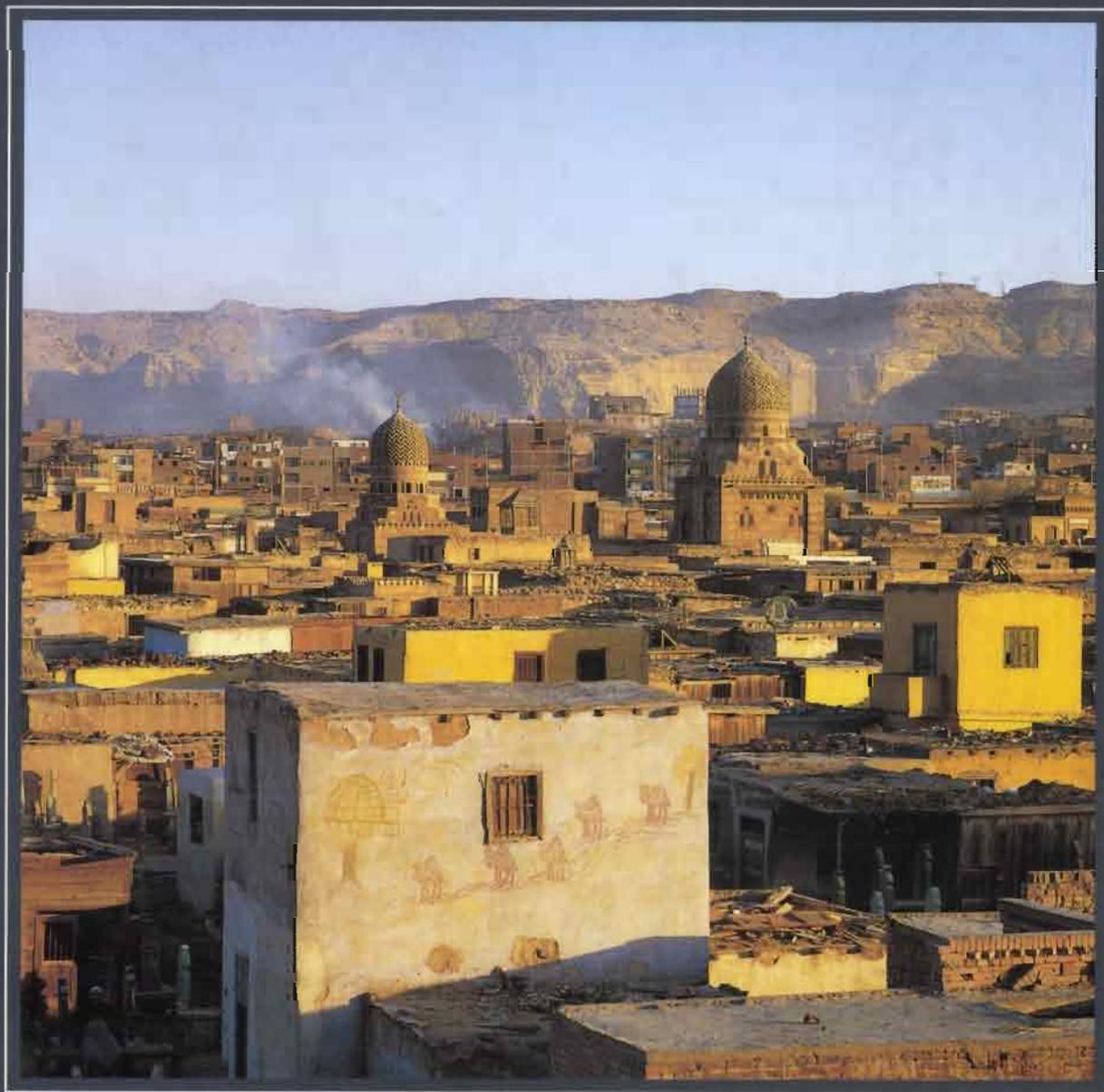


Galila El Kadi • Alain Bonnamy



LA CITÉ DES MORTS LE CAIRE

Institut de Recherche pour le Développement

MARDAGA

La cité des morts

Galila El Kadi / Alain Bonnamy

**LA CITÉ DES MORTS
LE CAIRE**

Institut de Recherche pour le Développement

MARDAGA

Les photographies dont le nom
de l'auteur n'est pas inscrit
dans la légende sont de Alain Bonnamy.

© IRD - Institut de Recherche pour le Développement
Rue La Fayette, 213
F-75010 Paris
I.S.B.N. 2-7099-1414-X

© Pierre Mardaga, éditeur
Hayen, 11 - B-4140 Sprimont (Belgique)
D. 2001-0024-13
I.S.B.N. 2-87009-772-7



«Ignorez-tu, ô Asclépias, que l'Égypte est l'image du ciel et qu'elle est la projection ici-bas de toute l'ordonnance des choses célestes? Cependant, il faut que tu saches : un temps viendra où il semblera que les égyptiens ont en vain observé le culte des dieux avec tant de piété et que toutes leurs saintes invocations ont été stériles et inexaucées. La divinité quittera la terre et remontera au ciel, abandonnant l'Égypte, son antique séjour, et la laissant veuve de religion, privée de la présence des dieux...Alors cette terre sanctifiée par tant de chapelles et de temples sera couverte de tombeaux et de morts. Ô Égypte, Égypte! Il ne restera de ta religion que de vagues récits que la postérité ne croira plus et des mots gravés sur la pierre et racontant ta piété.»

(Hermès Trismegiste, trad. de L. Menard, p. 147)

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage est l'aboutissement d'un travail mené conjointement par l'IRD¹ et le Centre de recherche sur l'habitat et la planification urbaine (GOHBPR)² entre 1985 et 1990. Plusieurs éléments de cette étude ont déjà fait l'objet de présentations diverses; notamment dans deux articles et dans un film, «Le Caire, la cité des morts», projeté au FIFARC³ en 1987 puis au Centre Georges Pompidou dans «les magiciens de la terre». Certaines photos de cet ouvrage constituèrent une exposition au centre culturel français du Caire et au siège du GOHBPR en mai 1990.

Enfin, ce texte fut d'abord un rapport de fin d'étude achevé en 1991 et remanié pour la présente édition.

Plus de douze ans se sont écoulés entre l'amorce de la recherche et la parution de l'ouvrage. Cette durée n'altère que peu l'actualité des données topographiques, iconographiques et socio-économiques qu'il réunit. Nous l'avons constaté en nous rendant périodiquement sur place, tantôt à la recherche d'un complément d'information, tantôt pour servir de guide aux collègues et amis, et indirectement aux touristes étrangers, puisque nous avons rédigé l'itinéraire des nécropoles du Caire dans le dernier «Guide Gallimard»⁴ sur l'Égypte paru en 1994.

Nous nous devons ici de rendre hommage et de remercier tous ceux qui nous ont apporté une aide pour l'accomplissement de ce travail.

Nous sommes d'abord redevables à M. Abou Zeid Rageh, président alors du GOHBPR de l'intérêt qu'il manifesta pour notre sujet. Nous avons trouvé dans son institution tout le soutien matériel et moral dont nous avons besoin lors de la phase de lancement de cette enquête. L'équipe de jeunes chercheurs mise à notre disposition dans un premier temps et encadrée par Madame L. Moharam fut ensuite épaulée par des étudiants de la faculté d'urbanisme de l'université du Caire. Leur motivation, leur dynamique et la curiosité dont firent preuve ces jeunes architectes nous ont enthousiasmés. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements.

Qu'il nous soit permis d'exprimer toute notre reconnaissance à Emile Le Bris et Jean-Paul Duchemin, respectivement directeur et directeur adjoint de l'ex-département D de l'IRD (urbanisation et socio-systèmes urbains). C'est grâce à leur soutien et à leur encouragement que cette recherche a pu être menée. Nous ne pouvons pas non plus mesurer notre dette envers René de Maximy, directeur de recherche à l'IRD, qui a effectué une lecture minutieuse du manuscrit, apportant dans ses annotations critiques une aide précieuse. Les conseils de M. André Raymond, professeur émérite à l'université de Provence et éminent connaisseur du Caire, nous ont été également d'une grande valeur pour la mise en forme définitive de ce manuscrit.

¹ Institut de Recherche pour le Développement, ex-ORSTOM.

² General Organisation for housing building and planning research.

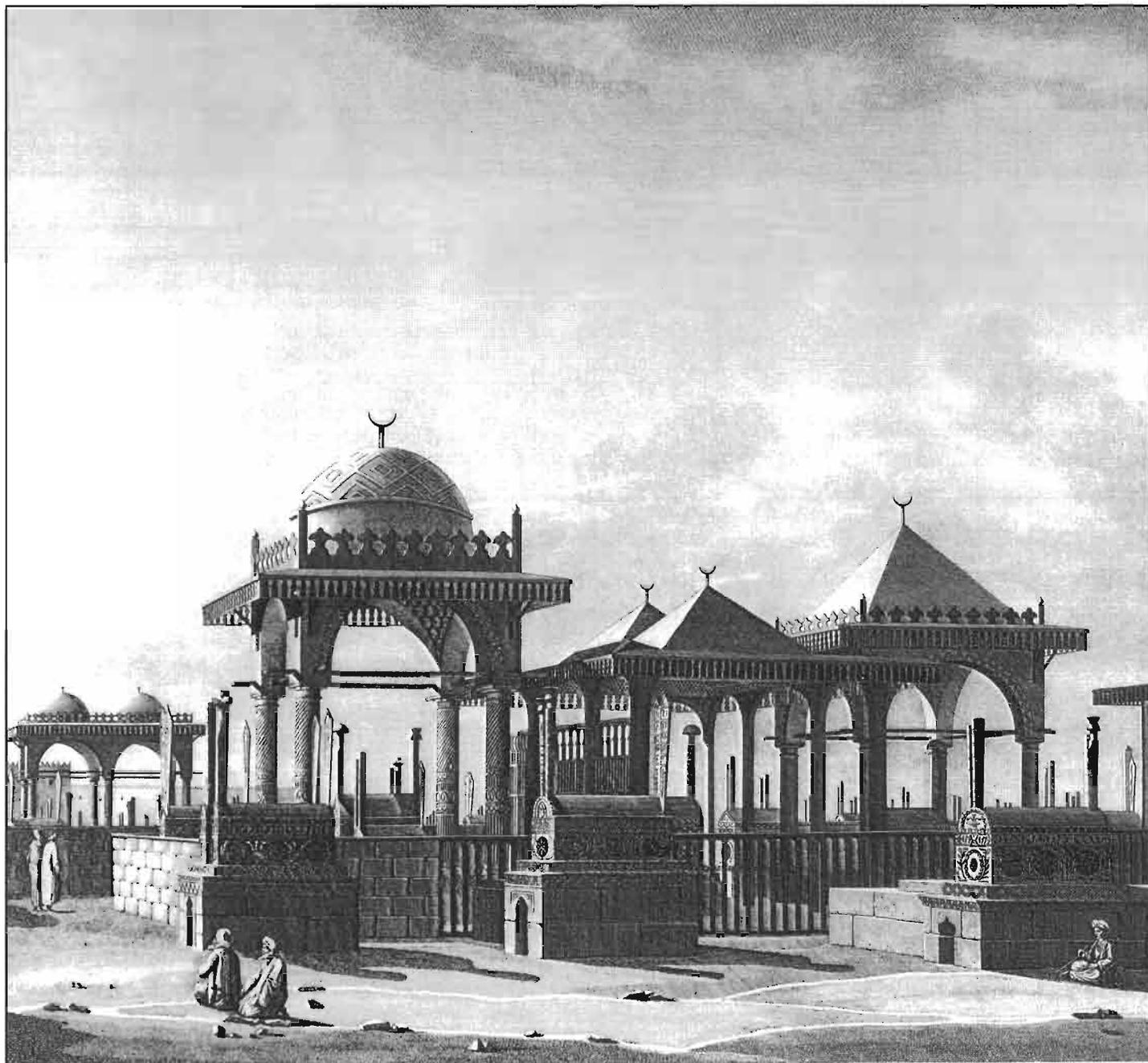
³ Festival international du film sur l'architecture.

⁴ *Égypte*, Guide Gallimard, Editions Nouveaux Loisirs, Paris, 1994.

«De tous les monuments, les tombeaux sont ceux qui représentent peut être le sujet le plus vaste aux études de l'archéologue, de l'historien, de l'artiste, voire du philosophe. Les civilisations, à tous les degrés de l'échelle, ont manifesté la nature de leurs croyances en une autre vie par la façon dont elles ont traité les morts.»

(Viollet le Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture*)

(Source : *Description de l'Égypte*, Le Caire, Etat Moderne, vol. 1, pl. 66.)



VUE PERSPECTIVE D'UNE PARTIE DE LA VILLE DES TOMBEAUX.

INTRODUCTION

Ça a commencé comme ça : au Caire, des gens habitent dans les cimetières. La presse égyptienne en parlait, grossissant le nombre de ces habitants — nous ne le savions pas encore. Certaines estimations allaient jusqu'à 1 million de personnes. La ville du Caire n'avait pas de bidonvilles, mais elle avait son drame urbain : des habitants dans les cimetières!

Cette cohabitation entre morts et vivants fut la motivation première de cette étude. Nous partions d'un phénomène urbain considérable par la taille : le 30^e de l'agglomération urbaine (1.000 ha) constitué de tombes, qui selon les dires de la presse locale étaient peuplées de centaines de milliers d'habitants. Vaste sujet pour la recherche urbaine, qui interpelle le sociologue et l'urbaniste. Il intéressa l'IRD et le GOHBPR. Celui-ci saisit ainsi l'opportunité pour faire le diagnostic d'une situation qui préoccupait les hommes politiques.

L'idée de retourner sur ces lieux, qui ont fait partie des espaces de jeu et d'aventure de mon enfance, ravivait mes souvenirs. J'ai revu avec clarté nos courts séjours familiaux aux cimetières lors des deux grandes fêtes musulmanes du *fitr* et du sacrifice. A l'époque, on s'y rendait à l'aube pour y passer la journée en compagnie de nos morts. Pratique qui reste encore vivace chez les classes populaires, mais à laquelle la bourgeoisie adhérait de moins en moins dans les années 50. Le changement des mœurs conjugué avec l'interdit de rester au cimetière après le coucher du soleil ont mis fin aux visites prolongées, qui pouvaient durer quelques jours. Dès notre arrivée, une foule de nécessiteux se précipitait à la porte de notre tombe pour recevoir les offrandes faites de pain brioché aux raisins, appelé «Choleik», confectionné spécialement pour l'occasion, de dons en argent, et selon les saisons, d'oranges, de dattes auxquels s'ajoutait la viande de mouton à la fête du sacrifice. C'était ensuite le tour du *Muqrîi* qui se mettait dans l'oratoire pour une séance d'une demi-heure de récitation du Coran. Ma sœur et moi trouvions ces moments interminables, car nous n'avions le droit de jouer qu'une fois ces lectures accomplies. La tombe familiale paternelle ressemblait à une villa. Ceinte de hauts murs en pierre, elle comportait deux bâtiments rectangulaires d'un seul

étage disposés de part et d'autre d'une cour à ciel ouvert. Le premier bâtiment servait d'oratoire, On y accédait par la cour, sur laquelle s'ouvrait la façade principale percée d'une porte et de deux fenêtres symétriques; quatre marches menaient à une véranda, celle-ci précédant la salle qui abritait trois sarcophages d'apparat marquant l'emplacement des caveaux. Les deux premiers sarcophages, en marbre, étaient surmontés chacun par une colonne, couronné pour l'un d'un turban, pour l'autre d'une natte marquant la différence des sexes. Dans la mort comme dans la vie, il fallait éviter la promiscuité des hommes et des femmes, qui reposaient dans des caveaux séparés en sous-sol. Le troisième sarcophage était en bois finement ouvragé. L'autre corps de bâtiment, semblable au premier, était partagé entre la loge du gardien qui y résidait en permanence, et les pièces de réception avec leurs dépendances : cabinet de toilette et cuisine, il n'y manquait que la salle de bain!

Je me souviens que la tombe de nos voisins, que nous visitions à l'occasion, était couverte de tapis dans l'oratoire, et que des châles de soie étaient placés autour des sarcophages, des coussins à l'usage des visiteurs garnissaient des niches creusées dans le mur du fond.

La tombe de ma famille maternelle était plus modeste, il n'y avait ni oratoire ni sarcophages, mais juste une dalle surélevée dans la cour. L'espace de réception se réduisait à deux pièces et à un petit cabinet de toilette. Dans certaines tombes voisines, des sarcophages en pierre étaient disposés dans la cour, dans d'autres, les pièces de réception étaient remplacées par une galerie couverte. Mais de l'extérieur, toutes ces tombes nous paraissaient semblables.

Ma sœur et moi préférons la tombe paternelle, son cadre monumental formé par de hautes murailles longeant des rues désertes nous donnait l'impression de vivre dans une cité fantastique. Dans ce désert de sable et de pierre, où tous jeux pouvant réveiller les morts nous étaient interdits, nous partions à la découverte de ce monde intermédiaire où les morts transitaient en attendant le jour de la résurrection. Nous collions nos oreilles au sol pour essayer d'écouter leurs conversations, leurs lamentations, nous cherchions désespérément des

signes matériels de la mort, mais en vain. Alors, nous nous mettions à fantasmer, voyant au passage d'un chat noir une réincarnation, le bout de la robe blanche d'un *muqrîi* aperçu au détour d'une rue devenait le fantôme tant attendu, et nous prenions la fuite. Ces visites répétées et les jeux puérils qui nous occupaient nous ont rendu ces lieux plus familiers et contribué à abolir la mythologie échafaudée autour de cet univers posthume. Avec le temps, nos visites s'espacèrent, et nos séjours devinrent plus courts. Ils ne duraient que le temps d'accomplir quelques actes rituels. Plus tard, nous avons cessé d'accompagner nos parents, nous contentant d'une tendre pensée à l'égard de nos morts et de la récitation de quelques versets de Coran. Vint ensuite l'âge du doute et de l'agnosticisme, où nous avons commencé à trouver ces rites ridicules. La relation des humains avec un dieu et avec l'âme des défunts nous semblait une aberration. Notre histoire avec la cité des morts avait pris fin.

En 1985, il y avait 15 ans que je ne m'étais rendue aux cimetières. Ces lieux étaient restés très présents dans ma mémoire, mais il me fallait maintenant y porter un autre regard. Je ne retournais pas immédiatement sur la tombe de mes ancêtres. J'empruntais les grandes voies, celles qui mènent à Qaitbey, à Barqouq et à l'Imam al-Chafé'i. Effectivement, la densité de la population y est pour le moins surprenante. Autour de la mosquée de Qaitbey sont construits des immeubles «normaux» de plusieurs étages avec des commerces au rez-de-chaussée, du linge aux fenêtres et des enfants qui tapent dans des ballons.

En parcourant cet espace, on s'aperçoit rapidement qu'on est dans une véritable poche d'habitat qui s'étend au nord jusqu'à la mosquée de Barqouq. Au sud, autour de l'Imam el Chafé'i, c'est le même phénomène. En s'éloignant peu à peu de ces pôles d'attraction que sont ces mosquées funéraires, on trouve un tissu incertain, constitué d'immeubles, de tombes, de tombes surélevées en immeubles et puis bientôt plus que des tombes et plus d'habitants!

Alors on a continué, cartes en mains. On les a parcourus, les 1.000 hectares, tombe par tombe, comptabilisant les vides et les occupées pen-

dant 3 ans! L'habitat dans les cimetières, c'était essentiellement des poches de constructions imbriquées au milieu des tombes, que l'histoire, la permissivité des autorités, l'absence de clôture et la rivalité habituelle entre ville et nécropole expliquaient largement. Et les chiffres l'ont confirmé, même s'ils ne sont pas d'une absolue précision.

Le recensement de 1986 comptabilisait 109.673 habitants, y compris certaines franges urbaines et bien sûr incluant les poches d'habitations; les habitants des tombes, ceux que nous avions recensés, leur nombre ne dépassait pas 13.000! De quelques manières que l'on puisse prendre ces chiffres, nous étions loin du million.

Concernant les habitants des tombes, on les a souvent comparés à ceux qui, en d'autres villes, d'autres pays, sont réduits aux «bidonvilles». La comparaison ne vaut que par la condition sociale et économique de ceux qui y vivent. Pour l'habitat, rien de comparable : les tombes habitées sont le plus souvent des bâtiments bien construits, pierres de taille, briques, avec des sols recouverts de pierre, de marbre de carrelage, constitués de plusieurs pièces, le terrain est clos de murs et peut être planté d'arbre. Les défunts, déposés en sous-sol dans des caveaux en pierre voûtés et accessibles par un escalier clos de dalles de pierre, ne présentent pas d'inconvénients pour l'hygiène des vivants étant donné la qualité de ces sols sablonneux, désertiques, où l'eau est absente, éliminant tout risque de remontées polluantes. Les habitants des tombes des nécropoles du Caire vivent dans de meilleures conditions que bien des habitants de logements insalubres des vieux quartiers, ceux des cités d'urgence ou ceux dont l'habitat de fortune remplit les espaces interstitiels de la ville.

Si la question de l'habitat dans les cimetières n'avait plus l'importance postulée au départ de l'enquête, d'autres aspects urbanistiques et architecturaux apparaissaient beaucoup plus considérables.

On s'est interrogé d'abord sur le conflit observé entre la cité des morts et celle des vivants. Conflit qui se situe à deux niveaux : d'une part, la place des poches d'habitat dans le «tissu funéraire» qui mordent de plus en plus sur l'espace destiné à l'inhumation, d'autre part, la place des nécropoles musulmanes dans l'agglomération. Il existe six nécropoles au Caire, dont les trois qui nous intéressent ici : la nécropole de l'Imam al-Chahfe'i au sud de la citadelle, la nécropole des Mamelouks à l'est et la nécropole de Bab el-Nasr au nord du mur de

la fondation fatimide¹. L'espace occupé par ces nécropoles représente un enjeu important tant pour l'autorité publique que pour les promoteurs immobiliers, qui estiment qu'elles constituent une barrière à l'extension de la ville vers l'est. La nature de leur sol, la proximité des quartiers urbains pouvant faciliter leurs équipements en réseaux divers, les rendent très convoitées, d'autant plus que l'on tente d'orienter l'évolution de la ville vers l'est, afin de contrebalancer la croissance spontanée sur les terres agricoles au nord et à l'ouest. Les tendances dominantes dans les prévisions des responsables de la planification seraient de déplacer les tombes dans le désert et d'affecter les terrains libérés aux lotissements de standing.

Le deuxième problème que posent ces nécropoles est celui de leur sauvegarde en tant que patrimoine architectural. Le délabrement, la ruine, mais aussi la disparition, planent non seulement sur les monuments funéraires datant de différentes époques depuis la conquête arabe, mais aussi sur les tombes plus récentes qui possèdent, pour beaucoup d'entre elles, de réelles valeurs esthétiques, symboliques et historiques. Il faut se promener dans ces lieux pour pouvoir apprécier la diversité et la richesse des espaces et des architectures. On pourra ici légitimement parler de ville et d'urbanisme sans être dans la métaphore. Les surfaces des parcelles des sépultures varient de quelques mètres carrés à plusieurs dizaines, voire des centaines de mètres carrés. Un «tissu» qui va de la trame régulière et orthogonale, née d'une volonté d'ordonnement et de rentabilité du sol, jusqu'à l'agencement des parcelles le plus libre, le plus complexe, né du hasard et de l'usage. Ces deux situations extrêmes peuvent se côtoyer, chacune dans des espaces déterminés, mais aussi s'interpénétrer et présenter toutes sortes de variantes entre l'une et l'autre. La diversité des parcelles a engendré une diversité des architectures. On ne construit évidemment pas le même volume sur deux, vingt ou deux cents mètres carrés. Ces tombes peuvent être de simples parallélépipèdes de pierre ornés de deux stèles, des mausolées à coupoles véritables monuments d'orgueil trônant dans des parcs de verdure et ressemblant à des mosquées, des villas à plusieurs corps de bâtiments, de merveilleux «kiosques» en fines dentelles de bois...

A l'analyse minutieuse, on trouvera peut être mille ans d'architecture, mais on y voit déjà des quantités de procédés de construction, d'influences, de réminiscences, de modes et surtout

une permanence du désir de se représenter à travers la tombe, marquant l'importance culturelle que la sépulture représente dans la société égyptienne.

Depuis des siècles, l'émerveillement pour ces cimetières nous a été maintes fois rapporté; ils ne cessent de fasciner bon nombre de visiteurs. Pourtant, jusqu'à présent, les autorités ne leur ont jamais accordé l'attention qu'ils méritent; ni en tant que patrimoine à sauvegarder, ni en tant qu'espace à aménager et à structurer. Ces considérations demandaient un bilan, des statistiques, un état des lieux. C'est ce que nous avons tenté de faire.

Notre travail a donc consisté à dresser cet état des lieux, d'abord par la mise à jour des plans existants en apportant des précisions complémentaires aux derniers plans tirés des photos aériennes de 1977, notamment en délimitant les pleins et les vides; ensuite par la détermination de l'état du bâti, des zones désaffectées ou en ruine, démarche préalable à l'établissement de périmètres de sauvegarde et de zones insalubres. Ces données de base ont permis d'esquisser des réponses alternatives au projet de démolition préconisé par les autorités. Option que nous estimons fort redoutable, car procédant à la fois d'une ignorance et d'une absence.

Ignorance de la réalité du terrain, des données précises de la situation, des crédits à engager pour le transfert et la reconversion des nécropoles, des conséquences sociales et culturelles qu'une telle entreprise pourrait entraîner et enfin de la loi qui protège le 10^e des monuments historiques du Caire fatimide, qui sont construits dans ces nécropoles.

Absence de toute vision globale de l'aménagement urbain devant définir et justifier simultanément tous les aspects de cette tâche délicate, d'une importance décisive pour l'avenir de la capitale.

L'élaboration d'un schéma de structure global, complété à une échelle plus fine d'un projet démonstratif d'un espace plus réduit (nécropole de Bab el-Nasr), nous sembla être un moyen approprié pouvant éclairer les décisions officielles. Mais nos ambitions allaient au-delà d'un simple démarche à but opérationnel dont nous connaissions les limites. Nous voulions restituer à ces œuvres funéraires, qui jalonnent des siècles de l'histoire de la ville et en constituent une composante importante, la place qu'elles méritent dans le patrimoine culturel de l'Égypte. Tâche d'une extrême difficulté dans un contexte socio-politique où la notion de patrimoine demeure assez floue.

Sans espoir démesuré, nous avons tenté d'éveiller les consciences, de sensibiliser profanes et spécialistes à ces «trésors» méconnus, par tous les moyens qui étaient à notre portée : relevés de tombes et photos montrant les plus remarquables et les plus rares d'entre elles, articles et entretiens publiés dans la presse locale, communications dans des colloques scientifiques, animation de débats à travers l'organisation de tables rondes, etc. Au bout de trois ans, notre campagne a porté ses fruits. En 1991, le ministre de l'habitat est revenu sur ses déclarations concernant la démolition des cimetières. Simultanément, notre schéma de structure fut intégré au schéma directeur du Grand Caire. Quant au problème de l'habitat, il a commencé à prendre sa juste mesure dans le discours des responsables et des médias. Les résultats de notre enquête allaient servir de base à l'enquête socio-économique qui fut lancée par le syndicat des sociologues en 1989. Le film sur la cité des morts, projeté au centre culturel français, fut ensuite diffusé auprès des membres de la commission spécialisée du logement, qui commencèrent à poser un regard nouveau sur ces espaces.

Si le transfert des nécropoles du Caire n'était plus à l'ordre du jour, rien n'empêchait les destructions aveugles à petite échelle. C'est ainsi que le gouvernorat du Caire a procédé à la démolition partielle du cimetière de Bab el-Nasr afin de dégager les murs du Caire fatimide. En réaction à ce dommage, nous avons organisé une exposition sur cette nécropole. Elle avait un double objectif : montrer ce qui avait été perdu et ce que l'on risquait de perdre définitivement, et présenter le projet de parc funéraire dans lequel les tombes en bois à conserver étaient mises en valeur. L'exposition fut à l'origine du lancement d'un concours national pour l'aménagement de cette nécropole et de ses abords.

Néanmoins, toutes ces actions visant à substituer une démarche d'urbanisme aux pratiques destructives devaient être complétés par un apport cognitif destiné à combler une lacune dans les connaissances sur les nécropoles contemporaines des descendants des pharaons. C'est l'objet de cet ouvrage composé de sept chapitres.

Le premier est un aperçu de la genèse et de l'évolution des rites funéraires dans cette vallée du Nil. Il semble bien que, depuis la préhistoire, les habitants aient toujours conservé et protégé leurs morts, le cannibalisme, l'offrande aux oiseaux, l'immersion dans les eaux, l'incinération et autres pratiques mortuaires ne

paraissent pas avoir été pratiquées. Les polythéismes et monothéismes qui se sont succédés dans cette région ont tous cultivé le culte des morts et de leurs sépultures. Certes, on n'embaume plus les corps depuis plus de deux mille ans, on n'assure pas non plus la survie des trépassés outre-tombe, mais on continue à leur édifier des demeures posthumes de taille impressionnante, construites avec des matériaux pouvant résister au temps, car l'éternité de la mort exige la pérennité de la pierre. Dans cet univers qui évolue sans cesse. Certaines mœurs ont radicalement changé, mais des pratiques et des croyances demeurent imprégnées par celles d'un autre âge. Permanences et changements des pratiques sociales liées à la mort sont les deux aspects traités dans ce chapitre. Pour approfondir ces questions, nous nous sommes appuyés sur des écrits généraux tels que l'ouvrage de Michel Ragon sur «L'espace de la mort» et les «Dernières demeures» de Robert Auzelle. En ce qui concerne plus spécifiquement l'Égypte pharaonique, une abondante littérature existe. Pour ce qui nous intéresse, nous n'avons retenu que le «Dictionnaire de la civilisation égyptienne», qui nous a beaucoup aidés, ainsi que les ouvrages de Pierre Montet et de Herman Raék. Sur l'Égypte contemporaine, notre principale source d'informations est le travail du sociologue égyptien Sayed Eweis, qui nous restitue dans deux ouvrages remarquables les croyances religieuses des coptes et des musulmans dans l'Égypte du xx^e siècle.

Les trois chapitres suivants sont consacrés à la découverte des trois nécropoles principales du Caire, à travers une approche qui part d'une description de l'état actuel des lieux pour remonter vers leur fondation supposée. L'analyse morphologique des architectures des tombes et de leur organisation spatiale est établie à partir de relevés, de plans, de photos et de l'iconographie ancienne qui nous est parvenue. Cette partie s'appuie donc sur un travail de terrain et un travail documentaire de compilation d'informations historiques éparses contenues dans de nombreux ouvrages ne traitant pas spécifiquement de la cité des morts mais de l'ensemble de la ville du Caire. Nous renvoyons le lecteur à la bibliographie figurant à la fin de l'ouvrage. Soulignons toutefois l'existence d'un certain nombre de travaux spécifiques à notre objet d'étude : «La cité des morts au Caire», de Louis Massignon, qui est une étude de topographie historique, la thèse de M. Hamza portant sur les nécropoles du Caire à l'époque mamelouk et les articles de M. Raghib concernant l'époque fatimide.

La question de l'habitat, qui fut à la base de la recherche qui fonde cet ouvrage, est traitée dans le cinquième chapitre. Nous l'avons abordé dans sa double relation avec le problème du logement et la familiarité millénaire qu'entretiennent les Égyptiens avec leurs cimetières. Le sixième chapitre s'articule autour d'une réflexion sur le patrimoine, posant les questions du contexte de l'émergence de cette notion, de ce qu'elle recouvre, des pratiques qu'elle induit, de la place des nécropoles dans la politique de sauvegarde des monuments instaurée en Égypte depuis la fin du siècle dernier et des pratiques antérieures. L'analyse du comportement des hommes vis-à-vis d'objets privilégiés à certaines époques a permis de répondre à ces questions tout en éclairant la nature des enjeux dont font l'objet le sol des cimetières et leurs monuments. Les rapports du Comité de Conservation des Monuments de l'Art Arabe et les archives de l'Organisme des Antiquités nous ont fourni les données de base nécessaires à la compréhension de ces enjeux, d'une part, et de l'évolution de l'intérêt que la société savante accordait aux questions de la sauvegarde du patrimoine, d'autre part.

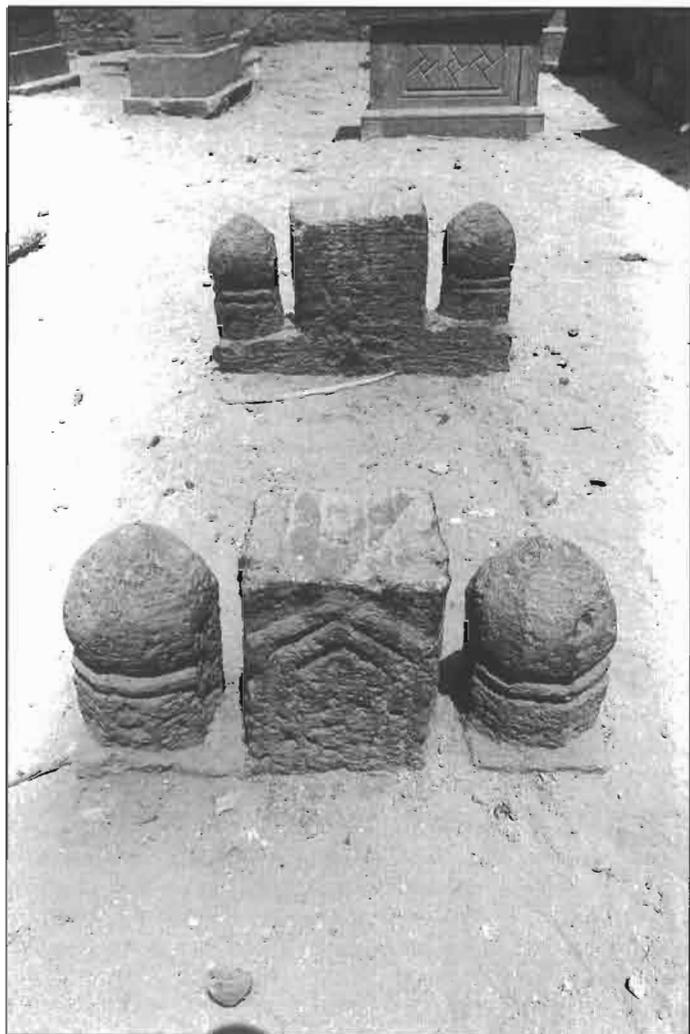
Le dernier chapitre s'interroge sur le devenir de cette ville des tombeaux en analysant le projet d'aménagement élaboré par l'UNESCO et en proposant un nouveau projet d'aménagement.

Galila el Kadi

Note

¹ Les trois autres cimetières sont celui de Zein al-Abidin, entièrement désaffecté et en attente de démolition, et les deux cimetières récents des banlieues est de Héliopolis et de Madinet Nasr, qui sont de conception différentes avec des tombes de surface très réduites, et clos de murs.

En Islam, seules quelques pierres indiquant l'emplacement du caveau sont permises.



«Je me réveille sous terre dans la solitude et je prie Dieu d'y devenir mon intime.»

(Harawi, fin du XII^e siècle)

Longtemps avant que ne débute l'époque historique, les croyances des Égyptiens dans une vie posthume se manifestent dans les tombes primitives creusées à même le sol du désert, dans lesquelles on retrouve le mort recroquevillé sur lui-même dans la position dite fœtale¹.

Animé par son vif amour pour la vie terrestre au bord du Nil, et par sa crainte de la mort; entouré de prairies verdoyantes, l'Égyptien a créé un monde posthume idéal, double, corollaire, copie perfectionnée du monde terrestre. Malgré le développement des croyances religieuses et leurs diversifications aux époques postérieures, celles qui sont relatives à la vie d'outre-tombe et à l'existence d'une vie idéale et éternelle dans l'au-delà sont demeurées immuables. Elles sont à la base de toutes les religions transcendantes.

Les rites et les pratiques funéraires des égyptiens contemporains, qu'ils appartiennent à l'Islam ou au Christianisme, sont largement influencés par les croyances religieuses païennes et antiques et les coutumes qui en découlent.

Dans l'Islam comme dans le Christianisme, la mort signifie la séparation de l'âme immatérielle et immortelle, partie spirituelle de l'être vivant, de la partie matérielle et éphémère, le corps humain.

Chez les égyptiens antiques, la mort comporte également cette idée de séparation ou de dispersion des divers éléments qui constituent l'être animé. Outre le corps humain, structure concrète de l'individu, il existe une distinction très fine entre les formes ou les représentations de la partie abstraite ou l'âme.

L'*Akh*, c'est le principe immortel, la puissance invisible qui peut prêter son efficacité aux hommes, mais également aux dieux. Dans certains contextes, c'est l'esprit intermédiaire des morts privilégiés ou des revenants². Chez les coptes, les *Akhou*, jadis prestigieux, sont devenus des démons³. Chez les musulmans, *mekhaoui* qualifie des rapports ou des contacts

très intimes avec des forces spirituelles maléfiques ou bénéfiques.

Le *Bâ* est la partie spirituelle de l'individu qui, après la mort, retrouve son individualité et peut errer à son gré⁴. Elle peut prendre la forme d'un oiseau, s'attarder au voisinage du corps du défunt dans le tombeau et visiter les lieux où le mort aimait vivre⁵. On trouve la même idée chez les musulmans ou les âmes de certains martyrs prestigieux se transforment en oiseaux verts errants dans le paradis⁶.

Le *Ka*, difficile à définir, est une manifestation des énergies vitales, autant dans sa fonction créatrice que dans sa fonction conservatrice⁷. La réunion de ces principes abstraits et leur réintégration au support physique de l'être humain devaient permettre une nouvelle vie, d'où la naissance des pratiques d'embaumement permettant la conservation de ce support. Le sous-sol de l'Égypte devint ainsi un énorme entrepôt de cadavres et bien évidemment de richesses, puisque le défunt emportait dans sa tombe tout le nécessaire pour sa vie éternelle. Le retour de l'âme au corps et la résurrection n'ont pas lieu au même moment pour les pharaons et pour les égyptiens monothéistes. Pour les premiers, cela intervient soixante-dix jours après la mort (rite de l'ouverture de la bouche)⁸. Alors que chez les seconds, il fallut attendre le jour du jugement dernier, la puissance du très haut assurerait la résurrection des «os» devenus poussière et la reconnaissance de chaque corps par son âme⁹. Mais entre-temps, l'âme ne chôme pas.

Chez les coptes, les âmes pures des gens pieux vivent dans l'au-delà où elles reçoivent une avance ou un acompte du bonheur éternel qui les attend. À l'inverse, les âmes des pécheurs sont séquestrées dans une prison où elles subissent à petites doses, les souffrances prévues dans l'enfer éternel¹⁰.

L'espace de transition posthume chez les musulmans est plus hiérarchisé, selon la graduation des péchés et des actes de piété. Les plus fortunés sont les prophètes dont «Dieu berce les corps incorruptibles dans leurs tombes comme ceux des sept dormants»¹¹. Les *mussabillins* (martyrs de la guerre sainte), à la suite de leur mort terrestre, rejoignent directement l'au-delà où ils vont jour du voisinage du Très

Haut; «ils sont suspendus au trône dans les gésiers d'oiseaux de leurs anges»¹². Mais il existe cependant des différences entre les martyrs n'ayant pas commis de péchés et ceux qui en sont criblés. Ces derniers doivent attendre aux portes du paradis jusqu'à l'acquittement de leurs dettes. Les âmes des morts ordinaires remontent aux cieux immédiatement après la mort. Là, elles sont enregistrées puis retournent le troisième jour dans le monde d'ici-bas où elles rejoignent le tombeau et réintègrent, pour une très courte durée le corps humain. Le mort ainsi ressuscité va subir un premier interrogatoire mené par deux anges assesseurs, Monkir et Nakir¹³. En fonction de sa position par rapport aux deux principes fondamentaux de la religion musulmane (attachement à l'unicité de Dieu et reconnaissance du Prophète Mohammed comme son messager), sa place dans l'enfer ou au paradis sera déterminée¹⁴. A la suite de ce jugement, une deuxième mort a lieu, les âmes des pécheurs demeureront enfermées dans les tombes où elles subiront des souffrances atroces, celles des bons croyants retourneront chez leur Créateur où elles stationneront dans un espace indéfini en attendant le jour du Jugement Dernier.

La croyance commune est que l'âme revient dans la tombe, outre le 3^e jour; les 7^e, 15^e et 40^e jours après la mort, et enfin chaque vendredi. «La spiritualité du prophète vient humer le parfum de l'aloès planté près de la tombe, croit-on le lundi matin et le vendredi matin»¹⁵.

En dehors du retour sporadique de leur âme dans la tombe, les défunts musulmans et coptes sont généralement «assignés à résidence», dans deux espaces distincts : le ciel ou le monde inférieur.

Pour le défunt de l'Égypte antique, la terre fait également partie de son univers. Si son âme peut revenir sur terre pour habiter son corps demeuré intact, il peut également se transformer à volonté en oiseau, en fleur ou en serpent, s'attarder au voisinage de son tombeau, aller visiter ses champs et ses proches parents, assister à son rite funéraire, etc.¹⁶

L'itinéraire posthume parcouru par le défunt antique se déroule en deux épisodes séparés par le jugement osirien. D'abord, l'âme échappée du corps émerge dans l'au-delà, puis, éblouie

par la lumière, elle retourne vers le tombeau pour rejoindre le corps qu'elle vient d'abandonner. Cette première étape pourrait être rapprochée de la traversée des sept cieux par l'âme du défunt musulman, de son arrivée dans l'au-delà, puis de son retour vers le tombeau où elle subira le premier interrogatoire. Ce retour sur terre se passe sans événements particuliers pour l'âme musulmane, l'âme de l'égyptien antique par contre aura à affronter de multiples péripéties : déjouer des pièges, traverser une zone de ténèbres et aussi user de formules adéquates pour triompher des dangers. L'étape suivante est l'arrivée dans le monde inférieur, dans l'Amenti, là où se trouve la demeure d'Osiris, le Dieu mort, qui règne sur le pays d'Occident. Le reste du monde inférieur porte le nom de Duat; cette région plus sombre et plus désolée renferme le lac ou l'île de feu, les champs de feu et les souterrains de torture¹⁷.

Ce monde inférieur correspond dans la religion chrétienne et en Islam à l'enfer proprement dit, au bas des plus bas, où les âmes condamnées à la suite du premier interrogatoire brûlent dans les flammes éternelles ou nagent dans les lacs de sang et finissent par être lapidées¹⁸.

«Debout devant Osiris, le défunt antique glorifie le Dieu au cœur arrêté, et après avoir prononcé les formules consacrées, il s'unit, s'identifie à Osiris, de même qu'un Chrétien meurt en Christ»¹⁹. Ensuite, le défunt doit comparaître devant un tribunal où aura lieu la célèbre scène de psychostasie ou la pesée de l'âme. La scène présente le défunt amené par Horus (fils d'Isis et d'Osiris), devant un aréopage composé de quarante-deux juges et présidé par Osiris, assisté d'Isis et de Nephtys (Déesse, sœur d'Isis), parfois aussi de Rê, le grand Juge. L'âme du défunt est posée sur un des plateaux de la balance, sur l'autre plateau, Maat, Déesse de la vérité-justice représentée par une plume, note son nom. Thot fait office de greffier, surveille la pesée et inscrit le résultat sur une tablette. Au cours de cette opération, le défunt récite sa confession négative puis la seconde confession en 42 articles s'adressant successivement aux 42 juges²⁰.

Si le défunt est condamné, il doit demeurer pour un temps qui nous est inconnu dans le royaume de Duat. En cas d'absolution, il devient

un esprit sanctifié. Il acquiert alors une liberté totale. *Le jour sera réservé au séjour tranquille dans le tombeau, de temps à autre aux promenades sur terre; la nuit, dans un voyage souterrain, le mort accompagnera le soleil dans l'autre monde, halant sa barque et s'arrêtant au passage dans les champs d'Osiris; quand l'aube rayonnante rendra le soleil à notre monde, l'âme errante s'envolera en hâte vers son tombeau pour y retrouver l'ombre et la fraîcheur.»*²¹

Le principe ou le rite de psychostasie est mentionné dans le Coran à propos de la scène du Jugement Dernier. Cette notion s'applique à la pesée des péchés et des bienfaits des défunts. Sur un des plateaux de la balance sont placés les actes du défunt, tandis que sur l'autre, la plume de Maat est remplacée par des particules infiniment minuscules, des «atomes» selon les termes du Coran. Le solde de cette opération conduit à l'acquiescement ou à la condamnation. À ce jugement assistent les deux anges assesseurs Monkir et Nakir qui jouent le rôle de procureurs et rappellent au défunt ses déclarations au cours du premier interrogatoire dans le cas où il tenterait de les nier²².

Pratiques funéraires

Les croyances religieuses des Égyptiens, coptes et musulmans, se sont donc inspirées de celles des Égyptiens antiques. Il en est de même pour les pratiques funéraires et leurs coutumes populaires relatives à la mort. Dans ces domaines, les reminiscences sont innombrables : qu'il s'agisse des funérailles, des rites d'inhumation, du deuil, de la fréquentation à intervalles réguliers des cimetières, des fêtes locales ou de la fondation funéraire. Les survivances les plus frappantes se manifestent à la mort d'une personne. Là, les proches parentes et amies du défunt se transforment en pleureuses et viennent se lamenter auprès du corps, et selon le degré de parenté, elles se roulent par terre, se griffent les joues et se frappent la poitrine ou se déchirent leurs vêtements. On peut les voir sur l'émouvant tableau de Ramosé²² *drapées dans leurs longs voiles, assises en paquets, lancer des cris aigus et endeuiller de leurs funèbres clameurs tout un quartier de village»*²³. Ces manifestations de

douleurs chez les musulmans sont encore plus spectaculaires chez les coptes; De Chabrol l'avait signalé dans son célèbre ouvrage sur les mœurs et coutumes des Égyptiens contemporains²⁴.

Aujourd'hui encore, à la campagne comme au sein des couches populaires urbaines, les pleureuses suivent le cercueil du défunt, dans leurs longues robes noires et leurs voiles en se frappant les joues et en regardant vers le ciel. Pendant les trois premiers jours de deuil suivant le décès, on les entend chanter des élégies poignantes variables selon l'âge, le sexe et la cause du décès²⁵. Ces élégies traduisent la profondeur de la douleur ressentie par la perte d'un frère, d'un père, d'une mère ou d'un enfant. Les plaintes déchirantes lancées au cours de ces chants funèbres invitent le défunt à revenir sur terre comme le font Isis et Nephtys devant le corps d'Osiris. La longue période du port du deuil (vêtements noirs pour les femmes, cravate noire pour les hommes), qui dure un an, va au-delà d'une simple ostentation. La tragédie de la mort d'Osiris, la divinité centrale des égyptiens antiques, continue à remplir l'âme des égyptiens contemporains de chagrin, de douleur, de crainte et d'angoisse face à la mort. *Comme une contagion, la mort d'Osiris affecte les rangs des dieux mâles, grands et petits : Ra et Horus, Ptah et Amon, Hapi, Kebhsennuf... Les dieux se meurent, les dieux sont morts... Et les déesses? Elles vivent, pour pleurer et pour se lamenter. Une atmosphère lugubre, fantastique, irréaliste se répand sur toute la vie égyptienne : une ambiance de nécrobiose, de nécrophilie de nécromancie...»*²⁶.

Aujourd'hui encore ne va-t-on pas présenter ses condoléances pour pleurer et se lamenter? D'abord pendant les trois jours du deuil qui suivent l'inhumation, avec pleureuses et vocifératrices, ensuite tous les jeudis jusqu'au 40^e jour (arba'in); on s'installe au cimetière le vendredi précédent ce jour, ou même la veille, avec repas de fruits, palmes, rihans et roses jetés sur la tombe, et récitation du Coran.

Ces manifestations spectaculaires de douleur face à la mort sont bien évidemment condamnées par les deux religions monothéistes, car la mort y est perçue comme un honneur, une élection par le demiurge d'un être vivant qui va

mener une vie meilleure dans le monde éternel. La mort devrait donc être accueillie avec joie, seules les douleurs silencieuses et la peine contenue sont permises. Les Égyptiens aisés ou appartenant à la bourgeoisie, scandalisés par ces pratiques populaires, pourtant millénaires, se plient toutefois à la coutume de fréquentation régulière des cimetières et à tous les rites qu'elle implique, coutumes jugées, non moins intolérables, par les canonistes.

Visite des tombeaux

L'Islam n'a pas interdit la visite des morts; bien au contraire, elle fut aussi bien recommandée par le prophète que par le Coran²⁷.

Cette autorisation a contribué à perpétuer dans le pays des pharaons les pratiques millénaires des visites prolongées et à intervalles réguliers des cimetières. Selon Louis Massignon, le premier trait social fondamental, qui donnait au Qarafah (nécropole du Caire) sa physionomie, c'est l'affluence des femmes avec leurs petits enfants, pour prier le vendredi parmi les tombeaux²⁸. Jusqu'au début de ce siècle, il s'agissait de leur seule sortie hebdomadaire. La définition que donne Ahmed Amin de Qarafah dans son dictionnaire des coutumes égyptiennes est exclusivement liée à cette pratique sociale : «cimetière où à certaines dates, on se rassemble (notamment le vendredi matin) pour entendre réciter le Coran (par des *fiquihs*, généralement aveugles) et où l'on fait l'aumône de pain et de fruits pour l'âme du défunt. L'usage y était de camper la nuit, loin des maisons; ce qui occasionnait des actes immoraux, et en a provoqué l'interdiction officielle»²⁹.

En effet, dès l'époque fatimide, les canonistes voyaient dans l'intrusion permanente des foules venant s'installer dans les cimetières, un scandale permanent³⁰. «Ils jugent intolérable, pour une Cité des Morts, de la voir souillée par des campements prolongés, dans des enceintes en pierres, de vivants qui s'évadent ainsi, hors du Caire, et de la loi. Cette loi n'y tolérait naguère ni théâtre, ni forum, ni aréopage; pour festoyer de jour et de nuit, dans des demeures parées, avec des chants et des danses, auprès de parterres de fleurs, lors de dates religieuses

commémorant les morts que leurs ordures polluent»³¹.

Si L. Massignon refuse de voir dans ces pratiques une «résurgence du désordre des foules païennes de Bubastis»³², Serge Sauneron et bien d'autres égyptologues, sociologues et anthropologues³³ estiment au contraire qu'il s'agit d'une des survivances des plus spectaculaires de l'Égypte antique. Il faudrait peut-être nuancer ces jugements. Car la coutume de se rendre aux cimetières, de s'y promener, et de s'y réunir, n'est pas spécifiquement égyptienne. On la retrouve chez d'autres peuples de l'Orient musulman ou de l'Occident, particulièrement dans les siècles passés. Au XVIII^e siècle, à Paris, les galeries du charnier du cimetière des Innocents servaient pour les assemblées de charité. «On les orne de tapisseries, de fleurs, de draperies. Malgré l'odeur pestilentielle, malgré les charrois incessants des cadavres, le charnier des Saints Innocents est un lieu de promenade aussi animé au XVIII^e siècle que le seront les arcades du Palais Royal au XIX^e siècle.»³⁴ Mais si ces habitudes se sont perdues dans les sociétés matérialistes, avec l'évolution des mœurs et de la laïcité, elles persistent toujours dans les pays musulmans.

Le rassemblement du vendredi au cimetière est une coutume mémoriale dans tout l'Islam, «comme le Sabbat juif prime la Pâque, le vendredi prime les deux fêtes : jour de l'achèvement de la création (où Adam naît, et rentre au Paradis; où sonnera l'heure du Jugement) : sa prière communautaire, plus qu'un pèlerinage, vaut au participant le pardon de ses péchés (de la semaine). Ce pardon présage la résurrection, implique, pour le peuple, un bref retour des âmes des morts dans leurs tombes»³⁵. Mais ce ne sont là que réminiscences de croyances païennes, car tous les versets du Coran s'accordent sur une seule et unique date de la résurrection fixée au jour du Jugement³⁶.

Au moment donc où les femmes prient aux cimetières, les hommes sont dans les mosquées, la séparation des sexes est ainsi maintenue. Les visites mixtes ont lieu aux jours de fêtes et dans la nuit du *mi-chaaban*³⁷. Mais L. Massignon conclut que «depuis dix siècles, la seule capitale musulmane où les femmes soient sorties en masse périodiquement, pour

aller au cimetière, et, par extension, aux maqra'at, aux séances de lectures du Coran pour les défunts, c'est le Caire»³⁸. Une autre particularité de l'Égypte est le circuit de pèlerinage des sept tombeaux officialisé sous l'ayoubite Malik a-l Kamel (1237); il fut encouragé par Fakhr al-Farsi, le directeur spirituel du souverain. Il y eut ensuite un *naqib* (représentant) des pèlerins et des *cheikhs el Ziyara* (chefs religieux des visites) et un *sahib al-shurta* (chef de police) pour la Qarafah³⁹.

«Cette organisation unique au monde islamique avait été rendue nécessaire par la quantité de pèlerinages privés, féminins et mixtes, qui passaient au Karafa des journées et des nuits, sans surveillance; parmi les tombes.»⁴⁰ Une liste de 7 sanctuaires fut établie, comprenant des martyrs alides (adeptes de 'Ali, chi'ites) vénérés, des mystiques soufis et des hommes saints. Le point du départ du Circuit fut fixé au tombeau de Sayéda Nafissa, «chez qui Chafe'i se rendit en pèlerinage posthume»⁴¹.

Actuellement, il y a huit dates annuelles, en dehors du vendredi de chaque semaine, où les Égyptiens se rendent aux cimetières⁴². Les couches populaires demeurent toujours attachées à ces coutumes relativement abandonnées par la bourgeoisie qui se contente des *ziyarats* (visites) aux deux grandes fêtes. Mais outre les dates de visites admises, innombrables sont les *moulids* (commémorations de la date de la naissance) d'hommes et de femmes saintes enterrés dans les cimetières⁴³ donnant lieu à des manifestations spectaculaires de *zikh* (chants et danses religieuses). L'espace des nécropoles se transforme alors en une sorte de «fête foraine». À côté de la population venue de toutes les provinces du pays, campant entre les tombes, on trouve les marchands de nourritures, de friandises, de jouets pour les enfants, et aussi les manèges et les balançoires.

Mais si les *moulids* du Caire ne reproduisent pas dans les détails les rites de festivité pharaoniques, ceux du sud de l'Égypte étonnent par leur mimétisme. Rien qu'à voir la population de Luxor promener une barque à dos d'hommes en faveur d'Abou Hagag, un saint dont la mosquée se dresse encore au milieu du temple de Luxor, on croirait assister à la même

Femmes en visite au cimetière de Bab el-Nasr.



scène qui se déroulait jadis en l'honneur d'Amon⁴⁴.

Parmi les populations musulmanes contemporaines, les Égyptiens se particularisent donc par la régularité, la fréquence, de la fréquentation des cimetières, mais aussi par la longueur des séjours qu'ils passent auprès de leurs morts, et enfin par les mélanges des deux sexes au cours des visites. Comment ne pas y voir des survivances des pratiques de l'Égypte antique?

Lettres envoyées aux morts

Une des survivances les plus curieuses dans les pratiques et les croyances liées à la mort est les lettres envoyées aux morts. Une étude datant des années 70 menée auprès d'un échantillon d'intellectuels égyptiens⁴⁵ a mis en évidence la permanence de cette pratique millénaire partagée par 14% de l'intelligentsia du pays. Comme dans l'Égypte antique, on s'adresse à un proche parent mort pour lui exposer quelques difficultés et susciter son intervention. Ce recours à l'aide est plus important vis-à-vis d'un saint, d'un mort vénéré ou d'un prophète. Là, on n'hésite pas à faire valoir, auprès de Dieu, le droit testimonial du mort vénéré pour faire exaucer un vœu.

Les carnets de condoléances, qui occupent plusieurs pages dans les quotidiens égyptiens, débordent des petites lettres envoyées aux morts; sorte d'adieu funèbre, de regrets et de déchirement ressentis à la séparation, de vœux de bonheur dans l'au-delà. Les coptes font davantage preuve d'excès dans la manifestation de leurs chagrins et leur attachement aux traditions antiques.

Outre cette communication par correspondance, il existe de nombreuses façons d'entrer en contact avec les morts, tels le rêve, la *Istikhara*⁴⁶ (hiérognose) ou encore pendant les jours où ils sont sensés revenir dans leurs tombes : «Le visiteur communique avec le mort en saisissant de sa main droite (et en embrassant) le chahid ou témoin, cippe qui domine la tombe, et en prononçant le Salam sur lui...»⁴⁷.

La fondation funéraire devenue Waqf

On pourrait multiplier les exemples qui témoignent de la présence de l'Égypte ancienne dans un nombre considérable de coutumes et de

croyances funéraires. L'une d'entre elles mérite d'être soulignée. Il s'agit de la fondation funéraire devenue *waqf* ou *habous* dans le monde musulman et, par extension, propriété de mainmorte de l'Église catholique au moyen âge en Europe. L'origine de cette forme de propriété remonte aux pharaons, elle fut rendue indispensable par le culte funéraire.

Ce culte impliquait le renouvellement régulier des provisions alimentaires du défunt, supposé mener une vie normale dans sa tombe, avec des besoins égaux à ceux des vivants et des facultés apparemment identiques. S. Sauneron nous apprend que «les tombes préhistoriques montrent déjà que le défunt emportait avec lui, sous la terre, tout un garde-manger richement fourni»⁴⁸. Le renouvellement des provisions incombait aux héritiers directs et en particulier au fils aîné. À côté de cette obligation, il fallait assurer aussi l'alimentation du prêtre chargé de l'entretien de la tombe. Mais il s'était avéré que les ressources des vivants étaient incapables, sur le long terme, de remplir cette obligation. Les générations se succédaient et, par conséquent, les cultes se multipliaient. C'est à partir de ce moment qu'est née la fondation funéraire qui consistait à affecter au culte d'un défunt un domaine dont les revenus seraient alloués au culte funéraire. Ce privilège, d'abord réservé aux rois, seuls propriétaires du sol de l'Égypte, bénéficia dans un premier temps aux nobles et aux notables, puis s'étendit à toutes les classes à partir du Moyen Empire⁴⁹. «Aussi est-ce par des moyens personnels que chaque Égyptien tentera d'assurer, avant de mourir, son futur culte funéraire. Quand il le pouvait, il créait une petite fondation terrienne, sur laquelle il établissait un prêtre de Ka, dont la fonction était, grâce aux revenus de ce lopin, d'assurer le culte et l'offrande dans son tombeau. À l'Ancien Empire, on voit de semblables fondations qui font vivre des quantités de gens au service d'un seul mort. Mais il devint vite évident que le morcellement par héritage de la fondation initiale ne pouvait qu'amener le progressif abandon du service d'offrandes. On assiste donc, au Moyen Empire, à la mise en œuvre d'un nouveau système, aux termes duquel la fondation funéraire doit rester indivise et n'être transmise qu'à l'un des fils du

prêtre primitivement institué. Ces dispositions font l'objet d'un contrat passé entre le propriétaire du tombeau et son futur desservant...»⁵⁰

Ce système fut abandonné à la fin de l'époque pharaonique, les rituels des dernières époques montrent que les obligations des vivants vis-à-vis de leurs morts s'étaient réduites au versement d'une libation d'eau symbolique tous les dix jours et à la prononciation du nom des défunts «suffisante pour leur redonner, dans la tristesse de l'au-delà, quelques moments d'une pâle survie»⁵¹.

À partir du dixième siècle, sous les Fatimides, le système de la fondation funéraire fut réinstauré. L'objectif en fut d'assurer l'entretien des somptueuses tombes, mausolées et mosquées construites dans la cité des morts et dans celles des vivants. Par extension, il assura des revenus à vie aux héritiers désignés par le donateur, au personnel chargé de l'entretien de ces demeures posthumes, et pour les offrandes destinées aux pauvres et aux nécessiteux aux jours des fêtes. Les revenus de ces fondations offraient également de payer des prières posthumes pour l'âme des défunts par les psalmodistes du Coran. Ces pratiques furent condamnées par les *Mu'tazilistes*, indignés que les riches s'en paient des posthumes à l'exclusion des pauvres. Mais, en Islam, toutes les prières dédiées au mort dans sa tombe lui profitent, qu'elles soient effectuées par des *Muqrii* professionnels, par les parents du défunt ou même par un simple passant. Comme le souligne Louis Massignon à propos des tombes turques et indo-afganes, on peut y lire des inscriptions implorant tout passant : «Dis, pour mon âme, la Fatiha, l'adjuration de recours au Roi du jour de justice, et si tu le fais, nous obtiendrons tous les deux la paix»⁵². Des inscriptions de ce genre sont très nombreuses sur les tombes égyptiennes. Là encore, le rapprochement avec les appels des défunts de l'Égypte antique aux visiteurs de leurs tombes est tentant. On peut lire sur les inscriptions des formules telles que : «Ô vivants qui êtes sur terre, serviteurs mes pareils; ils seront dans la suite des dieux ceux qui diront : milliers de pains, de pots de bière, de bœufs, d'oiseaux, pour l'ami unique Pepieni»⁵³.

Les uns veulent éviter une deuxième mort dans la tombe en réclamant de la nourriture, les autres, un châtement dans l'au-delà, les formules ont changé, mais l'objectif est demeuré quasiment identique.

On retrouve le même souci de se racheter dans l'au-delà, ou plutôt «d'acheter sa place au paradis» chez les coptes, et dans toute la chrétienté d'obédience catholique, par l'intermédiaire des messes célébrées pour le repos de l'âme du défunt qui ont impliqué la création de fondations funéraires et l'obligation de donations pour l'Eglise.

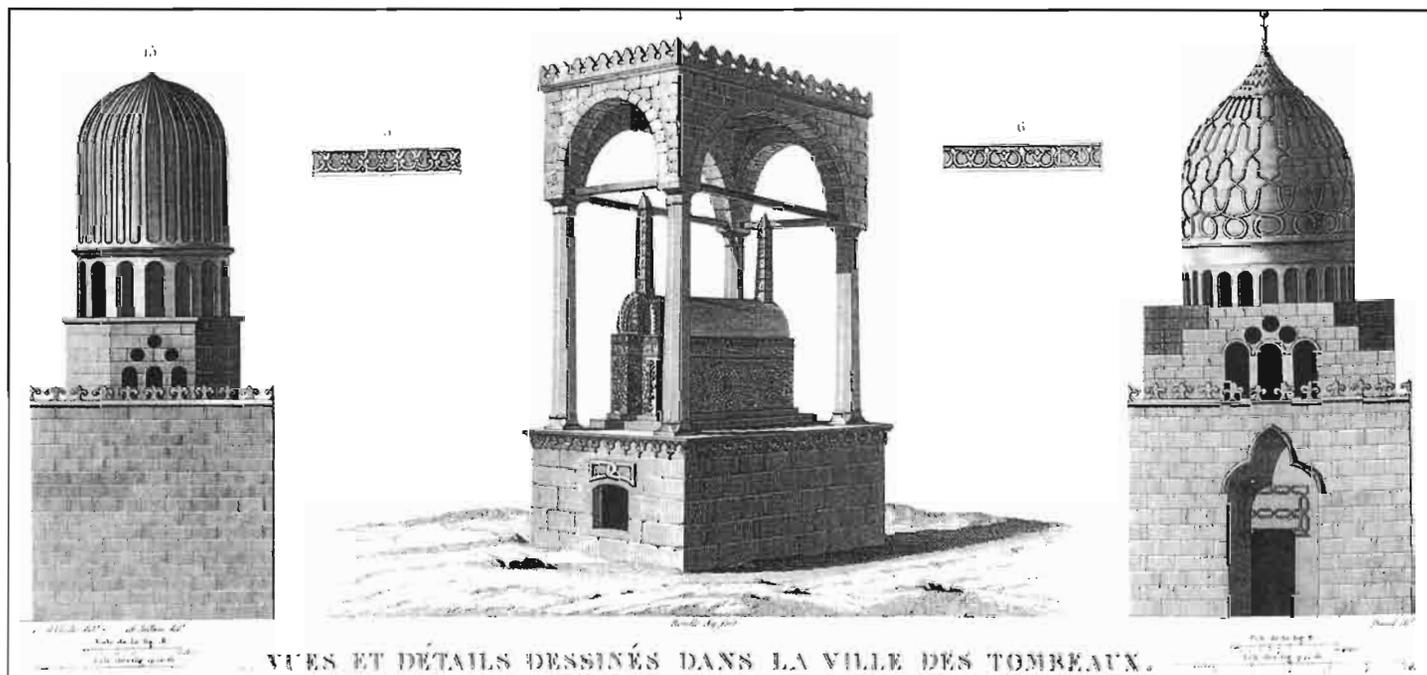
En Europe, à partir du XIII^e siècle, le testament qui existait dans le droit romain, comme acte civil, nous apprend M. Ragon, fut institutionnalisé par l'Eglise. Il devint un acte sacré et obligatoire, même pour les plus pauvres. Il «spécifie le nombre des messes à célébrer pour le repos de l'âme du défunt, messes tarifées et payées sur l'héritage. Au XI^e siècle, la noblesse se ruine aussi en donations pieuses destinées à racheter une vie qui ne l'était guère»⁵⁴.

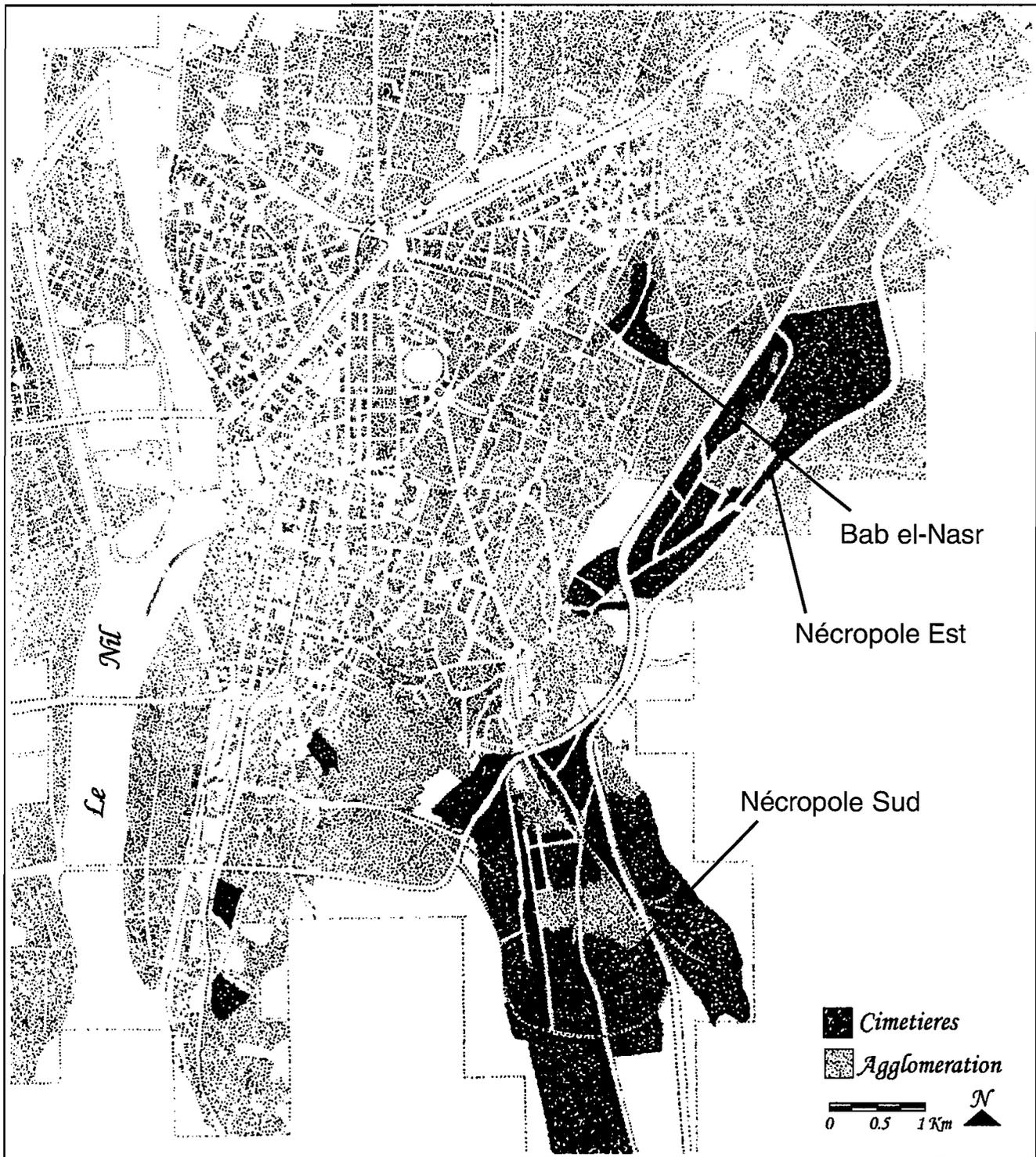
Le dénuement de l'être humain face au mystère de la mort, les inégalités et les injustices qui règnent sur terre, le chagrin de la séparation d'un être cher, l'ont poussé très tôt à créer un monde imaginaire idéal et à développer des rites et des croyances qui sont restés immuables. Nombre de coutumes funéraires, chrétiennes ou musulmanes ne sont que des ramifications, des transformations, voire la simple continuation des pratiques funéraires païennes. Les similitudes sont quelquefois frappantes entre certaines pratiques de l'Egypte antique et celles de l'Europe du moyen âge, ou encore, plus près de nous, les Grecs contemporains ou les Corses, tels que : les cortèges funèbres, les pleureuses, les libations sur les tombes, l'ensevelissement avec des objets précieux. Certes, l'on ne peut pas reconnaître dans ces pratiques des survivances de l'Egypte antique chez les autres peuples, mais face à un phénomène universel, les réactions furent semblables. Il existe bien évidemment des spécificités régionales et locales, des différences

dans l'évolution des mœurs et des coutumes à travers les siècles, des changements dans la conception même de la mort; elles ont entraîné, surtout dans les sociétés industrielles, une indifférence vis-à-vis de la mort ainsi qu'une extinction des croyances religieuses relatives à la vie posthume.

Cependant, l'espace de la mort, les nécropoles, les tombes et l'architecture funéraire font encore partie du paysage urbain de nos villes et continuent à bénéficier de soins considérables de la part des vivants. En Egypte, encore une fois, plus que partout ailleurs. Le gigantisme et la démesure des nécropoles et des complexes funéraires, la taille et la variété des tombeaux, double idéalisé de la maison des vivants, et, enfin, la plurifonctionnalité des cités des morts, en témoignent.

Source : Description de L'Egypte, Le Caire, Etat Moderne, vol. 1, pl. 65.





Plan de situation des cimetières.

*Fonds de plan, cadastre 1/1.000^e,
Le Caire, 1930, actualisé par les
auteurs.*

Notes

¹ *Dictionnaire de la Civilisation Egyptienne*, par Georges Posener, en collaboration avec S. Sauneron et J. Yoyotte, Paris, Hazan, 1989, p. 72.

² *Ibid.*, p. 9.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ S. 'Eweiss, *El-Kholoud fi al-torath al-thakafi al-masri* (L'éternité dans la culture Egyptienne), le Caire, Dar al-Ma'aréf, 1966, p. 103.

⁷ À côté de ces principes, le *Ka*, l'*Akh*, le *Ba*, qui s'unissent au corps pour former un être complet, la personnalité d'un Egyptien comportait encore plusieurs autres éléments tels l'ombre et le nom qui traduisent son essence intime. Cf. *Dictionnaire*, *op. cit.*, p. 10.

⁸ Cette cérémonie donnait ou redonnait à un être vivant le plein usage de l'organe par lequel chacun boit, mange et ordonne aux gens et aux choses — elle se pratiquait dans les salles d'embaumement sur les statues et les momies... le jour de funérailles donc après l'embaumement 70 jours après la mort. *Dictionnaire*, *op. cit.*, p. 208.

⁹ *Coran*, Sourat El Zomr 39 verset 42.

¹⁰ *Evangile*, Mathieu, 25 : 31-34, 41-46.

¹¹ *Coran*, XVIII, 17 — cité in L. Massignon, *La cité des morts au Caire, Qarafat - Darb El-Ahmar*, le Caire, Institut français d'archéologie orientale (IFAO), 1958, p. 38.

¹² *Ibid.* Voir aussi S. 'Eweiss, *op. cit.*, p. 103.

¹³ Dans un Hadith rapporté par Abi Hurayra, le prophète dit : «Lorsqu'un homme est enterré, arrivent deux anges, l'un de couleur bleu est Monkir et l'autre noir, c'est Nakir...». S. 'Eweiss, *op. cit.*, p. 102.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ L. Massignon, *op. cit.*, p. 46.

¹⁶ *Dictionnaire*, *op. cit.*, p. 73.

¹⁷ *Livre des morts des anciens Egyptiens*, par G. Kolpaktchy, 5^e édition, Paris, Mystiques et religions, Dervy Livres, 1983, p. 20.

¹⁸ Ibn El-Qayem — *Al Roh* (l'âme), le Caire, p. 115-117.

¹⁹ *Livre des morts*, *op. cit.*, p. 20.

²⁰ La double confession négative d'abord générale : «Je n'ai pas commis d'injustice contre les hommes, je n'ai pas maltraité les animaux... je n'ai pas blasphémé Dieu puis la seconde confession, en 42 articles, s'adresse successivement à chacun des 44 juges : Ô juge un tel, je n'ai vu personne, etc. Au pied de la balance se trouve la Dévorante qui attend le résultat de la pesée pour se jeter sur le défunt si le jugement lui est défavorable». *Dictionnaire*, *op. cit.*, p. 234.

²¹ *Dictionnaire*, *op. cit.*, p. 74.

²² Ramosé, dernier vizir d'Aménophis III et le premier du règne d'Akhnaton. Sur le mur du sud de sa tombe dans la nécropole de Thèbes sont peintes ses funérailles, belles et opulentes pleureuses et transport du mobilier funéraire. *Dictionnaire*, *op. cit.*, p. 243.

²³ *Dictionnaire*, *op. cit.*, p. 277.

²⁴ Volvic de Chabrol, «Essai sur les mœurs des habitants modernes de l'Egypte», dans *Description de l'Egypte : État moderne*, t. II-2, Paris, L'Imprimerie Royale, 1822, p. 361-578.

²⁵ S. 'Eweiss (S.), «Al-Kholoud fi hayat al-Masriyoun al-mo'assirin» (L'éternité dans la vie des Egyptiens contemporains), le Caire, Al-Hayâ al-'Ammâ lil Kétab, 1972, p. 80-81.

²⁶ *Livres des morts*, *op. cit.*, p. 13.

²⁷ «Lorsque l'homme est mort, son œuvre s'interrompt, sauf en trois choses : l'aumône perenne, la science dont les autres bénéficient, l'enfant pieux qui prie pour lui.» Hadith, cité in L. Massignon, *op. cit.*, p. 32.

²⁸ L. Massignon, *op. cit.*, p. 29.

²⁹ A. Amin, *Qamus al-'adat wal taqalid wal ta'abir al-misriyya* (Dictionnaire des mœurs et des traditions égyptiennes), Le Caire, 1953, p. 322.

³⁰ L. Massignon, *op. cit.*, p. 31.

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

³³ «Comme les anciens Egyptiens, les parents d'un défunt vont, à intervalles réguliers, rendre visite aux tombes, y brûler de l'encens, y faire des sacrifices et même y porter des victuailles...». *Dictionnaire*, *op. cit.*, p. 278.

³⁴ Michel Ragon, *L'Espace de la mort, essais sur l'architecture, la décoration et l'urbanisation funéraires*, Paris, Albin Michel, 1981, p. 65.

³⁵ L. Massignon, *op. cit.*, p. 29.

³⁶ Ibn Mohammed Ibn Hazm, *Al Malal wal Nahl XXX*.

³⁷ L. Massignon, *op. cit.*, p. 30.

³⁸ Selon L. Massignon, certains canonistes tels que Ibn Hadj ont stigmatisé ces sorties au clair de lune. En principe, les *rabbiat el-khudur* (les voilées dont on ne doit même pas voir l'ombre) ne doivent sortir que la nuit et escortées. Cf. L. Massignon, *op. cit.*, p. 31.

³⁹ *Ibid.*, p. 43.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Le premier vendredi de Muharram (calendrier musulman), à 'Ashura (nouvel an persan), au mois de Rajab, il y a trois dates différentes pour les Egyptiens : le premier pour la bourgeoisie, le 2^e pour les gens du Caire et de Boulaq, et le 3^e pour les paysans de Guizah et d'Imbaba, le *nisf cha'ban*, 13 et 14. Le dernier jour de cha'ban, le 'Id el-Sighir, fête de la fin du Ramadan avec repas composé de dattes et d'oranges, et le 'Id el-Kébir, fête du sacrifice avec égorgement du mouton et repas de riz avec viande et pain (*fatta*) qu'on partage avec les pauvres. *Ibid.*, p. 45.

⁴³ Seize moulids en faveur d'Imams, d'hommes et de femmes saintes sont mentionnés dans la liste commencées par Michel en 1900. Cf. Roland Michel, «An Egyptian Calendar (1900-1901)», Londres, 1900.

⁴⁴ *Dictionnaire*, *op. cit.*, p. 277.

⁴⁵ S. 'Eweiss, *op. cit.*, note 25, p. 19.

⁴⁶ L'*Istikhara* (hiéroglyphe) est canonique dans l'Islam; elle se substitue au spiritisme chez les chrétiens et les couches sociales aisées de la société. L'enquête menée par S. 'Eweiss sur un échantillon d'intellectuels Egyptiens a montré que 54,3% des enquêtés ont recours au spiritisme pour entrer en contact avec les morts et leur demander des faveurs tandis que 27,6% ont eu recours à l'*Istikhara*, en plongeant dans un rêve suite à la lecture de textes coraniques et des prières particulières. Cf. S. 'Eweiss, *op. cit.*, p. 154.

⁴⁷ L. Massignon, *op. cit.*, p. 46.

⁴⁸ *Dictionnaire*, *op. cit.*, p. 76.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.*

⁵² L. Massignon, *op. cit.*, p. 78.

⁵³ *Dictionnaire*, *op. cit.*, p. 78.

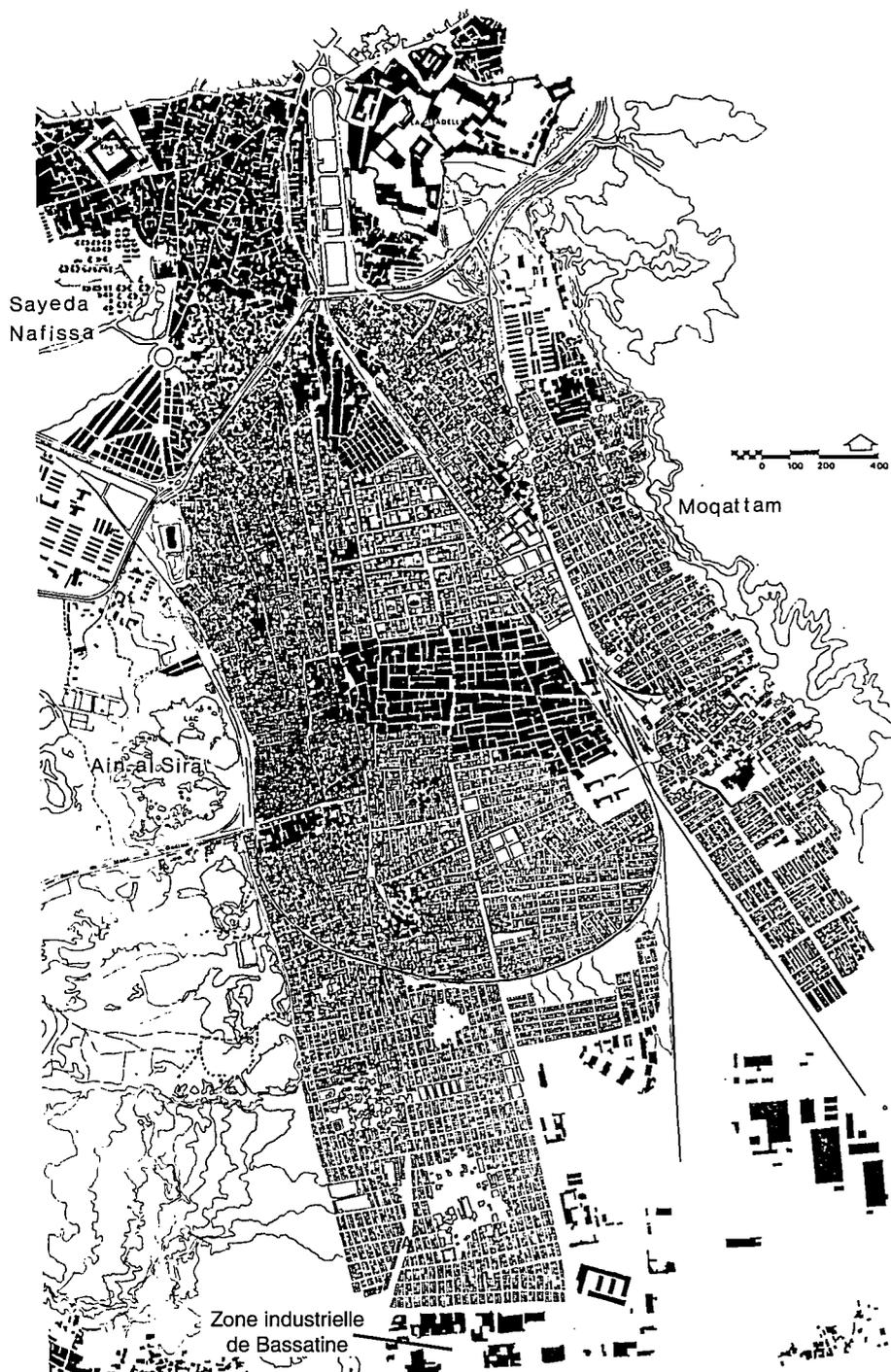
⁵⁴ *Ibid.*, p. 86.



Photo Lehnert and Landrock, début du XX^e siècle.

Le site primitif de la Nécropole Sud (photo Lehnert and Landrock, début du xx^e siècle).





La Qarafah', ou nécropole sud, n'a pas toujours été située au sud de l'agglomération. Quand le «Caire» n'était que Fostat², elle se trouvait au nord et à l'est de la ville, mais nous y reviendrons en suivant son développement historique.

Actuellement, sa surface est de 500 ha, mais au Moyen Âge, elle a pu en couvrir 1.500³; ses limites ont donc été très longtemps fluctuantes, mal définies. Elle a maintenant trouvé ses bornes : différents réseaux routiers l'enserrent, la traversent, la coupent, l'enjambent.

– A l'est, une frontière naturelle constituée par les falaises du Moqattam.

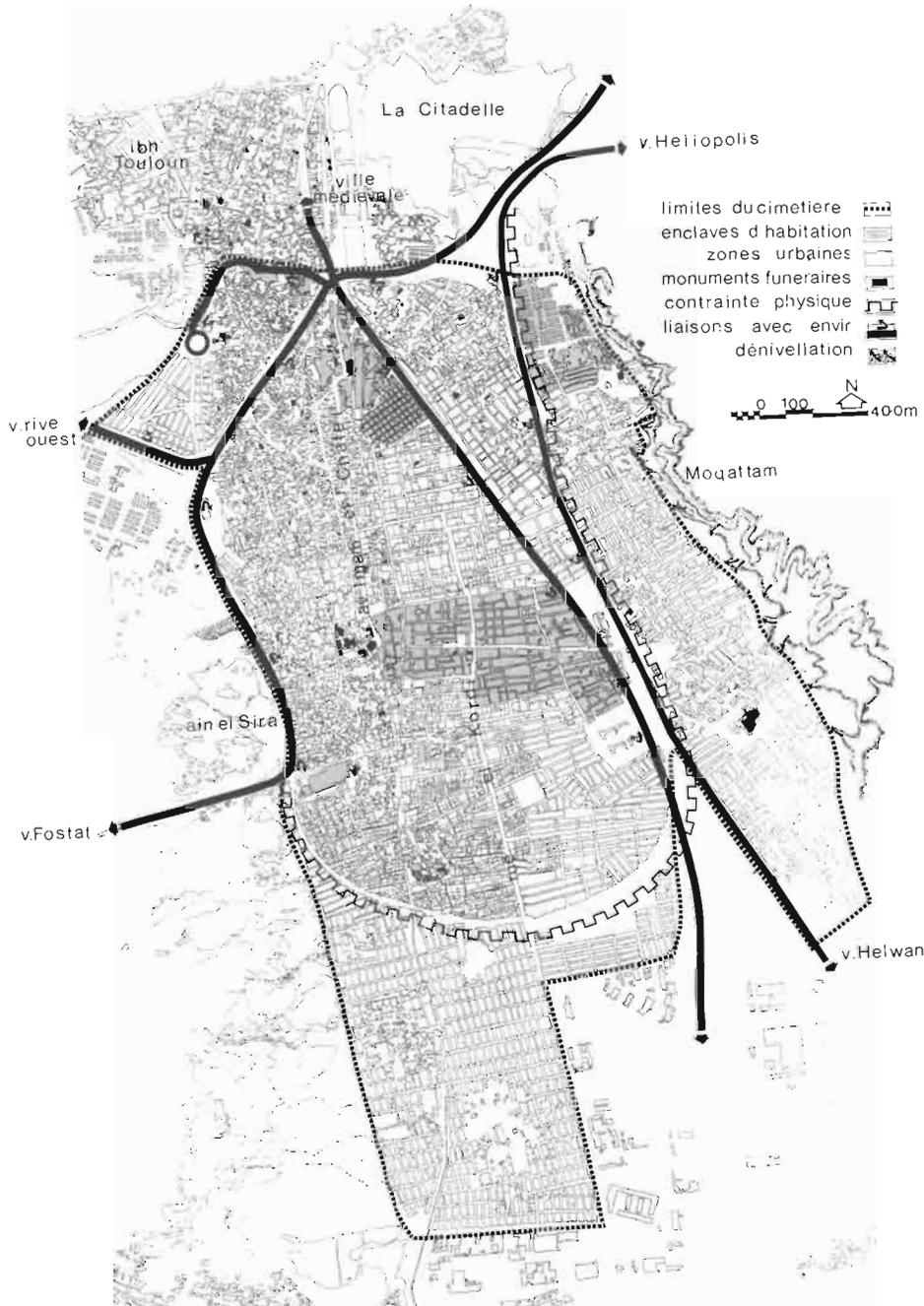
– A l'ouest, une zone humide, impropre aux inhumations, vaste *no mans land* partagé entre la source de Ain al-Sira devenu un lac de loisir, les terrains de la cavalerie militaire, et les excavations inondées d'eau, laissées par d'anciennes exploitations de carrières.

– Au sud, les usines de Bassatine forment une véritable barre d'arrêt à l'extension des cimetières.

– C'est dans sa limite nord ouest que ce cimetière a conservé son ultime point de contact avec la ville autour de la mosquée mausolée de Sayéda Nafissa qui donne aussi son nom à cette partie du cimetière. C'est le point le plus favorable à la découverte de ces lieux : partir de la mosquée de Ibn Touloun, la rue Al-Khalifa et ses mausolées, lieux toujours fréquentés quotidiennement par de nombreux pèlerins. Cette interpénétration entre mausolées et immeubles d'habitation donne une assez bonne image de la situation des siècles passés entre la ville du Caire et ses cimetières, tel que le chroniqueur Maqrizi pouvait la décrire : «Les constructions du Caire se touchèrent au point qu'ils devinrent un seul espace qui comprenait les jardins, les paysages, les palais et les maisons, les souks et les hôtels, les khans et les hamams, les rues, les ruelles, les voies, les chemins et les impasses, les mosquées et les zawyas, les rab's, les

Accès nord de la nécropole : en haut, la rue de l'Imam al-Chafé'i et à droite la porte de Qaitbey; en bas, le carrefour de la rue al-Mowasla et de la rue al Imam-al Chafé'i.





machhads, les écoles et les tombes. Ces constructions communiquent entre elles de la mosquée de Tebr à Bassatine al-Wazir et Birket al- Habach au sud, de la rive du Nil à l'ouest jusqu'au Moqattam à l'est»¹.

À cette époque, seul l'aqueduc alimentant la citadelle en eau du Nil rompait cet espace.

À la fin du XIX^e siècle, des lignes de chemin de fer desservant les carrières vont marquer fortement la nécropole sud.

– L'une, en décrivant une vaste courbe, va lier l'espace principal à la ville. Il porte le nom de l'Imam al-Chafe'i.

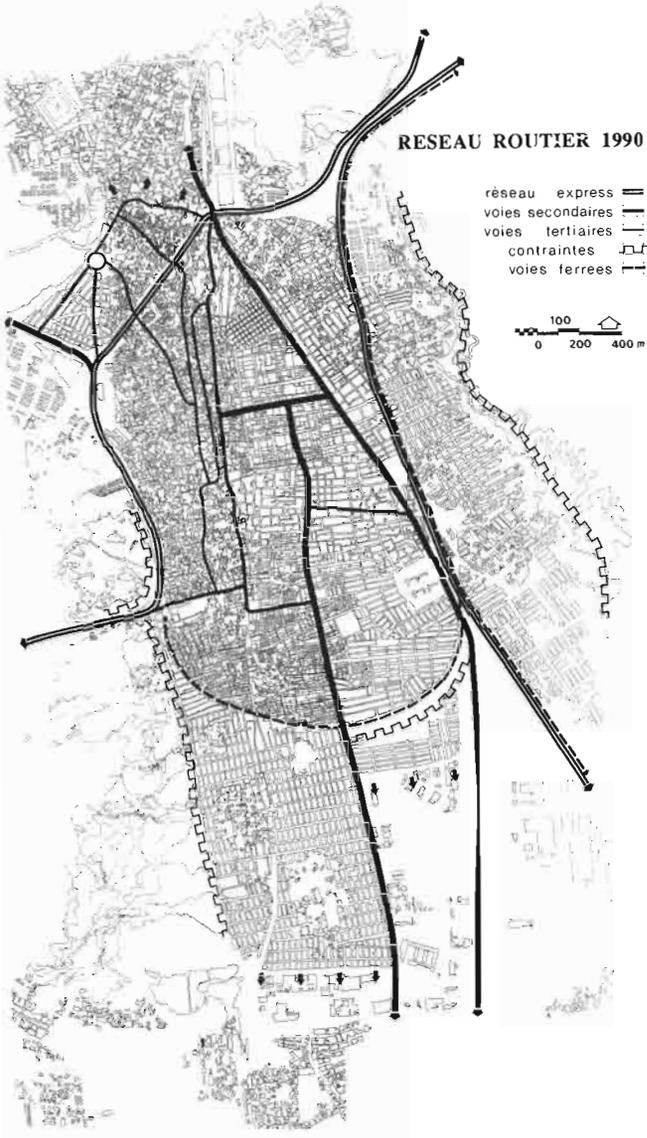
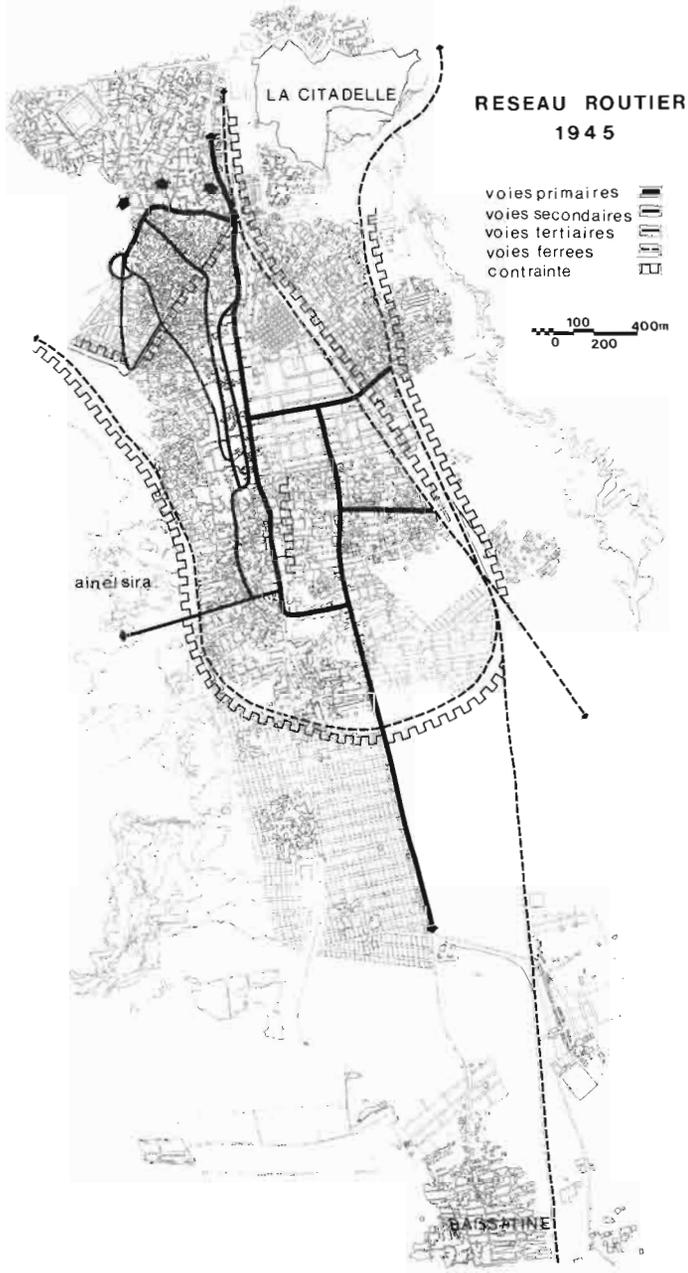
– Les deux autres lignes, à l'inverse, en suivant du nord au sud la bordure des plateaux qui s'étagent vers le Moqattam, vont délimiter et couper de l'ensemble deux autres espaces; l'un nommé cimetière des Mamelouks et l'autre Omar Ibn al-Fared.

Circulation

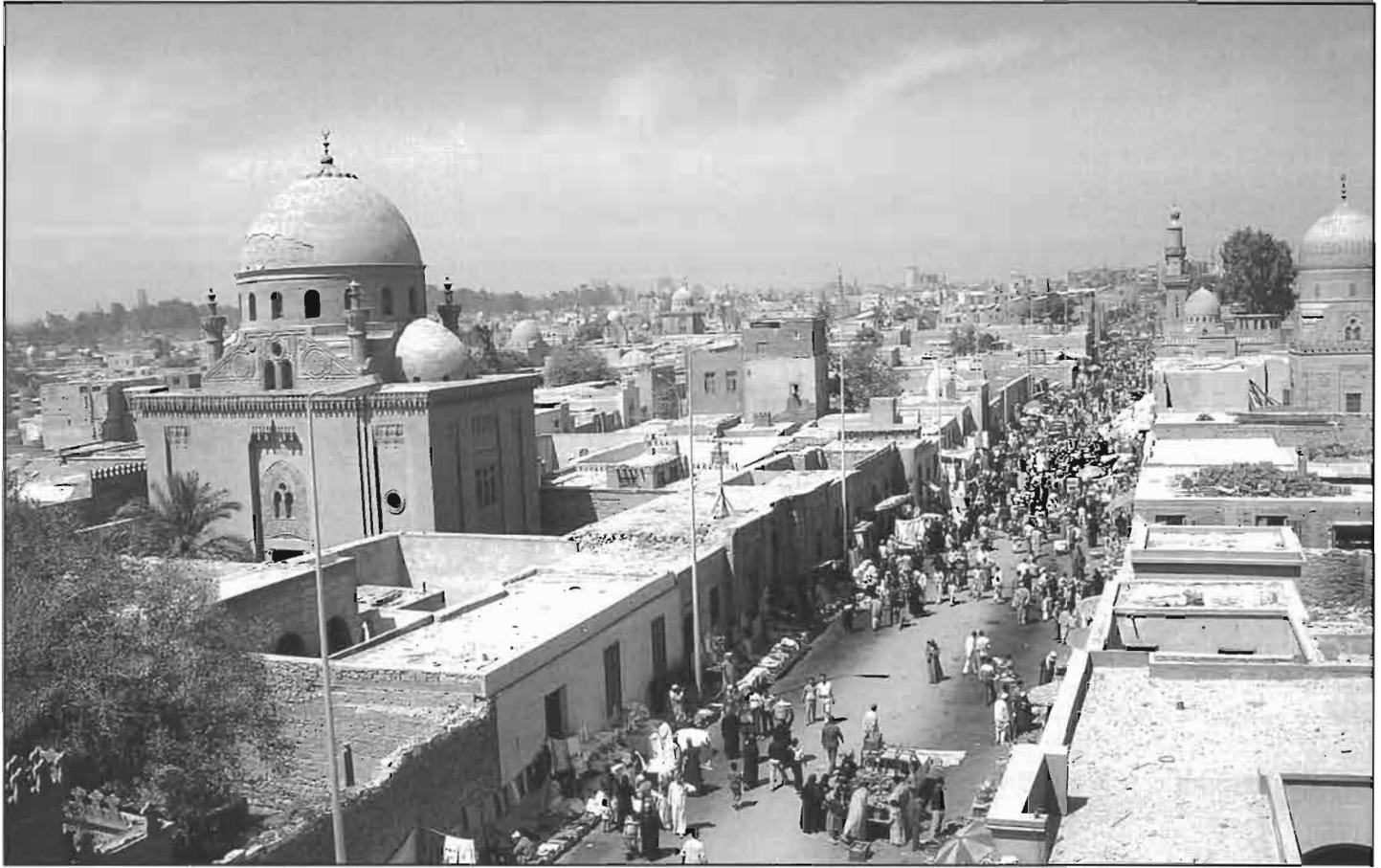
Les voies de circulation se sont développées dans une direction nord-sud, cheminement logique depuis que la ville est au nord, elles reliaient primitivement le centre urbain aux mausolées les plus vénérés. On en compte cinq, d'importance différente : celle que l'on considère comme principale, mais certainement pas la plus ancienne, est la voie de l'Imam al-Chafe'i. Elle commençait à l'une des portes du Caire, Bab al-Qarafah⁵ traversant sur 300 mètres deux anciens quartiers d'habitation, Arab Qoreich à l'est et Al-Qadréyah à l'ouest, puis on débouchait sur «El Khalaa» proprement dit, qui veut dire le vide, le désert, la solitude. Expression qui, depuis longtemps, n'a plus guère de sens. En 1910, cette voie fut élargie pour permettre le passage d'une nouvelle ligne de tramway partant de la citadelle et aboutissant au Mausolée de l'Imam al-Chafe'i, les autobus suivirent.

La deuxième voie importante, du point de vue fonctionnel et non historique, est la rue Al-Kordi qui fut aménagée en même

La Nécropole Sud, évolution du réseau de circulation, dessin G. El Kadi, fonds de plan SFS/IGN, France, 1978, actualisé par l'auteur.



Le marché aux puces de la rue de l'Imam al Chafeï, déplacé plus au sud à Bassatine. A gauche, tombe de Saïd Pacha Tanak (1881). Photo Galila El Kadi.



temps que le lotissement mentionné ci-dessus. Ces deux voies sont reliées entre elles par trois voies transversales toutes de formation récente. Notons enfin la rue Al-Qabr al-Tawil, qui fut par le passé très importante puisqu'elle reliait le mausolée de l'Imam à celui de Sayéda Nafissa. Depuis la construction du boulevard Salah Salem, elle a perdu cette fonction. En 1988, la situation s'inversa, un impressionnant réseau de voies rapides, autoroutes, voies en viaduc est venu enserrer voire traverser la nécropole et transforma ainsi les anciennes voies principales de circulation en voies secondaires. Au nord, la coupure avec la ville s'est opérée par le boulevard

Salah Salem lequel coupa aussi le cimetière de Sayéda Nafissa de l'ensemble de la Qarafah. À l'est, une voie large de 20 mètres a été tracée parallèlement à la voie ferrée devenue hors d'usage. Elle opéra une séparation importante avec le cimetière des Mamelouks, séparé lui-même de la frange est par une nouvelle autoroute de contournement ouverte à la circulation en 1986.

À l'ouest, une voie rapide de 50 mètres de large est venue longer la nécropole avant de se diriger vers le fleuve en passant au milieu des décombres du site de Fostat. Ces ouvrages routiers ont coupé la nécropole de la ville tout en délimitant définitive-

ment son espace. Ils n'en constituent pas moins un fort élément d'intégration. La Qarafah s'est extravertie, une quinzaine de lignes d'autobus la traversent quotidiennement, deux terminaux sont situés, l'un à la place de l'Imam et le deuxième plus à l'est dans la zone de Tonsi.

Une bonne partie de la nécropole méconnaît maintenant le silence et la solitude. L'imbrication avec les tombes, d'anciens îlots d'habitations et d'autres, plus récents, dans les espaces vacants, font de cette nécropole un espace animé, avec une circulation automobile importante. Cette animation atteint son paroxysme le vendredi, jour de visite et du marché. Mais déjà, la

veille, une activité intense s'y prépare. Aux premiers visiteurs se mêlent les marchands qui installent leurs étals pour la grande foire du lendemain. Le vendredi à midi, l'avenue de l'Imam pavoise. Une multitude de peuple, se faufile dans les rues latérales pour s'évaporer dans le lointain. Le trafic automobile est interrompu; les rues sont livrées aux piétons et aux éventaires. Ce grand souk à ciel ouvert installé entre deux rangées de tombes est l'un des plus importants marchés aux puces du Caire. Il s'étend sur près d'un kilomètre du nord au sud le long de l'avenue de l'Imam et aboutit à la place du même nom; des nébuleuses se forment dans les rues latérales. Au-delà et au sud de la mosquée-madrassa de l'Imam commence le marché des volailles, se succèdent ensuite, jusqu'à quelques mètres du mausolée de Sidi Oqba, des marchés plus spécialisés : de moutons, de veaux, de chameaux. Le marché des oiseaux et des pigeons, qui draine une foule de curieux et d'amateurs, est excentré par rapport à ce souk puisqu'il se tient le long de l'avenue Al-Mowasla. Rien ne rappelle la mort au milieu de cette foule, si ce n'est l'arrivée impromptue d'un convoi funèbre avec son cortège de pleureuses. Mais leurs cris s'évanouissent au milieu de ceux de la foule et des appels des marchands. En ce jour de foire et de fête, les morts sont des intrus, ils doivent participer discrètement à la vie des vivants.

Au coucher du soleil, l'avenue de l'Imam retrouve son calme, un calme relatif et précaire que vient perturber le passage des premiers autobus à l'aube et le crissement des voitures. Une autre foule, plus dispersée, formée de femmes, d'écoliers et d'hommes habitant dans l'énorme îlot d'habitation cernant le mausolée de l'Imam et dans les tombes environnantes, arrive en vagues successives et prend place aux stations des autobus. Un jour nouveau se lève sur cette cité de morts.

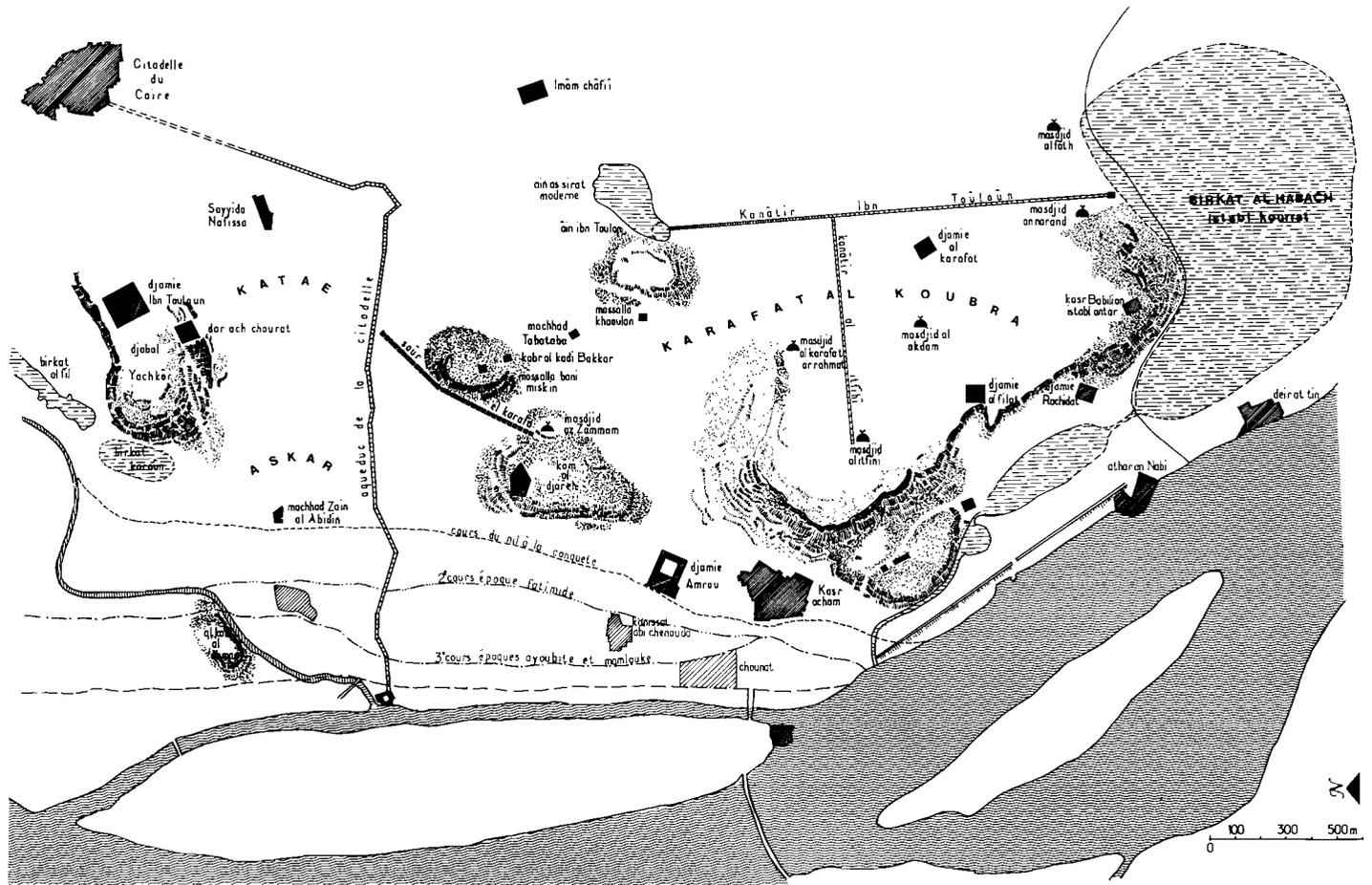
Le choix du site

Comme à Josaphat, la plaine qui longe le Moqattam a des vertus paradisiaques, les corps s'y conservent longtemps, les morts ressuscitent le mercredi, le jeudi et le vendredi saint⁶. On raconte que le chef des coptes confia la chose à 'Amr, que les hommes enterrés ici ressusciteront le jour du Jugement Dernier sans avoir de compte à rendre à Dieu. «Dieu fasse que je sois un de ces hommes», répondit Amr! et les Arabes détruisirent les tombes des coptes pour y placer les leurs⁷. La pointe nord-ouest, le djebel Yachkour, où s'élève la mosquée d'Ibn Touloun, avait aussi un renom de sainteté. Ne disait-on pas que Moïse s'y serait entretenu avec Dieu et l'aurait contemplé face à face; son fils Aharon s'y était consacré au culte de Dieu et y aurait été enterré⁸. Ce lieu avait la réputation d'exhausser les vœux. Ceux qui se rendaient là pour prier recevaient une «bénédiction spéciale», on y venait de très loin⁹. Tant de bonnes raisons devaient contribuer au succès de ces lieux pour l'établissement de cimetières, mais la géomorphologie et notamment la structure géologique des sols y sont certainement pour beaucoup. Un rappel en quelques mots : un fleuve, le Nil, une bande de terre alluviale, inondable mais cultivable, pleine d'eau donc favorable à la vie des hommes et, sans aucune transition, le désert de sable et de cailloux, difficile à vivre sans irrigation mais parfait pour la dessiccation des corps. Les Arabes musulmans, nouveaux arrivants, croyant depuis peu à la résurrection lors du «jugement» et à la reconstitution du corps charnel, ne pouvaient qu'être intéressés par la conservation de celui-ci dans son meilleur aspect. Leur première installation étant Fostat, il est donc naturel qu'ils situent leurs cimetières dans la zone désertique limitrophe¹⁰. L'espace qui nous occupe présentement.

Approche historique

Cette vaste zone désertique, donnée par la géographie, a permis une très grande liberté d'implantation, un éparpillement des cités funéraires. Chacune des dynasties, qui se succédaient à la tête de l'Égypte, venant de contrées lointaines et différentes, répugnèrent à vivre et à se faire inhumer là où la précédente avait vécu et s'était faite enterrer. Elles nous ont donc légué plusieurs foyers urbains et une importante quantité de fondations funéraires dont les mausolées sont les seuls éléments construits qui nous soient parvenus. Tout le tissu intermédiaire s'est constamment renouvelé, ce qui complique d'autant plus la compréhension d'un développement durant quatorze siècles.

Il semble bien que la première nécropole musulmane d'Égypte se soit développée comme un reflet de la première implantation que fut Fostat. Selon Kubiak, chaque tribu disposant de sa *khittat* (lotissement) dans la ville aurait constitué, dans le proche désert de l'Est, son propre quartier funéraire avec une mosquée et des tombes autour¹¹. On a pu déterminer qu'à l'emplacement du mausolée de l'Imam al-Chafé'i se trouvait le lieu où la *khittat* de Ahl al-Râya (les gens du drapeau) possédait son cimetière nommé *Maqabir Qoraych*, la tribu quoraichite étant la tribu méquoise dominante, celle du prophète Mohamed. Cette *khittat* formait le noyau central de la ville de Fostat¹². On nous rapporte aussi qu'en 740, la ville comprenait 20 *khittats* couvrant 800 ha, qu'elle allait de Birkat-al-Habach au sud, à Djebel Yachkour au nord, et du Nil à la source sulfureuse de Aïn al-Sira d'ouest en est. La nécropole s'étendait en parallèle à l'est sur 300 ha, séparée de la ville par un mur; sa limite est était quant à elle indéterminée¹³. En 750, les Abassides (750-1218) succèdent aux Omeyyades (661-750) à la tête de l'empire musulman naissant. Pour la ville, cela se traduit par un déplacement du centre du pouvoir vers le nord-est dans la nou-



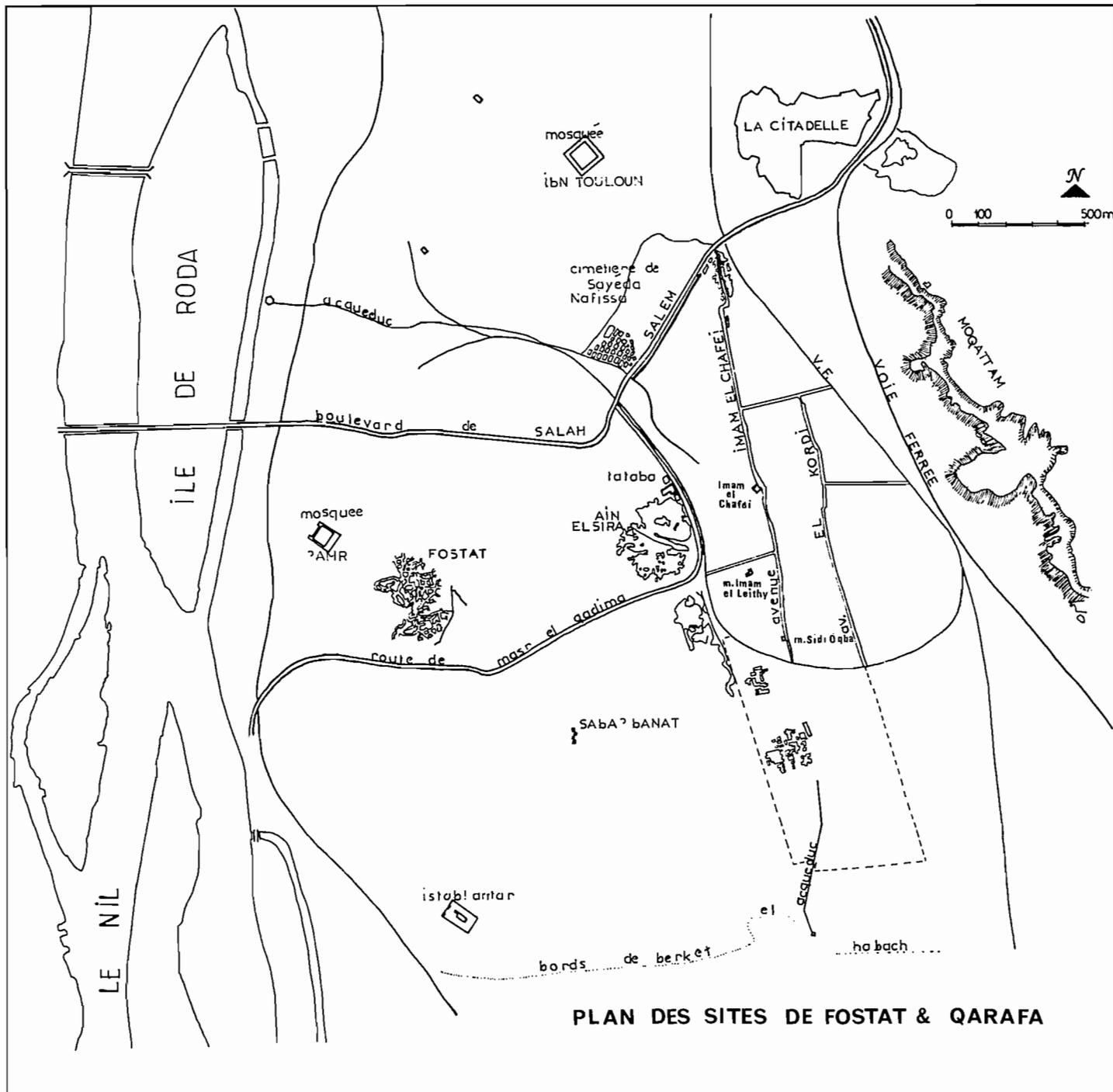
SITE DE KARAFAT D'APRES RAVASSE

velle fondation Al 'Askar. En 870, un nouveau déplacement s'opère, toujours dans la même direction, avec la construction d'une nouvelle résidence princière, Al-Qata'i (les concessions), espace d'environ 270 ha qui s'étend jusqu'à Birkat al-Fil au nord et, à l'est, au pied de l'éperon rocheux qui deviendra la citadelle ultérieurement. Pour cet établissement, des cimetières juifs et chrétiens furent rasés¹⁴. En limite sud, mais au nord de Bâb al-Qarafah, un nouveau cimetière va s'implanter, Ibn Touloun y fut probablement

inhumé¹⁵. Des descendants du Prophète émigrés d'Arabie ainsi que leurs enfants viendront y trouver le repos éternel¹⁶. À la veille de l'arrivée des Fatimides, selon Maqrizi, la Qarafah occupait un très vaste espace, allant de Birkat al-Habach au sud au pied de la citadelle au nord. Sa bordure est trouvait ses limites avec l'aqueduc d'Ibn Touloun (dont des restes subsistent encore), et pour limite ouest le mur de Fostat¹⁷. Sur l'apparence des tombes de l'époque, nous n'avons pas d'informations. Des coupoles devaient exception-

nellement coiffer les mausolées de certains saints ou dignitaires religieux¹⁸. Il semble bien qu'à cette époque, l'interdit religieux relatif à l'ostentation post-mortem fut rigoureusement respecté, ce qui ne sera plus le cas avec l'arrivée des Fatimides. Les Fatimides vont régner sur l'Égypte pendant deux siècles (969-1171) et fonder une nouvelle capitale au nord de Fostat — Qahira, à l'origine ville princière. Celle-ci deviendra progressivement une ville à part entière. Les princes fatimides vont renouer avec une habitude fort ancienne dans cette

Plan de Fostat et de Qarafah, d'après Kubiak (dessin G. El kadi).



région, celle de se faire construire de somptueuses demeures sépulcrales. Ils implantèrent celles-ci en divers lieux. D'abord dans la Qarafah dont c'est la fonction, mais aussi en bordure du chemin qui mène du Caire à Fostat dans ce que nous appellerons plus tard le cimetière de Sayéda Nafissa. Ce secteur devient un lieu de pèlerinage¹⁹. On y éleva trois sanctuaires destinés à accueillir les restes du Prophète et des deux premiers khalifes alides²⁰. Si ceux-ci n'y ont jamais été amenés, d'autres alides y furent inhumés, certains subsistent encore de nos jours²¹. Au nord de la nouvelle fondation, à l'extérieur de l'enceinte devant la porte de Bab el-Nasr, un autre cimetière portant ce même nom sera créé²². La falaise abrupte du Moqattam sera un «théâtre romantique» qui séduira quelques princes, notamment Al-Hakim, le khalife fatimide, pour y faire construire leurs tombeaux²³. Badr al-Djamali, le chef des armées fatimides, y placera sa mosquée sur un éperon avancé qui domine toute la plaine²⁴. En plein centre de la fondation fatimide à l'une des portes sud du grand palais, en place de ce qui est actuellement le Khan-khalili²⁵, existait un cimetière (Torbet al-Za'faran) avec une mosquée funéraire, où des khalifes fatimides avaient pris leurs dernières demeures. Il fut détruit par vengeance par les Ayoubides à leur avènement²⁶. Pas très loin de celui-ci, en bordure de l'enceinte ouest, mais toujours à l'intérieur, un autre petit cimetière survécut jusqu'au milieu du XX^e siècle : Al-Gorayeb. De ces deux siècles fatimides, peu de choses nous sont parvenues — si ce n'est quelques descriptions rapportées par les historiens. On rapporte que le khalife Al-'Amer (1101-1130) avait pris l'habitude de résider dans le palais de la Qarafah qu'avait fait construire Taghrîd, mère du khalife Al-'Aziz en 979. Il y avait adjoind une estrade pour les soufis qu'il regardait danser de sa fenêtre²⁷. Le palais se distinguait particulièrement par ses peintures

murales. Une de ces peintures représentait Joseph dans son puits, qui paraissait en dehors se tenir debout en relief²⁸. Ces princes se sont donc fait construire dans la Qarafah des demeures qui sont de véritables palais — *koussours* et *gawasseks* (palais et petits palais) — qu'ils utiliseront de leur vivant en tant que lieu de résidence temporaire²⁹. Ils y adjoignent des mosquées qui servent à l'enseignement du Coran, des *ribats*, sorte de fondation pieuse pour le secours des nécessiteux³⁰. Pour cela, ils vont devoir viabiliser ces lieux, notamment par le forage de puits et la réfection des aqueducs de l'époque toulounide³¹. Les quelques mausolées qui subsistent encore sont peu significatifs au regard de ces descriptions — il n'en demeure pas moins qu'ils sont les premiers vestiges de la naissance de deux processus de relations unissant cimetières et vivants, qui vont se perpétuer jusqu'à nos jours :

– le premier étant l'usage des cimetières en tant que lieux de villégiature;

– le deuxième étant la naissance de véritables noyaux urbains se formant autour de ces ensembles (palais, mosquées, fondations charitables), sujets qui seront abordés dans d'autres chapitres.

La fin des Fatimides, l'arrivée des Ayoubides marque de nouveau fortement l'agglomération. Troubles politiques, calamités³² jalonnent le dernier siècle du règne des Fatimides qui se termine par le fameux incendie de Fostat³³. Ces catastrophes seraient responsables, selon différentes sources historiques, de la ruine de Fostat, qui se scinde en deux tronçons après avoir été abandonnée par sa population³⁴.

Avec Maqrîzi, on a beaucoup attaché d'importance à cet incendie survenu en 1168, sept ans avant l'avènement de Salah al-Dine. A la lecture de Ibn Jubair (contemporain de l'événement) et surtout des études d'archéologues et d'historiens contemporains (Kubiak, Raymond), on peut,

semble-t-il, en réduire considérablement l'importance et en conclure avec André Raymond que si «Saladin décida en 1172 de construire le mur qui devait protéger le Caire, il engloba entièrement Fostat, ce qui aurait été assez peu compréhensible si la ville avait été ruinée et désertée par sa population»³⁵. Pour l'objet qui nous occupe, il semble toutefois certain qu'une partie de Fostat, abandonnée, fîsse partie, à cette époque, de la nécropole.

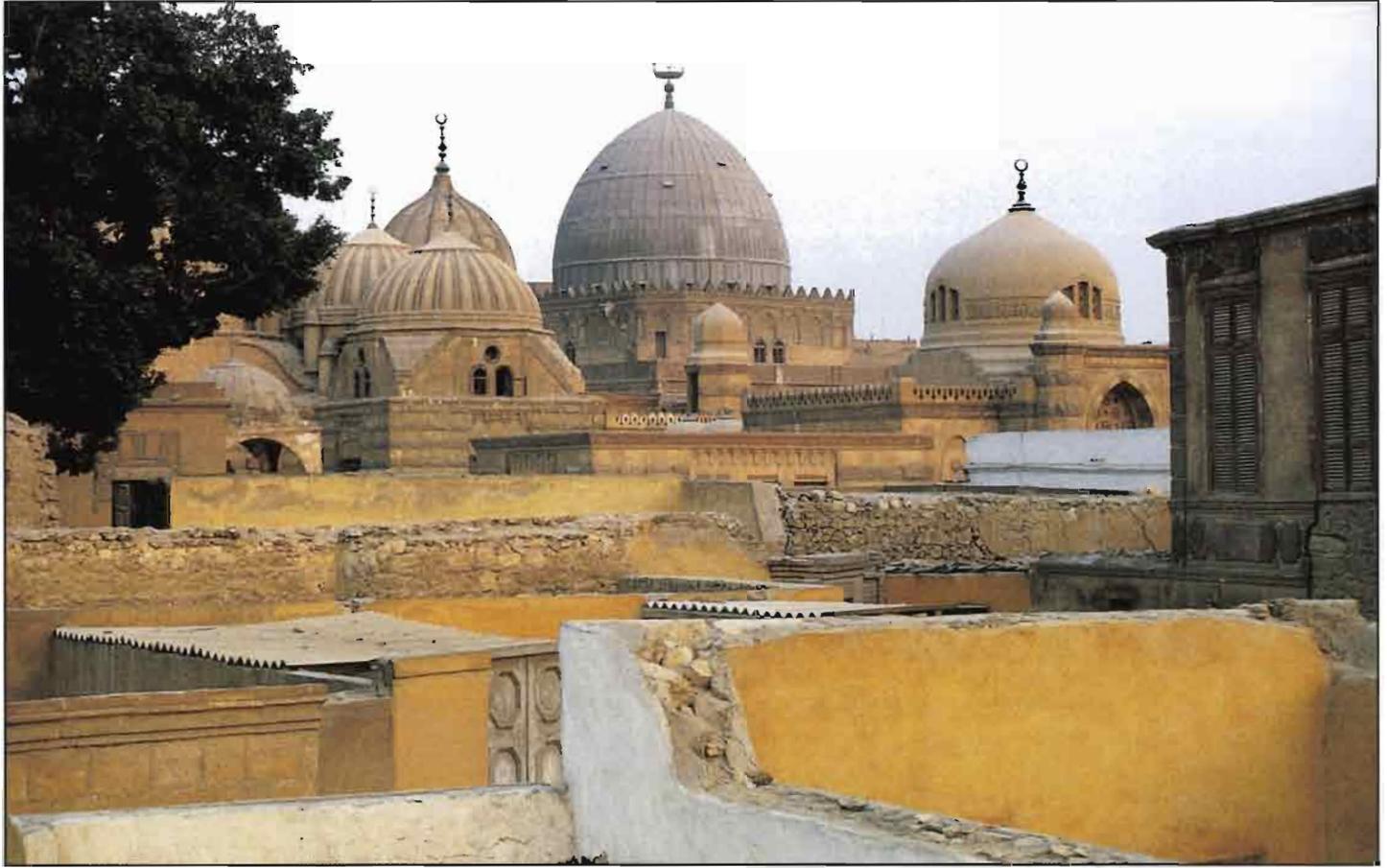
Il semble qu'en reflet de l'urbain, la Qarafah ait décliné à la fin du règne des Fatimides et qu'elle retrouva de nouveaux fastes avec les Ayoubides ascendants. On remarque la réfection de la mosquée et de la coupole de Sidi Oqba, un des compagnons du Prophète mort en Égypte en 677³⁶, mais surtout l'édification d'un imposant mausolée sur la tombe de l'Imam al-Chafe'i mort en 819. A celui-ci fut adjoind pour la première fois une *madrassa* (école théologique), une *khan-qua* (couvent soufi) et une *zawya* (sanctuaire culturel).

Les princes ayoubides souhaitant bénéficier de la bénédiction accordée par l'Imam se firent construire des tombes dans le voisinage, somptueuses semble-t-il³⁷. A tel point que l'on parlera d'une nouvelle Qarafah — plus petite (Qarafah al-Soghra), en opposition au vaste ensemble funéraire que constituait la nécropole «sud». Mais qui devient en fait un centre rénové de l'ancienne nécropole appelée dorénavant la «Qarafah al-Kobra». Al Malik al-Kamel (1218-1238), un des successeurs de Salah al-Dine (1137-1193), fait construire la coupole qui coiffe le mausolée de l'Imam al-Chafe'i en 1221. La réfection de l'aqueduc d'Ibn Touloun en assura l'alimentation en eau potable³⁸. Visitant le Caire en 1217, le voyageur Ibn Jubair passe la nuit dans la Qarafah qu'il qualifia «d'une des merveilles du monde peuplée de tombes de prophètes et de ceux de leurs compagnons de luttes, de soufis et des walis, dans l'ensemble, c'est une suc-



La mosquée de Sidi Oqba et le rab' attenant.

Les coupoles du Hoche al-Bacha et, en arrière, plan la coupole du mausolée de l'imam al-Chafe'i.



cession de jardins parsemée de curieuses constructions...»³⁹. Décrivant ensuite la Qarafah al-Kobra, il note qu'il s'agit d'un vaste espace s'étendant à perte de vue, où les tombes des premiers conquérants apparaissent à peine en surface. Un autre voyageur, Ibn Saïd al-Maghrabi, nous légua ce témoignage après avoir passé plusieurs nuits à Qarafah : «Elle renferme de nombreuses maisons des notables de Fostat et de Kahira ainsi que des tombes surmontées par des constructions assez bien entretenues. Mais la plus impressionnante est la magnifique coupole du tombeau de l'Imam al-Chafe'i...»⁴⁰.

Salih Ayoub est le dernier de la dynastie (1240-1249), c'est lui qui instaure le mamelouka en Egypte⁴¹.

L'impulsion «urbanistique» a été donnée par les Ayoubides pour les siècles qui vont suivre. Malheureusement, peu de leurs constructions civiles et religieuses subsistent. Leurs successeurs, les Mamelouks, par contre, nous ont laissé l'œuvre architecturale la plus considérable de ces quinze derniers siècles. Ces nouveaux souverains, pour beaucoup d'entre eux, vont se faire enterrer en ville. A cette fin, ils se feront bâtir une mosquée. Ainsi, toutes les mosquées mamelouk sont des mosquées

funéraires. Concernant la nécropole sud, ils vont implanter vers 1290 un nouveau quartier funéraire à l'est de celle-ci, dans un espace vacant qui servait de champs de courses hippiques et de tirs⁴². Au cours des premières décennies du régime, la Qarafah n'abrita que deux sépultures de sultans⁴³ qui prirent place dans le quartier d'el Maragah à proximité des mausolées fatimides. Pour les fondations pieuses, les historiens ne font référence qu'à la *zawya* Adawiya, appelée aussi *zawya* Quadréya, élevée en 1299 en l'honneur d'un saint appelé Cheikh Zein al-Dine Youssef⁴⁴. L'ensemble attira de nombreux pèlerins

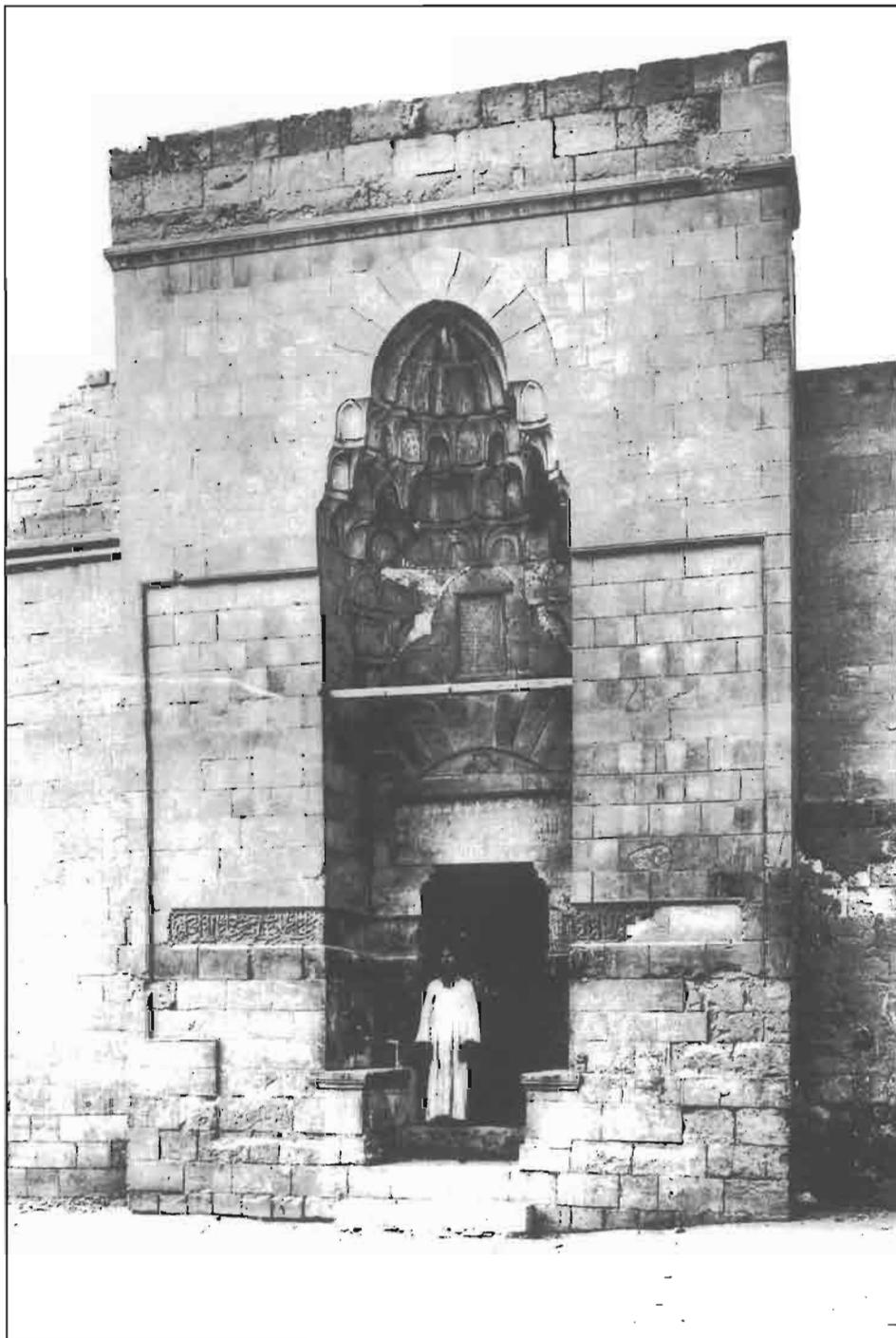
puis une population permanente. Ce noyau urbain moyennâgeux existe encore de nos jours autour de la mosquée el Qadréya proche de Bâb al-Qarafah.

Entre 1293 et 1340, règne du sultan Al Nasser Qalaoun, le Caire se construit et s'étend. Les espaces restés libres entre le sanctuaire de l'Imam al-Chafe'i et Bab al-Qarafah s'emplissent d'importants complexes funéraires⁴⁵. De «Soghra» la Qarafah redevient «kobra». On nous rapporte qu'à cette époque, elle couvrait 1.500 ha, de Bâb al-Qarafah à Birket al-Habach et de l'ancien mur de Fostat au Moqattam. Un témoin de l'époque, el Qalqachandi, parle de sa splendeur retrouvée :

«Elle comprend des édifices monumentaux, des palais magnifiques qui enchantent le regard et remplissent l'âme de bonheur. C'est une grande ville par ses djamis, ses zawyas, ses ribats et ses khankhas, mais elle est peu peuplée.»⁴⁶

La Qarafah semble alors avoir atteint son apogée, par la taille et la magnificence.

La deuxième moitié du XIV^e siècle s'ouvre avec une catastrophe démographique, la peste noire de 1348-49, qui fit disparaître selon toute vraisemblance le tiers de la population cairote⁴⁷. Paradoxalement, ces 100.000 morts ne semblent pas avoir laissé beaucoup de traces dans l'objet qui nous occupe. Cette période de cataclysme n'a pas non plus engendré une architecture funéraire et religieuse spécifique telle qu'on l'a produite à la même époque pour les mêmes circonstances en Europe. On peut pourtant s'interroger sur la relation entre la mort environnante et la construction de la mosquée mausolée du Sultan Hassan édifée entre 1356 et 61; ici rien au premier abord n'évoque la mort, la crainte de celle-ci — le repentir — la rédemption nécessaire. Pourtant, cette muraille, haute comme une falaise, déterminant un espace clos, conçu comme une forteresse, une île, plantée sur une partie haute de la ville, faite pour abriter 400 personnes⁴⁸, œuvre



unique de toute l'histoire architecturale de cette ville, nous apparaît *a posteriori* comme tout à fait à la mesure de la crise qui allait toucher l'Égypte. En effet, durant un siècle et demi, on a pu répertorier 16 épidémies de peste, de 1348 à 1513 — qui feront à chaque fois des milliers de victimes⁴⁹. Paradoxalement, c'est cette époque qui va nous léguer le plus important patrimoine de mosquées, celles que nous admirons encore aujourd'hui. Une floraison de mosquées funéraires va voir le jour entre la Bab Zeweila et la citadelle pendant cette fin de xv^e siècle. Puis les mamelouks circassiens fonderont une nouvelle nécropole à l'est de la ville qui détrônera en un siècle (tout le xv^e siècle) de constructions fastueuses la vieille Qarafah.

Cette forte régression démographique eut de lourdes conséquences sur l'économie du pays, accompagnée d'une instabilité politique permanente. La fin du xv^e siècle vit le Caire se faire déposséder de son hégémonie de plaque tournante du commerce entre Orient et Occident par la découverte de la route du Cap de Bonne Espérance — tous phénomènes qui devaient concourir à la chute du pouvoir mamelouk et à la mise sous tutelle de l'Égypte par les Ottomans. La ville des morts va évidemment pâtir de cette situation. La fin de l'époque mamelouk fut marquée par le détournement des revenus des *waqf* destinés à entretenir les complexes funéraires des émirs et des sultans⁵⁰. La peste aurait amené les autorités à promulguer en 1459 un décret interdisant l'habitat dans les cimetières⁵¹. Cette absence de surveillance laissa la place aux pilliers qui, de chercheurs de trésors, devinrent surtout marchands de pierre en réemploi⁵². Seuls les lieux de pèlerinage furent épargnés. La mort ayant fait de la place en ville, on y réintroduit de petits cimetières intra-muros, on dit même que les cairotes prirent l'habitude d'enterrer leurs morts dans leurs maisons⁵³. La Qarafah se trouve

donc en phase de décroissance. Pendant les deux siècles et demi d'occupation turque, elle ne reçoit plus les fastueuses sépultures comme aux époques précédentes. Les gouverneurs (*walis*) qui avaient titre de pachas avaient de telles difficultés financières qu'une grande majorité d'entre eux finissait son règne en prison ou assigné à résidence⁵⁴. Sur les 110 pachas qui se sont succédé à la tête de l'administration de l'Égypte entre 1517 et 1798, 27 seulement ont laissé une trace de leur règne précaire dans la capitale : mosquées, mausolées ou *sabils*⁵⁵. Parmi ces édifices, on en trouve six dans la Qarafah⁵⁶. Quant aux mamelouks, qui administraient encore les provinces et partageaient ainsi le pouvoir avec les pachas, ils jouissaient d'une grande prospérité financière grâce à l'accaparement de l'impôt foncier et leur mainmise sur une partie importante du fermage urbain⁵⁷. Ceci leur permit de jouer le rôle de mécènes dans le domaine architectural⁵⁸. Mais là non plus la Qarafah n'en fut pas la bénéficiaire. Sur les 58 édifices construits au Caire aux xvi^e et xvii^e siècles, on n'en trouve que trois dans la Qarafah⁵⁹. Malgré tout, une grande attention fut accordée à l'entretien et à la restauration des édifices religieux existants, particulièrement les *zawyas*, les mausolées des hommes saints et les couvents des soufis. Au xvii^e siècle encore, la Qarafah était considérée par de nombreux voyageurs étrangers comme étant la cinquième ou la quatrième ville du Caire venant après Fostat, le Caire fatimide et Boulaq. Après avoir décrit les quatre villes composant la capitale de l'Égypte en 1611, voilà ce que Georges Sandys nous dit de la Qarafah : «... La cinquième et la dernière est la grande ville de Caraffar, tournée vers le sud, et s'étendant sur plusieurs mille en direction de la Mer Rouge»⁶⁰.

A la même époque, le hollandais Jean Sommer constata que la surface de la Qarafah avait diminué, et qu'elle n'était pas «si grande ni si peuplée que le Caire

nouveau» et qu'elle avait plus de sept lieues de tour à l'époque mamelouk⁶¹.

En 1798, l'Expédition Française mit fin à l'occupation turque et, pour des raisons d'hygiène, aux inhumations à l'intérieur des villes⁶². Les cimetières intra-muros furent rasés (la réalisation de cette injonction ne fut achevée qu'au milieu du xix^e siècle) et leurs ossements transférés dans la mosquée El-Ezam où ils y sont encore⁶³. Jomard, membre de l'expédition, nous livre sa description de la Qarafah et des autres cimetières de cette époque : «Il y a au Caire deux villes des tombeaux, celle du midi et celle du levant. Leur étendue équivalait au quart de la ville du Caire. La première commence aux tombeaux de l'Imam Chafe'i et s'étend fort loin sur le chemin de Bassatine : leur longueur est d'une lieue, c'est plus de la moitié du Caire. Le dôme du mausolée de Chafe'i est l'ouvrage de Malik al-kamel, qui y fit conduire les eaux de birket El-Habach, ancien étang situé dans le vieux Caire et le château. Auprès de Tourab al-Imam sont les tombeaux de Qarafah, et plus loin, ceux appelés Tourab Al-Seyedeh Om Quasem. La plupart sont remarquables par une grande magnificence, le marbre, l'or et les couleurs brillantes y sont prodigués : six planches de l'ouvrage ont été consacrées à les présenter, en jetant un coup d'œil sur ces gravures, le lecteur se formera une idée de leur richesse. Un des plus beaux est celui d'Aly bey. De grandes enceintes sont particulièrement réservées pour les familles opulentes, la famille Cherqaouy possède une des enceintes principales. Celles-ci sont fermées par des portes roulant sur leurs gonds. Indépendamment de sculptures en marbre et recouvertes d'or, les tombes sont encore enrichies de fleurs et de feuillage sculptés, revêtus d'or et de couleur rouge, verte et jaune; les colonnes et les cippes sont chargés d'inscription arabes, sculptées de la même manière, enfin l'intérieur des coupoles est orné de caissons sculptés en

relief. Au levant du Caire est l'autre ville des tombeaux connue sous le nom de Tourab Qayed-bey, dont l'étendue est d'une lieue; elle va rejoindre le Qoubbeh, ces tombeaux ne sont ni moins magnifiques ni moins importants pour le luxe de l'architecture que ceux de Qarafah. On distingue encore en dehors du Caire les tombeaux de Bab el-Wazir, près de la porte de ce nom, les tombeaux d'El-Gorayeb, ceux de Bab el-Nasr au levant et du côté du couchant, les tombeaux de Qased, près de la porte du même nom. A l'intérieur même de la ville, on rencontre encore plusieurs cimetières; savoir : Tourab Gami'i al-Ahmar, Torab al-Roueyy et Tourab al-Ezbekyeh près de la place de ce nom, sans parler de plusieurs autres de peu d'importance. On compte treize grands tombeaux ou cimetières publics sans parler de plusieurs *madfans*. Entre ces milliers de tombes et d'enceintes, il y a des sortes de rues où l'on peut s'asseoir. L'usage est de visiter les tombeaux chaque vendredi, au lever de l'aurore. On y plante des fleurs, on y répand des plantes aroma-

tiques. Les femmes et les enfants s'y rendent avec les hommes; la foule des visiteurs est immense et annonce au loin l'emplacement de ces Nécropoles. C'est un spectacle à la fois religieux et pompeux, qu'il faut avoir vu plusieurs fois pour s'en faire une juste idée.»⁶⁴

De l'impulsion de Mohamed Ali (1805-1848) aux réalisations d'Ismaïl (1879-1830), le Caire va, au xix^e siècle, tenter de se «moderniser», de rationaliser son développement urbain. Dans cette perspective, le pouvoir essaiera de limiter les fonctions de la Qarafah aux seules inhumations et pratiques religieuses liées à la mort. D'autre part, des mesures économiques tels que l'imposition des biens *waqf* familiaux⁶⁵ réduiront le nombre déjà restreint des gardiens de tombes. De plus, la modernisation de l'enseignement enlèveront aux mosquées et *madrassas* des cimetières leurs fonctions éducatives. Face à cela, Mohamed Ali se fit construire, non loin de la tombe de l'Imam Chafe'i, un mausolée somptueux flanqué de cinq coupes et comparé par Fromentin à la

«Chapelle Saint-Denis»⁶⁶. La description de Gérard de Nerval en est saisissante : «Ce cimetière consacré aux seuls enfants de la famille souveraine a l'air d'être celui d'une ville. Il y a là plus de soixante tombes, grandes et petites, neuves pour la plupart, et composées de cippes de marbre blanc. Chacun de ces cippes est surmonté soit d'un turban soit d'une coiffure de femme, ce qui donne à toutes les tombes turques un caractère de réalité funèbre; il semble que l'on marche à travers une foule pétrifiée. Les plus importants de ces tombeaux sont drapés de riches étoffes et portent des tapis de soie et de cachemire.»⁶⁷

La cour et la bourgeoisie en ayant les moyens imitèrent leur souverain, ce qui nous vaut de pouvoir encore contempler les fastueuses demeures funéraires. Cet intérêt des habitants du Caire pour leurs dernières demeures dure depuis quatorze siècles, ils n'ont perçu l'obstacle qu'elles représentaient pour le développement de leur ville que depuis quelques décennies, mais c'est pour un autre chapitre.



Plan du Caire et de ses environs, 1825 (Pascal Coste), planche LXVI Architecture Arabe ou monument du Caire dessinés et mesurés pendant les années 1820, 1821 et 1822, Paris, 1827, 66 planches.



Espace I, Sayéda nafissa, plan de situation (dessin Yacoub L. et Héba), plan cadastral, Le Caire, 1930, actualisé par les auteurs.

Analyse de l'espace

Pour appréhender l'espace de la Qarafah, nous l'avons divisé en cinq parties subdivisées à leurs tour en sous-espaces et sous-secteurs. Ce découpage n'a qu'une fonction pratique, il résulte du tracé des routes actuelles. Même si certaines d'entre elles ont pu se superposer en partie à des voies anciennes. Il ne correspond donc en rien à une périodisation de son développement.

Espace I

Cimetière de Sayéda Nafissa

Le secteur nord-ouest de la nécropole est coupé de la Qarafah par le boulevard Salah Salem depuis les années cinquante. Il est venu longer l'aqueduc d'Ibn Touloun qui, lui aussi, coupait le cimetière, mais d'une manière plus douce. Ses nombreuses arcades permettaient le passage. Plusieurs chemins menant à l'Imam Chafé'i passaient par là. Depuis la création de cette voie rapide, toutes traversées est devenue impossible.

C'est un trapèze de 750 m par 300 m, au relief assez mouvementé dont la partie la plus récente, environ le quart de l'espace au sud-ouest, possède des voies tracées par des géomètres, au début du siècle. Géométrie assez souple, dans le tracé des voies et des parcelles, de surfaces très diverses. Il semble bien qu'on ait pu acquérir une surface de terrain selon ses besoins et ses moyens. Toutes ces parcelles sont encloses de murs. Sur presque toutes, des pavillons ont été construits avec les habituelles variations de construction que nous étudierons par ailleurs. A noter une remarquable tombe dont la façade est très inspirée par l'antiquité pharaonique. Le reste de l'espace est couvert de tombes beaucoup plus modestes, seulement constituées de stèles doubles. Certaines sont encloses et couvertes de modestes kiosques en bois, de quelques mètres carrés. Quelques murs en pierres déterminent des parcelles, mais le tout



s'est fait sans aucun plan d'ensemble préalable. Il résulte un grand désordre. Si cet espace, comme nous le verrons, sert de nécropole depuis plus d'un millénaire, les tombes qui s'offrent à notre regard n'ont guère plus d'un siècle, pour les plus anciennes! Le seul noyau historique existant est formé par trois tombes, la plus célèbre est la mosquée mausolée de Sayéda

Nafissa, noble hassanide qui vécut au Caire dans une retraite sévère et qui semble avoir été une source de grâce pour les malheureux. Ayant senti l'approche de sa mort, elle se mit à creuser sa tombe de ses propres mains dans sa chambre à coucher et y fut enterrée selon ses propres vœux en 808⁶⁸. La sépulture originelle datant de l'époque fatimide fut démolie et reconstru-

A gauche, la mosquée de Sayéda Nafissa, à droite, le mausolée des khalifes Abasside.

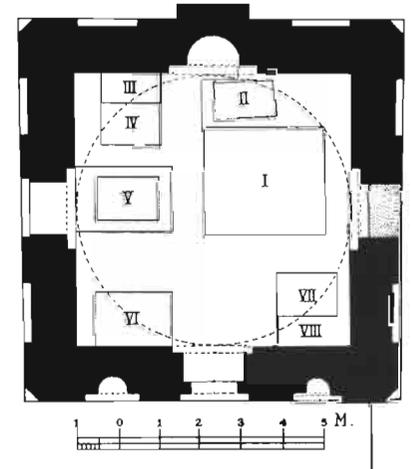
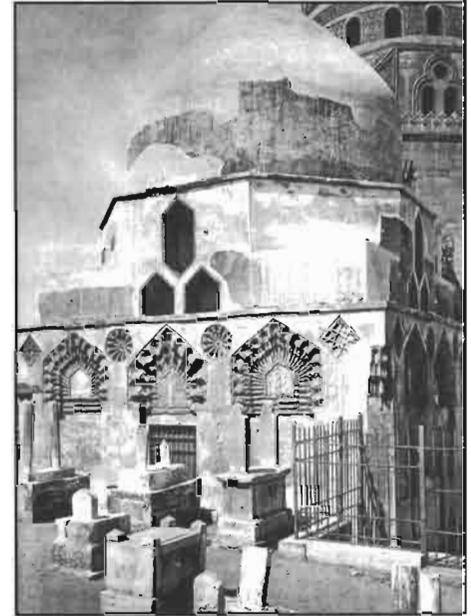




ite à plusieurs reprises, l'actuelle date de 1897⁶⁹. En plus des nombreux pèlerins qu'elle draine encore de nos jours, les jeunes couples ont pris l'habitude de s'y célébrer leurs noces pour bénéficier de la bénédiction de la tutélaire. La mosquée est flanquée d'une coupole datant de 1242 qui abrite 8 cénotaphes et 17 tombes, celles des khalifes abassides (1242)⁷⁰. A proximité se trouve la tombe de Mufi al-Dine datant du XI^e siècle. L'intérêt de ce cimetière ne réside donc pas dans ce qu'il en reste. Il faut le considérer avec sa marge nord et avec son histoire.

D'abord le plan. Il montre assez bien un processus d'évolution entre ville et cimetière. Dans cette marge, on trouve une importante quantité de mausolées, de mosquées mausolées enkystées dans le tissu urbain. Avec ce qui nous reste de connaissances d'histoire de cet espace, on peut sans risque supposer que beaucoup d'autres tombes ont dû être construites autour de ces mausolées dans le passé et qu'elles ont progressivement cédé la place à des constructions destinées aux vivants. D'ailleurs, à la frontière nord est du cimetière proprement dit, la poussée, le grignotage de l'habitat sur les tombes se constate chaque jour. Nous verrons ce problème dans un autre chapitre. L'histoire de ce cimetière remonte à la période toulounide où il fait partie de la nouvelle cité d'al-Qata'i. Avec la chute de cette dynastie, ces lieux connaissent la ruine et l'abandon⁷¹. Lorsque les Fatimides fondent en 969 le Caire, cet espace devient passage obligé entre Fostat et cette nouvelle ville. Les premiers monuments funéraires sont érigés au milieu des jardins et des maisons. De nouveau, un déclin sous le khalifat d'Al-Mostansir (1035-1094) et puis un renouveau sous le khalifat d'Al-'Amer (1101-1130) et notamment l'impulsion du vizir Maamoun al-Bataihi⁷². La chute des Fatimides n'y changera rien. On continuera d'y construire des monuments funéraires et cet espace entre Bab Zeweila

et la mosquée de Nafissa prendra le nom de *Bayn Misr wal Qahira*⁷³. Sous Baibars, ce sol qui renferme tant de sépultures sanctifiées prendra le nom d'Al-Machahids et sera rattaché au Caire⁷⁴. Sa limite ouest est à l'époque déterminée par le mausolée de Rokaya sur l'actuelle rue Al-Wada' et au sud par celui de Nafissa mais là commençait la Qarafah al-Soghra. A la période ayoubide, la colline voisine se couvre de tombes — il n'en reste rien. Avec les années cinquante de notre siècle, elles furent rasées pour faire place à une forêt d'eucalyptus et des «HLM», les premiers de la période nassérienne. Ce sont donc les monuments funéraires extérieurs à ce cimetière qui sont les plus intéressants et notamment ceux de la rue Al-Khalifah appelée aussi du nom évocateur de Darb al-Wada' — la route des adieux — qui n'est autre que le prolongement vers le sud de l'axe central du rectangle fatimide. Appelée par les historiens Al Chari' al-A'zam, elle obliquait autrefois vers le sud-ouest jusqu'à la mosquée de 'Amr à Fostat. Cette voie était empruntée par tous les khalifes qui se rendaient à la mosquée de 'Amr pour effectuer la prière du vendredi⁷⁵. C'était aussi l'itinéraire préféré du grand protecteur des soufis exilés de Bagdad après le procès de Hallaj le financier, A.B. Madhar'i, qui fut le premier organisateur de *ziyarat* (visites) dans la Qarafah⁷⁶. Il offre encore une richesse et une différenciation visuelle qui en font un itinéraire recommandé pour la découverte d'un aspect de la ville et de sa nécropole. Cinq monuments funéraires datant des époques fatimide, ayoubide et mamelouk le bordent dans son tronçon qui s'étend sur cinq cents mètres entre son point de convergence avec la place de Sayéda Nafissa au sud et la mosquée de Sukayna au nord. Le premier monument que l'on aperçoit à droite est le mausolée du neuvième sultan mamelouk, Al-Achraf Khalil (1290-1293), fils du sultan Qalaoun et conquérant de 'Akka. C'est un cube en brique surmonté

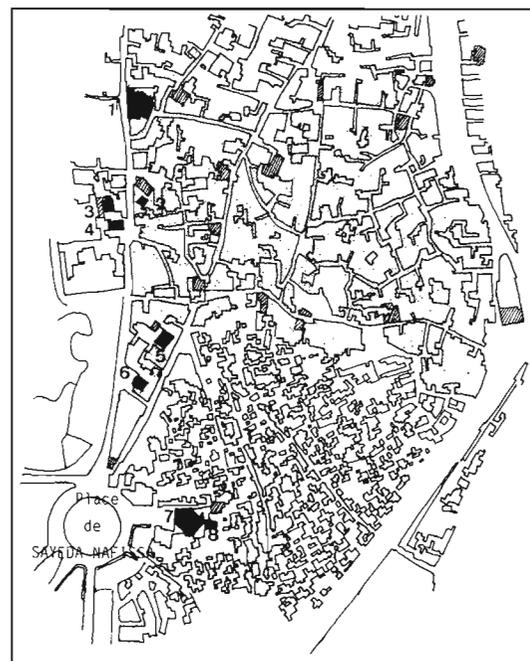


*Mausolée de Fatima Khatoun montrant les ruines de la Madrassa aujourd'hui disparue (Creswell).
Les monuments de Syeda Nafissa (dessin G. El Kadi), fonds de plan SFS/IGN, France, 1978, actualisé par l' auteur.*

par un tambour octogonal de 6 m 50 de haut et supportant un dôme de forme assez curieuse. Son voisin qui abrite la dépouille de Fatima Khatoun, première femme d'El Nasser Qalaoun, lui est quasiment identique mais fut amputé de sa coupole. On y accède par un portail raffiné flanqué à gauche par un minaret carré qui a perdu sa *mabkhara* et à droite par un tunnel voûté qui mène à un portique à ciel ouvert. Les fouilles entreprises en 1915 ont mis en évidence l'existence de quatre marches qui menaient à l'entrée principale. Ces deux mausolées datant du début de l'époque mamelouk bahride constituent les prémices des complexes funéraires comportant plusieurs corps de bâtiments adjoints au mausolée proprement dit. En effet, des prises de vues anciennes attestent l'existence de *madrassas* desquelles rien ne subsiste. De même que l'on constate que la conception du plan s'enrichit par des espaces de transition entre l'extérieur et l'intérieur : surélévation de l'entrée, tunnel voûté menant à un portique, etc.⁷⁷ En face, de l'autre côté de la rue, l'on aperçoit une coupole à grosses côtes peinte en rose, de dimensions plus réduites que les deux précédentes. C'est le mausolée de Sayéda Rokaya (1133), fille de 'Ali, cousin du Prophète. Mais il s'agit en réalité d'une tombe non authentique construite à la suite d'un rêve. La légende veut que le khalife fatimide Al-Hafiz ait vu apparaître dans un songe une femme enveloppée dans un vaste manteau qui n'était autre que Rokaya. Une fois réveillé, il raconta son rêve et emmena ses interlocuteurs à l'endroit où il fit sa rencontre. Là, on creusa et l'on y découvrit une tombe. «Il ordonna alors la construction de ce sanctuaire»⁷⁸. Dégagé par le comité de conservation des monuments de l'art arabe en 1916, on y accède par un portique à trois arcades de 12,60 m de long et de 2,48 m de profondeur, entièrement reconstruit. Il mène à la chambre sépulcrale située au centre (un carré de 4,96 m de côté qui supporte le



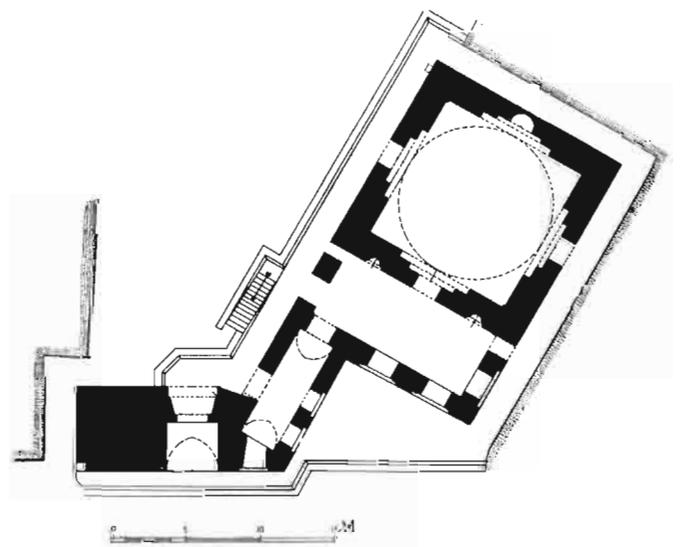
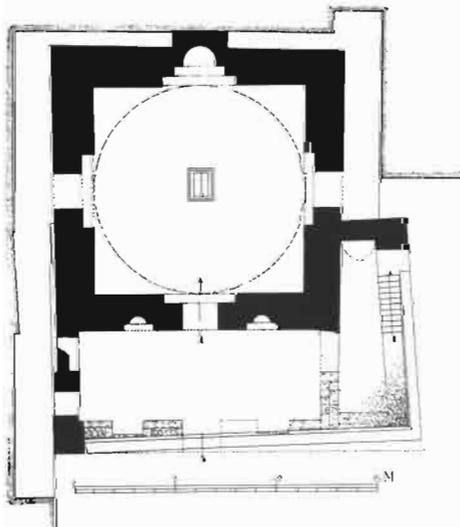
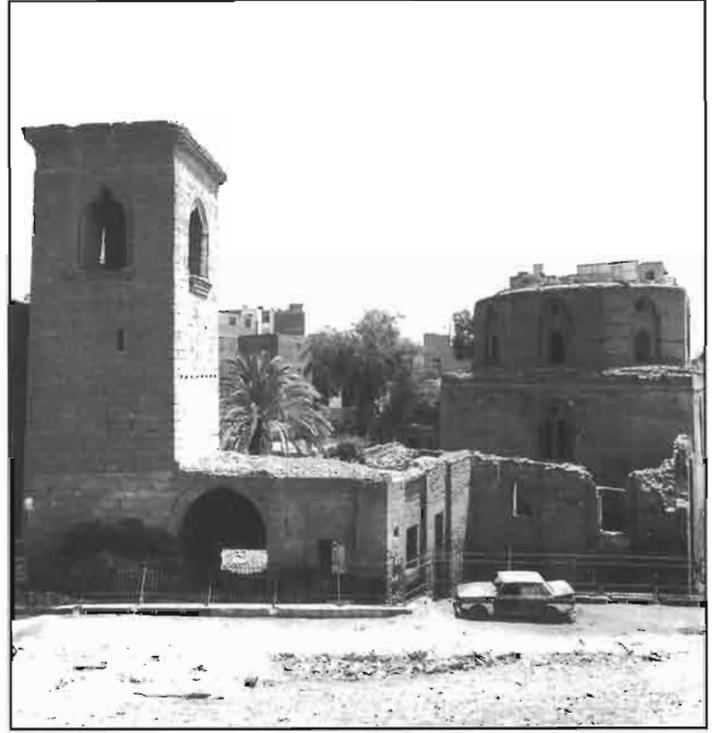
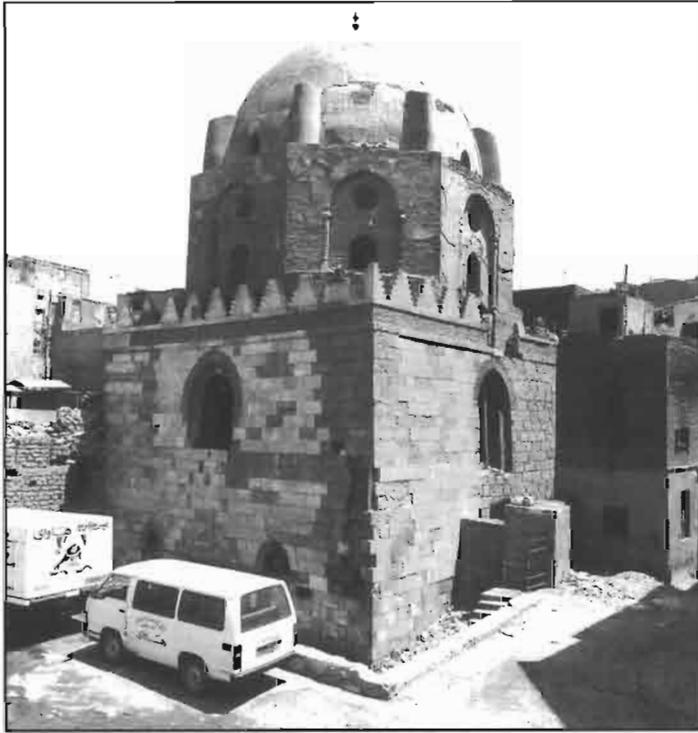
MAUSOLEUM OF FĀṬĪMA KHĀTŪN from the south, showing remains of Madrassa which no longer exists
(From the collection of the Comité)

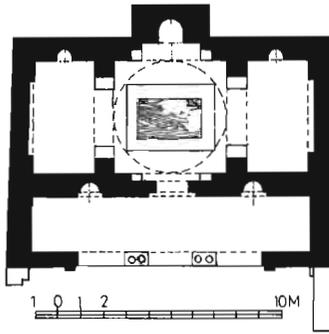


Les monuments de Sayéda Nafissa

1. Mosquée de Sayéda Sakina
2. Mausolée de Chahgaret al-Dorr
3. Mausolées de Mohamed al-Ga'fari et de 'Atika
4. Machhad de Rokaya
5. Qobet Om El Saleh
6. Qobet El Achraf Khalil
7. Mosquée de Sayéda Nafissa
8. Mausolée des khalifes Abasside
9. Qobet Mufi El Dine

A gauche : le mausolée d'al-Achraf Khalil; à droite : le mausolée de Fatima Khatoun
Plans des mausolées d'après Creswell.



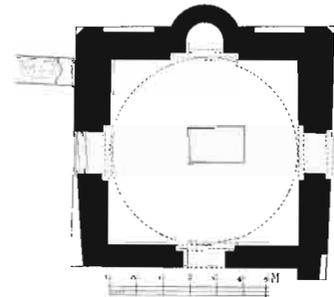
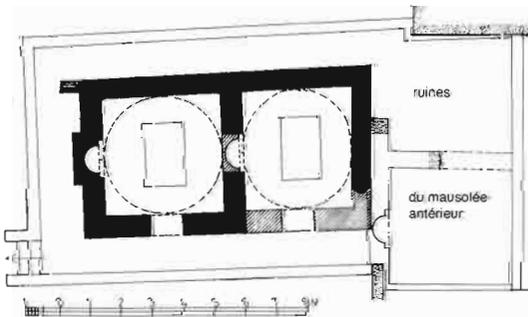
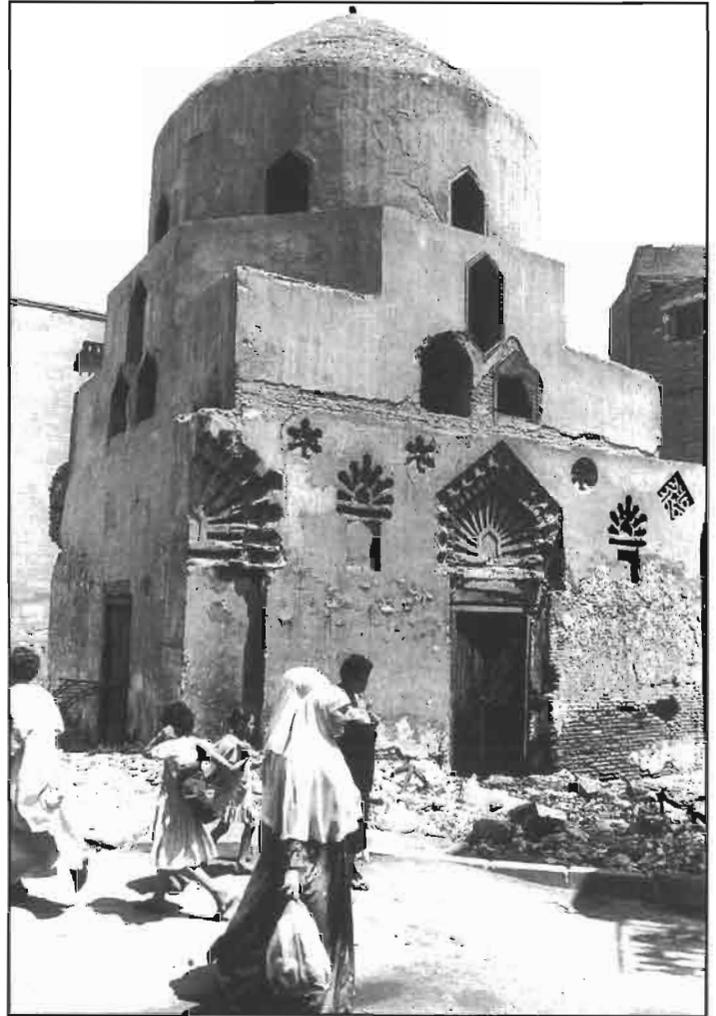
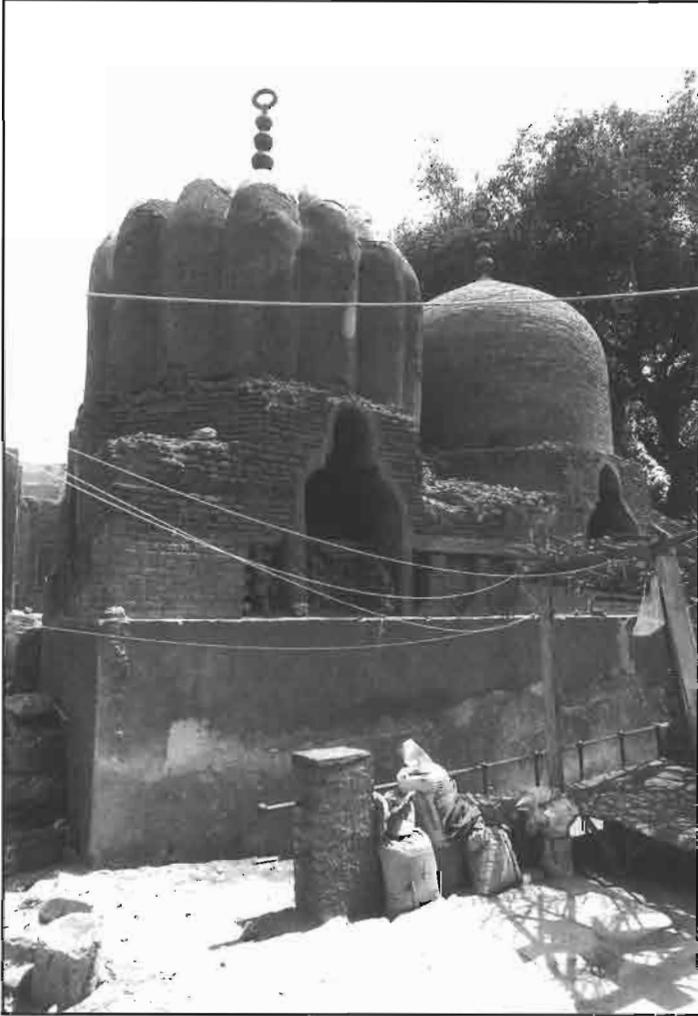


dôme) entourée de part et d'autre par deux autres bâtiments à plan rectangulaire (5 x 2,28 m) couverts par des toits en bois. L'enclos entourant cette tombe contient une *tékéya* datant de l'époque ottomane⁷⁹, en plus de deux autres mausolées jumelés au mur mitoyen, de taille très modeste et d'allure pauvre, construits entièrement en brique. Ils présentent une différence notable malgré leur ressemblance : la coupole du premier est lisse et l'autre est côtelée. Ils ont la réputation de contenir respectivement les restes de Sayéda Atika, belle poétesse et tante du prophète, et de Ga'fari, petit fils de 'Ali, mort en 808. Ces affirmations sont toujours très controversées⁸⁰. Pour la tombe de Ga'fari, édifiée en 1100, le plan est un carré de 3,80 mètres de côté, celle de Atika (1120), c'est un carré approximatif de 3,80 m X 3,90 m. Le *mihrab* (abside) est creusé dans le mur de refend et le carré est surmonté par un octogone percé par des fenêtres et supportant une coupole. Il s'agit là des deux premiers mausolées où le passage entre l'octogone et la coupole se fait par des trompes composées en remplacement des trompes simples utilisées jusque-là⁸¹.

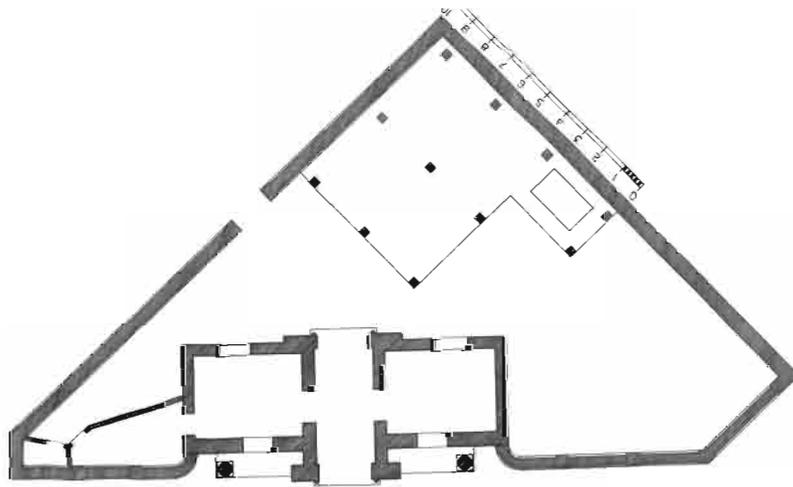
Face à ce modeste ensemble fatimide replié derrière son enclos se dresse

orgueilleux, dégagé sur les quatre côtés et entouré par une grille, le mausolée de Chageret al-Dorr, «la belle et cruelle sultane, première sultane turque d'Égypte, qui reçut en 1247 la reddition de Damiette contre la rançon de Saint-Louis»⁸². Construit en 1250 du vivant même de cette souveraine ayoubide, l'édifice de 14 mètres de haut est en brique cuite couverte de stucco. Le cube est à base carrée de 7 m de côté avec un *mihrab* dans l'axe central, il est surmonté par un tambour octogonal supportant une coupole en brique. Le dernier monument bordant le Darb al-Wada' fait suite à un îlot composé par des immeubles à redents du début du siècle. Il s'agit d'un sanctuaire dont la fondation remonte au XIII^e siècle et depuis, souvent reconstruit, n'offrant aucune garantie d'authenticité. Il puise pourtant son intérêt du nom de la titulaire de la tombe assimilée aux gens de la famille, la Sayéda Sakina⁸³. Sa tombe continue encore à attirer les pèlerins et l'on fête son anniversaire du 6 au 3 *Gammada* (mois du calendrier musulman) tous les ans. Ici comme ailleurs, le culte des reliques de fantaisie se porte bien⁸⁴.

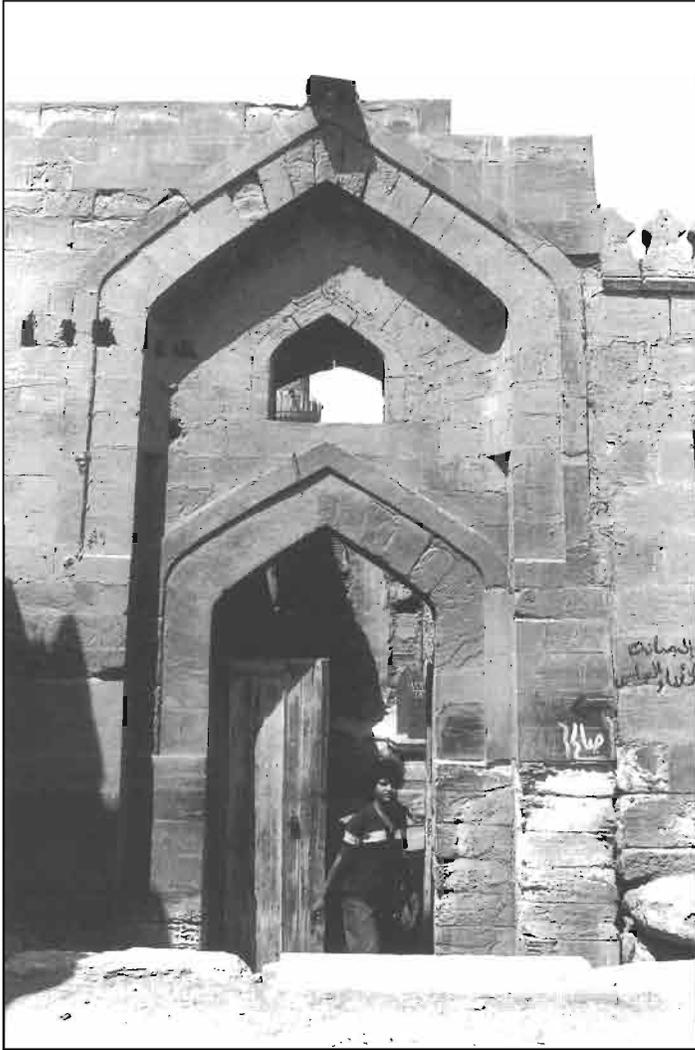
A gauche : mausolées de Mohamed al-Ga'fari et de 'Atika; à droite : mausolée de Cahgaret al Dorr.
Plans des mausolées d'après Creswell.



Tombe de la famille Nour al-Dine, 1940 (relevé A. Bonnamy et G. El Kadi, 1987).



Cimetière de Sayéda Nafissa. A gauche : portail d'époque fatimide; à droite : détails d'une tombe décorée.



Espace II : les deux Qarafah-s

Il occupe la partie centrale de la nécropole sud, circonscrit par une boucle de chemin de fer de plus de cinq kilomètres et coupé de Sayéda Nafissa par le bld Salah Salem. Le mausolée de l'Imam al-Chafé'i en est le centre — la rue passant devant en est l'axe principal; elle porte le nom de chari' al-Qadréya au nord, Imam Chafé'i au centre et Sidi Oqba au sud. Sont inclus dans cet espace cinq îlots d'habitation : à la pointe nord, de part et d'autre de la voie principale, le quartier de Quadréya. Sur son flanc sud-est lui est accolé Al kharta al-Qadima. Au centre, face au mausolée de l'Imam, s'est développée une poche d'habitation de près de 20 ha divisée en deux par la rue Al-Kordi, la partie ouest proche du mausolée est appelée Imam al-Chafé'i, la partie est porte le nom de Tonsi. Enfin, au sud-ouest, côté sud de la rue Al-Ghafari, un îlot plus modeste porte le nom de l'Imam al-Leithy. Ici, tenant compte de son développement historique, nous avons divisé cette entité en trois sous espaces.

Premier sous-espace

Au sud de la rue Al-Ghafari et à l'ouest de l'axe central, il s'agirait du site primitif du cimetière de l'ancienne Fostat. Son fondateur 'Amr Ibn al-'As a bien été inhumé là⁸⁵. D'autres *sahabis*, hommes et femmes s'étant rapprochés de Dieu dans le plus grand dévouement, doivent également y reposer. De ces sépultures sont encore visibles quelques vestiges : Fakhr al-Farsi⁸⁶, ainsi que des mausolées et des mosquées ayant bénéficié d'une attention particulière de la part des autorités. La première que nous rencontrons est la tombe de l'Imam al-Leithy, ascète et canoniste d'origine persane mort en 875. Sa tombe occupe actuellement l'angle d'une mosquée édifée en 1505. Selon certains voyageurs, cette tombe était entourée de 400 tombes de soufis à coupole⁸⁷; mais aujourd'hui, c'est une enclave d'habitation entourant la mosquée. En progressant vers le sud, par

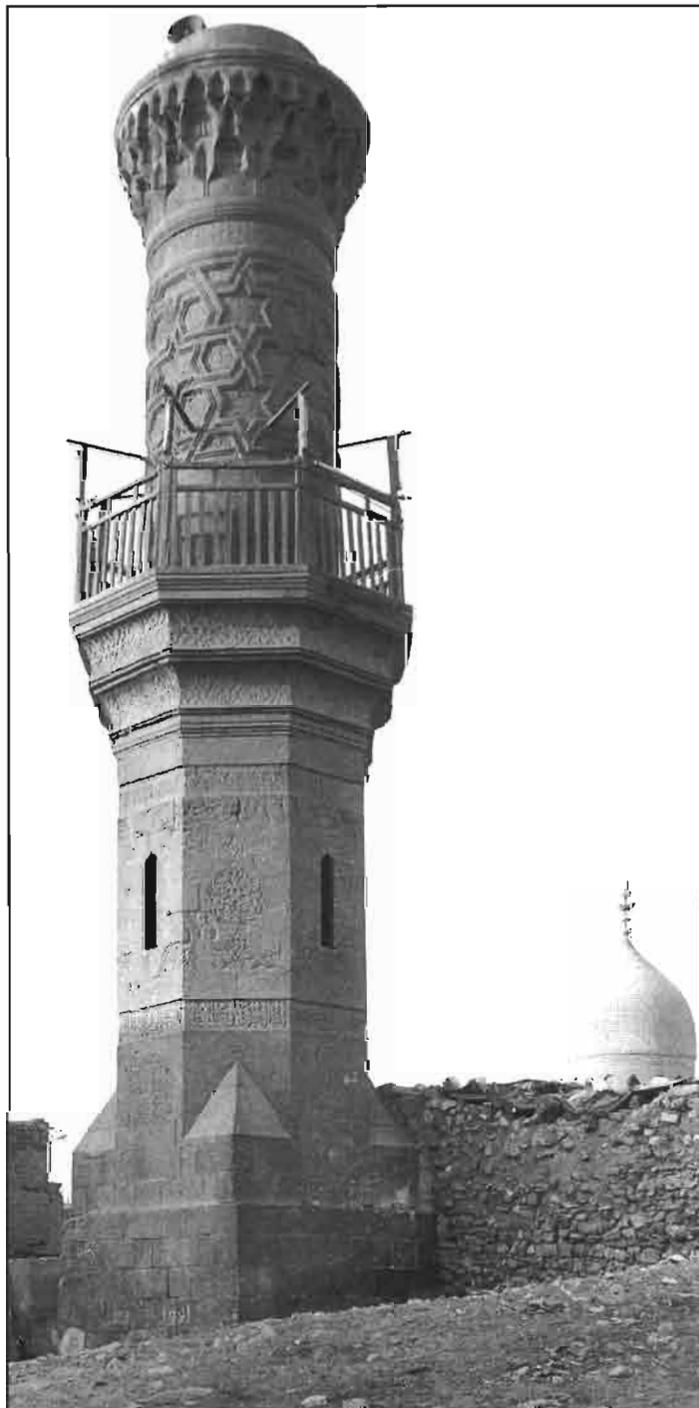
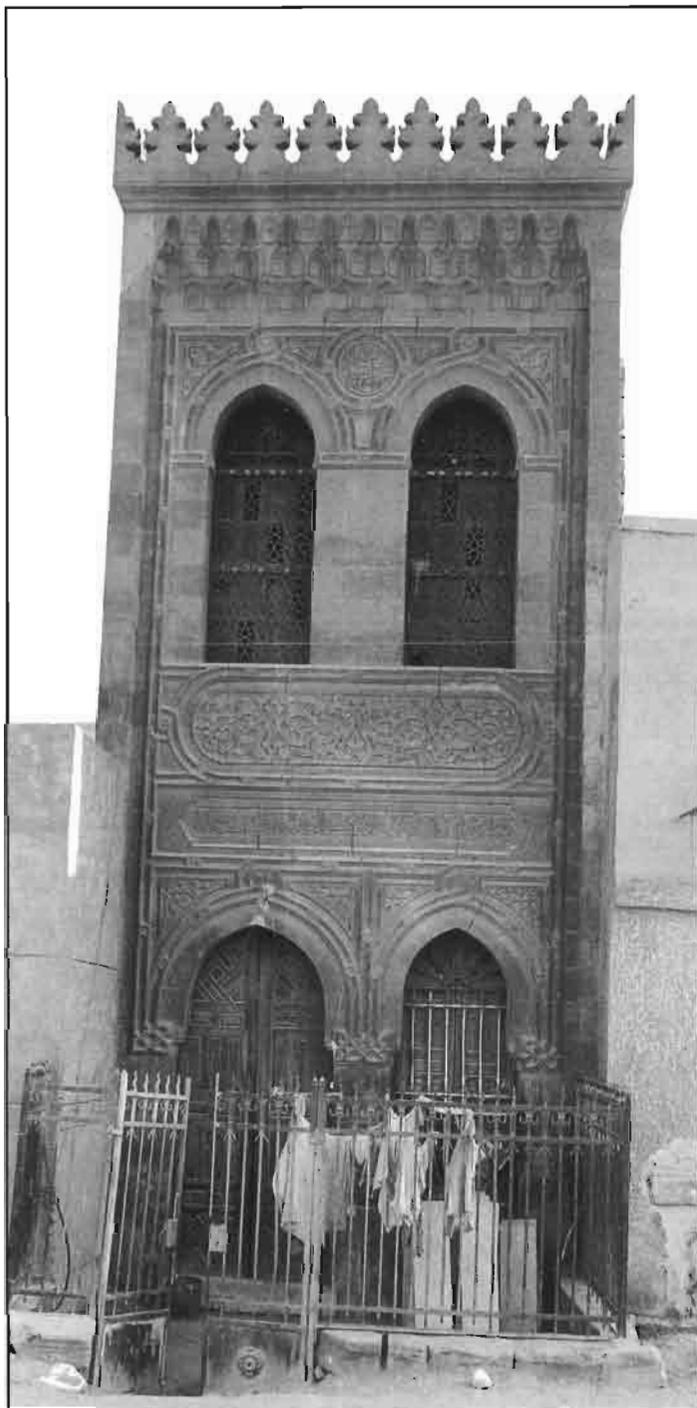


Sous-espace I, plan de situation (dessin Yacoub L. et Héba), plan cadastral, Le Caire, 1930, actualisé par les auteurs.

la rue Sidi Oqba, qui progressivement se rétrécit et décrit quelques méandres, on arrive à une petite place bordée par un ensemble architectural d'une belle harmonie. Au fond se dresse la mosquée de Sidi Qqba, un des plus proches compagnons du Prophète qui assista à la conquête de la Syrie et de l'Égypte. Il fut en outre gouverneur de l'Égypte entre 647 et 650. Sa première tombe fut construite en 658, elle fut ensuite rénovée et dotée d'une coupole par Salah al-Dine al-Ayoubi, reconstruite enfin en 1662 par un gouverneur turc qui y adjoint une *zawya*, une école coranique et des cellules d'habitations pour les étudiants⁸⁸. A quelques mètres au nord-ouest de cet ensemble s'élève un mausolée abritant cinq tombes, la plus importante est celle de Dhul Nunql Masri. «Ce grand et pur ascète, traîné à Bagdad pour avoir soutenu que le verbe était incréé (avec Ibn Hanbal), était aussi un grand artiste en prose assonancée; il a fondé la théorie des "stades mystiques" (échelle sainte)»⁸⁹. Considéré comme un des premiers soufis de l'Islam, il est mort en 858/1227. «Contre son vœu, on lui bâtit une coupole et un jardin». Les revenus des *waqf* de la *madrassa* Achrafiya, fondée en 827H, permettaient l'entretien du jardin et de 1.000 diseurs de Coran⁹⁰.



A gauche : une tombe dans le secteur de l'imam al-Leithy; à droite : minarte ajouté par Yachbak min Mahdi au mausolée de l'imam al-Leithy.



Le deuxième sous-espace s'étend sur toute la partie restante au nord de l'espace II jusqu'à Bab al-Qarafah, et limité à l'est par la rue de l'Imam. L'histoire de ces lieux que nous avons évoqué plus haut et l'absence de règles d'organisation de l'espace ont produit un tissu complexe et difficile à définir, parce qu'ici se mêlent le désordre absolu et des lignes régulatrices marquées. Ces lignes ne sont certainement pas des actes de géomètres. Mais plutôt des créations «spontanées» obéissant à des besoins élémentaires de circulation comme prendre une ligne droite pour aller d'un point à un autre. Au vu du plan, on distingue bien quatre voies très approximativement parallèles qui émergent assez nettement de l'ensemble. Ces deux parallèles menaient vers Sayéda Nafissa, les deux autres mènent encore à Bab al-Qarafah. Comme la rue de l'Imam, ces voies répondent à la loi d'attraction qu'exerce un monument, dans le cas présent le mausolée de l'Imam al-Chafe'i. Pour passer de l'une à l'autre de ces voies, des transverses se sont imposées, assez souvent perpendiculaires. Elles tronçonnent les grandes bandes déterminées par les parallèles en parties rectangles; n'étant pas dans le prolongement les unes des autres, on ne peut évidemment pas parler de trame. Tout au long des axes longitudinaux, ce sont les grandes tombes en pierre de taille qui dominent, mais ces façades quasi régulières et ordonnées dissimulent un tissu confus où se côtoient, s'interfèrent des tombes maisons, de simples stèles, des kiosques en bois et enfin les *madrassas*, mausolées, *zawyas*, *sabils* et tombeaux datant des époques ayoubide, ottomane et mamelouke. On trouve encore 19 monuments funéraires classés dans cet espace, répartis en trois ensembles groupés dont deux au nord, un au sud en plus de quelques monuments dispersés entre les deux. Le groupe le plus important est concentré au sud dans le secteur de l'Imam al-





Secteur de l'imam al-Chafé'i, plan de situation (dessin Yacoub L. et Héba), plan cadastral, Le Caire, 1930, actualisé par les auteurs.

Chafé'i, un rectangle mesurant 150 m x 500 m.

Espace musée, ce secteur est aussi un espace central, car c'est à partir de là que prit naissance à l'époque ayoubide la Qarafah al-Soghra, remplaçant la Qarafah al-Kobra. Rappelons aussi que plusieurs cimetières importants s'y sont superposés : le cimetière des Qoraïchites, le quartier d'al-Machahids⁹¹ et enfin le noyau de la Qarafah al-Soghra. Sur les neuf monuments qui subsistent encore de nos jours, quatre sont fatimides. Du sud au nord, dans un tissu dense et irrégulier, formé au cours des siècles, se succèdent les ruines du mausolée de Om Khalthoum (1112), constitués de quelques murs et de trois *mihrabs*; puis la mosquée mausolée de Yahya al-Chabih, descendant d'Al-Hussein fils de 'Ali et sosie du Prophète Mohamed⁹². Il fut invité au Caire par Ibn Touloun au VIII^e siècle. Le bâtiment date de 1150. Le mausolée est un carré de 7,50 m de côté surmonté par une coupole en brique de 3,50 m de hauteur. Trois galeries couvertes l'entourent sur trois côtés, celle de l'est comporte trois *mihrabs* de 2,75 m de profondeur, celle du nord s'ouvre sur une cour rectangulaire de 13 x 26 m divisée en trois travées parallèles⁹³. A une centaine de mètres au nord est de Yahya al-Chabih s'élève une construction couverte par une voûte impressionnante ayant pignon sur l'avenue de l'Imam. Il s'agit de l'Iwan Tha'alba dit aussi d'Ibn Tha'lab. Ce dernier était qoraïchite comme l'Imam al-Chafé'i et l'un des princes notables dans l'État ayoubide (mort en 1216). De l'édifice comprenant mausolée et *madrassa*, il ne reste qu'un seul *Iwan*. Cette construction en brique a un plan rectangle mesurant 12,50 et 11,20 m. De chaque côté du rectangle se trouvent deux chambres voûtées auxquelles mènent deux vestibules. Selon toute vraisemblance, il y aurait eu deux *Iwans* comme dans la plupart des *madrassas* ayoubides, l'un pour l'enseignement du rite chafé'ite et l'autre

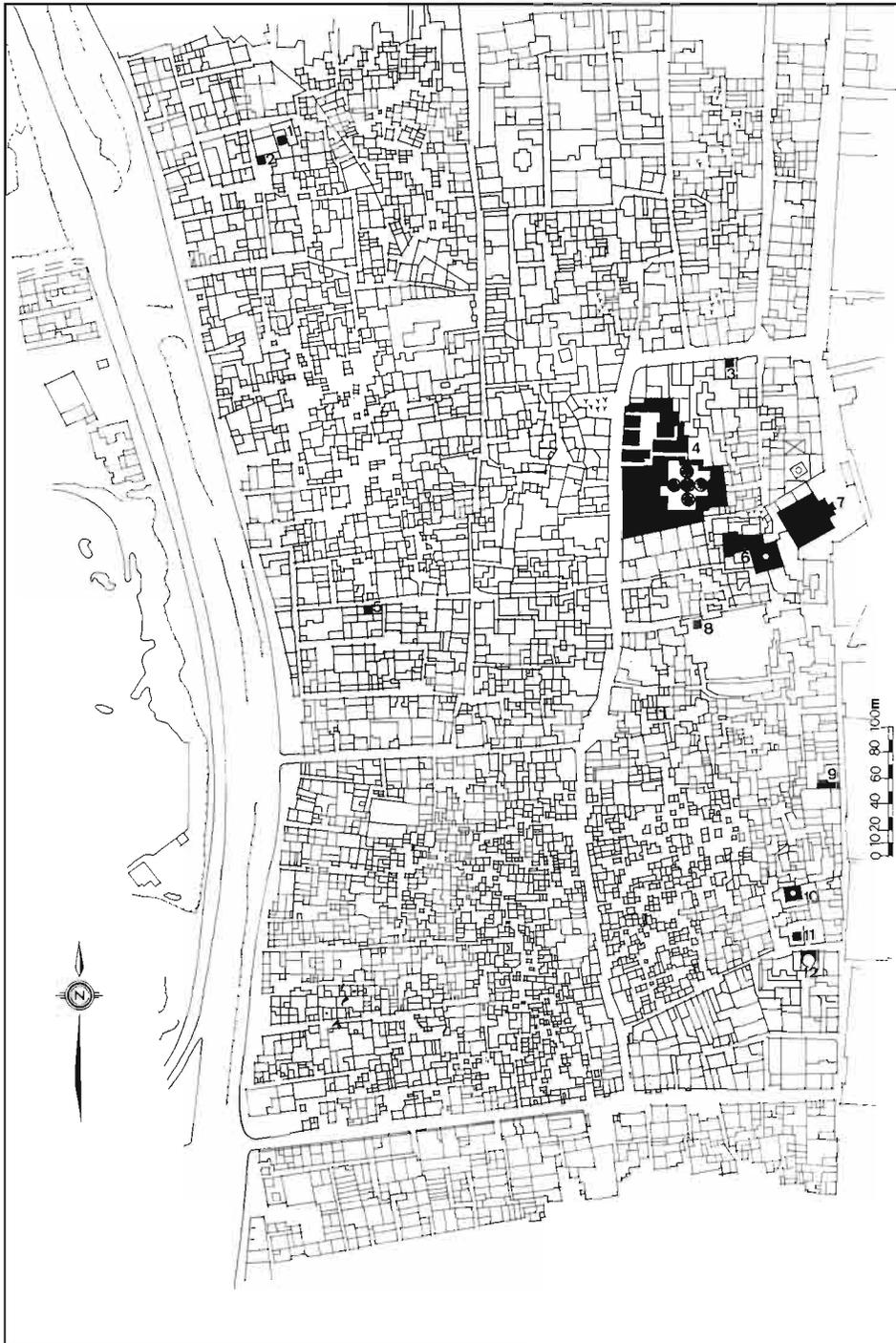


pour le rite malékite⁹⁴. Ce monument est d'accès difficile en raison de l'exhaussement de la voirie qui est actuellement à plus de 50 cm du sol de l'édifice.



Page de gauche : la rue de l'imam al-leithi.

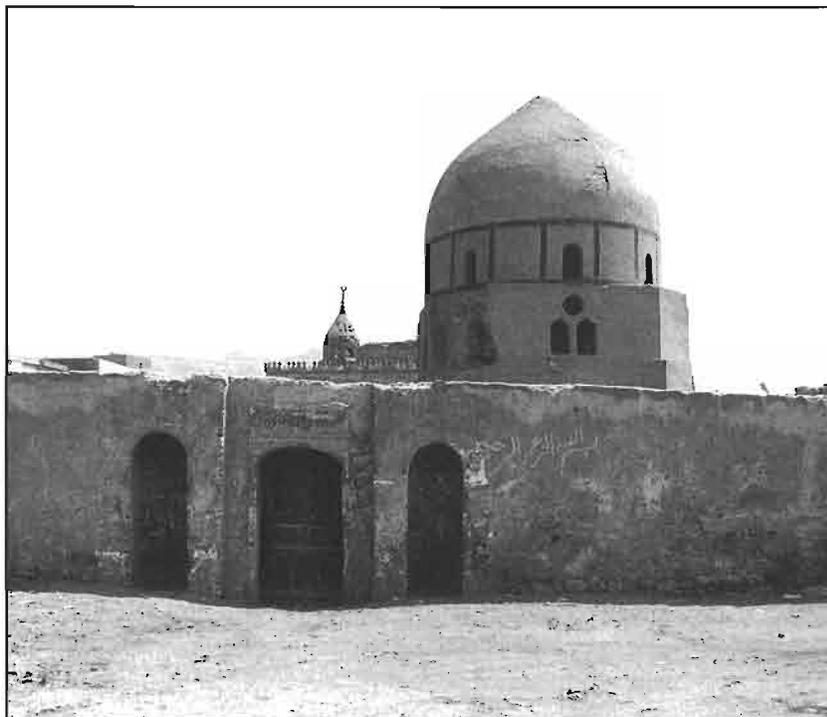
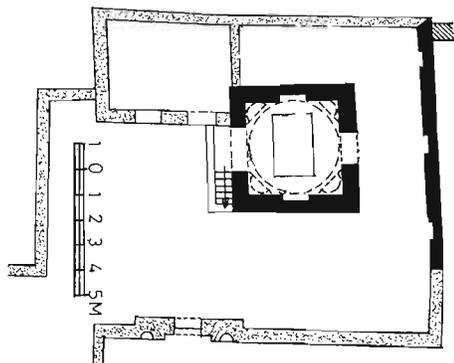
Ci-dessous : les monuments du secteur de l'imam al-Chafe'i (dessin G. El Kadi), plan cadastral, Le Caire, 1930, actualisé par les auteurs.



Monuments Sud

1. Roqaya Doudou
2. Mostapha Djahine
3. ali Bey al-Kabir et Ismaïl al-Kabir
4. Hoch al-Bacha
5. al-Sabiï al-Ahmar
6. Mosquée Sadate al-Bakréya
7. Mausolée de l'imam al-Chafe'i
8. Mausolée de Hasawati
9. Iwan Tha'alba
10. Qobbet Yahya al-Chabih
11. Qobbet al-Qassem abou Tayeb
12. Ruines de Kalthum

En haut : tombe de Qassem abou Tayeb; à gauche, plan (dessin Amani El rayes d'après Creswell).
En bas à gauche, mihrab du mausolée de Yahya al Chabih (Creswell).
En bas à droite, mihrab du mausolée de Kalthum (Creswell).

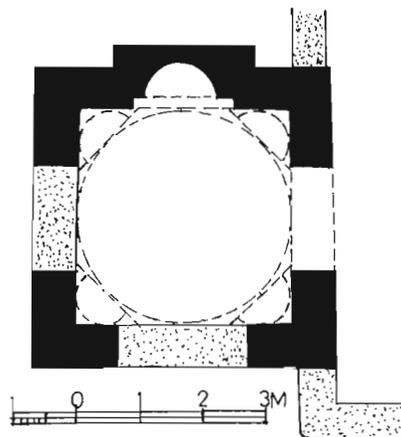
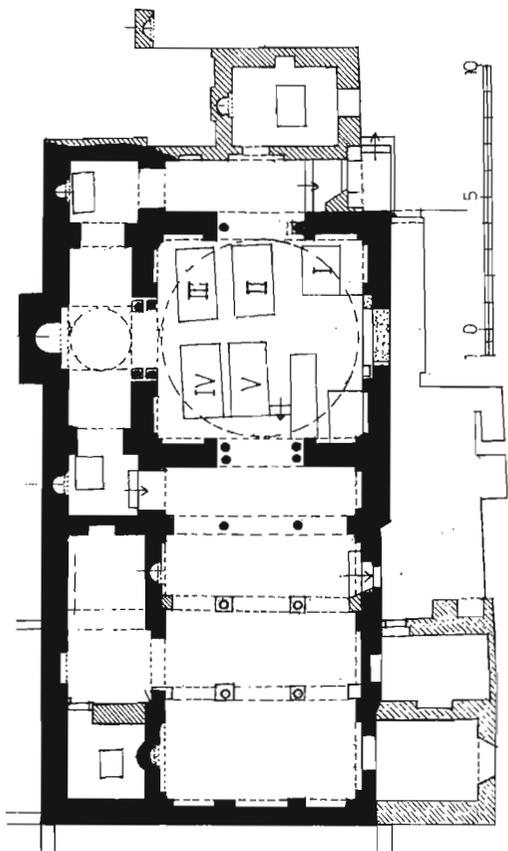
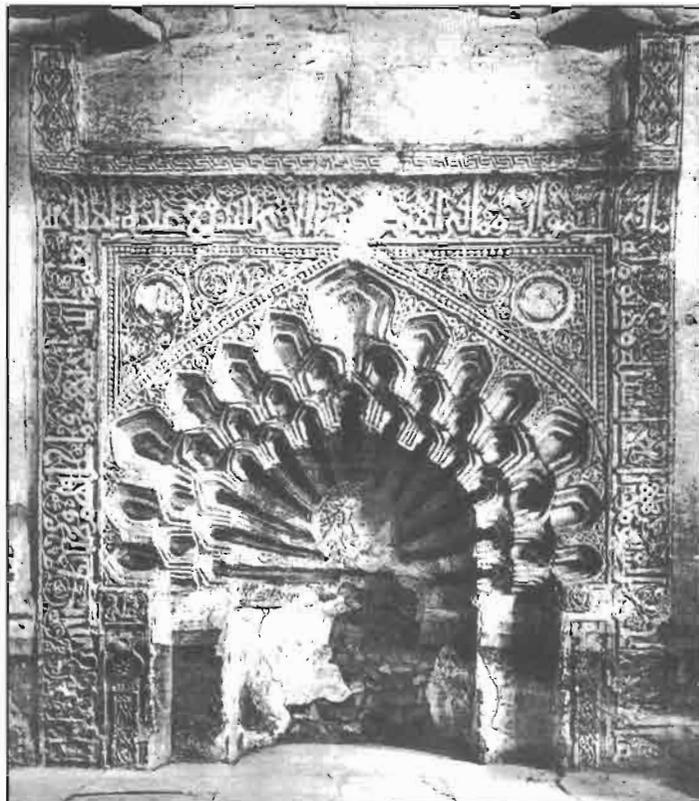
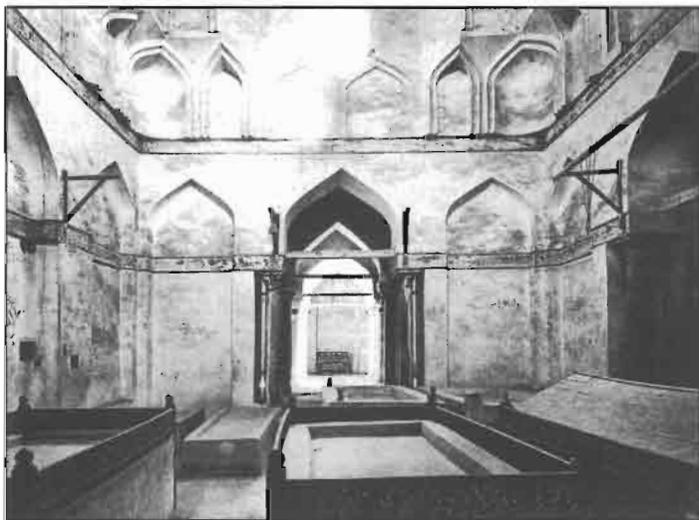


En haut, à gauche, vue intérieure de la tombe de yahya al-Chabih.

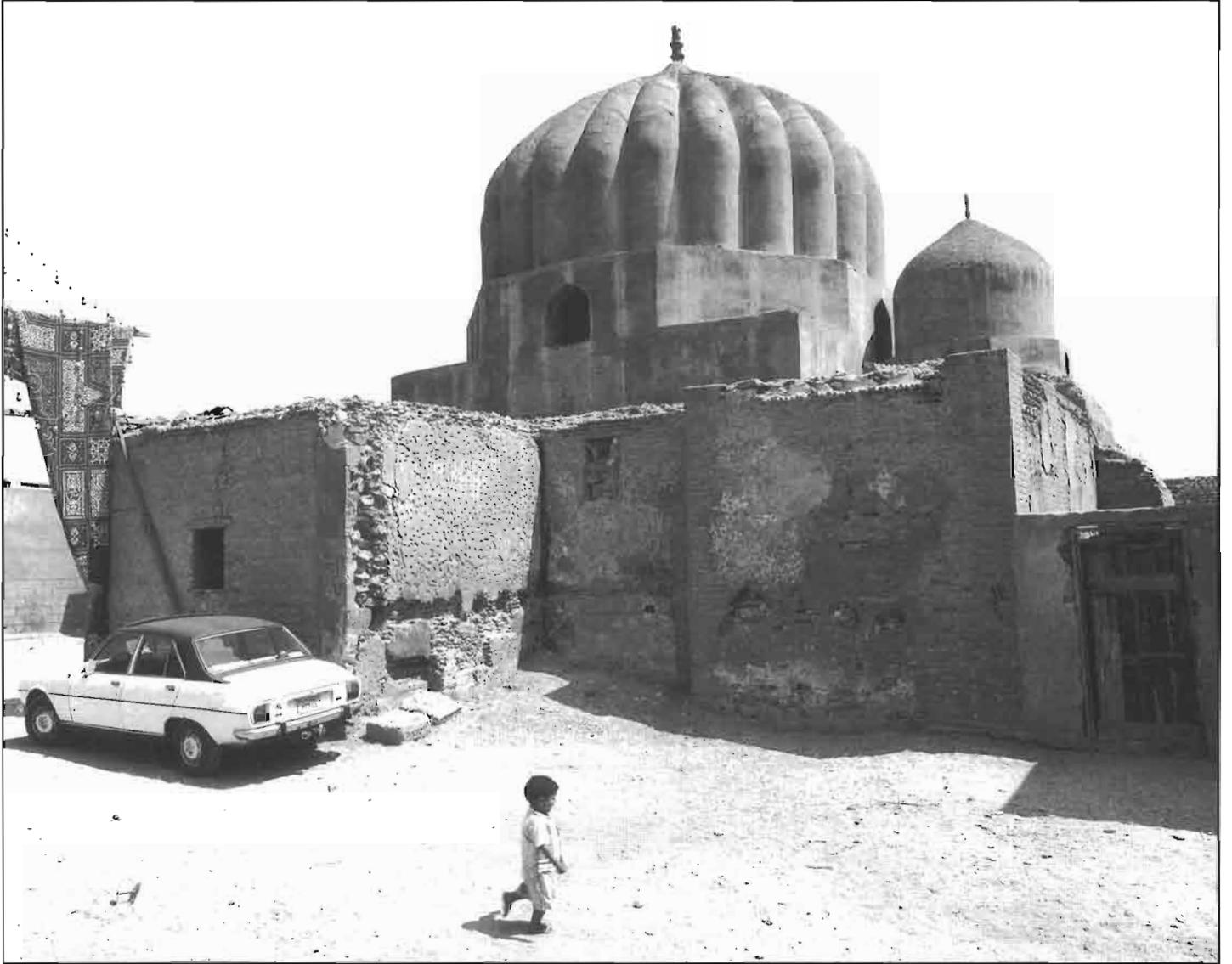
En bas, plan (dessin Amani El Rayes, d'après Creswell).

En haut à droite, mihrab du mausolée de Hassawati.

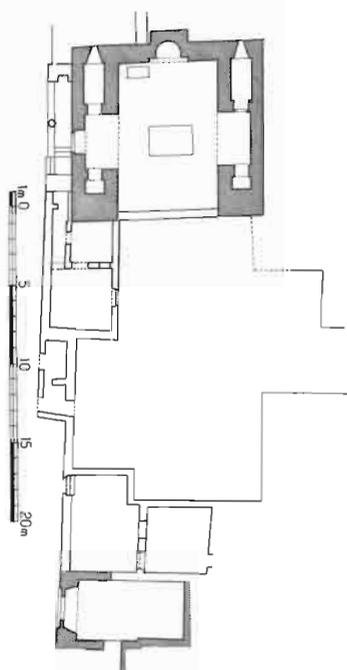
En bas, plan (dessin Amani El Rayes, d'après Creswell).

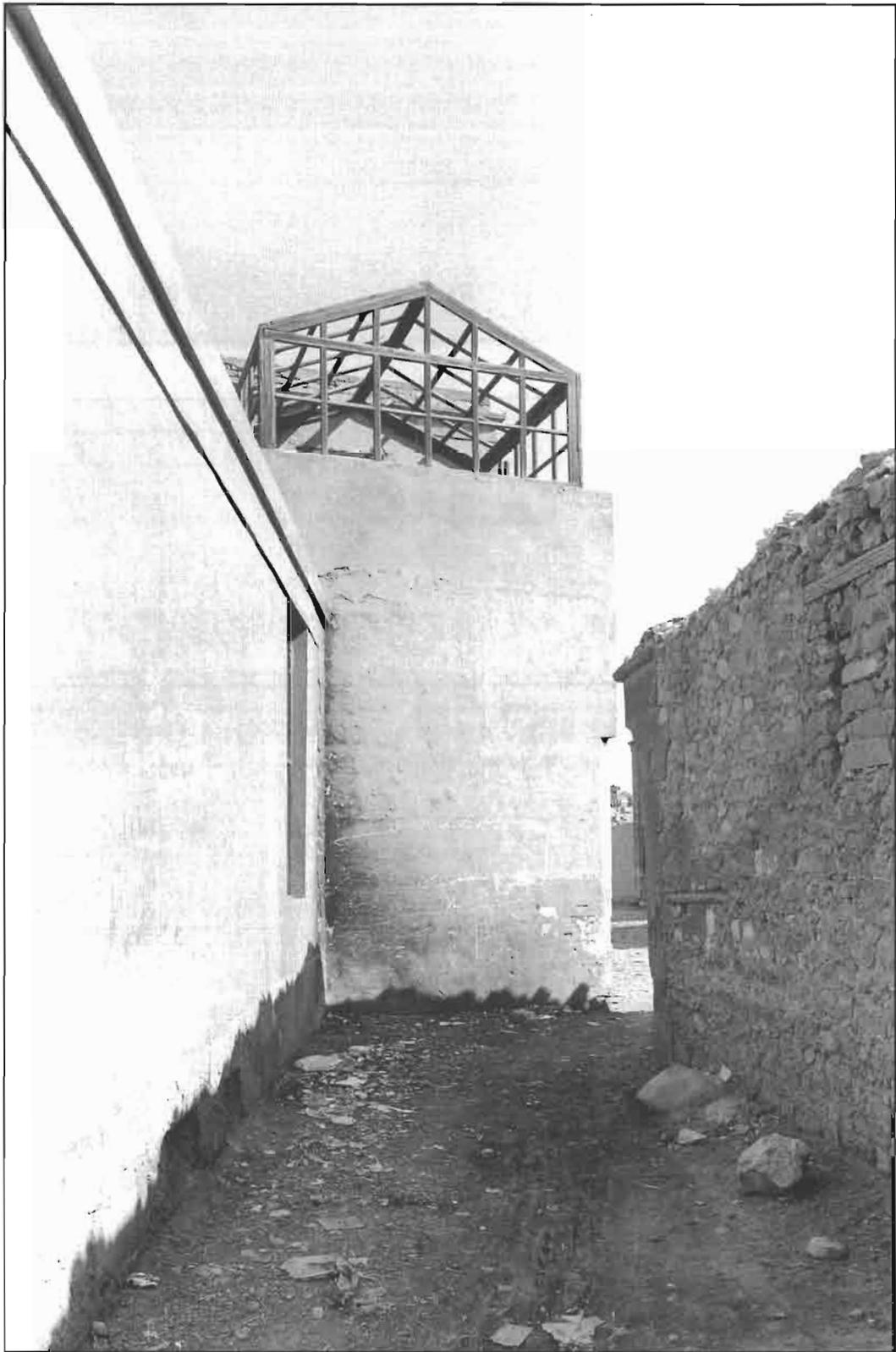


Tombe de Yahya al-Chabih.



En haut, Tha'alba, plan (dessin Hussein Wasfi, d'après Creswell).
En bas, intérieur de l'iwan (Creswell).





Rue de l'imam al-Chafé'i, au centre mosquée de l'imam.

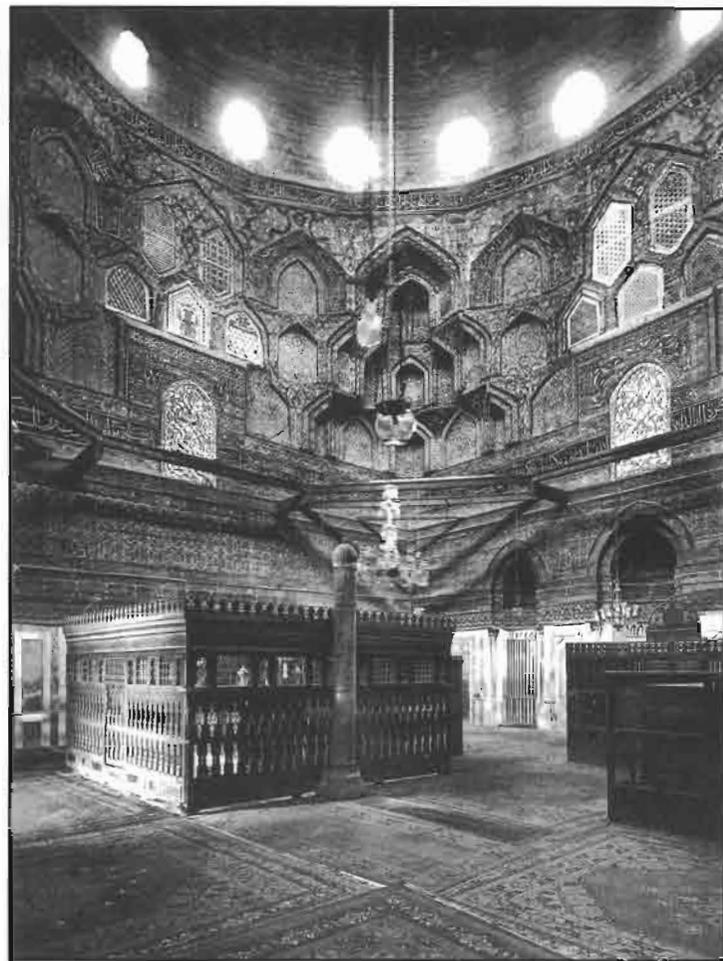
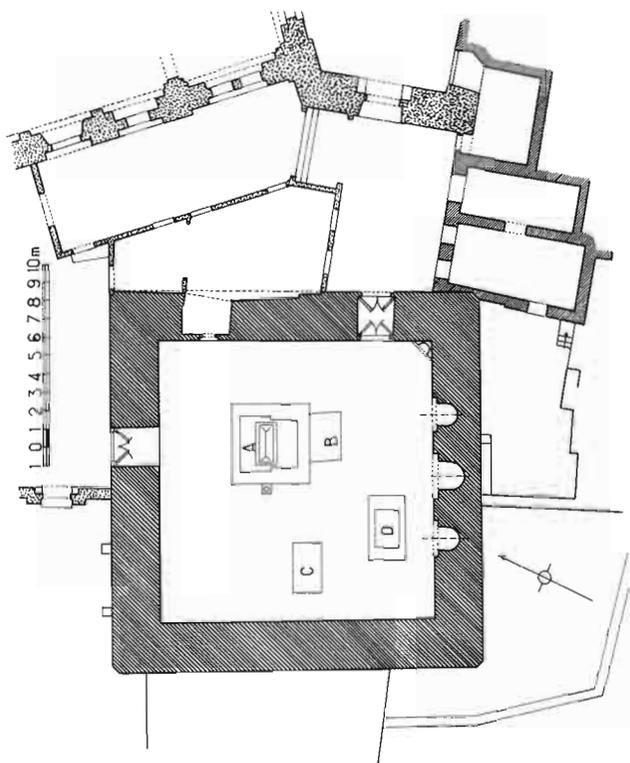


Quittant l'avenue de l'Imam vers le nord ouest, perdu dans un labyrinthe de ruelles dont beaucoup finissent en impasse, on peut trouver un petit mausolée construit au milieu du XII^e siècle. Un cube de 3,14 m de côté peint en blanc et surmonté par une coupole en brique où repose Mohamed al-Hassawati⁹⁴. Continuant vers le nord, on passe d'abord devant l'enclos dissimulant le *sabil kuttab* et la tombe de Radwan bey al-Razaz (1754) puis on débouche sur une placette en quart de cercle. On se trouve ici face au flanc sud de l'îlot abritant l'Imam, mais quelques détours seront encore

nécessaires pour parvenir à l'entrée du célèbre complexe funéraire, façade est l'Imam al-Chafé'i, mort en 803. Fondateur de l'un des quatre rites de l'Islam et créateur de la philosophie sociale de l'Islam, il avait la réputation d'être un homme de recueillement et de prière. On tentera vainement de retrouver la description datant de 1217 d'Ibn Jubair de cet ensemble funéraire : «Un somptueux mausolée par son faste et son étendue, l'école qu'on lui adjoint est unique dans son genre par sa splendeur et son opulence. On croirait une cité indépendante avec son hammam, ses

équipements et ses dépendances»⁹⁶. Le mausolée est le seul vestige de ce passé : un plan carré d'une vingtaine de mètres de côté, des parois en pierre d'environ deux mètres d'épaisseur, la hauteur de ce parallélépipède est de 16,50 m, ce qui devrait correspondre à la proportion souvent choisie pour ce genre d'édifice et du diamètre du cercle inscrit à l'intérieur du carré porté verticalement. Il est surmonté d'un dôme constitué d'une simple coque en bois nervée par des membrures visibles de l'extérieur sous une mince couche d'é-tanchéité en feuilles de plomb. La façade

Vue intérieure du mausolée montrant de l'imam (Creswell), plan (dessin Hussein Wasfi, d'après Creswell).



est décorée en partie haute de fausses fenêtres à fronton en forme d'arc fatimide ornées de *muqarnas* rudimentaires. Elles se succèdent en rythme serré. En place de la corniche, on trouve une frise en arabesque enserrée entre deux moulures en plate bande. Le tout est couronné de créneaux alvéolés triangulaires. Des trois endroits d'où on peut le voir, sa simplicité et son volume donnent à cet édifice une

allure assez majestueuse. Il est malheureusement enchâssé dans des bâtiments de toutes natures, de hauteurs diverses et de piètre qualité architecturale. C'est sur la cour qui précède l'entrée du tombeau que s'ouvre la façade d'une demeure attenante appartenant aux intendants de la mosquée. Assez remarquable, elle n'offre cependant pas la richesse et la splendeur de la façade donnant sur la cour

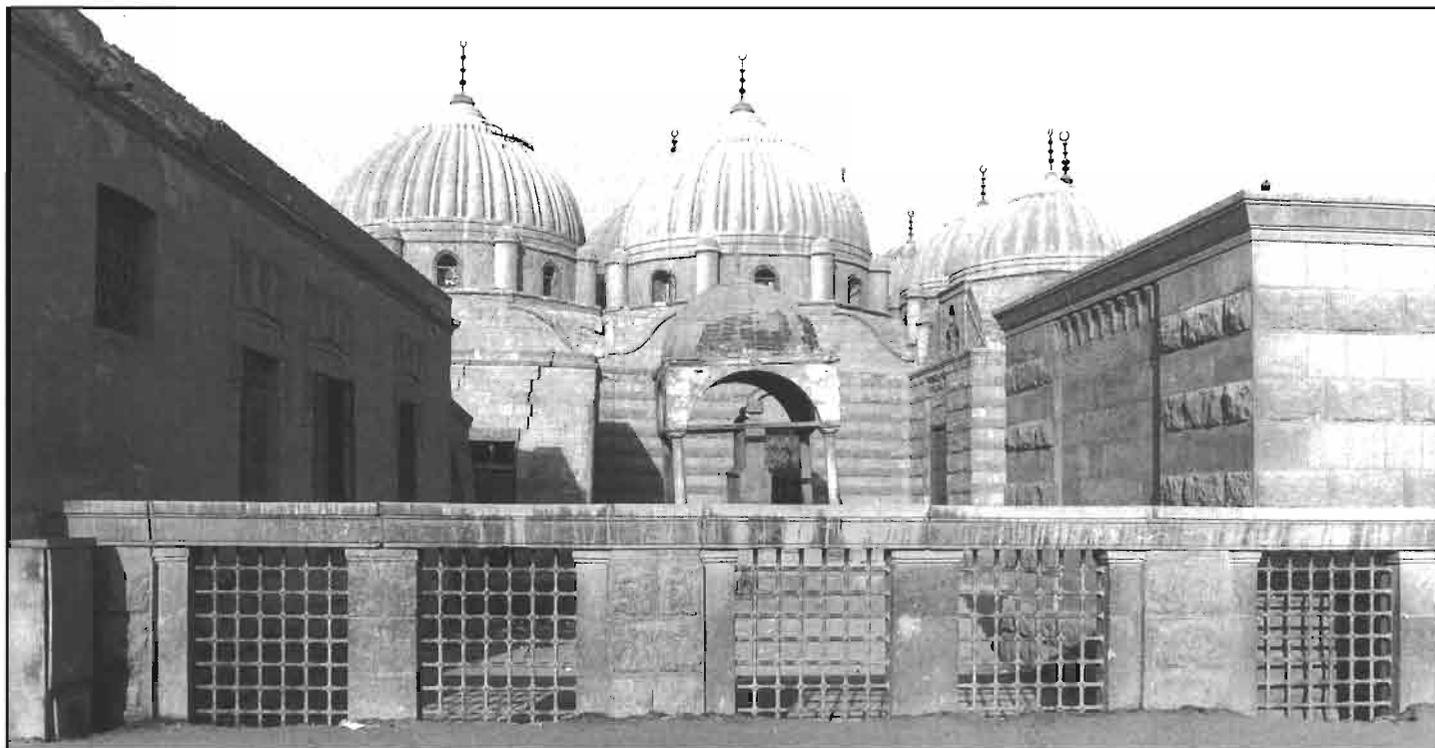
intérieure de la même demeure qui ne se révèle qu'au visiteur curieux : un mur en bois ouvragé large de 5 mètres de 12 mètres de hauteur. Aussi remarquable encore est la demeure qui occupe la pointe nord d'un îlot formant l'angle sud de la placette et qui se trouve dans le prolongement de la rue de l'Imam. Mais la façade sur rue dissimule un remarquable jeu géométrique produit à l'intérieur de la

Coupole du mausolée de l'imam al-Chafé'i.



A gauche, immeuble des Mohsen, intendants du mausolée de l'imam al-Chafeï; à droite, la mosquée; au centre, entrée principale du mausolée.



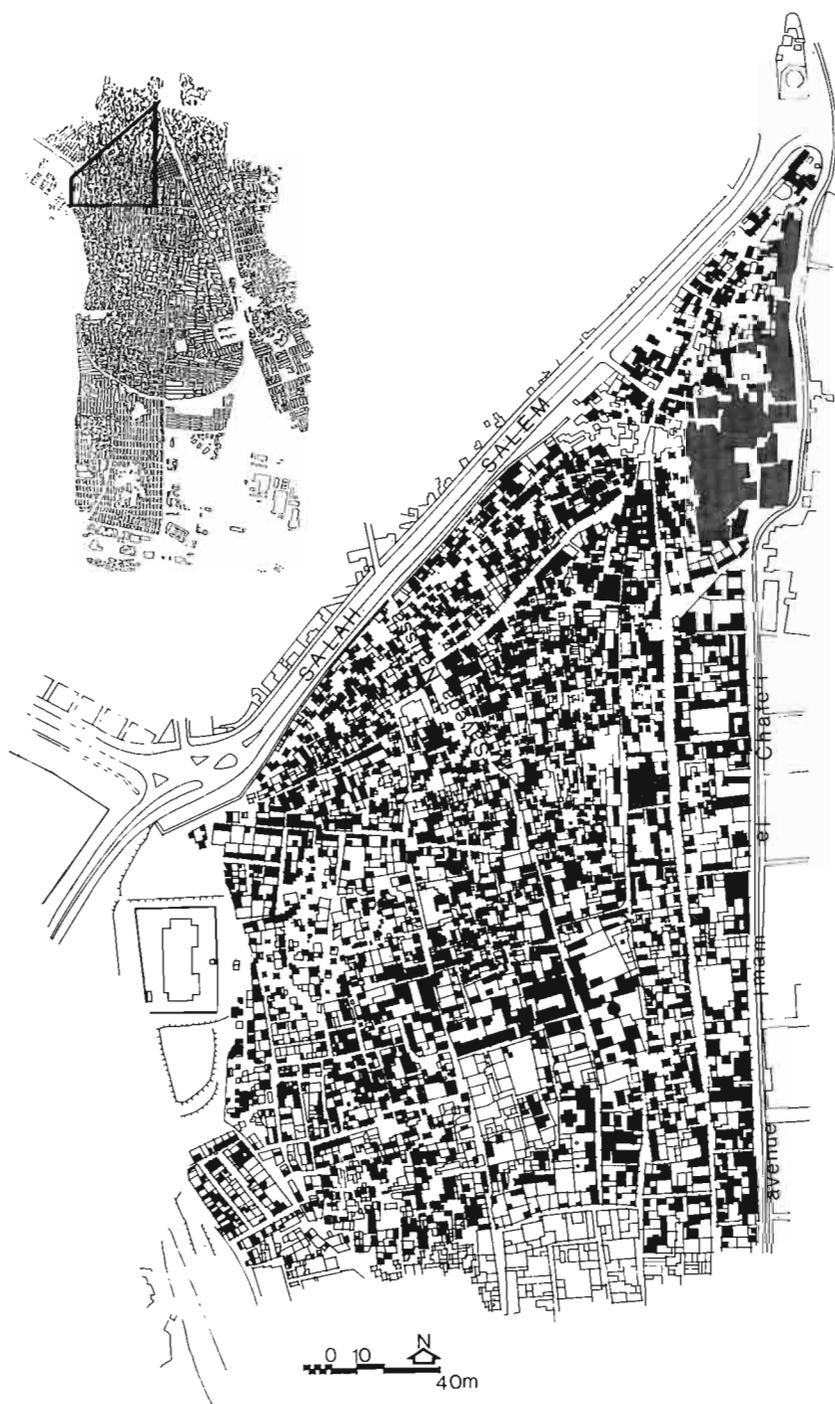


cour par des unités verticales en redent, en surplomb des rez-de-chaussée et reposant sur des consoles en bois. Cette demeure appartient depuis plusieurs générations à une famille d'origine turco-circassienne, connue sous le nom de Mohsin. «De père en fils, les muhsin étaient métwalli du tombeau de l'Imam (littéralement chargés des affaires de); une fonction apparemment plus coutumière qu'officielle et qui fut supprimée en 1974. Cette charge était

exclusivement attachée à quatre grandes sépultures sacrées : celle de Sayed el Badawi à Tanta, de Saydna el Hussien, de Sayéda Nafissa et des Imam el Chafe'i et el Leithy au Caire. Dans sa publication sur la cité des morts, Louis Massignon évoque un fidèle compagnon de ses pèlerinages dans les cimetières du Caire qui n'est autre que le Cheikh el Khaleq Muhsin, Cheikh el Imamein et grand oncle du propriétaire actuel»⁹⁷. Derrière, à

l'ouest de la tombe de l'Imam el Chafe'i, se dressent enfin les cinq coupoles de Hoch el bacha, tombes khédiviales où sont enterrés une partie de la famille de Mohamed Ali et les cinquante mamelouks qu'il fit assassiner lors de son accession au pouvoir. A proximité, les cimetières de Sadat el Bakréya avec sa nouvelle mosquée⁹⁸.

Sous-espace II, secteur nord-ouest, plan de situation (dessin Yacoub L. et Héba), plan cadastral, Le Caire, 1930, actualisé par les auteurs.



Secteur nord-ouest sous espace II

L'accès à ce secteur, au point de rencontre de la voie express de Salah Salem et de l'avenue de l'Imam-el -Chafe'i, est marquée par une porte construite en 1499 par le sultan Qaitbey : Bab-al-Qarafah. A son commencement au nord, l'avenue de l'Imam porte le toponyme de Qadréya, le premier monument la bordant à droite est identifié par une plaque épigraphique comme *zawya* d'un cheikh nommé Zein-al-Dine Youssef. Ce dignitaire religieux est originaire de Mossoul, il a émigré en Syrie et devint le chef de l'ordre de la secte 'Adawiya qui rallia de nombreux adeptes en Syrie à l'époque du sultan al-Achraf Khalil. Il fut contraint de se réfugier en Egypte à la suite de la persécution de cet ordre, suspecté de fomenter des troubles politiques à l'époque d'Al-Nasser Qalaoun. La fondation qu'il s'est fait construire en 1298 dans la Qarafah révèle le statut social de ce cheikh qui, dit-on, était un prince.

Le portail monumental en ressaut dépasse de la moitié de sa hauteur le mur de l'édifice; dans sa partie supérieure, un arc brisé porté par une série d'encorbellements de petites trompes trilobées s'ouvre sur une niche en coquille. Cette entrée excentrée placée à l'angle de la façade orientale mène à un vestibule en voûte d'arête qui conduit à la cour d'une *madrassa* à plan cruciforme comportant quatre *Iwans*. L'accès au mausolée se fait à partir de l'*iwan* sud. Selon Creswell, des cellules d'habitations pour les étudiants devaient exister à un premier étage situé au-dessus des *iwans*; ils furent démolis au cours de travaux de restauration. Ce petit « complexe funéraire » est un des rares exemples de ce type subsistants de l'époque des mamelouks bahrides⁹⁷.

A quelques pas au nord se trouve enclavé dans l'îlot de Qadréya un autre monument d'intérêt architectural majeur dit Mostapha Pacha (1269-1273). L'édifice se compose de plusieurs fondations, en plus

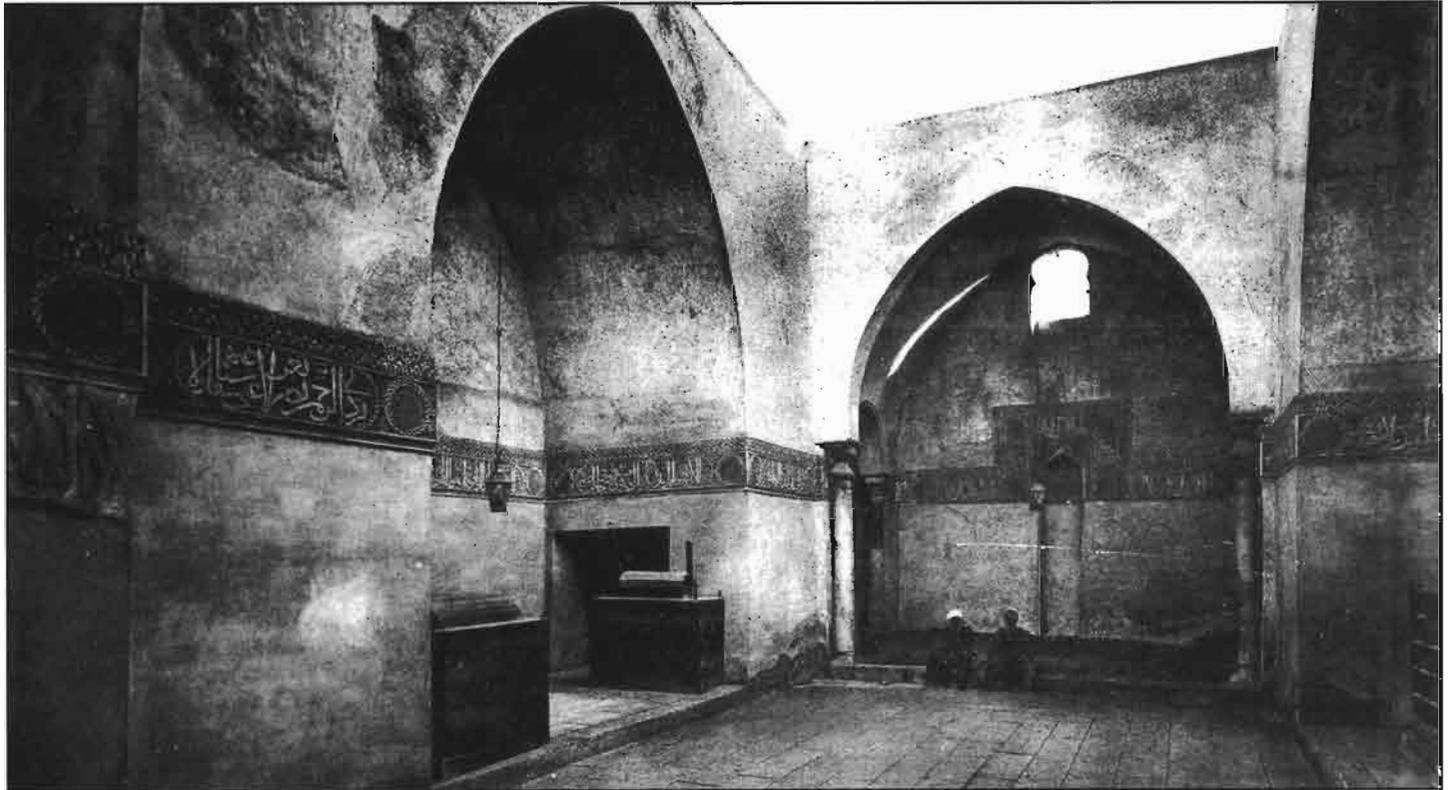
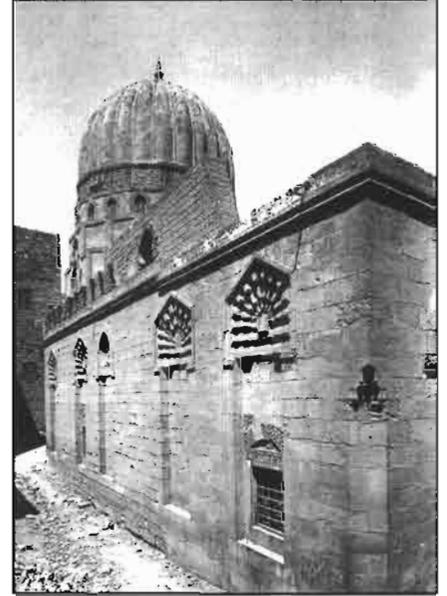
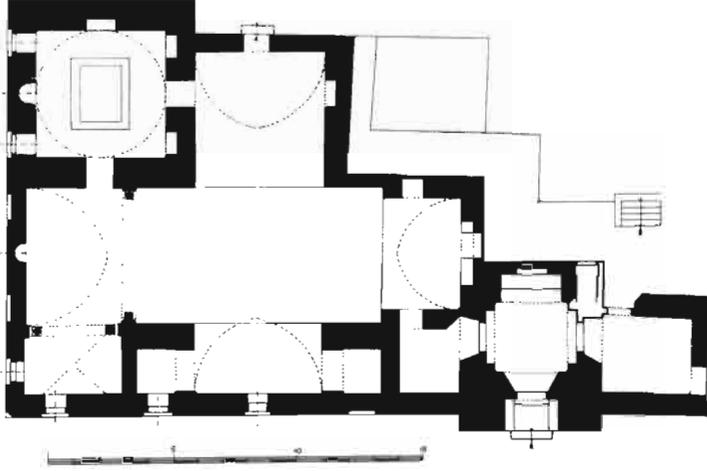
Nord ouest

1. Bab Qaitbey
2. Tombe de Chani Bek
3. Tombe de Mostapha Pacha
4. Zawya Zein al-Dine Youssef
5. Tombe de Amna Qaden
6. Tombe de Radwan Bek
7. Tombe de Othman Bek al-Qazdoughli
8. Tombe de l'émir Borhan
9. Qobbet Abdallah al-Dakrouri
10. Tombe de Othman bey al-Sénari
11. Qobbet Abou Ga'far al-Tahawi
12. Tombe de Sadate Malkéya
13. Minaret Azdornor

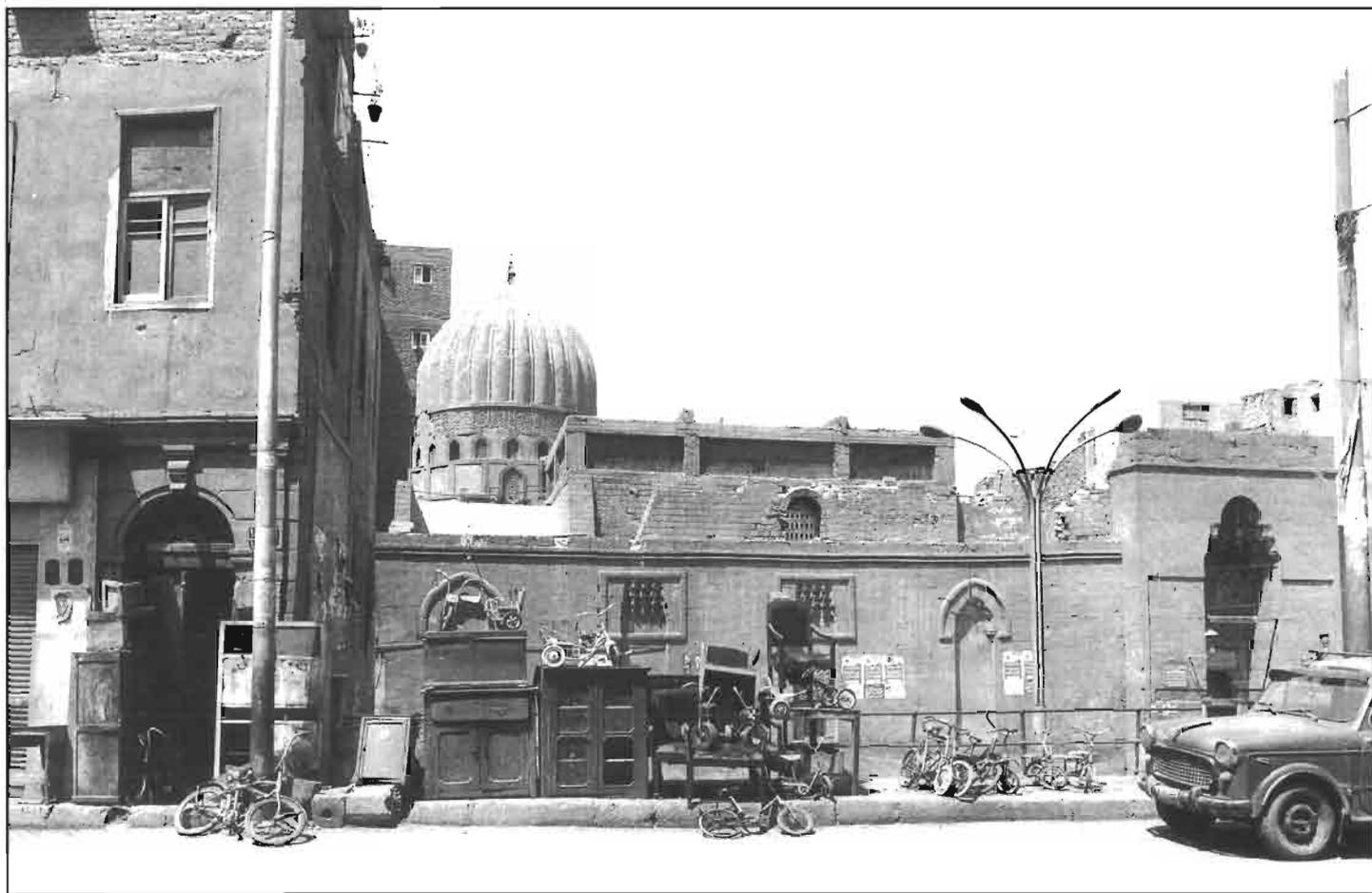


du mausolée, une *khanqah*, une *madrasa*, un *ribat* et des cellules pour les étudiants. Creswell attribue cet édifice à deux cheikhs, Youssef al-'Agami al-'Adawi, grand père de Zein al-Dine Youssef, et Muhib-al-Dine Abul Farag, fondateur de l'ordre des Kamléya, mort en 1272. Le portail d'entrée, situé à l'angle de la façade nord, est moins spectaculaire que celui du mausolée de Zein al-Dine. La porte, en arc outrepassé, décorée autour de son archivolte de petits arcs croisés, mène à un vestibule puis à un passage avant d'arriver dans la cour carrée flanquée à l'est par cinq cellules voûtées de 2,18 m de profondeur chacune. Un grand *iwan* occupe en partie la façade sud dont l'angle forme le mausolée directement accessible par la cour.

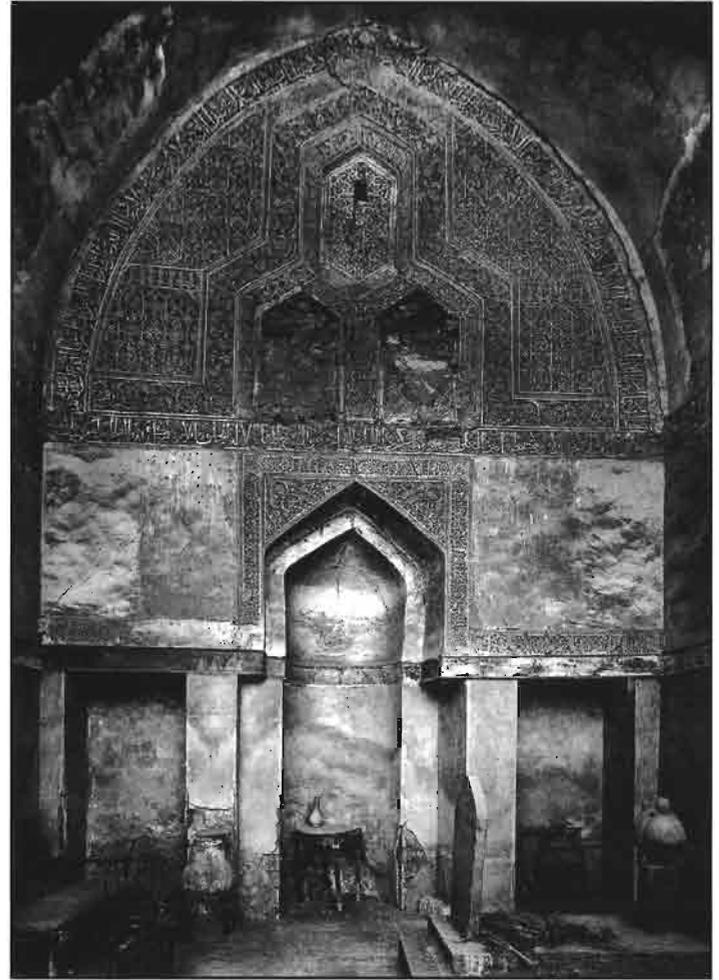
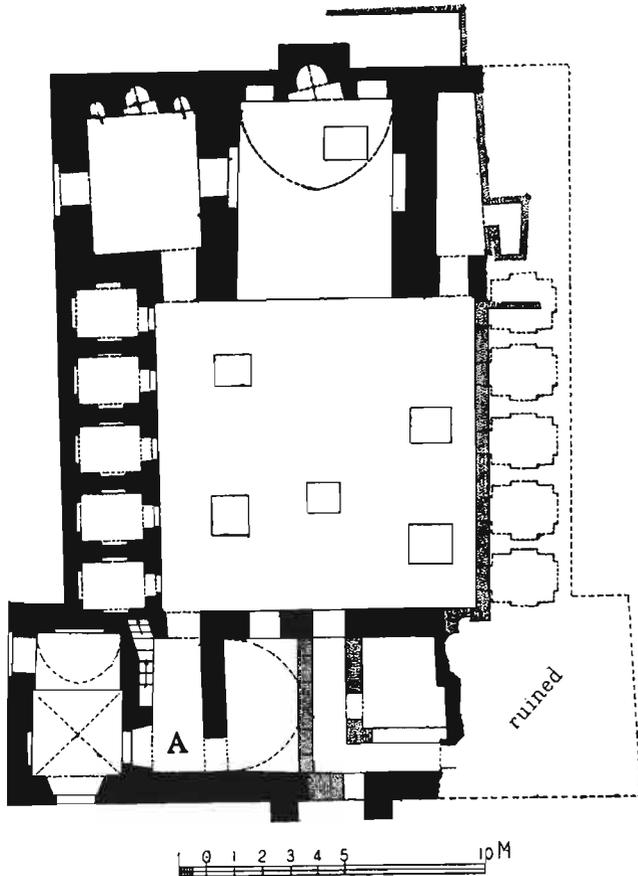
Façade sud-est et vue intérieure du mausolée et de la madrasa du cheikh Zein al-Dine Youssef (Creswell), plan (dessin G. El Kadi, d'après Creswell).



Mausolée et madrasa du cheikh Zein al-Dine Youssef vue de la rue de l'imam al-Cahfé'i.



Vue intérieure de la tombe de Mostapha Pacha (Creswell), plan (dessin G. El Kadi d'après Creswell).



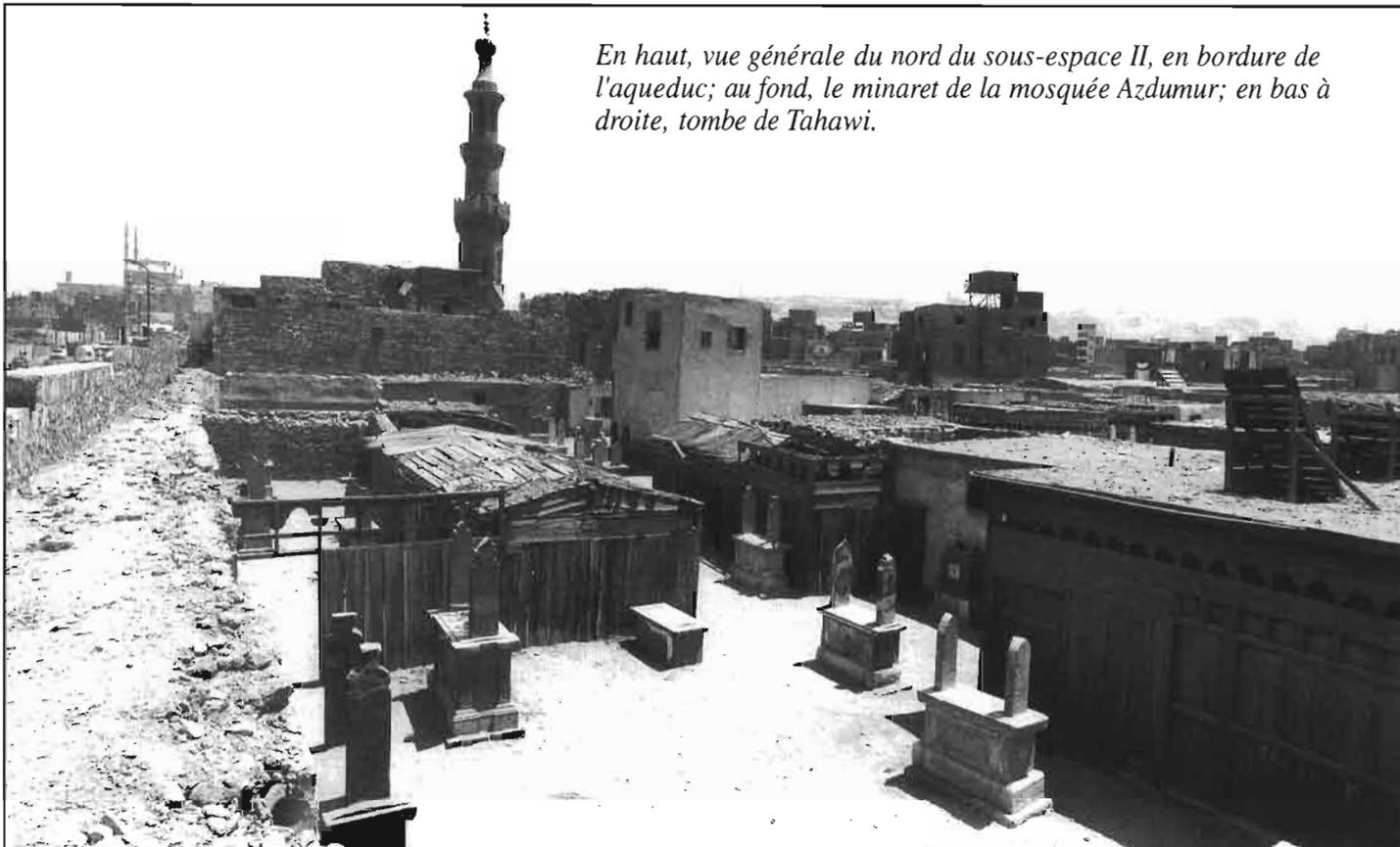
Quittant l'avenue de l'Imam et en empruntant sa parallèle, l'avenue de l'Imam al-Leithy, toujours en se dirigeant vers le sud, on découvre à droite la tombe de Othman bey al-Qazdoughli (1767). C'est le type le plus courant de l'architecture funéraire qui s'est développée à l'époque ottomane souvent constituée par un sarcophage placé sous une sorte de bal-

daquin sur plan carré ou rectangulaire. Celle de O. Qazdoughli se compose d'un socle à plan carré surmonté sur chaque face d'un arc brisé porté par des colonnes, une coupolette couvre l'édicule; le cénotaphe est richement décoré. De nombreuses sépultures du même style édifiées au XVII^e siècle sont illustrées par une des gravures de la Description de l'Égypte.

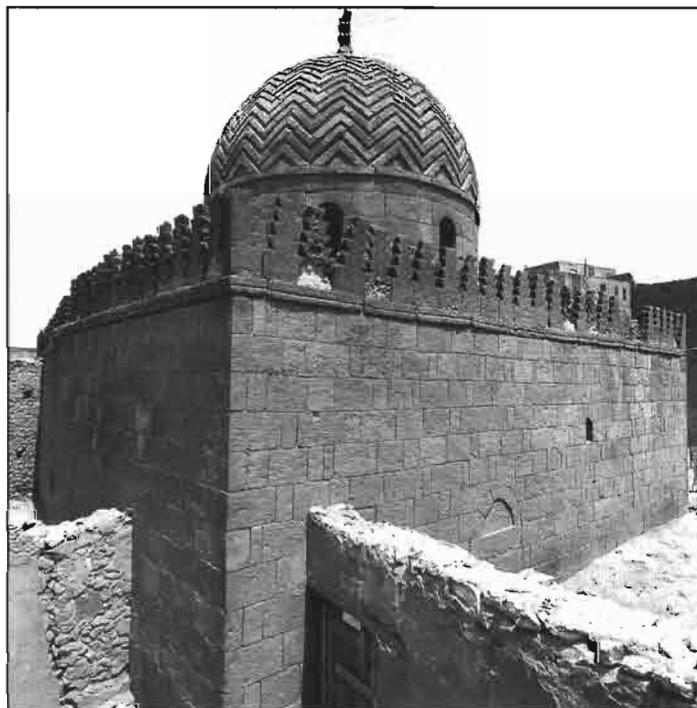
Les autres monuments de ce secteur ne demeurent que des cubes surmontés par une coupole. Ils sont disposés le long des avenues parallèles de l'Imam al-Chafe'i et de l'Imam al-Leithy, où enserrés dans les îlots formés par les vastes tombes palais de l'ancienne arsitrocratie.

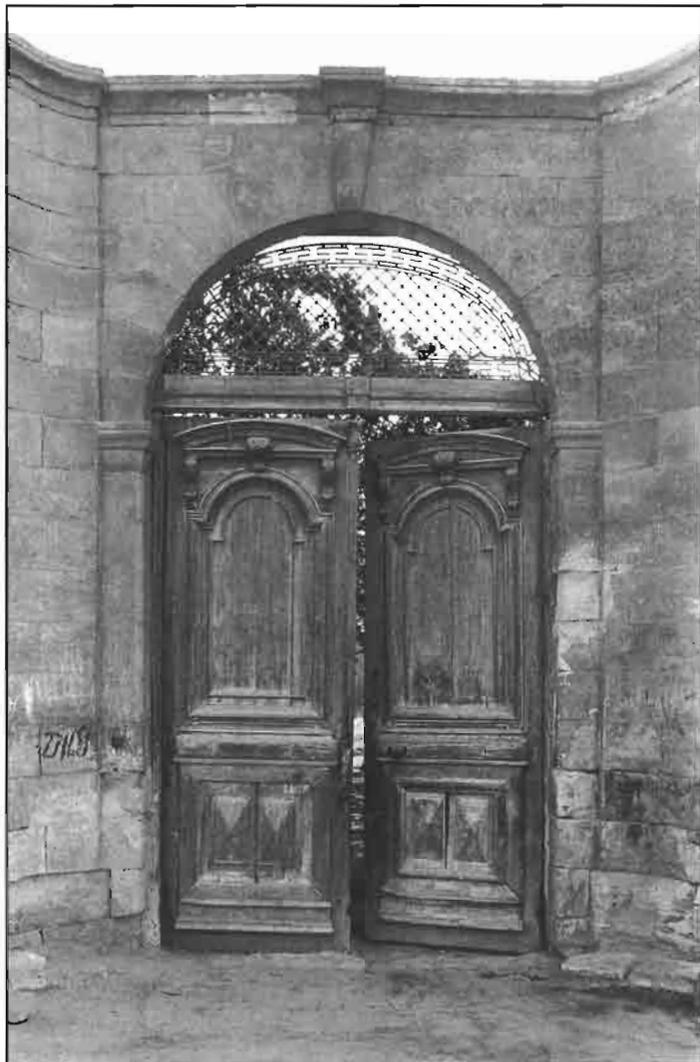
Photos de droite : tombe de 'Othman bey al- Qazdoughli; détail du sarcophage.
Photos de gauche : tombes voisines.





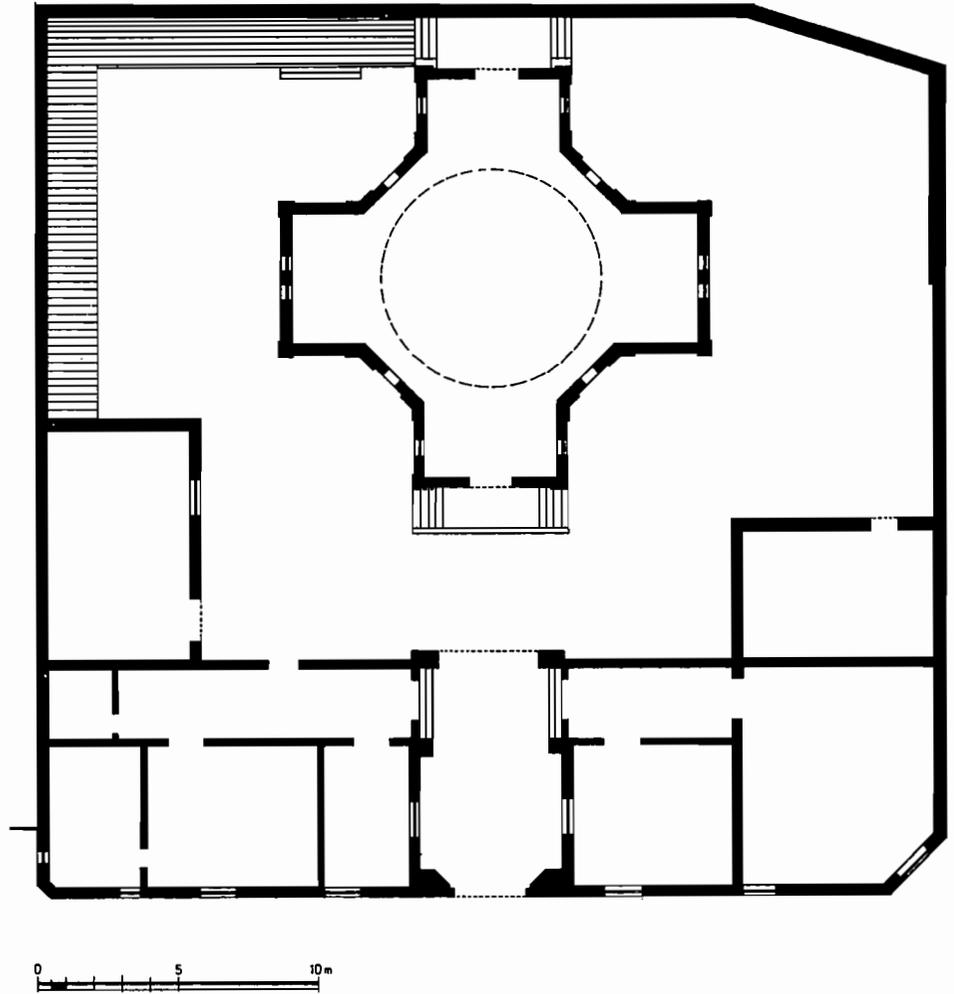
En haut, vue générale du nord du sous-espace II, en bordure de l'aqueduc; au fond, le minaret de la mosquée Azdumur; en bas à droite, tombe de Tahawi.





Tombe de Sitti Kalthoum veuve Yakan, rue de l'Imam al-Leïthi (1906)

Sur une parcelle d'environ 1.000 m², un gros bâtiment à étage de plus de 10 m de hauteur, occupe tout le côté rue. Il se prolonge de deux courtes ailes sans étage, en retour d'équerre. Le bâtiment a la particularité d'être couvert d'un toit à croupes et en tuiles. La construction empiète sur la rue d'environ 3 m, ce qui a permis à l'architecte de composer la façade, non en élévation frontale mais en perspective, en prenant l'angle taillé à 45° comme point focal de la composition; ce morceau de façade de 3 m de large est d'ailleurs le seul soigneusement dessiné avec, au rez-de-chaussée, un *sabil* et le premier arc de loggia à l'étage. La pierre est ici traitée dans un bel appareil simple. La baie est à linteau monolithe surmontée d'un arc de décharge à claveaux sur lits curvilignes, encadré d'un bandeau rectangulaire. Le reste de la façade est traité dans un répertoire «classique» avec un minimum d'ornements. Le grand portail central, en arc de plein cintre, est simplement orné d'une moulure concave délardée et filante sur les piédroits. Au rez-de-chaussée les chaînes d'angles, les piédroits et les jambes de raidissement sont harpés. Le reste de la paroi est en moellons enduits comme la totalité du mur d'étage. Curieusement, les baies, qui sont à une seule exception toutes semblables, ne sont pas rythmées et ne semblent pas non plus obéir aux nécessités du cloisonnement interne. Elles sont toutes surmontées d'une corniche portant sur deux modillons à glyphes. La loggia est l'élément le plus intéressant de cette façade; construite toute en bois, avec ses quatre colonnes toscanes de fantaisie. Chaque colonne est sur piédestal, surmontée d'un entablement servant de naissance à un faux arc déprimé en dentelle de bois. Chaque travée est garnie d'une balustrade surmontée de panneaux de *mouchrabieh* jusqu'à hauteur d'homme. Un beau lambrequin couronne



le tout. L'entrée mène à un vestibule qui dessert à droite et à gauche les espaces d'accueil et d'habitat avant de s'ouvrir sur une grande cour carrée où trône un mausolée à plan octogonal surmonté par une coupole.

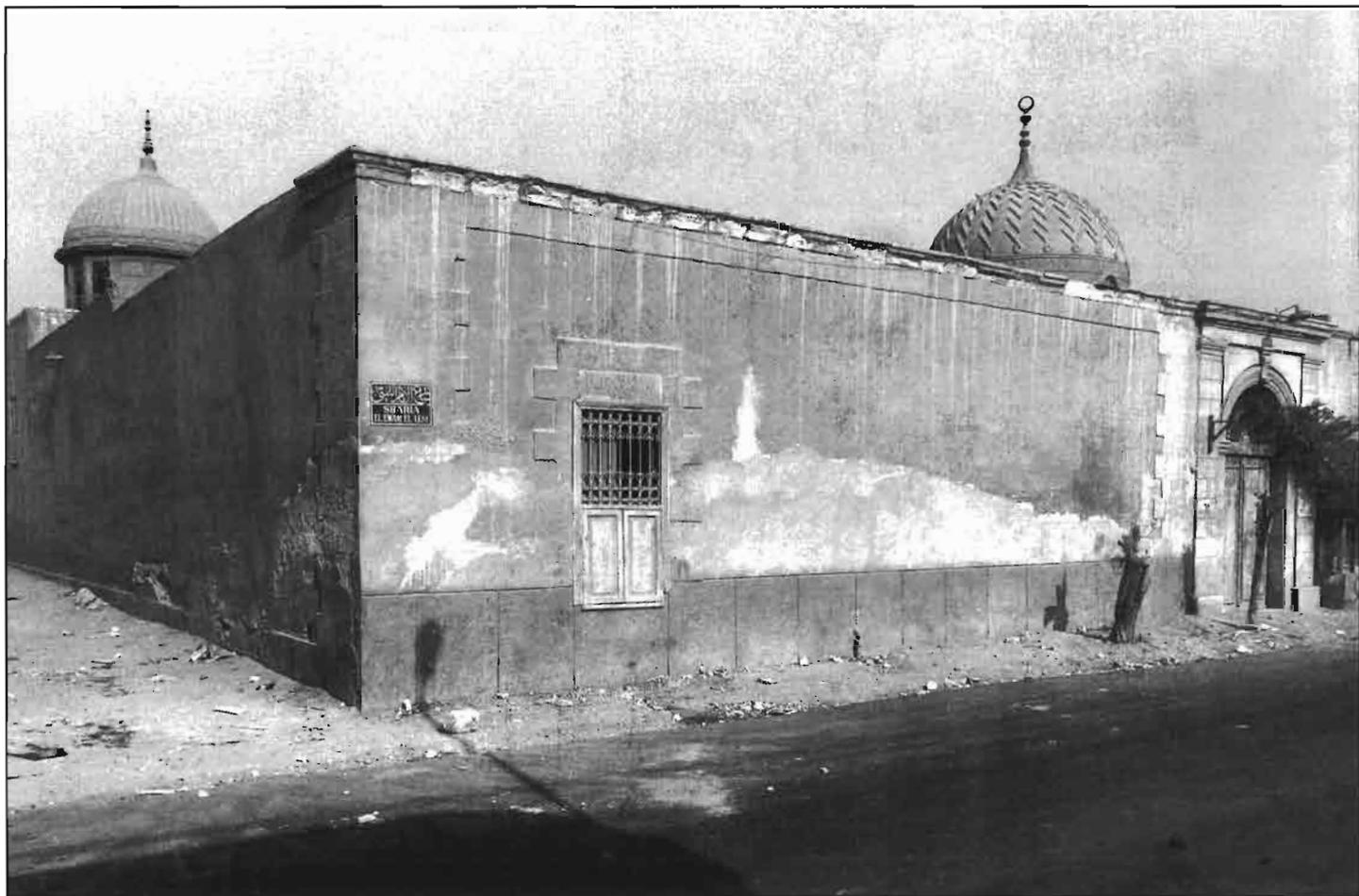
Si la métaphore de la ville est en permanence évoquée dans cet ouvrage à propos de cette nécropole, cet édifice-là pourrait être, tel-quel, transplanté en ville sans sur-

prendre quiconque. Il n'y a guère que le *sabil* et son cartouche qui devait à l'origine contenir une inscription coranique, pour nous rappeler la destination de cet édifice.

Tombe de Sitti Kalthoum 'Esmat hanem, épouse du feu Ismaïl Pacha Yakan, façade sur la rue de l'Imam al-Leithy.



Sépulture de la famille Chérif, façade sur rue de l'imam al-Leithy.



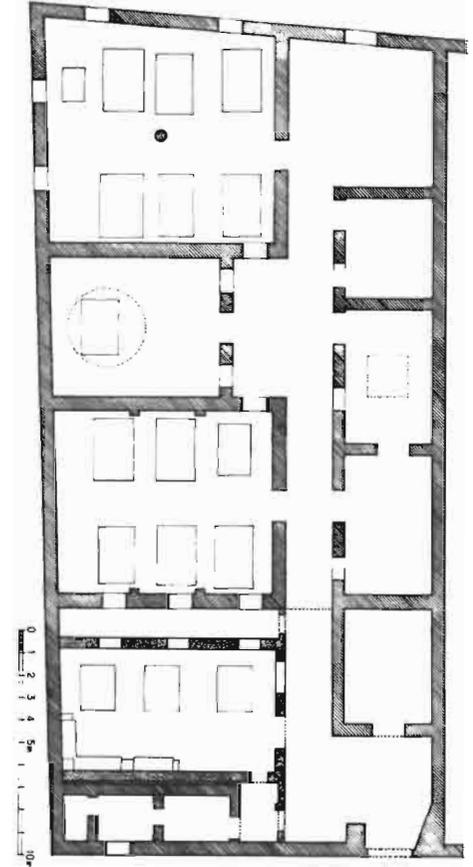
Sépulture de la famille Chérif, plan (relevé A. Bonnamy et A. Chérif).

Sépulture de la famille Chérif

Sur la rue de l'Imam al-Leithy, délimitée au sud par une voie perpendiculaire plus modeste, une parcelle quasiment rectangulaire de 655 m², abrite les sépultures de la famille Chérif depuis 1922, secrétaires du sénat et du parlement, leurs femmes, descendants, gendres, etc.

L'aspect extérieur de cette sépulture est d'une grande sobriété, les parties cour sont indiscernables des bâtiments derrière un mur de près de 4 m de hauteur qui clôt la parcelle. Mur de moellons enduits, les chaînes d'angles et les jambages de baies sont harpées et en léger relief sur le corps des murs. Le procédé d'appareillage de pierre a été partout conservé en vue, en façade extérieure ainsi que sur la cour. Sur la rue al-Leithy, le mur est couronné de pierres plates en débord, moulurées, formant une corniche architravée. On peut, en s'éloignant de la façade, apercevoir une coupole. Le portail d'entrée est constitué de deux pilastres à peine en avant-corps, surmonté d'une architrave et d'une corniche saillante placée en entablement. La baie d'entrée est en arc de plein-cintre, la modénature de l'archivolte est sobrement moulurée de trois plates-bandes et d'un tore circulaire. La clef saillante est en volute cannelée surmontée d'une palmette. L'imposte garnie d'une grille de fer forgé repose sur un fort linteau de bois. Les deux battants de porte sont à petit cadre et de facture assez rustique. Deux potences de fer forgé sont scellés dans les pilastres initialement destinés à accrocher les lanternes. A l'origine, la cour occupait le quart de la parcelle. Un oratoire y fut récemment construit, réduisant celle-ci à une simple entrée couverte d'un auvent et d'un tronçon de couloir à ciel ouvert. Le plan de cette construction est conçu comme un appartement. Un couloir parallèle à la longueur dessert de part et d'autre une série de pièces de surfaces diverses : à droite, les pièces accueillant les visiteurs, hommes, femmes, serviteurs. A gauche,

plus vastes, les oratoires des habitants définitifs. Le premier bâti sur la cour est un regrettable témoignage des constructions actuelles : structure béton enduit à la tyrolienne, menuiseries du commerce aux proportions déplorables, sol couvert de «granito». Quelques éléments décoratifs sont placés ici comme référents culturels musulmans : des textes coraniques calligraphiés sur le flanc des poutres en béton, des corbeaux d'angle en forme de stalactites sont placés à l'intersection des poutres du plafond. Enfin, des grilles de défense des fenêtres, en métal, ont été réalisées suivant un entrelacs habituellement utilisé pour la marqueterie de marbre. Les constructions anciennes ont un tout autre aspect. La hauteur sous plafond, généreuse, donne de belles proportions aux trois oratoires qui se succèdent — les sols sont en parquet, recouverts de tapis, les murs enduits au plâtre fin sont décorés de filets peints et de palmettes tracées au pochoir. Le premier grand oratoire a dû être remanié avec poteaux et poutres en béton, très certainement nécessités par un effondrement de toiture. Le deuxième, de taille plus modeste, contient le sarcophage le plus somptueux en marbre blanc finement sculpté, découpé, gravé à calligraphie en relief rehaussé d'or. Le plafond est lambrissé de bois, une coupole en lanterne est située à l'aplomb du sarcophage. Cette petite coupole de 3 m de diamètre sur tambour polygonal est constituée de 16 baies rectangulaires dont les petits bois de chacune dessinent un double arc de plein cintre entrelacé. L'ensemble du dôme a une structure en bois, l'intrados est en stuc blanc décoré par quelques filets surmontés de palmettes peintes au pochoir. La couverture est en plomb à relief côtelé.





Sépulture de la famille Chérif, vues de l'intérieur, oratoires et cour.

Tombe de la famille Khan

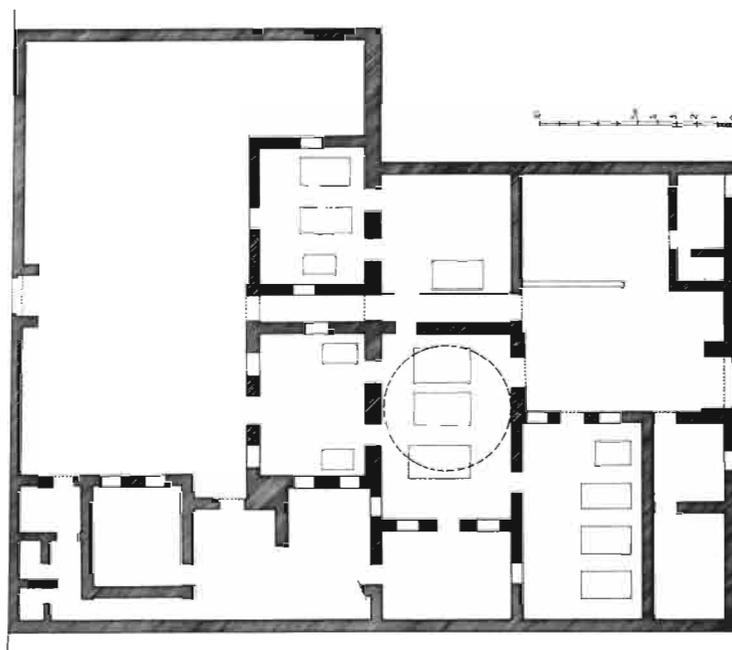
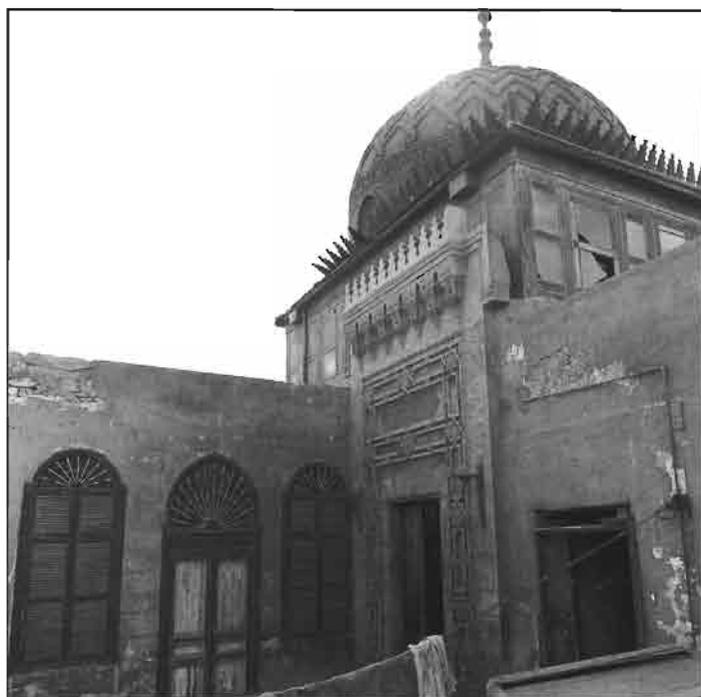
Mitoyenne de la famille Chérif, et fondée très certainement à la même époque, la tombe des Khan occupe une grande parcelle de 1.000 m². Le terrain est barré dans sa largeur par un corps de bâtiment central avec deux ailes en retour d'équerre. La construction occupe la moitié de la surface, libérant une petite cour à l'entrée principale et une beaucoup plus grande à l'arrière, accessible par la rue parallèle. Tous les murs de hauteur semblable sont de matériaux et de parement assez divers. Murs en blocages de moellons avec enduit sur lattis de bois, moellons équarris à tête dressée avec chaînes verticales et jambages en saillie; l'ensemble est d'une grande sobriété. Le plan est organisé autour d'un oratoire central, rectangle qui, avec ses six baies, commande l'essentiel des circulations du bâtiment. Cet oratoire est mis en valeur par les deux seuls éléments d'ornement de cet édifice : un portail et une coupole. La coupole repose sur un tambour carré à claire-voie sur ses quatre faces. L'ensemble est en bois. La coupole est recouverte de stuc, lisse sur l'intrados et moulée en chevrons pour la couverture. Le tambour est couronné d'une corniche et d'un lambrequin de bois imitant des merlons de pierre. Le portail se présente comme une section de mur surélevé et en avancée, à appareillage simple de pierre. La baie est à linteau en plate-bande avec claveaux passants, encadrée par une large moulure de chambranle constituée d'une quadruple baguette entrelacée de rosaces délimitant également un cartouche à textes coraniques. Une corniche architravée à stalactites et à merlons couronne l'ensemble. Les motifs décoratifs «arabisants», notamment les stalactites,



sont habituellement creusés dans la pierre. Ici, tous ces éléments viennent en saillie par rapport au nu de la façade. L'auteur de cet ouvrage n'a donc pas appliqué les canons établis mais simplement ajouté quelques éléments puisés dans ce répertoire décoratif. Paradoxalement, les sarcophages situés sous la coupole sont de

l'architecture tout à fait orthodoxe assignée à ce type d'ouvrage mais décorée, non pas dans le registre de l'arabesque, qui lui est le plus souvent associé, mais dans celui d'une ornementation flamboyante gothico-classico-rocailleuse.

*A gauche, sépulture de la famille khans; à droite, vue de la partie cour intérieure et du grand oratoire.
En bas : plan (relevé A. Bonnamy et T. Youssef).*



Sépulture de la famille khans, grande cour.



Espace II, secteur nord-est, plan de situation (dessin Yacoub L. et Héba), plan cadastral, Le Caire, 1930, actualisé par les auteurs.

Le secteur est du sous espace II

C'est à l'est de l'avenue de l'Imam al-Chafe'i que nous avons situé le quatrième et dernier sous-espace. Il se caractérise par l'absence quasi-totale de monuments historiques et une alternance entre zones d'habitat et espaces funéraires.

La pointe nord est devenue exclusivement urbaine. Deux quartiers s'y côtoient, de formes très distinctes. Le plus ancien, Arab Qoreich, a tous les aspects de la ville médiévale par son tracé irrégulier de rues et par son architecture. Le plus récent, paradoxalement appelé Al Kharta al-Qadima (lotissement ancien), fut construit sur une trame orthogonale avec 9 voies de même largeur, longitudinales et parallèles à la voie ferrée est et 8 voies transversales de la même importance. Il en résulta une grille d'îlots rectangulaires et exceptionnellement réguliers, qui ne fut transgressée qu'en bordure nord-ouest, pour venir s'accoler au quartier construit antérieurement. La partie médiane fut l'un des lieux privilégiés de l'établissement des somptueuses tombes de la dernière aristocratie. C'est un secteur qui a toutes les apparences d'un quartier de résidences secondaires cosues, fait de parcelles souvent vastes de plusieurs centaines de mètres carrés, ceintes de hauts murs et de façades en pierre, où l'on rencontre tout un répertoire architectural fin XIX^e siècle et «islamisant» soigneusement ouvré. Les tombes proprement dites ne sont ici jamais visibles de la rue, elles sont le plus souvent reléguées dans l'un des pavillons constitutifs de chaque parcelle. Le secteur a la forme d'un trapèze rectangle dont la hauteur, longue de 250 m, est un tronçon de l'avenue de l'Imam, avec une base de 280 m et l'autre de 150 m. Logiquement, ce sont les dessertes perpendiculaires à la voie de l'Imam qui furent tracées en plus grand nombre. Le mot tracé est ici encore très abusif, pourtant l'effet est dans l'ensemble assez harmonieux, les voies sont larges rectilignes et elles se coupent à angle droit;



Portail d'une grand tombe du secteur nord-est.



le bâti qui les borde est le plus souvent de matériaux et de hauteur semblables. Nous ignorons la genèse du développement de cet espace, mais il faut remarquer qu'ici, on ne trouve pas, comme dans beaucoup d'autres lieux, des îlots anciens enkystés dans un tissu plus récent, ce qui peut nous laisser croire que la place était libre. Il faut remarquer encore que ceux qui sont enterrés ici sont ceux-là même qui ont participé

à la modernisation de l'Égypte, aux plus hauts niveaux, et notamment tenté de transformer Le Caire en une ville moderne, rationnelle et d'apparence «hausmanienne». Il n'en est pas résulté une trame régulière mais une imbrication de vrais rectangles, variant de 1.300 à 2.500 m². Les parcelles constitutives sont elles aussi des rectangles de surfaces très variables, on en trouve de 36 à 2.500 m² et de

une à vingt parcelles par îlot, avec des largeurs sur rue variant de 5 à 75 mètres. Ici aussi, aucune trame n'a présidé à l'élaboration, on a seulement vendu des mètres carrés, selon les bourses. Cet endroit n'en est pas moins un des hauts lieux architecturaux des cimetières du Caire. Les trois tombes présentées ci-dessous en donnent la démonstration.

Tombe de Dawlatlo Affendem Mostafa Ryad Pacha, façades principales et latérales, au croisement des rues de l'imam al-Chafeï et rue 'Omar Ibn al-Fared.



Tombe de Dawlatlo Afendem Mostapha Riad Pacha, 1887, avenue de l'Imam el-Chafé'i

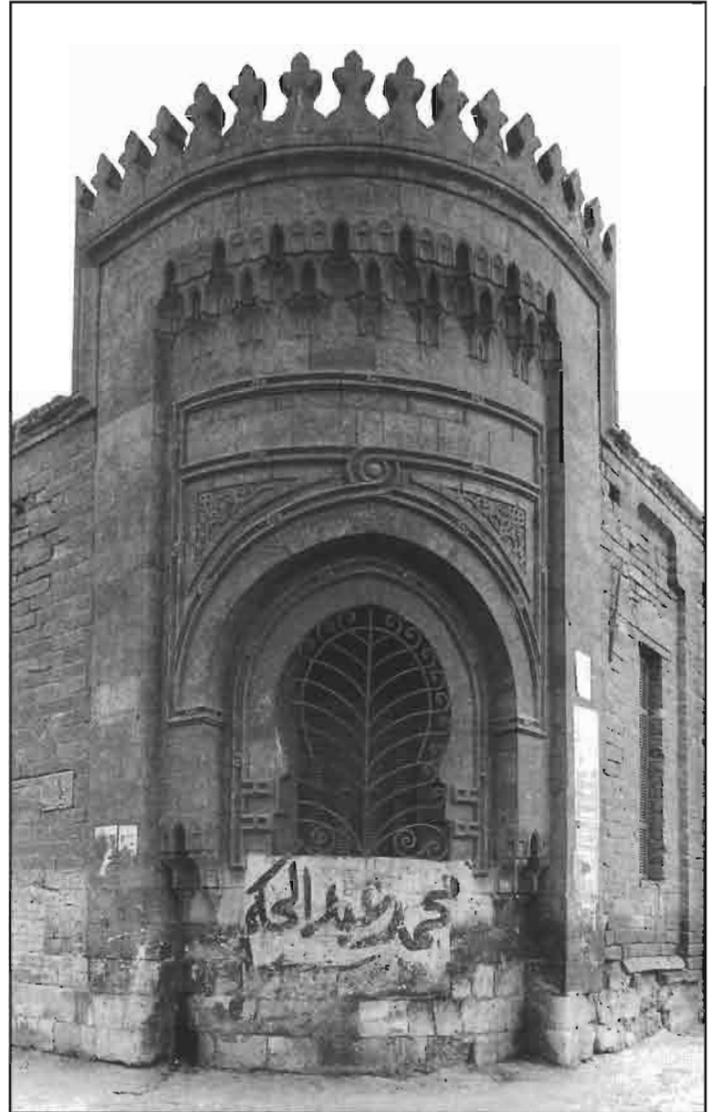
A proximité du mausolée de l'Imam al-Chafé'i, la fondation Riad Pacha abrite les tombeaux de hauts dignitaires depuis la fin du XIX^e siècle. Sise à un carrefour, sur l'avenue principale, on mesure au premier regard les dimensions de la parcelle et de l'édifice construit. Cette position très en vue est renforcée par le choix qui a été fait d'utiliser l'angle comme élément dominant de la façade. Un *sabil* traité en tourelle sur 1/4 de rond et dépassant les murs adjacents d'1/3 de hauteur. Il a reçu un traitement décoratif qui relève du catalogue des formes «arabisantes» bien établies à cette époque. Ébrasement et arcs outrepassés à ressaults, archivolt ornée

d'entrelacs et d'arabesques sculptés dans la pierre, faux linteau festonné de stalactites et surmonté d'une acrotère merlonée en feuille d'ache. Le portail d'entrée des morts sur la rue Ibn el Fared a été travaillé avec le même décor. Les deux façades sont rythmées par les organes de raidissement du mur formés en lésènes. L'entrée des visiteurs sur la façade principale est d'un tout autre registre. La baie qui y est pratiquée laisse entrevoir un jardin intérieur. La porte est en fer à volutes du genre «nouille 1900». Elle est flanquée de deux piliers. Chacun d'eux est traité avec des angles en colonnettes engagées, un chapiteau à stalactites et surmonté d'un bulbe en marbre côtelé. Les murs bahuts sont surmontés d'une «balustrade» en marbre, composée en un triptyque de pan-

neaux d'entrelacs ajourés et à cadres moulurés. Ce magnifique élément décoratif a été également utilisé en allège pour les plus grandes baies donnant sur la cour. La composition du plan est organisée à partir de l'axe médian de la longueur du rectangle sur lequel on trouve le portail d'entrée de la cour et celui de l'oratoire. La cour est en forme de T axé sur cette médiane et dessert trois bâtiments.

– L'oratoire qui occupe le fond de parcelle sur un rectangle de 1/3 de la surface et les deux édifices servant de réception pour les visiteurs, en forme de L, approximativement symétriques et situés de part et d'autre de l'axe de la composition. On remarquera que les trois entrées des bâtiments se trouvent dans un vis-à-vis de forme triangulaire. Dans cette cour plantée

Tombe de Dawlatlo Affendem Mostafa Ryad Pacha.
A gauche, portail de l'entrée des morts; à droite, sabil (fontaine).

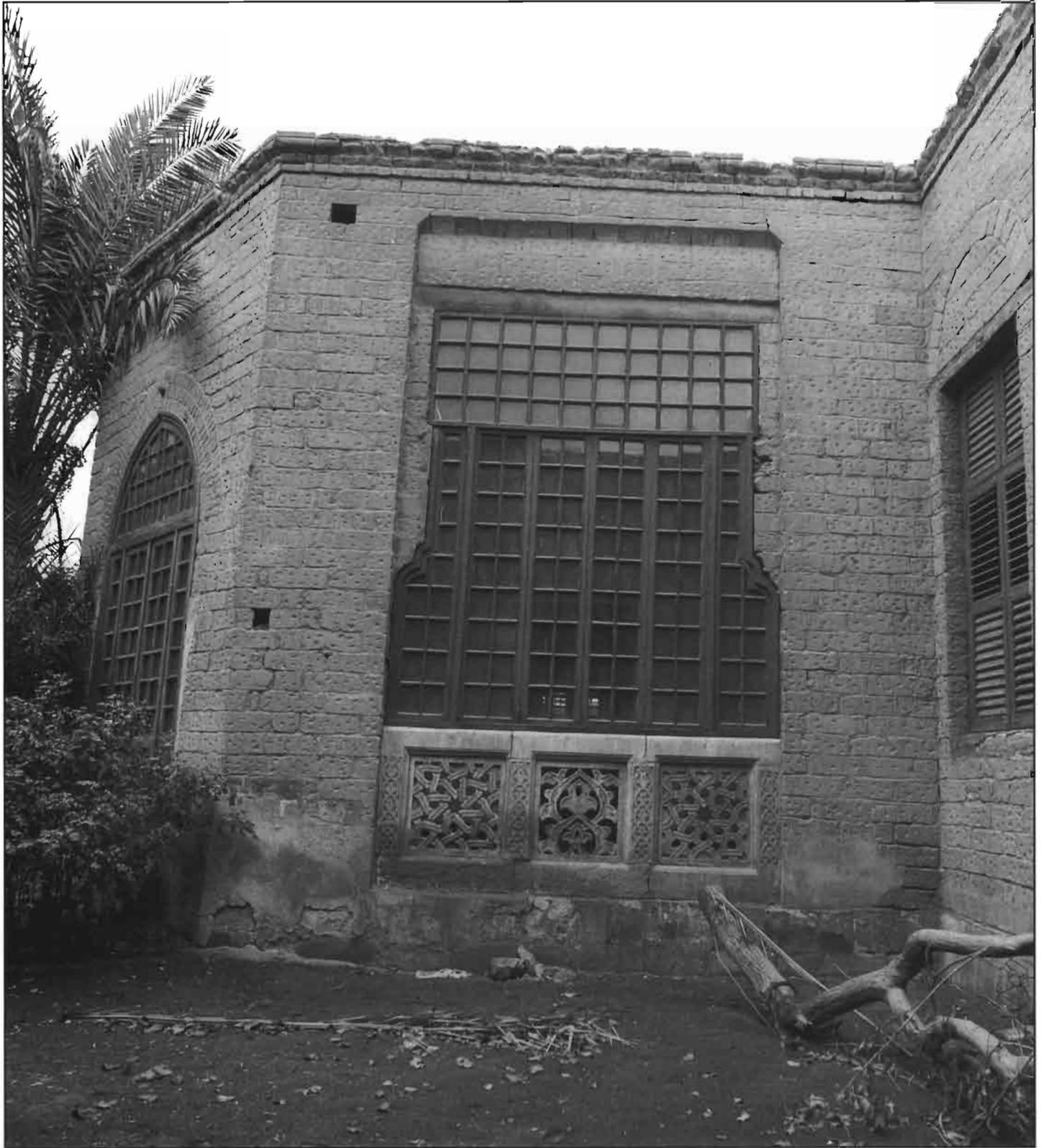


d'arbres élagués, rien ne rappelle la mort ni pierres tombales ni coupoles. Même dans l'oratoire où s'organisent les *maqra'ats*, il n'y a aucun sarcophage d'apparat, mais des *mastabas* disposées le long des murs où ont sont accrochées les photos des défunts. La construction est toute en pierre, moellons équarris à tête dressée de format curieusement modeste, seul les

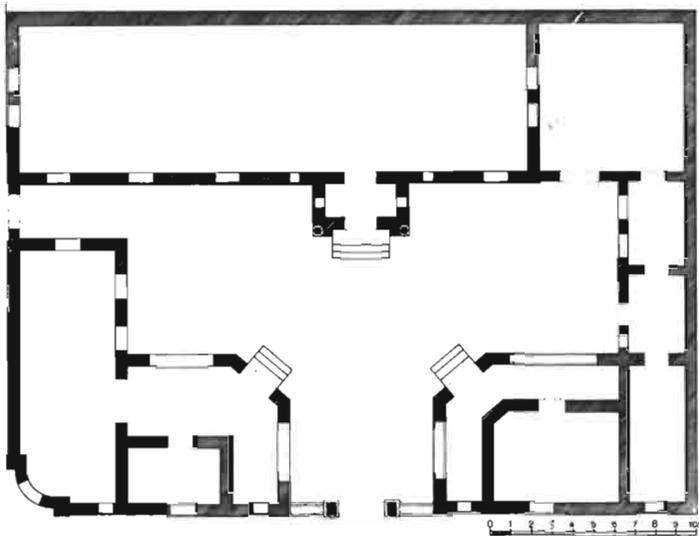
soubassements sont en moyen appareil, ni chaîne d'angle, ni jambe de raidissement. Le piquage de la pierre montre que celle-ci était destinée à être enduite. Les baies sont d'une grande diversité :

- fenêtres à linteau de bois et arc de décharge;
- baie libre couvertes d'un arc outrepassé;
- portes et fenêtres inscrites dans une

embrasure en arcade. Les arcs sont outrepassés, en lancette et même alvéolés. Les grandes fenêtres des locaux de réception sont l'élément d'architecture le plus remarquable de l'édifice. Ces larges baies garnies de petits carreaux rectangulaires accentuent encore le caractère civil de l'édifice.



*Tombe de Dawlatlo Affendem Mostafa Ryad Pacha; façades de l'oratoire et des édifices de réception sur cour.
Plan de la tombe (relevé A. Bonnamy et G. El Kadi).*



Tombe de la famille Yousri. Monoptère.

Page de droite : en haut, façade de l'oratoire; en bas, intérieur de l'oratoire; plan de la tombe (relevé A. Bonnamy et T. Fouad).



Tombe de la famille Yousri, années 30

Cette tombe est bâtie sur un enclos de 1.300 m² avec seulement 500 m² de constructions. Plantée de grands arbres, elle présente un aspect assez bucolique. La construction est divisée en trois éléments :

- une bande en L adossée au mur de clôture sur une largeur du terrain, servant aux fonctions de réception et logement du gardien;

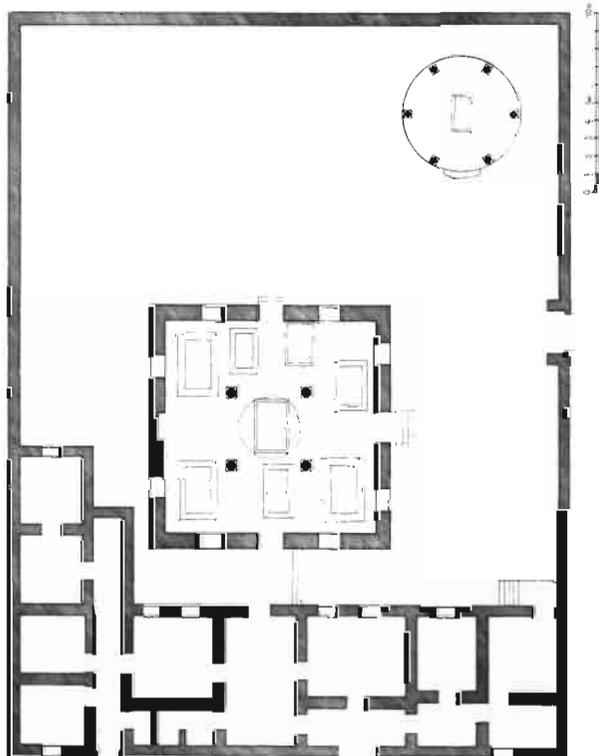
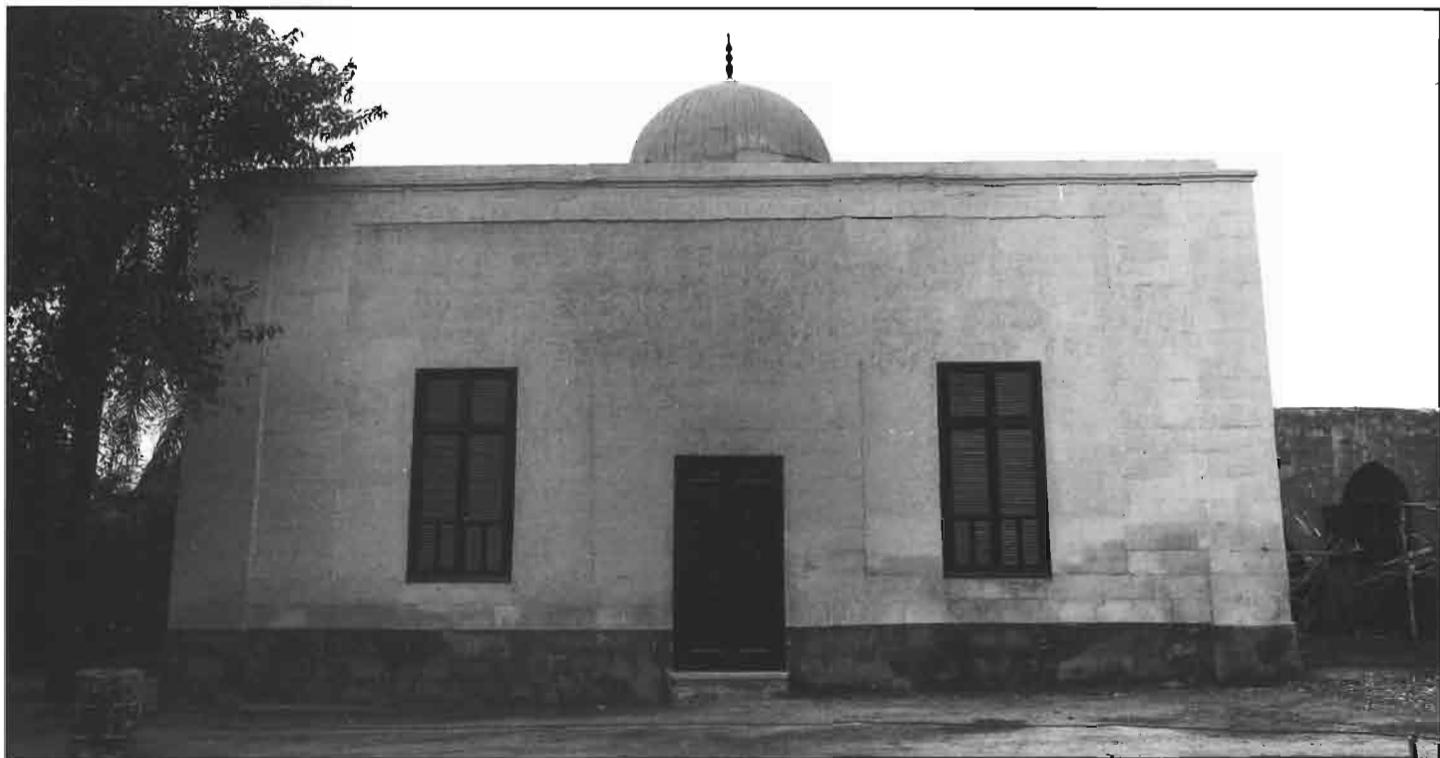
- un oratoire de plan carré occupe le centre du rectangle;

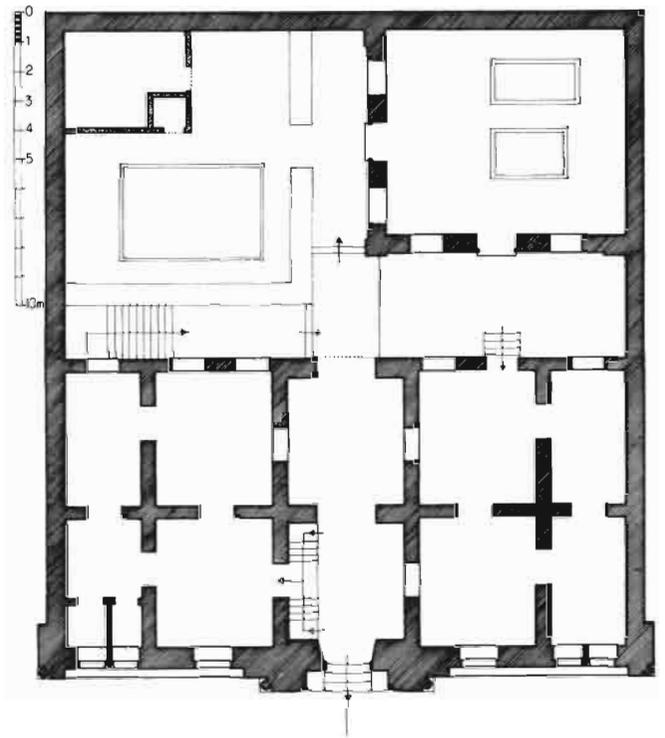
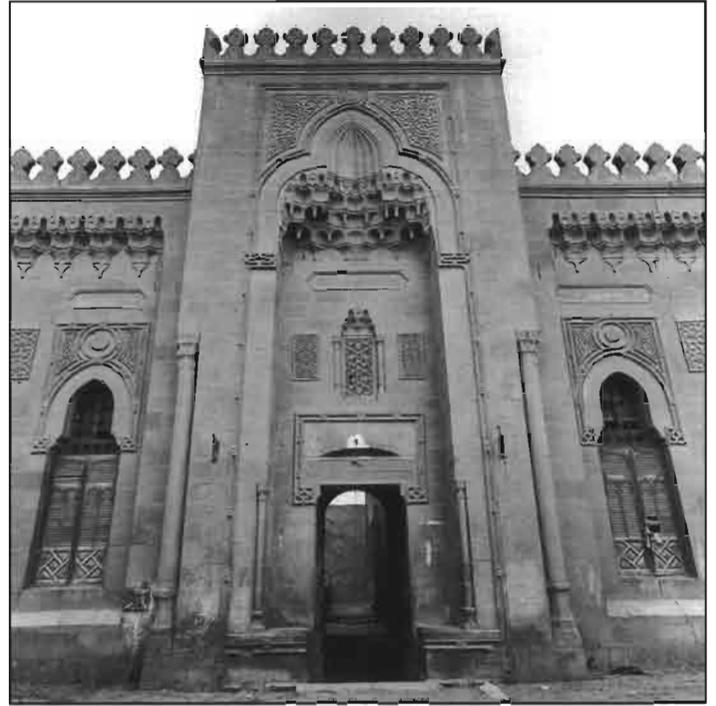
- enfin, isolé dans l'angle opposé aux constructions, un temple monoptère.

Le bâtiment de réception présente une façade en pierre à appareil régulier avec pour seul relief une petite corniche d'acrotère. Toutes les baies sont en arc brisé à un rouleau et percées suivant un rythme obéissant à la stricte géométrie des volumes intérieurs. L'oratoire est égale-

ment en pierre, mais ici les composants du mur sont marqués par de minces retraits successifs. On a d'abord le soubassement en empiètement puis les chaînes d'angles. Ensuite, les deux chaînes horizontales, basse et haute, forment un cadre avec les jambes jumelées aux chaînes d'angles, celui-ci étant solidaire du cadre de porte. Enfin, le dernier plan qui constitue le corps de mur restant est voilé sous un enduit. Le couronnement est simplement constitué d'une corniche en cavet droit surmonté d'une plate bande. Les baies sont toutes semblables pour les portes et les fenêtres : un double carré vertical. L'édifice est constitué de quatre murs et de quatre colonnes concentriques portant deux poutres se partageant les charges du toit terrasse et d'une petite coupole de bois sur tambour à claire-voie recouverte de stuc strié. Les huit sarcophages qui occu-

pent le lieu sont tous de marbre blanc, décorés avec des colonnettes d'angles surmontés de vases Médicis et de rinceaux sculptés sur les parois. L'oratoire en forme de temple monoptère à l'antique est assez surprenant. A notre connaissance, il est unique dans toute la nécropole du Caire. L'ensemble est constitué d'une coupole surbaissée très certainement construite en brique enduite aux deux faces, marquée par une corniche en pierre rapportée. Elle repose sur un péristyle de six colonnes également en brique enduite. Les chapiteaux en forme de bulbe polygonal sont en pierre, ainsi que les piédestaux réduits aux proportions d'un cube. L'hétérodoxie de ces colonnes laisse penser que cet édifice n'a pas été conçu par le même architecte.





Tombe familiale, rue Abou Sri' Sulem. En haut, façades oratoire et rue; en bas, vue du porche d'entrée et plan (relevé A. Bonnamy et T. Fouad).

Tombe familiale, rue Abou Sri' Salem

Alors que l'histoire de l'architecture des mosquées montre la diversité des formes, des procédés et des influences, on va voir, au milieu du XIX^e siècle, un vocabulaire de formes s'élaborer en catalogue qui sera retenu essentiellement pour son originalité, sa différence face au modèle «gréco-latin» dominant et à celui qui a laissé quelques traces importantes pour la construction des lieux de culte, le modèle dit «gothique». On peut dire que ces formes architecturales se sont développées en opposition aux autres, les non musulmans. Elles seront brandies et utilisées comme un véritable étendard de l'appartenance à l'Islam. C'est la caractéristique de cette façade qui est rigoureusement dessinée et qui se présente comme un véritable cas d'école, un échantillonnage de stéréotypes assez complet. A ne pas suivre évidemment.

Cette façade est un rectangle posé sur sa longueur interrompue en son centre par un autre rectangle assis en avant corps sur sa largeur, sorte d'*iwan* formant le portail de l'édifice. Hormis le couronnement constitué d'une corniche et d'une acrotère faite de merlons en feuille d'ache qui se trouve en léger débord du nu de la façade, l'intégralité des éléments décoratifs a été élaborée de manière «déductive» à la façon dont on taille un cristal à partir du volume externe. L'élément majeur de ce portail est un arc trilobé ouvrant une niche. Il est encadré par un tympan rectangulaire couvert d'arabesques ciselées dans la pierre et d'une baguette double entrelacée filante le long du chambranle jusqu'au sol. Le lobe supérieur de la niche est à nervures, chacune de ces nervures se transformant, à l'intersection avec les deux autres lobes, en stalactites. Ceux-ci tapissent l'intégralité de la cavité décrite par les deux lobes inférieurs effectuant progressivement la transition jusqu'à la paroi de fond où est percée la porte. Un large chambranle à cru, interrompu à la hauteur des

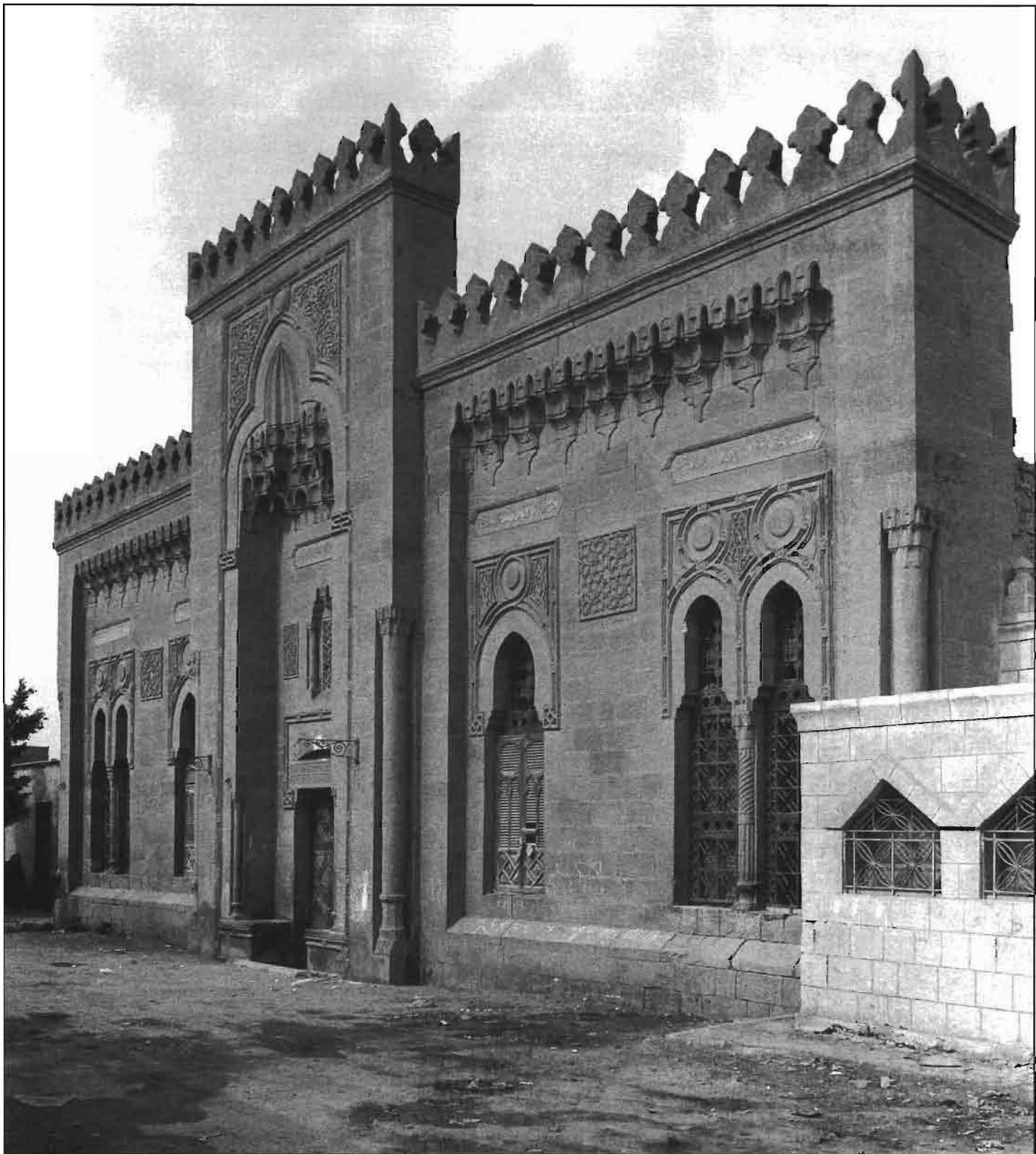
caussièges d'entrée, cerne l'arc et les piédroits, il est orné en partie basse de deux colonnettes engagées qui ont la hauteur d'un homme.

La baie d'entrée est à linteau monolithe gravé de deux textes coraniques inscrits en cartouches horizontaux, il est surmonté d'un arc de décharge dont les claveaux sont à lit curviligne. L'ensemble est encadré d'un rectangle à deux baguettes entrelacées.

Au-dessus de la porte et au centre de la composition, on trouve une fausse baie garnie de claustra en dentelle de pierre sur trame hexagonale. Seuls quelques trous ont été ménagés en ventilation haute, ce rectangle de petite taille est surmonté d'un arc formant une niche traitée en stalactites suivant le même principe utilisé pour l'arc majeur du portail. Les arêtes de l'embrasure sont également traitées en colonnettes engagées. Cette baie est flanquée de deux panneaux rectangulaires en arabesques souples et florales semblables à celles du tympan. L'avancée du portail sur la façade est adoucie de part et d'autre par une colonne engagée d'environ deux hauteurs d'homme, à chapiteau en stalactites et de base octogonale sur socle carré. Ces colonnes ressemblent à des goupilles unissant la base au chapiteau. Le même traitement a été appliqué aux deux extrémités de la façade. Chacun des deux éléments de façade, parfaitement symétriques, est approximativement un carré d'environ 7 à 8 m de côté. Tout l'ouvrage de la façade se trouve dans un second plan, carré concentrique en retrait. La bande périphérique restante au nu de façade formant cadre, la plate bande supérieure, se trouvant donc en surplomb, est non clavée, mais pourrait être posée en fausse-coupe (indéterminable sans démontage du mur). Elle est découpée en 17 lobes en forme d'arc brisé surélevé de mêmes proportions que ceux utilisés pour les fenêtres. Ces petits arcs donnant rythme et composition aux stalactites qui assurent la transition avec la paroi

de mur en défoncé. L'élément de façade est percé de trois baies, une solitaire et deux jumelées séparées par un large trumeau. Ces baies sont couvertes en arc en forme d'ogive surhaussée, construit avec des voussoirs à crossette. Les arcs des baies jumelées reposent sur une colonnette cannelée en partie basse, torsadée en partie haute avec chapiteau en stalactite. Chacun de ces deux ensembles de baies est encadré par un tympan rectangulaire chargé d'arabesques du même modèle que celui du portail d'entrée, mais ici la double baguette entrelacée utilisée pour l'encadrement devient plus importante que l'arabesque. Au-dessus de chaque baie se trouve un texte coranique encadré en cartouche horizontale. La porte d'entrée à double battant est en menuiserie de bois à panneautages, chacun de ces panneaux étant constitué en entrelacs de base carrée assemblés à petits cadres sur deux parements. Les volets utilisent trois mises en œuvre du bois : en partie basse, l'entrelacs totalement aveugle; la partie médiane est en persienne à lames fixes et le tympan est ajouré de *mouchrabieh*.

Derrière cette façade, la construction n'a que peu de rapport avec celle-ci. Seul le porche de plein pied conserve une certaine ampleur. Des murs de refend divisent le volume bâti en huit pièces répondant à la fonction d'accueil des visiteurs. L'oratoire est un pavillon isolé bâti dans la cour en moellons enduits qui ne conserve de la magnificence du bâtiment principal que la hauteur et une acrotère avec moulure de corniche rappelant sans grand relief les stalactites de façade et couronnement de merlons.



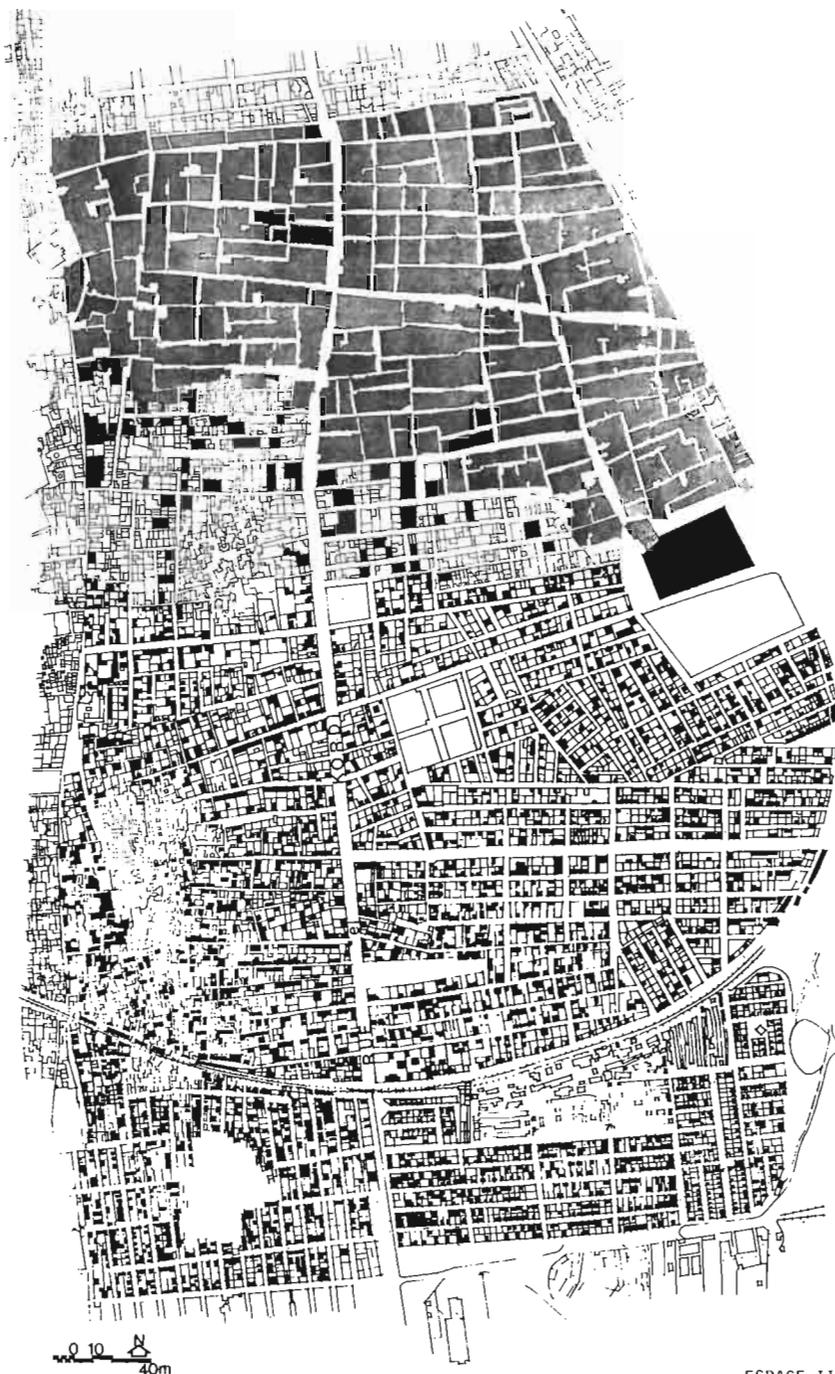
Tombe familiale, façade sur la rue Abou Sri' Salem.

Espace II. Secteur sud-est, plan de situation (dessin Yacoub L. et Héba), plan cadastral, Le Caire, 1930, actualisé par les auteurs.

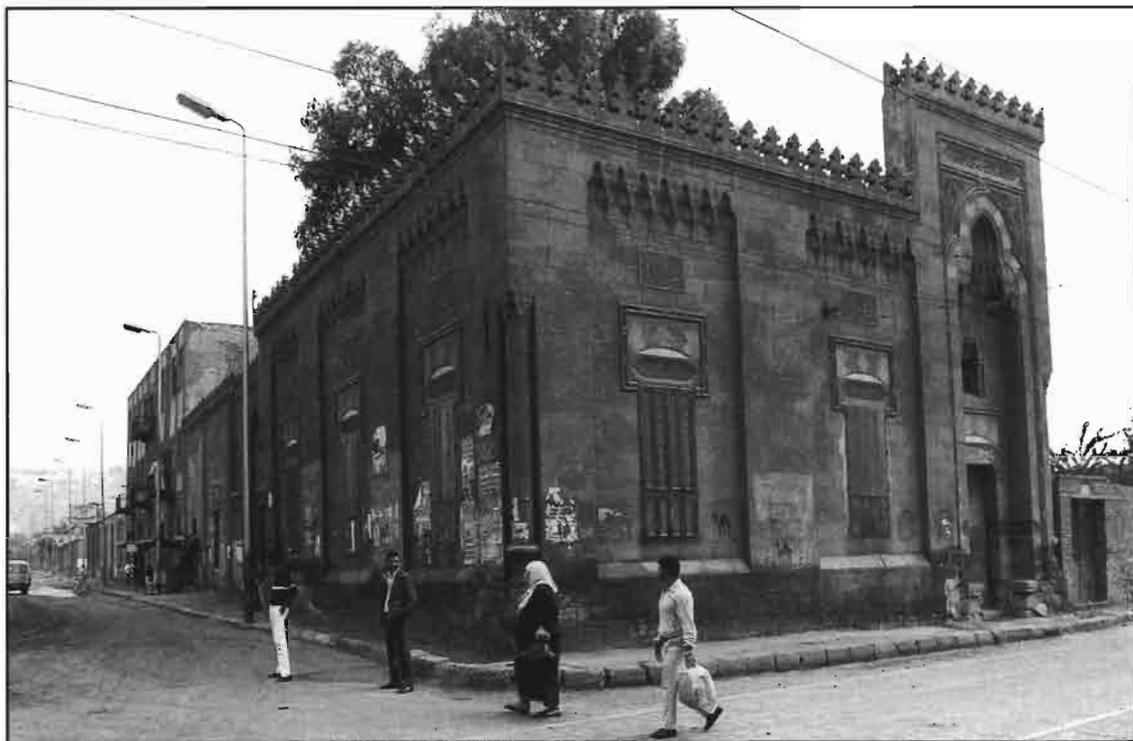
Le secteur sud est de l'espace II

En bordure sud se trouve la plus vaste agglomération urbaine de toute la nécropole qui s'étend sur 30 hectares. C'est le quartier de Tonsi qui s'est constitué en toute illégalité à partir des années 40. Par son tissu mixte formé de rues étroites et tortueuses et d'autres plus larges et régulières, il se rapproche à la fois de la vieille ville et des quartiers périphériques spontanés. Des immeubles datant du début du siècle côtoient des constructions plus récentes; de nombreux chantiers témoignent de l'évolution permanente des lieux qui se développent sans aucune contrainte réglementaire. L'artisanat et le commerce occupent la quasi totalité des rez-de-chaussée des immeubles. Ils contribuent à en faire un espace très animé. Au nord, cet îlot est nettement séparé de l'espace funéraire par une rue large de 10 mètres; au sud se trouve une zone où s'imbriquent tombes et habitations précédant le secteur sud exclusivement funéraire. Là encore, le tracé est loin d'être un damier mais reste empreint d'une certaine régularité. On peut diviser cet espace en deux sous-secteurs, de part et d'autre de la rue Al-Kordi, voie nord/sud située en parallèle de la rue de l'Imam à près de 400 m de distance. Axe principal du quartier d'habitation précédemment évoqué, de par sa largeur et la quantité de véhicules qui l'empruntent, elle se trouve être à cette latitude la voie de circulation intérieure prédominante, reléguant la rue de l'Imam au second rang.

Les deux voies Al-Kordi et Al-Chafe'i déterminent un rectangle d'environ 1 km de long coupé par un certain nombre de transversales qui ne sont pas souvent perpendiculaires, mais assez rectilignes, enchâssant plusieurs îlots de tombes plus anciennes, construites à des époques où tracer des voies de circulation ne préoccupait personne.



ESPACE III



*Tombe de Nasrat Pacha (1881) située à l'angle des rues de l'imam et de Tahawi.
Au-dessous, portails et sabil fontaine de la tombe voisine.*



Le deuxième sous-secteur à l'est de la rue Al-Kordi est lui totalement régulier, élaboré à partir de 1945, le tracé n'a pas été fait en une seule fois, mais par ajouts successifs. La volonté d'un tracé parfaitement orthogonal est ici manifeste. Toutefois, comme certains morceaux se sont développées sur des génératrices obliques, on trouve beaucoup de trapèzes sur les lignes de jonction. Cette organisation à géométrie souple de la voirie semble avoir été la réponse à des contraintes

topographiques, à des obstacles incontrournables, comme la voie de chemin de fer, et enfin au besoin de remplir l'espace au maximum. A noter qu'on trouve dans ce secteur quelques parcelles destinées au cimetière officiel de la *sadaqa*, pour les indigents.

Nous l'avons déjà dit, cette partie du cimetière ne recèle que peu de monuments anciens, mais de belles sépultures avec des styles architecturaux très divers et en bon état de conservation. La plus ancienne, la

plus connue, qui donna son nom à l'îlot d'habitation, est celle de M.B. Mahmoud M. Shihab Sanobadhi Tunsi (Vulgo :Tunsi). «Canoniste chafei'te et prédicateur audacieux, d'une grande indépendance de caractère, avait provoqué des réactions (tant chiïtes que hanbalites) violentes à Bagdad; quand Saladin l'invita à venir au Caire diriger, d'abord le Khanqah-al-Su'ada, puis le Manzil al-'Izzi, ce fut un réformateur des mœurs»⁹⁸. Sa tombe comprend deux édifices classés.

Espace III : la plaine de Fostat

Au sud et en contrebas de l'espace II s'étend un vaste espace allant du Moqattam à l'est au mur de Fostat à l'ouest. Il renferme les plus vieux monuments du site primitif de la Qarafah. Au nord, un parcellaire récent, issu d'un lotissement datant des années 50, s'articule de part et d'autre de la rue Al-Kordi et forme deux grands rectangles de dimensions inégales. Le tracé y est en général parfaitement régulier formé d'une grille de voies de 5 et 10 mètres de large, délimitant des îlots quasiment égaux de 30 x 50 m. Les tombes semblent avoir été conçues selon un plan type qui varie dans les détails. La brique rose qui domine dans les façades en accentue l'homogénéité. Un mélange de briques roses et de pierres ainsi qu'une plus grande liberté des masses et des proportions caractérisent les vastes tombes alignées au long de l'axe principal (rue Al-Kordi). Cet espace ordonné est compromis par trois enclaves où les tombes, de surfaces très réduites, ne suivent aucune règle d'implantation. Au centre de l'enclave nord/ouest est établie la tombe datant de 781 du Qadi Mufadal B. Qitabani, avec, à ses côtés, sa femme et ses enfants⁹⁹. Rien ne rappelle ici que nous sommes au cœur du site originel de la Qarafah al-Kobra, hormis cette tombe discrète et peu connue et les ruines méconnaissables de l'ancien aqueduc d'Ibn Touloun. Soumis à l'érosion depuis des siècles, il se présente actuellement sous la forme d'un amoncellement de pierres en attente d'être déplacées. Trois grandes figures de la chanson égyptienne du xx^e siècle ont redoré le blason de ce site en choisissant d'y établir leur dernière demeure : Farid el Atrach et sa sœur Asmahan ainsi que Abd el Halim Hafez.

En dehors de cette partie reconstruite, il n'existe pas de cimetière, mais des monuments isolés, ne faisant plus partie du vaste continuum que forme la nécropole sud, et situés à grande distance de celle-ci.



Le plus proche est le mausolée de Al-Tabataba, sis en bordure de la voie express de Masr al-Qadima qui traverse le site de Fostat d'est en ouest. Il s'agit du seul monument qui nous soit parvenu de l'époque Ikhchide (pré-fatimide, 933-969). Ce sanctuaire, construit en 943, a un plan rectan-

gulair, quatre piliers dessinent au centre un autre rectangle. Les colonnes devaient recevoir des arcs qui soutenaient neuf coupoles dont il ne reste que sept après la restauration. Selon Creswel, ce monument constitue un «exemple tout à fait unique dans l'architecture musulmane»¹⁰⁰. Pour

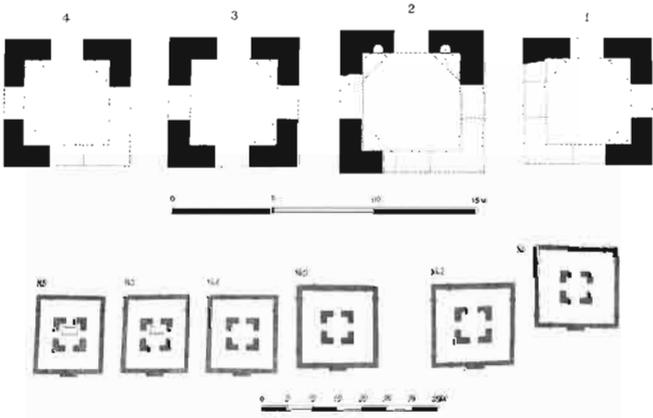
accéder aux autres vestiges contenus dans cette plaine, il faut progresser vers l'ouest, puis s'enfoncer à gauche dans la plaine de Fostat en se frayant un chemin entre les ateliers de poterie, les réparateurs de fortune des pneus des véhicules, les monticules d'ordures. On finit par distinguer quatre monuments imposants en brique de forme et de dimensions quasiment identiques. Chacun d'eux se compose de trois étages en retraits successifs que couronnent des corniches moulurées. L'étage inférieur est un plan à base carrée. Il comporte à chaque face une grande baie ouverte à laquelle correspondent quatre baies sur les façades de l'étage intermédiaire. Carré à l'extérieur et octogonal à l'intérieur, le troisième étage, probablement le tambour, est octogonal et percé de huit fenêtres. Il devait supporter une coupole qui a disparu. Au sol sont encore évidentes les traces de deux autres monuments. Ce sont là les mausolées dits de *Saba' Banat* (les sept vierges), mais aucune vierge n'y repose en réalité, cette appellation appartient au domaine du folklore, comme l'affirme Y. Raghib, qui rappelle que «la tradition populaire attribue ces monuments tan-

tôt à sept vierges guerrières, qui auraient combattu aux côtés du Prophète, et tantôt aux sept femmes que l'émir al-Guyuchi aurait aimées et qu'il contemplait de la falaise du Moqattam, où il avait été enseveli. Ces légendes ont contribué à transformer ces *qubbas* en lieu de pèlerinage et les ont sauvées de la démolition que subirent les monuments de la Qarafah»¹⁰¹. Elevés en 1010, ces mausolées abritent les dépouilles de six membres mâles de la famille du vizir Ibn Saïd al-Maghrabi, exécutés par le khalife Al-Hakem¹⁰², le drame rapporté par les historiens fut aussi rendu célèbre grâce à l'élégie funèbre que composa un poète de la même famille échappé du massacre¹⁰³. Le dernier monument de cet espace est situé sur le plateau de Fostat qui surplombe cette plaine. Il se trouve actuellement inséré dans un lotissement spontané qui s'est développé sur le terrain de fouilles de Fostat. Il se présente sous la forme d'un vaste rectangle de trente mètres sur vingt délimité par un mur en moellons, le mur du fond comporte trois *mihrabs*, mais aucun des cénotaphes relevés par Creswel n'existe dans la cour.

La culture populaire attribue cette ruine à Khadra al-Charifa, mère du héros de la célèbre geste, Abu Zaid al-Hilali¹⁰⁴. Les historiens de l'art arabe sont demeurés longtemps confus quant à son origine et sa nature. Ils l'ont identifiée au Djami' Al Awliya «la mosquée des saints», la plus importante des 35 mosquées que contenait la Qarafah al-Kobra qui fut construite au début de la conquête, rénovée et reconstruite plusieurs fois jusqu'à l'avènement des mamelouks¹⁰⁵. Or, il s'est avéré que ce monument était bien voisin de l'enclos des saints qui existait encore au XIX^e siècle. L'étude de Y. Raghib a pu en éclairer l'origine sans toutefois nous instruire sur l'identité de ses constructeurs ou de ses occupants. Il s'agirait donc des vestiges d'un complexe funéraire qui «remonte approximativement au début du X^e-XI^e siècle. Il abrite des sépultures de personnages dont la notoriété est attestée par l'ampleur de ses proportions, son appareil soigneusement exécuté et l'inscription historique du linceul qui y fut trouvé»¹⁰⁶.



Mausolées des Saba' Banat, plan (d'après Creswell).



L'espace IV, cimetière des mamelouks (dessin Yacoub L. et Héba), plan cadastral, Le Caire, 1930, actualisé par les auteurs.

Espace IV - Cimetière des mamelouks

Espace très délimité depuis le début du siècle grâce à l'existence de lignes de chemin de fer. Un long triangle avec une petite base au nord tracée par le Bld Salah Salem et deux côtés, dont un à l'ouest est accolé à l'espace central. Enfin, à l'est, sa limite est marquée par l'autoroute Le Caire/Hélouan, passant en surplomb. Le tiers nord-ouest renferme un groupe d'une douzaine de monuments historiques dont le plus ancien qui nous soit parvenu date de la fin du XIII^e siècle. Ils ne demeurent pour la plupart que sous la forme de vestiges : minarets, coupoles, *iwans* et quelques murs, le tout mêlé dans le plus grand désordre à quantité de tombes infiniment plus modestes par leur taille et leur passé. On trouve aussi un certain nombre de petits immeubles qui progressivement apparaissent et rongent le cimetière de l'intérieur. Les abords nord et ouest ne sont guère accueillants; le long du boulevard Salah Salem, un petit îlot d'immeubles dissimule en partie la vue sur les prestigieux mausolées. A l'ouest, le long de la rue Al-Mowasla, sur plus d'un kilomètre, deux bandes de huttes de type bidonville forment un écran le long du cimetière. La partie médiane et sud qui s'est développée au XX^e siècle est faite d'un tissu beaucoup plus régulier, avec trois voies parallèles à la rue Mowasla, et des transverses perpendiculaires. Les rues sont rectilignes, bordées par de belles tombes en pierre de taille, certaines furent même dessinées par des architectes renommés dans les années quarante. Cet espace ressemble, par beaucoup de points, au secteur voisin, de l'autre côté de rue Al-Mowasla, vers l'Imam al-Chafé'i.



Iwan al-Ménoufi, façade nord.



Les monuments funéraires

Il y a près d'un siècle, M. Herz Bey constatait avec regret la dégradation de ces sépultures : «Ces monuments se dressent, sans ordre, formant des groupes en certains points, dispersés en d'autres, et leurs intervalles sont remplis de hoch et de tombes modernes. Ils sont pour la plupart à demi ruinés et donnent, plus encore que les tombeaux des khalifés, l'impression du plus complet abandon. Ils sembleraient même avoir été exploités en véritable carrière et de la même manière que les temples antiques. Ainsi, les murailles et, en général, toutes les parois lisses qui offraient des blocs d'un réemploi facile ont été beaucoup moins épargnés que les parties les plus ornées des édifices. C'est à cette circonstance que l'on doit la conservation de quelques coupoles décorées de côtes longitudinales et de chevrons et de trois superbes minarets ornés d'encorbellements à stalactites, mais qui produisent l'effet le plus étrange, privés de leurs mosquées complètement détruites...»¹⁰⁷. A l'exception des quatre monuments restaurés par l'organisme des antiquités au début des années 80 (le mausolée de Qawsun, Al-Soltanéya, la mosquée de Massih pacha et l'*iwan* Ménoufi), il n'y a pas eu d'amélioration.

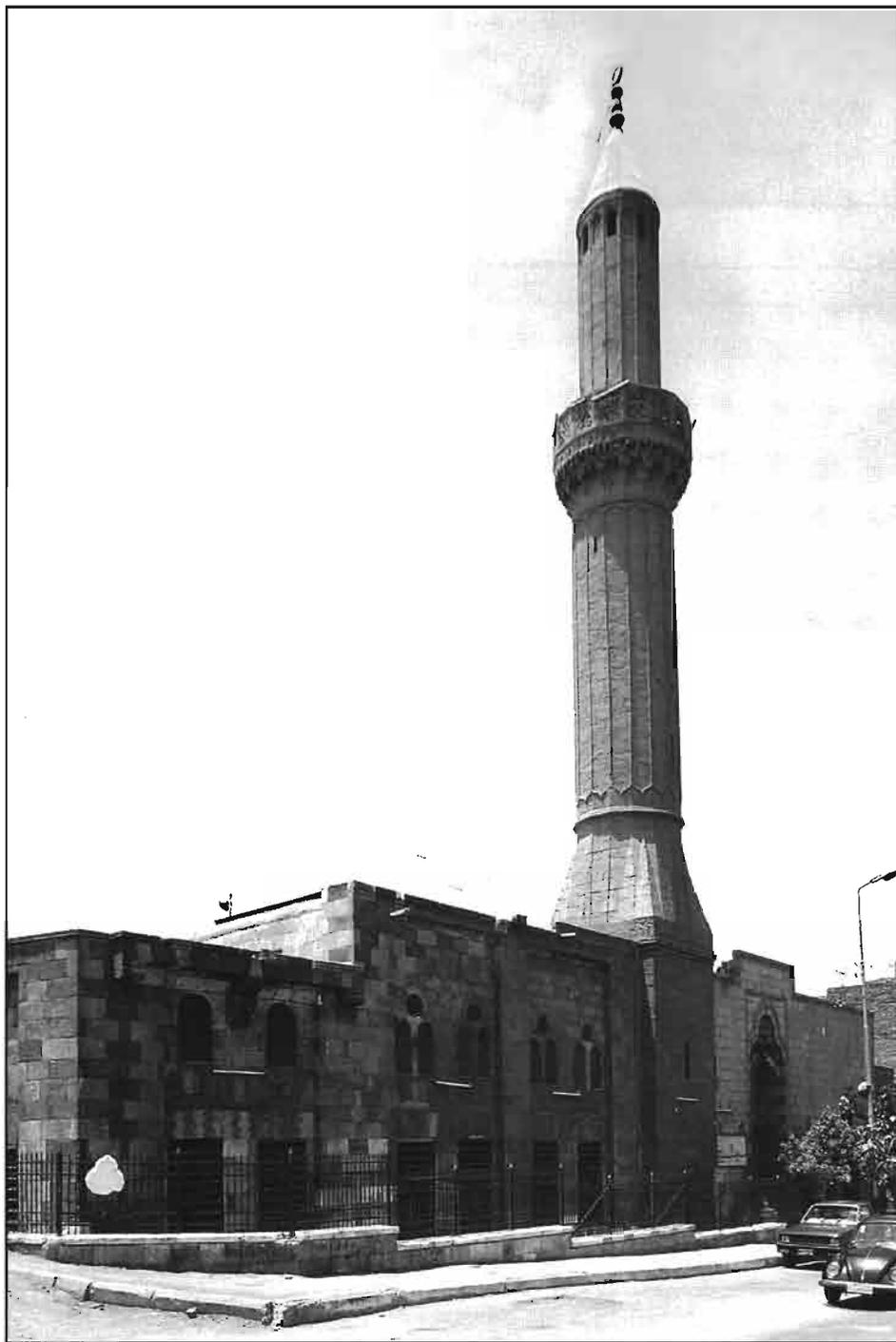
Du nord au sud

A partir du nord sur le Boulevard Salah Salem, la mosquée Massih pacha, appelée aussi Nour al-Dine, datant de 1575, est en cours de restauration. Puis, en pénétrant à quelques pas de là, se dresse le plus grand mausolée restant en ces lieux, Al-Soltanéya. Récemment restauré, il est composé d'un *iwan* flanqué de deux coupoles. Cette tombe abrite la mère du sultan Hassan ayant régné entre 1347-1361. Le plan est rectangulaire, l'*iwan* est une voûte couvrant un cloître comparable à celui des Tha'alba. La forme des dômes côtelés rappelle celles de Samarkand et de Herat.



Cimetière des mamelouks (sud)

1. Mosquée Nour al-Dine (Massih Pacha)
2. Mosquée al-Soltanéya
3. Minaret Qawsun
4. Qobbet Qawsun
5. Qobbet Ali Badr al-Dine al-Wafai
6. Minaret sud
- 7-8. Coupoles de Sawabi et de Sawdun
9. Iwan Rihan
- 10-11. Coupoles de Tankizbogha
12. Quobba et iwan Henoufi



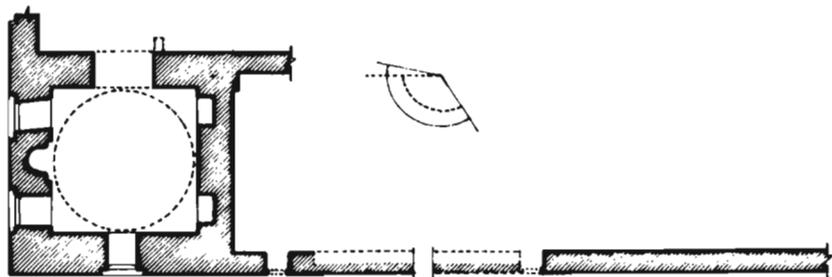
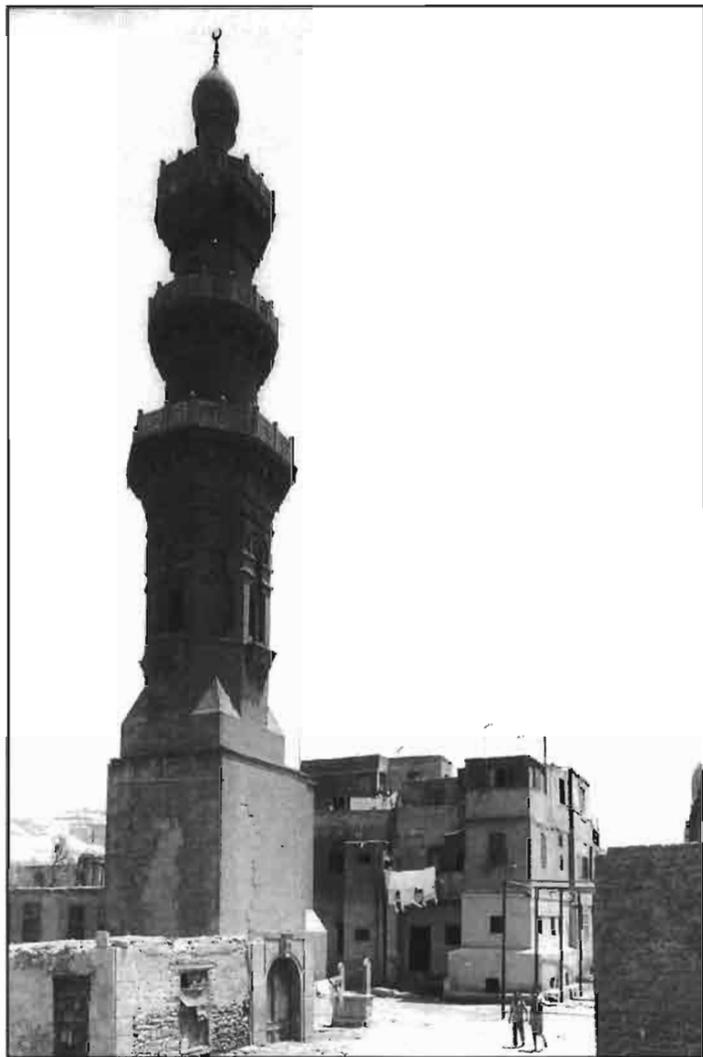
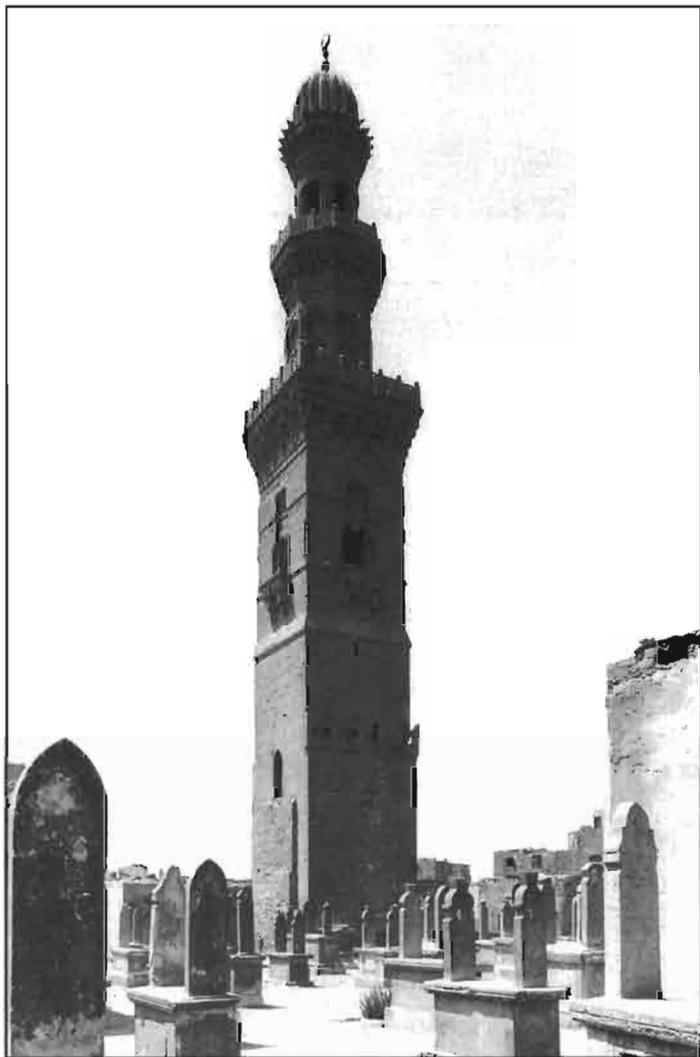
Tout proche, au sud-ouest, s'élève le minaret de Qawsun (1335), éminent émir du Sultan Al-Nassir Mohamed, la *khankah* et, le mausolée ayant disparu, c'est le seul vestige de ce qui fut un des premiers complexes funéraires construits sous les mamelouks bahrides et demeure un bel exemple du style de cette époque. A la même latitude ouest, à quelques mètres, on parvient à un minaret du XIV^e siècle, appelé le Minaret sud, et à un petit mausolée à coupole, la tombe de Badr al-Dine al-Qarafi datant de 1300. A 75 m plus au sud, on trouve trois autres vestiges articulés autour d'une place rectangulaire : l'*iwan* Rihan (1534), la grande coupole en pierre du mausolée de Sudun (1504) et la petite coupole en brique du mausolée de Sawabi (1286). A une centaine de mètres plus au sud s'élèvent deux mausolées à coupoles portant le nom de Tankhizbogha — le premier date de 1359, et fut construit par un prince mamelouk d'origine grecque, la date de construction du second est incertaine mais de par son style, il devrait dater de la même période. Enfin, plus au sud, isolé à 250 m, le mausolée et l'*iwan* de Menoufi. C'est un remarquable édifice de la fin du XIII^e siècle dont il ne reste que l'énorme coupole en pierre et l'*iwan* voûte. Très peu visité à cause de sa position, quoique parfaitement dégagé, il bénéficia pourtant d'une attention particulière du savant Hassan Abd al-Wahab. Cet éminent spécialiste de l'art et de l'architecture arabes a placé sa dernière demeure dans le voisinage de Ménoufi, à quelques mètres au nord, dans une sépulture humble et discrète.

Al-Sulatnéya, à droite, le minaret nord, plan (d'après Kessler), fac similé Bibliothèque de l'Université Américaine du Caire, dessin H. Wasfi.



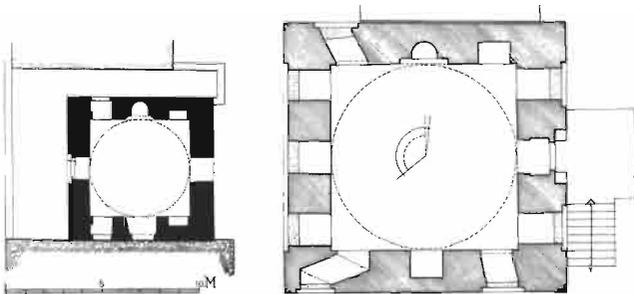
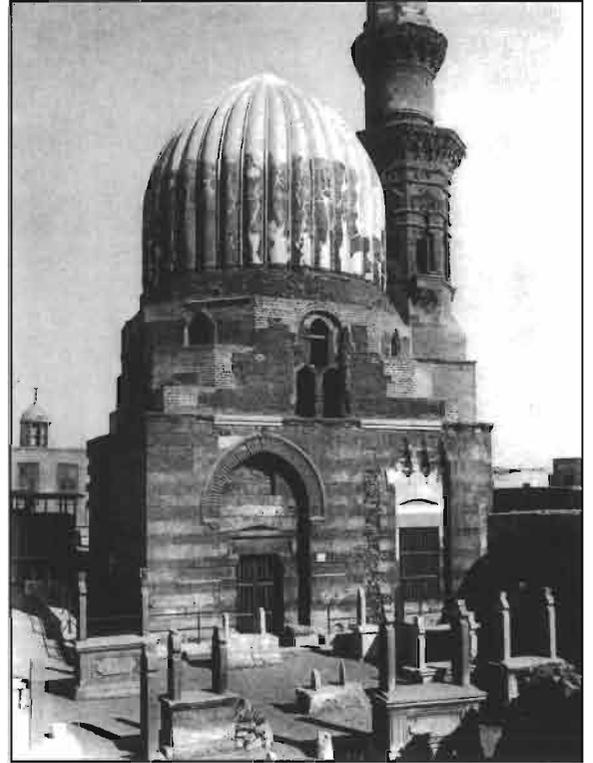
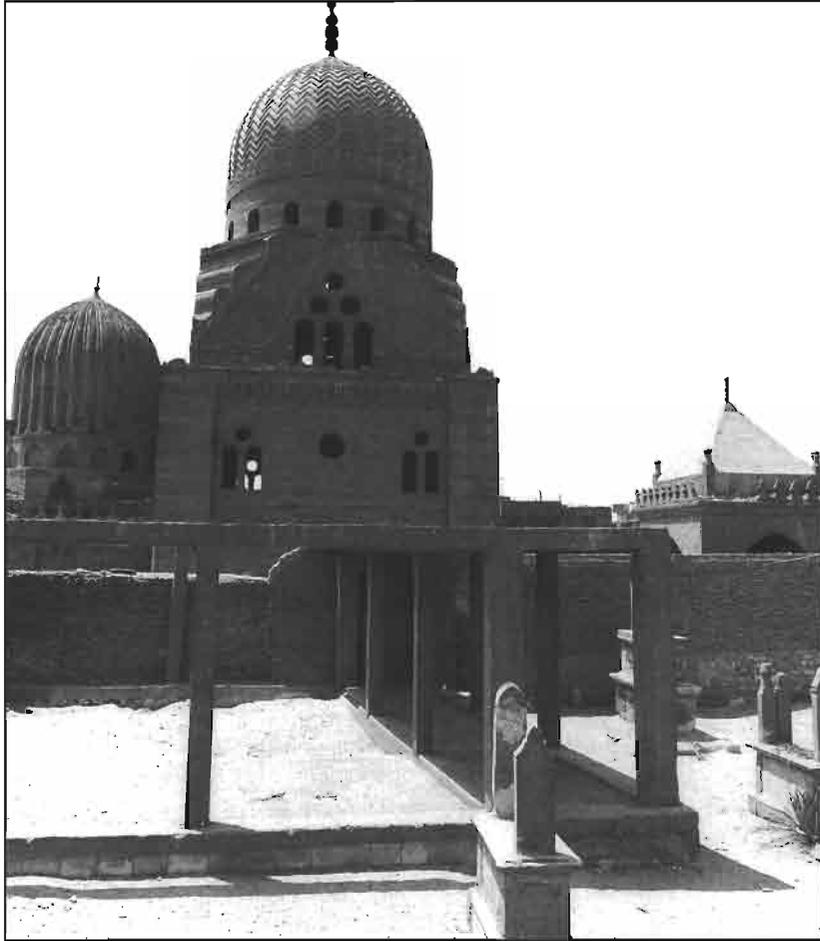
A gauche, minaret de Qawsun; à droite, Minaret sud.

Plan (d'après Kessler), fac simulé Bibliothèque de l'Université Américaine du Caire, dessin H. Wasfi.



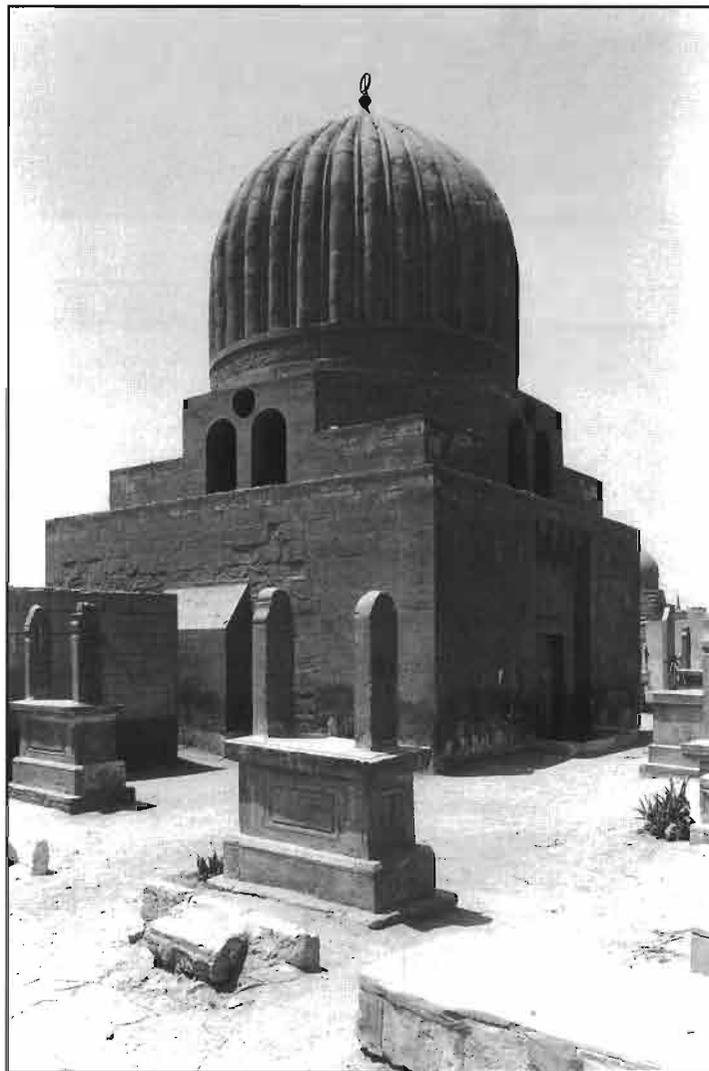
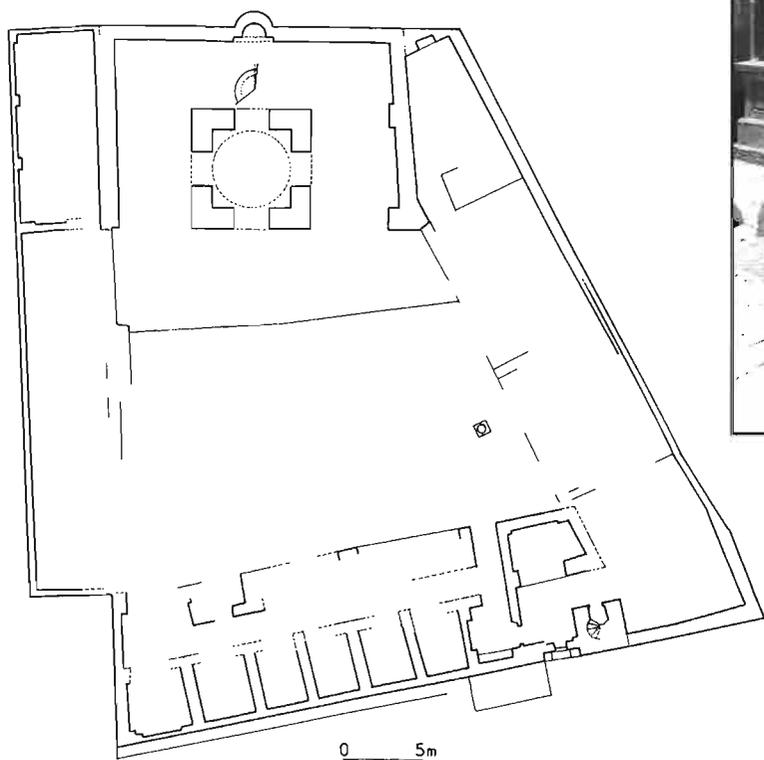
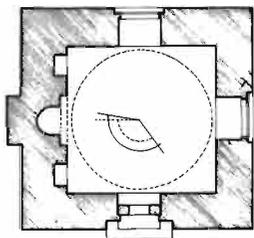
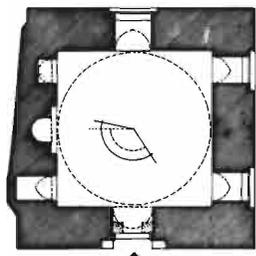
0 10m

A gauche, mausolées de Sawdun et Sawabi, au fond, à droite, iwan Rihan.
Plan (d'après Kessler), fac simulé Bibliothèque de l'Université Américaine du Caire, dessin H. Wasfi.
A droite, coupole de 'Ali Badr al-Dine al-Qaraḩi et minaret sud (Creswell).



0 5m

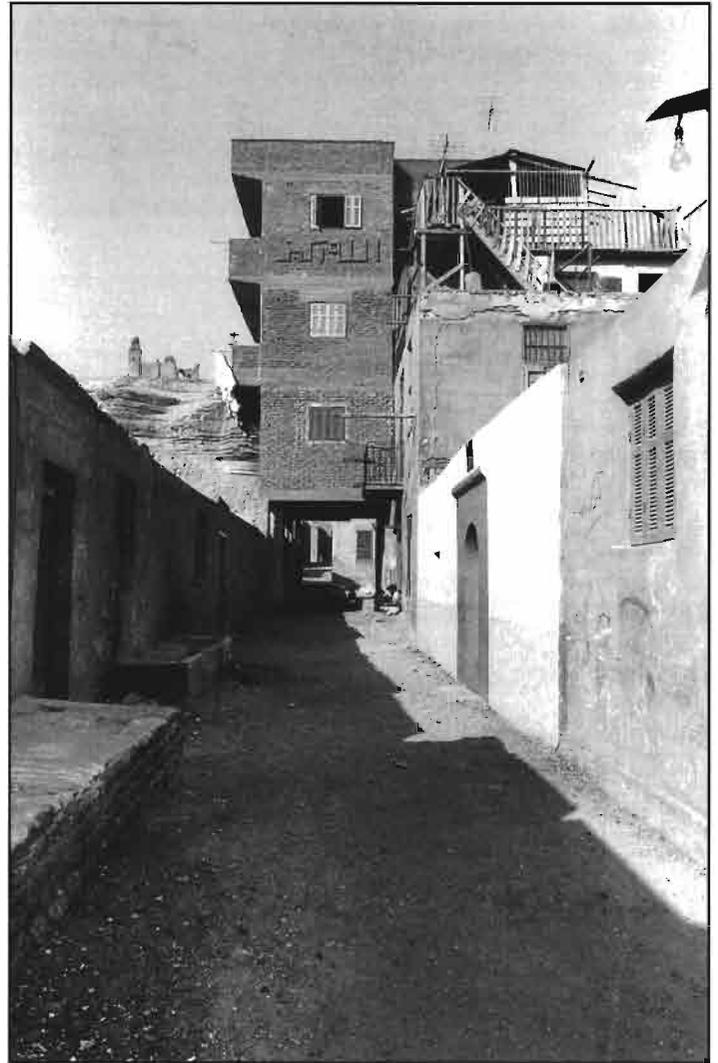
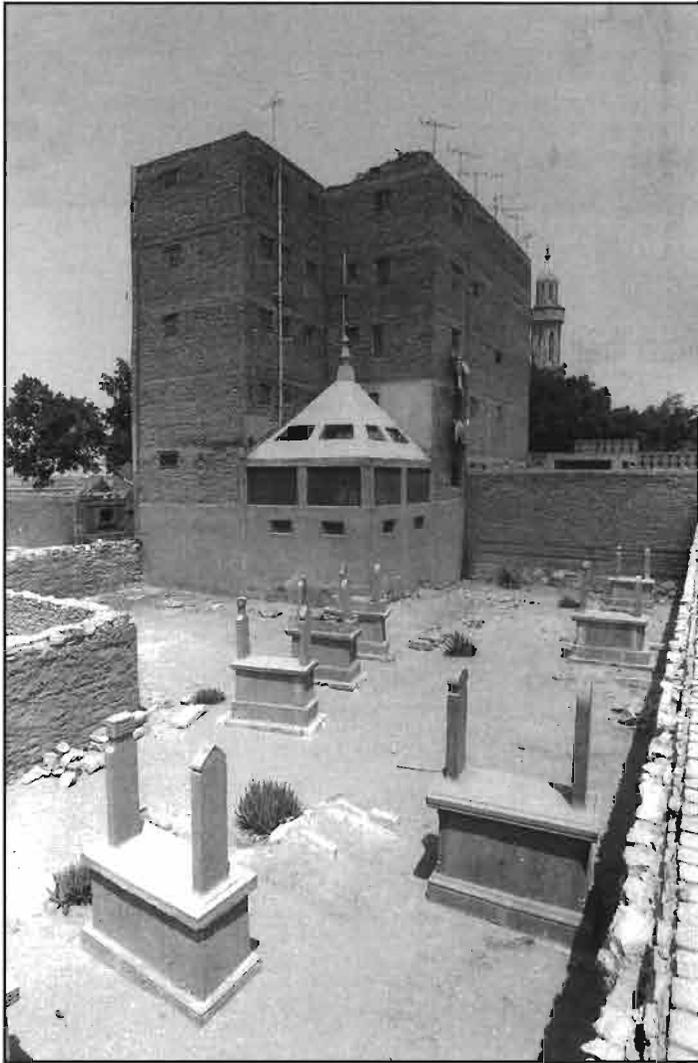
Tombe de Tankizbougha et plans (d'après Kessler), fac simulé Bibliothèque de l'Université Américaine du Caire, dessin H. Wasfi.



Tombe de Tankizbougha (Bahari).

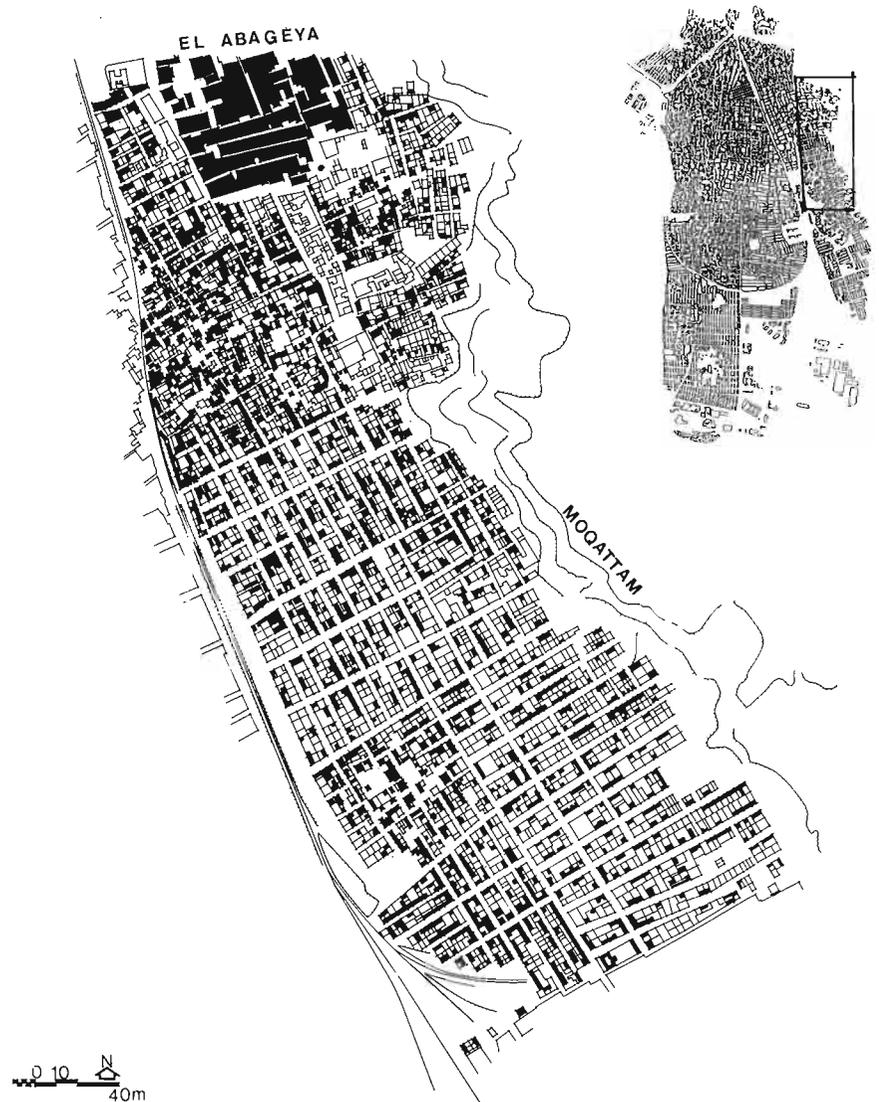


Interférences entre tombes et habitat, espace V.



Espace V

Le dernier tronçon de la nécropole sud est coupé de l'ensemble par la voie de chemin de fer la plus à l'est. C'est une longue bande bloquée par les falaises du Moqattam. Son relief est accidenté, en surplomb par rapport aux espaces voisins. La partie nord, qui représente environ le 1/5 de l'espace, est un tissu ancien, désordonné, qui s'apparente à son voisin, de l'autre côté du chemin de fer, le cimetière des mamelouks. Les 4/5 restants, de développement récent, sont parfaitement tramés en îlots rectangulaires. Ce vaste espace ne renferme que quelques tombes historiques très éloignées les unes des autres. Les plus remarquables sont celles qui sont accrochées à flanc de falaise et visibles de très loin. En accédant par le nord, on rencontre d'abord un ensemble de logements sociaux construits au milieu des années soixante en place d'un magasin de poudre de l'armée anglaise. En bordure sud, c'est encore de l'habitat, du genre spontané, appelé Abagéya. Cette partie date de la fin du siècle dernier. Le passage de l'habitat au cimetière se fait très progressivement avec des interpénétrations réciproques. De plus, on peut constater qu'un certain nombre de maisons sont des tombes surélevées de plusieurs étages. On peut encore trouver dans les cours des parallélépipèdes surmontés de leurs stèles. Et puis, progressivement, les tombes occupent seules le territoire. Le tracé des parcelles est totalement libre. De taille modeste, elles sont toutes closes de murs. Le remplissage s'est effectué au maximum jusqu'au droit de la falaise, et les dénivellations du sol furent judicieusement exploitées. Ce type d'occupation du sol se poursuit jusqu'aux alentours de la mosquée mausolée d'Omar Ibn al-Fared. Devant celle-ci, on trouve une place carrée et quelques immeubles d'habitation. C'est ici la limite sud du secteur ancien, mais le changement se fait sans heurt. On est là dans l'une des dernières conquêtes de l'e-



space funéraire sur l'agglomération cairote et certainement l'ultime. Commencée dans les années 60 dans les alentours de Omar Ibn al-Fared. Les dernières constructions sont maintenant à plusieurs kilomètres au sud... Ici, le tracé des îlots est parfaitement rigoureux, toutes les voies sont rectilignes, de même largeur et les croisements se font

à angle droit. La trame a été appliquée sans aucun souci de la topographie et les îlots sont quasiment tous de même largeur. Concernant le parcellaire, il faut rediviser ce lieu en deux sous-espaces : De Omar Ibn al-Fared jusqu'à la mosquée Al Sadate al-Wafaéya, les parcelles, quoique modestes, sont encore de surfaces



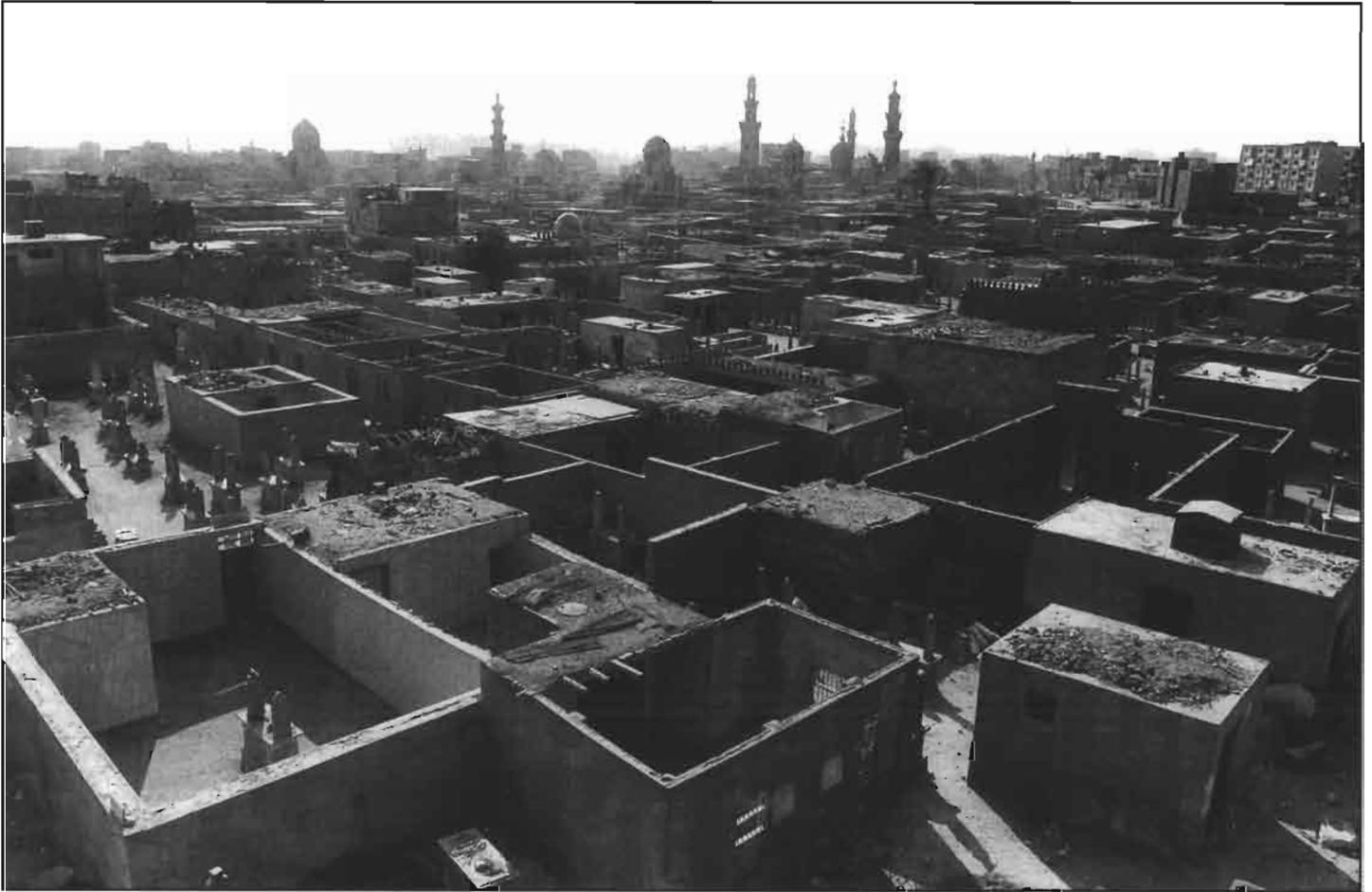
variables. Dans la deuxième partie au sud d'al Sadate, les surfaces des parcelles excèdent rarement 60 m², ce qui traduit une volonté de rationalisation de l'espace et de réduction des surfaces des sépultures imposées par les nouvelles normes. L'uniformité architecturale accentuée par

l'utilisation de la brique rose dominante dans les façades et l'existence d'un plan type fut cependant brisé par la dénivellation du terrain. Mais revenons à l'histoire, car dans ce HLM de la mort, on rencontre encore quelques tombes, quelques mausolées à coupes, d'hommes mystiques,

de lettrés, de qadis, de soufis, d'auteurs de maximes, de canonistes, etc. Les plus importantes sont : la tombe du grand Muqri' et Imam Al-Chatbi, (1190); l'ensemble monumental des Sadate al-Wafaéya élevé en 1407 et restauré en 1797, entouré de plusieurs tombes de Chadliyas (branche d'une ascèse encore vivante)¹⁰⁸; la tombe d'Ibn Atta' Allah, auteur de maximes et l'un des quatre grands soufis de l'Islam (Dhul Nun, Al Désouqui, Ibn al-Fared). Ce dernier est un «Mystique et poète, virtuose du symbole, il exprime la soif d'eau pure de l'âme arabe. A côté des excommunications fulminées contre son nomisme immoraliste, on retiendra ce mot pénétrant qui avait frappé l'émir algérien Abdel Kader : Ibn al Fared est un de ceux qui ont rempli le monde de clameurs au lieu de s'imbiber (en silence) du parfum de la sagesse»¹⁰⁹. L'actuel mausolée date de l'époque du sultan Barqouq (1382-1399). Il s'agit d'une chambre sépulcrale carrée surmontée d'une coupole en pierre, restaurée à plusieurs reprises (1773, 1816, 1882), puis il y a 55 ans par la princesse turque Gémilé Hanum, morte à Istanbul, sans être enterrée sous la coupole qu'elle s'était préparée auprès du «Sultan al-Ushaq» ou sultan des amoureux. Ce lieu ne connaît plus le faste des foules ottomanes, mais bien des occidentaux admirateurs de l'Orient qui y montaient encore, isolément, dans les années 30¹¹⁰.

Accrochées sur la falaise, on trouve, du nord au sud, les sépultures suivantes :

– La plus profonde, appelé Kahf al-Soudan, fut placée dans une caverne naturelle du Moqattam. Selon Maqrizi, c'est «une grotte dans la montagne d'auteurs inconnus, probablement des soudanais»¹¹¹. Massignon donne plus d'informations : «La plus septentrionale et la plus profonde des cavernes naturelles du Moqattam. Agrandie de bonne heure, d'ascètes nègres, nubiens ou takruriens, Qarquabi y amena l'eau en 451H. Puis on



aménagea le *mihrab* et le grand escalier en 421H. La caverne fut dédiée de bonne heure aux sept dormants d'Ephise : ce qui confirme la grande inscription du fronton datée de 905; y sont enterrés Magawri et un des adeptes de Hallaj»¹¹².

– Au nord-est, la tombe d'un prince turc (tombe du prince Hussein Kémal).

– A trois cent mètres au sud/est s'élève le *machhad* de l'émir Gouyouchi (chef des armées), Badr al-Djamali, sur un éperon avancé du Moqattam qui domine toute la plaine du Caire. Un lieu idéal permettant à cet arménien de souche d'apercevoir, de sa

tombe, selon la légende, celle des sept femmes qu'il aurait aimées, les *Sabaa Banat*. Mais rien n'atteste que ce général est enterré là. Il s'agit d'un ancien sanctuaire de pèlerinage comme on en trouve partout dans la Qarafah.

– A quelques mètres plus bas, à l'ouest de cette construction insolite, un autre *machhad*, dit de Ikhwat Youssef al-Asbat, date de 1100. «Ce monument élevé à la suite d'un rêve plonge in situ sur un cimetière juif, d'avant l'islam, et de *Rubil* jusqu'à la forêt pétrifiée. Ce haut lieu est criblé de souvenirs de Moïse»¹¹³. On y accède par

une porte au côté sud qui mène à une salle voûtée de plan carré mesurant 3,74 m de côté. A droite se trouve une autre salle plus grande avec un *mihrab* au mur est. Elle mène à un bâtiment divisé en six salles couvertes par des coupoles qui mènent à leur tour au mausolée au plan carré de 5,73 m de côté et de 4,64 m de hauteur.

Un peu au-dessus de Omar Ibn al-Fared se tient la mosquée de Djahin al-Khalwati (1545), l'un des mamelouks du sultan Qaitbey, un vestige déclassé accessible par une rampe. C'est ici que se trouvait le «noyau primitif, des cimetières des

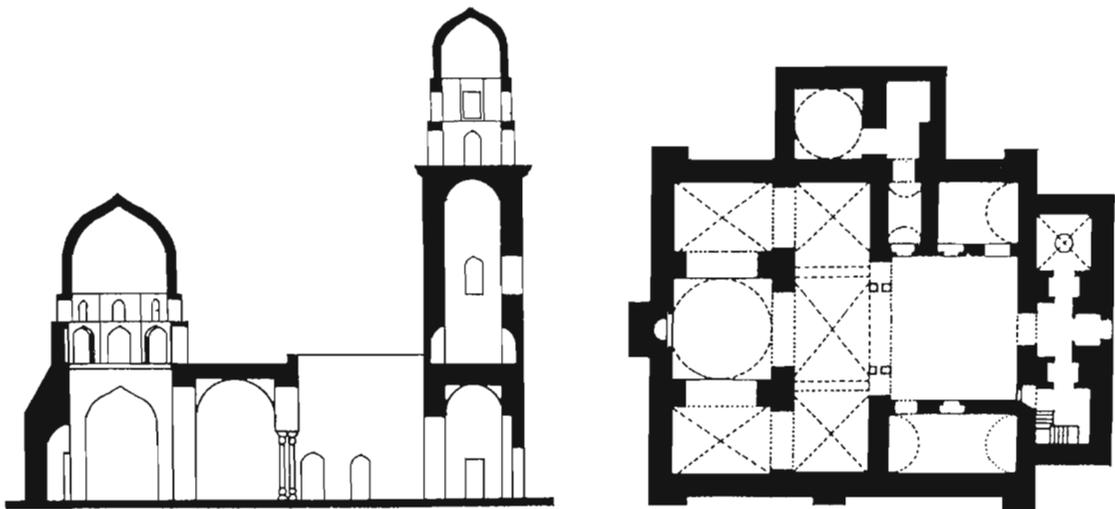
Vue générale du sud de l'espace V, à droite, le Moqattam, au sommet, le sanctuaire de Géyouchi.



Irakiens, qui fut formé au XI^e siècle par les tombes des soufis exilés à Bagdad à la suite du procès de Hallaj»¹¹⁴.

Cet espace désertique, solitaire et carré, comme le décrivait Massignon il y a un demi siècle, est actuellement couvert de tombes. Il demeure un des lieux des plus calmes de la Qarafah.

Le sanctuaire de Géyouchi. Photo, plan et coupe d'après Creswell.



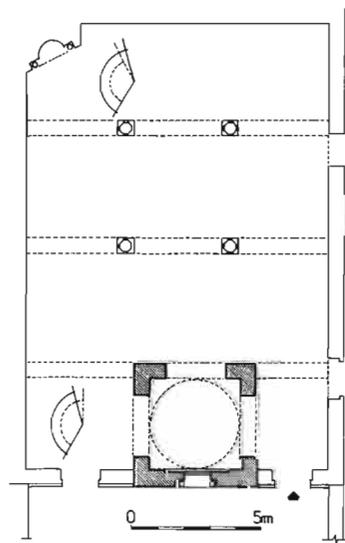
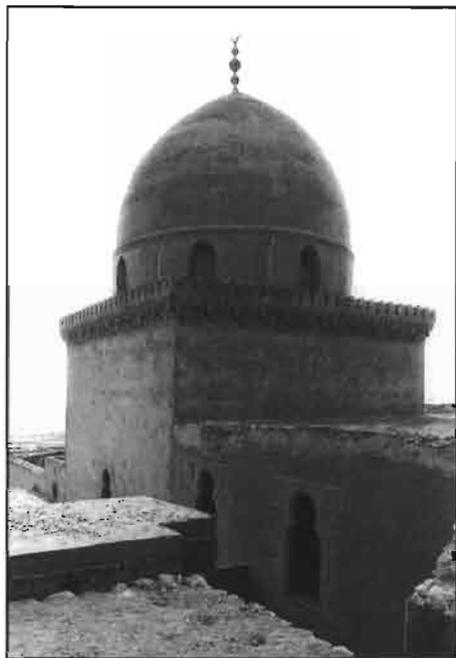
Tombe de Sidi al-Chatbi.



La mosquée de Djahine al-Khalwati surplombant le sud de l'espace V.



En haut, à gauche, tombe de 'Omar Ibn al-Fared. Plan (d'après Kessler), fac similé Bibliothèque de l'Université Américaine du Caire, dessin H. Wasfi. A droite, en haut, vue partielle du cimetière, en bas, portail d'entrée de la tombe.



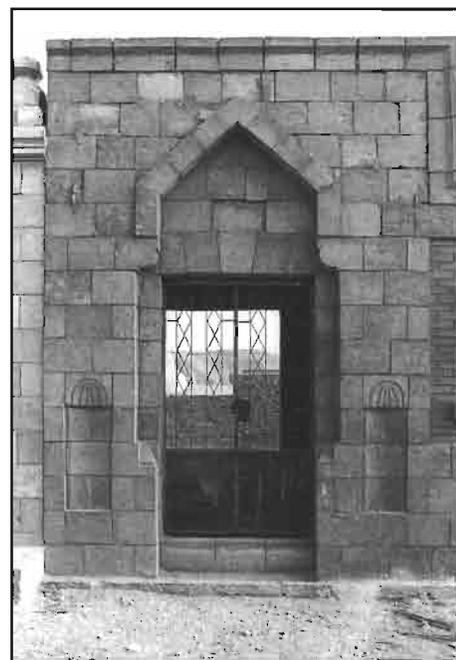
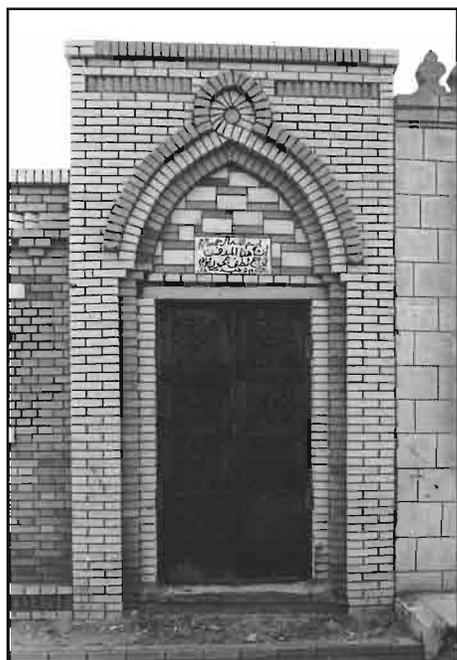
Sud de l'espace V, tombes récentes.



Sud de l'espace V, tombes récentes.



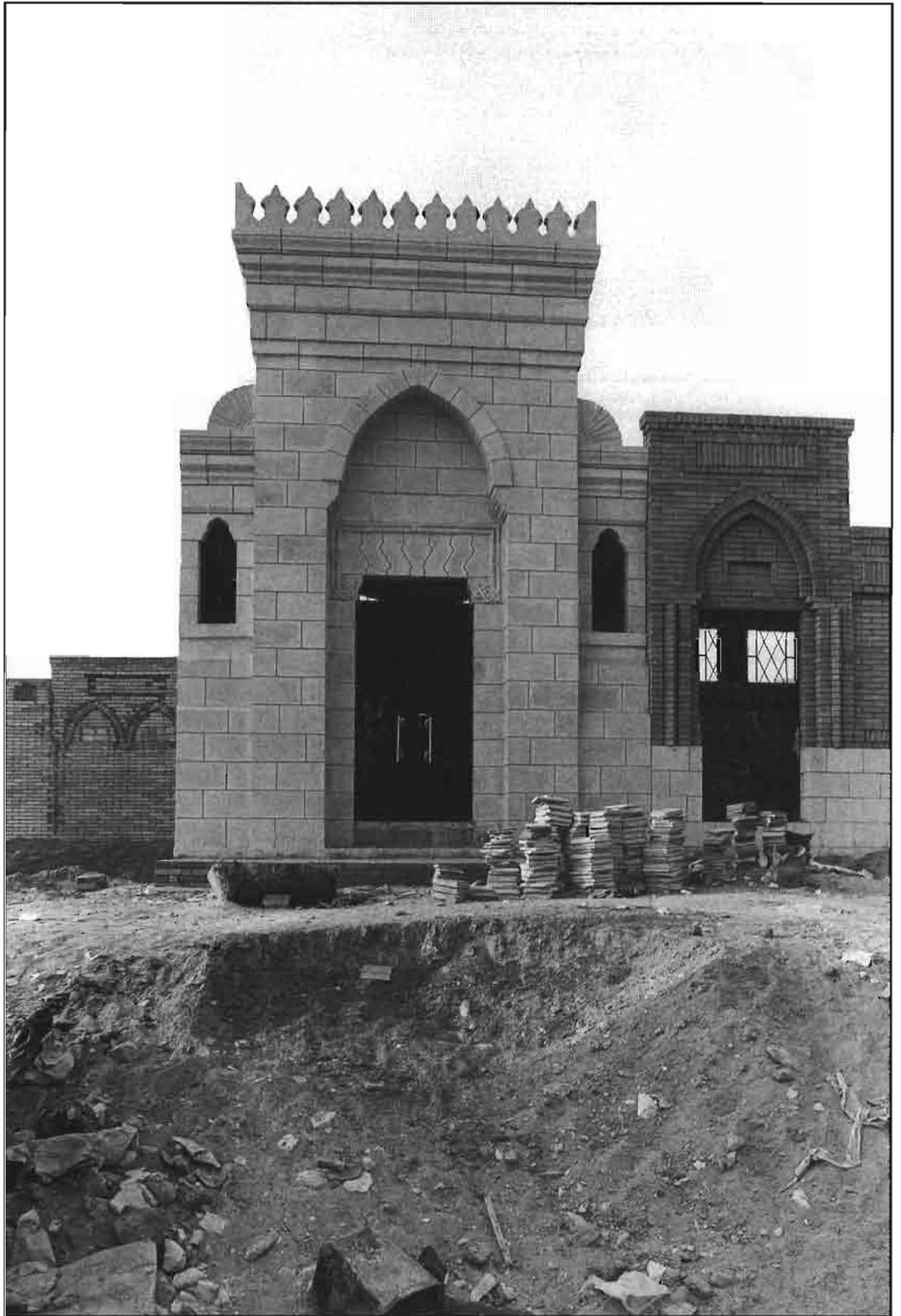
Sud de l'espace V, tombes récentes.





Page de gauche : sud de l'espace V, en haut, tombe récente. En bas, une tombe familiale en construction avec les deux caveaux, l'un réservé aux hommes, l'autre aux femmes.
Page de droite : sud de l'espace V, tombes récentes.





Notes

¹ Ce toponyme est tiré du nom du clan Banou Qarafah ben Ghosn ben Wali de la tribu yéménite de Banou Ma'afir. Il désigna d'abord le lotissement urbain de cette tribu dans la ville de Fostat. Celui-ci connut la ruine et l'abandon au cours de la disette que connut l'Égypte de 1066 à 1072, il dut se couvrir de tombes par la suite. Mais le toponyme s'est étendu par la suite à l'ensemble des nécropoles du Caire. Cf. Al-Maqrizi (Taḳī al-Dīn Ahmad), *El-mawa'iz wal-i'tibar bi Zikr al-Khittat wal-athar*, t. II, le Caire, Boulaq, 1853, p. 442, et Yaḳout al-Hamawi (Chéhab al-Dīne Abi 'Abdallah), *Ma'gam al-Beldan*, vol. 7, première édition, le Caire, 1906, p. 43-44. Ce toponyme est toujours en usage pour désigner les cimetières musulmans, en particulier en milieu urbain, de sorte que l'on utilise rarement des termes plus appropriés tels que : *gabanat* (pluriel) de *gabanah*, qui signifie désert, ou *maqaber* pluriel de *maqbarah*, de la racine *qabara*, c'est-à-dire mettre dans le tombeau, ou *madafin* pluriel de *madfan*, lieu d'inhumation. Le verbe *dafana* signifie cacher. Cf. Ibn Manzour, *Lissan al-'Arab* (la langue des Arabes), collect. Selselt Toratthona, le Caire, Boulaq, t. 7, p. 189. En milieu rural, c'est le mot *torab*, *torba* au singulier, qui signifie poussière, renvoyant ainsi au devenir du corps humain après la mort, qui est le plus utilisé. Cf. Al-Maqrī (Ahmed ben 'Ali al-Fayoumi), *al-Misbah el-Mounir*, le Caire, 3^e édition, Boulaq, 1898, vol. I, p. 43.

² Fostat est la première fondation arabe, fondée en 642(21H), comme garnison militaire pour les troupes arabes qui ont conquis l'Égypte. Elle prit place au voisinage de la ville romano-byzantine de Babylone. L'étymologie de Fostat est objet de controverses. Les historiens arabes lui attribuent une origine sémitique, qui signifierait «la tente», ce qui apparaît artificiel pour les historiens européens tels que A. Buttler et W. Kubiak qui y voient une origine gréco-latine. Fostat serait, selon eux, dérivé de «Fossaton» ou fosse. Il s'agirait d'un ancien toponyme désignant ce site dans les papyrus. Cf. W.B. Kubiak, *Fostat. It's foundation and early urban development*, The American University in Cairo Press, Cairo, 1987, p. 11.

³ Surface calculée par nos soins en rapportant les limites de la *Qarafah* définies par les sources historiques sur un plan actuel. L'espace allant de Birkat al-Habach au sud à Bab al-Qarafah au nord et du mur de Fostat à l'ouest à Moqattam à l'est fait 3,75 km sur 5 km.

⁴ Al-Maqrizi (Taḳī al-Dīn Ahmad), *Al-sélouk li me'réfât dowl al-molouk*, le Caire, Boulaq, 1932, t. 2, p. 54.

⁵ Bab al-Qarafah était une des portes du Caire menant à la nécropole sud. Tombée en ruine et fermée en 1447 sous le sultan Gukmak, elle fut doublée par une autre porte à 30 mètres au sud appelée Bab Qaitbey du nom du sultan qui l'installa en 1493. Cette porte fut restaurée dans les années 90. Cf. M. Ramzi, *Al-nogoum al-zahira*, t. 9, p. 111, et K.A.C. Creswell, *Muslim Architecture of Egypt*, Oxford, 1959-60, vol. II, p. 57-58.

⁶ L. Massignon, «La Cité des morts au Caire, Qarâfa, Darb al-Ahmar», Institut Français d'Archéologie Orientale, le Caire, 1958, p. 42. Des évocations de ce genre, suites d'hallucinations collectives bien troublantes, avaient lieu entre la colline du Gareh et 'Ayn al-Sira.

⁷ P. Casanova, *Essais de reconstitution topographique de la ville de Fostat. Mémoires*, de l'IFAO, 35, Le Caire, 1919.

⁸ G. Salmon, *Etude sur la topographie du Caire. La kal'at al-kabch et la Birkat al-Fil*. Mémoires publiés par les membres de l'IFAO, tome septième, Le Caire, 1902, p. 12.

⁹ L. Massignon, *op. cit.*, p. 42.

¹⁰ Pour Kubiak, ce choix ne repose pas sur des principes généraux d'or-

ganisation de l'espace que les arabes adoptèrent dans les pays conquis. Il cite l'exemple de Kufa où chaque tribu disposa de son cimetière à l'intérieur de sa *khitta*. Par ailleurs, à Damas, l'on plaça les cimetières au pied du mont Qaysoun, ayant aussi un renom de sainteté. Au Caire comme à Damas, la géologie et la géographie ont joué un rôle moins déterminant dans le choix du site que les croyances religieuses et la symbolique des lieux. Cf. Kubiak, «Fustat...», *op. cit.*, p. 109, et Ibn Khalkhan, «Waféyat al-'yan wa anbaa abnaa el-zaman», 1878, vol. 2, p. 342, cité dans M. Hamza, «Qarafet al-Qahira fi 'asr el-salatin el-mamalik» (Les cimetières du Caire à l'époque des sultans mamelouks), thèse de doctorat, multig., faculté d'archéologie, université du Caire, 1986, p. 16.

¹¹ «Each tribe evidently had a separate cemetery. These tribal burial grounds, which are confirmed for the fourteenth/fifteenth century, must have originated at a time when the tribal social structure was still strong», cf. Kubiak, «Fustat...», *op. cit.*, p. 109.

¹² La tribu de Qoreich fait exception à la règle en gardant son cimetière à l'intérieur de sa khittat. Différents témoignages d'historiens confirment ce particularisme, tel que l'existence du Machhad de Sayida Kulthum au milieu de la khitta de Ahl al-Raya. Cf. Kubiak, *op. cit.*, p. 110.

¹³ *Ibid.*, p. 94 et 110.

¹⁴ *Ibid.*, p. 87.

¹⁵ *Ibid.*, p. 84 et 87. Et aussi 'Abd Al-Wahab (Hassan), «Tarikh al masajid al-athariya» (Histoire des mosquées monumentales), Al Hayâ al-Masriya al-'Ammâ lil Kétab, le Caire, 1994, p. 33.

¹⁶ Y. Raghīb, *Les mausolées fatimides du quartier d'El-Machahid*, in *Annales Islamologiques*, le Caire, tome XVII, édit IFAO, 1981, p. 1-29.

¹⁷ Nous pouvons localiser approximativement sur une carte actuelle cet espace car des points de repère tels que le mur de Fostat, l'acqueduc d'Ibn Touloun et la citadelle existent encore de nos jours. Toutefois, cette superficie nous semble quelque peu exagérée. Se basant sur différentes sources historiques dont Maqrizi, Kubiak parle de l'existence de deux Qarafah-s avant l'arrivée des fatimides : l'une s'étendant sur une longueur de 3 km au sud de la citadelle, et allant jusqu'à Fostat à l'ouest et les monts Moqattam à l'est, il s'agit de la Qarafah al-Soghra, (la plus petite) et l'autre couvrant un espace allant du nord au sud de Mossalah Khawlan, actuellement disparue mais qui fut localisée à proximité du mausolée de AL-Tabataba à Birkat al-Habach, et d'est en ouest de l'acqueduc d'Ibn Touloun au Moqattam à l'est, c'est la Qarafah al-Kobra, ou la plus grande. Il est probable que ces deux espaces aient fusionné pour former un seul grand espace. Maqrizi, Khittat, *op. cit.*, t. 2, p. 442, cité dans M. Hamza, *op. cit.*, p. 24-25, et W. Kubiak, *op. cit.*, p. 109.

¹⁸ Seul Moqadessi nous donne une idée vague et succincte de l'architecture des tombes «magnifiques et peintes en blanc», écrivit-il, mais cela ne nous apprend rien sur les formes et les volumes. Selon toute vraisemblance, il s'agissait de dalles à peine distinctes du sol ou de *chawahids* comme il en existe encore de nos jours. Les seuls édifices importants étaient les mosquées funéraires des différentes tribus. On a pu en dénombrer 35, toutes disparues. Cf. Moqadessi (Chams al-Dīne ben Abdallah), «Ahsan el -taqassim fi me'réfât al-aqallim», Leiden, 1892, p. 209, cité dans M. Hamza, *op. cit.*, p. 28, et W. Kubiak, *op. cit.*, p. 110. Soulignons toutefois que le mausolée de Al-Tabataba datant de l'époque ikhchide (933-969), et donc antérieur à l'époque fatimide, comportait six petites coupoles.

¹⁹ Selon Y. Raghīb, l'existence de sépultures alides (descendants de 'Ali ben Abi Taleb, cousin et gendre du Prophète par alliance avec sa fille

Fatima) en ces lieux amenèrent le khalife Al-Hakem à y élever des sanctuaires destinés à accueillir les «cendres» du prophète et des deux premiers khalifes qu'il avait projeté de transférer de Médine. Bien que ces sanctuaires soient restés vides, ils furent cependant vénéralés par les fatimides et leurs dignitaires qui s'y rendaient en pèlerinage à différentes occasions. Cf. Y. Raghib, «Les mausolées fatimides du quartier...», *op. cit.*, p. 3-4.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Il s'agit des mausolées de 'Atika, de Ga'fari, de Sukayna et de Rokaya *Ibid.*

²² Il s'agit du cimetière de Bab el-Nasr dont il sera question au chapitre suivant.

²³ On raconte qu'el Hakem (996-1020) y faisait des promenades nocturnes à la recherche de pieux souvenirs. L. Massignon, *op. cit.*, p. 65.

²⁴ Il s'agit plutôt d'un sanctuaire datant de 1085, dont le destinataire demeure inconnu des historiens. Certains, tel que Farid Chafé'i, y voient un observatoire «déguisé en mosquée». D'autres, comme Grabar, un mémorial dédié au chef des armées. Cf. Abou Seif (Doris Behrens), *Islamic architecture in Cairo, an introduction*, The American University in Cairo Press, le Caire, 1989, p. 66.

²⁵ Le *khan* el-Khalili fut établi en 1292 par le sultan Al Achraf-Khalil, fils de Qualaoun, puis il subit des agrandissements sous le règne de Qansou Al-Ghouri. Le *khan* est l'actuel bazar du Caire. Cf. M. Herz Bey, *Monuments de l'Art Arabe*, in G. Benedite et Joanne, Paris, Hachette, 1920, p. 91.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Ce fut le plus important des huit palais de la Qarafah. Il comprenait un hamam, un puit, un vaste parc appelé «Al-Tag al-Ma'rouf», des passages couverts et des loggias. Maqrizi, *op. cit.*, t. II, p. 453, et aussi Y. Raghib, *Sur deux monuments funéraires du cimetière d'al Qarafah al-Kubra au Caire*, Annales islamologiques, t. XII, IFAO, Le Caire, 1974, p. 70.

²⁸ M. Chemayel, *Le Caire*, 1949, p. 175.

²⁹ Le *gawseq* est un mot persan qui signifie petite forteresse ou *kasr kochak*, petit palais. Il en existait 18 dans la Qarafah. C'est un lieu de promenade, de retraite et de prière. Construits en général sur les hauteurs, ils offraient une vue panoramique. Cf. Maqrizi, *Khittat*, cité dans M. Hamza, *op. cit.*, p. 42.

³⁰ Un *ribat* est une caserne militaire où se reposent les soldats et leurs chevaux. Ce vocable fut utilisé par la suite pour désigner différents types de fondations pieuses tels que les maisons de retraites des soufis et les asiles de vieillards et de nécessiteux. Les ribats de la Qarafah, qui remplissaient ces deux dernières fonctions, au nombre de huit, y furent introduits pour la première fois par les fatimides. En plus de la protection sociale qu'ils assuraient aux nécessiteux, ils leur garantissaient un enseignement religieux. Cf. Maqrizi, *Khittat*, *op. cit.*, t. II, p. 27, cité dans M. Hamza, *op. cit.*, p. 42.

³¹ Une dizaine de puits, de sébils fontaines et d'abreuvoirs furent mentionnés par les historiens dans la *Qarafah*. Deux aqueducs servaient également à l'adduction d'eau. Le plus important est celui d'Ibn Touloun, qui puisait son eau à Birkat al-Habach. Il fut construit au IX^e siècle pour alimenter la Khittat de Ma'afer en eau. Un autre aqueduc fut construit par Al-Afdal Chahinchah, fils de Badr al-Gamali, en 1121. Cf. Al-Kandi ('Omar ben Mohamed ben Youssef), «Fadael Masr», première édition révisée par Dr. Ibrahim al-'Adawi, 1971, p. 115, et Ibn Khalkan, *op. cit.*, t. II, p. 448, cité dans M. Hamza, *op. cit.*, p. 50-52.

³² C'est à l'époque d'Al-Mostanser Billah (1053-1094) qu'une guerre

civile oppose les contingents noirs et turcs, qu'une disette frappe la nation pendant 7 ans et que la peste fait des ravages. Ayant perdu son autorité sur la Haute Egypte contrôlée désormais par les esclaves et suite à la chute de la campagne aux mains d'une tribu bédouine, le khalife fatimide appelle le wali de 'AKKa (Saint Jean d'Acree), le général Badr al-Djamali à sa rescousse. L'ordre est rapidement rétabli, le Caire retrouve son faste, mosquées et établissements de commerce s'y multiplient. Néanmoins la remise en état de la ville privilégiée Qahira au détriment de Fostat durement touchée par les troubles économiques et politiques. Mais le redressement de l'État fatimide ne fut que temporaire sous Badr et ses successeurs. Avec l'avènement du khalife Al-Amer bi Ahkam Allah en 1101 commence la chute définitive de l'État fatimide. Moubaraq (Ali Pacha), «Al-Khittat al tawfiqéya al-gadida», Al-Hay'at al-'Ammah lil Kétab, Le Caire, t. I, 1969, p. 51-59, et Raymond André, «Le Caire», Paris, Fayard, 1993, p. 76-79.

³³ En 1164, répondant à l'appel du vizir Fatimide Chawer, l'armée Franque s'engagea dans une campagne en Egypte pour soutenir les Egyptiens contre les attaques de l'armée syrienne conduite par Chirkouh. La campagne se termine trois ans plus tard suite à un accord conclu entre les belligérants. Mais les hostilités reprennent. La ville de Belbeis (est du Delta) tombe dans les mains des Francs, le Caire devient ainsi menacé. A l'approche des envahisseurs, le vizir Chawer, qui venait de renverser ses alliances, ordonne de mettre la feu à Fostat. «Vingt mille cruches de naft sont déversées sur les échoppes, les maisons, les palais et les mosquées. Les habitants sont évacués vers le Caire, l'incendie fait rage pendant cinquante jours». T. Maqrizi, *op. cit.*, p. 337, et A. Moubaraq, *op. cit.*, p. 62.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ Raymond André, *op. cit.*, p. 82.

³⁶ 'Oqba Ben 'Amer a été gouverneur de l'Egypte pendant trois ans (655-658) à l'époque du Khalifat de Mo'awya ben Abi Sofian. A. Moubaraq, *op. cit.*, t. 5, p. 133, Al-Sakhawy, «Tohfet el Ahbab», p. 345, et aussi Ibn Iyas, *op. cit.*, t. I, p. 118.

³⁷ L'exemple le plus connu est la turbé de l'Emir Loolo al-'Adil, mort en 1199, connue sous le nom de Masjid Al-Andaloussi. Cette tombe, complètement disparue, fut construite en 1178, elle comprenait un jardin, des fontaines et un *maq'ad* dans la *rehba* (patio). T. Maqrizi, *op. cit.*, t. 2, p. 85-86.

³⁸ F. Chafé'i, «Al 'Amara al Arabiya fi Masr al-Islameya» (l'architecture Arabe dans l'Égypte islamique), Le Caire, 1970, p. 9.

³⁹ Ibn Jubair, «Al Rehla» (Voyage), édit. de Beyrouth, p. 90.

⁴⁰ Ibn Saïd al-Maghrabi, *Al Maghreb fi holay al-Maghreb*, Zaki Hassan et al., Le Caire, édit. Université du Caire, 1953, t. 1, p. 10.

⁴¹ Lorsque Salih Ayoub meurt en 1249 à Mansoura où l'armée ayoubide était aux prises avec les croisés, sa femme Chagaret al-Dorr fait appel à son fils Touran Chah qui conduit l'armée à la victoire et obtient la reddition de Saint Louis. Mais le règne de ce sultan ne dure que deux mois, il fut assassiné par les mamelouks de son père en avril 1250. Chagaret al-Dorr, désignée comme sultane le 6 mai 1250, abdique au bout de 80 jours sous la pression des mamelouks et du khalife abasside Al-Mostanser Billah au profit de son nouvel époux, un mamelouk appelé Ezz al-Dine. Aybaq fut donc le premier sultan de la dynastie mamelouks bahrides. Cf. Raymond André, *op. cit.*, p. 110, et Nasser Al-Ansari, «Hokam masr men al-fara'ena ila al yom» (Les gouverneurs de l'Égypte, des pharaons à nos jours), Le Caire, Dar al-Chorouq, 1994, p. 92-93.

⁴² Maqrizi, *Khittat*, *op. cit.*

⁴³ Il s'agit des tombes d'Al-Achraf Khalil (1290-1293) et de Fatima Khatun (1284).

⁴⁴ Cette *zawya* fut entourée par les habitations de descendants du Cheikh Abd al-Qader al Guilani, d'où le toponyme Al-Qadréya qui désigne le trançon nord de la rue de l'Imam al-Chafe'i et le quartier urbain le bordant à l'est. Cf. Maqrizi, *op. cit.*, t. 2, p. 304, et M. Sakhawi, *op. cit.*, p. 191.

⁴⁵ M. Hamza, *op. cit.*, p. 71 à 81.

⁴⁶ Al-Qalqachandi, t. 3, p. 378-379, cité in M. Hamza, *op. cit.*, p. 82.

⁴⁷ Raymond André, *Le Caire*, *op. cit.*, p. 144.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 147.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 145.

⁵⁰ M. Amin, *Al-awqaf wal Hayat al-igtima'eya fi masr* (Les waqfs et la vie sociale en Egypte), Le Caire, Dar al-Nahda al-'Arabéya, 1980.

⁵¹ Ibn Taghri Bardî, *Al-Nogoum al-Zahira*, t. 14, p. 342.

⁵² Maqrizi, *Khittat*, *op. cit.*, t. II, p. 453.

⁵³ A. Moubaraq, *op. cit.*, t. I, p. 199.

⁵⁴ Abd al-Aziz Hamza, «Anmat al-madfan wal darih fi al-Qahira al-othmanéya» (Typologies des tombeaux et des mausolées au Caire ottoman, 1715-1805), thèse de doctorat, multig., faculté des Lettres de l'université d'Assiout, 1989, p. 25.

⁵⁵ Le nombre des établissements édifiés par les pachas a sensiblement chuté entre le xvi^e et le xix^e siècle, passant de seize à deux au tout début de l'époque de Mohamed 'Ali. *Ibid.*, p. 30.

⁵⁶ Il s'agit des mosquées de Masih Pacha (xvi^e siècle), de la *zawya* de Mostapha pacha (xvii^e siècle), du mausolée de Sidi Oqba (rénové), de celui de Tahawi (1686), du sabil al-Ahmar, construit par 'Ali Pacha al-Salihdar, et de la Khanqa Nizaméya dans la nécropole est. *Ibid.*, p. 25.

⁵⁷ En maintenant en Égypte une partie de l'organisation administrative qu'ils avaient trouvée lors de la conquête, les ottomans laissèrent aux mamelouks la haute main sur l'administration des provinces. Cf. André Raymond, *Le Caire*, *op. cit.*, p. 199.

⁵⁸ Contrairement aux pachas, le nombre des établissements de tout genre : mosquées, *zawyas*, *tékéyas*, *sébils* édifiés par les émirs mamelouks, a augmenté de façon exponentielle passant de huit à cinquante pour la même période. Des émirs tels que Oda pacha, Ibrahim Agha Mostahfazan et Abd al-Rahman Katkhuda parsemèrent le Caire de constructions fastueuses. Et c'est surtout Katkhuda qui joua un rôle de premier plan par l'activité architecturale dont il fut l'initiateur, de sorte qu'on le baptisa «le plus grand mécène» ou «le prince des rénovateurs». Cf. *Le Caire*, *ibid.*, p. 31-32, *ibid.*, p. 31-32, et aussi Raymond André, «Le Caire des janissaires», Paris, collect. Patrimoine de la méditerranée, CNRS éditions, 1995.

⁵⁹ La turbé de Othman bey al-Qazdoughli, la tombe de Nour al-Dine al-Qarafi, et la mosquée des Sadate al-Wafaéya.

⁶⁰ S. Georges et L. William, *Voyages en Égypte des années 1611-1612*.

⁶¹ Jean Sommer, *Voyages en Égypte des années 1589-1590-1591*, p. 189.

⁶² Plusieurs cimetières existants entre Ataba et la place Bab al-Khalq sont rasés : Al-Qassed, Al-Azbakéya, Al-Réwé'i et Sayéda Zeinab. Cf. A. Moubaraq, *op. cit.*, t. I, p. 159.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ M. Jomard, «Coup d'œil général sur le Caire», in *Description de l'Égypte XVIII-III^e partie, État moderne*, p. 346.

⁶⁵ M. Amin, *op. cit.*, et M. Gad, «Al tadakhum al-hadari wa sukna al-maqabir fi madinat al-Qahira» (L'hyper-urbanisation et l'habitat des cimetières au Caire), mémoire de Master, multig., faculté des Lettres, université du Caire, 1984.

⁶⁶ Mohamed 'Ali fut enterré dans sa mosquée à la citadelle. Dans ce mausolée reposent son fils Ibrahim (2/9/1848-10/11/1848), son fils Tousson

et ses petits fils Abbas (1848-1854) et Ismaïl (1863-1879), ainsi que leurs femmes et leurs enfants et plus tard le roi Farouq (1936-1952).

⁶⁷ Gérard de Nerval, «Voyage en Orient», Paris, 1869, cité in *Mohamed Ali et les beaux arts*, par Gaston Wiet, Le Caire, édit. Dar al-Ma'aréf, 1950, p. 262.

⁶⁸ S. Maher, *Masajid Masr wa awliyahâ al-saléhoun* (Les mosquées du Caire et leurs saints pieux), édit. Al-Majlis al-'ala lel chéoun al-Islaméya, Le Caire, 1971, t. 1, p. 122-123.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ Ces tombes sont celles des khalifes abassides qui s'installent en Égypte à la suite de la chute du khalifat à Bagdad sous l'invasion tartare en 1258. En les accueillant en Égypte, les mamelouks cherchait à légitimer leur pouvoir qui reposait sur la force des armes. En dépit de l'installation des khalifes abassides au Caire, le pouvoir réel demeurait aux mains des mamelouks. Cf. N. Al-Ansari, *op. cit.*, p. 93-94.

⁷¹ Y. Raghîb, «Les mausolées fatimides...», *op. cit.*, p. 2 et 3.

⁷² Le vizir Ma'moun al Bataïni met en demeure les propriétaires de rebâtir leurs maisons, de les louer ou de les vendre, sans en extraire les matériaux, à des particuliers sommés de les réhabiliter. Les propriétaires qui ne se conformaient pas à l'ordonnance étaient dépossédés au profit de l'Etat. Y. Raghîb, *ibid.*, p. 3.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ Sur le plan dressé par Massignon d'après le Survey of Egypt, on voit la rue Darb al-Wada' traversant la Qarafa al-Kobra (tracé en pointillé). Son trançon nord, débutant à la mosquée de Sayéda Nafissa, rue Al-Khalifa, date du xi^e siècle. L. Massignon, *op. cit.*, planche LVII. Une autre source historique évoque également cet axe «from earliest days a road ran south to the cemeteries past the mashhad of Sayéda Nafissa to the southern cemetery. This is the famous Shari' el Safa, this street continued north from Ibn Toulun to the fatimid Bab Zewela». Cf. D. Russel, «Medieval Cairo and the monasteries of Wadi Natrûn, a historical guide», Le Caire, 1962.

⁷⁶ L. Massignon, «La cité des morts...», *op. cit.*, p. 44.

⁷⁷ K.A.C. Creswell, «The Muslim Architecture of Egypt...», *op. cit.*, t. I, p. 257.

⁷⁸ Y. Raghîb, «Les mausolées Fatimides...», *op. cit.*, p. 24.

⁷⁹ Une *tékéya* est un bâtiment destiné à loger et restaurer gratuitement des voyageurs et des personnes pauvres. C'est un bâtiment carré ou rectangulaire avec une cour intérieure. Cette *tékéya* appartenant aux derviches de l'ordre Qadriya fut installée dans l'enclos fatimide sous le règne de Saïd pacha à la fin du xix^e siècle. Y. Raghîb, «Les mausolées fatimides...», *op. cit.*, p. 28-29.

⁸⁰ Il est attesté que 'Atika n'a jamais mis les pieds en Egypte. La date de sa mort se situe approximativement en 632, son lieu de sépulture est également inconnu. Quant à Ga'fari, c'est un personnage dont l'identification et la biographie restent inconnus. Y. Raghîb, *op. cit.*, p. 15.

⁸¹ G. Wiet et L. Hauteceoeur, *Les mosquées du Caire*, Paris, 1938, t. I, p. 225.

⁸² L. Massignon, *op. cit.*, p. 57.

⁸³ Elle passa d'abord pour la fille de 'Ali Zein al-'Abidin pour devenir ensuite celle d'Al-Husayn. Cf. Y. Raghîb, *op. cit.*, p. 8.

⁸⁴ «La tradition populaire a tendance à satisfaire les pèlerins étrangers par des localisations apocryphes, fondée sur des cavenas d'ensemble arbitraires qui, pour Jérusalem, ont changé trois fois; les tombes voyagent, et, au fond, les cénotaphes ont autant d'efficacité pour l'ourant que les vraies tombes» L. Massignon, *op. cit.*, p. 53.

⁸⁵ Il n'y a aucune certitude sur la localisation exacte de la tombe de 'Amr Ibn al-'Ass. Selon Kubiak, citant Ibn Abd el-Hakkam, le fondateur de Fostat serait inhumé aux pieds du Moqattam, à proximité de la route menant à la Mecque où furent enterrés également cinq Sahabi. Cf. Kubiak, *op. cit.*, p. 163.

⁸⁶ La turbé de Fakhr al-Farsi, ascète d'origine persanne qui joua un rôle important dans l'officialisation du circuit des sept dormants au XIII^e siècle, date de 1222. Elle se compose d'une salle à coupole entourée sur trois faces par des travées couvertes en berceau. Mais l'ordre primitif a été bouleversé par des remaniements successifs et des siècles d'abandon. Cf. Y. Raghîb, «Les sanctuaires des gens de la famille», in *Revista degli studi orientali*, Roma, 1977, p. 56.

⁸⁷ Maqrîzi, *Khittat*, *op. cit.*, t. I, p. 246-247.

⁸⁸ L. Massignon, *op. cit.*, p. 59, et S. Maher, *op. cit.*, t. I, p. 84.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 60.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ Ce toponyme, qui apparaît pour la première fois dans un passage de Quda'i (1062), désigne également le quartier d'Al-Maragha. Cf. Y. Raghîb, *Les sanctuaires...*, *op. cit.*, p. 47.

⁹² Sitti Kalthoum est la fille d'Al-Qassim al-Chabih. Ce mausolée comportait originellement une salle à coupole entourée sur trois surfaces par des galeries couvertes en berceau. Comme dans le cas de l'édifice de Fakhr al-Farsi, il fut fortement remanié. Quant à Yahya al-Chabih, la tradition populaire l'identifie à Yahya, frère de Nafissa. Cf. Y. Raghîb, *Les sanctuaires...*, *op. cit.*, p. 62.

⁹³ K.A.C. Creswell, *op. cit.*, et S. Maher, *op. cit.*

⁹⁴ K.A.C. Creswell, *op. cit.*, p. 78-79, G. Wiet et L. Hauteœur, *op. cit.*, p. 253-268.

⁹⁵ Il s'agit d'un pavillon ouvert sur les trois côtés en arcade. K.A.C. Creswell, *op. cit.*, p. 259.

⁹⁶ Ibn Jubair, «Rehla», *op. cit.*, p. 59.

⁹⁷ Cf. Behrens Abou seif, *Islamic Architecture in Cairo. An introduction*, édit. the american university in Cairo press, p. 111, 112.

⁹⁸ L. Massignon, *op. cit.*, p. 62.

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ K.A.C. Creswell, *op. cit.*, p. 11, 12 et 13.

¹⁰¹ Y. Ragib, «Sur un groupe de mausolées du cimetière du Caire», in *Revue des études islamiques*, XL/1, 1972, p. 189.

¹⁰² *Ibid.*, p. 191.

¹⁰³ Si tu brûles d'aller au taff et désires visiter karbala, regarde la plaine du Moqattam

Tu verras, des hommes (de la famille) d'Al-Maghrabi, un groupe dont la ceinture et la poitrine sont couvertes de sang.

J'ai quitté malgré moi des êtres nobles, que mon cœur chéri, bien qu'ils soient dans le flancs du Moqattam.

Ils ont versé leur sang injustement, ils l'ont su, ils n'ont tué que des êtres nobles et généreux.

Combien de Mihrabs abandonnèrent-ils, négligés, et combien de récitations coraniques abandonnèrent-ils incomplètes. *Ibid.*, p. 191-192.

¹⁰⁴ Y. Ragib, «Sur deux monuments funéraires du cimetière d'Al Qarafah al Kobra au Caire», in *Annales islamologiques*, t. XII, Le Caire, 1974.

¹⁰⁵ Cette mosquée fut rénovée et agrandie en 717-715 où Soliman Ibn Maleq la coiffa d'une coupole. Elle fut ensuite refaite à neuf à l'époque toulounide pour être reconstruite par Taghrîd, femme d'Al-Moez en 960. Cf. M. Hamza, *op. cit.*, p. 37.

¹⁰⁶ Y. Ragib, *op. cit.*

¹⁰⁷ M. Herz Bey, Guide Joanne, *op. cit.*, p. 89.

¹⁰⁸ L'imam Ibn Firrah al-Chatbi est un grand *qârii* (réciteur de coran). Quant aux Sadat al-Wafaéya, ils sont les adeptes de Mohamed Wafa et de son fils 'Ali Wafa, chefs de la secte Chazléya. Cf. L. Massignon, *op. cit.*, p. 68.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 64.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 65.

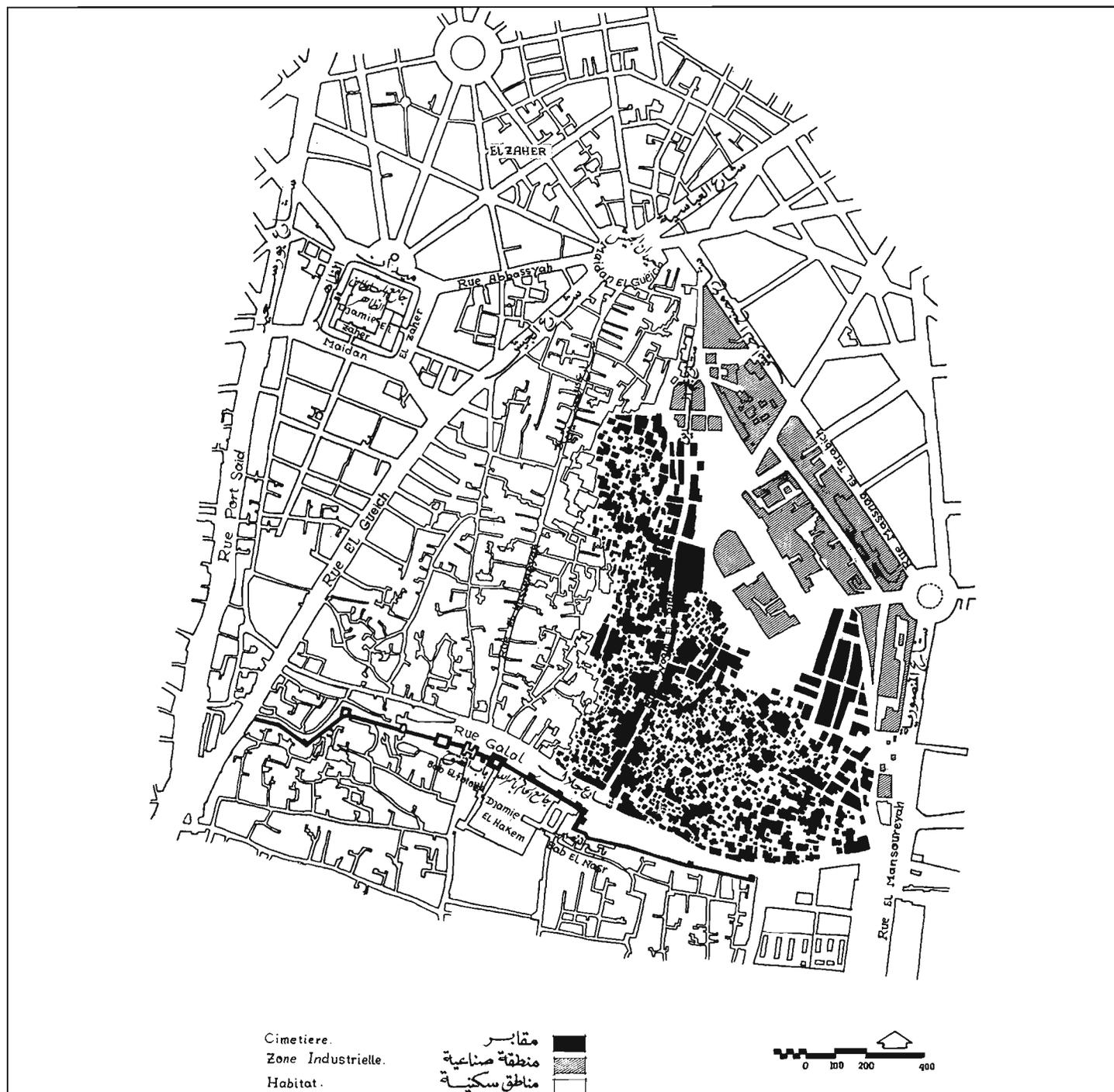
¹¹¹ Maqrîzi, «Khittat», *op. cit.*, t. II, p. 456.

¹¹² L. Massignon, *op. cit.*, p. 66.

¹¹³ L. Massignon, *op. cit.*, p. 65.

¹¹⁴ L. Massignon, *op. cit.*, p. 107.





Bab el-Nasr — Porte de la Victoire —, pourtant modeste, cette nécropole porte ce nom prestigieux en raison de sa proximité avec la célèbre porte.

Son histoire se confond avec celle du quartier Hussénéyah qui la borde à l'ouest et au nord. À l'époque fatimide, ce quartier se partageait en deux espaces inégalement peuplés : le premier s'étendait de Bab al-Foutouh à Al-Khandaq (actuel hôpital Démerdache), il se divisait en huit *harats* (circonscription administrative) et abritait 7.000 habitants où dominaient les persans et les arméniens¹. Le deuxième espace allait de Bab el-Nasr et s'étendait jusqu'à Raydanéya (Abbasséyah actuelle)². Dans ce vaste terrain poussait une forêt de mirobolants sous lesquels s'abritaient les pèlerins allant vers la Mecque³. Un des points de repère fameux hors les murs fut la mosquée d'al-'Id, fréquentée particulièrement à la fête du petit Baïram lorsque le Khalife sortait en procession pour y effectuer la prière avec la communauté des croyants. D'où son nom de «Mossalla al-'Id»⁴. C'est dans le voisinage de cette mosquée que se développa le cimetière de Bab el-Nasr. À la mort de Badr el-Djamali (478H/1088)⁵, général d'origine arménienne qui fit bâtir les deux portes monumentales, la conquérante, Bab al-Foutouh, et la victorieuse, Bab el-Nasr, il fut inhumé au nord de Mossalla al-'Id dans une somptueuse tombe qu'il fit préalablement construire en 466H/1077. C'est à cet événement que l'on attribue l'origine de ce cimetière⁶.

Ni Maqrizi, ni aucun autre historien à notre connaissance ne précisent les limites exactes de ce cimetière. Néanmoins, on peut penser qu'il ne couvrait pas la totalité de l'espace compris entre Bab el-Nasr et Abbasséyah, puisque Maqrizi nous apprend que cette zone fut habitée après



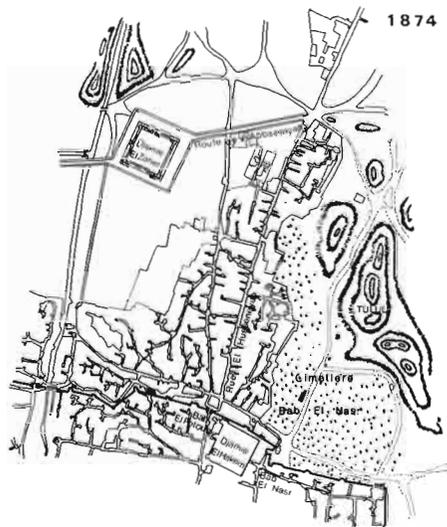
En haut : à gauche, Bab el-Nasr, 1798, fond du plan de La Description de l'Egypte levé par M. Simonet Jomard; à droite, Bab el-Nasr, 1874, fond de plan «plan général de la ville du Caire», dressé et publié par Pierre Grand bey.
 En bas : à gauche, Bab el-Nasr, 1945, plan cadastral; à droite, Bab el-Nasr, 1990, fond de plan, SFS.

1798



0 100 400m

1874



0 100 400m

1945



0 100 400m



0 100 400m

700H/1301 et que les notables mamelouks y firent construire des palais, des belvédères et des résidences secondaires⁷. Il est difficile de savoir si ces habitations se sont substituées aux tombes. Les interférences entre les tombes et les habitations sont une permanence depuis l'origine de ces deux entités. Le quartier de Hussénéyah a connu des périodes d'expansion et de déclin au cours de son évolution qui ont entraîné Bab el-Nasr dans leur mouvance : tremblement de terre en 1302 ayant provoqué d'importantes destructions⁸, un siècle plus tard, en 1403, tout au début du règne des mamelouks Bahrides, des termites attaquent les toits en bois des maisons de Hussénéyah et provoquent d'énormes dégâts. Maqrizi fut témoin de ce désastre; il rapporte que Hussénéyah fut réduite à un mince ruban accolé aux murs du Caire⁹. À la conquête ottomane (1517), le quartier connut les mêmes disgrâces que les autres quartiers du Caire, puis, en 1790, un déluge ravagea habitations et tombes. À l'arrivée de Bonaparte, Hussénéyah se présentait sous la forme d'un triangle traversé par une

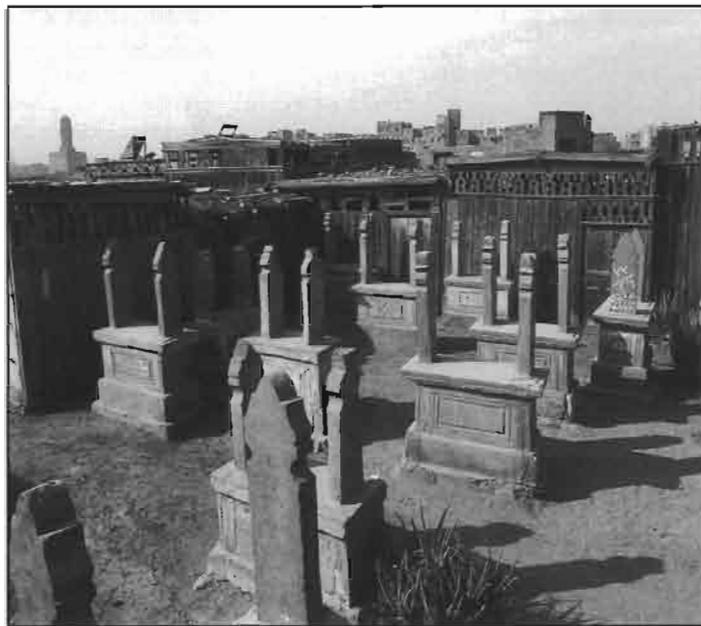
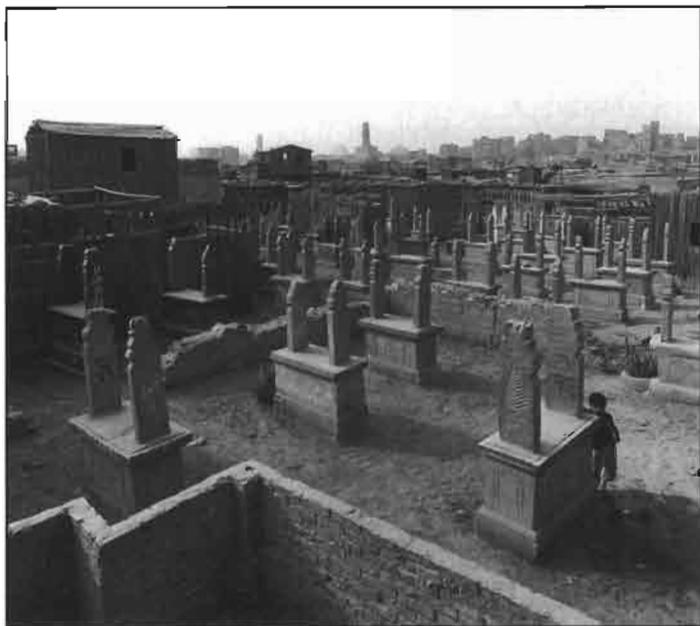
artère rectiligne, l'actuelle rue Al-Hussénéyah, et se terminait par une porte du même nom. Le cimetière occupait alors une partie de la base de ce triangle, les tombes, plus denses au sud, étaient plus dispersées au nord. On distingue l'existence d'enclos ou de grandes tombes désignées sous le nom de «madfan» (caveau) et «hoch» (tombe avec cour intérieure).

Depuis l'expédition française, on suit assez bien son évolution grâce aux quelques plans qui en ont été faits. Malgré ces variations, depuis l'origine, son territoire fut contenu dans un triangle ayant pour base l'enceinte du vieux Caire au sud, le faubourg de Hussénéyah à l'ouest et les collines de décombres, dites *telloul al-Djabal al-Ahmar*, à l'est. Son évolution s'est donc faite au cours du temps sans grande extension spatiale; même si du côté faubourg, à l'ouest, la séparation n'existant pas entre habitat et tombe, la frontière a pu être fluctuante au gré des flux et reflux démographiques. Du côté est, on constate bien un grignotage des *telloul*, mais modeste. Il eut fallu les amé-

nager en gradins pour les rendre utilisables mais ceci n'est pas dans les pratiques cairottes. On voit même actuellement des tombes en partie ensevelies sous les éboulis de la colline. La partie sud-est de ces collines fut nivelée au début du siècle pour y construire des usines et des routes. La nécropole est traversée par une seule voie à peine carrossable, allant de la porte de Bab el-Nasr à la place Al-Géych au nord¹⁰. L'autre voie, la rue Galal, parallèle à l'enceinte nord, permet l'accès à la nécropole; elle fut taillée dans celle-ci par élargissements successifs au détriment des tombes. Dans les années 40, les tombes étaient implantées jusqu'au pied du mur, entre Bab el-Nasr et Bab al-Foutouh¹¹. La dernière bande demeurée entre la rue Galal et l'enceinte fut démolie en 1989¹². Ces deux voies perpendiculaires sont les seules à mériter ce titre. La circulation interne est ici le privilège du piéton. N'ayant pu s'étendre en surface, la nécropole s'est densifiée en un désordre total qui rend difficile la circulation mais participe au charme du lieu.



Différentes vues du cimetière.



Nous l'avons dit, cette nécropole est modeste, par sa taille, 32 ha, mais aussi par l'absence de fondations funéraires prestigieuses. Il n'y a pas non plus de tombes somptueuses ressemblant à des palais ou à des mosquées. Quelques grands personnages pourtant y reposent : le vizir Badr al-Djamali, qui régna sous le khalife fatimide Al-Mostansir Billah, l'égyptologue suisse cheikh Ibrahim, Johan Ludwig Burkhardt, passionné d'Égypte antique, le célèbre Ibn Khaldoun et probablement le chroniqueur Maqrizi. Si ces grandes figures de l'histoire reposent dans cette terre, rien ne permet de retrouver leurs tombes, à l'exception des tombes de Badr al-Djamali, qui n'est qu'un mausolée presque en ruine dit du cheikh Younes¹³ et de Burkhardt qui fut restaurée en 1989.

Une nécropole de bois

Les tombes sont ici d'une grande simplicité. Un parallélépipède fait de plaques de pierre calcaires en forme de piédestal de colonne, mais sur plan rectangle — restant le plus souvent au stade de l'épannelage, il en possède pourtant tous les éléments; une base élargie en plinthe, quelquefois affinée d'une moulure — le dé est toujours couronné d'une plaque horizontale venant en débord pour former une corniche plus ou moins moulurée. L'ensemble est surmonté de deux stèles taillées dans le même calcaire. Leurs extrémités sont découpées en une forme symbolisant le sexe de l'occupant, un turban pour les hommes, une natte pour les femmes. Quelques-unes sont ornées de palmes ou d'un croissant de lune sculptés en bas relief. On en trouve de plus en plus en béton moulé mais avec les couches de peinture périodiques et la poussière, la différence est peu perceptible. Presque toutes ces tombes sont anonymes et ne portent comme signe distinctif qu'un numéro tracé à la peinture noire par les services de l'administration des cimetières. Comme la religion le prescrit, toutes ces pierres tombales sont ori-

entées vers la Mecque. Elles n'occuperaient guère l'espace si beaucoup d'entre elles n'étaient encloses. Pour certaines, l'enclos est fait de quatre murs en moellons hourdés au mortier de terre, quelquefois couvert en partie ou en totalité d'une dalle faite d'un mortier maigre de terre, de chaux et d'une armature de roseaux ou de lattes de bois. Quand ces enclos sont couverts, ils servent d'abris aux familles en visite. La majorité de ces abris, et c'est là la particularité de ce cimetière, sont en bois. Comme ceux en pierre, ce sont des cubes, souvent de dimensions plus exigües, avec une couverture horizontale ou inclinée à deux pans, souvent pourvus de *malkaf* ou de petites coupoles de bois ajouré servant de prise d'air haute. Chaque mur est constitué d'un cadre en chevrons avec traverses horizontales. Le remplissage est fait avec des planches assemblées verticalement à joints vifs et clouées. Des couvre-joints en bois sont quelquefois employés, mais peu de plinthes, de moulures ou de corniches. Les éléments mobiles, portes et fenêtres, sont aussi très rustiques, peu de feuillures dans les huisseries, les assemblages sont très approximatifs. Ce sont, dans l'ensemble, des ouvrages de menuiserie assez sommaires ou l'essentiel de la créativité et du savoir faire de l'artisan se porte sur l'exécution d'une frise périphérique chantournée dans la paroi en fines arabesques suivant un module répétitif de la largeur des planchettes constitutives du mur. Alors que ce cimetière offre une remarquable uniformité de construction, on ne trouve pas deux frises semblables; situées à la cueillie de chaque mur, elles ont la double fonction de laisser entrer la lumière et de servir de ventilation haute, sans permettre aux passants de voir à l'intérieur. Les rebords de toitures en surplomb sont souvent ornés, eux aussi, de frises de bois chantournées. Mais pour celles-ci, peu de fantaisies, c'est presque toujours la feuille d'ache qui a servi de modèle. On rencontrera excep-

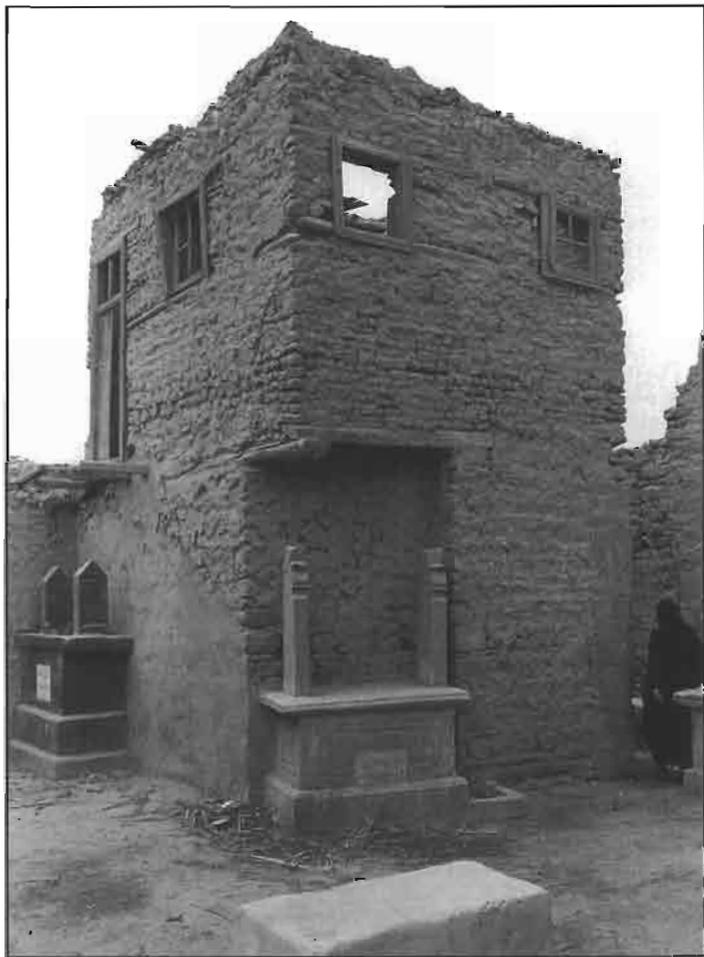
tionnellement d'autres systèmes de claires-voies composés avec du treillage ou des barreaux tournés. Ces tombes en bois sont l'objet architectural essentiel de cette nécropole, on les appelle *maqasirs* au pluriel, *maqsoura*¹⁴ au singulier.

Cette appellation désigne un espace clos, réservé à un prince, et placé à proximité du *Minbar* (Chaire de l'Imam dans une mosquée) généralement réalisé avec des cloisons de bois tourné de type *moucharabieh*. Cet usage de la *maqsoura* dans l'architecture funéraire n'a rien de surprenant, les emprunts à l'architecture religieuse sont d'ailleurs une constante à toutes ces nécropoles. Pour expliquer l'abondance des *maqasirs* à Bab el-Nasr, plusieurs hypothèses sont évoquées, notamment l'exiguïté de l'espace et l'adéquation des prix des constructions en bois aux bourses des familles concessionnaires incapables de s'offrir une sépulture en pierre. Selon d'autres interprétations, c'est la proximité du mur de la fondation fatimide, qui est un monument classé, qui aurait imposé ce choix car il fut décidé de ne plus tolérer, dans le périmètre de conservation des monuments classés, que des sépultures discrètes, à structures légères, et pouvant être facilement déplacées¹⁵.

L'avenir de ce cimetière demeure incertain. Un décret royal de 1934 stipulait sa destruction et son remplacement par un jardin public. Il n'a jamais été appliqué. Depuis 1990, il a fait l'objet de plusieurs projets dans le cadre de la réhabilitation du quartier nord de la ville médiévale. Aucun d'eux n'a encore été mis en œuvre!

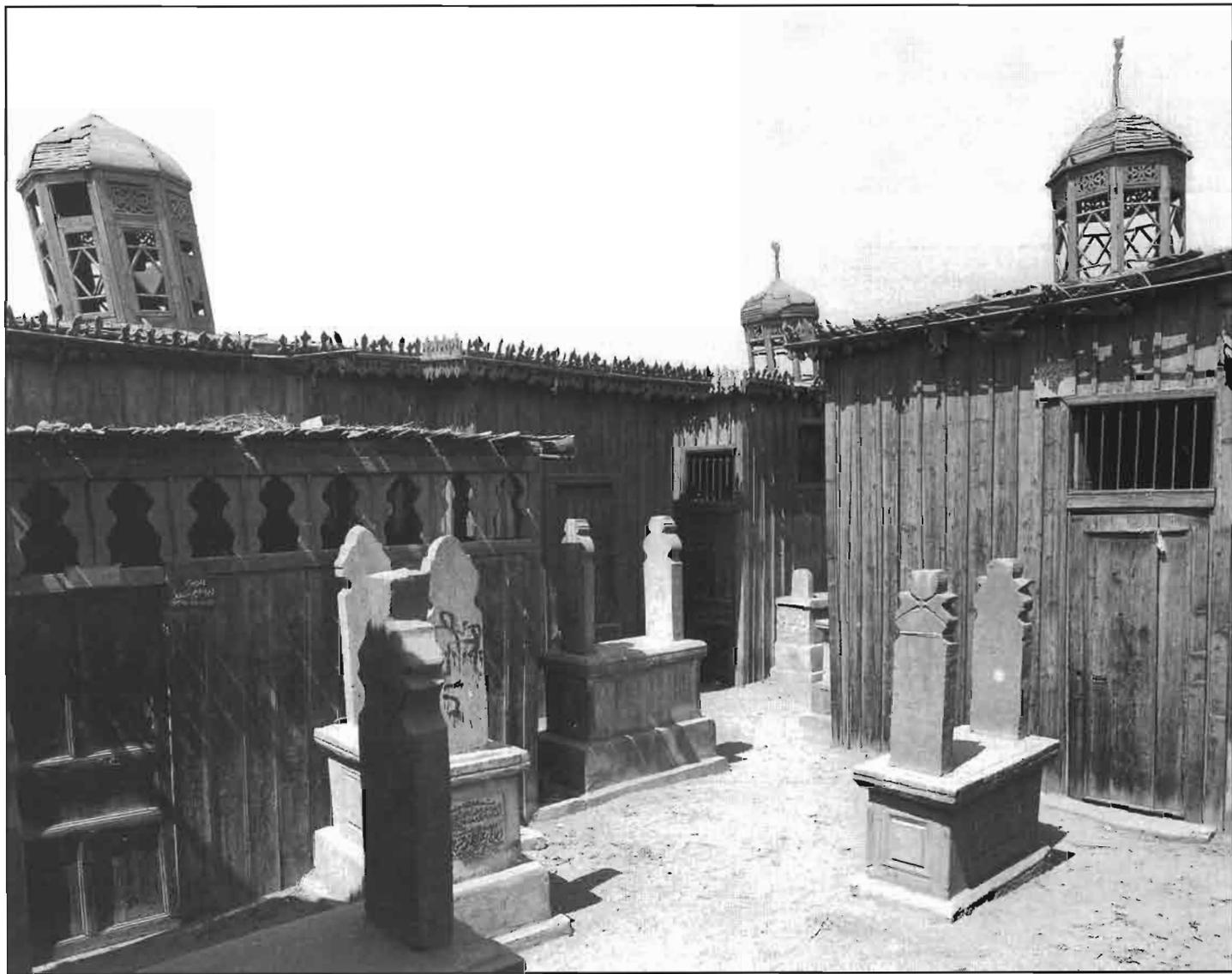
A gauche : le mausolé dit du cheikh Younes, supposé abriter la dépouille de Badr El Djamali. Plan d'après Creswell, dessin G. EL Kadi.

A droite : ruine d'une tombe à étage en brique.

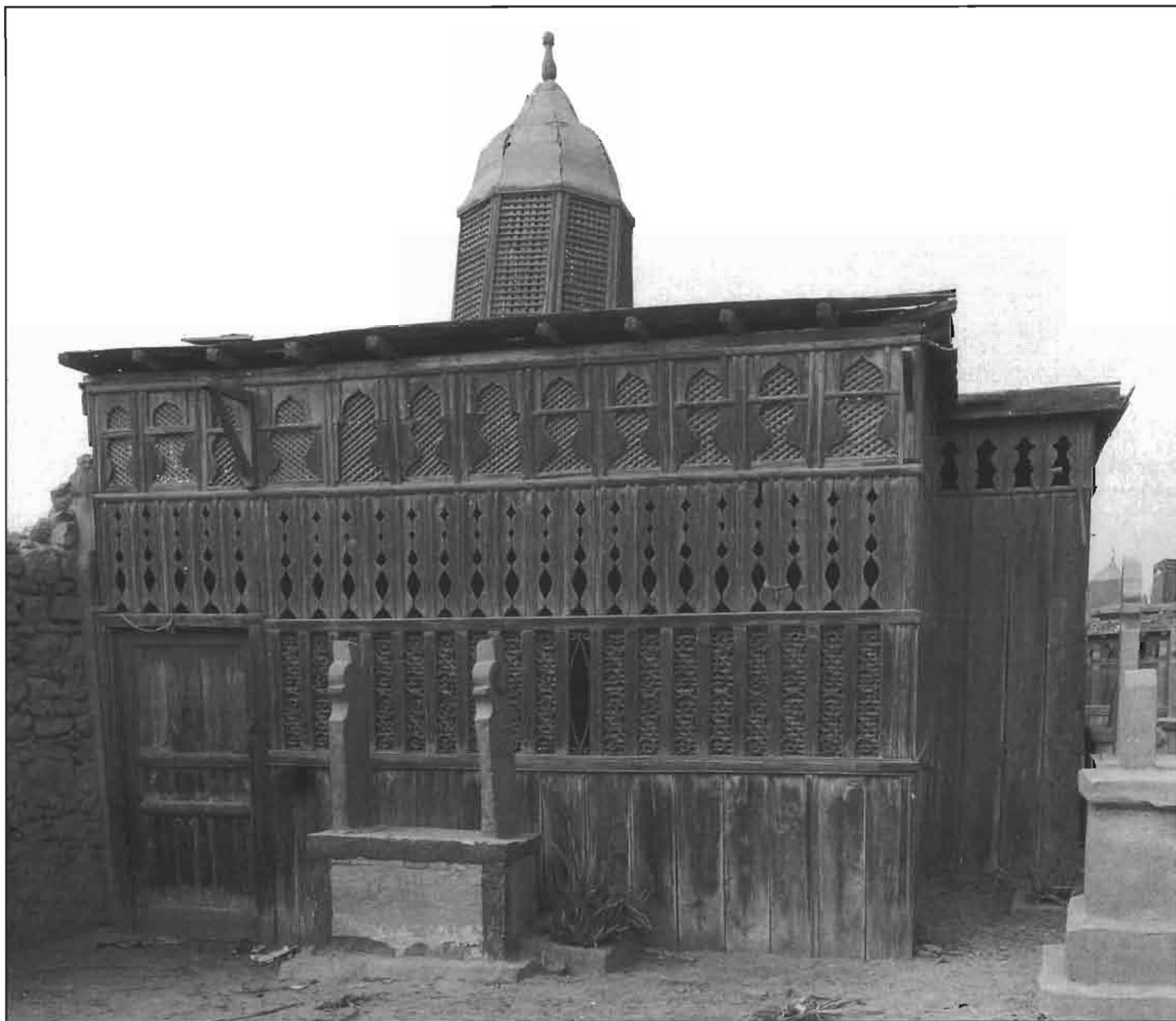


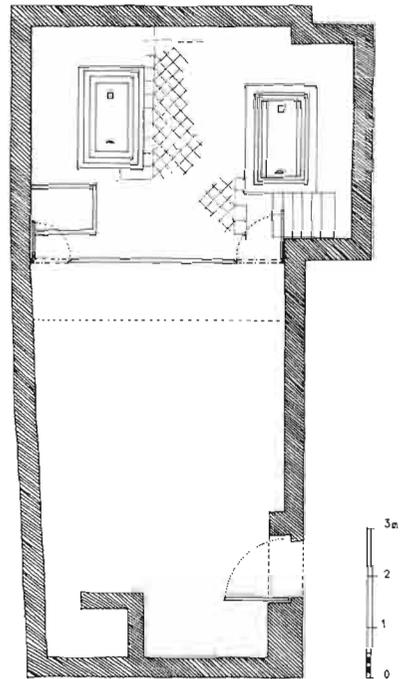


Tombes en bois surmontées par des coupoles sur tambour octogonal qui couvre le puits d'aération et d'éclairage ouvert dans le plafond.



Tombe en bois offrant une façade divisée en quatre parties ou registres que l'on peut trouver isolément dans d'autres façades.

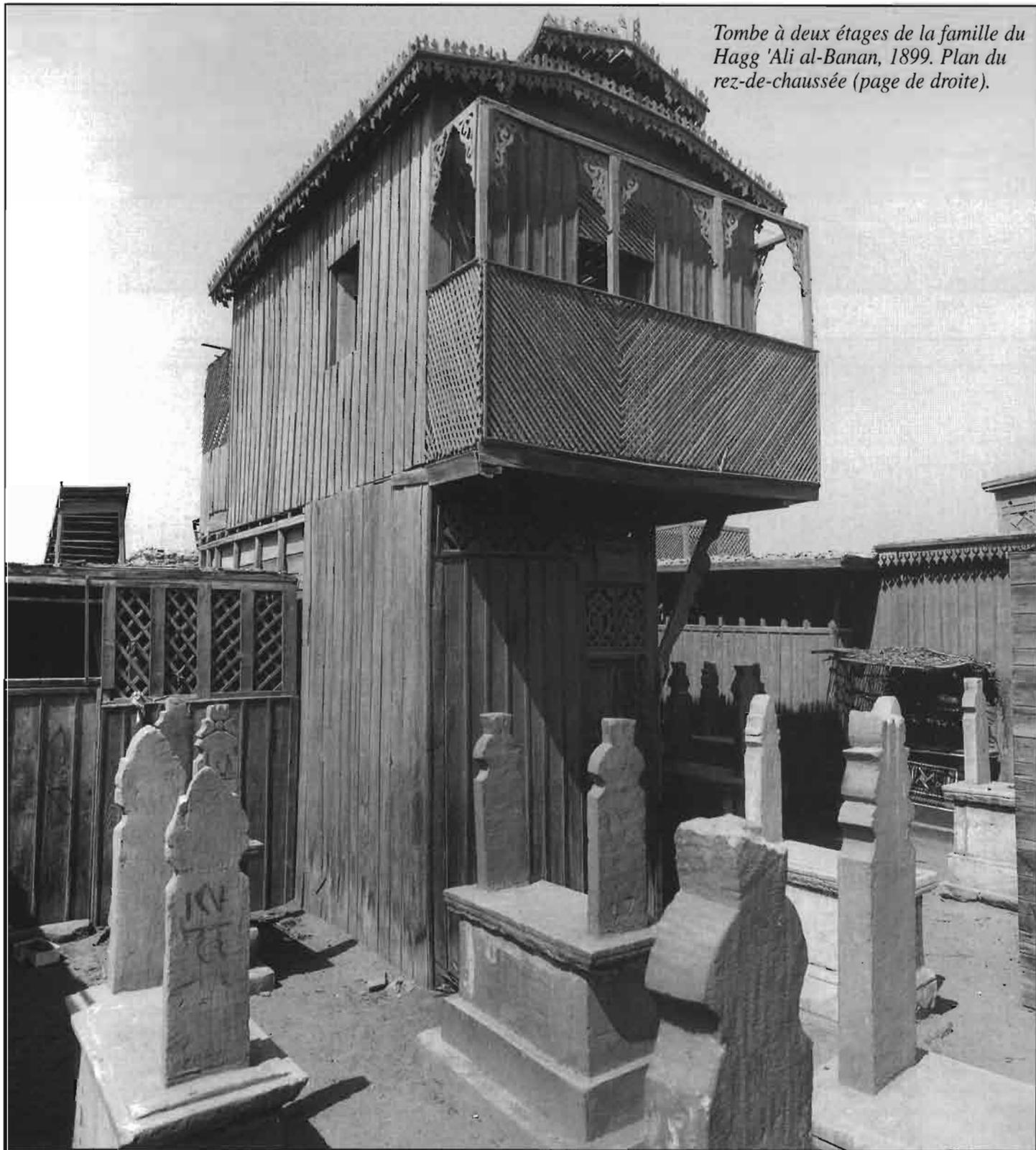


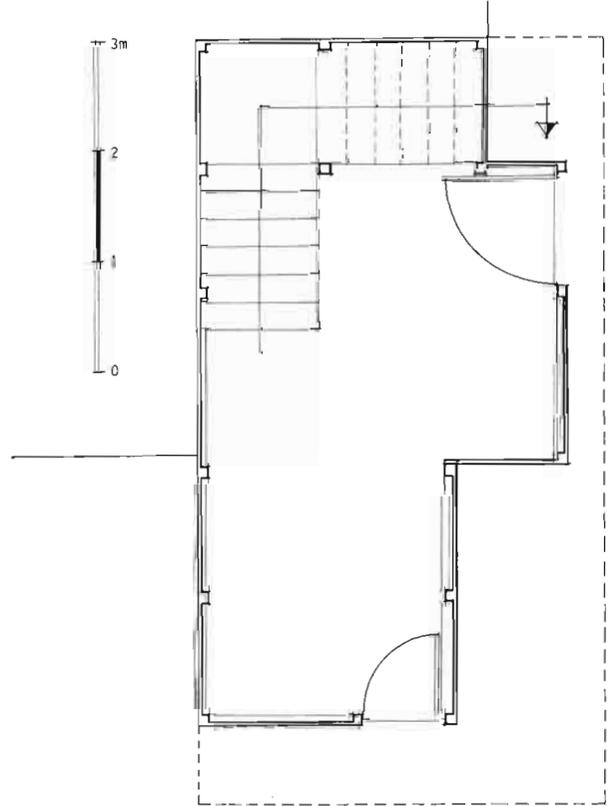
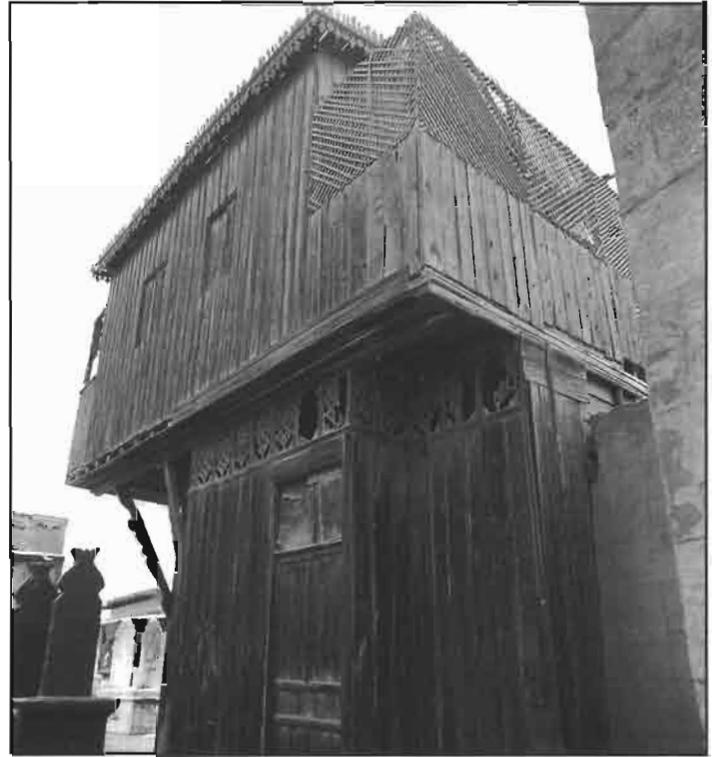


Tombe de la famille El Kharasawi, cour intérieure.
Page de gauche : intérieur de l'oratoire. Plan. Tombe démolie en 1990.



Tombe à deux étages de la famille du Hagg 'Ali al-Banan, 1899. Plan du rez-de-chaussée (page de droite).

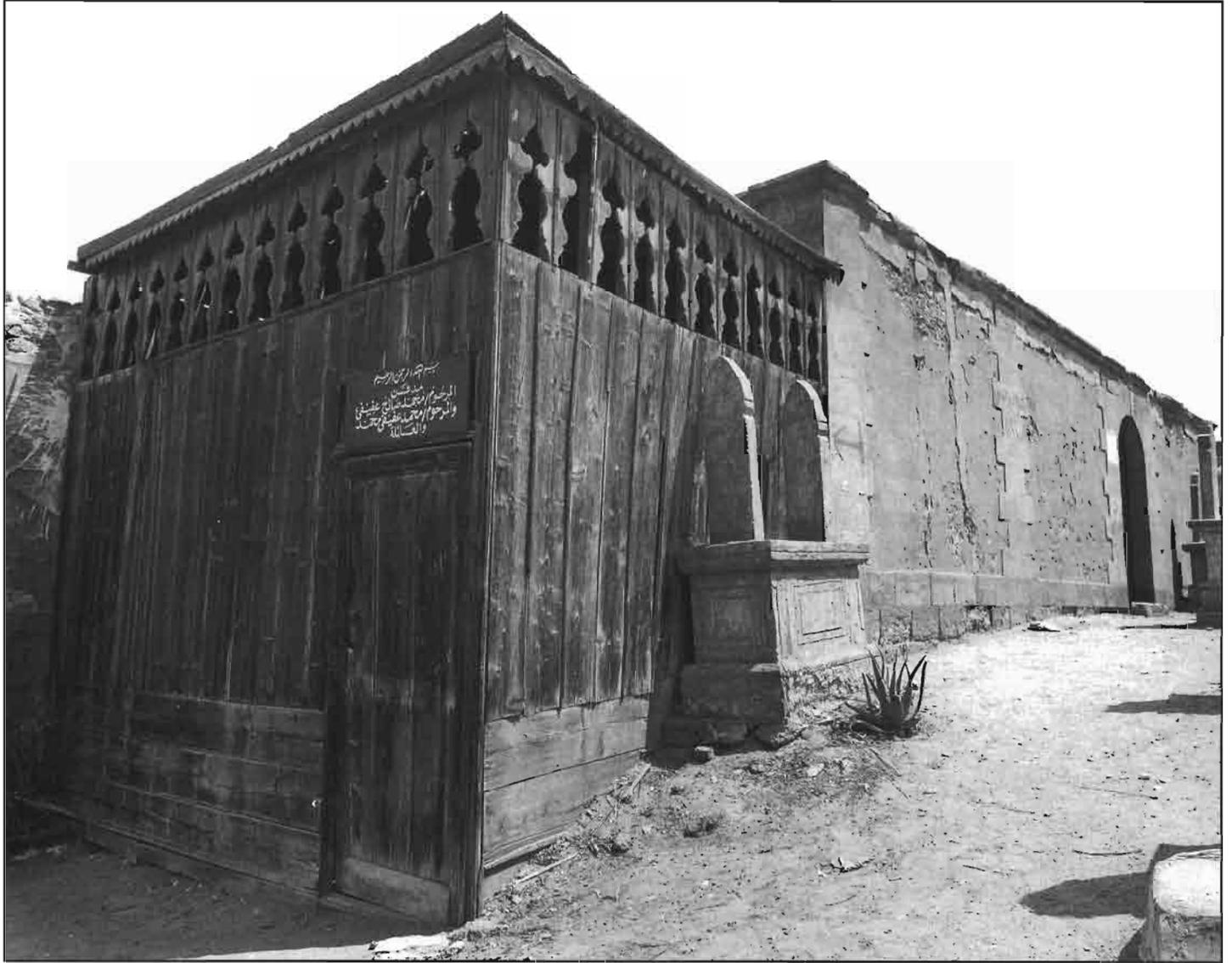




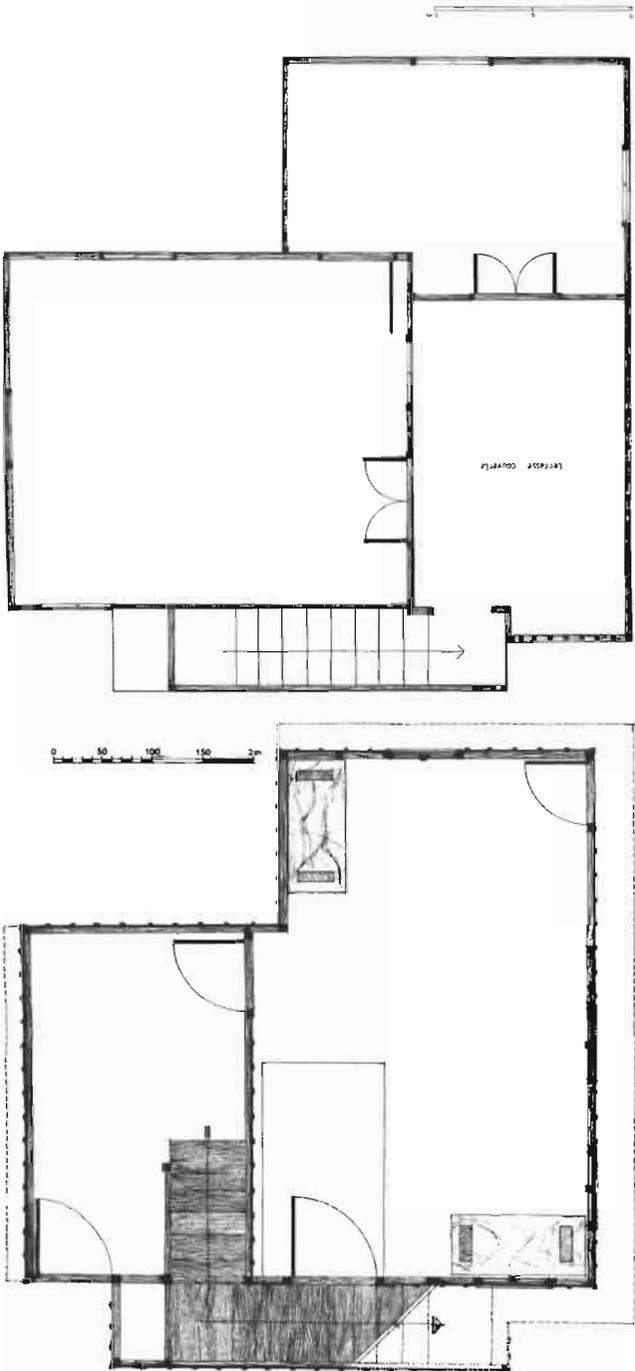


Pages 142, 143, 144 et 146, tombes en bois.



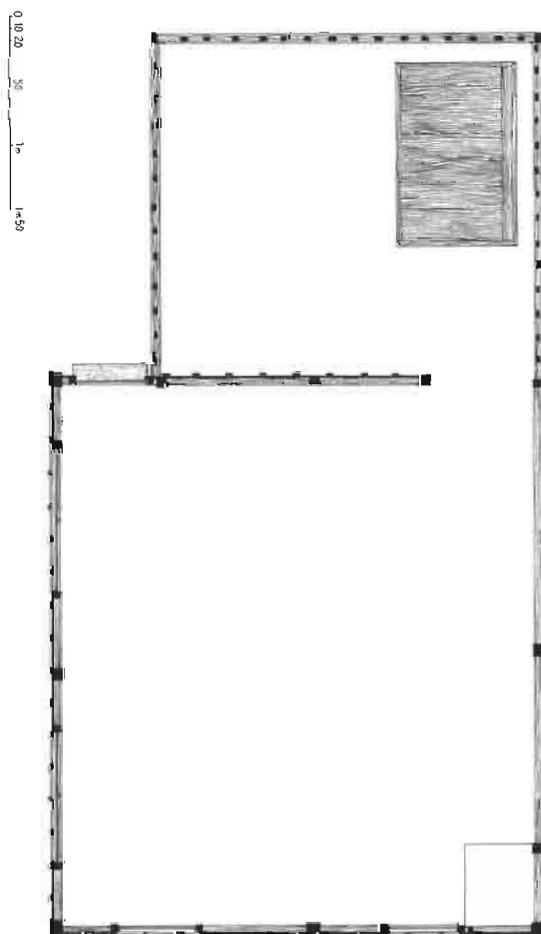
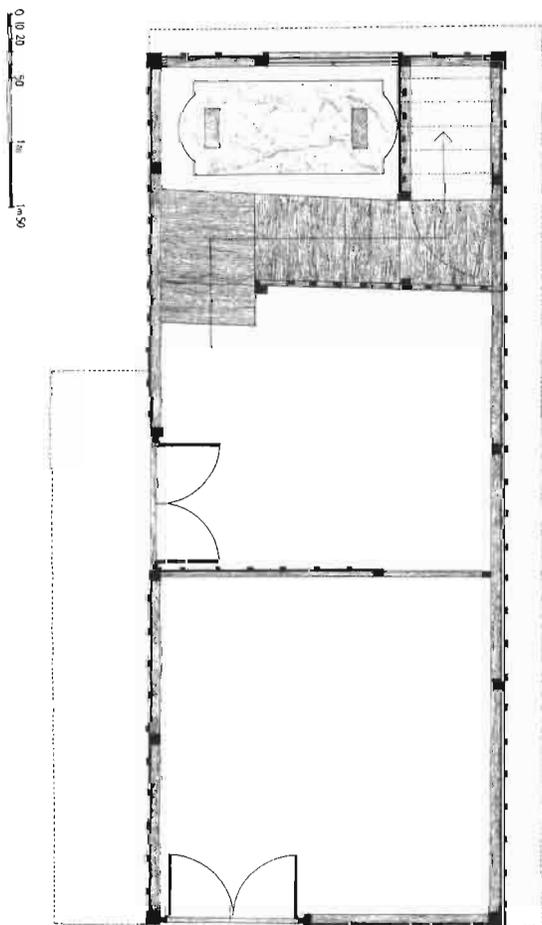
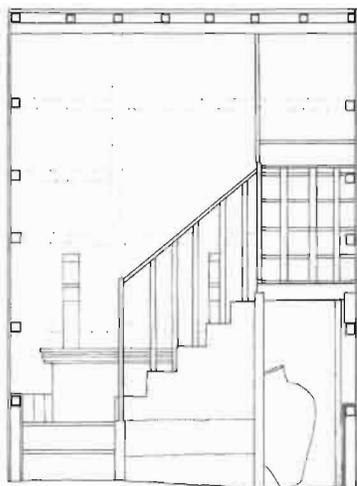


Tombe à étage de la famille Mazhar, 1930.

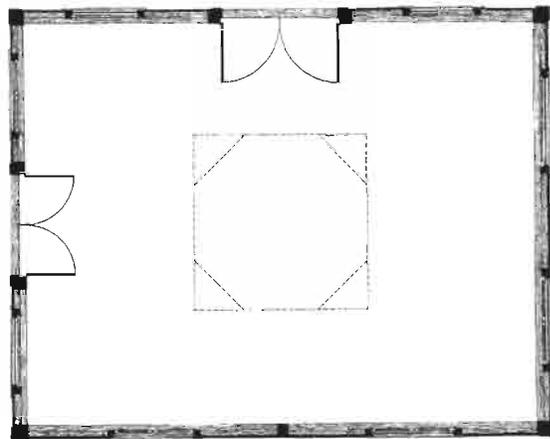
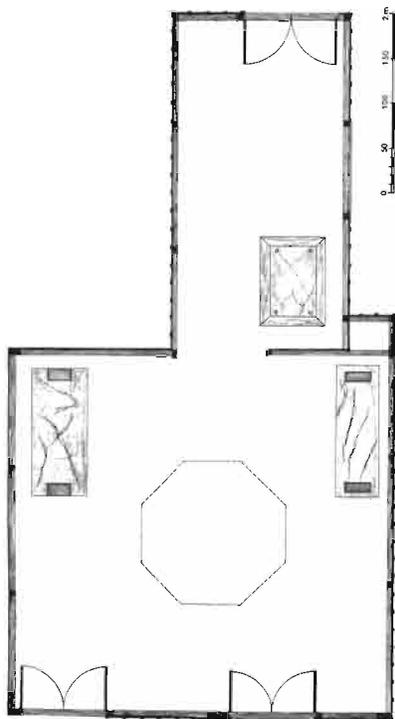
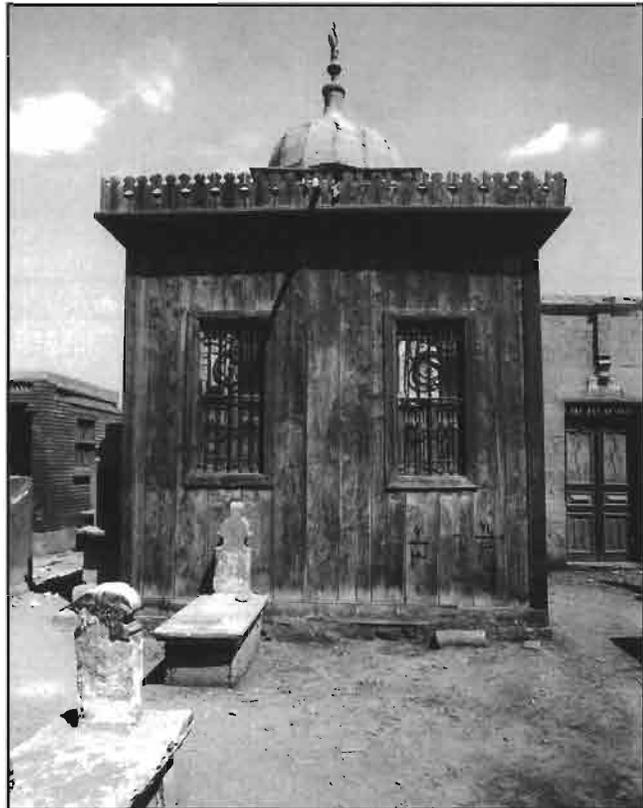




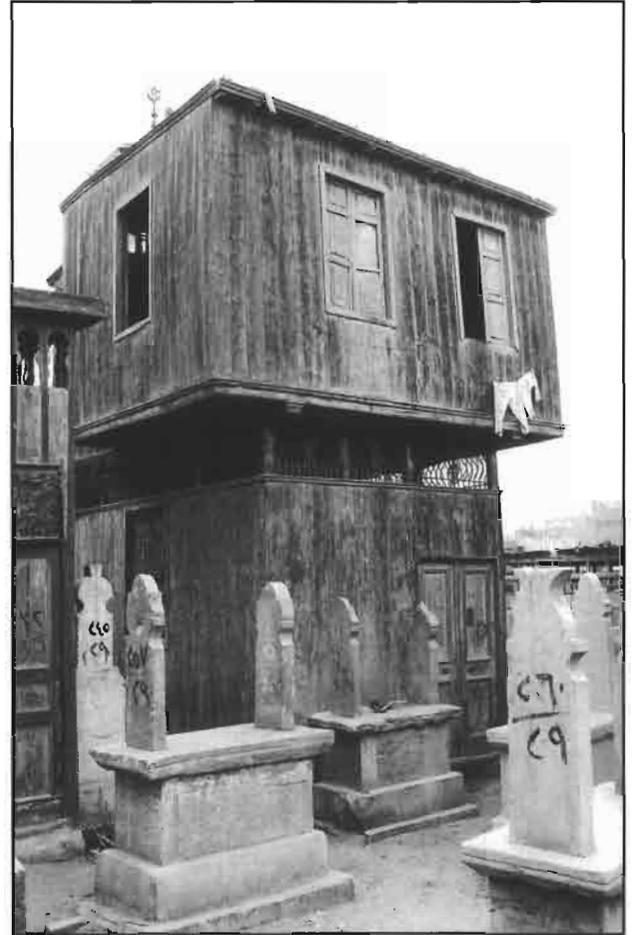
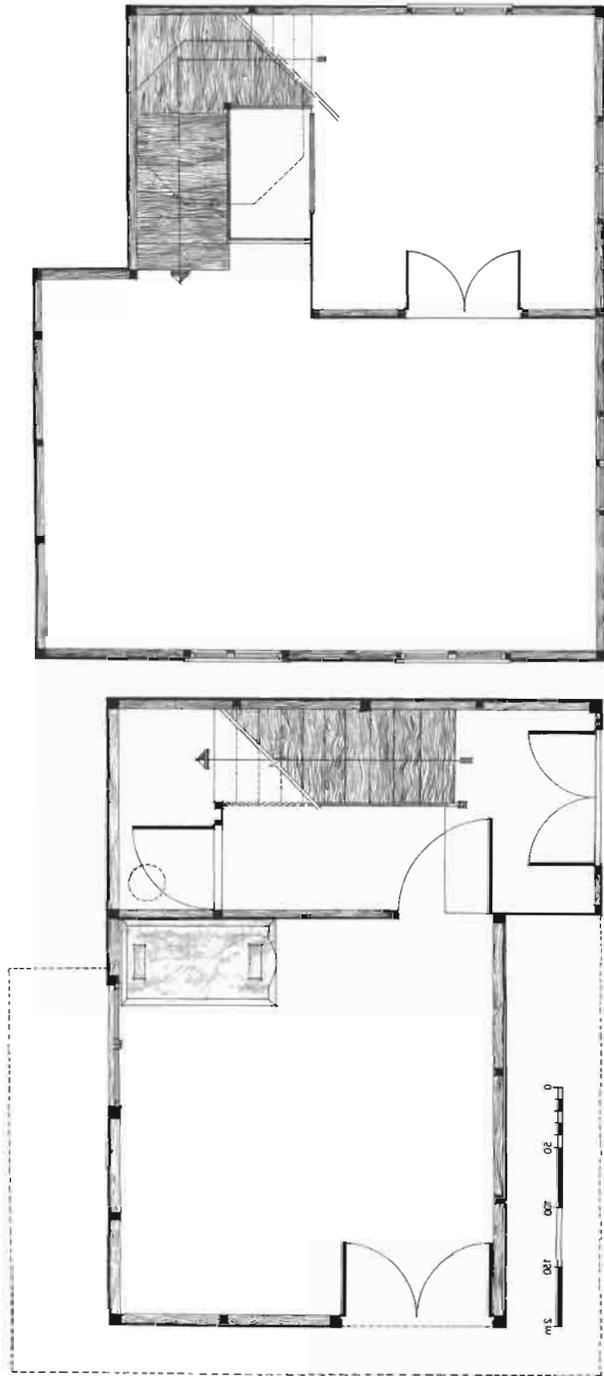
Tombe familiale, relevé G. El Kadi et M. Volait. En haut, à gauche, coupe transversale. En bas, à gauche, plan du rez-de-chaussée, à droite, plan de l'étage.

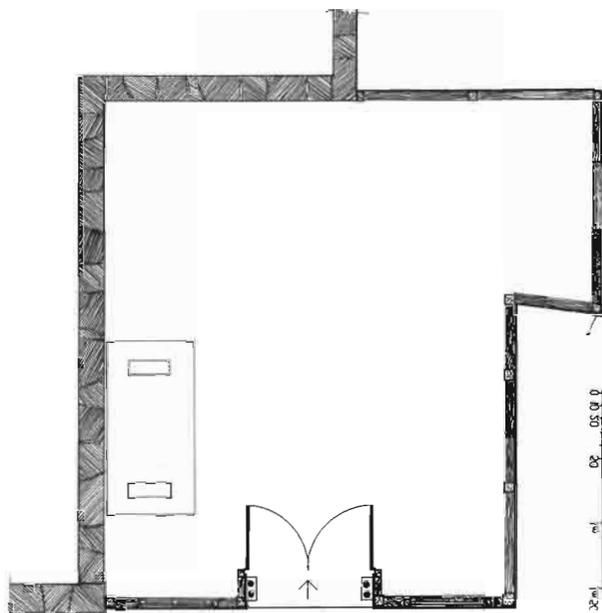
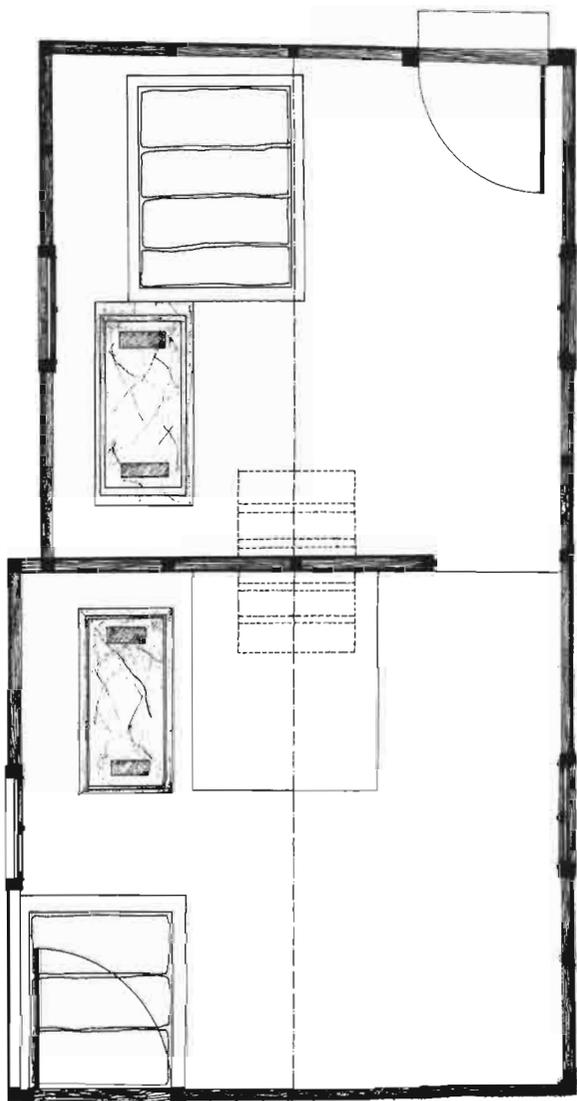


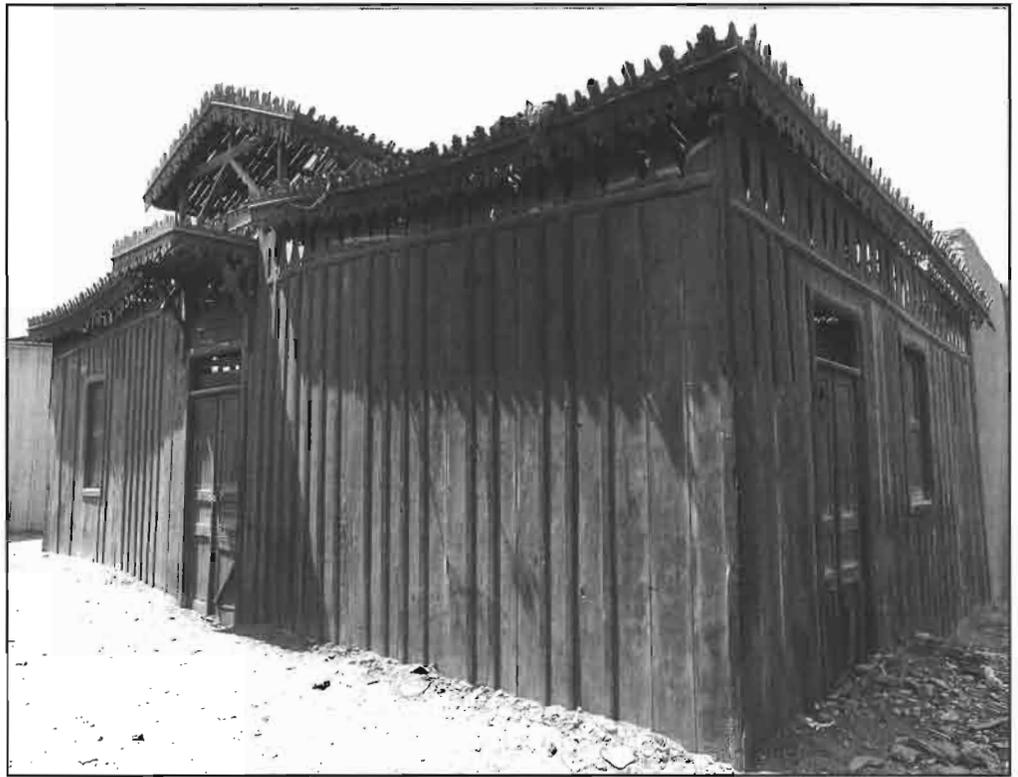
Deux tombes de taille modeste à un seul étage, relevé G. El Kadi.

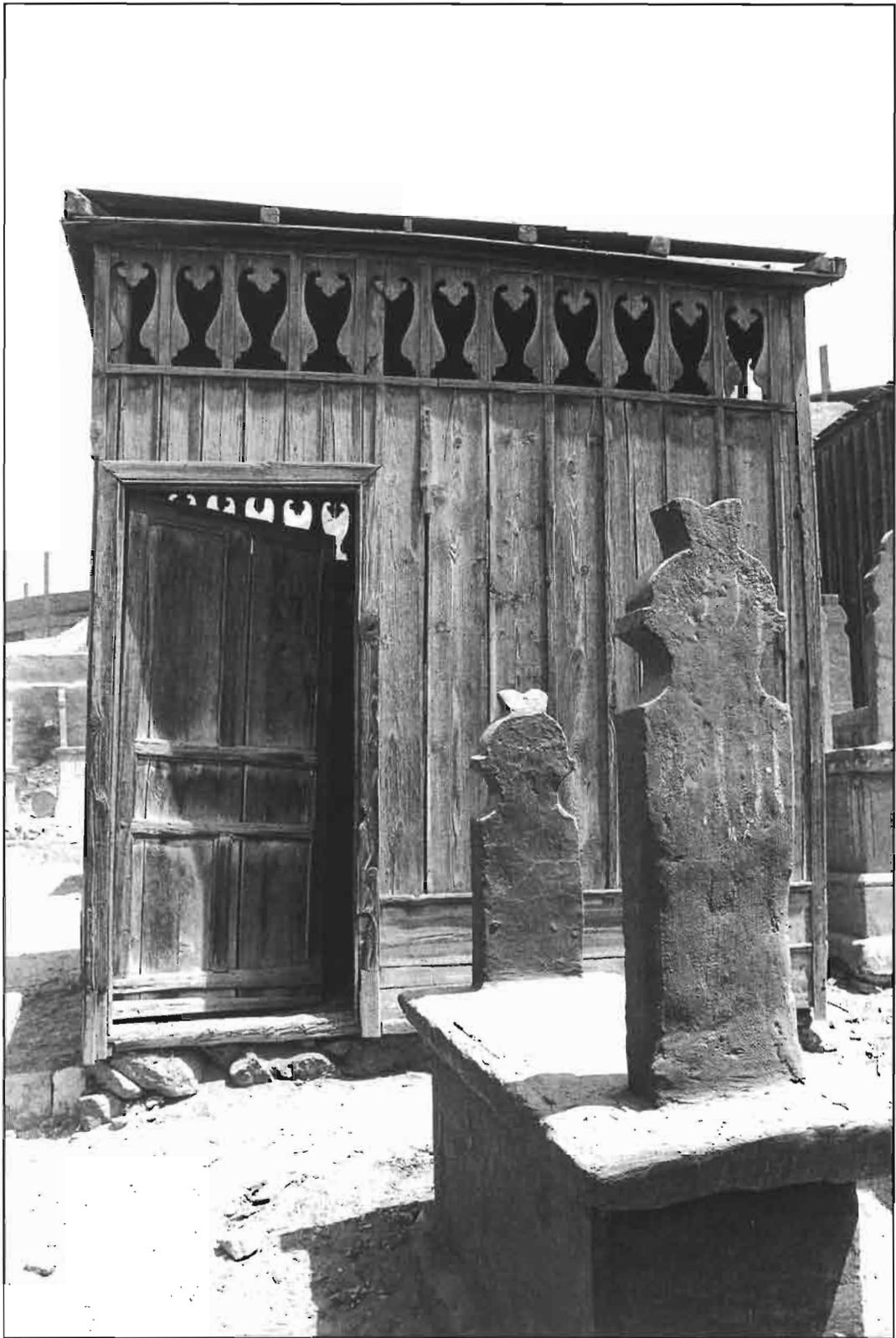


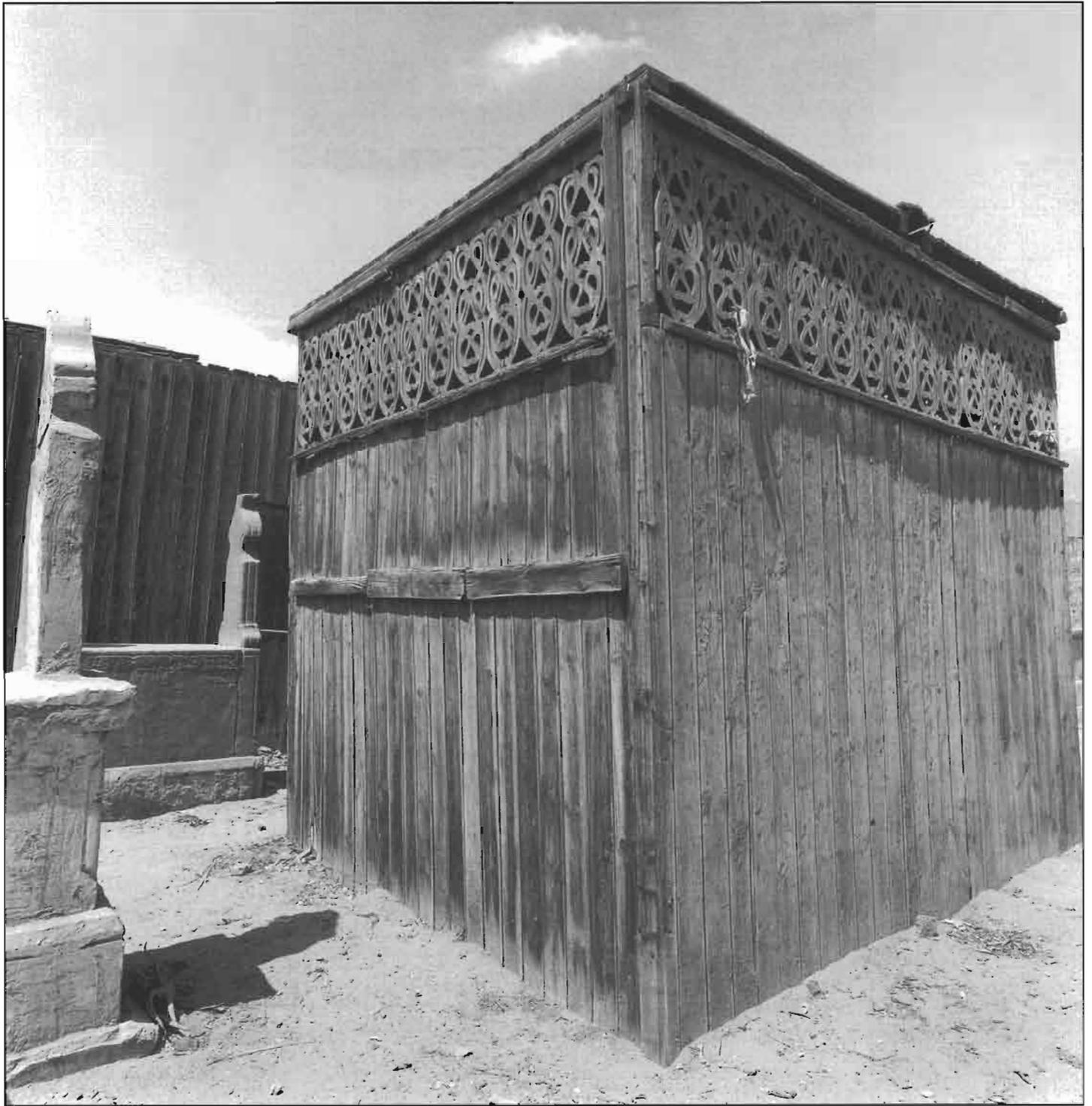
*Tombe à deux étages de la famille 'Abd-al Magid, 1901.
A gauche, en haut, plan du rez-de-chaussée; en bas, plan de l'étage. Relevé G. El Kadi.*

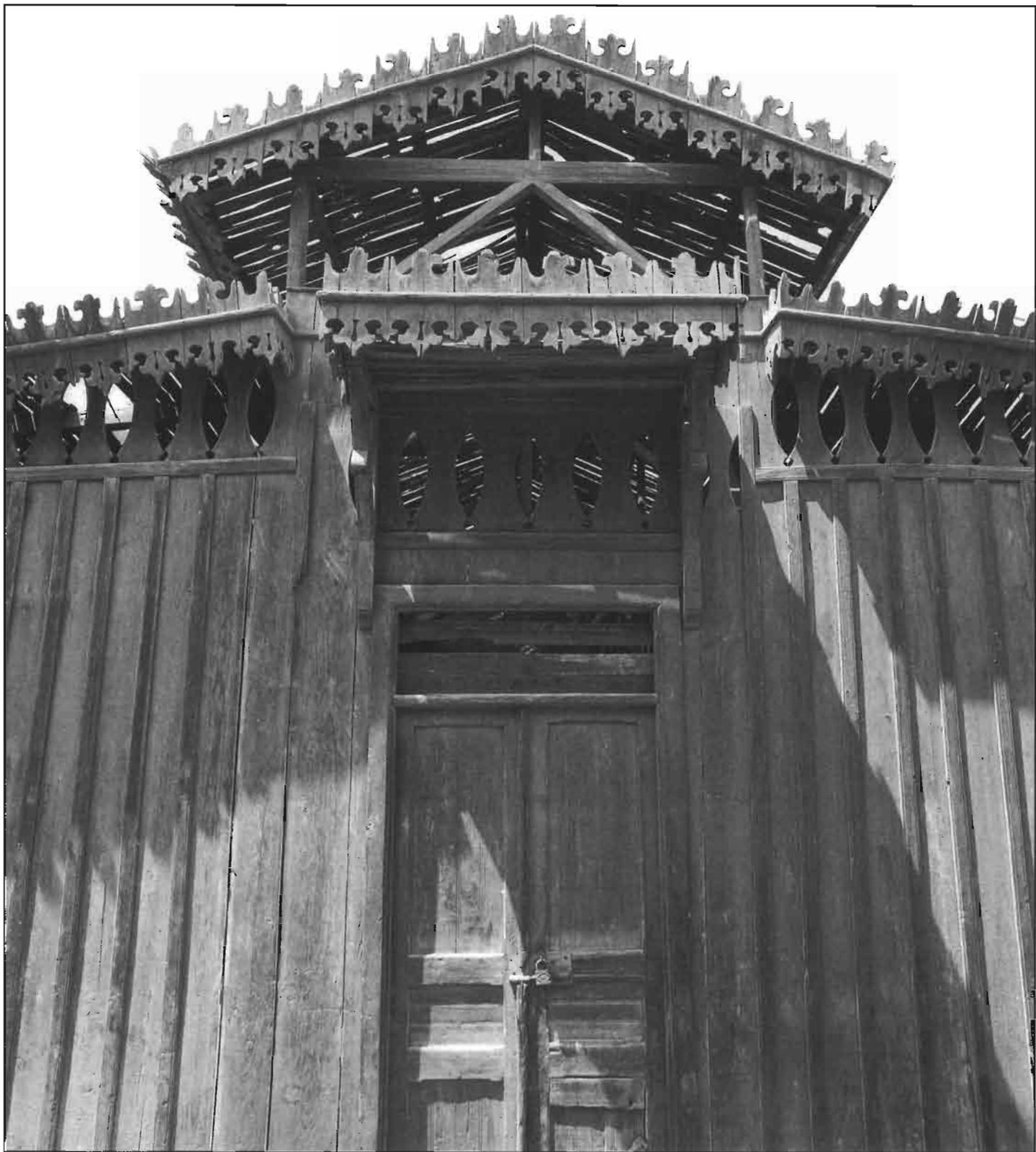






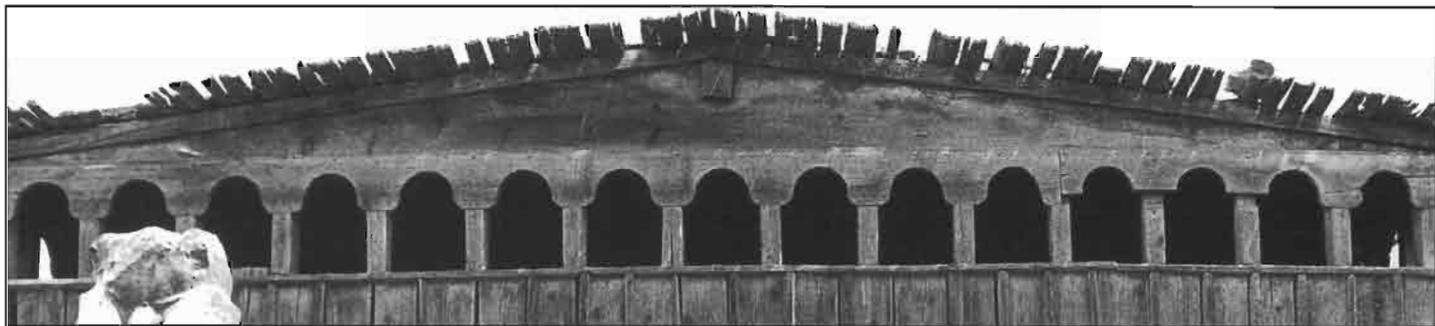


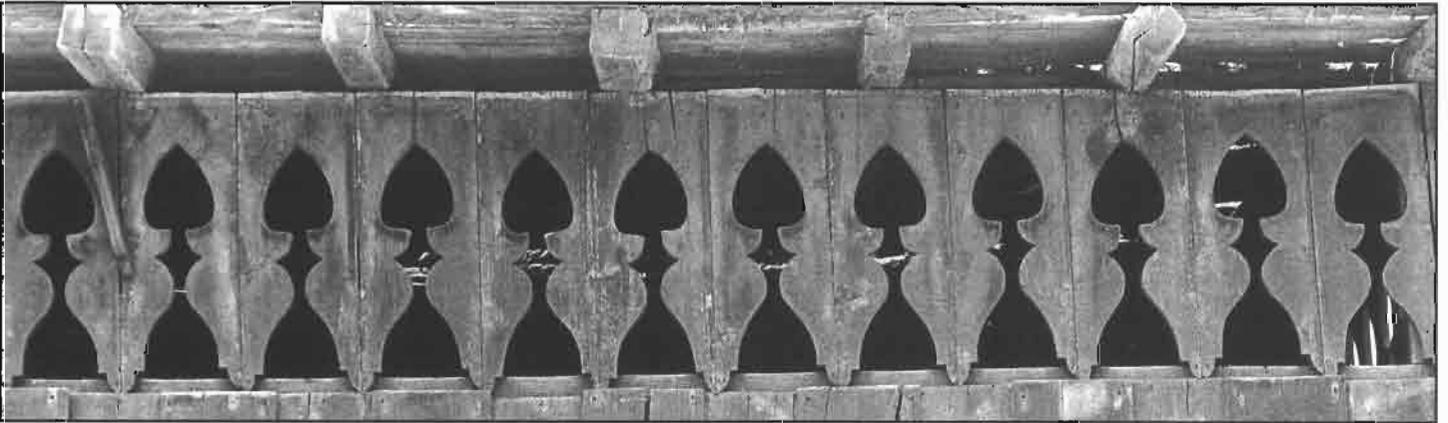
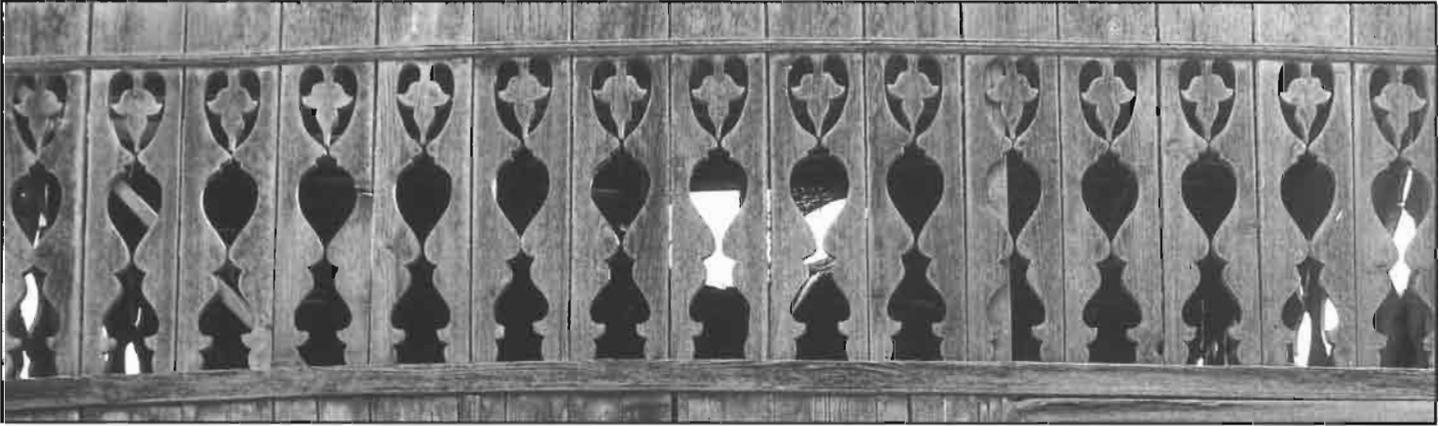


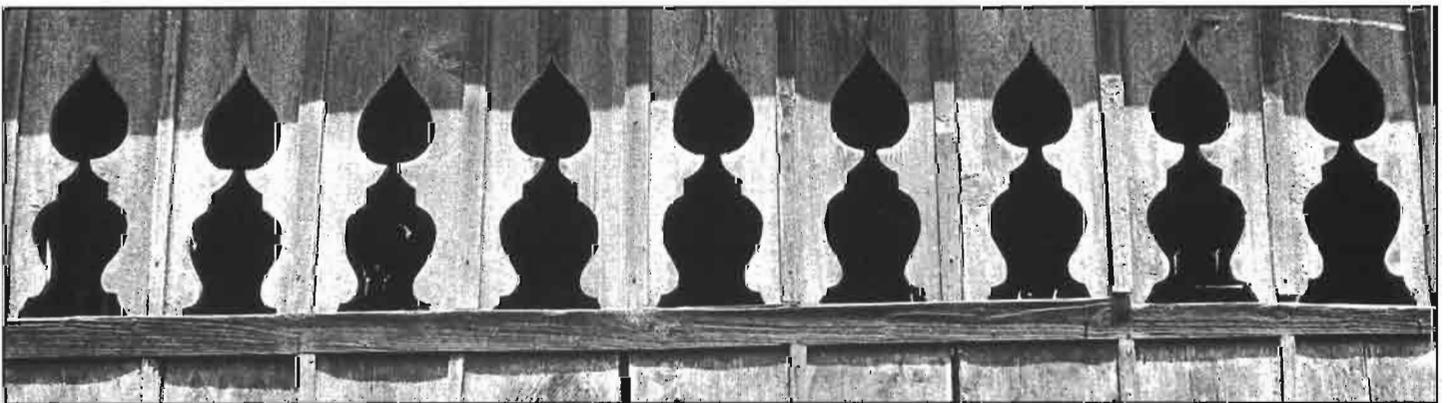
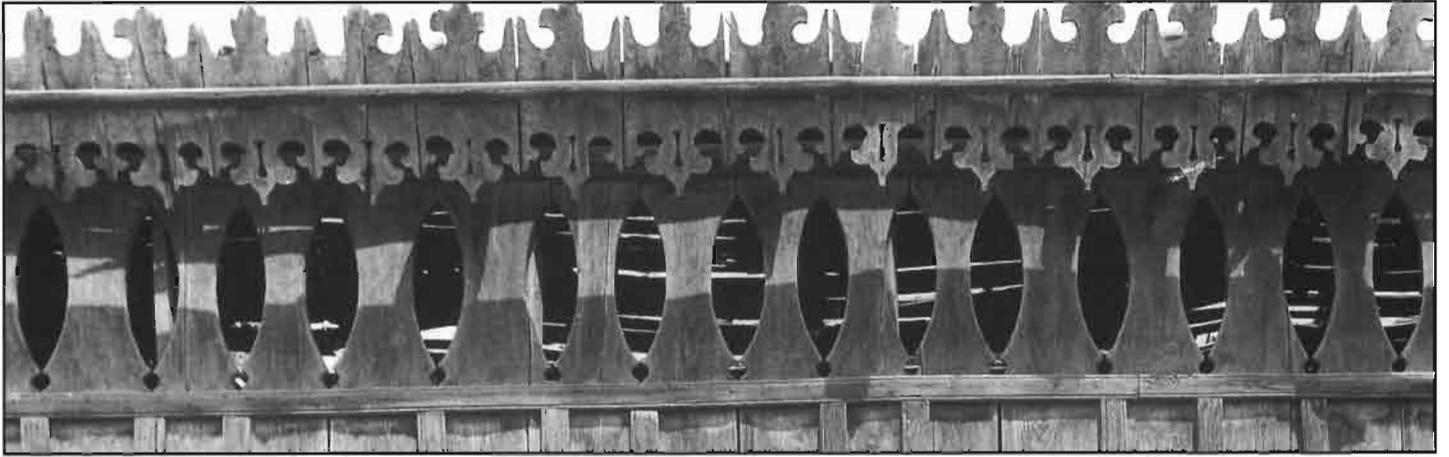


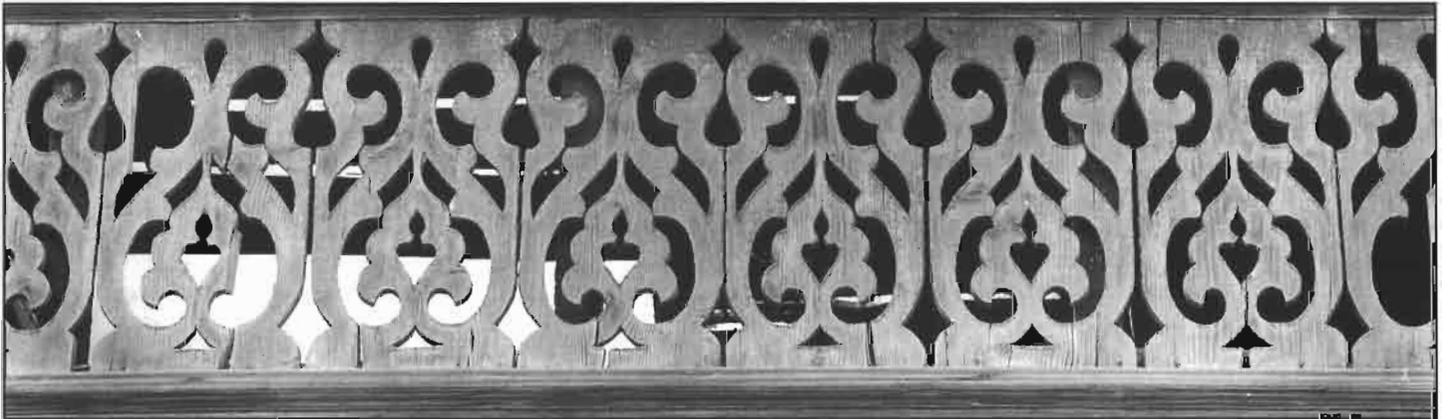


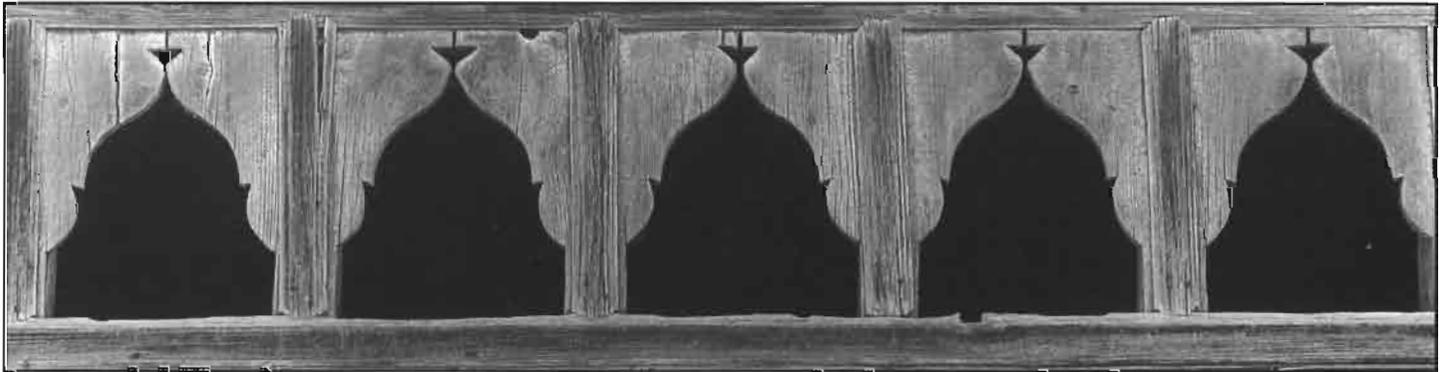
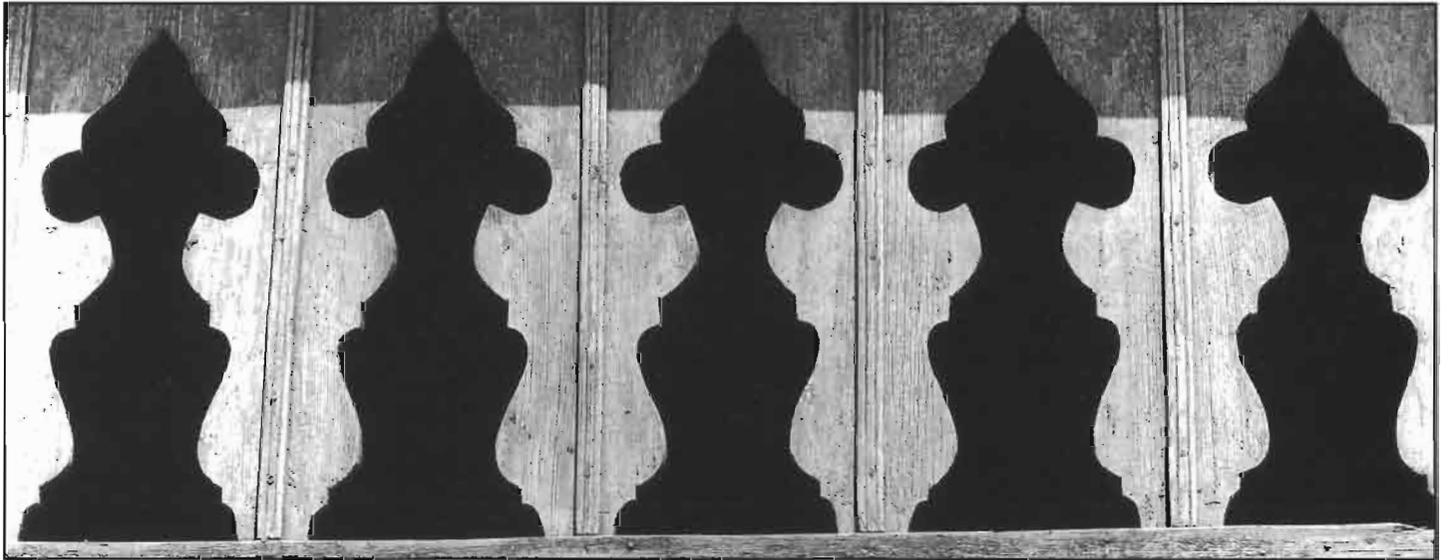
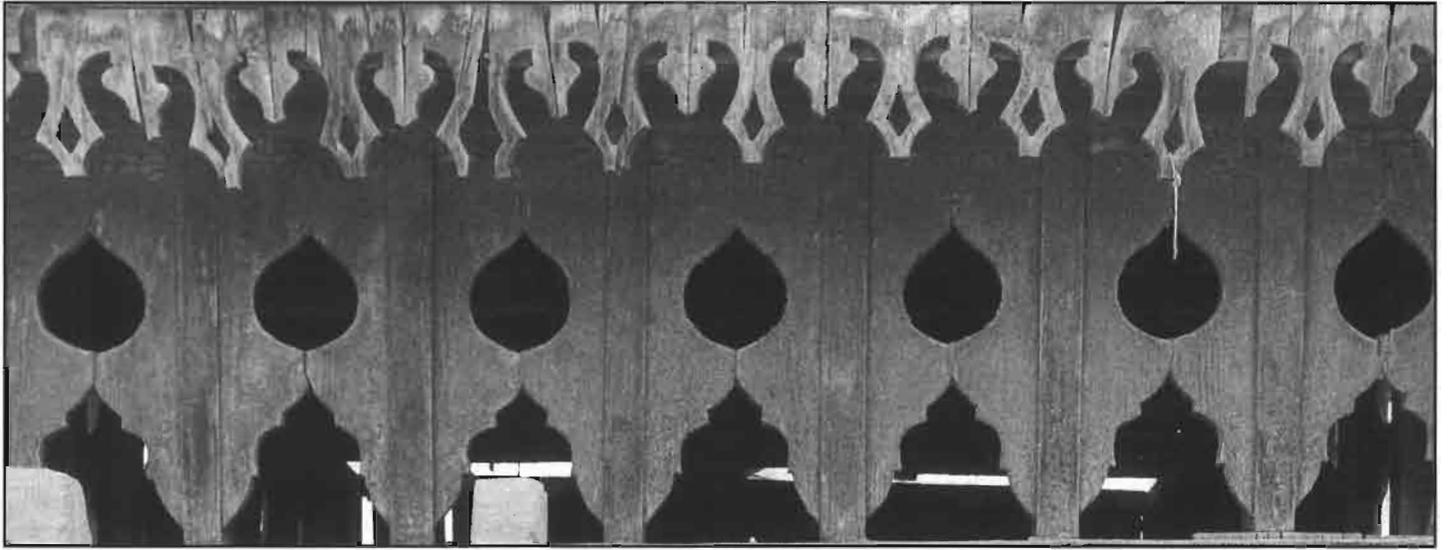
Bab el-Nasr, tombes en bois, détails de construction des ventilations hautes.



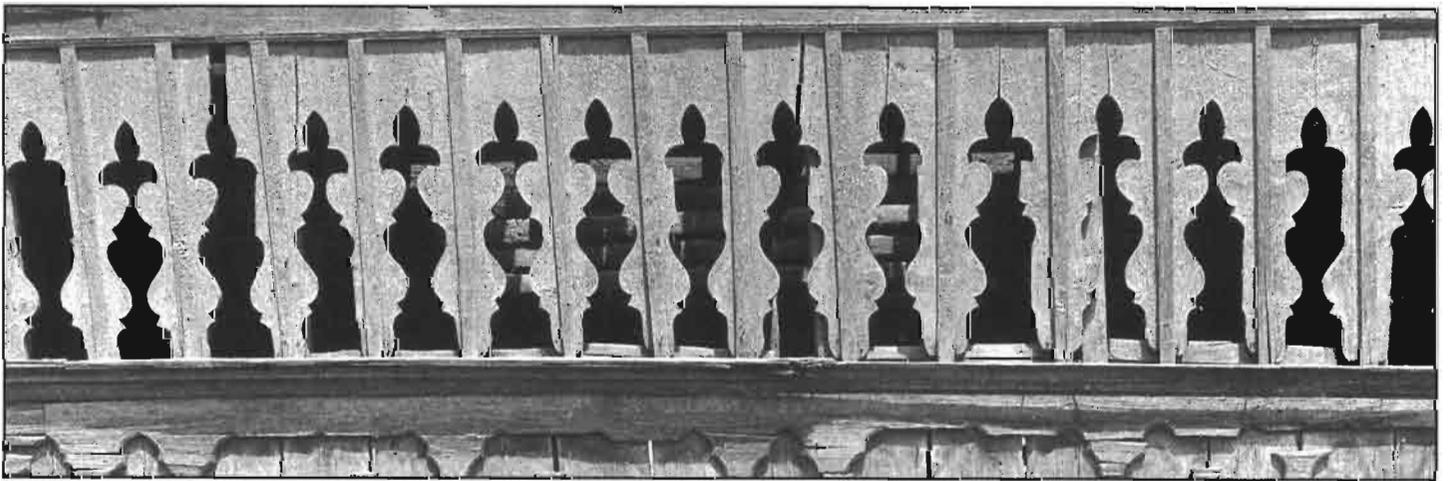
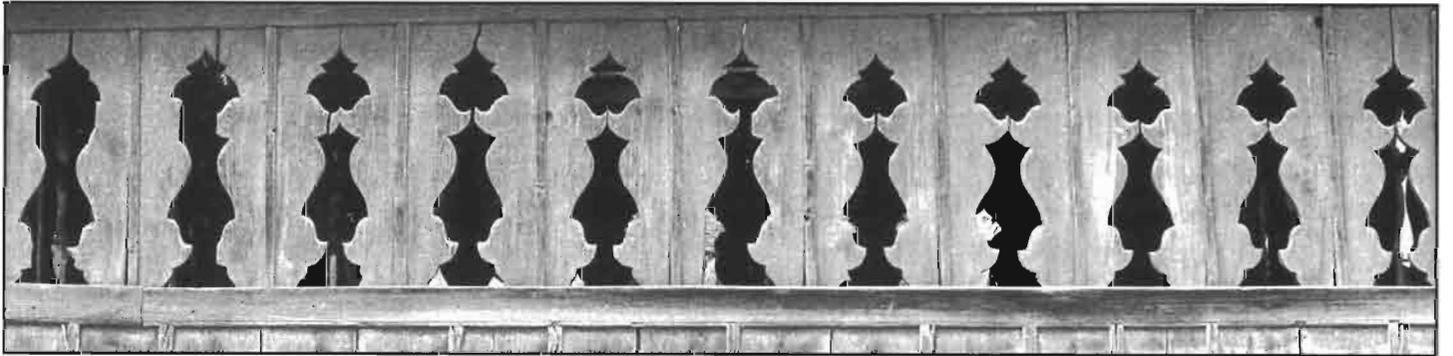
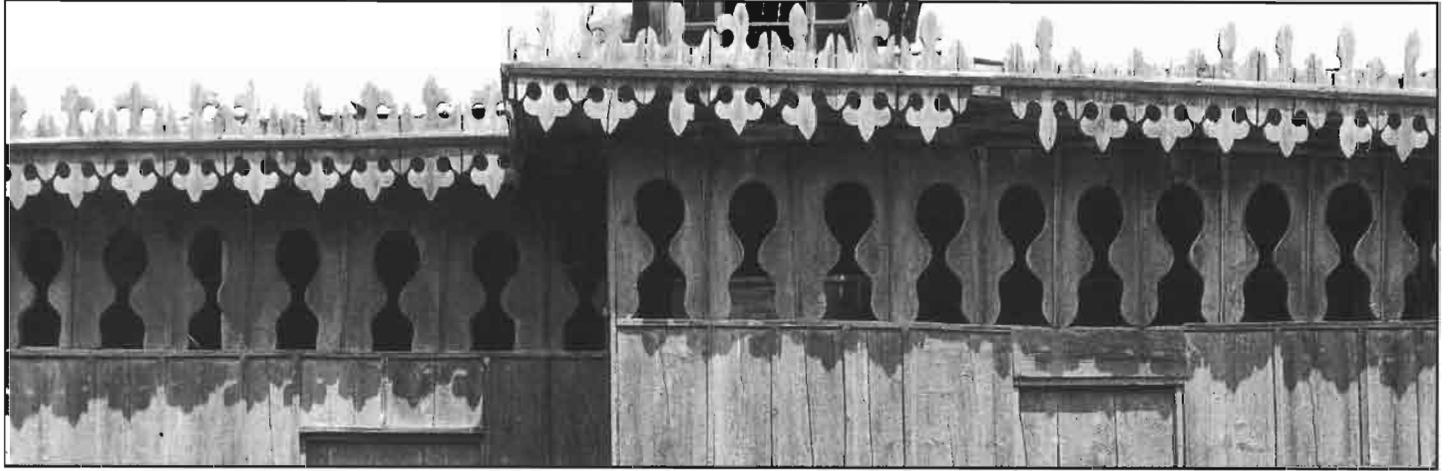


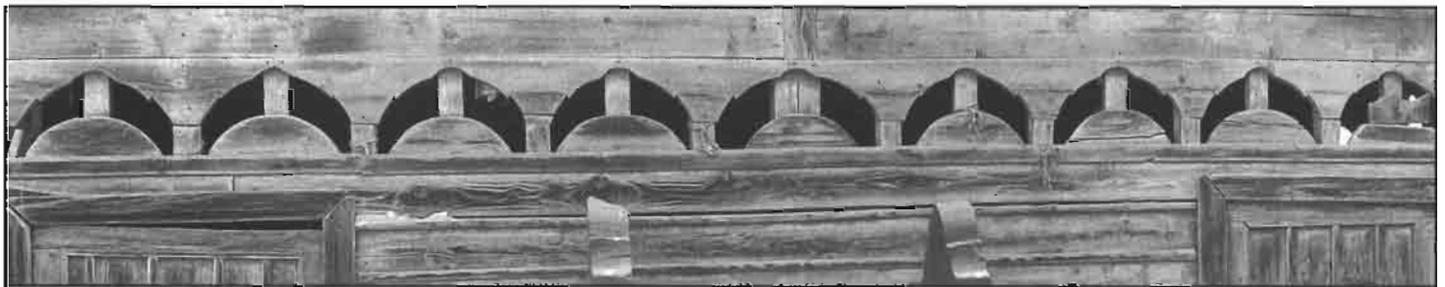
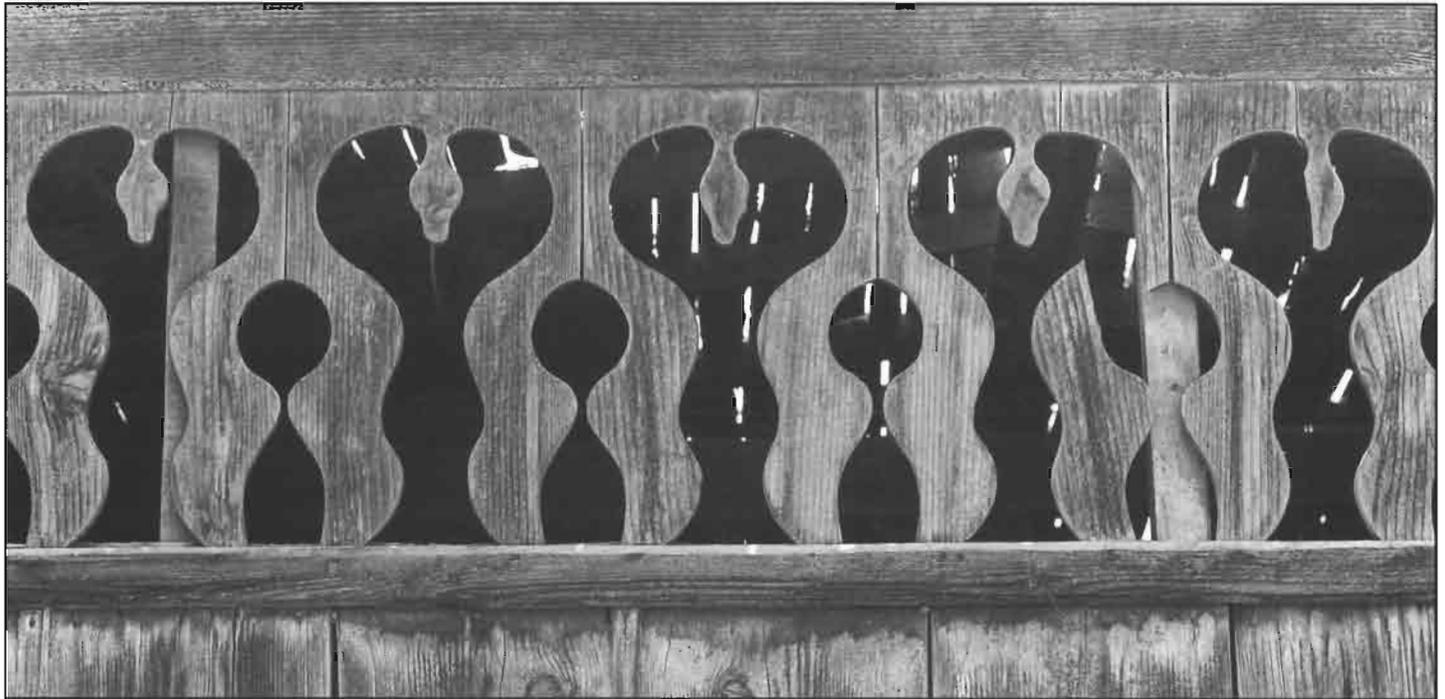
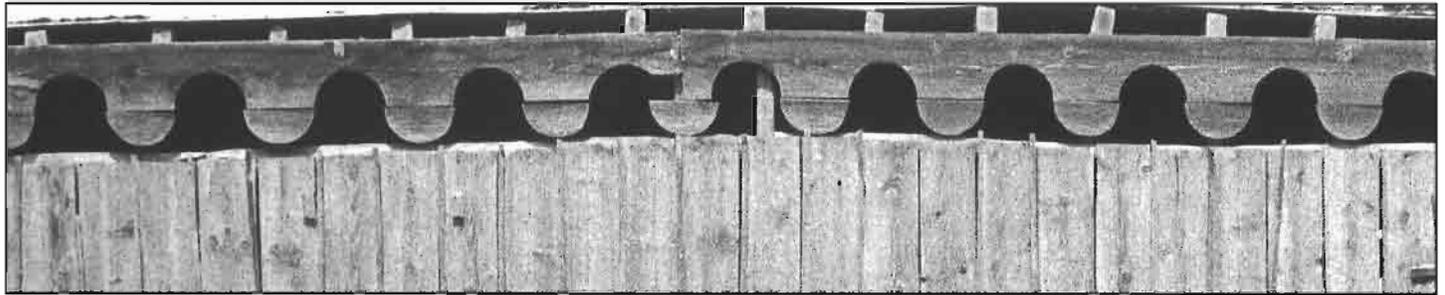


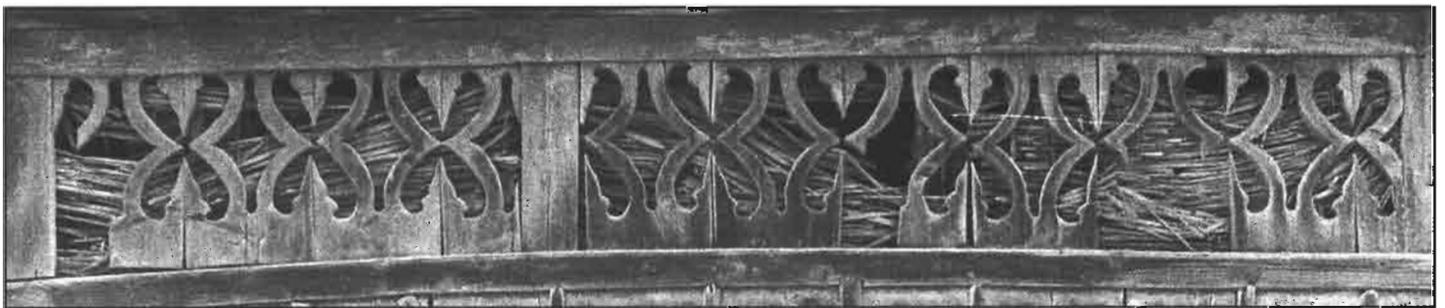
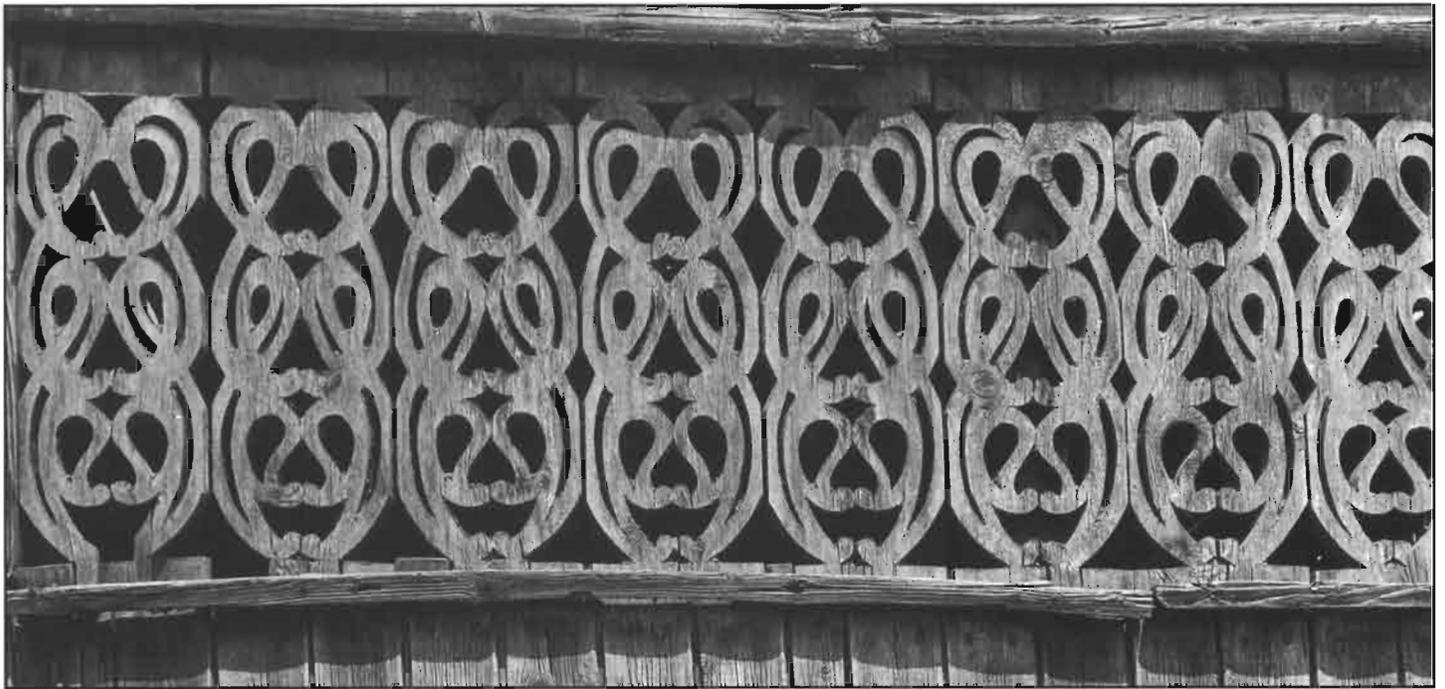
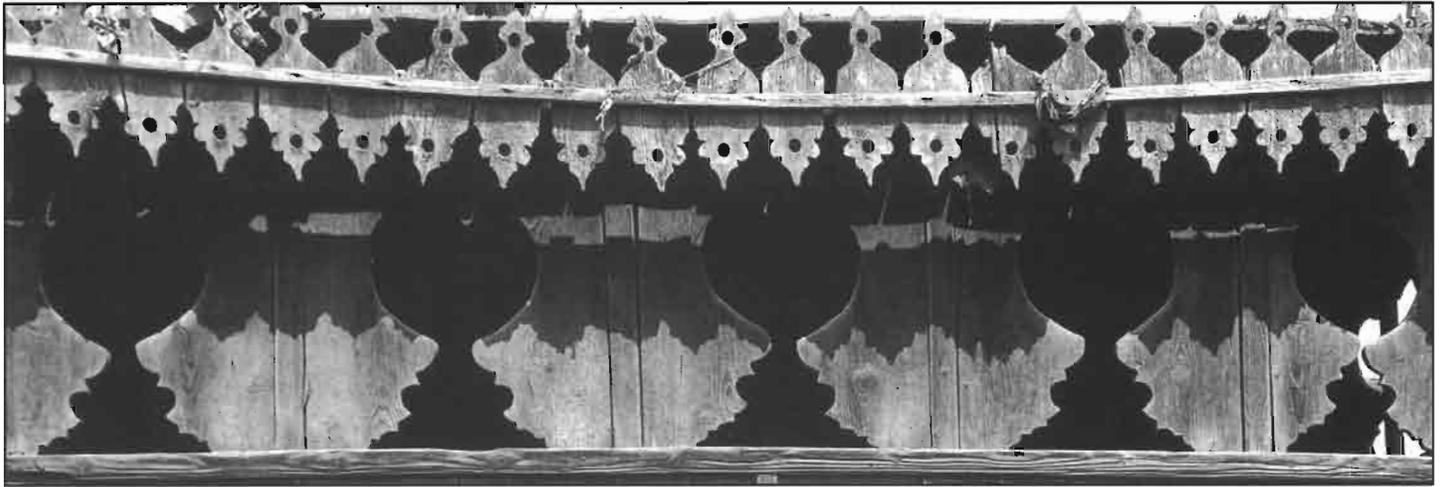




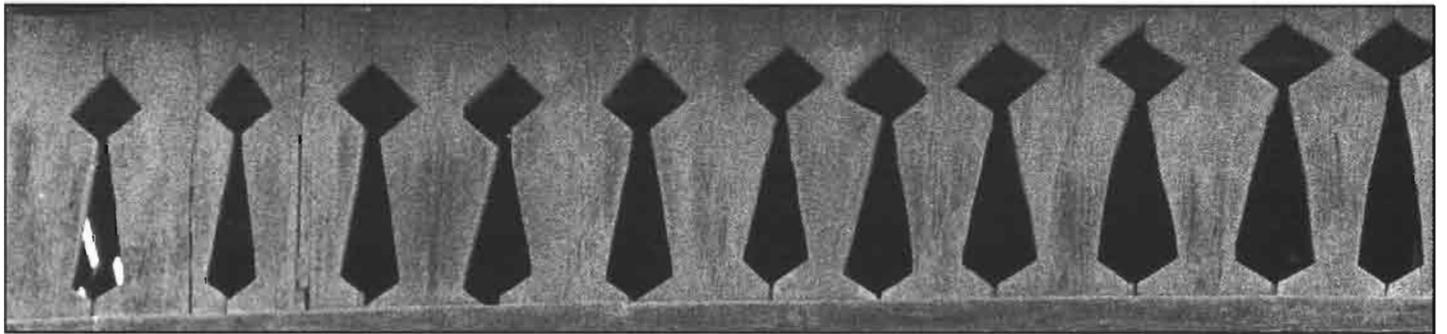
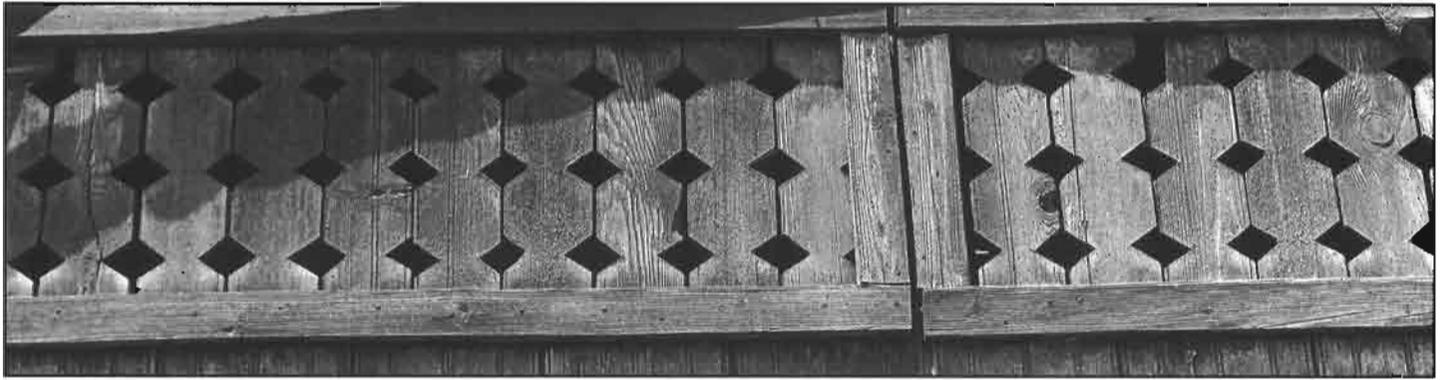
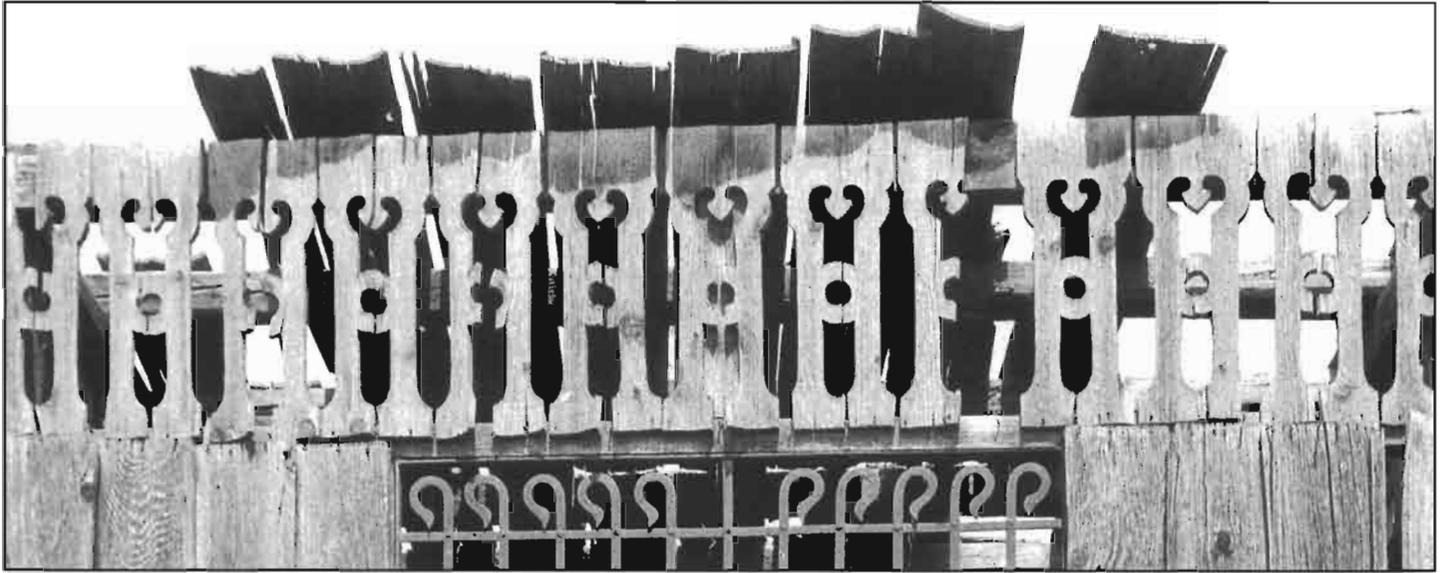


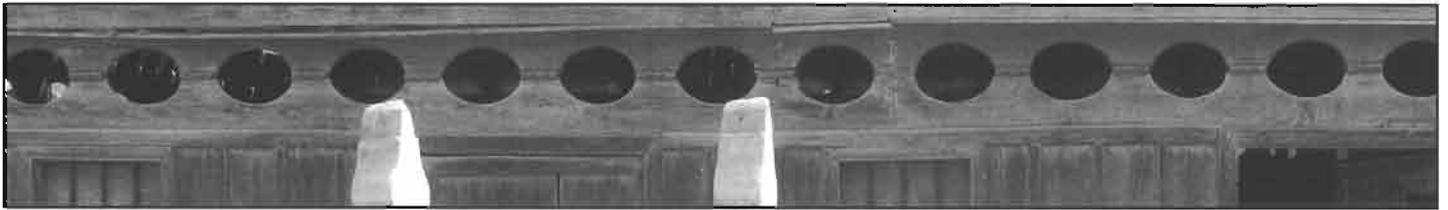
















Notes

¹ Selon Maqrizi, c'est à l'époque du khalife Al-Hakem (996-1020) que ce secteur fut peuplé. Maqrizi Taqey al-Dine, Khittat, *op. cit.*, t. 2, p. 20, Dar Sader, Beyrouth.

² *Ibid.*, p. 138-139.

³ Cette mosquée fut construite par le général Gawhar al-Saqaly en 969 au tout début de la conquête de l'Égypte par les fatimides. Elle fut ensuite rénovée par le khalife Al'-Aziz billah (975-996), Maqrizi, *ibid.*, t. I, p. 451.

⁴ *Ibid.*, t. II, p. 138-139.

⁵ Badr al-Djamali est un mamelouk arménien de Djamal-al Dawla ben 'Amar, devenu wali de Damas en 1066. Il fut dépêché en Égypte en 1076 par le khalife el Mostanser Billah lors des grands troubles politiques et sociaux qui ont secoué le pays à cette époque. Cf. 'Ali Pacha Moubaraq, al-Khittat al-Tawfiqéya al-Gadida li Misr wal Qahira, Le Caire, édit. al-Haya al-'Ammal lil kitab, t. II, p. 195-196.

⁶ Maqrizi, *op. cit.*, p. 138-139.

⁷ *Ibid.*, *op. cit.*, note 1.

⁸ Maqrizi, *op. cit.*, cité dans F. Al-Hadidi, *Dirasat fi Madinat al-Qahira, Mantéqat quism al-Gamaléya wa Manchet Nasser, bayna al-madi wal Hader* (Études de la ville du Caire, les quartiers de Gamaléya et de Manchet Nasser entre le passé et le présent), Le Caire, édit. al-Haya al-'Ammal al-Masréya lil kitab, 1982, p. 71. Selon la même source, ce quartier fut reconstruit à l'époque d'Al-Nasser Qalawoun (1293-1340).

⁹ *Ibid.*

¹⁰ La rue Al-Géych, ex-rue Farouq, fut ouverte en 1930 dans le tissu de Hussénéyah. A partir de cette date, elle constitua la limite entre ce quartier et celui de Daher. Al-Hadidi, *op. cit.*

¹¹ C'est l'archéologue et spécialiste de l'art arabe, Creswell, alors président du Comité de Conservation des Monuments de l'Art Arabe (CCMAA), qui ordonna ces destructions afin de dégager les murs et les portes de la fondation fatimide, devenus monuments classés. Al-Hadidi, *op. cit.*

¹² Nous avons assisté à cette démolition qui emporta une des plus belles tombes de cette nécropole. Rappelons surtout qu'un décret royal de 1934 stipulait la destruction du cimetière de Bab el-Nasr et son remplacement par un jardin public.

¹³ Selon A. Moubaraq, ce petit mausolée ne pourrait être celui du grand chef des armées dont la tombe, selon les descriptions de l'époque, était somptueuse. Le chroniqueur égyptien l'identifie plutôt à une énorme coupole adjointe à la mosquée du khalife Al-Hakem. A. Moubaraq, Khittat, *op. cit.*, t. II, p. 197.

¹⁴ Selon certains historiens de l'architecture, la *maqoura* serait une survivance de la loge impériale byzantine. Qu'elle se soit développée parce que certains khalifes craignaient d'être assassinés ou parce qu'elle représentait un honneur supplémentaire conféré au prince en tant qu'Imam, on ne la trouvait que dans les très grandes mosquées des capitales du monde musulman. Elle a été préservée à Kairouan sous la forme d'une superbe cloison de bois. A Cordoue, elle occupe trois travées devant le *mihrab*. Cf. L. Hauteœur et G. Wiet, *Les mosquées du Caire*, Paris, 1932, et G. Oleg, *La formation de l'Art Islamique*, Paris, 1987.

¹⁵ Il s'agit de notre interprétation à la lumière des procès verbaux du CCMA que nous avons consultés.



Photo tirée de Guide to Egypt, 2^e éd., Leipzig : Karl Baedeker, 1895.

*En haut : vue du nord de la nécropole au début du xx^e siècle (photo Lehnert and Landrock).
En bas : vue vers le nord de la nécropole prise du minaret de Qaitbey (1990).*



Plan de situation de la nécropole est (dessin G. El Kadi et Amani El Rayes), fond de plans, SFS/IGN, France, 1978, actualisé par les auteurs.



Il est convenu de confondre l'origine de cet espace, en tant que cimetière, avec la première implantation funéraire mise en œuvre en 1328 pour l'un des princes d'Al-Nasser, constitué d'un mausolée, d'une mosquée et d'un *sabil*¹. C'est là sans doute une facilité due à la difficulté de datation des groupements de tombes plus modestes qui préexistaient aux abords du mur de la ville, notamment aux portes Bab al-Wazir et Bab al-Chorayeb.

Géographie

Un ruban de sol désertique, d'environ six cent mètres de large par trois kilomètres et demi de long entre ville et plateau du Moqattam, allant du nord de la citadelle à la plaine de Abbasséyah. Son point haut au pied de la citadelle est à 65 m d'altitude, pour terminer 12 m plus bas à l'autre extrémité. La dénivellation est assez forte dans sa partie sud, dans le secteur de Bab al-Wazir. Elle est ensuite beaucoup plus douce en allant vers le Nord.

À l'ouest des collines de décombres, accumulation d'un millénaire de rejets urbains, appelés *Telloul al-Barquéya*, constituent une véritable frontière entre ville et cimetière, en grande partie arasées au milieu du siècle pour laisser place à des activités, notamment celles de la police. Mais cela a permis surtout la construction du grand boulevard Salah Salem, large route à quatre voies, desservant l'agglomération d'est en ouest.

À l'est, une autoroute moderne, la voie Al-Nasr, permettant d'aller du nord au sud du Caire à vitesse encore plus grande. Ouverte en 1985, elle vint en place de l'ancienne voie ferrée construite au début du siècle pour la desserte des carrières.

À l'est toujours, sur la «Montagne rouge»², une agglomération de 170.000 habitants³, groupement de constructions spontanées étagées sur le contrefort du Moqattam, est venue enserrer l'une des plus belles mosquées de ce site funéraire, Al-Tenquizieh (1357).

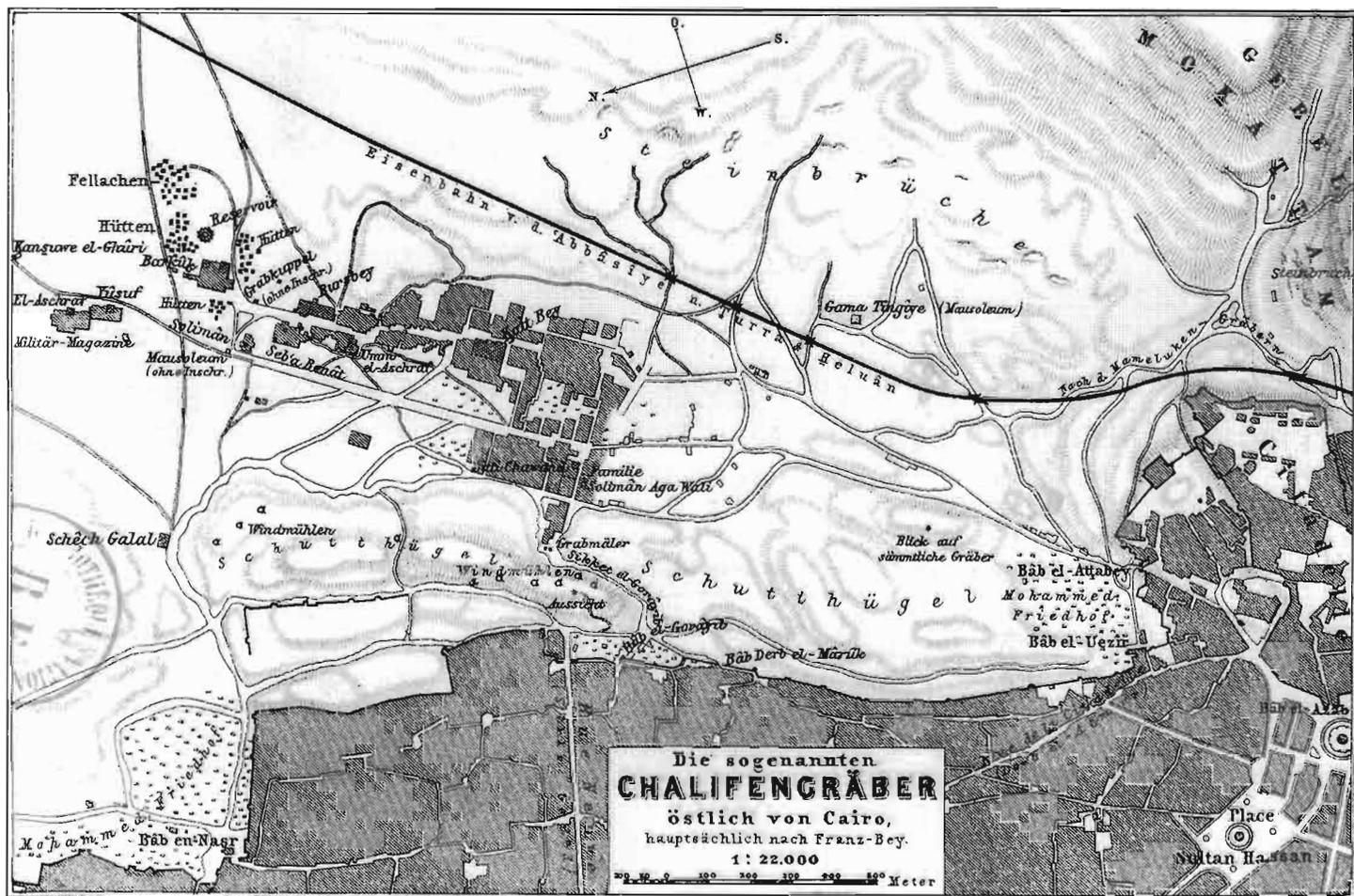
*Ruines de la mosquée Tankizieh au milieu du quartier informel de Manchiet Nasser.
En haut : minaret; en bas : coupole.*



À l'exception de la pointe sud qui vient s'incruster dans l'angle formé par la citadelle et l'enceinte Salah al-Dine, l'ensemble de la nécropole est entièrement délimité par des routes.



La nécropole est à la fin du XIX^e siècle (plan de Beadeker).



Historique

Au milieu de XII^e siècle, le Royaume Franc de Palestine n'est plus. On peut donc reprendre la route terrestre du Sinai pour se rendre en pèlerinage à la Mecque. C'est la sultane Chagaret al-Dorr qui inaugure de nouveau cette voie en 1250⁴.

Auparavant, on partait vers le sud pour rejoindre Qous puis le port de 'Izab sur la Mer Rouge⁵.

Cette route nouvelle présente pour notre objet un intérêt considérable. La caravane se formait devant la citadelle, empruntant la rue Bab al-Wada⁷, franchissait la porte

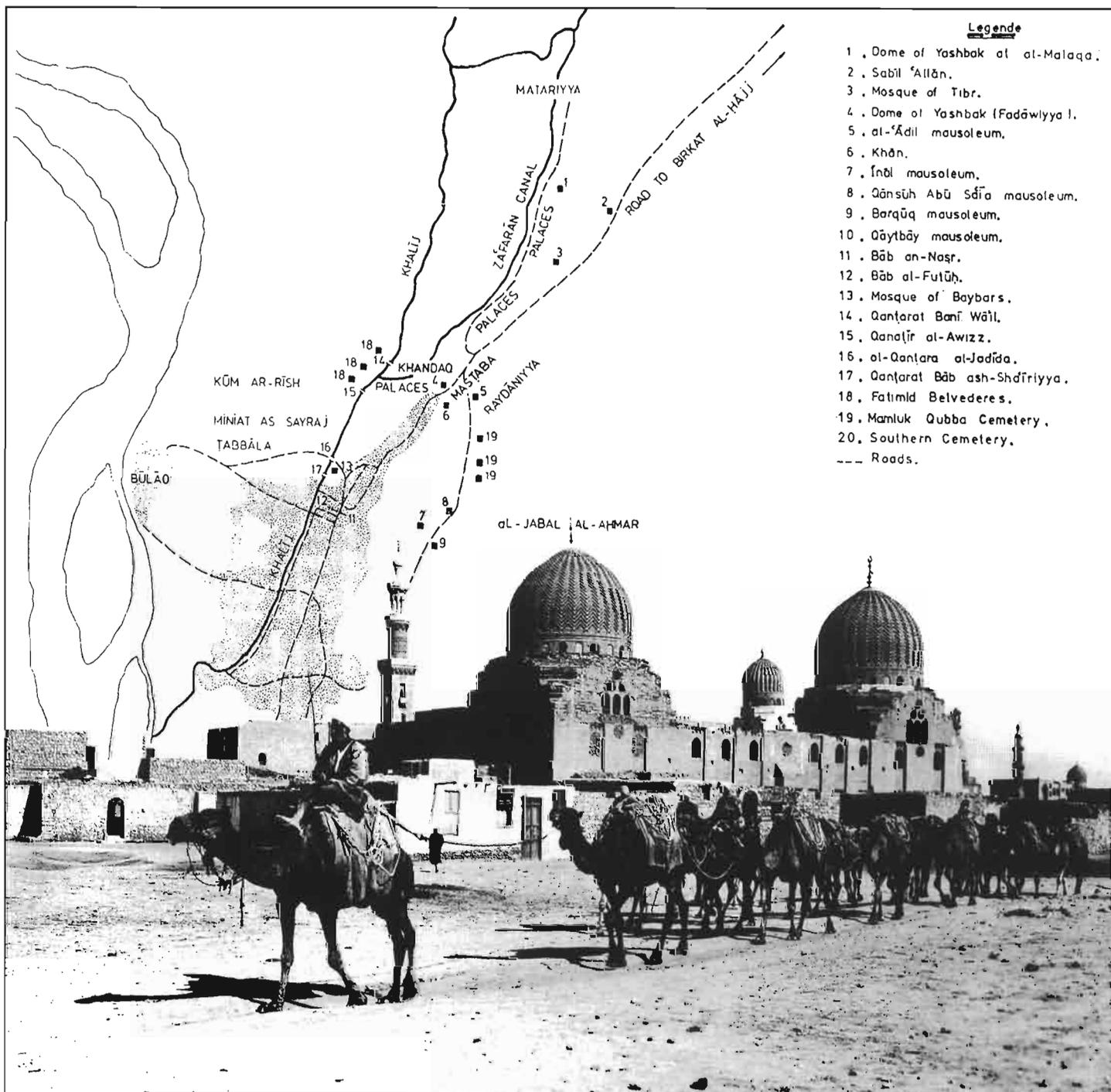
du même nom, puis cheminait en place de ce qui va devenir l'axe principal de notre nécropole est⁶.

Cette voie extérieure, parallèle à l'axe central urbain, à distance raisonnable, sur un sol désertique, se trouve aller dans une parfaite logique de développement de la ville. Elle deviendra progressivement le principal itinéraire pour le pèlerinage à l'époque de Zahir Baibars (1260-1277). Elle prit le nom de Darb al-Sultani (avenue Royale)⁷ et draina toutes sortes d'activités de services : khans, caravansérails, écuries, restaurants, etc.⁸ Une autre voie

viendra croiser celle-ci sortant par Bab-al-Barquéya⁹. Seule brèche dans cette colline qui longe la ville, cette brèche prit le nom, un peu plus tard, de *Qat' el Mara* (coupure de la dame). Les morts repassant par la matrice originelle pour quitter le monde des vivants, le symbole était de toute beauté¹⁰.

En sortant de Bab al-Barquéya se trouvait un forum, le *maydan el Qabaq*, où se rendaient le sultan Baibars et les princes mamelouks pour se livrer à des exercices équestres¹¹. En 1320, Al-Nasser Mohamed ordonna l'arrêt de ces jeux. Ceci marqua

Caravane allant vers La Mecque passant devant le complexe funéraire de Barqouq (Lehnert & Landrock).
Schéma montrant l'itinéraire du pèlerinage à travers la nécropole est selon Fernandes.



les débuts de l'urbanisation¹². Ce carrefour entre Darb al-Soltani, devenu la route de la Mecque, et le prolongement de la route venant d'Al-Azhar, allait devenir le lieu des premières grandes fondations funéraires de l'est.

Ce que nous considérons comme nécropole n'est en fait qu'une extension de ville avortée. De nombreux faits urbains vont dans ce sens, nous en évoquerons certains plus avant. Mais revenons à la naissance de ce cimetière. Nous sommes à la fin du XII^e siècle et certains religieux n'aiment pas du tout ce qui se passe dans la grande Qarafah. Baibars en fut même convaincu, il voulut raser les cimetières pour être conforme à la religion musulmane. Son vizir le mit en garde contre les protestations ou le soulèvement qu'un tel acte pourrait provoquer parmi les princes mamelouks. Il lui conseilla de consulter les ulémas et de leur suggérer d'émettre une *fatwa* allant dans ce sens. Le vizir ne diffusa pas la *fatwa* et Baibars mourut à Alep¹³.

Déjà sous le règne du Saleh Negm al-Dine, on peut lire une *fatwa* qui fut édictée en 1194, assez significative :

«J'ai déployé tous mes efforts afin de convaincre El Malek al-Saleh de démolir toutes les fondations de la Qarafah, il me dit que c'était l'œuvre de son père. Je lui ai répondu que c'était une œuvre calamiteuse et lui ai rappelé que les constructions fastueuses qui s'étaient multipliées dans la Qarafah dépassaient la simple fonction d'inhumation à celle du loisir et répondaient à un désir d'ostentation. Les ordures et les déchets des vivants polluent les tombes; tant d'impuretés menacent les morts des musulmans, les saints, la noblesse et tous les autres»¹⁴.

Au XII^e siècle, le voyageur Ibn Jubair avait souligné les abus commis par les visiteurs de la Qarafah :

«Aller au Qarafah convient également au bon et au mauvais; on y trouve ce qu'on y cherche... sa solitude plaît aux ascètes et son abri d'impunité aux malandrins»¹⁵.

Multipliant les menaces et les récriminations, les ulémas finirent par obtenir en partie satisfaction. La destruction réclamée par tant de *fatwas* ne sera jamais accomplie. On allait arrêter les constructions funéraires dans la Qarafah, et la «consacrer exclusivement à l'inhumation», comme le prescrivait aux origines de l'islam l'émir des croyants Omar Ibn al-Khattab¹⁶.

La Qarafah est en fait à son apogée, donc aussi à un certain point de saturation. Les princes mamelouks, très ambitieux pour leurs constructions, ne peuvent se satisfaire d'espaces interstitiels dans celle-là. Il apparaît donc logique que cette bande désertique proche de la ville ait pu les séduire. Qu'elle ait pu répondre au manque d'espaces dans la nécropole sud est certain, mais qu'elle ait été conçue comme future nécropole à son origine, rien n'est moins sûr. Rappelons que bon nombre de mosquées funéraires sont plantées au fil des rues principales de la ville.

À l'appui de l'hypothèse du projet d'urbanisation, différentes informations rapportées par les historiens vont dans ce sens. On nous a dit que le sultan Faradj avait projeté de faire transférer le *souk al-harir* (marché de la soie) à proximité de sa *khanqa*¹⁷. Maqrizi nous apprend qu'il avait même entrepris en 1411 de transférer le marché des chameaux et des ânes des environs de la Citadelle vers son complexe funéraire au nord de la nécropole¹⁸. Il avait l'intention de faire construire un grand *khan* en ce lieu; de son vivant, seuls virent le jour le moulin à vent, le hamam et la boulangerie, qui furent abandonnés après sa mort. L'ampleur et la diversité des fonctions et des fondations funéraires élevées dans ces lieux vont également dans le sens du projet urbain. En plus des *madrassas* et des *khanqah* introduites dès l'époque ayoubide et devenues l'emblème de cette architecture, on leur adjoignit des *sabils-kuttab*, des bâtiments de nature purement commerciales tels que les *rab'* (bâtiments

combinant commerce et habitat), des *ka'as* (espace de séjour), des *tibaks* (logements pour les cheikhs et les dignitaires de la mosquée) et aussi des écuries pour les chevaux et les chameaux, des cuisines et des réservoirs d'eau¹⁹.

Concernant la finalité de ces fondations, la thèse d'Arthur Rhoné est tout autre. Nous ne la partageons pas, mais nous vous la livrons telle quelle.

«... De tout temps, ces princes, mamelouks ou pachas, se sentant peu solides au milieu des factions intérieures et rivales, ou des haines de familles, auraient senti le besoin de s'appuyer sur les tribus bédouines du désert, auxquelles l'ancienneté de leur race et leur indomptable énergie donnait une sorte de supériorité redoutable. Il fallait à tout prix concilier leur amitié, ou au moins neutraliser leur force en les divisant par des intrigues bien nouées et bien entretenues. Or, de toute antiquité, le Bédouin a eu l'horreur des villes, dont il redoute les miasmes étouffants». On ne pouvait donc héberger les chefs nomades, les traiter royalement, les posséder enfin, que dans des demeures construites hors de la ville, en plein désert. Il paraît donc plausible que nos immenses mosquées funéraires des XIV^e et XV^e siècles pouvaient avoir un usage analogue : ce devait être surtout les tribus voisines du désert qui venaient aux mosquées et envoyaient leurs fils aux écoles du sultan régnant²⁰.

De 1328 à 1376, période dite des mamelouks bahrides (turkomane), les princes se firent construire une vingtaine de mausolées et de complexes funéraires. Sept seulement subsistent encore²¹. La majorité de ces sépultures furent érigées dans ce qui est actuellement la partie centrale de la nécropole²².

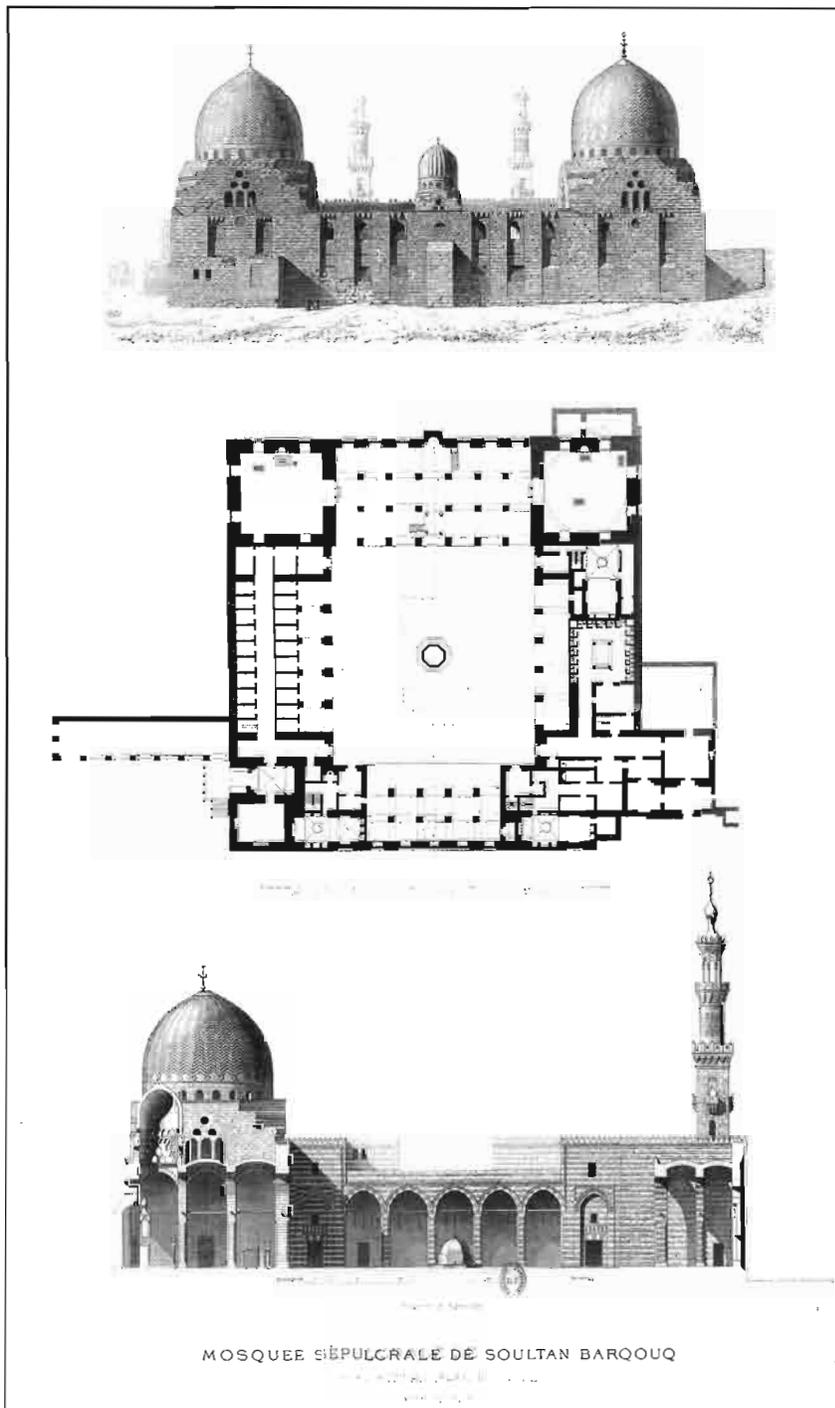
Plus tard, sous le règne des circassiens (burdjites, entre 1382 et 1517), la nécropole s'étendit vers le nord, suivant l'implantation des complexes funéraires royaux²³ et vers le sud où, dès 1348, un autre site funéraire se forme au pied de la citadelle

qui accueillit les sépultures des émirs. Sur les 46 mausolées construits à cette époque, 18 nous sont parvenus, dont ceux des cinq sultans²⁴.

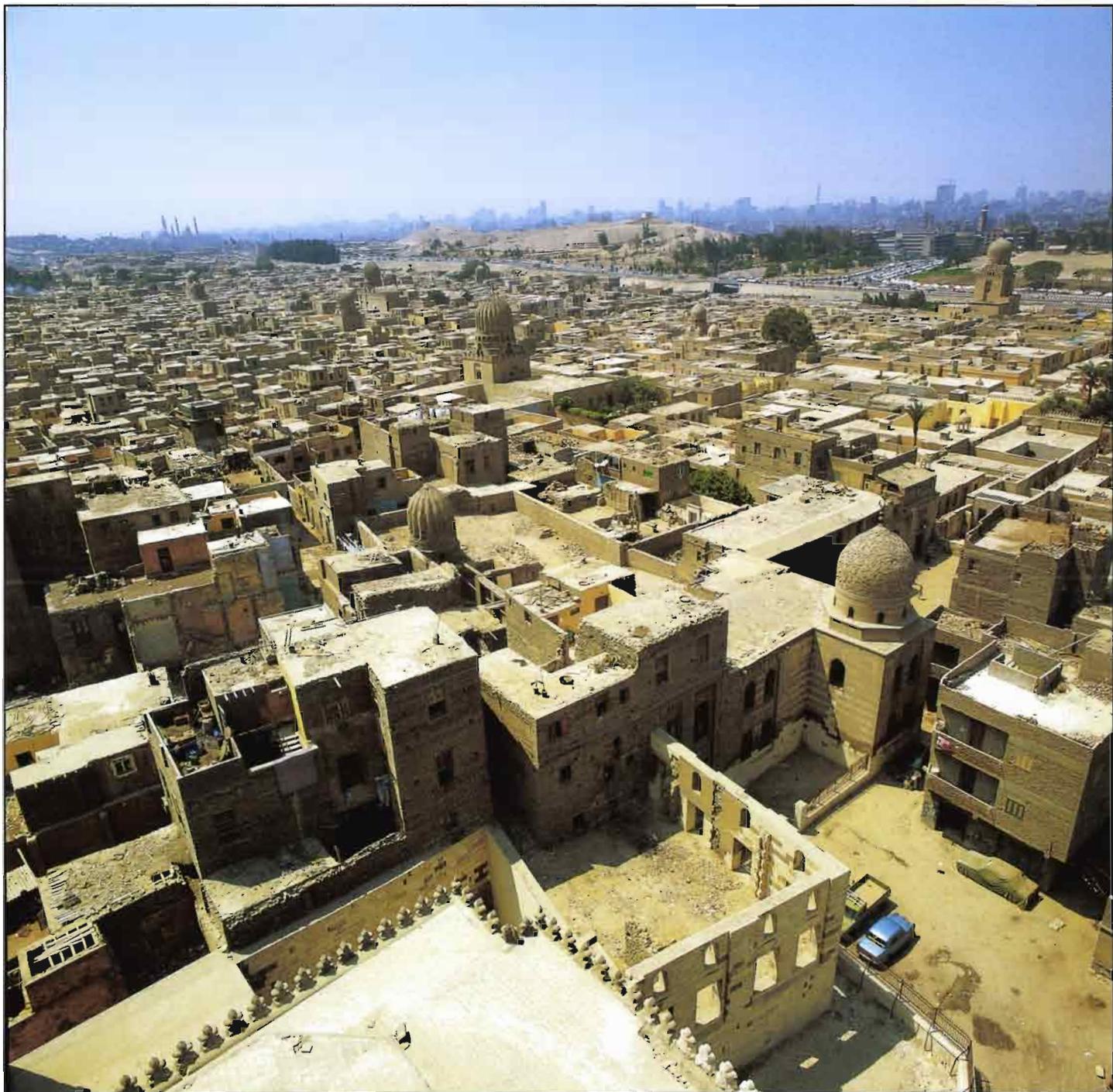
Tout cela en pleine périodes d'épidémies répétitives. 1328, première fondation funéraire; 1348, la grande peste qui va opérer une effroyable saignée sur la population. Si Le Caire perd le tiers de ses habitants, l'expansion urbaine n'a plus de raison d'être.

Pourtant, les dates sont là : fondation de Barqouq (1328), Inal (1450) et Qaitbey (1472), pour ne citer que les plus prestigieux; le siècle et demi de crise qui s'ouvre en 1348 nous livre des chefs d'œuvres monumentaux. Économiquement, ces constructions fastueuses s'expliquent très bien. Lors d'une épidémie, les héritiers survivants peuvent devenir très riches et l'autorité perceptrice des droits de succession encore plus²⁵.

Ces implantations isolées pouvaient de plus répondre à un désir de fuir la promiscuité urbaine et ses miasmes pestilentiels.



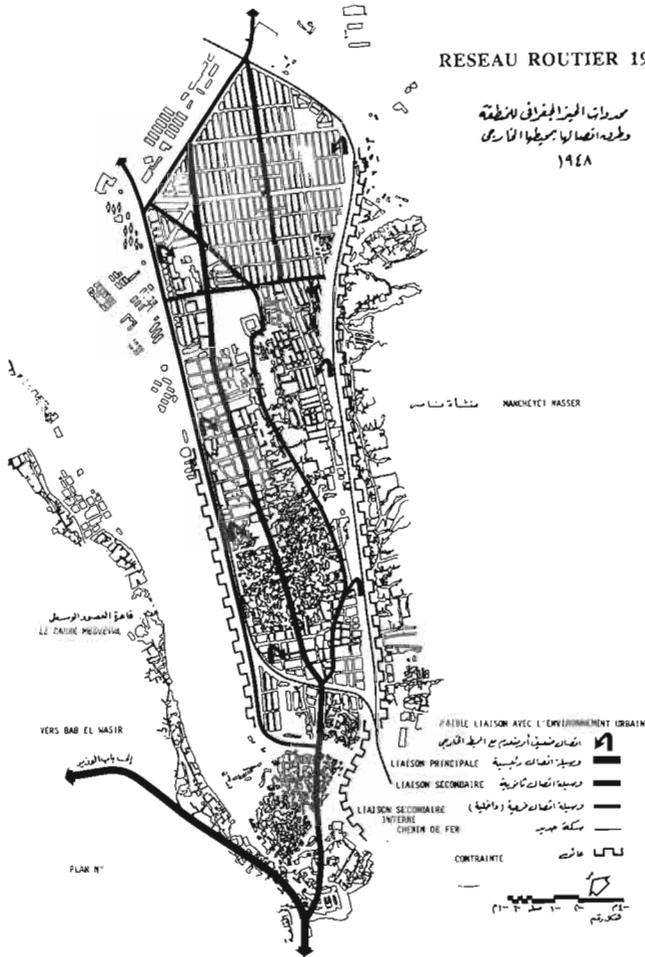
Vue vers la nécropole est (prise du minaret de Qaitbey).



Evolution du réseau de la circulation 1945-1990, dessin (G. El Kadi), fond de plans, SFS/IGN, France, 1978, actualisé par les auteurs.

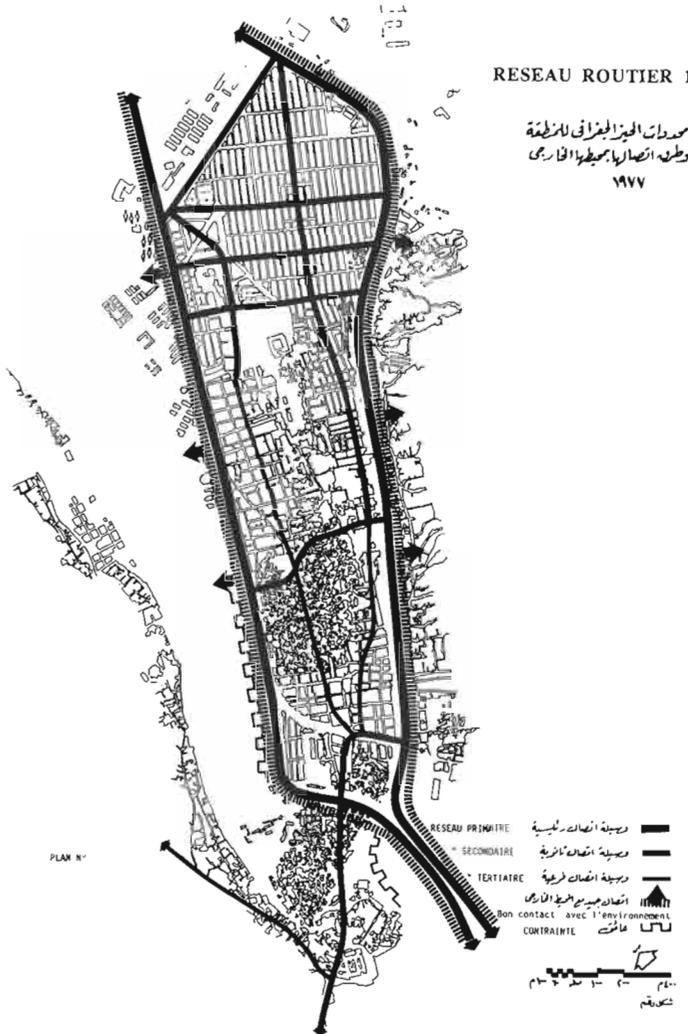
RESEAU ROUTIER 1945

مردات الميزان في المنطقة
وطرفه اتصالها بمحيطها الخارجي
١٩٤٨



RESEAU ROUTIER 1990

مردات الميزان في المنطقة
وطرفه اتصالها بمحيطها الخارجي
١٩٧٧



Aperçu général

Si l'ensemble, vu du boulevard de Salah Salem, offre un spectacle impressionnant, l'entrée au centre, par la rue Hassan Abd al-Wahab, est des plus affligeantes. Cette voie très approximativement dans le prolongement de la rue Al-Azhar, depuis le percement de celle-ci en 1923, est devenue la voie «transversale» principale. Auparavant, on sortait de la ville par la Bab al-Barquéya, et c'est la rue Khwand Talhai qui remplissait cette fonction. La rue H. Abd al-Wahab, nommée à l'époque Qarafet al-Mamalik, n'était alors qu'une voie oblique, un raccourci allant de Bab al-Barquéya à Qaitbey. On n'y trouve d'ailleurs aucune tombe remarquable. Son aménagement récent traité de manière rectiligne dans un tissu non tramé a opéré une véritable saignée fort dommageable à ce secteur. De plus, elle ne croise pas l'axe longitudinal, la rue du Sultan Ahmed, elle vient buter contre et repart cinquante mètres plus au nord par un cheminement des plus hasardeux portant le nom de shari' Afifi, également élargie.

Cette voie frôle le sud de l'îlot d'habitation allant de Qaitbey à Barqouq sans assurer une connexion convenable avec la longitudinale qui le dessert, la porte de Qaitbey par son étroitesse et sa hauteur y faisant obstacle.

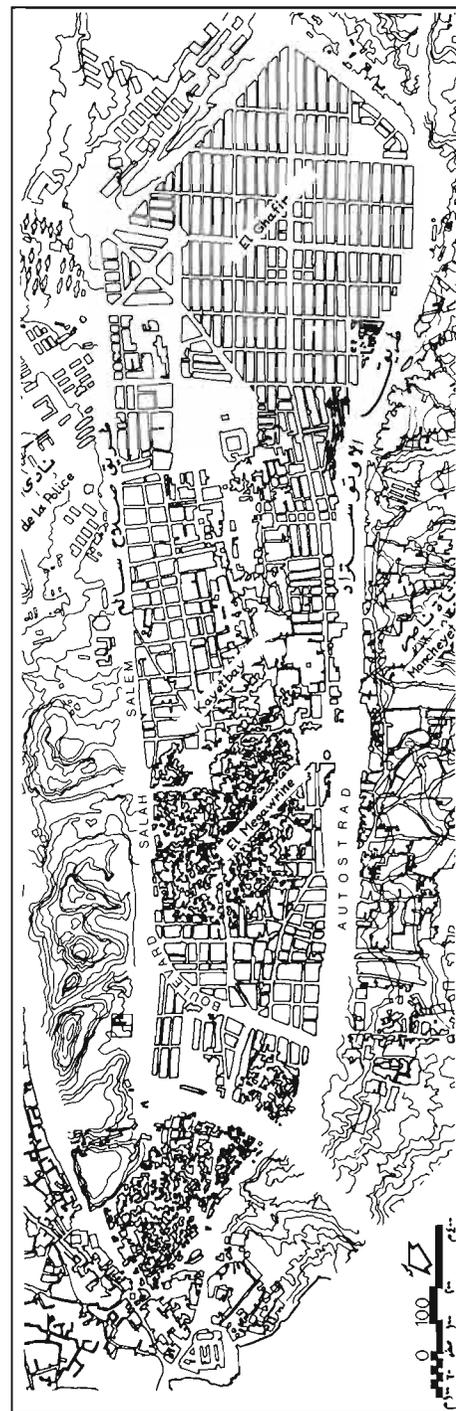
Toute la voirie de ce centre ancien constitué de tombes ou d'habitations n'a pu s'adapter aux besoins de la circulation actuelle, ce qui, entre autres raisons, en accélère la dégradation, et c'est le réseau tramé et tracé à partir de la fin du XIX^e siècle qui, en l'enserrant, en permet l'irrigation. Même la rue du Sultan Ahmed, celle que nous nommons dans l'historique la voie royale, celle qui sous différents noms va de Bab al-Wada' au pied de la citadelle, jusqu'à la tombe du Sultan Inal la plus septentrionale, se trouve quasiment désaffectée.

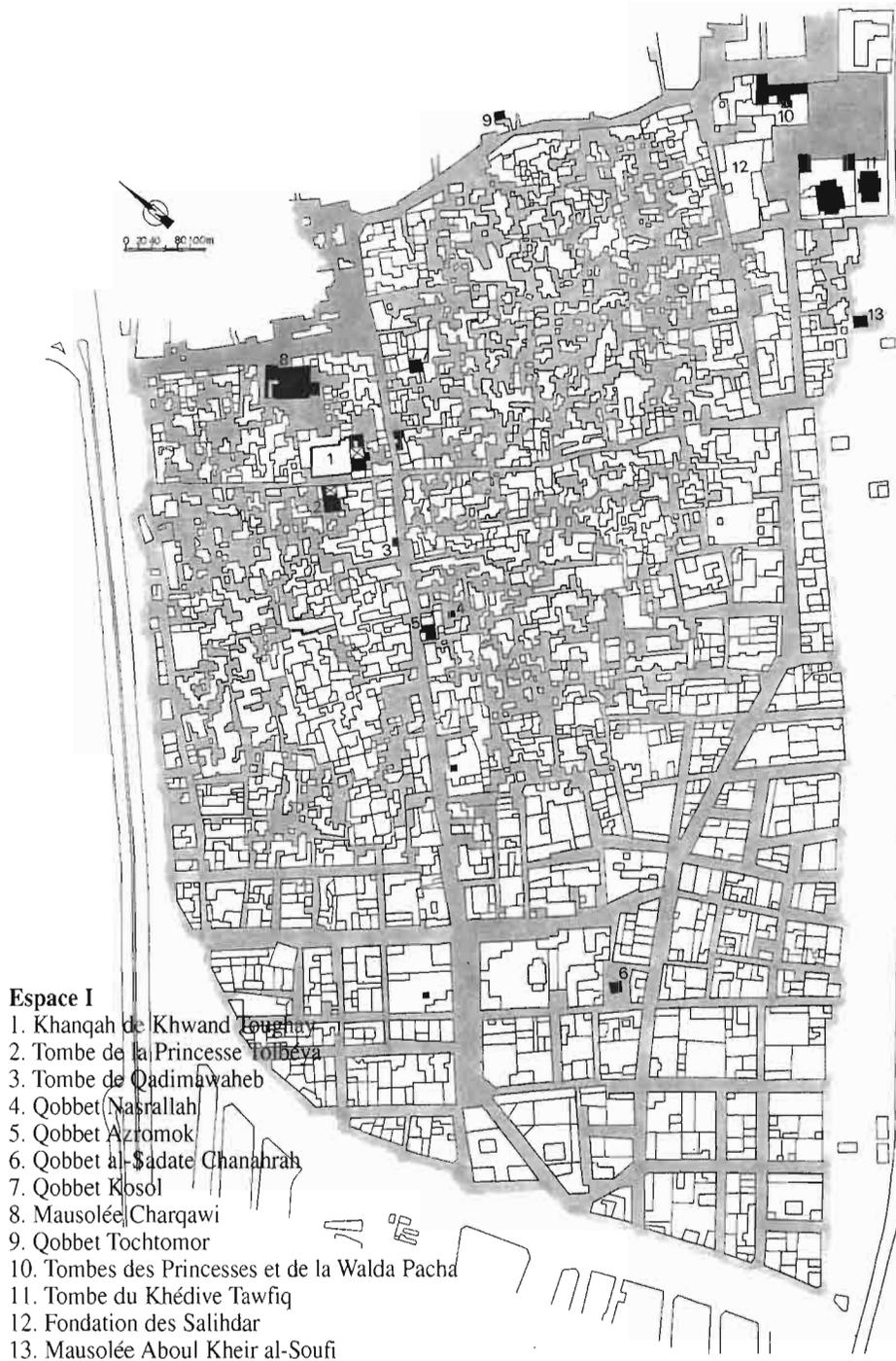
Ce secteur est extrêmement menacé. Nous évoquerons dans un autre chapitre les

menaces qui pèsent d'une manière générale sur les nécropoles du Caire. Mais quelques-unes lui sont particulières, notamment sa proximité avec la ville, et surtout le fait d'abriter en son sein un noyau urbain assez important. La démographie aidant, le grignotage de la nécropole est incessant. Dans ce tissu aléatoire, la poésie pouvait naître de ce foisonnement désordonné des formes simples, l'érection sauvage d'immeubles détruit irrémédiablement ce qui en faisait le charme.

Analyse de l'espace

Nous avons choisi une division en trois espaces. Le premier au centre, en un lieu précédemment situé, est un des deux embryons formés entre 1328 et 1348. Il porte le toponyme de Mégawrine. Le second, qui le prolonge au nord, en fut séparé dans les années 70 par une voie transversale est/ouest. Il est connu sous le nom de Qaitbey ou d'Al-Ghafir et renferme les sépultures des cinq sultans burdjites. Le troisième, le cimetière de Bab al-Wazir, est situé au pied de la citadelle.





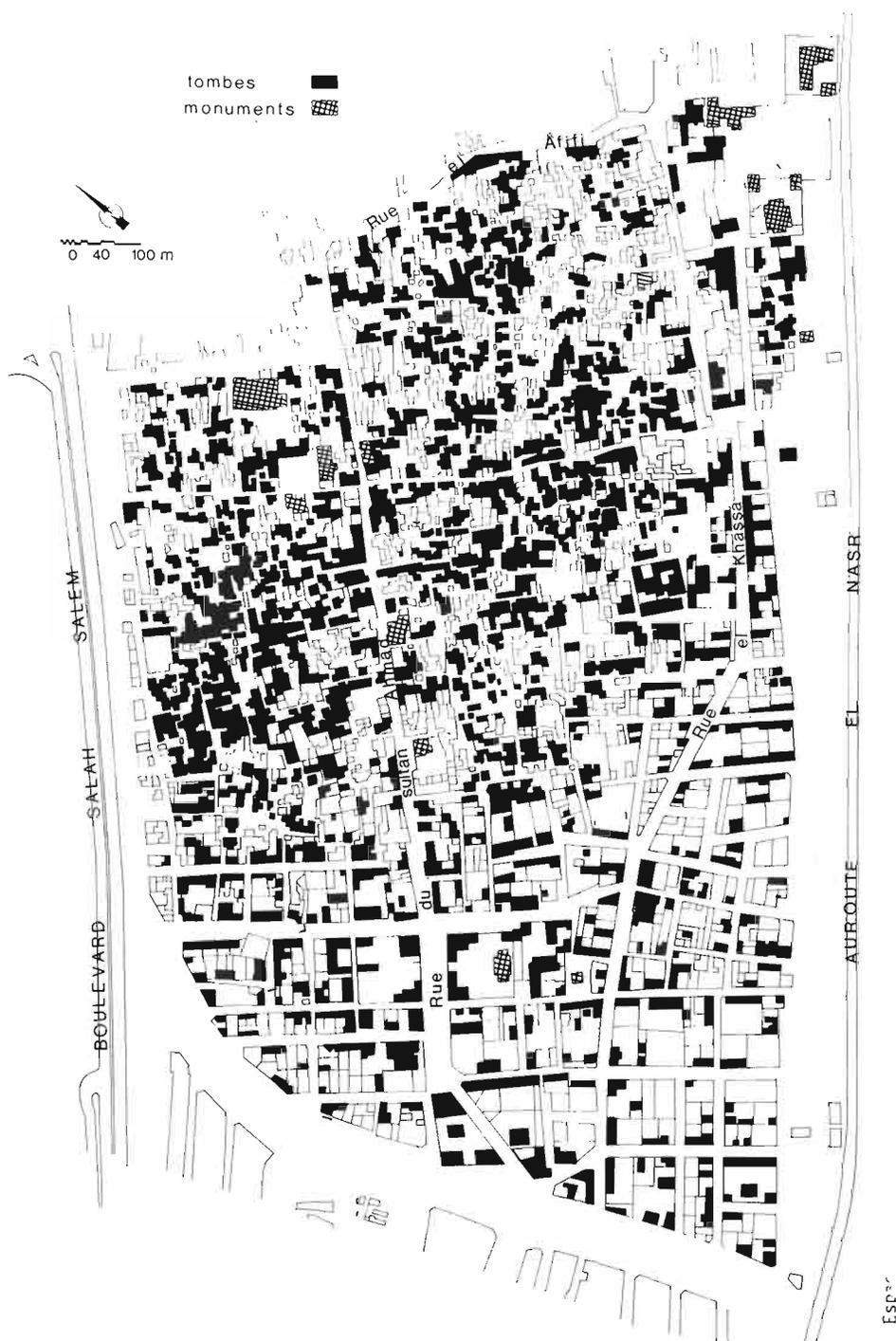
Espace I

On y accèdera, comme par le passé, par la rue Khwand Talhai où s'élèvent deux des plus anciennes tombes qui nous soient parvenues, celles des deux femmes d'Al-Nasser Mohamed, construites en vis-à-vis de chaque côté de la rue, au carrefour avec la rue du sultan Ahmed. La plus ancienne porte une inscription au nom de Khwand Toughay appelée aussi Om Anouk, morte en 1348, qui fut, paraît-il, la favorite d'Al-Nasser et la mère d'Anouk. Du complexe original qui comportait une *khanqah* à deux iwans, un mausolée à coupole, il ne reste qu'un impressionnant *Iwan* voûté, sa stature et sa localisation le rendent visible de loin et il demeure le point de repère de cet espace. La coupole du mausolée en pierre côtelée repose sur un tambour orné d'une riche frise de faïences (en grande partie détruite), assemblage de petits polygones irréguliers. Le motif en est une belle inscription coranique à caractères blancs sur fond bleu et vert. Le bord supérieur est orné de merlons fleurdelisés²⁶.

En face se dresse la coupole du mausolée de la princesse Tolbéyah, l'autre femme d'Al-Nasser, morte en 1363. Tartare venue des bords de la Volga, elle occupait un rang moins élevé que Om Anouk. Rivalet dans la vie, les deux épouses d'Al-Nasser se font face dans la mort.

En franchissant le carrefour avec la rue du Sultan Ahmed, la rue Khwand Talhai devient de plus en plus étroite. On est ici dans le tissu le moins endommagé par les constructions d'immeubles d'habitation. En bordure de la rue du Sultan Ahmed, on trouve encore quelques monuments réduits le plus souvent à un simple parallépipède de maçonnerie surmonté d'une coupole. Seuls restes de fondations qui furent souvent beaucoup plus vastes.

Au sud du croisement avec Khwand Talhai, à quelques décimètres, s'élève un petit édicule en pierre surmonté par un toit pyramidal dite du qadi Mawaheb. Cette tombe fut fondée en 1685 par un haut



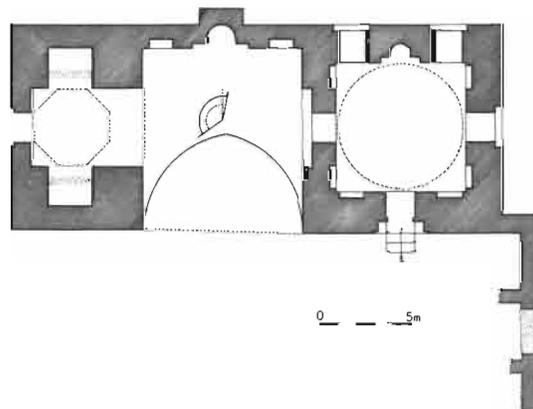
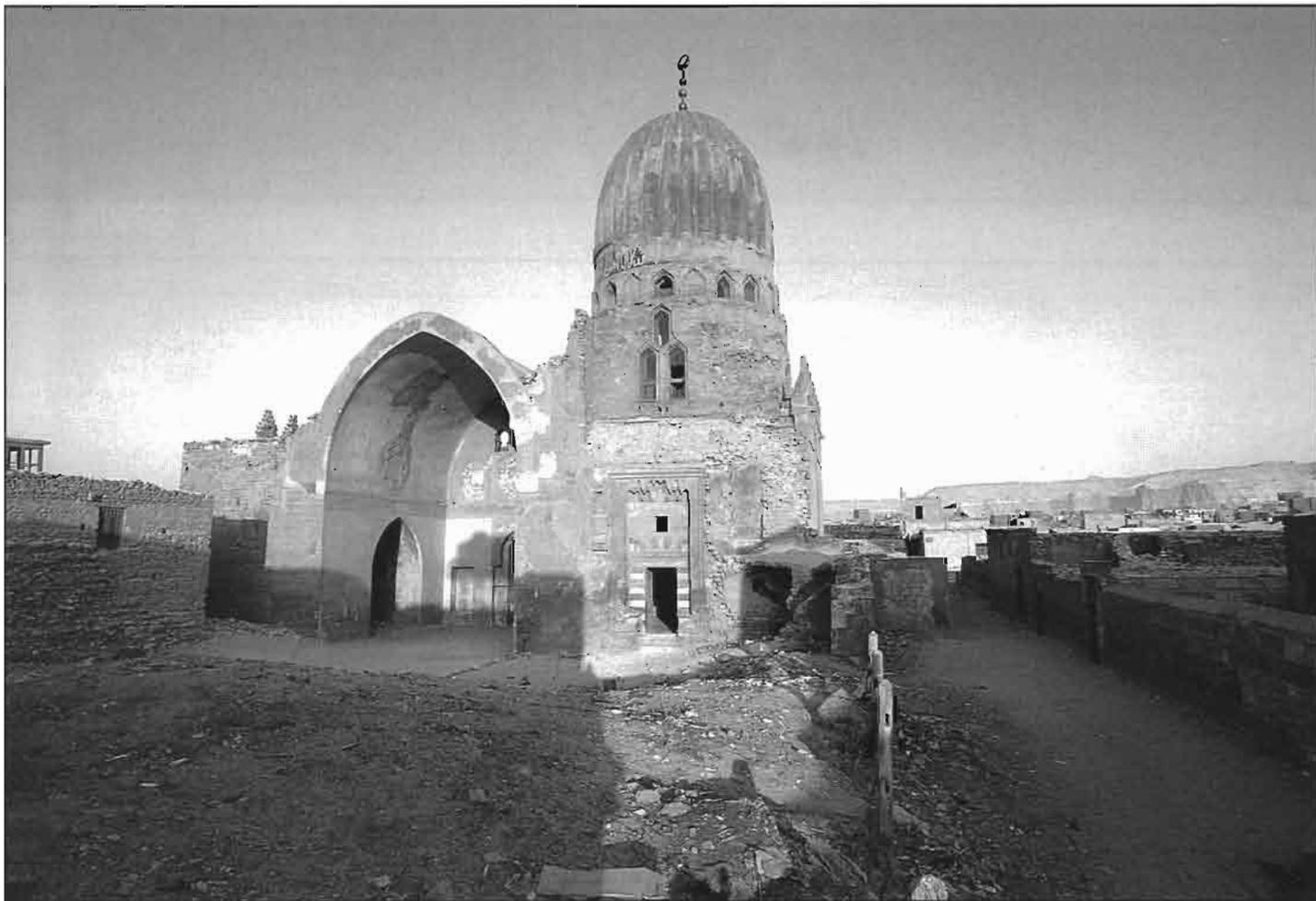
fonctionnaire de l'Etat ottoman. L'entrée comportait un *sabil* et un abreuvoir pour le bétail desquels rien ne subsiste²⁷. En face, enquêtées dans un tissu assez complexe, se dressent deux coupôles mamelouks. La première, dite Nasrallah, est attribuée au sultan Mohamed Kouz el Assal. Max Herz Bey rappelle que «ce sultan, dont le surnom signifie pot de miel, n'a jamais existé que dans l'imagination du peuple»²⁸. La coupôle sculptée de motifs à chevrons repose sur un tambour circulaire. La seconde, à quelques pas plus au sud, en bordure de la rue, est la *quoubet* d'Al-Achraf Azroumuk, un émîr de l'époque des derniers mamelouks (1505).

La coupôle sculptée en polygones étoilés se caractérise par les semis d'oves en émail bleu qui rehaussent les arabesques couvrant la coupôle.

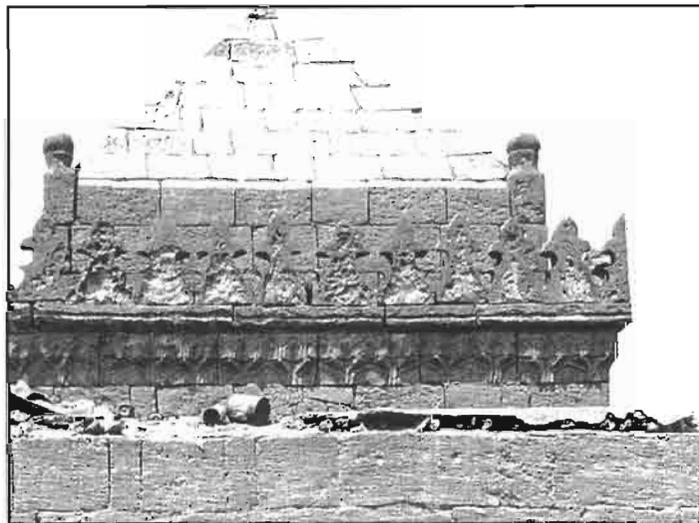
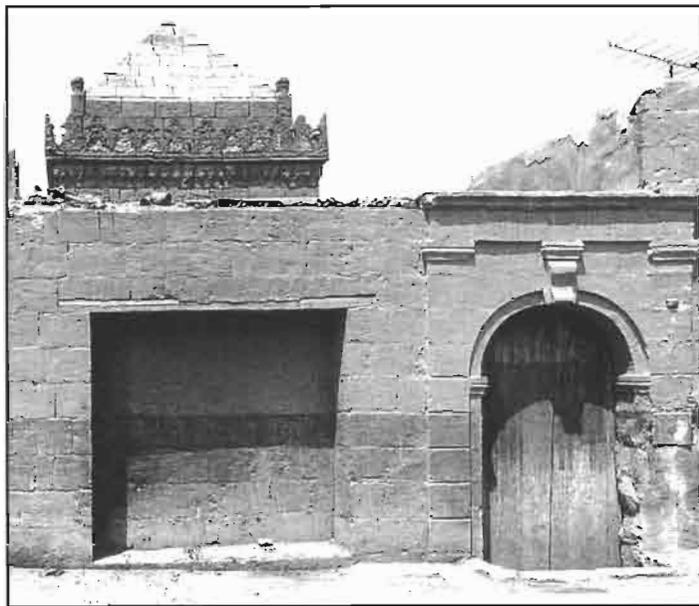
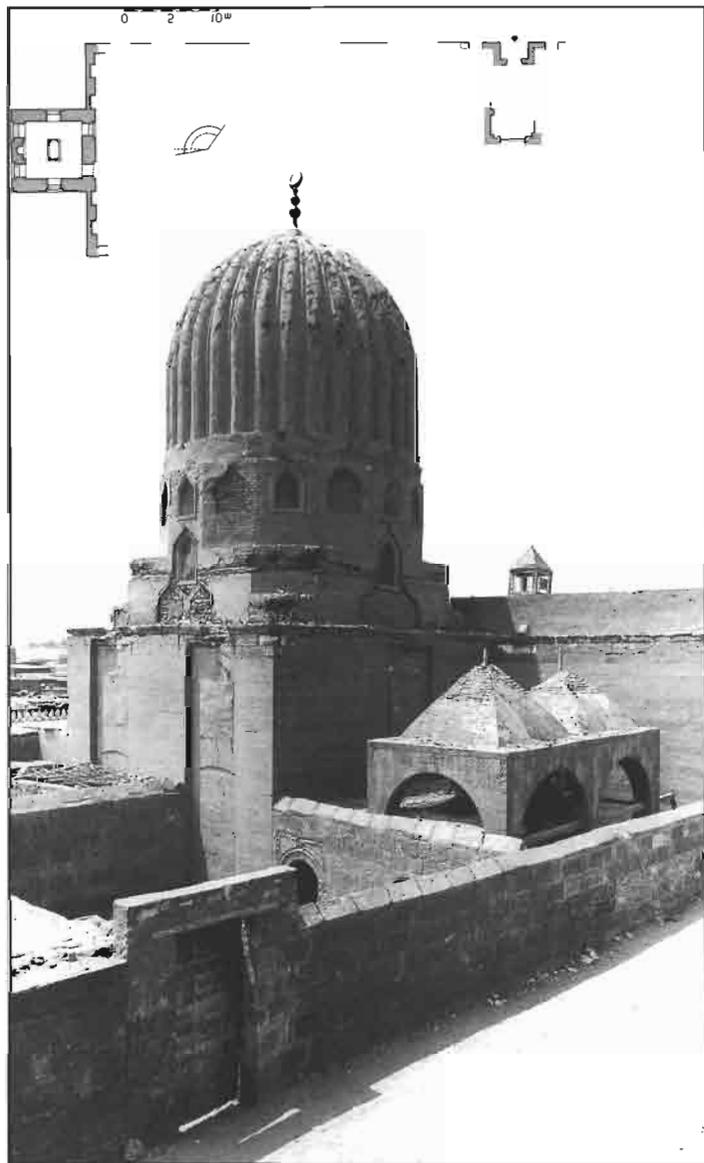
En continuant vers le sud, on ne croise plus de monuments importants, si ce n'est la coupôle de Sadate al-Chanahrah datant de l'époque mamelouk et de deux *zaways* plus récentes. Mais ce secteur constitue la partie la plus homogène et la plus régulière du cimetière de Mégawrine. Ici, la rue du Sultan Ahmed atteint sa largeur maximale (20 mètres) et se termine par une placette polygonale servant de terrain de football aux jeunes de Manchet Nasser. Ce secteur fut loti en 1923 en place des collines de décombres nivelées à la suite de la suppression de la voie ferrée qui les bordait au sud.

Mausolée de Khwand Toughay, façade nord-ouest.

Plan du monument (d'après Kessler), fac similé Bibliothèque de l'Université Américaine du Caire, dessin H. Wasfi.

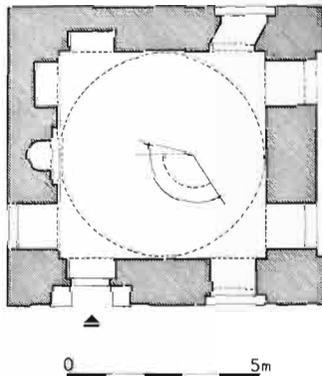
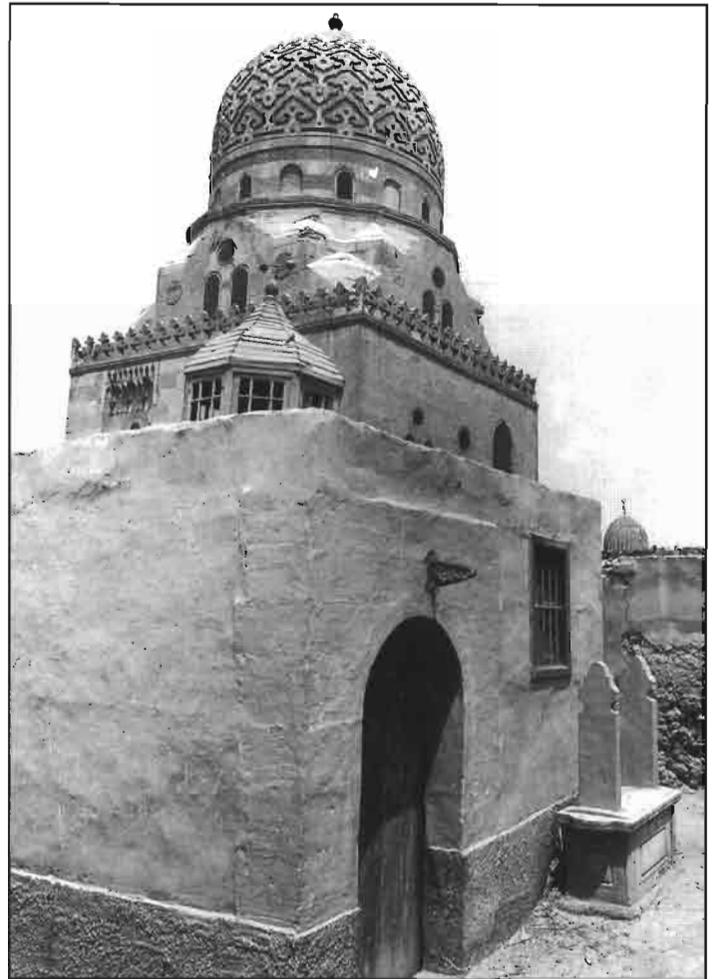


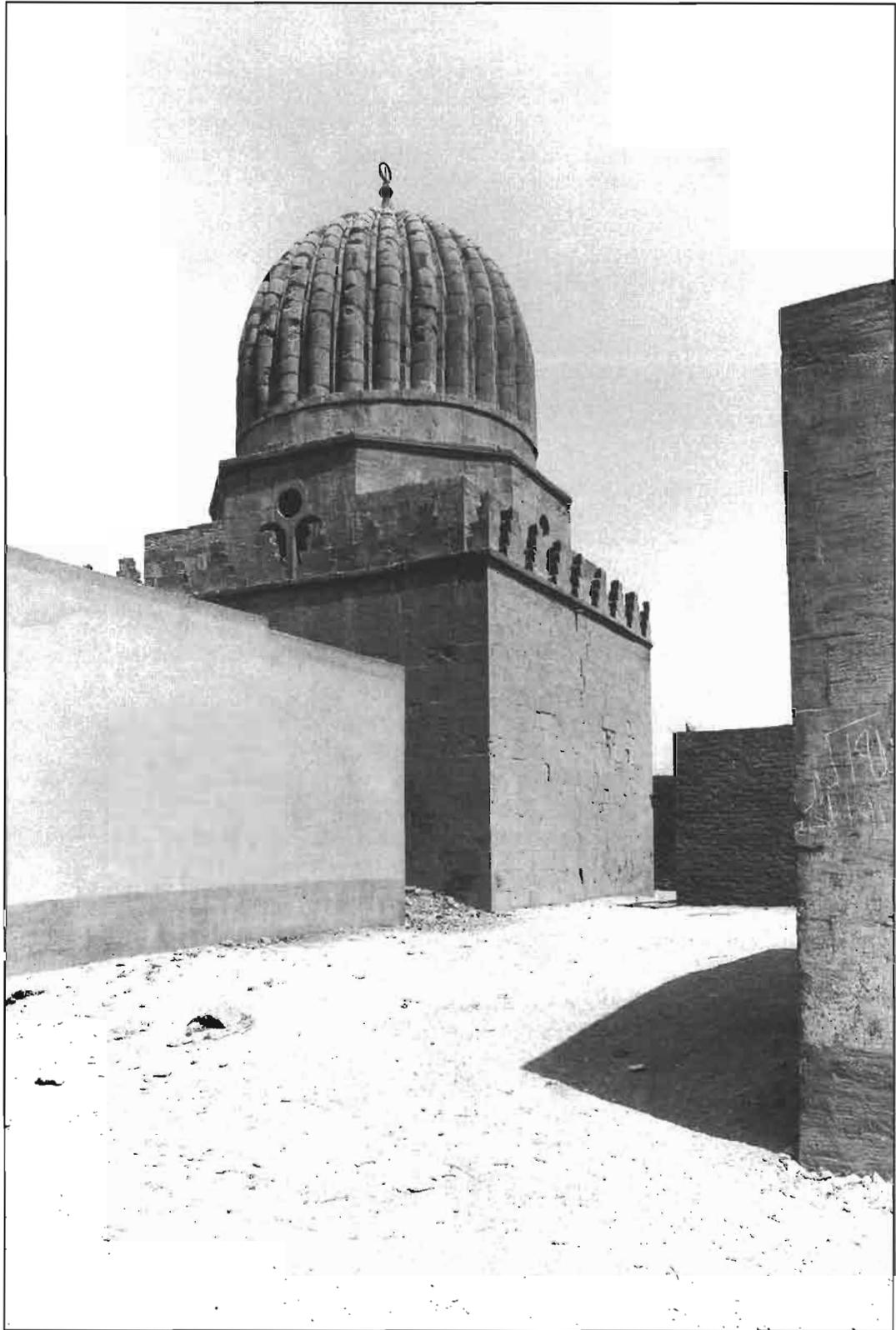
A gauche : tombe de la princesse Tolbéya; en haut à droite : tombe du Qadi Mawaheb; en bas à droite : détail de la coupole pyramidale. Plan (d'après Kessler), fac similé Bibliothèque de l'Université Américaine du Caire, dessin H. Wasfi.



A gauche : coupole d'Azrumuk, en arrière plan, coupole de Nasrallah.
A droite : coupole de Nasrallah.

Page de droite : coupole de Sadat al-Chanahrah.



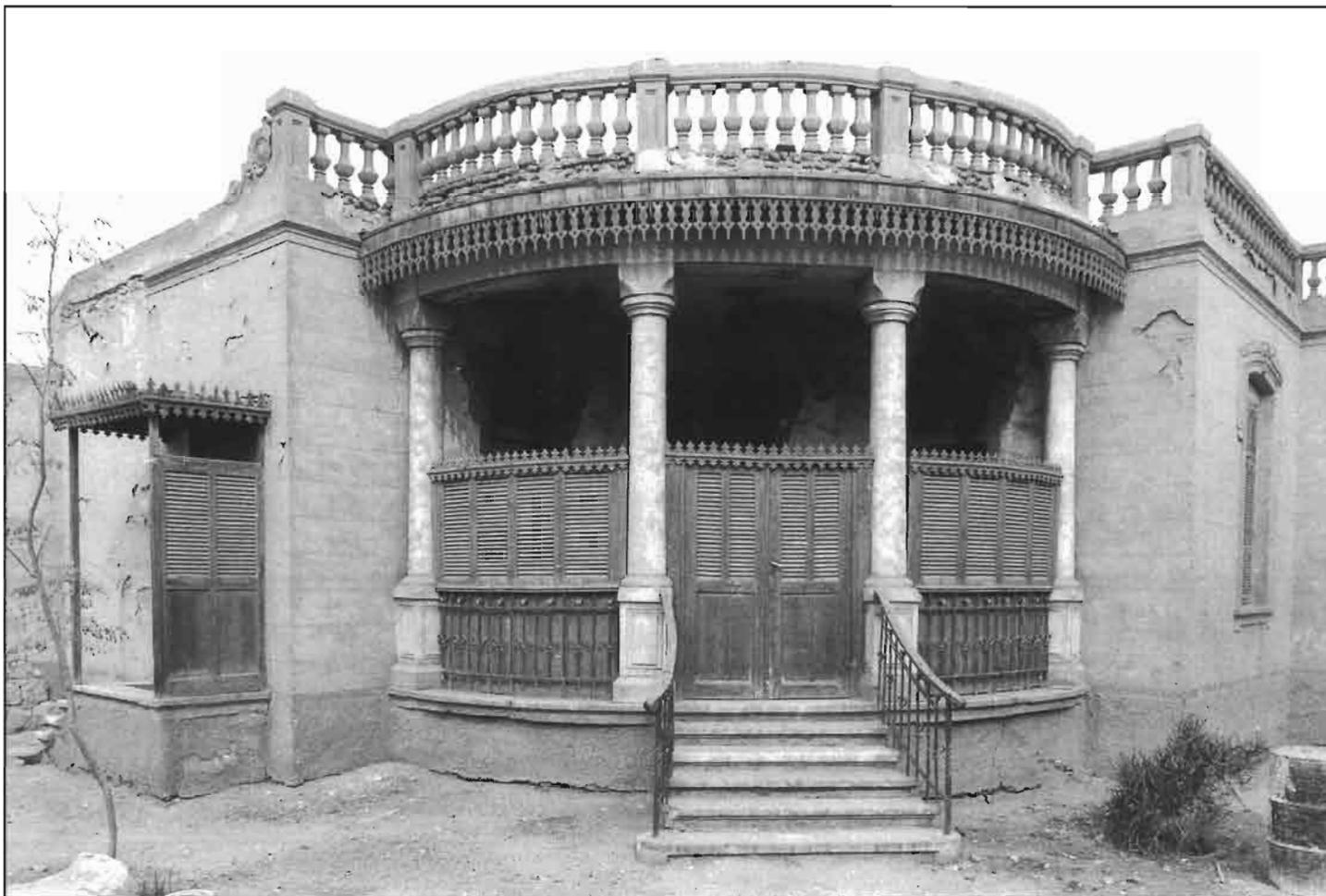


Nécropole est, espace I (Lehnert & landrock), 1924.



Espace I, au fond la coupole de Sadat al-Chanahrah.





La tombe de la famille al-Hagine

Comme souvent dans cet espace du cimetière bâti de luxueuses tombes, la façade sur rue ne permet pas de discerner le plein du vide. Celle-ci est même assez trompeuse. Les bâtiments n'occupent que le 1/5 de cette parcelle de 640 m².

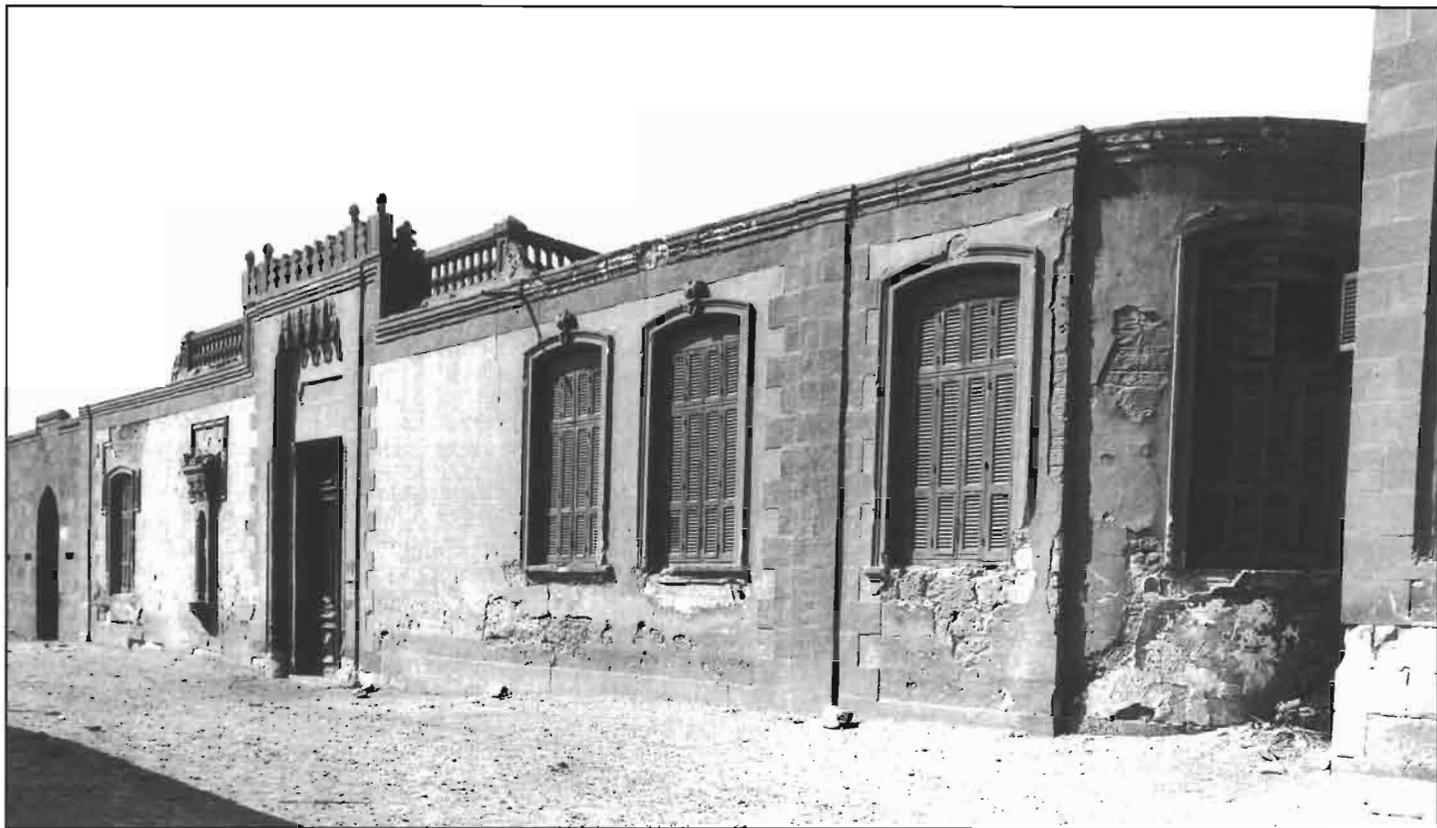
Ici encore, tous les éléments architectoniques sont pris dans le registre «néo-classique» de fantaisie encore habituellement utilisé pour la construction de maisons d'habitation dans ce début de XX^e siècle. Les adjonctions de parure décorative arabisante sont ici réduites à des

accents anecdotiques : la moitié supérieure du portail d'entrée qui est traitée avec un linteau à soffite délardée en stalactites et couronnée d'une acrotère merlonée. Le *sabil* est réduit à une petite fontaine à vasque et ne prend une image arabisante qu'avec son couronnement constitué d'une corniche en stalactite surmontée de merlons, le tout encadré dans un rectangle à bordure entrelacée.

Alors que la façade sur rue donne l'impression d'un bâtiment monolithe, le franchissement du portail nous fait pénétrer dans un vide. Deux bâtiments de petite

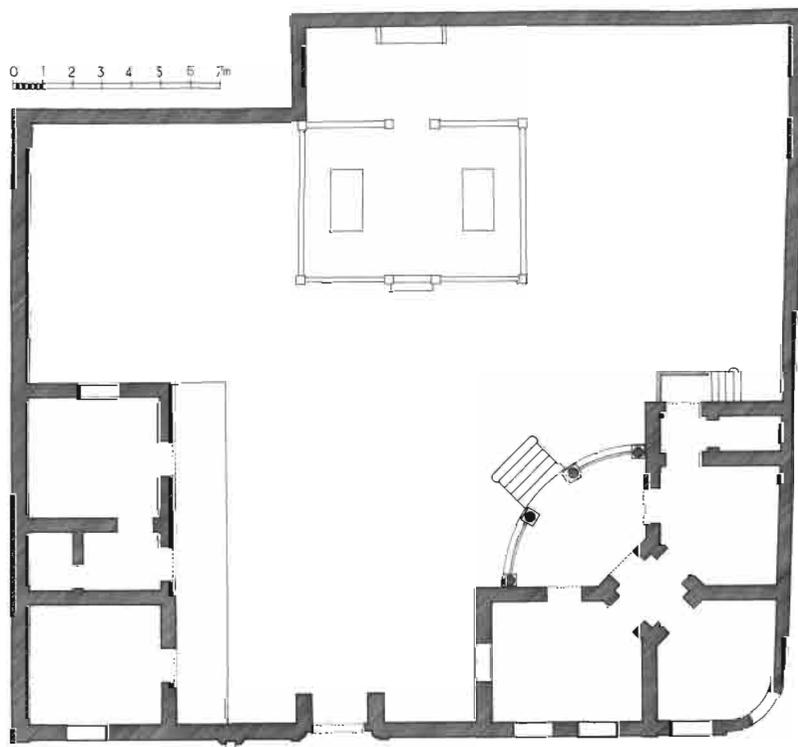
taille occupent deux angles de la parcelle; leur jonction s'effectue seulement par leur mur de façade rue qui se prolonge pour former la clôture et le portail d'entrée.

Au sud, l'édifice de service est un parallépipède de 67 m² avec trois portes et deux fenêtres protégées par une marquise à lambrequins. L'édifice de réception des visiteurs, qui lui fait face au nord, a un plan en équerre dont l'angle rentrant est occupé par un vestibule arrondi qui laisse à la façade sur cour un avant corps en 1/4 de cercle. Il est porté par 4 colonnes toscanes sur piédestal, la corniche est



habillée d'un lambrequin de bois et l'acrotère est à balustres carré en poire. Ces colonnes surmontées de cette balustrade de pierre qui se poursuit en couronnement des murs de l'édifice et de clôture donnent toute l'élégance à cette construction. On remarquera la qualité du plan centré sur un dégagement carré ouvrant sur deux tronçons de couronne et deux rectangles, à la fenêtre de l'angle arrondi, qui devait donner vue sur un carrefour, avant la modification du parcellaire et la construction de la tombe voisine.

Cette tombe ne possède aucun oratoire, seuls deux magnifiques sarcophages à l'antique, construits en marbre à panneaux sculptés de rinceaux et de palmettes, ornés de colonnettes engagées trônent sur une simple terrasse rectangulaire dallée de pierre et délimitée par une balustrade. L'entrée est marquée par deux vases sur piédestal. L'ensemble de cet ouvrage de pierre est d'une remarquable qualité.





Tombe de la famille al-Hagine. A gauche : fontaine; en haut à droite : loge du gardien; en bas à droite : pierres tombales.

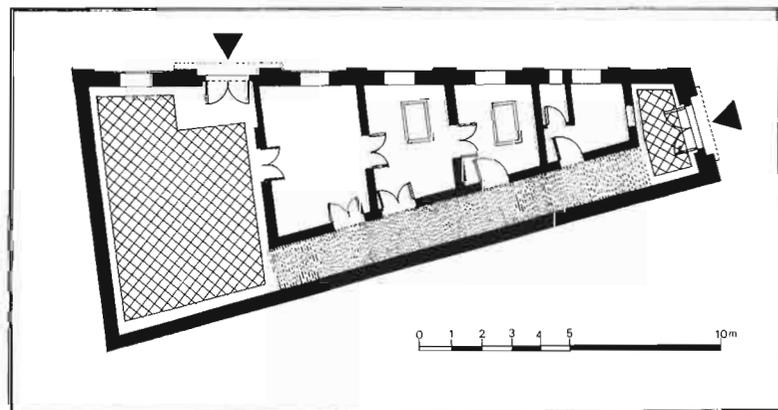
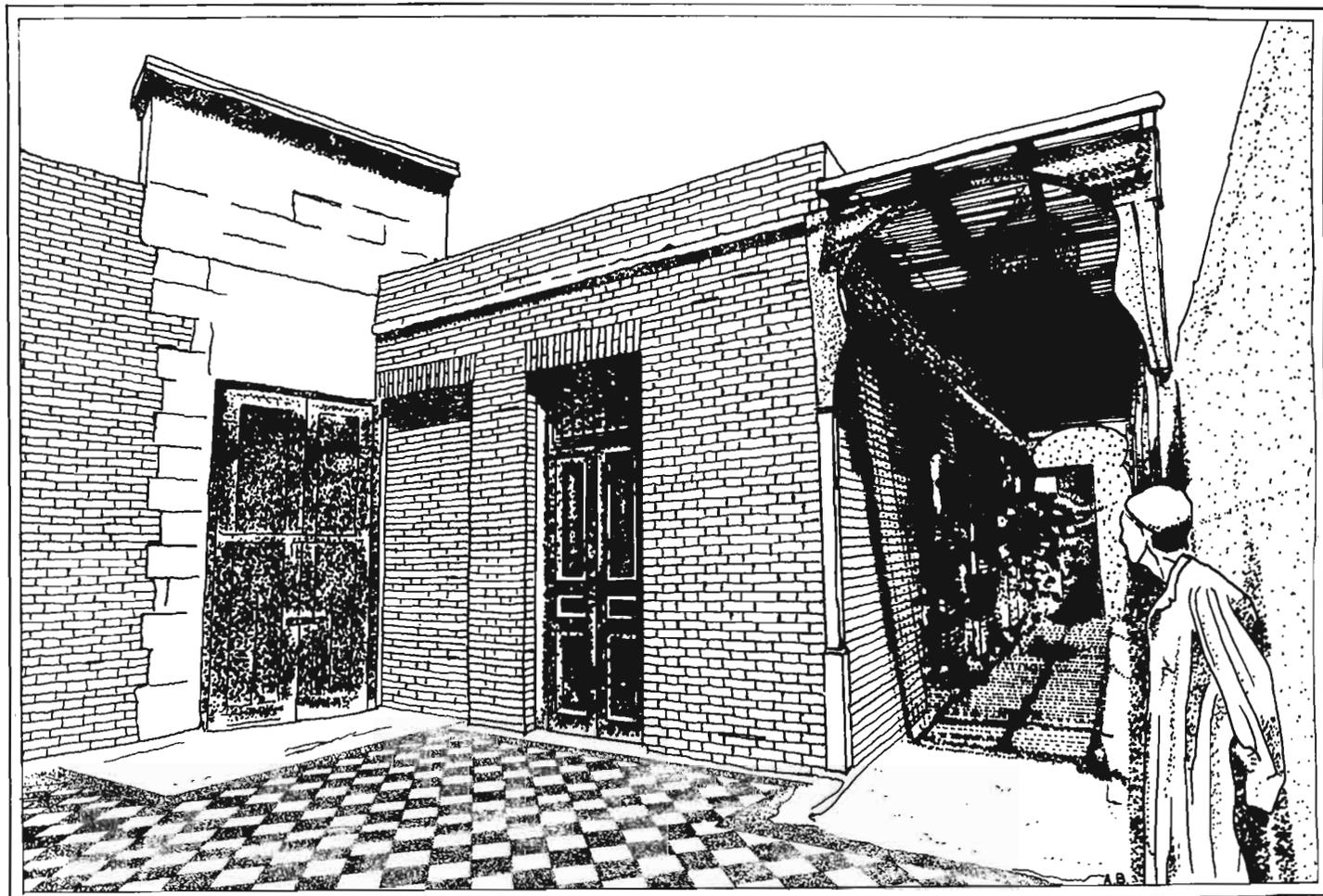
Différents types de pierres tombales.

En haut : petite pierre tombale surmontant la tombe d'un enfant mâle, avec colonne et calotte.

En bas : pierre tombale sous la forme d'un mastaba à degré surmontée par deux colonnes.



Tombe de la famille al-Sérafi, années 30 : la cour interne et plan (relevé G. El Kadi et A. Bonnamy).



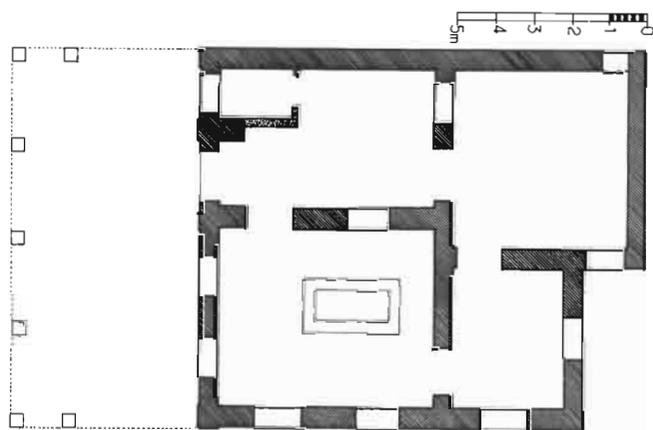
Tombe de la famille al-Sérafî, pièce de réception.



Tombe de style pharaonique de F. Ismail, 1930.

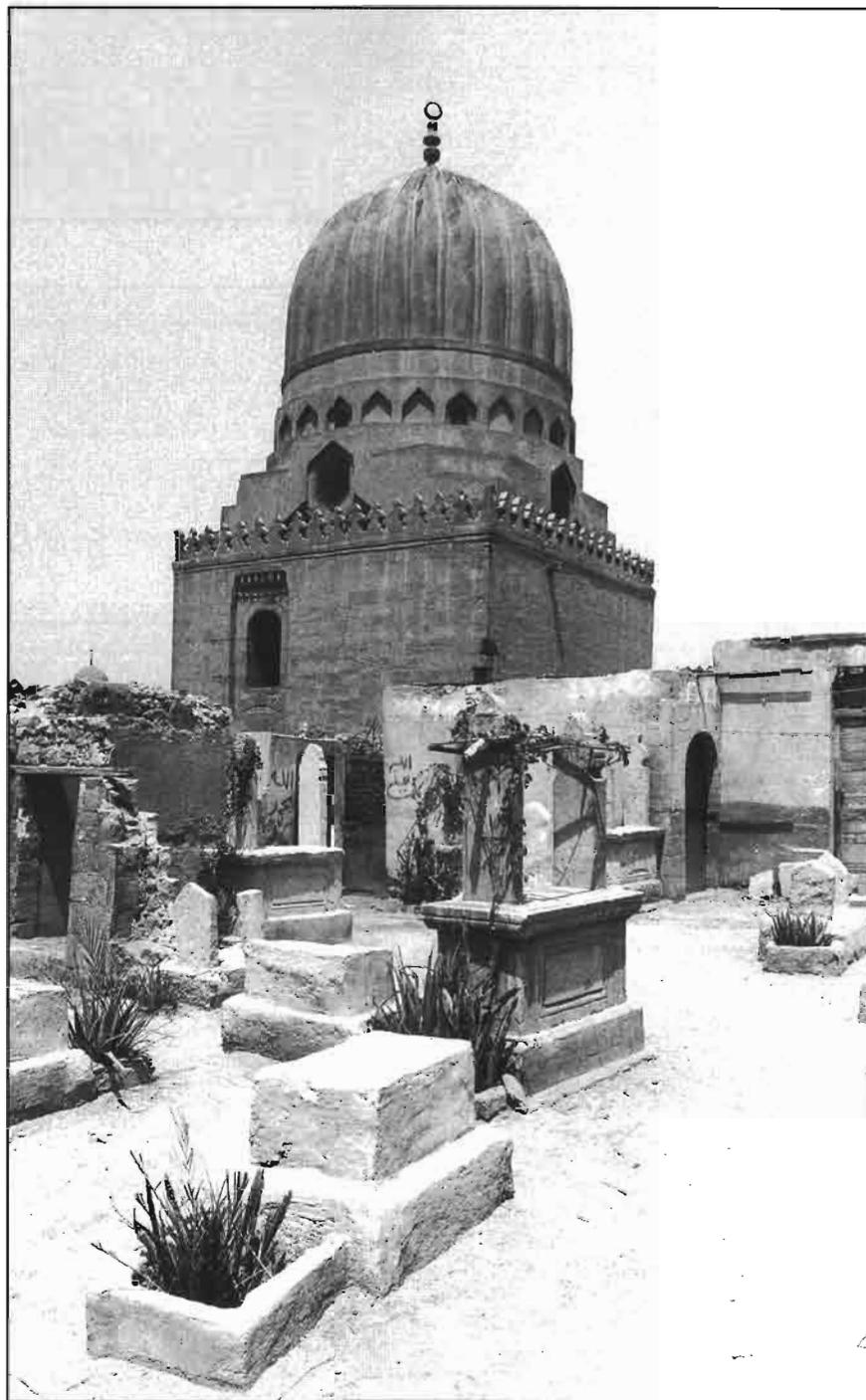


Tombe de Saleh Pacha Sélim, 1910, sépulture sans cour intérieure, l'espace de séjour s'étend à l'extérieur, il est protégé par une marquise à lambrequin reposant sur des colonnes en bois. Plan, relevé (A. Bonnamy).



Mausolée de Guzal.

Revenons au nord du carrefour Khwand Thalhai/sultan Ahmed, dans la partie la plus ancienne et la plus délabrée. A une cinquantaine de mètres, un peu en retrait de la voie, se trouve le mausolée de Guzal, datant de 1403 et connue sous le nom de Sidi Karkar. Plus au nord, passée la rue Afifi encore un peu en retrait à gauche, on trouve la tombe de Azrumuk (1504). A mi-chemin entre celle-ci et la porte de Qaitbey sur la rue Afifi nous reste la plus ancienne tombe de la nécropole et datant de 1334. La tombe de Tachtumur, populairement appelée «Hommos Akhdar», pois chiche verte! L'espace est ici très dégradé, l'élargissement de la voirie ayant entraîné la démolition de tombes. On se trouve dans un espace tampon entre cimetière et noyau urbain supportant très mal les bouleversements actuels.

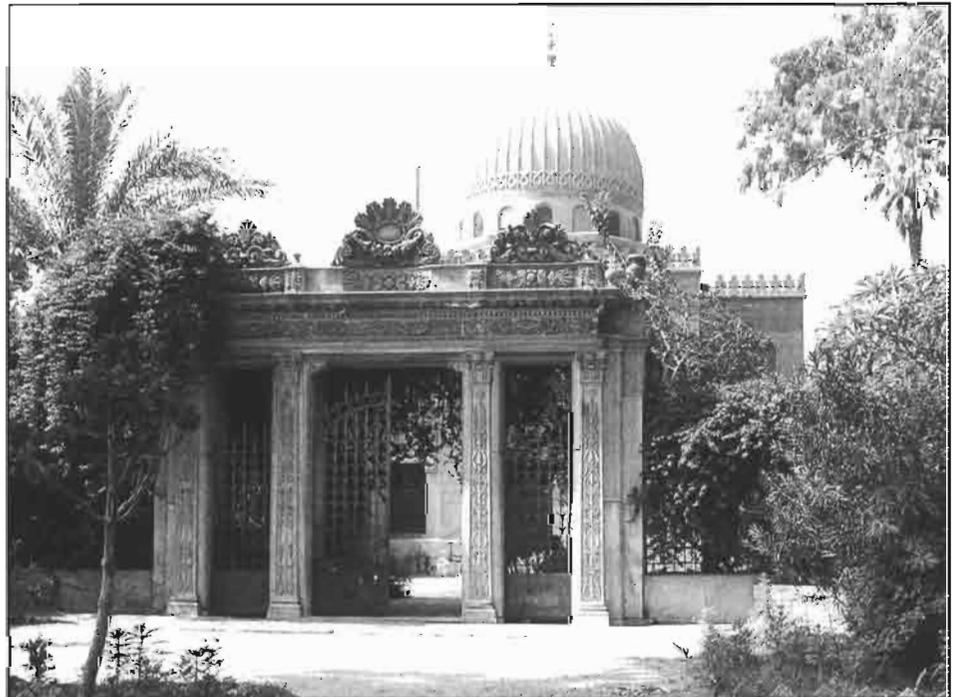


Tombe du khédive Tawfiq. En haut : façade principale donnant sur l'autoroute; en bas : entrée côté rue al-'Afifi.

A l'extrémité est de la rue Afifi, avant de rejoindre l'autoroute, on débouche sur une placette taillée en 1985 dans le désordre des tombes qui obstruaient l'accès à la chapelle royale consacrée aux fils de Mohamed Ali.

Cet ensemble entouré par une grille récemment installée par le service des antiquités couvre une superficie de 2.500 m². Le contraste est frappant entre cette oasis de verdure et le désert de sable et de pierre qui l'entoure. Conçu en 1894 par l'architecte Fabricius Bey, cet ensemble funéraire comprend différents types de tombes, allant des simples dalles en marbre massif disposées soigneusement dans le parc et réservées aux princesses, à la chapelle à coupole de style mamelouk qui abrite les sépultures des deux khédives Tewfiq (1879-1892) et 'Abbas Helmi (1892-1914), de son fils Abd al-Mon'eim et de la mère de 'Abbas, Bamba Kaden, qui fit construire le beau *sabil* connu sous le nom Om Abbas à la rue Saliba. L'ensemble du mobilier, cénotaphes en bois, fauteuils et sofas, fut conçu dans les ateliers de l'école artisanale créée par la mère «Pacha» qui repose en ces lieux. Les fauteuils furent utilisées lors des festivités de l'inauguration du canal de Suez et furent transférées dans cette tombe du palais de 'Abdine²⁹.

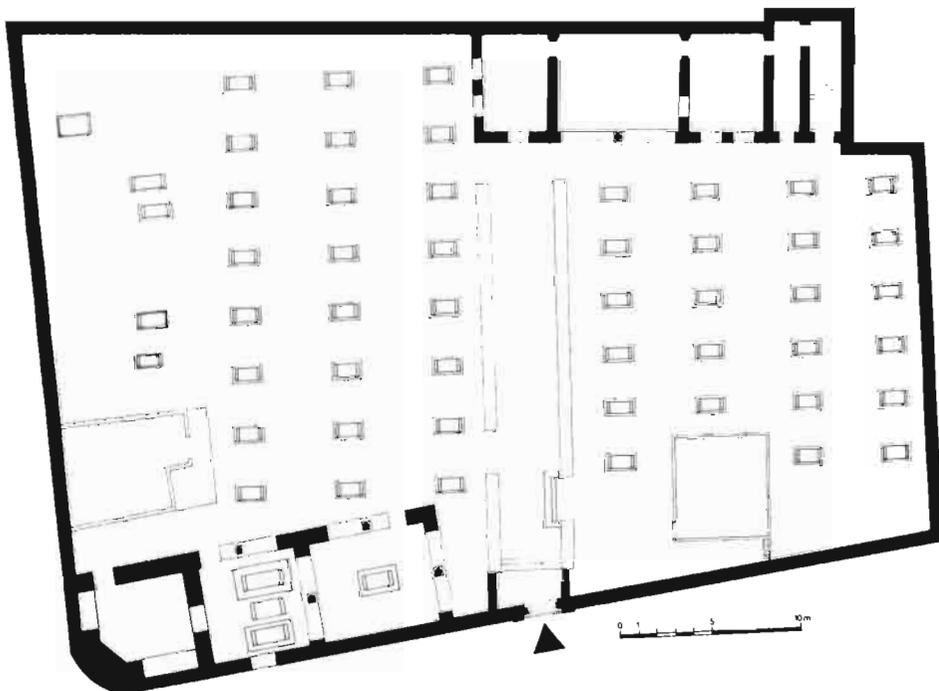
À l'intérieur d'une autre enceinte au nord des sépultures royales s'élève le mausolée du vénérable cheikh Al-Afifi (mort en 1758), qui donna son nom à ce cimetière, entouré par de nombreuses tombes de soufis et d'adeptes³⁰, mais aussi de princes, de hauts fonctionnaires d'Etat, leurs femmes et leurs esclaves affranchis. Le tout est entouré par des sycomores et des eucalyptus. Une troisième enceinte abrite la sépulture la plus rare de la nécropole est.



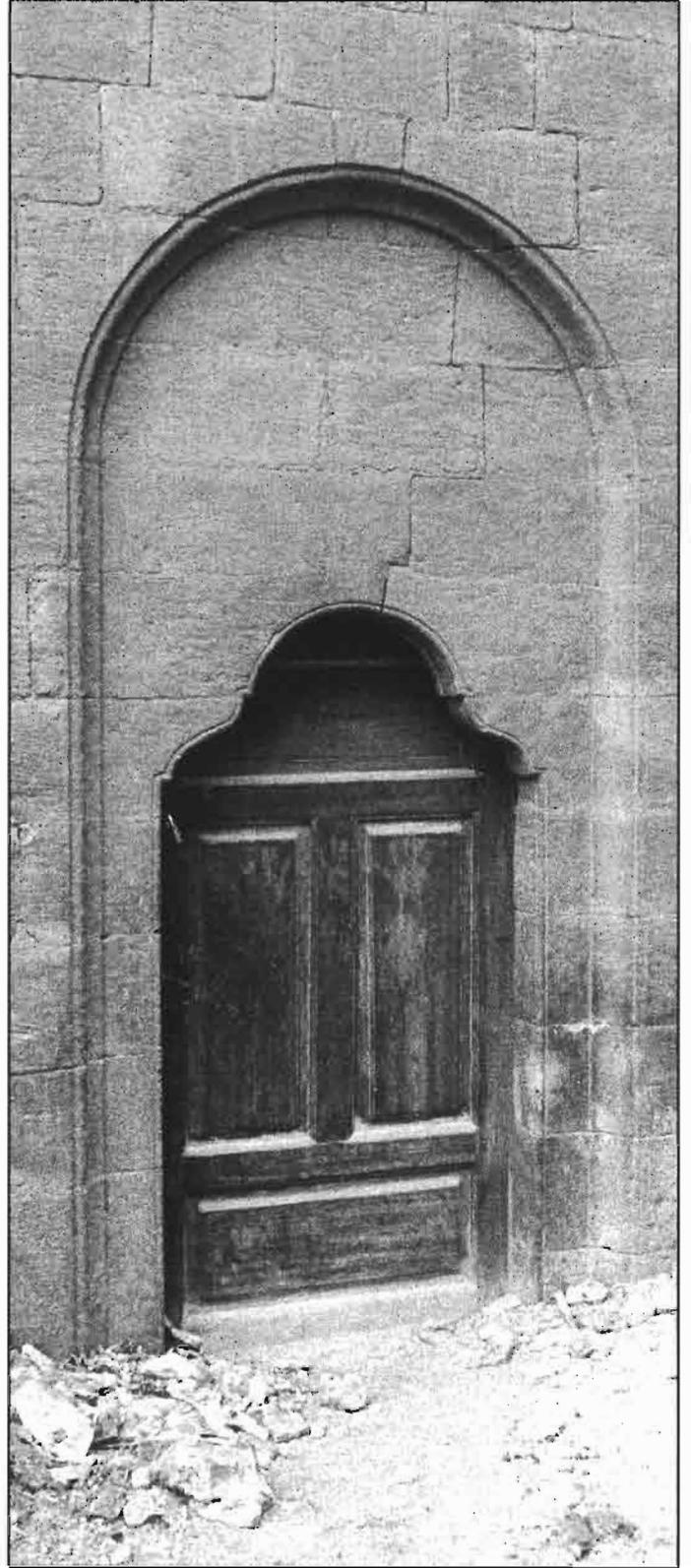
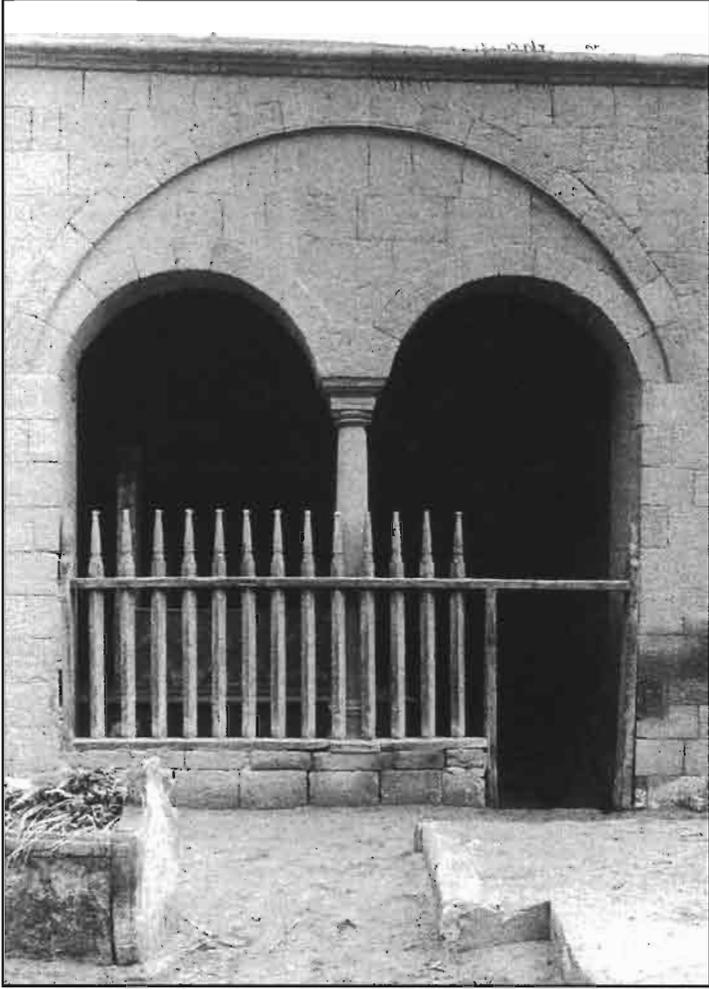
*Fondation funéraire des héritiers de Bamba et Zeinab Khatoun, épouse du prince Soliman Agha al-Salihdar, 1858. Oratoire ouvrant et plan (relevé A. Bonnamy et T. Fouad).
Page de droite : en haut : enceinte et portail d'entrée; en bas : vue générale de l'ensemble de la parcelle.*

La tombe de Soliman Agha al-Salihdar

Dans les descriptions que nous avons tentées jusqu'à présent de quelques tombes remarquables, nous nous sommes trouvés face à deux modèles architecturaux dominants qui, par certains aspects, pouvaient paraître en opposition et qui, souvent, se trouvaient assemblés dans des symbioses tout à fait acceptables. Nous parlons ici du plus grand nombre de tombes qui nous soient parvenues, celles construites entre la fin du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle. Les mausolées et mosquées funéraires plus anciens sont évidemment exclus de ce champ de réflexion. Pour celles qui nous occupent, nous ne savons pas qui étaient ces architectes. Ce que nous voyons, c'est qu'ils construisaient ces tombes comme l'on construisait les maisons d'habitation de leur époque, dans un registre néo classique, et utilisaient quelques éléments plus décoratifs que structurels du registre «arabisant» pour marquer la fonction des lieux. Les plus «arabisantes» ou même totalement pour certaines nous ont laissé le sentiment d'une architecture prisonnière de stéréotypes stérilisant toute imagination. C'est pourtant ce modèle qui va se généraliser dans la deuxième moitié du XX^e siècle, même quand il se réduit à un simple portail de briques et de fer au milieu d'un mur de quelques mètres. A propos de cet attachement à un modèle architectural lié à une forme idéalisée des lieux de culte, on pourrait faire le parallèle avec nos cimetières français où, des siècles après l'abandon de l'architecture dite «gothique», on construisait encore dans les cimetières de petites chapelles où étaient repris en éléments décoratifs : le portail en arc brisé, les colonnettes engagées, les vitraux, etc., tous éléments tirés de l'architecture ogivale des XIV^e et XV^e siècles. Le modèle néo-classique disparut, lui, avec le milieu du siècle sous la poussée de l'arabisation de catalogue mais aussi du fait que les architectes se mirent à construire pour







Fondation des héritiers de Bamba et Zeinab Khatoun, épouse du prince Soliman Agha al-Salihdar, 1858.

Page de gauche : en haut à gauche : détail de la baie de l'oratoire; en bas à gauche : ornement du vase du sabil de l'angle; à droite porche du bâtiment de réception.

Ci-dessous : sarcophage d'apparat surmonté par un chahid (témoin) et trois colonnes.

les bâtiments civils dans un registre dit «moderne» et qui ne laissa que fort peu de traces dans la production de tombes.

La tombe que nous présentons maintenant ne relève d'aucun des deux partis architecturaux évoqués plus haut, ni arabesance stéréotypique, ni appartenance néoclassique. Cette tombe fondée en 1858 pour le prince Soliman Agha al-Salihdar par sa femme Zinab Khatoun n'est pas un monument, elle n'a pas d'intérêt historique particulier, mais elle montre assez bien un état de l'architecture antérieure au «maniérisme musulman» qui allait se développer à la fin du XIX^e siècle face à l'influence occidentale grandissante.

La parcelle de forme trapézoïdale d'environ 1.600 m² avec ses 56 sarcophages est un véritable cimetière dans le cimetière. Deux édifices, diagonalement opposés, occupent deux angles du terrain sans aucune relation spatiale particulière. Le premier, au carrefour de deux rues, est traité en angle arrondi avec un joli *sabil* en marbre sculpté en bas relief d'un vase garni de feuilles d'acanthé. Il sert d'oratoire, ses deux façades sur rues sont quasiment aveugles. Les deux autres façades sont très largement ouvertes vers l'intérieur avec trois baies en arc de plein cintre jumelés avec retombée sur colonne.

Un baraudage de bois reposant sur un muret bahut de deux rangs de pierres en limite partiellement l'accès. Les plus beaux sarcophages reposent à l'intérieur. Le bâtiment de réception a sensiblement la même emprise au sol. De son étage ne subsistent que quelques pans de murs, les solives d'encorbellement et les aisselier. Le rez-de-chaussée est traité avec le même dépouillement que l'oratoire, mais les baies sont ici des rectangles clos de volets de bois ou de grilles en fer forgé. On y accède par un porche dans œuvre à portique composé de deux arcs jumelés retombant sur une colonne à cannelures torsées. Quoique de taille et d'ornementation assez modestes, ces deux édifices sont



Fondation des héritiers de Bamba et Zeinab Khatoun, épouse du prince Soliman Agha al-Salihdar, 1858; sarcophages d'apparat avec des chahids à décor floral ou garni d'inscriptions coraniques.

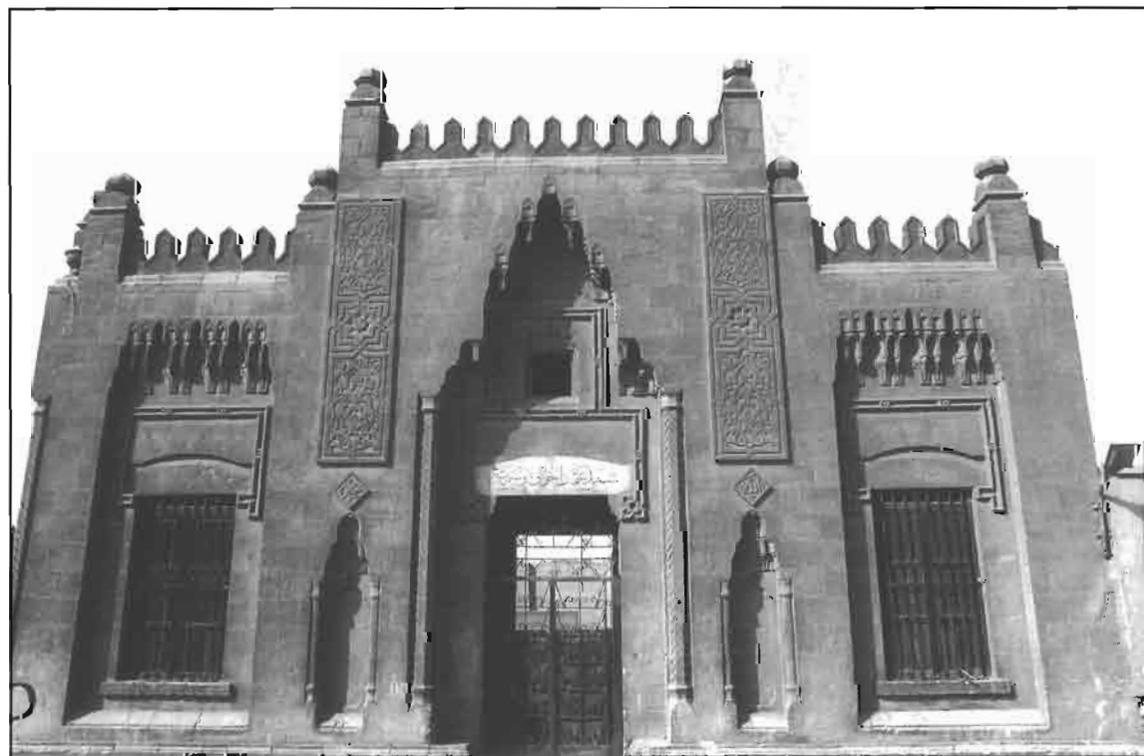
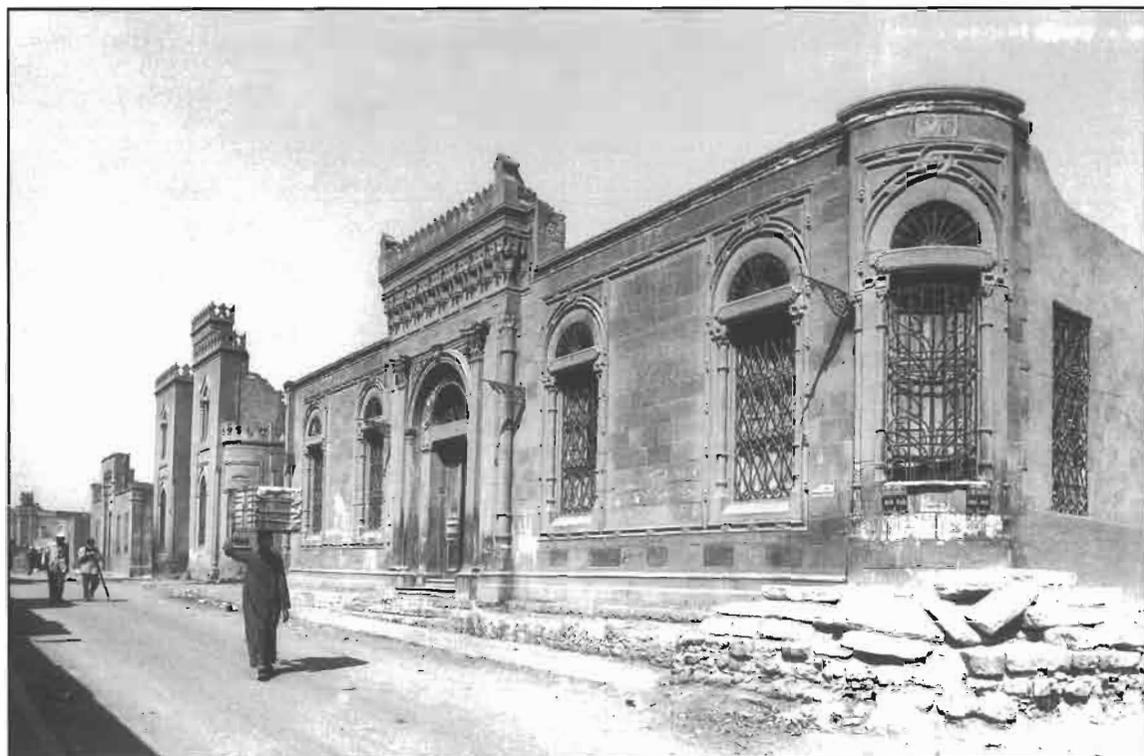


de belles proportions tant par leur volume que par le dessin des percements qui animent leurs façades. Le travail de la pierre dans son appareillage et ses modénatures y est simple et beau. On remarquera aussi le mur de clôture où la pierre a été traitée

avec le même soin que pour les bâtiments et notamment la corniche qui forme couronnement et qui vient épouser la forme de l'arc de plein cintre du portail d'entrée avec son entablement. Quelques sarcophages sont également

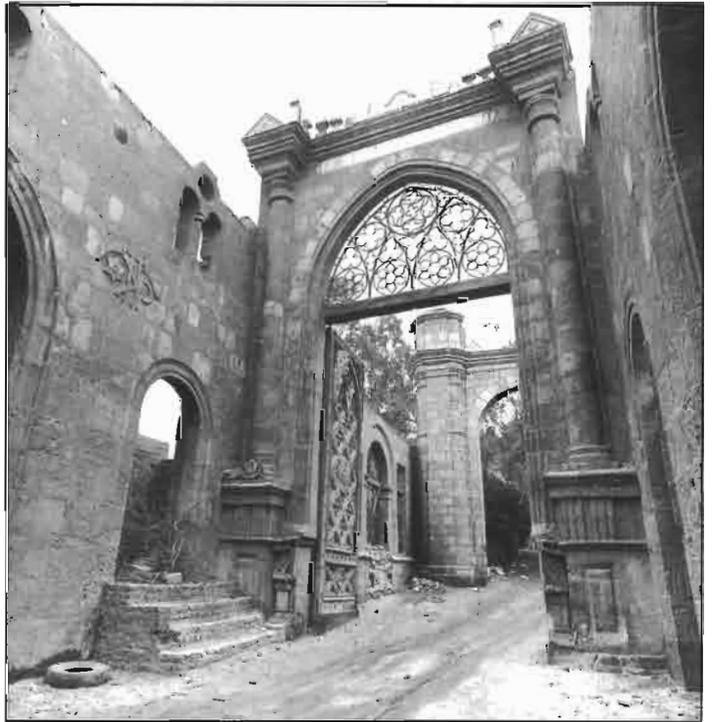
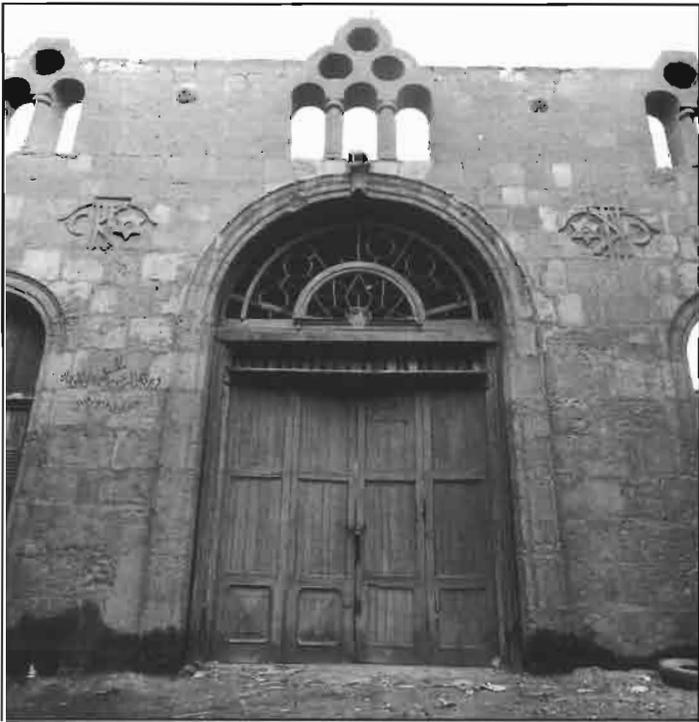
d'une grande rareté avec leurs panneaux couverts de rinceaux entrelacés en bas relief avec des feuilles d'acanthé, des grappes de raisin et de belle calligraphie en koufi carré.

*Rue Al Khassa.
En haut : mosquée
al-Iman, fondée par
Mahamed Hussein al-
'Enan al-Rifa'i, 1910.
En bas : tombe de la
famille al-Khouli,
1939.*



*Palais de la mère du khédivé Ismaïl acheté par la famille Al-Waqad et reconstruit à la Qarafah en 1870.
Façade principale, rue du Sultan Ahmed.*

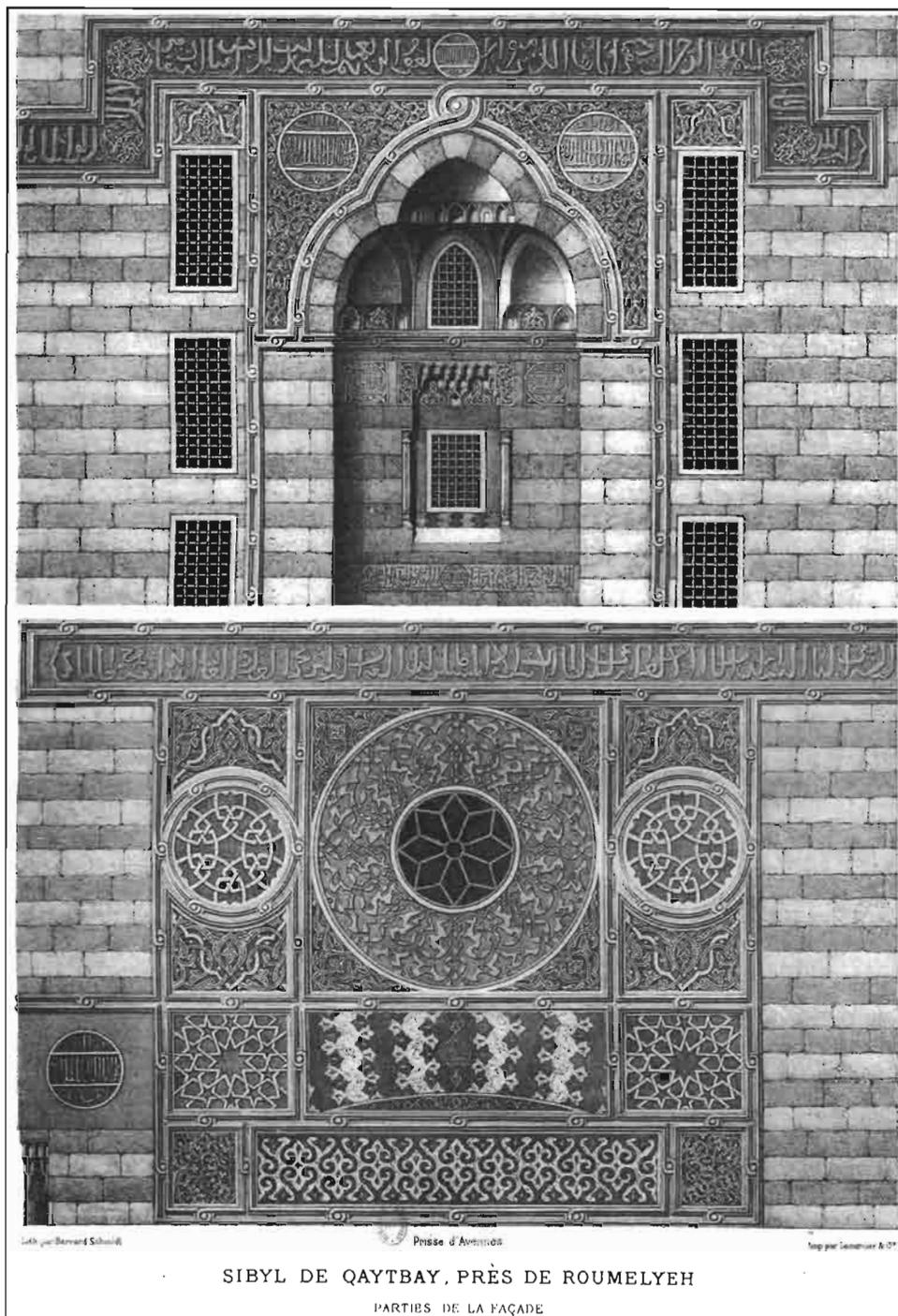




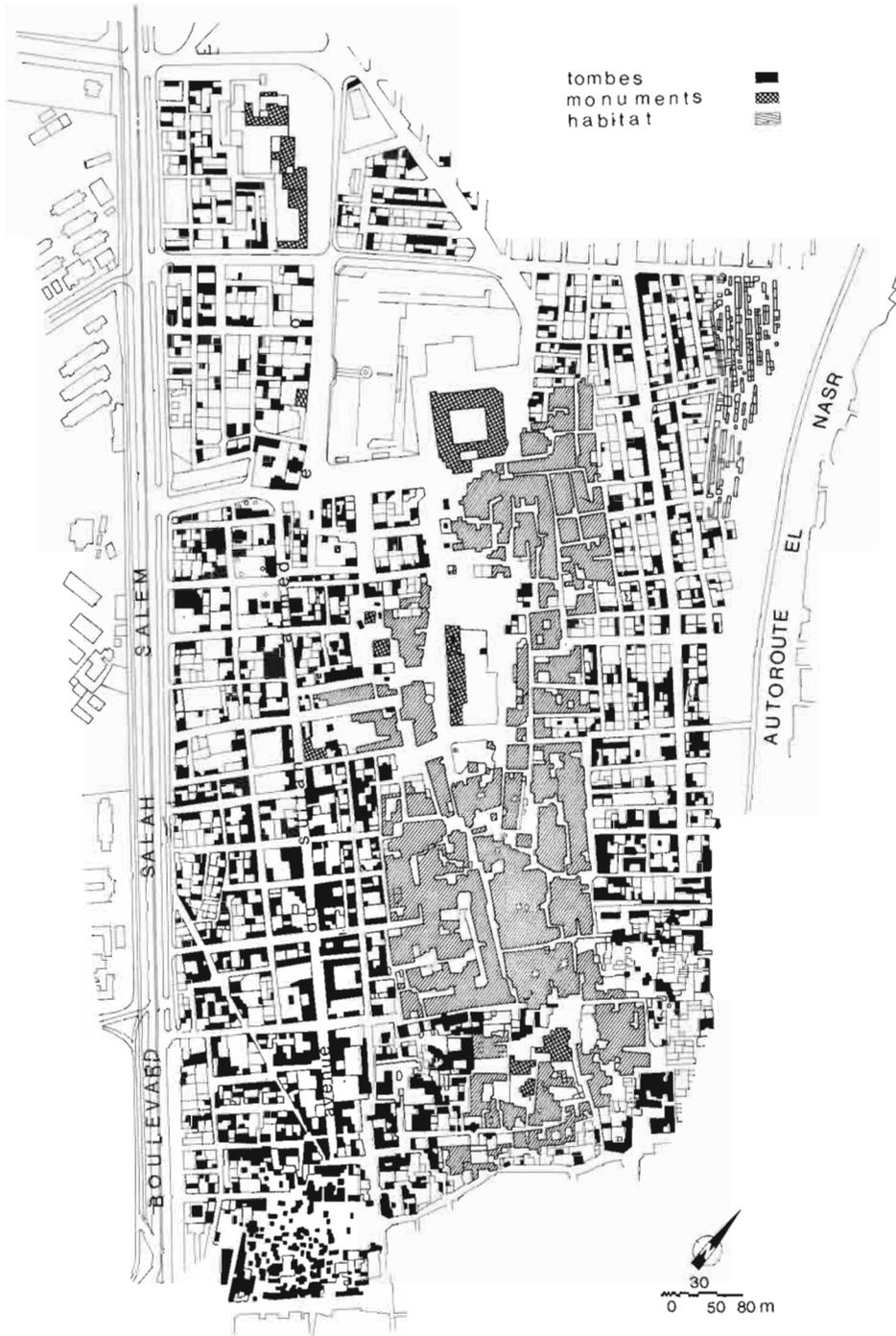
Tombe de la famille Al-Waqad, vues intérieures.



Espace II, sabil de Qaitbey (Prisse d'Avennes).



Plan de situation de l'espace II, secteur sud (dessin de T. Fouad et T. Youssef), plan cadastral, Le Caire, 1930, actualisé par les auteurs.



Espace II

On parvient aux complexes royaux des derniers sultans burdjites par la rue Al-Afifi d'où part une ruelle étroite qui traverse deux îlots et où se mêlent tombes et habitations, avant d'aboutir à une porte en arc brisé large de quatre mètres et insérée entre deux immeubles. C'est une des deux portes creusées dans le mur d'enceinte qui entourait le complexe funéraire du sultan Qaitbey. Une fois franchie, on se trouve au cœur d'un quartier urbain comme ceux de la ville médiévale avec son lacinis de ruelles, d'impasses et de petites placettes. Ses immeubles verticaux appartiennent à différentes époques et disposent de cafés, commerces et artisans au rez-de-chaussée, et enfin, ses grands complexes monumentaux plurifonctionnels. Le parallèle est frappant entre cette voie et la Qasbah centrale de la ville médiévale, en particulier par la succession des fondations qui les bordent.

La mosquée mausolée de Qaitbey

On est fasciné d'emblée par l'harmonie générale et les proportions de ce magnifique édifice, dernier mausolée construit dans le désert des mamelouks par un des trois derniers sultans de la dynastie burdjites, le sultan Qaitbey, un circassien originaire de Kiptchak sur la Volga, enlevé enfant par les marchands d'esclaves qui le revendirent 50 dinars au sultan Barsbey. Affranchi par le successeur de ce dernier, il parcourt tous les degrés de la hiérarchie mamelouk avant d'être proclamé sultan en 1468, à l'âge de cinquante-cinq ans. Au cours des six premières années de son règne, il put se livrer à sa passion pour l'architecture et fit construire son complexe funéraire non loin de celui de son ancien propriétaire³¹. En 28 ans de règne (1468-1496) et en dépit des dangers qui menaçaient son État à cause des visées expansionnistes des ottomans, il s'occupa autant de l'architecture que de la défense des frontières. En plus des deux citadelles

A gauche : une des deux portes qui permettait le franchissement de l'enceinte qui entourait le complexe funéraire de Qaitbey. A droite : rue menant au mausolée et à la Madrassa de Qaitbey.



d'Alexandrie et de Rosette, il dota l'Égypte, la Syrie, la Palestine et la Mecque de 85 édifices dont 17 en Égypte³². L'ensemble funéraire du désert en est un des plus remarquables. On le retrouve sur les toiles de tous les peintres orientalistes, sur le billet de la livre égyptienne, dans les textes de la majorité des chroniqueurs, historiens et voyageurs, les architectes de l'art arabe le considèrent comme étant le type le plus perfectionné du style de l'époque :

«C'est l'une des œuvres les plus caractéristiques de l'art arabe au xv^e siècle. Elle a été construite pour recevoir la sépulture du sultan circassien Al-Achraf Qaitbey dans les dernières années du xv^e siècle. De notre ère, jamais l'art arabe n'a produit un ensemble plus harmonieux.»

Au centre, le portail, à droite, le minaret, à gauche, le *sabil* aux grandes baies grillagées surmonté par son inséparable *kutab* qui s'accuse par une élégante loggia ayant deux arcs en façade et trois en retour. Plus à gauche et à l'arrière plan, le tombeau surmonté d'une coupole dont les entrelacs forment des combinaisons polygonales dans lesquelles se découpent des arabesques d'une ténuité qu'on dirait empruntée à une magnifique pièce d'orfèvrerie. Le dos des quatre pendentifs, partis du plan octogone de la terrasse où repose le tambour, regagnent le plan carré de la substruction par un émarchement curviligne d'un profil des plus capricieux. Un parti pris très ingénieusement calculé en vue de la perspective, en faisant hardiment saillir de l'alignement latéral le plan

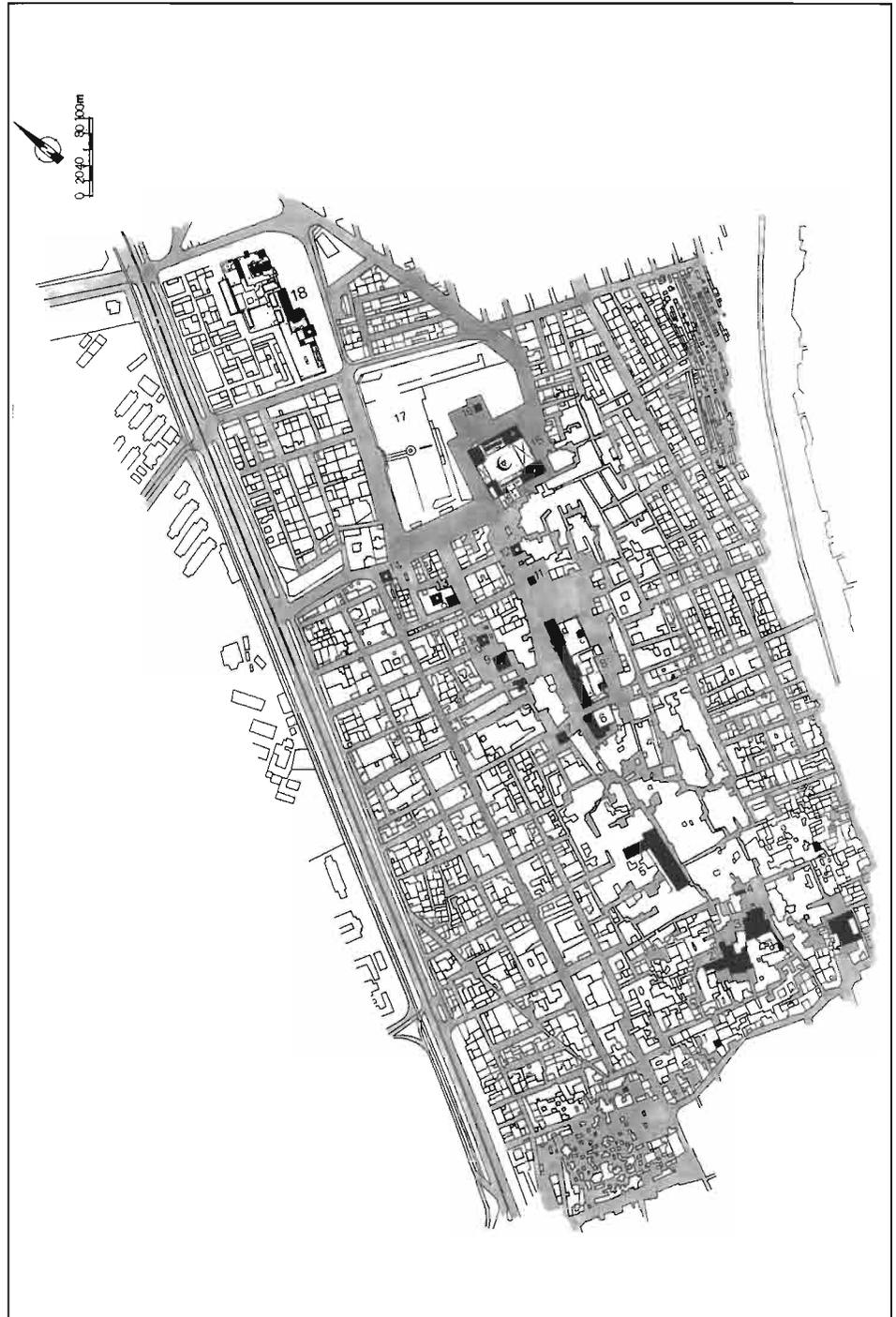
du tombeau, permet à la coupole, nettement dégagée, d'appartenir en quelque sorte à la façade et de garder toute son importance. Le minaret, son digne pendant, est également l'admirable résultat d'un art où le calcul ne le cède en rien à l'imagination. Surélevé au-dessus de la terrasse à l'aide d'une base cubique, il passe du carré à l'octogone, puis au cylindre, par les procédés ordinaires, mais avec une telle franchise dans les choix des ornements qu'il suffit d'un simple coup d'œil pour garder le souvenir parmi les mille minarets du Caire; et tandis que le jeu de l'ombre et de la lumière, très adouci, est subordonné à la nécessité de ne pas altérer la pureté du galbe, le minaret tire toute sa beauté d'effets contraires. Les niches à colonnettes de la première galerie, le bal-



Page de gauche : îlot d'habitation entourant le complexe de Qaitbey, immeuble du début du siècle.
 Ci-dessous : plan des monuments de l'espace II, secteur sud (dessin G. El Kadi), plan cadastral, Le Caire, 1930, actualisé
 par les auteurs.

Espace II - Secteur Sud

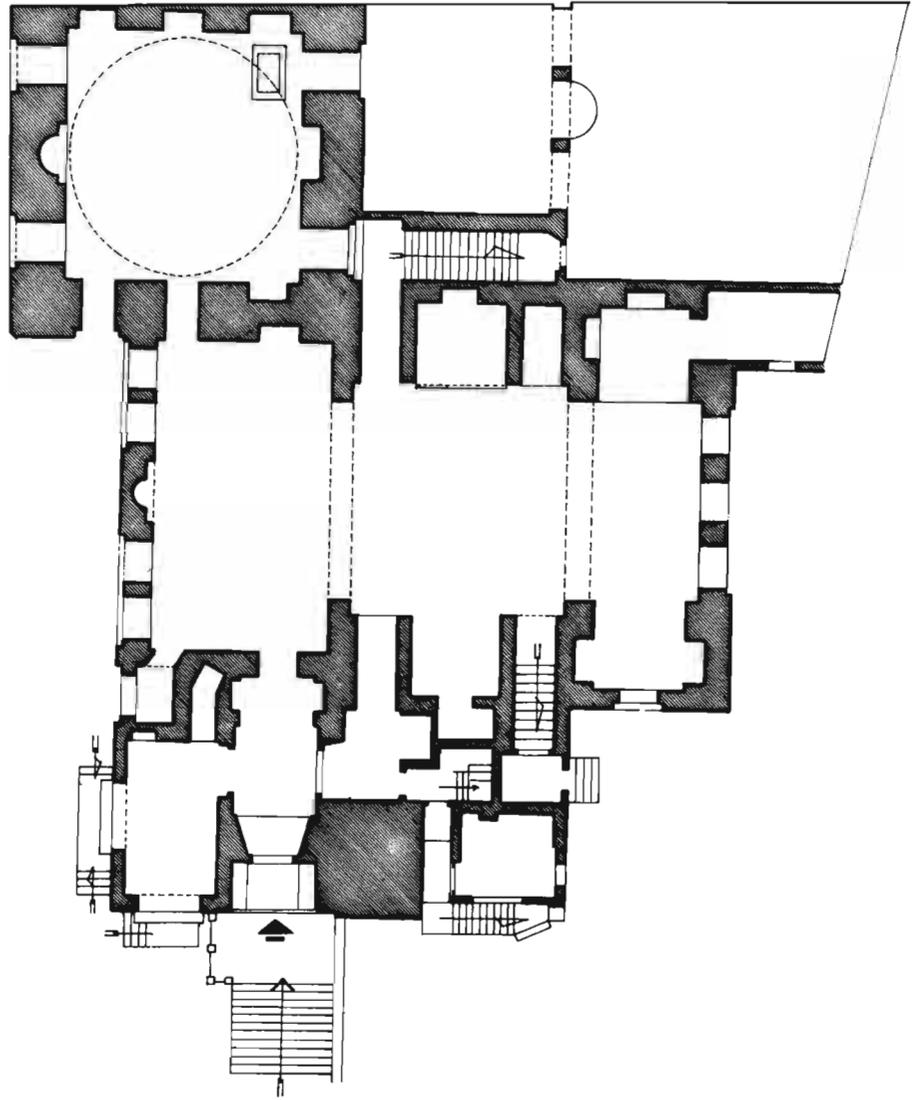
1. Bab Qaitbey
2. Maq'ad Qaitbey
3. Mausolée Madrassa de Qaitbey
4. Hod Qaitbey
5. Rab' Qaitbey
6. Takéya Ahmad Abou Seif
7. Qobbet Khadiga Orn al-Achraf
8. Complexe de Barsbey
9. Qobbet Rifai
10. Qobbet al-Saba' Banat
11. Tombe de Qorqomas
12. Tombe de ghani Bek
13. Qobbet barsbey al-Bagasi et émir Soleyman
14. Qobbet Asfour
15. Complexe funéraire de Barqouq
16. Qobbet Younes al-Dawadar
17. Cimetière des martyrs de la guerre de 1948
18. Complexes funéraires des sultans Inal et Qorqomas



con à stalactites et les torsades entrelacées en étoiles de la seconde, les stalactites alvéolées du balcon supérieur, qui n'est pas le dernier puisqu'il en est encore un troisième d'où échappe le pédoncule du bulbe, tout cet ensemble, souligné par l'intensité des ombres, forme un accord hardi et joyeux. L'inscription du tiraz nous donne la date de la construction de l'édifice : 1472.»³³

Mais cet édifice n'est que l'unité centrale d'un remarquable ensemble, assimilé par certains historiens à une «banlieue royale»³⁴. La *madrassa* au plan cruciforme avec ses quatre *iwans* et le mausolée furent les premiers construits. Ils abritèrent d'abord les tombes des fils du sultan, on y adjoignit ultérieurement plusieurs espaces annexes tels qu'un *maq'ad* pour le sultan, des *riwaks* pour accueillir le sultan et la sultane au cours de leurs visites, un petit *sabil*, une cuisine, deux salles d'eau et une écurie pour quatre chevaux³⁵.

En 1476, cet ensemble fut doté d'une bibliothèque. En face, on édifia un *rab'* pour les soufis, au nord le *sabil-kuttab*, puis un deuxième établissement dont les fonctions ne font pas l'unanimité des historiens; selon certains, c'était un *rab'*³⁶, selon d'autres, un caravansérail³⁷. La façade de cet édifice subsiste encore. A ces édifices principaux furent ajoutés une tombe collective pour les affranchis du sultans, des logements pour les étudiants de l'Azhar, des appartements pour les hôtes de marque, des habitations pour le personnel d'entretien et de gestion, toutes les roues hydrauliques et les réservoirs nécessaires à l'alimentation en eau et, enfin, des maisons d'*alémées*³⁸. Le tout était entouré par une enceinte accessible par deux portes, celle qu'on vient de franchir et une autre au nord est au-delà du *rab'* en ruine³⁹. De nombreux voyageurs du XVI^e siècle ont visité cette banlieue et y ont passé la nuit, décrivant le faste et l'étendue de ces constructions royales posées en plein désert.



Le mausolée Madrassa de Qaitbey, entrée principale.



Leurs contemporains n'en manifestèrent pas moins de fascination et d'étonnement : «... Un vrai bijou dont chaque morceau a été ciselé avec une perfection achevée. Le minaret de Qaitbey est le chef-d'œuvre des minarets dans le genre fleuri : la coupole n'a peut-être pas sa pareille dans le monde entier. On est surpris de la variété prodigieuse des décorations de cette mosquée. Chaque tympan sur les portes est orné d'un motif particulier; le montant des fenêtres est sculpté du haut en bas; les volets sont garnis de bronze portant les plus fines inscriptions arabes; au dedans, tout est marbre ou boiseries incrustées d'ivoires et d'ébène, les pierres elles-mêmes se soudent entre elles, en formant des entrelacs de la plus grande élégance.»⁴⁰ Poursuivant le chemin à travers les immeubles plus ou moins récents de ce quartier informel, on dépasse à gauche un vestige datant du xv^e siècle dite *takéyah* de Ahmad Abou Seif, en face de laquelle, de l'autre côté de la rue, un pâté de maisons dissimule une coupole en brique appelé Qobet Khadija Om Al-Achraf réputée abriter la tombe de la mère d'un sultan et datant de 1430.

Apparaît alors à quelques mètres, en face, un mur percé de deux rangées verticales de fenêtres qui s'étend sur une longueur de 300 mètres. Il s'agit du complexe du sultan Barsbey (1422-1438), prédécesseur de Qaitbey.

Le règne de ce sultan, qui choisit le titre d'Al-Achraf (le plus noble), dura seize ans et marqua l'apogée de l'Égypte à l'époque mamelouke, époque au cours de laquelle la flotte égyptienne conquiert l'île de Chypre, détrôna Janus de Lusignan et le captura. Rançonné par l'intermédiaire d'un marchand vénitien, ce roi français devint, ainsi que ses héritiers vassaux de l'Égypte, payant chaque année un tribut qui s'élevait à une somme considérable⁴¹. Barsbey mourut en 1438 d'une maladie qui avait affecté son cerveau depuis quelque temps. Ce souverain, associant

cruauté et sens des affaires, loin d'être un fin esthète, s'est cependant fait construire, suivant l'habitude de ses prédécesseurs, un somptueux complexe funéraire couvrant 3.000 m², sans compter les dépendances isolées.

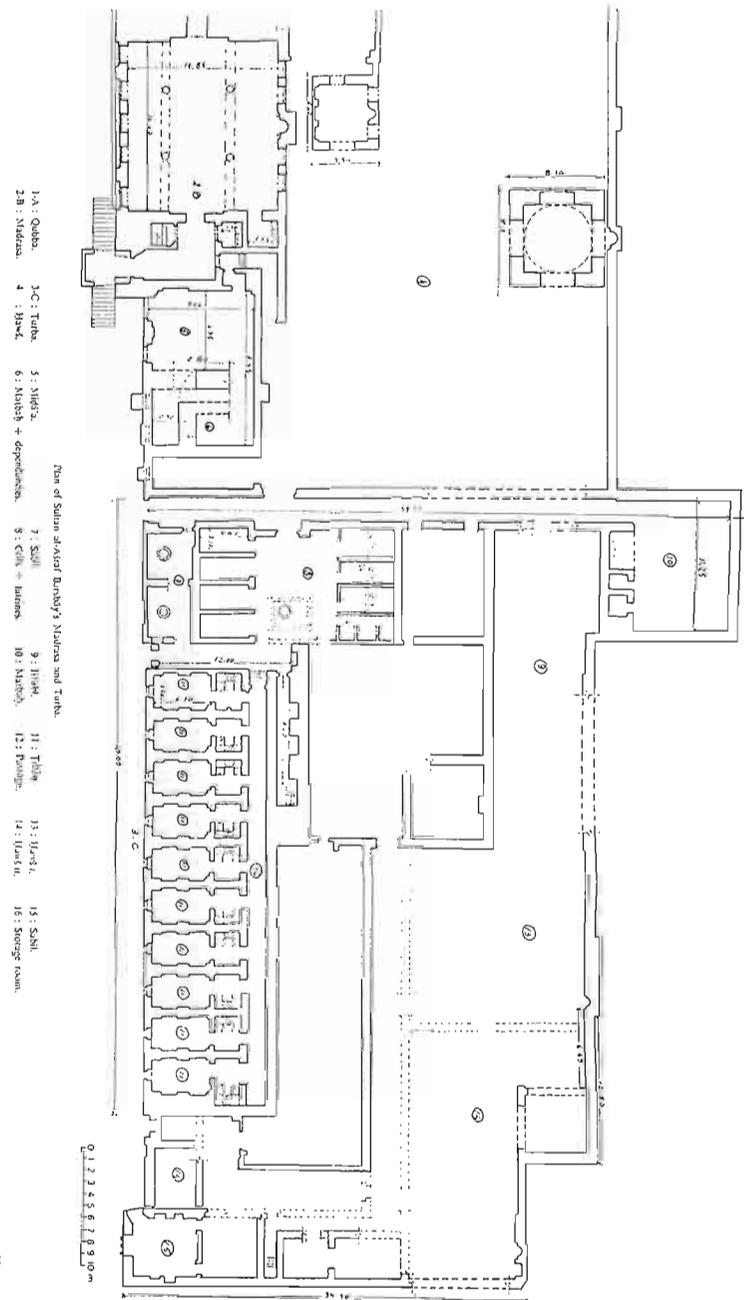
Le complexe fut reconstitué par L. Fernands à partir de la *wakfeya* de Barsbey. Il se composait de quatre édifices situés de part et d'autre de la rue centrale. Les deux premiers, à l'est, comprennent la *madrassa* et la *khanqah* et ont une façade continue et communiquent entre eux à l'intérieur par un passage depuis l'entrée principale tout en possédant chacun une entrée secondaire séparée.

La *madrassa* se compose de deux *iwans* séparés par une *durqu'a*, le mausolée surmonté de deux étages, le premier étant occupé par le *riwak* (salle de séjour) et le deuxième par une *tabaka* (sorte de duplex), une cuisine, une fontaine et le *hawch* (partie du tombeau à ciel ouvert). Cet édifice remplissait les fonctions de mosquée et d'école consacrée à l'enseignement du rite Hannéfite.

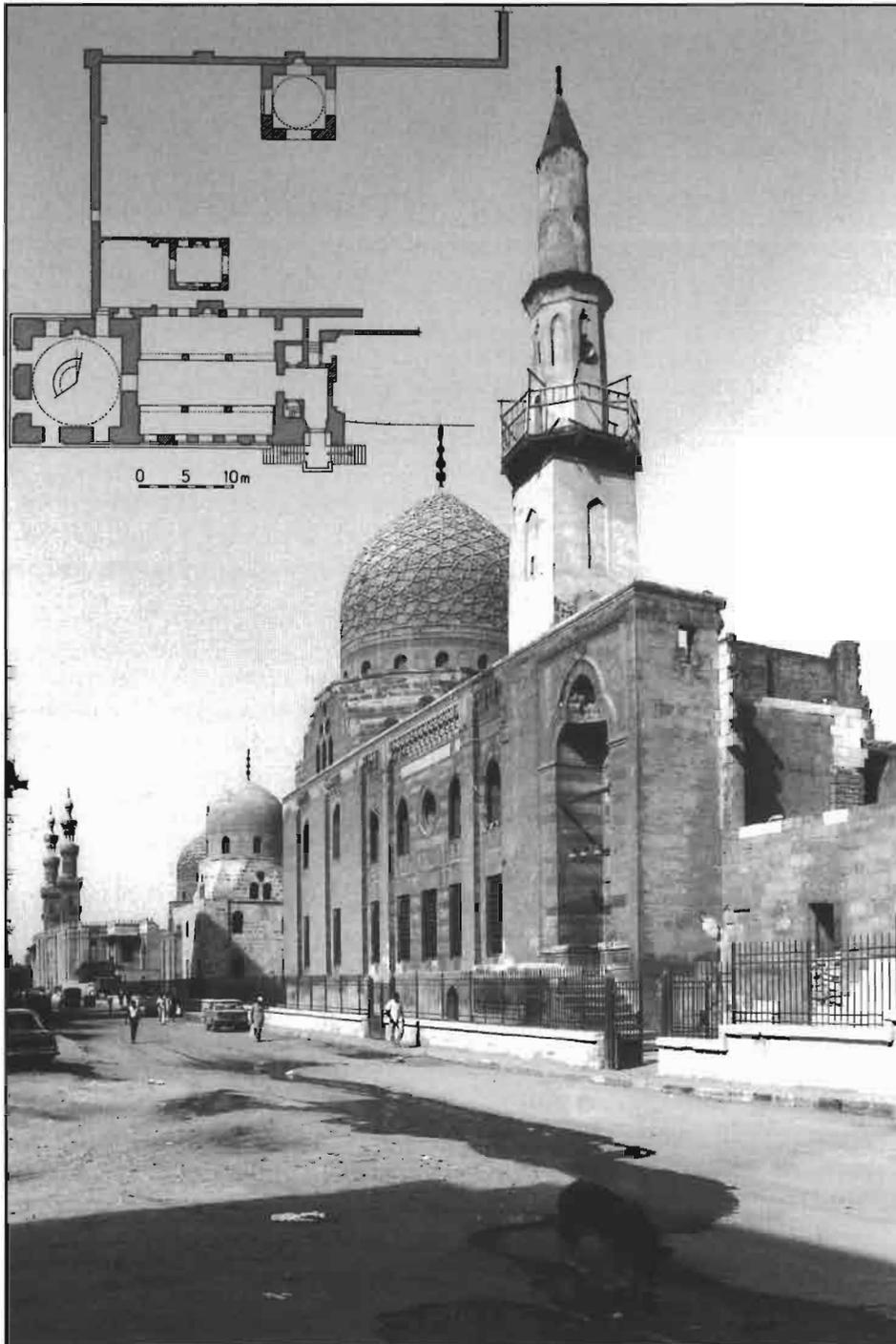
La *khanqah* comprend deux *sabils*, deux *riwaks*, dix *tibaks*, sept *khilwas* (celliers), deux citernes, deux *hawchs*, une écurie, une cuisine et un *makan* avec un *mihrab*. Cette *khanqah* servait de lieu de résidence et de prière pour les étudiants soufis venant méditer, suivre des cours et réciter le Coran⁴².

Si cet ensemble frappe le promeneur par son gigantisme, son architecture est de peu d'intérêt.

Deux autres édifices isolés faisaient partie de cet ensemble. Positionnée à l'ouest de la mosquée de Barsbey se trouvait une *zawya* dédiée aux pauvres et un couvent pour les soufis de la *tarika rifa'iya*⁴³. Si ces bâtiments n'existent plus, on trouve en place une des plus célèbres perspectives de coupoles de l'ensemble des nécropoles du Caire. Les constructions civiles périphériques édifiées au XX^e siècle ont certes fortement dégradé la somptueuse



Le complexe funéraire de Barsbey.



beauté austère de l'endroit que les graveurs du XVIII^e siècle nous ont laissée. Cette perspective est constituée de cinq coupoles.

Du sud au nord, la plus récente est la tombe de Rifa'i, toute proche celle dite des Sabaa Banat⁴⁴, ensuite deux mausolées accolés, ceux de Amir Solayman et de Barsbey al-Bagasi⁴⁵, où demeurent encore un mur d'enceinte et un portail; plus loin, dernière, isolée, se trouve la coupole de 'Asfour (1506)⁴⁶.

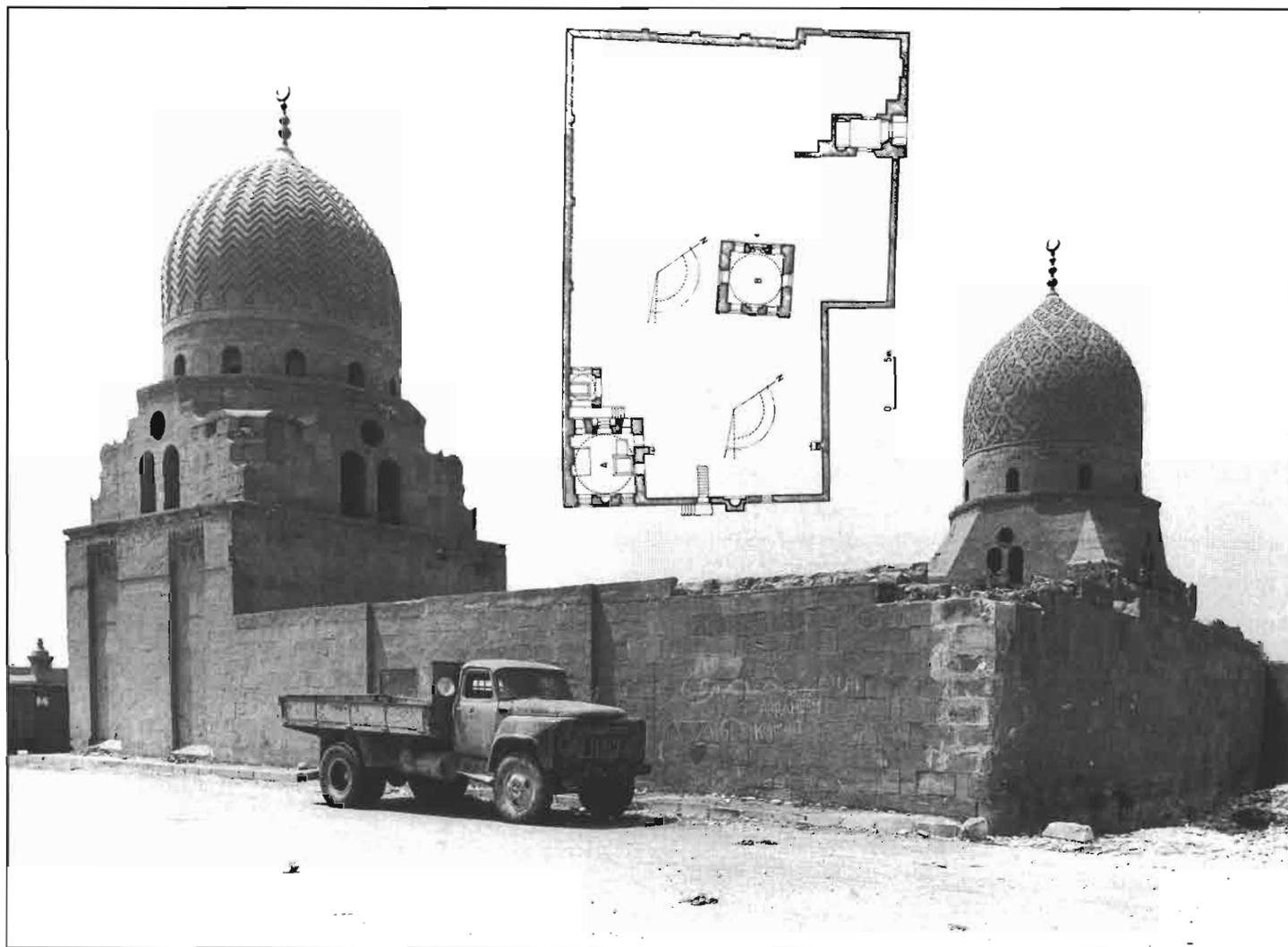
La rue centrale commence à s'élargir, les hauteurs des immeubles la bordant à l'ouest diminuent. La façade continue d'habitations datant du début du siècle avec leur crépis ocre fait face à un vaste espace vacant entouré par une grille où sont dispersées deux coupoles, dont la tombe de Gani Bek al-Achrafi (1430), un des mamelouks de Barsbey. L'autre, datant de 1511 et portant le nom de Qurqumas, fut implantée là en 1981. Elle a été transférée de la place qu'elle occupait auparavant, à l'entrée de la mosquée cathédrale d'Al-Hakem qui était alors en cours de rénovation. L'absence de lien entre ces deux monuments, d'une part, et avec leur environnement, de l'autre, les font ressembler à deux énormes sculptures ou pièces de musée placées en plein air. Un pâté de vieilles maisons borde cet espace au nord et le sépare de la *khanqah* du sultan Barqouq, le monument le plus considérable de la nécropole : un édifice carré ayant 4.650 m² de surface, surmonté par deux minarets symétriques sur la façade ouest. Deux coupoles également symétriques s'élèvent aux deux extrémités de la façade orientée au sud-est. Entre les deux, une troisième coupole plus petite rehausse le *mihrab* du milieu.

La première coupole au nord abrite trois tombeaux, celui du sultan Barqouq (1382-1399), mamelouk d'origine caucasienne associant à la fois cruauté, indulgence et courage. Il réussit à protéger l'Égypte contre le péril mongol, allégea considérable-

*Vue actuelle des coupoles du désert des mamlouks représenté par tous les peintres orientalistes.
Au premier plan, la tombe de Rifa'i, suivie par celles des Saba' Banat, de Barsbey al-Bagasi, de l'Emir Solayman et de
'Asfour. Plan des Saba' Banat (d'après Kessler), fac simulé Bibliothèque de l'Université Américaine du Caire, dessin H.
Wasfi.*

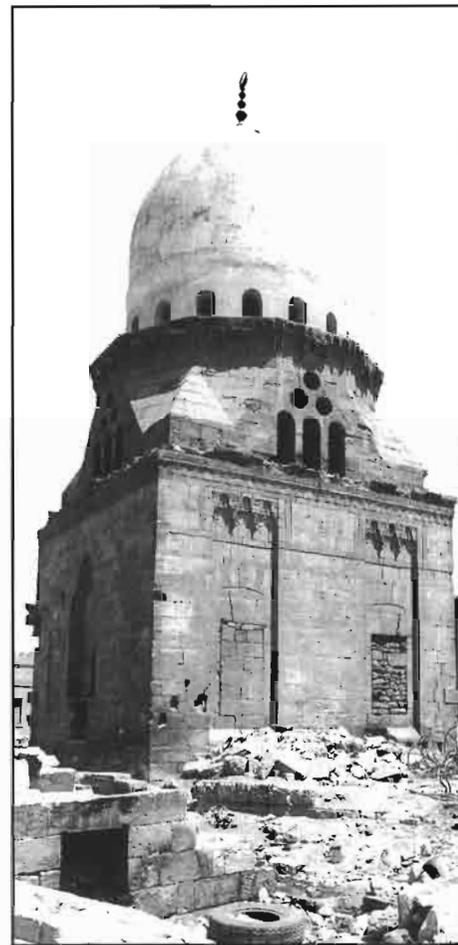
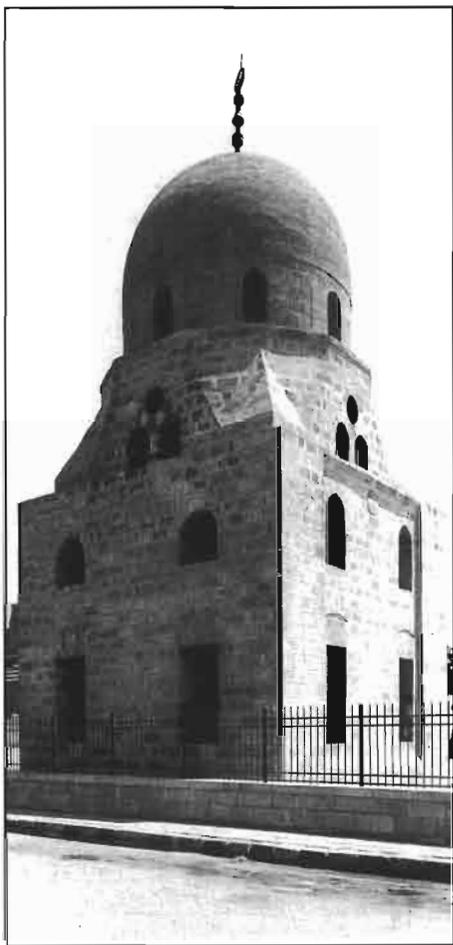


Tombe de Barsbey al-Bagasi et de l'Emir Solayman, plan (d'après Kessler), fac similé Bibliothèque de l'Université Américaine du Caire, dessin H. Wasfi.



Coupoles de Qorqomas, de 'Asfour et des Saba' Bant.

Page de droite : vues prises de la Khanqah de Barqouq; en bas à gauche, Sahn de la Khanqah de Barqouq; la rue du sultan Ahmed et les coupoles des mausolées de Gani bek al-Achrafi, de Qorqomas et du complexe de Barsbey.

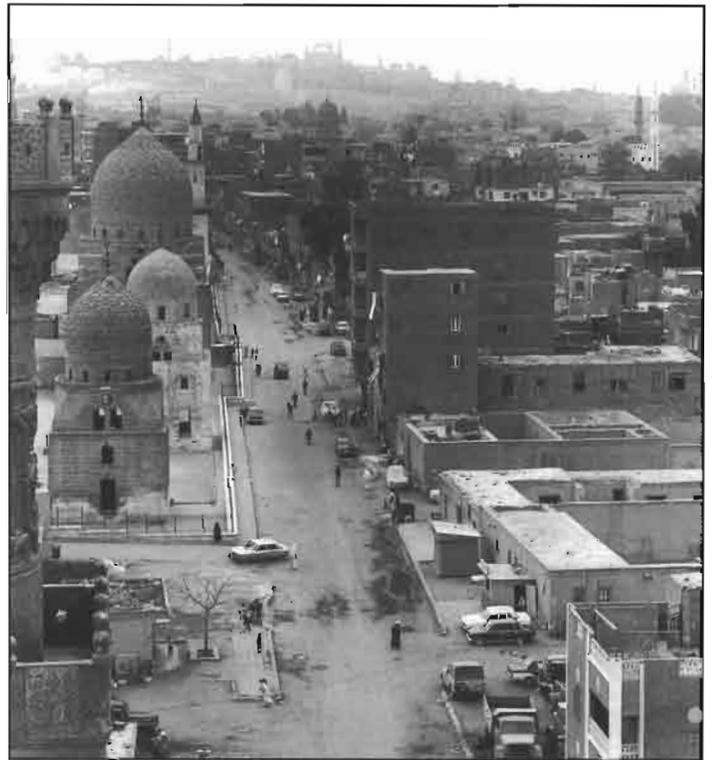
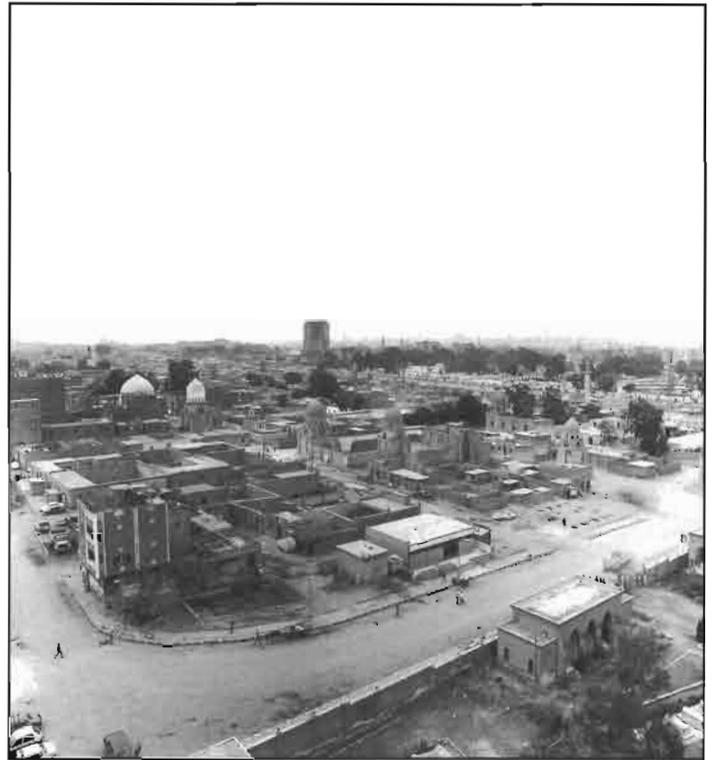
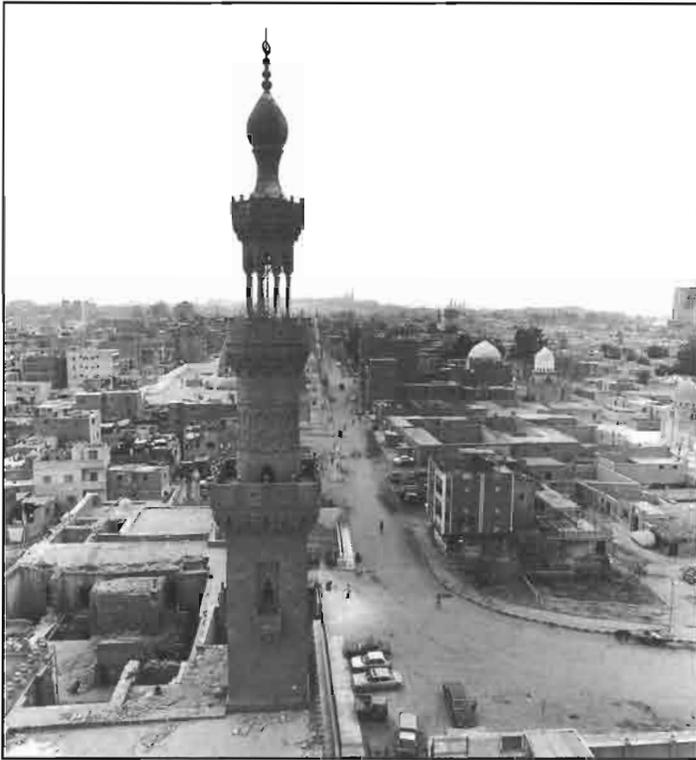


ment le fardeau des impôts sous lequel le peuple était écrasé et fit construire à son père Anas, paysan ignorant venu du Caucase lui rendre visite en Égypte, un mausolée à côté de l'emplacement qu'il s'était réservé. Le deuxième tombeau est destiné à Farag, fils de Barqouq, qui succéda à son père et régna sur l'Égypte de 1399 à 1412. Mais on sait que sa dépouille n'y repose pas. Battu au cours d'une bataille contre les mongols en Syrie, il fut capturé et décapité sous les murs de Damas, son cadavre fut jeté au fumier⁷. Le troisième tombeau est celui de son frère

Abd al-Aziz. La coupole sud abrite les trois tombeaux des femmes du sultan. L'angle nord de cette *khanqah* est occupé par un *sabil* surmonté de son *kuttab* dont deux faces sont à arcades formant une loggia. Cette position offre une vision générale de cet espace.

Dans sa partie sud très dense se côtoient, s'interfèrent et s'alternent des tissus contrastés et complexes, jalonnés de coupoles et de minarets qui en constituent des points de repère dominants. La partie nord, homogène, plate et aérée, d'un tissu parfaitement régulier, s'étend à perte de vue

jusqu'à 'Abasséya. C'est le secteur le plus récent et le mieux entretenu de la nécropole est. On y trouve les sépultures de figures historiques telle la tombe de Omar Maqram, *naqib al-achraf*, chef des notables et un des pionniers du mouvement nationaliste qui organisa la contestation contre l'expédition française de 1798. Sa sépulture, qui date de 1908, abrite à l'heure actuelle une crèche et un centre de formation artisanale. Au pied de Barqouq se disposent des stèles et des petites dalles en marbre légèrement surélevés dans un vaste espace vert entouré par une grille. Il





s'agit du cimetière des martyrs de la guerre de Palestine (1948) dont l'implantation sur le périmètre de conservation de Barqouq a paradoxalement participé à le protéger. Au nord-est, en bordure du boulevard de Salah Salem, une large esplanade précède un complexe funéraire somptueux, conservé et récemment restauré. Il est constitué par deux fondations, celle du sultan Inal, la plus ancienne, datant de 1450, et celle de l'émir Qorqomas (1507).

Le sultan Inal régna huit ans, de 1453 à 1461. Mamelouk du sultan Barqouq, il fit construire ce mausolée dans un temps record avant son accession au sultanat. L'historique de cette construction nous est rapportée par les inscriptions gravées dans les murs de cet édifice dont voici l'essentiel, tiré de Van Berchem :

«L'Émir Inal, Atabek des armées du Sultan Djaqmaq, fit poser les fondations de son mausolée en l'année 854H (1450). Dans l'année suivante, il l'achevait, et deux ans après, étant à peine monté sur le trône, il faisait élever dans la salle du tombeau deux cénotaphes, l'un pour lui même et l'autre probablement pour son épouse. Il ordonnait en même temps la construction d'un vaste couvent et d'une madrassa. Ibn Iyas relate qu'au mois de Rabi' premier et l'année 857, à l'occasion de sa première tournée dans la ville après son avènement, le sultan visita les travaux qui s'accomplissaient dans ce mausolée. Il ajoute que, dans le mois de Zoul Qa'da de l'année 859, Al Gamali Youssef, surintendant des domaines privés du Sultan, commença à construire une madrassa dont on avait jamais vu de pareille au désert. Les

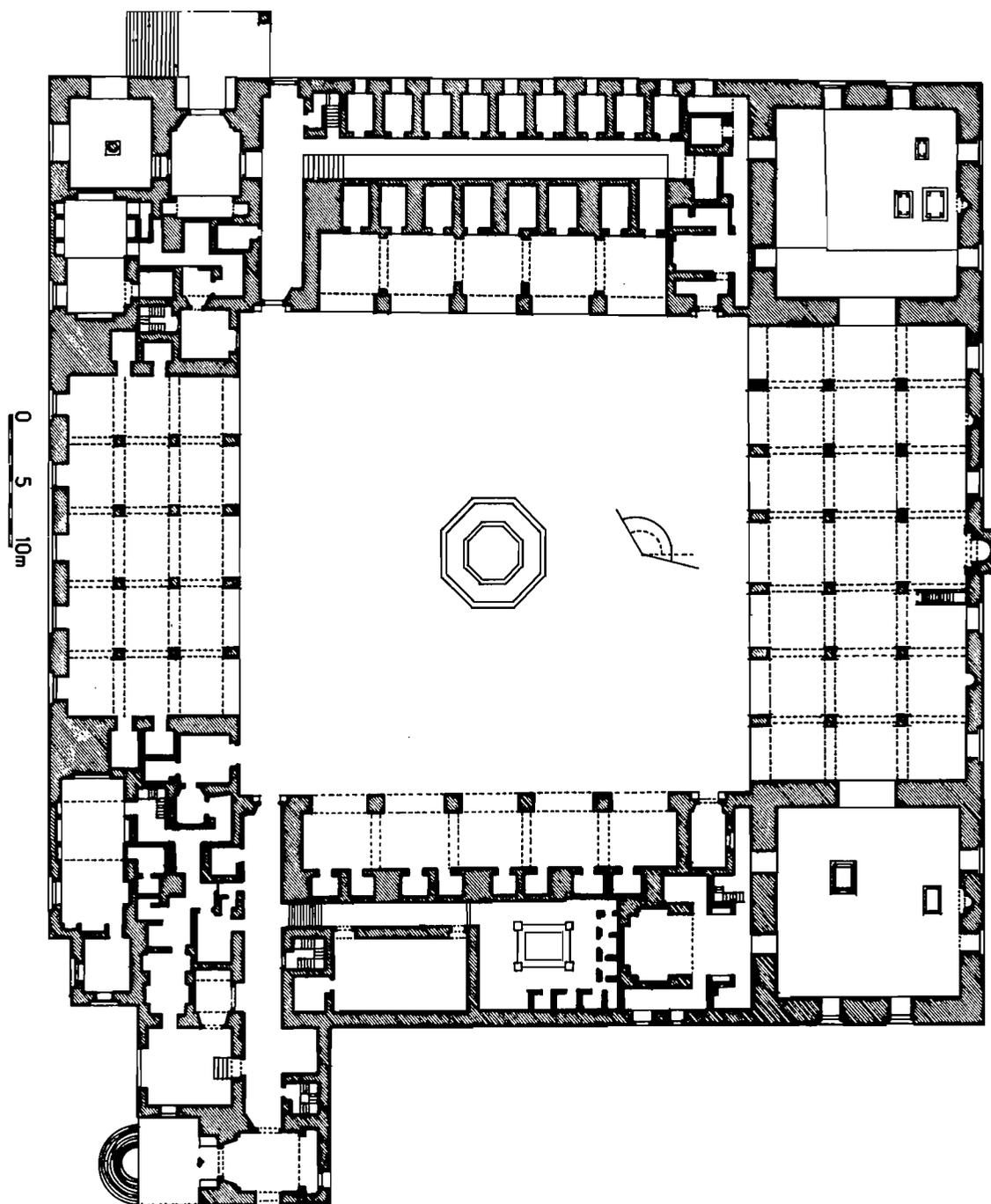
dépenses, payées, à ce que l'on disait, sur la propre fortune d'Al-Gamali Youssef et non sur celle du sultan, atteignirent plus de 12.000 dinars. Vis-à-vis du collège, on avait bâti aussi une zawya et un hoche pour y ensevelir les gens au service du sultan.

La madrassa était achevée au mois de Rabi' I^{er} de l'année 860, et au mois de Ragab, on y célébrait la khotba et un grand festin eut lieu en présence des quatre quadis, de tous les émirs et notables, et l'on servit un repas des plus somptueux. Cinq ans plus tard, le mausolée, à peine achevé, recevait la dépouille du Sultan, puis celle de ses deux fils Mohamed et Ahmad et de la princesse Zeinab, peut-être sa femme»⁴⁸.

Cet ensemble, doté également d'un *sabil*, fut entouré par un mur impressionnant.

Page de gauche : complexe funéraire du sultan Barqouq, façade sud.

Ci-dessous : plan du complexe funéraire du sultan Barqouq (d'après Kessler), fac similé Bibliothèque de l'Université Américaine du Caire, dessin H. Wasfi.



Au fond, mausolée du sultan Qansu Abou Saïd, au premier plan à gauche, tombe de la famille Qora'a, 1934.



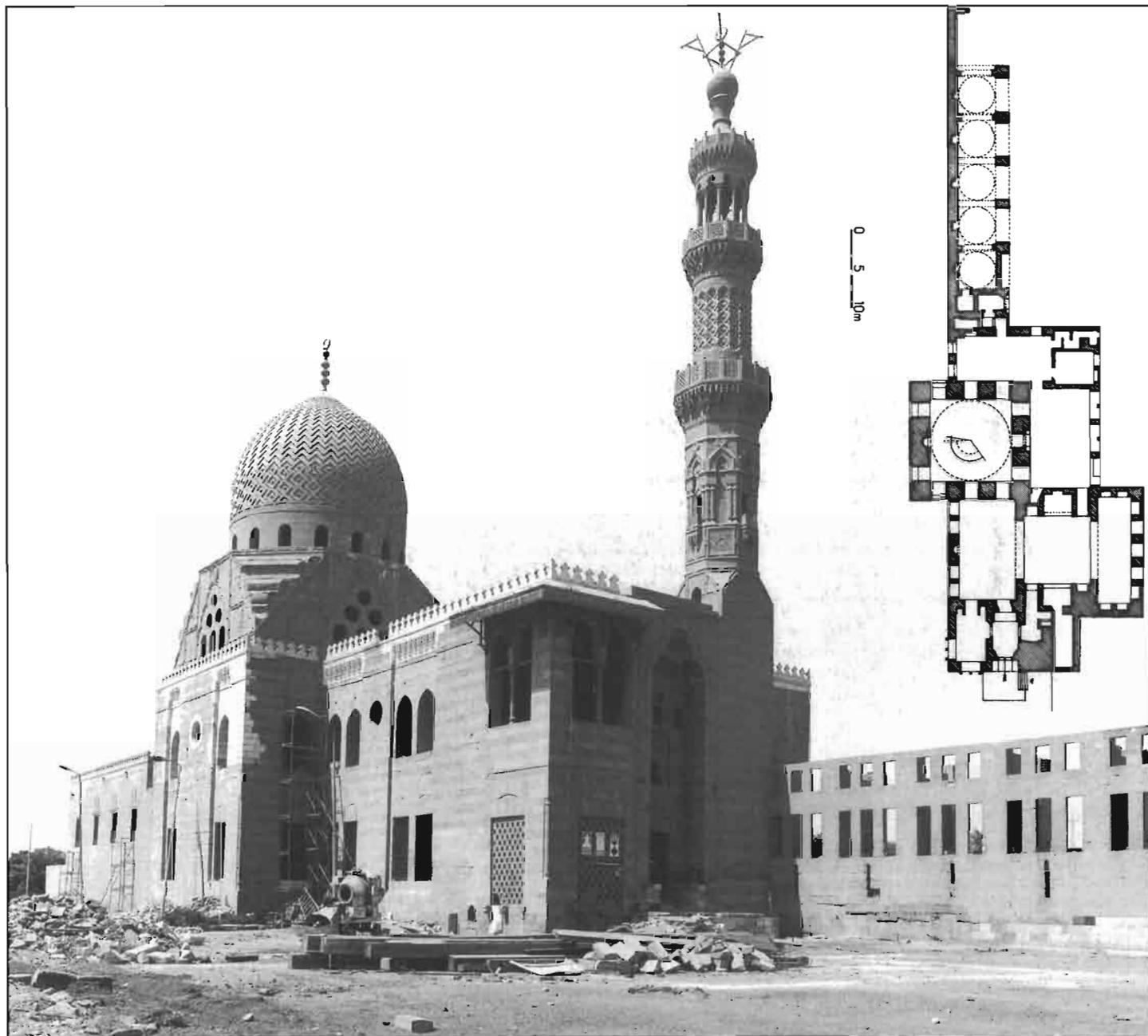
Adjacent au tombeau couvent et *madrassa* du sultan, Inal est la *madrassa* et mausolée de l'émir Qorqomas connu sous le nom d'émir Kébir (1506-1507). Ce prince était un mamelouk du sultan Qaitbey qui, en 828H, l'avait désigné à la charge de deuxième grand écuyer. Il grimpa dans la hiérarchie et devint gouverneur d'Alep en 905H sous le sultan Qounsou. Son monument funéraire n'est qu'une partie des édifices que cet émir éleva dans le cimetière. En plus de la mosquée *madrassa*, du *sabil-kuttab* et du mausolée, principales unités des turbés⁴⁹ de cette époque, son complexe incluait un *rab'* et des logements avec

toutes leurs dépendances. Le plan de cet ensemble est largement inspiré de celui de Qaitbey.

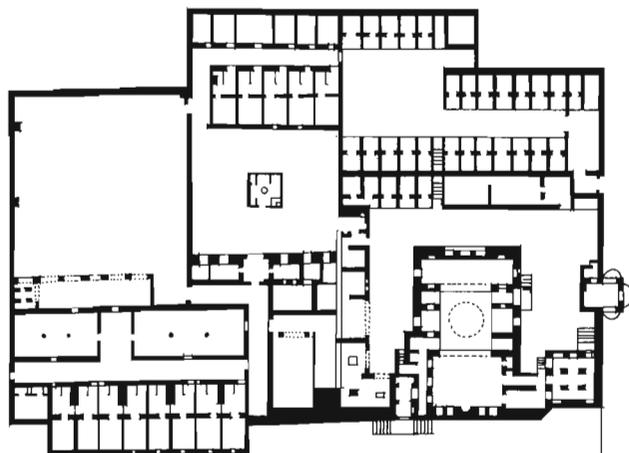
Le dernier monument de cette nécropole, Qobbet al-Sultan Qounsou Abou Saïd, se dresse isolé au milieu d'un carrefour de cinq voies au nord-est des tombeaux d'Inal et de Qorqomas. Du complexe originel de ce sultan, qui ne régna que 365 jours (1498-1499), il ne reste que la coupole. Revanche du sort sur ce sultan dont Ibn Iyas critiqua le manque de civisme : «Il édifia une tombe dans le désert qui gêna la circulation en ce lieu et obstrua la vue des tombes voisines»⁵⁰.

L'égoïsme et l'obstination de ce souverain connu uniquement par sa sépulture contraste avec l'humilité du courageux Touman Bey (1516-1517), dernier sultan de la dynastie mamelouk, considéré comme étant l'un des plus digne et des plus capable. Il ira placer son complexe royal à quelques kilomètres au nord-est.

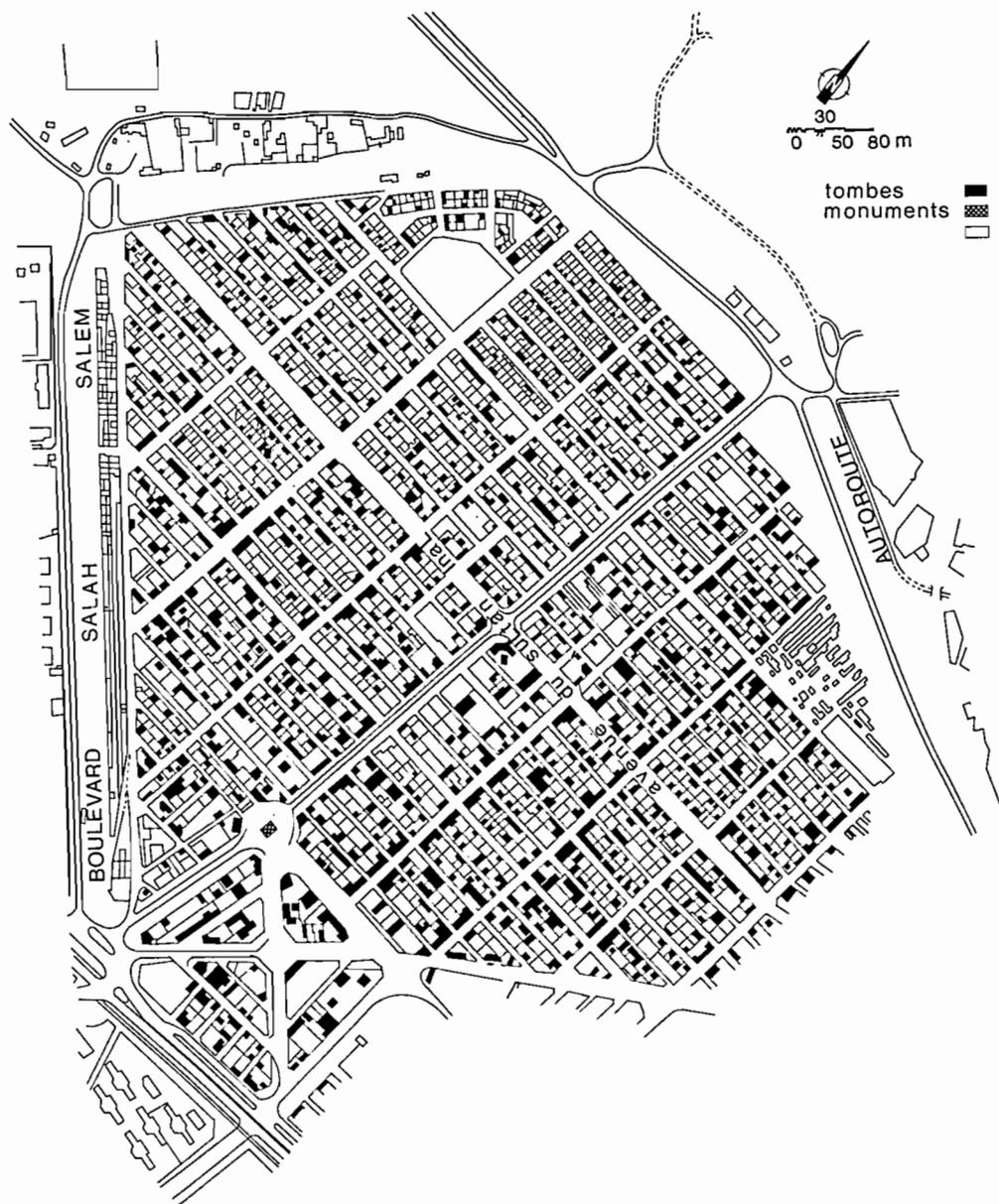
Complexe funéraire de Qorqomas, plan (d'après Kessler), fac similé Bibliothèque de l'Université Américaine du Caire, dessin H. Wasfi.



Complexe funéraire du sultan Inal, plan (d'après Kessler), fac similé Bibliothèque de l'Université Américaine du Caire, dessin H. Wasfi.

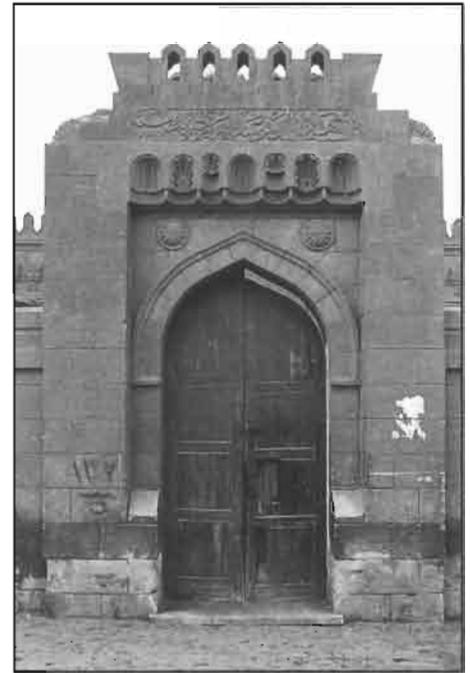


Espace II, secteur nord, plan de situation, plan cadastral, Le Caire, 1930, actualisé par les auteurs. Ce secteur renferme des sépultures de ministres et des pachas de la période monarchique dont les photos qui suivent.



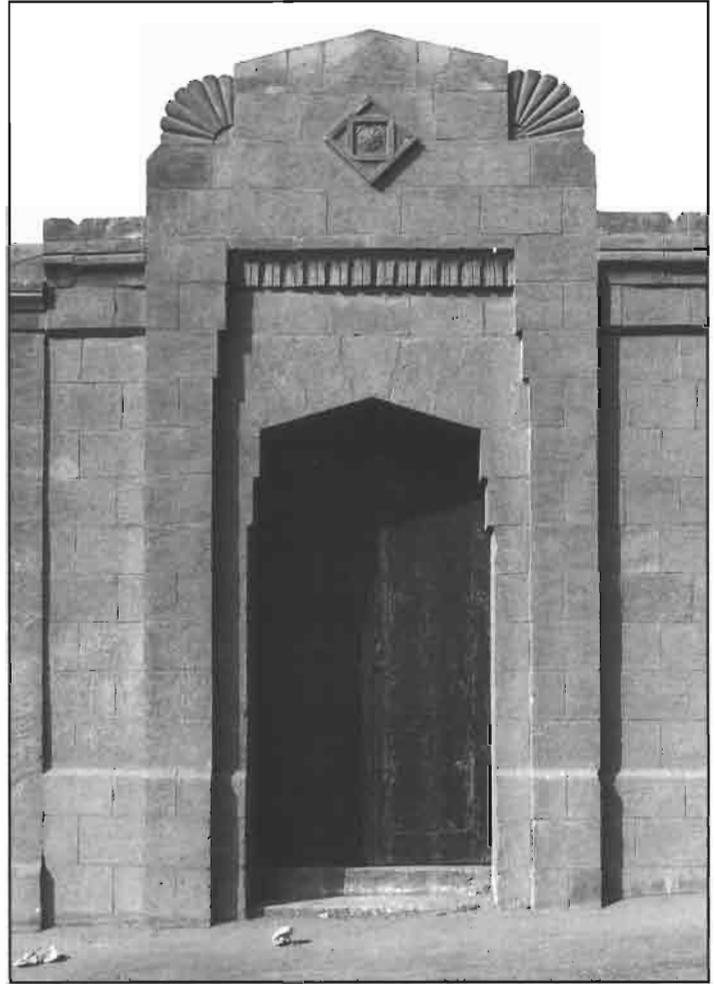
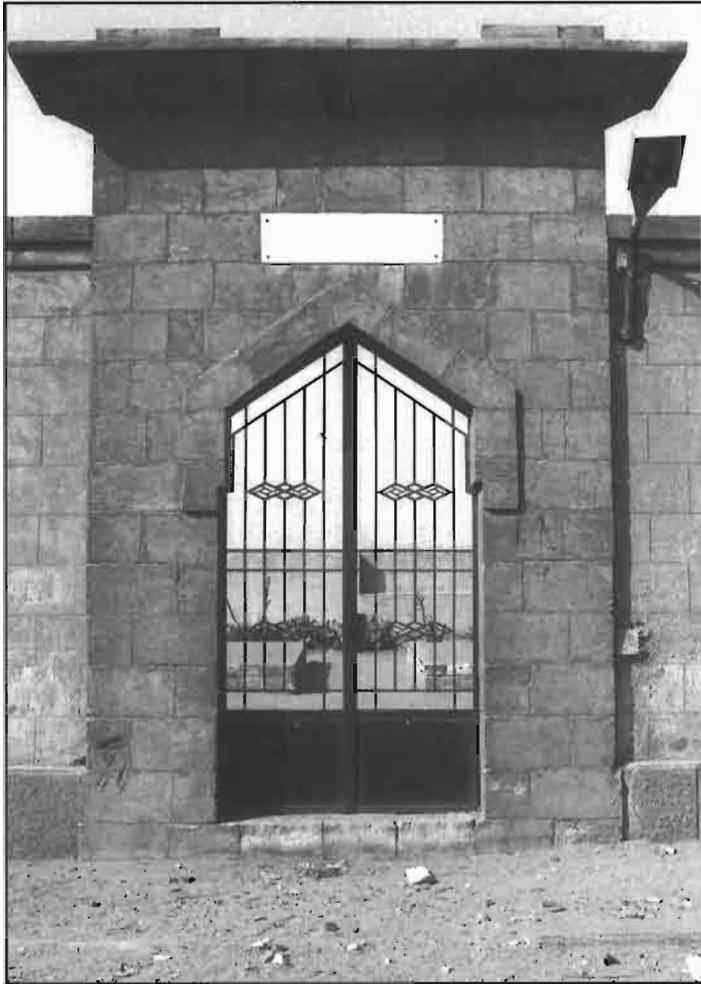
Tombe de 'Omar Makram, 1910, abritant maintenant une crèche et un centre de formation de jeunes femmes au métier de la couture.



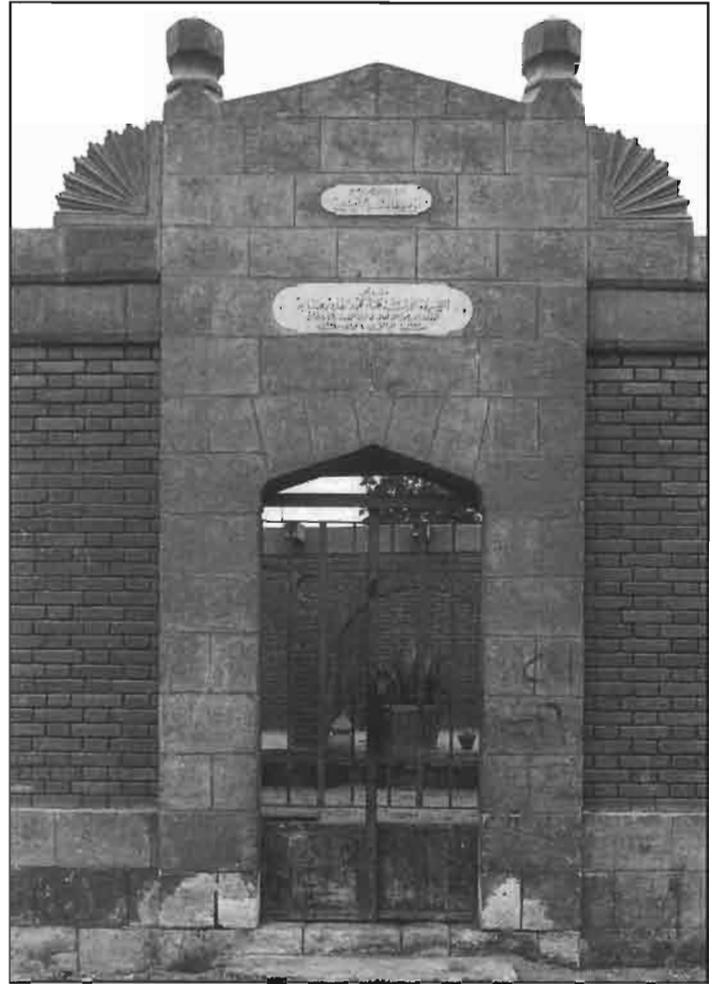


En haut, tombe de la famille de Ismail Serry Pacha (ancien premier ministre), 1930; en bas, trois portails de tombes.



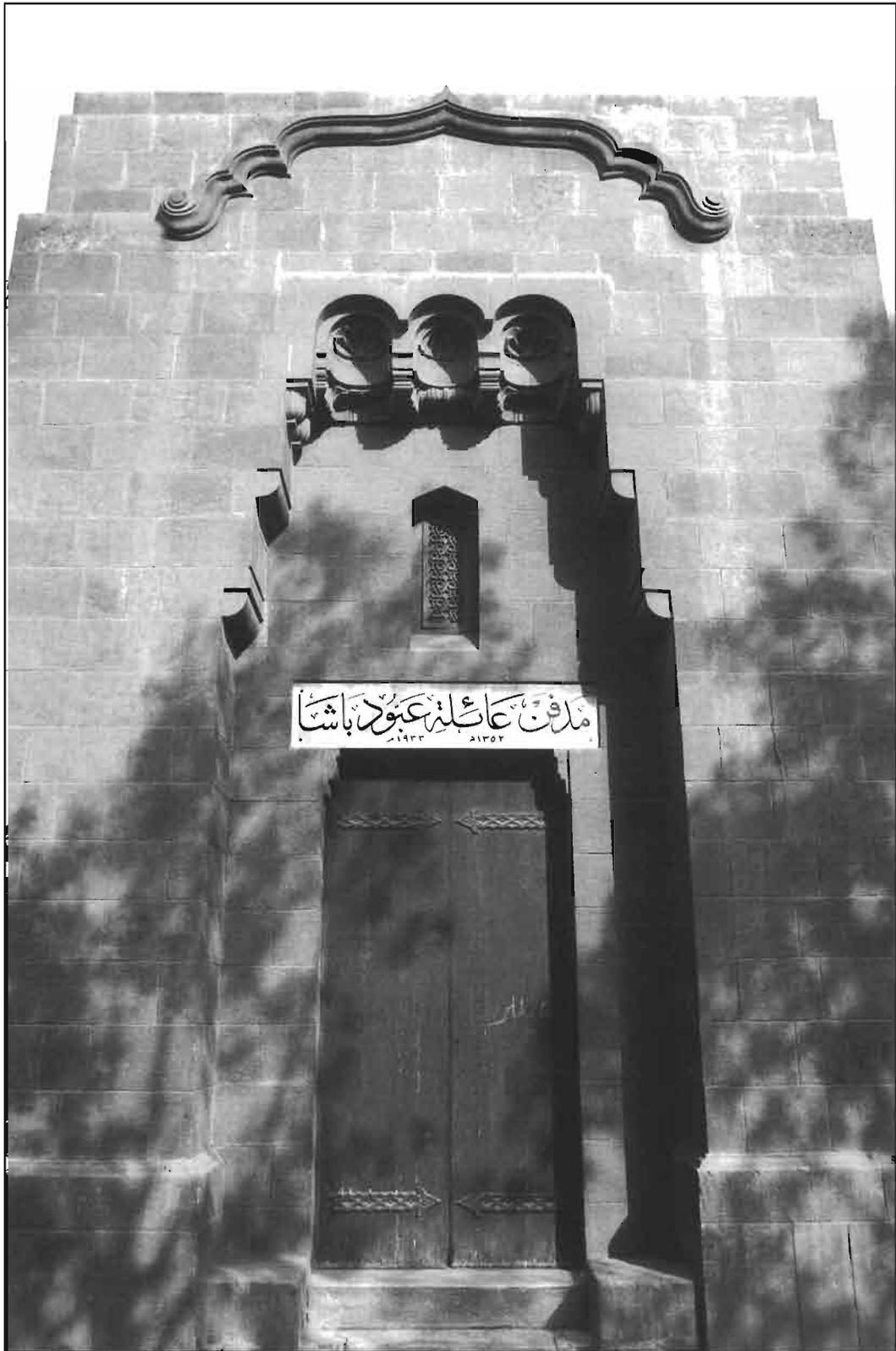


Tombes à façades symétriques datant des années 30.



Tombe phraraonique de Mohamad et 'Abd al-Hakim Marzouk, 1930.



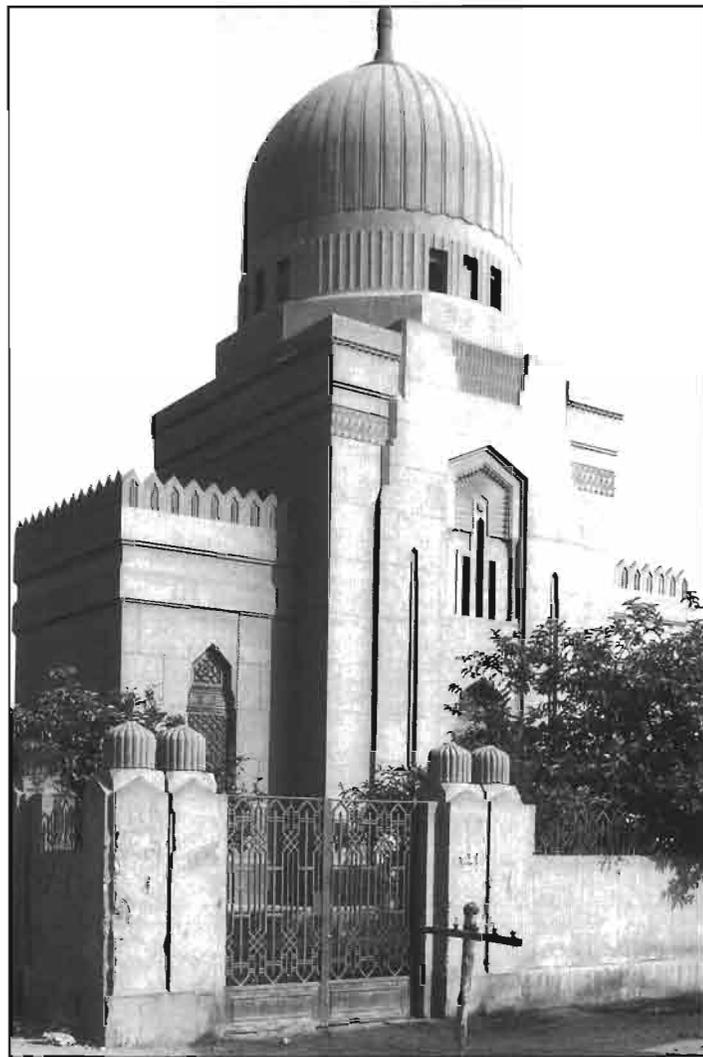
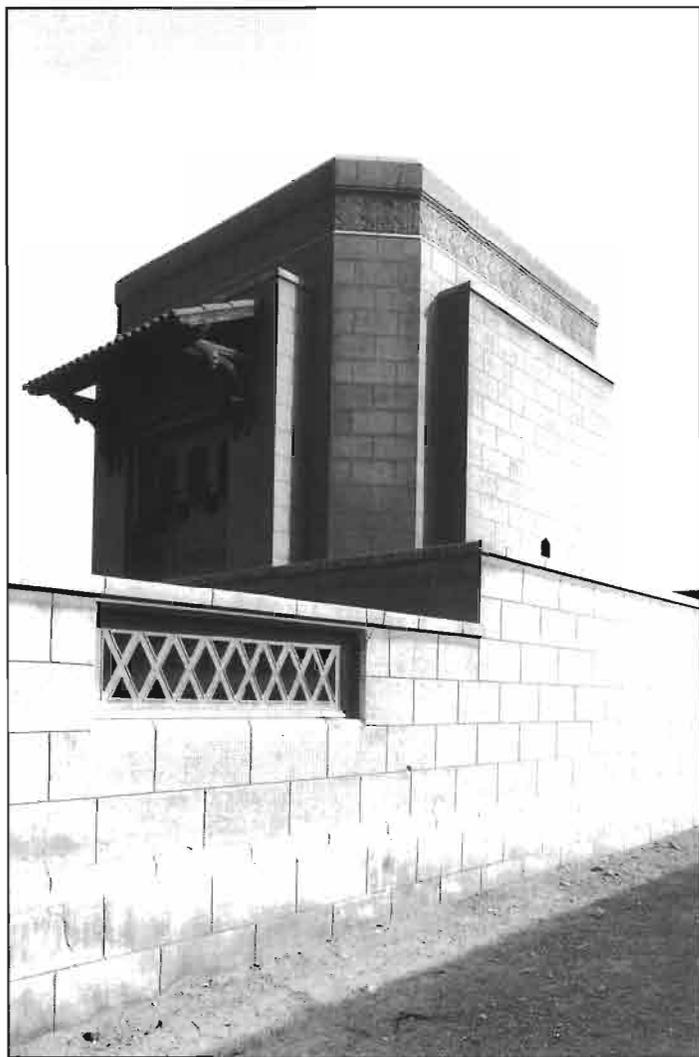


Page de gauche : portail de la tombe de la famille de 'Aboud Pacha, 1933.

Ci-dessous : tombe de Zakariya Pacha Moharram, 1931.



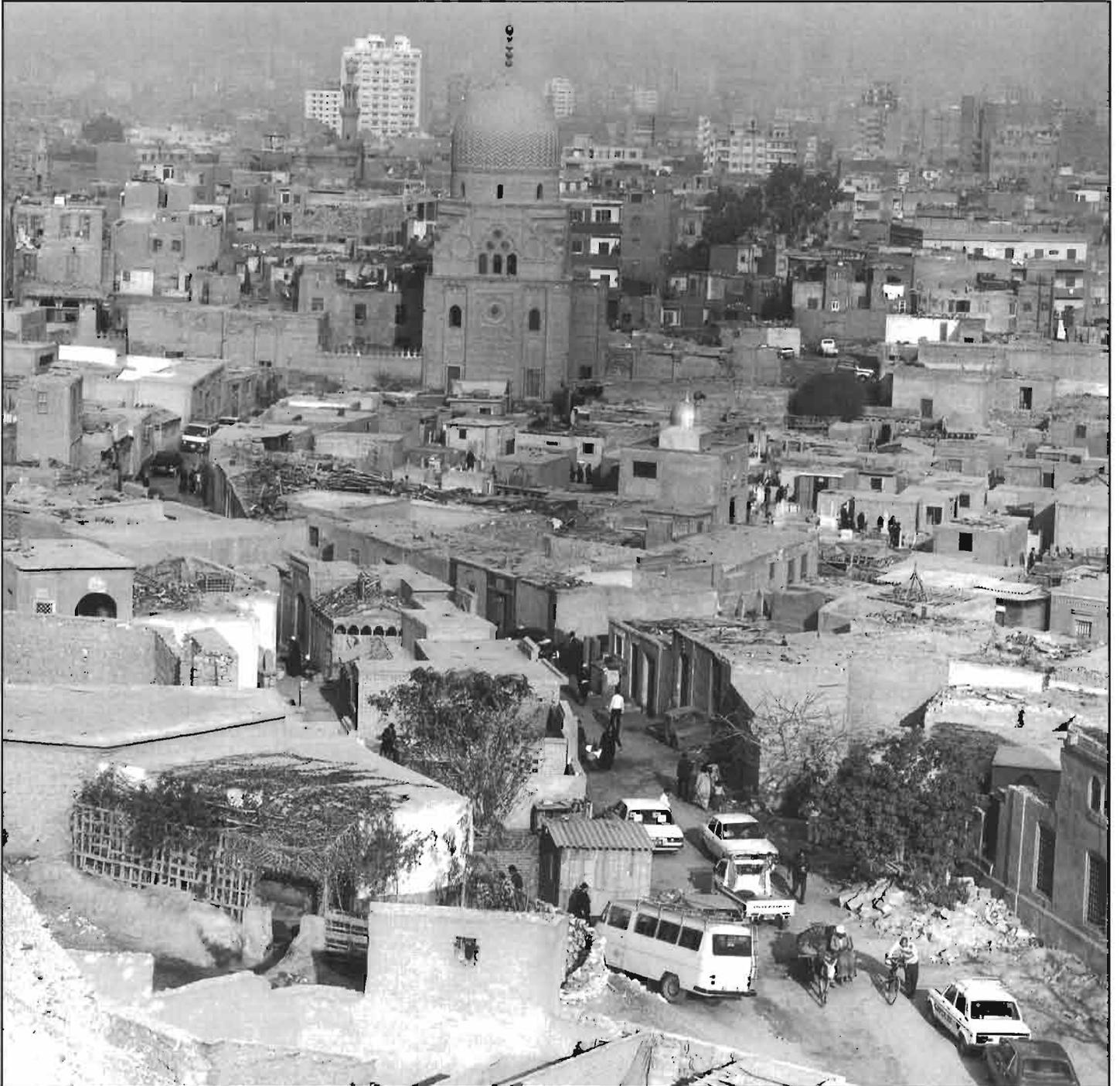
Tombe de Saleh 'Pacha Enan et de 'Abd al-'Azim 'Enan, 1930.



Espace III, bab al-Wazir, tombe de Tarabay, dessin de Prisse d'Avennes.



Rue Qarafet Bab al-Wazir, dominée par la coupole de Tarbay al-Charifi.



Espace III

«A gauche de la citadelle, une ruelle étroite plonge au milieu d'une foule d'enfants, de marchands ambulants, d'hommes inoccupés qui se soucient fort peu de l'auto qui risque de les écraser. Bientôt, la foule s'éclaircit, puis s'évapore. Voilà maintenant une ville enfermée dans un silence minéral. Les maisons ne laissent filtrer aucun être vivant. Nous sommes dans la cité des morts. Le contraste est si grand avec la ruelle qu'elle prolonge que l'on éprouve une gêne étrange, comme d'être jeté dans un monde muet, un monde infirme. Et puis l'on s'aperçoit que ces maisons aveugles n'ont pas de toit. Ces demeures fantômes sont celles des morts...»⁵¹

Comme à Bab el-Nasr, le cimetière ici est très inséré dans la ville. Venant du quartier de Darb al-Ahmar, on y accède à l'ouest par la Bab al-Wazir. Au pied de la citadelle, on entre au sud du cimetière venant de la place Salah al-Dine par la rue Bab al-Hattaba appelée aussi Bab al-Wada' ou route des adieux.

On pénètre dans un espace assez chaotique fait d'un mélange difficilement différenciable, au premier regard, d'habitats, de tombes, de tombes habitées et d'habitats construits sur d'anciennes fondations funéraires. Cette voie est très fréquentée par toutes sortes de véhicules qui l'utilisent comme bretelle de raccordement ou raccourci entre le centre ancien et la route de Salah Salem vers l'est de la ville. Le tissu est ancien, très hétérogène, d'un désordre absolu, fait de fondations anciennes qui furent certainement fastueuses mais qui n'ont conservé que de pauvres restes, et d'un remplissage dense de tombes modestes en pierres, briques et bois, reconstruites, bricolées de génération en génération.

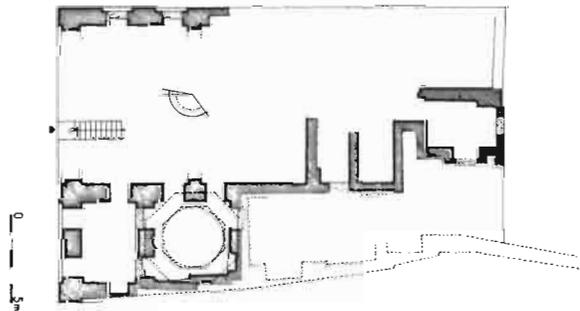
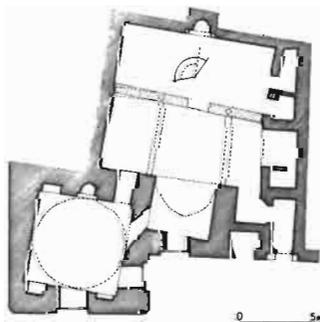
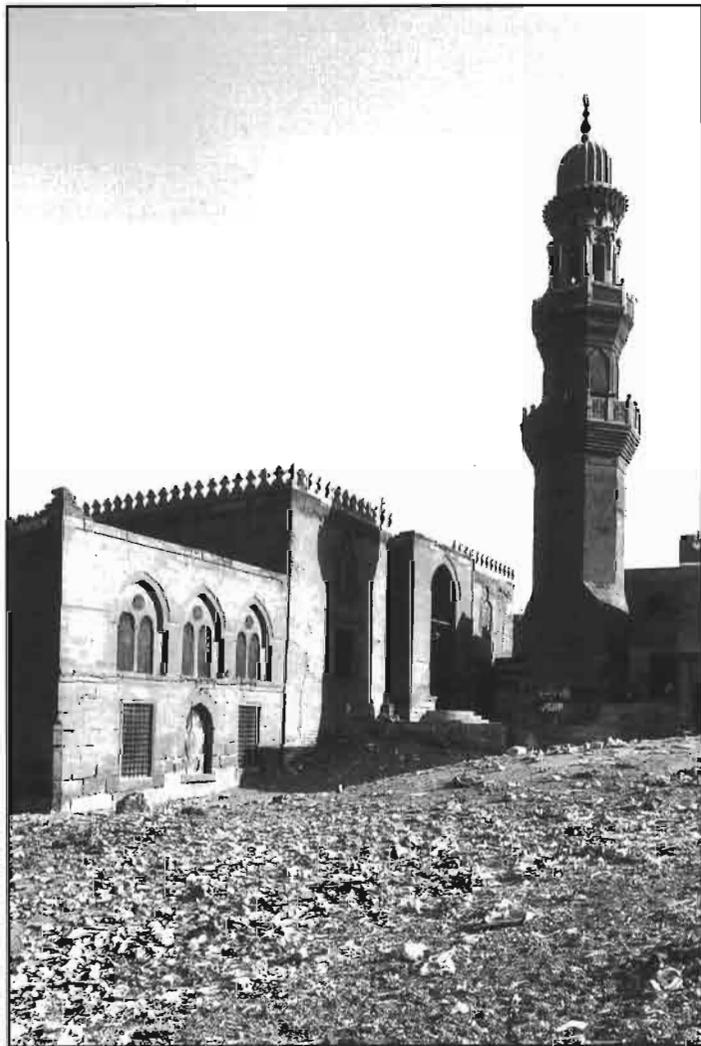
En entrant par Bab al-Wada', le premier monument se trouve à quelques dizaines de mètres à gauche en descendant la rue. La mosquée tombeau de Mandjaq al-



A gauche : mandjaq al-Yousséfi.

A droite : tombe de Younes al-Dawadar.

Plans (d'après Kessler), fac similé Bibliothèque de l'Université Américaine du Caire, dessin H. Wasfi.



yousséfi (1349), un vizir d'Al-Nasser Ibn Qalaoun qui fut commandant en chef des armées. C'est un complexe funéraire construit à l'intérieur d'une enceinte avec un portail. Le tombeau est relié à la mosquée en forme de *madrassa* et surmonté d'une *khanqah* située au premier étage.

Face à celui-ci, de l'autre côté de la rue, se trouve le *sabil* et le *hod* de Abd al-Rahman Khotkhoda datant du XVIII^e siècle.

Si on continue la descente à gauche juste avant le carrefour avec la rue Qarafet Bab al-Wazir, s'élève le mausolée de Yunus Al-Dawadar (1382), le secrétaire exécutif du sultan Barqouq. C'est le deuxième monument en importance après le Mandjak. Le dôme barlong et côtelé est le plus souvent rencontré en Asie mineure.

En face de cette construction se trouve le monument le plus insolite de ce groupe.

C'est le *sabil* Cheikhou (1349). Ce *sabil* a la forme d'une grande niche dont le fond est taillé dans le roc. La façade est appareillée en pierres décorées de beaux ornements en arabesques et, en particulier, une longue inscription qui forme la frise. La plaque commémorative est gravée du texte suivant :

«La construction de ce *sabil* béni et consacré a été ordonnée par l'esclave et le pauvre à Dieu, Cheykhou le loyal d'el Nasser; l'achèvement a été au mois de zoul kadaa, année sept cent cinquante cinq (1354)»⁵².

Une niche sous un arc en pierre précède une excavation taillée dans le rocher de 7 m x 12 m 50 environ. Au milieu se trouve une citerne. En 1897, le Comité de Conservation des Monuments de l'Art Arabe propose de classer ce «curieux ouvrage» parmi les monuments à conserver. Une grille fut placée à l'entrée.

Sur la colline au-dessus de ce *sabil*, les grands murs d'un édifice en ruine, souvent enveloppé le matin de vapeurs bleuâtres, dominant tout le cimetière. C'est la *khanqah* de Nizam el Dine, un couvent de soufis datant de 1356 et construit par un



Espace III

1. Khanqah Nizaméya
2. Sabil Chaykhoun
3. Hod et sabil Abdelrahman Khotkhoda
4. Tombe de Younes al-Nayrouzi
5. Mandjaq al Youssefi
6. Zawya de Sidi Mohamed Megahed
7. Sabil Kotab Tarabay al-Charifi
8. Tombe de Trabay
9. Mosquée Aytimich al Bagasi
10. Madrassa de tarabay
11. Mausolée Sidi Mohamed al Hanféya
12. Bab al-Wazir

A droite : sabil Caykhou.

Ci-dessous : sabil de 'Abd al-Rahman Katkhouda, désaffecté.

persan d'Ispahan qui fut au service du sultan el Nasser.

A l'autre porte, Bab al-Wazir, on trouve un autre ensemble monumental, le complexe de l'émir Torabay al-Charifi (1503). Celui-ci comporte un mausolée à plan carré couvert par une coupole, relié à un *sabil-kuttab* placé devant l'entrée même de la porte. En 1884, cet admirable monument fut restauré⁵³.

Les deux derniers monuments de ce groupe, placés sur la colline dominant le cimetière à l'ouest, sont :



Khanqah Nizaméya au sommet de la colline.



Mosquée Aytimich al-Bagasi.

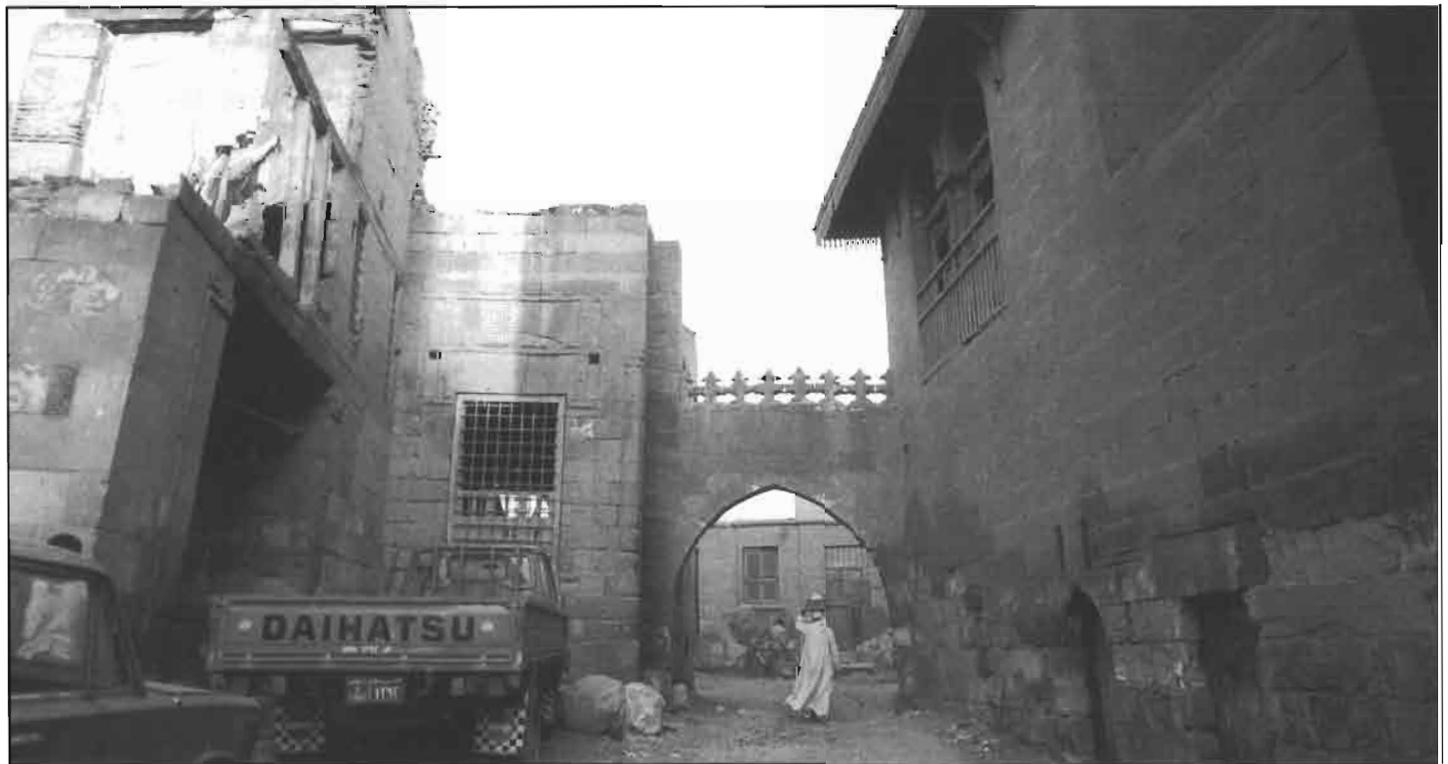
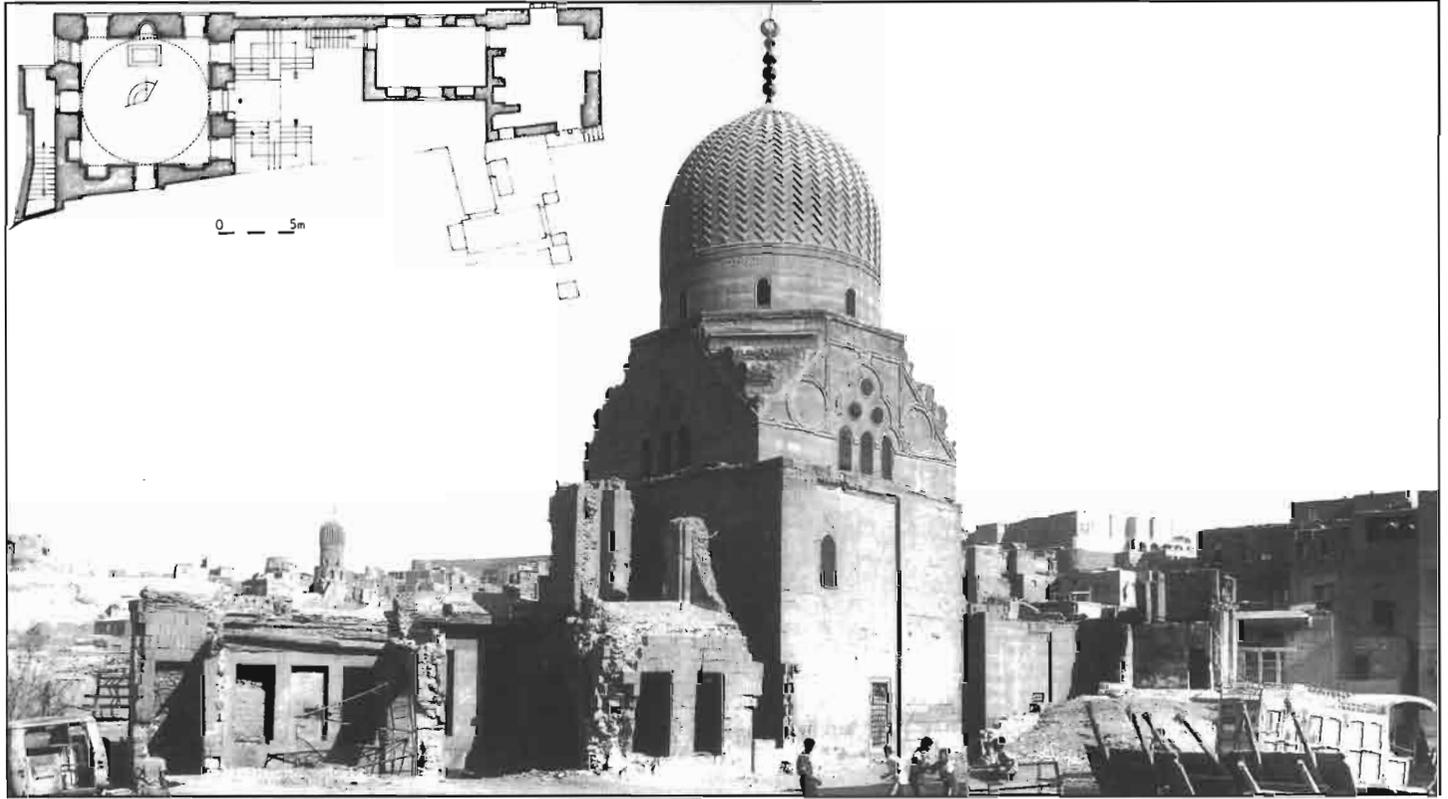
Page de droite : en haut, coupole de Tarabay al-Cahrifi; en bas, Bab al-Wazir et à droite, sabil kuttab de Tarabay.

– La mosquée de Aytimish al-Bagasi (1383), régent du sultan Farag Ibn Barqouq. La partie supérieure de la mosquée forme un *kuttab* détaché dont la démolition fut réclamée par le CCMAA en 1895 parce qu'elle menaçait la sécurité publique. Elle est encore en place.

– Ensuite, d'énormes décombres au milieu desquelles se dresse une coupole du nom de Azdomor. Cet ensemble s'ouvre sur un vaste espace vacant parsemé ou entouré de quelques tombes maisons transformées en habitations permanentes et dont certaines furent surélevées d'un étage.

Dans la cuvette qui constitue la plus grande surface du cimetière, la rue de Qarafet Bab al-Wazir qui la traverse du sud au nord la divise en deux parties inégales. A l'est se trouve disposée au pied de la colline une seule rangée ininterrompue de tombes à ciel ouvert. A mesure que la colline s'abaisse, ce mince ruban s'élargit légèrement vers le nord pour former un éventail, lequel a reçu, au début du siècle, des tombes en pierre disposées en bande, en grappes ou isolées, implantées au hasard, et ne présentant aucune valeur esthétique. Cet espace avait comme limite la voie ferrée, dont les traces sont encore visibles. A l'arrière plan, de nombreuses tombes furent démolies entre 1984 et 1990 et remplacées par un espace vert, nécessité par le projet d'aménagement des abords de la citadelle mis en œuvre à partir de 1979. La partie ouest, plus ancienne et occupant les deux tiers de la cuvette, comprend peu de tombes qui présentent un intérêt artistique ou historique. En 1974, des dizaines de sépultures furent rasées et remplacées par un rond point planté baptisé «le jardin el Salam». La colline bordant cette partie, à l'ouest, fut surchargée de nouvelles tombes qui descendent en gradin jusqu'au prolongement de la rue Qarafet Bab al-Wazir. Entre ces deux parties de niveaux différents passe le boulevard de Salah Salem sur un niveau intermédiaire. Il surplombe donc la partie sud, se trouve en





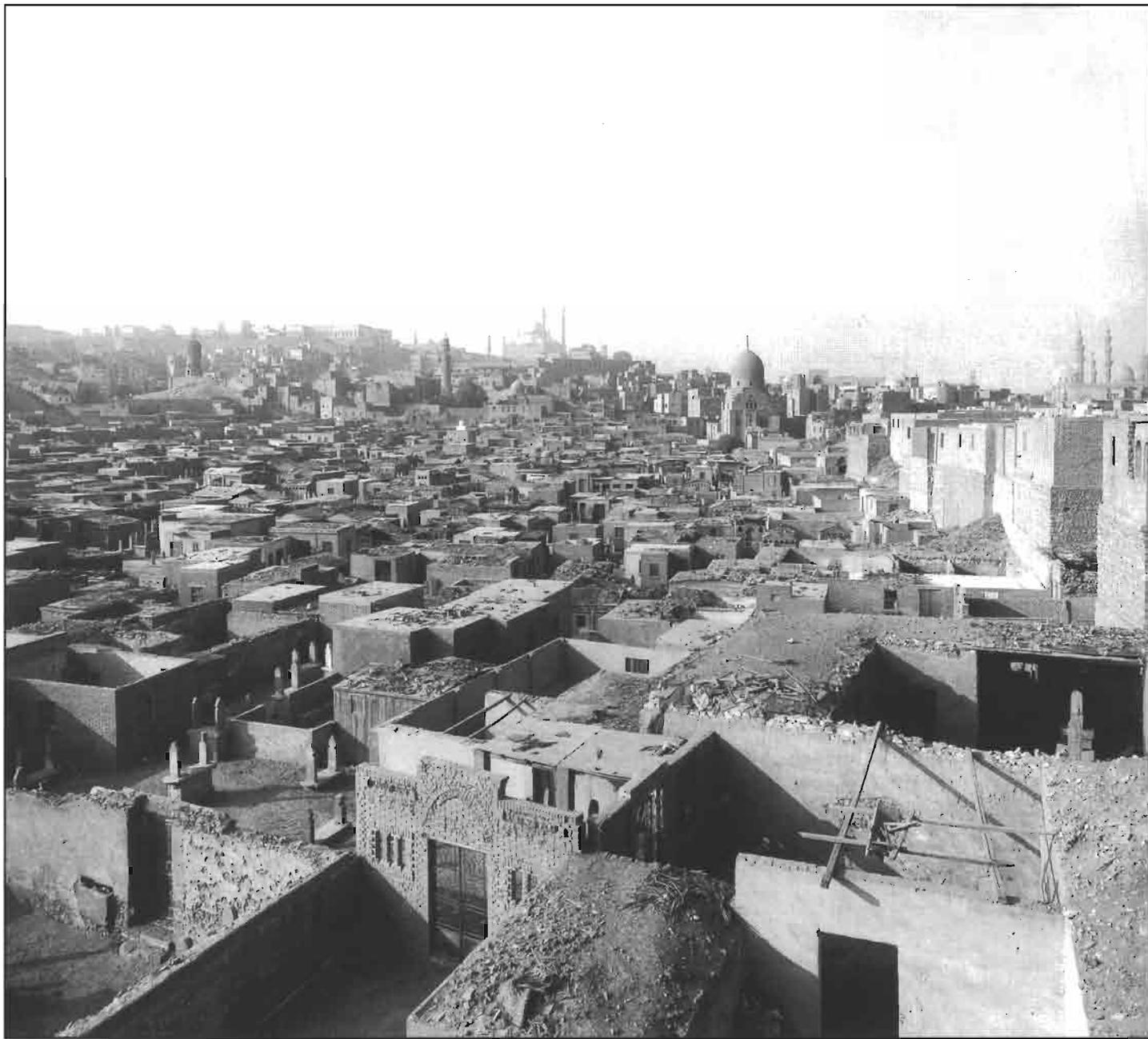
Vue d'ensemble de Bab al-Wazir (photo Lehnert & Landrock, début du xx^e siècle).



tranchée par rapport au nord, et est perpendiculaire et en viaduc sur la rue Qarafet Bab al-Wazir. Le secteur nord, qui faisait topographiquement partie du cimetière, en fut amputé à partir de 1957, même si la liaison entre les deux espaces est assurée par la rue Qarafet Bab al-Wazir qui passe sous le pont. Mais, de part et d'autre du pont, les séquences s'interrompent⁵⁴.

Le développement chronologique des cimetières s'arrête avec la conquête ottomane. La bataille décisive qui oppose l'armée turque aux forces mamelouks, mettant fin à leur règne, se déroule à la lisière ouest de la vallée des tombeaux, à Raydanéyah (Abbasséyah actuelle). Ironie du sort, c'est dans les lieux choisis par ces princes pour être enterrés que fut aussi enseveli leur État.

Vue d'ensemble de Bab al-Wazir (photo Alain Bonnamy, 1990).





Page de gauche : vues d'ensemble.

Ci-dessous : Bab al-Wazir, tombes en bois.



Bab al-Wazir, façades de tombes récentes.



Notes

¹ L'Emir Chams al-Dine Qarasunqur fut le premier à faire construire une turbe dans ce lieu. Cette sépulture, qui existait encore au temps de Maqrizi, n'existe plus. Cf. M. Hamza, «Qarafah», *op. cit.*, note 10 chap. II, p. 91.

² Terme désignant la chaîne des montagnes du désert arabe qui donna son nom à la Mer rouge. Gabriel Charmes, *Cinq mois au Caire*, Paris, 1880, p. 107.

³ Recensement général de la population et des activités (Central agency of public mobilization and statistics), CAPMAS, Le Caire, 1996.

⁴ La route de pèlerinage empruntée par Chagaret el-Dorr commençait à Birkat al-Hédj, aux environs nord est du Caire, traversait le désert arabe et se dirigeait vers le nord de Suez. A partir de cette station, elle passait par une plaine sablonneuse jusqu'au désert du Négev puis le port d'Aqaba pour aboutir enfin à la Mecque. A. Ramadan, «Chebh Guazirat Sinaa» (La presqu'île du Sinaï), Le Caire, 1977, p. 208.

⁵ A. Ramadan, «Le port d'al Tor à l'époque mamelouk», Le Caire, p. 183; Y. Ahmed, «Al Mahamal wal Hédj», t. I, Le Caire, 1937, p. 243; T. Maqrizi, *op. cit.*, t. I, p. 202, cité in M. Hamza, *Qarafah, op. cit.*, p. 104-106, et aussi Naïm 'Atéya, «Les routes du commerce international et leur station entre l'est et l'ouest», Le Caire, 1973, p. 125-133.

⁶ S. 'Achour, «L'époque mamelouk en Egypte et en Syrie», Le Caire, 1965, p. 284-286, 290.

⁷ *Ibid.*

⁸ Birkat al-Hédj étant la première station des caravanes sur la route du pèlerinage vers la Mecque, ce fut un lieu idéal pour les établissements commerciaux. Les plus connus sont ceux des sultans Al-Nasser, Al-Moayy et de Barsbey. Ce dernier érigea un bâtiment destiné à accueillir les pèlerins. D'autres activités, telles que la course des chevaux et la chasse des faucons qui s'exerçaient toujours dans les environs de cette route, ont impliqué la mise en place d'étables et aussi de lieux d'élevage des faucons nommés *Mat'am el Tayr* (restaurant des volailles). Cf. Abou Seif (D. Behrens), *The north-eastern extension of Cairo under the Mamulks* (avec trois planches) in *Annales islamologiques*, Le Caire, t. XVII, p. 166-167. Dans le même article, l'auteur rapporte que Yachbak min Mahdi al-Dawadar, un des princes mamelouks qui atteint le plus haut rang dans la hiérarchie au temps de Qaitbey, fit construire le long de cette route un complexe comprenant un mausolée coiffé par une coupole, un bâtiment résidentiel, une madrasa et un couvent pour les soufis. De cet ensemble, il ne subsiste que la coupole. Van Ghistle, qui visita l'Égypte en 1843, le décrit de la sorte : «C'est une maison d'été extraordinairement belle, qui a un jardin parmi les plus beaux et les plus ordonnés que l'on puisse trouver au monde... Elle est très richement décorée de toutes sortes de couleurs, d'or, d'argent, d'azur, tout cela travaillé avec des pierres précieuses. Le sol et les murs également, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur; c'est si beau, si riche, et si étrange que c'est difficile à écrire.»

⁹ Bab el-Barquya, du nom d'une hara habitée par des immigrants originaires de Barqua (Tunisie). Toute proche se trouvait Bab el-Ghorayeb. Cf. Ali Pacha Moubaraq, «Khittat», *op. cit.*, vol. I, p. 36.

¹⁰ L'existence d'un col ou d'une brèche naturelle dans ces collines à la hauteur d'Al-Azhar et menant à la khanqah de Om Anouk, mère de Qalawoun, leur a valu ce nom, considéré comme vulgaire, de collines de la coupure de la dame. Cf. Hafez El Hadidi, *Dirasat fi madinat el Qahira* (études dans la ville du Caire), Le Caire, édit. de l'auteur, 1982, p. 69.

¹¹ Le maydan (forum) el Qabaq couvrait l'ensemble de la nécropole est, allant des pieds de la citadelle au sud à la Khanqah de Barqouq à l'est. Cf. Maqrizi, *Khittat*, t. I, p. 361, t. II, p. 111; Ibn Taghri Bardi, *Nogoum, op. cit.*, t. II, p. 165-166; A. Moubaraq, t. I, p. 82.

¹² Maqrizi, *Khittat, op. cit.*, t. II, p. 463, cité dans M. Hamza, *Qarafah, op. cit.*

¹³ Al-Séouti, «Hosn al-Mohadra», t. I, p. 143; Ibn Taghri Bardi, *Al-Négoum, op. cit.*, t. 9, p. 213, cité in M. Hamza, *op. cit.*, p. 101-102.

¹⁴ Les ulémas ont décrété la démolition de toutes les constructions funéraires en Egypte et la condamnation des concessionnaires au transport des décombres à leurs frais. Cf. Al-Séouti, *op. cit.*, t. I, p. 140.

¹⁵ Ibn Jubair, *Voyage, op. cit.*

¹⁶ Al Sakhawi raconte qu'un cheikh nommé Ali Abdallah Ben Torki rendit visite à la Qarafah à midi et refusa de s'abriter du soleil à l'ombre des sépultures, marchant obstinément sous le soleil brûlant, arguant que ces constructions sont illégales et que tout musulman croyant ne devrait pas les reconnaître. L'ensemble des *Foqahas* partageaient cette position et s'accordaient sur la nécessité d'interdire toutes constructions dans un terrain affecté par le prince des croyants aux inhumations humbles et anonymes. Cité dans M. Hamza, «Qarafah», *op. cit.*

¹⁷ Van Berchem, CIA, p. 316-317, cité in *Encyclopédie de l'Islam*, Paris, p. 446.

¹⁸ L. Fernandes, *Three Sufi Foundations in a 15th century Waqfiyya* (avec une planche), in *Annales islamologiques*, t. XVII, IFAO, Le Caire, 1981, p. 144-145.

¹⁹ Maqrizi, *Khittat*, Le Caire, Boulaq, 1853, t. II, p. 113-463, cité dans L. Fernandes, *ibid.*

²⁰ Arthur Rhoné, *L'Égypte à petites journées*, Paris, 1910.

²¹ Maqrizi, *Khittat, op. cit.*, t. II, p. 463-464, cité dans M. Hamza, *op. cit.*, p. 140.

²² Il s'agit du cimetière de Mégawrine qui signifie voisins, vocable qui désigne ceux qui sont enterrés dans le voisinage de tombeaux de soufis et d'hommes pieux, en particulier leurs disciples, les étudiants pauvres de l'université d'Al-Azhar.

²³ Cette partie de la nécropole est connue sous le nom du cimetière d'el Ghafir, littéralement le gardien. Ce cimetière, qui se trouve à l'extrémité nord-est de la nécropole des mamelouks, prit ce nom parce qu'il existait à sa frontière un poste douanier occupé par un Ghafir pour prélever les taxes des pèlerins.

²⁴ M. Hamza, *op. cit.*, p. 142.

²⁵ Raymond André, «Le Caire», *op. cit.*, chap. II, note 32, p. 144.

²⁶ En place de la khanqah fut construit un mausolée pour le cheikh Charqawi, devenu un des points de repère principaux de cet espace et ce malgré sa relative modestie.

²⁷ Cf. Abdel-Aziz Hamza, *Typologie des tombes, op. cit.*, p. 229.

²⁸ M. Herz Bey, *op. cit.*, p. 293.

²⁹ P. Ricard, R. Sabin, C. Williams, *Islamic monuments in Cairo*, The American University in Cairo Press, 1985, p. 266.

³⁰ A l'origine, c'était une petite zawya construite sur la tombe du Cheikh Abd al-Wahab abi Youssef al-Afifi, un des enseignants à Al-Azhar, mort en 1781. Une des favorites de Mohamed Ali, Momtaz Hanem Higgi, alias om Hussein Bek, a remplacé la zawya par une mosquée où elle se fit construire une tombe. Elle y fut inhumée à sa mort en 1893. Dans les tombes des soufis entourant cette mosquée reposent : la belle mère du Cheikh, le Cheikh Fatouh al-Bigirmi, un des enseignants chafé'ites, le Cheikh

Ahmed al-Chafe'i, le cheikh Mohamed al-Amir el-Malky, enseignant malékite. Un moulid se tient tous les ans autour de ce mausolée, drainant des adeptes venant des zones rurales. Les commémorations durent pendant dix jours. Cf. A. Moubarak, *Khittat*, *op. cit.*, t. V, p. 122.

³¹ R.L. Devonchire, *L'Égypte Musulmane*, Livre de France, Le Caire, 1982, p. 103-104.

³² B. Richard *et al.*, *op. cit.*

³³ M. Herz Bey, *op. cit.*, p. 294.

³⁴ Al-Nabolsi, *Al-haqiqa wal magaz*, p. 293. Cette banlieue royale s'est réduite à un village au début du siècle. Cf. Clerget, *op. cit.*, p. 101-102. A la place d'un des deux Rab' fut construit un café fréquenté par quelques architectes, l'autre est une ruine classée qui conserve encore sa façade.

³⁵ Document waqf de Qaitbey, Awqaf 886, p. 31-33, in H. Nassar, «Monchaat al-soltan Qaitbey bi madinat al-Qahira» (Les constructions du Sultan Qaitbey dans la ville du Caire), thèse de Doctorat, multigr., Le Caire, 1975, p. 21, citée in M. Hamza, *op. cit.*, p. 134.

³⁶ K.A.C. Creswell, *A brief Chronology of Muslim monuments of Egypt*, *op. cit.*, p. 139.

³⁷ Van Berchem, *op. cit.*, vol. II, p. 438-439.

³⁸ M. Clerget, *Le Caire*, Le Caire, 1932, t. I, p. 438-439. Les alémées sont les danseuses de ventre.

³⁹ Cette porte, qui ressemble à la première, subsiste encore de nos jours. L'historien A. Abd al-Tawab affirme qu'il existait une troisième porte à côté du sabil à l'endroit occupé actuellement par un immeuble. Cette «banlieue royale» s'est réduite à un village au début du siècle. Cf. M. Clerget, *op. cit.*, 101-102. A la place d'un rab' fut construit un café fréquenté par quelques architectes, l'autre conserve encore sa façade. Le service des antiquités ne semble pas encore décidé à entamer la rénovation du rab'.

⁴⁰ B. Charmes, *Cinq mois au Caire*, *op. cit.*, p. 112.

⁴¹ Devonchire, *op. cit.*, p. 101-102.

⁴² L. Fernandes, *op. cit.*, p. 141-156.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Tombe datant de 1450, dont les occupants sont inconnus.

⁴⁵ Prince mamelouk, Chambellan du Sultan Inal, son mausolée date de 1456.

⁴⁶ Dans cette plaine autrefois déserte, toutes ces coupoles produisaient un effet saisissant; comme le rappelle M. Herz Bey : «le peintre et le photographe s'en sont emparé et ce merveilleux tableau est aujourd'hui aussi vulgarisé que le pont des soupirs ou le grand Canal de Venise», cf. M. Herz Bey, *op. cit.*, p. 291.

⁴⁷ R.L. Devonchire, *op. cit.*, p. 99-100.

⁴⁸ Cité dans M. Herz Bey, *op. cit.*, p. 298, cité in Ibn Iyas, *op. cit.*, vol. II, p. 46, 55.

⁴⁹ Une *turbé* ou *torba*, à l'époque mamelouk, est d'abord une fondation pieuse, ensuite religieuse et culturelle. Elle se compose généralement de plusieurs riwaqs, d'un Iwan qui remplissait la fonction de la mosquée ou de la madrassa, d'un sabil, de réservoirs d'eau, d'un ou de plusieurs maq'ad, des cuisines, d'étables, de tibaks, etc. C'est-à-dire une combinaison des éléments de la maison et de la mosquée en plus de la coupole coiffant le tombeau. Il s'agit donc d'un complexe de bâtiments remplissant différentes fonctions. Ce type d'édifice a existé à Damas à l'époque ayoubide. L'exemple en est la bibliothèque de la turbé Achraféyah à Damas. Cf. M. Hamza, «Qarafah...», *op. cit.*, p. 164, et aussi Ibn Khalkan, «Waféyat al-a'yan...», *op. cit.*, t. I, p. 241, et Khaled Ma'an, «Madafen al-molouk wal-salatin fi dimichq» (Les tombes des rois et des sultans à Damas), *Annales archéologiques syriennes*, Damas, vol. I, t. II, 1951, p. 241.

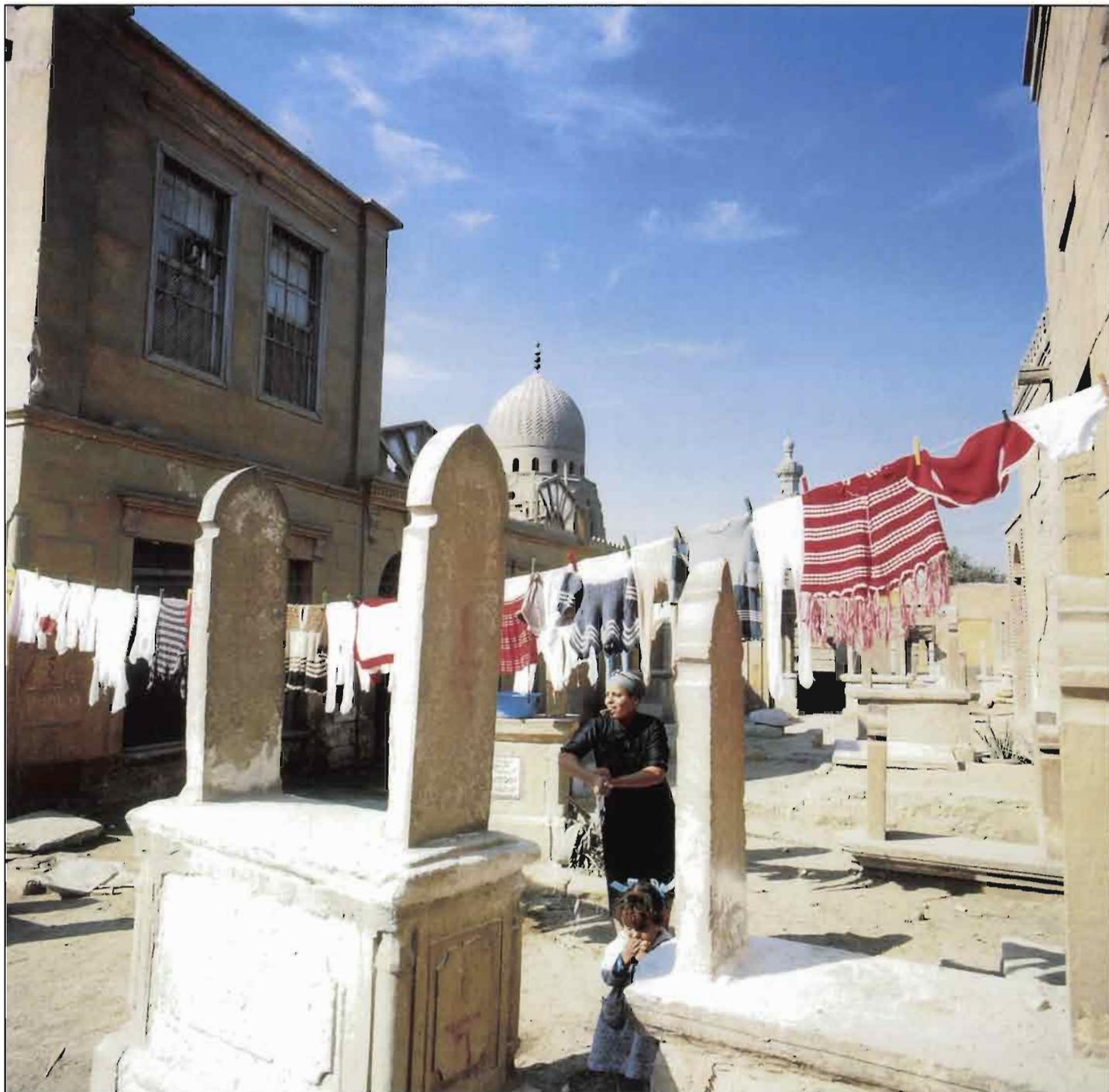
⁵⁰ Ibn Iyas, *op. cit.*, vol. III, p. 437.

⁵¹ A. Marlaux, *Lazare*, Gallimard, 1974, cité in M. Ragon, *L'espace de la mort*, Paris, Albin Michel, p. 69.

⁵² Rapport du Comité de Conservation des Monuments de l'Art Arabe, exercice 1884.

⁵³ Lorsque le Comité de Conservation des Monuments de l'Art Arabe visita ce monument, il «était très lézardé et compromis dans son ensemble». A l'époque, selon le constat du comité, la porte était systématiquement encombrée de charrettes de pierres tirées du Moqattam. Le sabil à l'angle était sans cesse heurté et se trouvait entièrement dégarni de son appareil par le choc des charrettes. Plus d'un siècle s'est écoulé depuis ce constat. Si les charrettes n'encombrent plus les portes, les ateliers de réparation de véhicules continuent à dégrader l'environnement de ce monument entouré par une enceinte en pierre.

⁵⁴ Il n'est pas évident que les deux espaces que nous venons de décrire se rejoignaient. Sur le plan de 1798, dressé par les savants de l'expédition d'Égypte, le cimetière de Bab al-Wazir est séparé de celui de Mégawrine (centre) par les collines de Qat' al-Mara. Cet état des lieux demeura inchangé jusqu'en 1933 (plans de 1823, 1897, 1913 et 1923). A partir de cette date, les collines sont nivelées, une voie ferrée vient séparer les deux espaces. L'extension vers le sud de Mégawrine est donc de caractère récent. L'absence totale de tout monument funéraire ou de vestiges et les dates de construction des hawchs en attestent.



Tombe habitée, Nécropole Est.



Une ville éclata.
Elle déborda sur ses morts.
Au milieu des fleurs mortes.
Des êtres germèrent des fleurs.
Dans la morosité du silence austère
retentirent les castagnettes du 'Erqsous'.
L'odeur de taqléya² s'éleva
et les cris des enfants étouffèrent les cantiques,
les lamentations
et les pleurs.

...
Curieuse es-tu, O Caire!
En toi la vie et la mort sont un écheveau,
confus.
Quelles tragédies comiques.
Plutôt une mascarade tragique.
La cohue en toi est mort,
et la mort est affluence
Bahaa Djahine
(traduit de l'arabe par G. el Kadi)

Le phénomène de l'habitat dans les cimetières fut le sujet originel de cet ouvrage. Et comme nous l'avons évoqué dans l'introduction, il a perdu beaucoup de son importance au cours de cette étude. Il nous faut revenir maintenant sur les différentes causes qui ont favorisé l'essor du peuplement de la cité des morts à l'époque contemporaine. Mais il importe d'abord de lever la confusion sur le nombre d'habitants³.

Les cimetières du Caire n'ont jamais été clos. Les lignes de contact fluctuantes au cours de l'histoire, les interpénétrations furent donc nombreuses.

Les découpages administratifs en quartiers n'ayant pas toujours pris en compte ces évolutions, il en résulte que certains *quisms* (arrondissement) se trouvent à cheval sur ville et cimetières; par exemple, la grande nécropole sud de l'Imam al-Chafé'i, rattachée administrativement au *quism* d'Al-Khalifah, est divisée en six *cheyakhats* (sous-secteur), dont trois, Al-Emamein, Al-Tonsi et Al-Qadréyah, possèdent des limites administratives qui correspondent aux limites géographiques de la nécropole, et trois autres, Darb Gozayah, Arab al-Yassar et Al-Bassatine al-Garbéyah, sont à cheval entre la nécropole et les quartiers de la ville médiévale⁴.

L'ambiguïté de cette division administrative rend malaisée toute tentative d'évaluation précise de l'évolution du peuplement des cimetières à partir des sources statistiques officielles. Toutefois, ces données statistiques constituent des indicateurs intéressants qui permettent de suivre le développement de l'habitat.

Nous retrouvons la même imprécision du découpage administratif dans le cimetière de Bab el-Nasr, rattaché administrativement au *quism* de Gamaléyah.

Seule la nécropole nord-est des mamelouks possède des limites administratives correspondant à des limites géographiques claires à l'exception de sa partie sud, où les tombes interfèrent avec les habitations du quartier de Bab al-Wazir.

Le deuxième objet de confusion réside dans la définition qu'il faut donner aux îlots d'habitat qui se sont formés au cours des siècles autour des différents mosquées et mausolées dans les deux grandes nécropoles. Ces espaces, qui couvrent chacun plusieurs hectares aux limites certes incertaines, sont néanmoins pour nous de véritables morceaux de ville au milieu des cimetières et ne peuvent être confondus avec ceux-ci.

Les vrais habitants des cimetières sont ceux qui résident dans les tombes (*hawch-s*) ou dans des bâtiments isolés au milieu des tombes. Ceux-ci doivent-ils encore être triés en deux groupes : ceux qui habitent dans un cimetière parce qu'ils sont sur leur lieu de travail, comme les gardiens des tombes, les fossoyeurs, les croque-morts, les carriers, les tailleurs de pierre ou les récitateurs de Coran; ceux qui sont là parce qu'ils n'ont pas trouvé un loyer aussi modique ailleurs et qui, dans d'autres pays, d'autres villes vivraient dans des bidonvilles.

Le recensement officiel de la population de 1986 est, à ce sujet, très éclairant, même s'il doit être pris avec circonspection. Il nous donne un nombre total de 179.057 habitants pour les habitants des îlots et des tombes, mais celles-ci n'abritaient qu'une quinzaine de milliers d'habitants⁵.

Même si ce phénomène retrouve ici une plus juste mesure, il n'en demeure pas moins qu'il est resté longtemps un objet tabou et de polémique dans la presse entre opposition et

pouvoir, les premiers trouvant là une preuve supplémentaire de l'échec de l'État en matière de logement; le cinéma et la littérature s'en sont emparé pour lever le voile sur un monde «plein de singularités» et dénoncer l'injustice qui frappe une fraction de la population. On peut lire dans la trilogie de Youssef al-Qa'id «Les Complaintes de l'Égyptien Érudit»⁶.

«La surface de certaines tombes atteint des centaines de mètres carrés. Les plus petites font cent mètres. La sépulture du khédive Tewfik fait 15.000 mètres carrés. Elle est entourée par un parc fleuri, comporte deux chapelles abritant les dépouilles des khédives Tewfik, Ismaïl et Abbas Helmi. Les tombes en ivoire sont ornées de peinture d'or et d'ébène. Les murs sont garnis de bibliothèques également en ivoire et les chaises sont faites de bois incrusté de nacre. Dans les buffets sont déposés des couverts à thé et à café importés de Sèvres. Deux autres édifices trônant dans le parc servent de résidence pour la famille. Chacun d'eux a cinq pièces, trois chambres à coucher et deux salons luxueusement meublés. Tant de faste et d'espaces pour trois défunts; le règne du dernier, un traître, s'est achevé par l'occupation du pays. A proximité, des milliers d'honnêtes gens n'ont droit qu'à quelques mètres carrés. Inégalité des conditions dans la vie comme dans la mort...»⁷.

Mais cette situation est moins étrange qu'il n'y paraît, le monde et l'histoire sont pleins d'exemples de cohabitations entre les vivants et les morts.

Concernant l'Égypte, on a souvent cité, pour la période de l'antiquité, l'exemple de la nécropole de Thèbes, qui abritait un grand nombre d'ouvriers, d'artisans et de gardiens vivant et résidant en permanence. Il y avait même des casernes avec des soldats pour protéger leurs ouvrages d'éventuels pillages⁸.

La modestie et l'anonymat des tombes au début de l'islam ne porta pas les vivants d'alors à beaucoup d'activités dans les cimetières. C'est avec les fatimides, en 969, que s'opère un réveil remarquable de la culture de la mort des anciens égyptiens. Les conséquences en furent, d'abord, l'essor spectaculaires des constructions dans la Qarafah; la reprise ensuite des fréquentations massives notamment aux jours

Interpénétration entre ville et cimetière.



de fêtes et lors des enterrements. On raconte que la lecture du Coran pour le salut de l'âme du mort, selon le statut social qu'occupait le (ou la) disparu(e), pouvait durer plusieurs jours et dépasser un mois⁹. Enfin, l'émergence de différents modes d'habitat permanent qui concernaient alors diverses catégories sociales¹⁰. A l'époque ayoubide, l'expansion de tous les lieux de cérémonie, de prière et d'enseignement apparus à l'époque fatimide se confirme¹¹. C'est de cette époque que date la formation des premiers noyaux d'habitations autour des institutions d'enseignement¹².

Sous les mamelouks, comme on l'a déjà vu, chaque souverain «se plaisait à effacer son devancier par la magnificence d'une sépulture plus grande que toutes les autres»¹³, ce qui ne pouvait que favoriser davantage le peuplement des cimetières. Dans leur désir d'accès au paradis, ces potentats tenaient à partager les bienfaits des fêtes religieuses avec les orphelins, les pauvres et les résidents des lieux religieux en leur distribuant des gâteaux, des dattes, des noisettes et une grande quantité de viande. Une partie des dépôts du *waqf* servait à acheter des chameaux, des buffles, des vaches et des moutons qu'on sacrifiait devant les écoles, les hospices ou les mosquées et qu'on offrait aux fonctionnaires, nécessiteux, pauvres avoisinants et passants¹⁴. Cette générosité s'est étendue à la distribution de douceurs et de vêtements lors des différentes occasions religieuses¹⁵. L'ensemble de ces pratiques a fait des cimetières un pôle d'attraction pour les pauvres de la ville¹⁶.

A la fin de cette époque, l'énorme cité des morts du Caire a achevé son développement¹⁷ : lieu d'hébergement des nécessiteux, de recueillement pour les soufis, d'enseignement religieux, de plaisir et de détente pour les princes et les notables urbains¹⁸, mais aussi d'exil pour les princes déchus¹⁹, lieu de sortie réputé pour les habitants du Caire et enfin station obligée pour les pèlerins allant à la Mecque, d'où la naissance de quelques caravansérails.

Les habitants s'y promenaient les nuits de pleine lune et les jours de fêtes et organisaient des banquets auxquels ils invitaient la famille,

les amis. Il arrivait aussi qu'ils chantent et dansent au cours de ces fêtes et soirées.

La peste qui fit périr un nombre important des habitants permanents de la Qarafah a amené les autorités à y interdire l'habitat par décret, en 1459²⁰.

La fin de l'époque mamelouk annonce une période de décadence qui touchera également les nécropoles. La régression de l'habitat des cimetières qui en résulta s'est poursuivi au cours de l'époque ottomane. Neihbur, qui visita le Caire à cette époque, nous donne cette description :

«Le quartier des cimetières se dépeupla. En s'y promenant, on voit des mosquées superbes et des tombes d'anciens dirigeants égyptiens toutes désertes...»²¹.

La reprise du peuplement de la Qarafah s'esquisse paradoxalement à l'époque de Mohamed Ali, où des mesures sont prises par le gouvernement dans le but de limiter les fonctions de la Qarafah aux seules inhumations et pratiques religieuses liées à la mort. La construction par les suzerains de la famille régnante, par l'aristocratie et par la bourgeoisie de vastes demeures funéraires comprenant plusieurs corps de bâtiments, des commodités (cuisines et cabinets de toilettes), se multiplient dans la Qarafah, appellent de nouveau l'habitat en permanence de gardiens. Ils seront rejoints par d'autres catégories sociales au fur et à mesure de l'exacerbation de la crise du logement.

Pendant près de dix siècles, divers modes et formes de cohabitations entre morts et vivants, variables dans leur durée, leur ressort et leur expressions socioculturelles ont persisté dans la Qarafah. Cette permanence a induit chez certains sociologues une démarche d'analyse se réclamant du «structuralisme historique»²² les amenant à considérer ce phénomène comme le résultat de processus diachroniques. Cette interprétation est loin de faire l'unanimité; parmi les chercheurs en sciences sociales, nombreux sont ceux qui estiment que ce cadre explicatif laisse dans l'ombre les causes réelles de ce phénomène²³. Elles sont évidentes même à travers les perceptions les plus superficelles. Y. al-Qa'id en parle dans sa trilogie. : «... Tous les jours, des nouveaux visages font leur

apparition dans les cimetières. Les mobiles sont presque toujours les mêmes. Effondrement de leur maison, crise de logements, augmentation des loyers et des pas de portes...»²² sans oublier de rappeler que «le phénomène d'habitat dans les cimetières n'est pas né aujourd'hui seulement. Il n'est pas non plus lié au seul problème du logement. Il est plutôt la conséquence du luxe inouï, du gaspillage et des prodigalités déployées par les anciens concessionnaires des tombes»²³.

C'est donc la conjonction de trois facteurs qui pourrait expliquer la résurgence de ce phénomène : l'exclusion des plus pauvres, l'hyperurbanisation de la deuxième moitié du XX^e siècle et le luxe inouï des tombes. Certes, la pertinence du parallèle entre certaines configurations historiques d'habitat dans des tombes et des modes actuels, l'habitat des gardiens à titre d'exemple, ne saurait être remise en question. Mais l'assimilation de la résidence temporaire des princes et des notables dans les palais de la Qarafah à l'installation permanente des soudanais et des Takruriens, ethnies subalternes et exclues de la ville des vivants, relève d'une généralisation abusive. Il ne fait pas non plus de doute que la familiarité des Egyptiens, et tout particulièrement les caiotes, avec l'espace de la mort puise ses origines dans l'histoire ancienne. Mais force est d'admettre que l'évolution des mœurs et des pratiques à l'époque contemporaine, l'adoption des principes d'un urbanisme fonctionnaliste et hygiéniste, délégitime toutes les formes de cohabitation permanentes, y compris celle des gardiens (loi n° 5 de 1966 interdisant de demeurer aux cimetières après le coucher du soleil). Et si les services éditaires sont incapables de faire appliquer cette loi, c'est par défaut d'alternative à offrir aux sans abris.

Une tombe utilisée par un imprimeur, cimetière est, mégawrine.



Les débuts de la crise urbaine

Avec la fin du XIX^e siècle, le Caire va connaître les premières manifestations de crise urbaine qui perdure encore : croissance démographique accélérée, exode rural, spéculations foncières et immobilières, exclusion des couches populaires des quartiers neufs, apparition de quartiers sous-intégrés ou «échechs», crise de logements, manifestations, grèves et revendications ouvrières en matière d'habitat²⁶. C'est à l'époque Ismaïl, période des grands travaux de modernisation de la Capitale, qui impliquèrent d'importantes démolitions au cœur de la ville médiévale²⁷, que des habitants chassés de leurs vieilles demeures avant démolition trouvèrent refuge dans les vieux édifices civils et religieux

désaffectés de la vieille ville, d'autres se dirigèrent vers les zones périphériques et les cimetières²⁸. Au recensement de 1897, la population de l'ensemble des *chayakhat* des cimetières s'élevait à 30.969 habitants²⁹.

La crise ne fera qu'empirer. Au début du siècle, les chiffres statistiques qui nous sont parvenus montrent assez bien l'état du logement³⁰; par exemple, en 1917, plus de 40,5% des ménages des *quisms* de Gamaléyah, Darb al-Ahmar et Al-Khalifah habitaient dans un logement d'une seule pièce, situation qui ne peut qu'accroître la population des cimetières, notamment celle des îlots d'habitation existants. Mais d'autres apparaissent. En 1913 figure pour la première fois sur les plans cadastraux, au nord/ouest de

l'Imam al-Chafe'i, un lotissement qui prend le nom d'Al Kharta-al Qadima. Il s'agit d'un don du khédivé Tewfiq au carriers logeant dans des huttes, que les forces de l'ordre pourchassaient³¹.

L'implantation dans les cimetières d'un lotissement ouvrier montre assez bien que les nécropoles du Caire étaient déjà considérées comme des zones exutoires propres à accueillir les pauvres.

Cette opération de lotissement public est suivie par une autre opération similaire mais de type privé. En 1917 s'esquisse le lotissement d'Al-Tonsi, à l'est de l'Imam al-Chafe'i, sur un terrain vacant approprié illégalement par des croque-morts et des gardiens de tombeaux qui



commencent à s'imposer comme acteurs fonciers dans les cimetières. Cette époque va marquer le début d'un intérêt croissant pour les terrains vacants des cimetières. Leur valeur foncière devient l'objet d'un négoce pour les *nazirs* des *waqfs*, mais aussi pour les croque-morts et les gardiens des tombes.

En 1907, la nécropole de l'Imam al-Chafe'i fut dotée d'une ligne de tramway venant des pyramides à l'ouest et aboutissant à la place de l'Imam al-Chafe'i. Le lien avec le réseau urbain de transport contribuera fortement à la croissance de son peuplement.

Après la première guerre mondiale, c'est le ralentissement du développement agricole qui provoque un exode rural massif vers la capitale.

En 1927, sur un peu plus de 1.000.000 de Cairotes, 644.000 sont nés hors du Caire³².

On constate à cette époque une nouvelle vague d'immigrants ruraux et la construction d'une nouvelle agglomération au sud du mausolée de Barqouq, Ezbet al-Sa'ayda, dite aussi el Barqouqi, comptant 1.475 habitants en 1927, essentiellement des paysans venus du sud de l'Égypte devenus ouvriers du bâtiments et marchands ambulants³³. Dans le cimetière sud, suite aux mêmes causes, on voit grossir l'îlot d'el Tonsi de 10% par an!

L'analyse de la démographie de 1927 à 1950 fait apparaître deux étapes :

– La première étape, entre les deux guerres (1927-1937). Les trois *quisms* de Khalifah,

Gamaléyah et Darb al-Ahmar stagnent, tandis qu'on observe une très forte croissance de tous les *quisms* du nord de la capitale (Choubrah, Rod al-Farag, Al Wayli) résultant notamment de l'implantation des usines de textiles de la Banque Misr à Choubrah al-Kheima.

En même temps, on constate, une régression de la croissance de l'ensemble des *quisms* de la vieille ville au profit des *quisms* périphériques. Les *cheykhats* des cimetières, quant à elles, régressent, à l'exception de *cheykhat* d'Al-Tonsi (taux de croissance annuel moyen de 5,5% contre 2,2% pour Le Caire).

– Au cours de la deuxième étape (1937 et 1947), ces données sont inversées. Le Caire double sa population en dix ans, passant de

1.300.000 à 2.800.000 habitants. La fin de la deuxième guerre mondiale entraîna la fermeture d'usines qui n'avaient fonctionné pendant des années que pour les besoins des alliés, le chômage vient accroître la détérioration des conditions de logements des cairotes. En 1947, 49% des ménages urbains de la capitale habitent dans une seule pièce, occupée en moyenne par trois personnes. De très fortes densités sont enregistrées dans certaines *cheyakhat* des cimetières (143,142 h/km² à Al Kordi). Cette situation entraîne un véritable raz de marée vers les cimetières dont les *cheyakhats* enregistrent des taux de croissance annuels moyen jamais connus : 15,8% à el Tonsi, 6,5% à Al-Amamein et à Al-Kordi, 4,1% à Al-Bassatine contre 5,8% pour Le Caire, à Mégawrine (68 habitants en 1937). Le nombre des habitants fut multiplié par cinq en 10 ans, logeant tous dans les tombes.

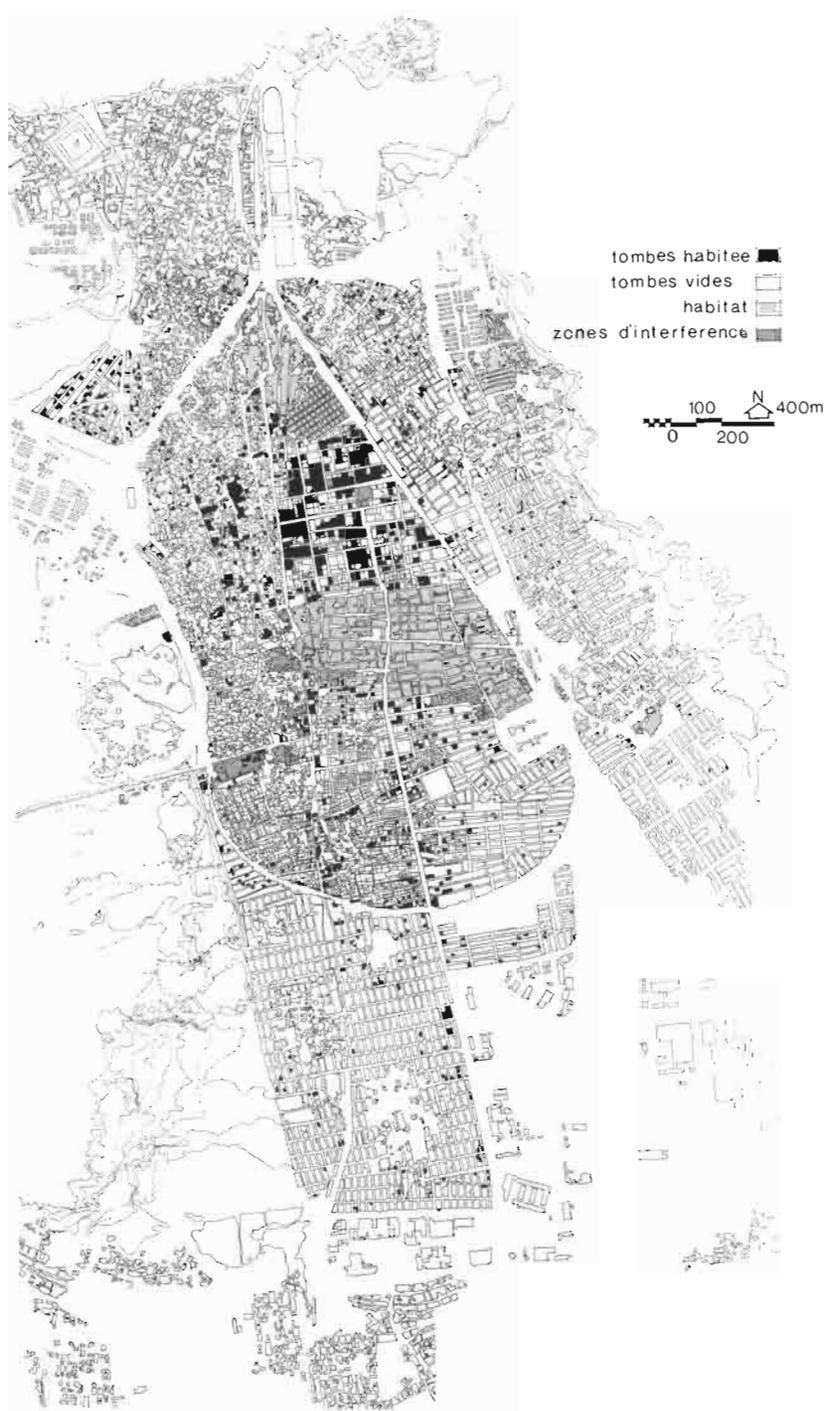
En 1947, les *cheyakhats* des cimetières, qui comptaient 69.367 habitants, avaient doublé leur population en moins d'un demi siècle.

Au cours de cette période, l'enclave de l'Imam al-Chafé'i est légalisée. Le 13 Août 1932, les fonctionnaires de *Edaret al-Gabanat* (administration des cimetières) ont intenté un procès contre le propriétaire d'un immeuble situé dans cette enclave pour infraction aux règlements : construction d'une habitation sur un terrain réservé à l'inhumation. La propriétaire fut condamnée au versement d'une amende de 15 piastres et à effectuer les démolitions à ses frais. Elle a fait ensuite un recours en cassation et obtenu gain de cause grâce au plaidoyer de la défense dont voici un extrait :

- le terrain en question est situé à l'extérieur des cimetières et ne relève pas des compétences de l'administration susmentionnée;
- l'immeuble fait partie d'un îlot exclusivement urbain soumis à l'impôt foncier et immobilier, ce qui constitue une reconnaissance de «jure» et de «facto» de la propriété privée et de la nature de l'occupation des sols;
- par conséquent, cet îlot ne peut être soumis au code des *gabanat*, ce qui annule et exclut le droit d'intervention des fonctionnaires de cette administration.

Le texte fait référence à deux jugements précédents. Le premier (28/2/1933) avait légalisé la





situation de 53 constructions dans la même enclave de l'Imam considérées comme étant en dehors du site des cimetières.

Le deuxième a justifié la légalisation d'un immeuble par la découverte d'un trésor de pièces d'or et d'argent enfouis dans le sol et datant de l'époque de Baibars, fondateur de la dynastie des mamelouks bahrides. Cette découverte fut considérée comme étant la preuve de l'usage résidentiel ancien de cet espace. Le plaidoyer s'appuyait sur l'ancienneté de l'urbanisation de cette zone pour en perpétuer l'usage. L'alternance cyclique entre habitat et cimetières dans ces espaces apporta évidemment des arguments aux deux parties.

Entre 1950 et 1966 naît une «troisième ville du Caire». Les quartiers résidentiels³⁴, les cités ouvrières³⁵ et satellites³⁶ édifiés font passer la surface urbanisée de 7.000 ha à 16.000 ha. Comme au début du siècle, de travaux considérables furent entrepris pour améliorer le réseau de circulation. Pour l'espace des cimetières, c'est la construction du boulevard Salah Salem qui apportera des bouleversements importants. En effet, l'État Nassérien réalise une opération de HLM avec ses équipements à la pointe nord de la nécropole de l'imam al-Chafe'i³⁷, afin de reloger, en partie, la population qui occupait des agglomérations démolies et des terrains expropriés pour la construction du boulevard, ce qui chassera également les habitants des *échech* de Tell al-Mara qui, ni dédommagés, ni relogés, trouveront refuge pour certains dans les cimetières, et pour d'autres, iront reconstruire illégalement sur les collines de Moqattam, fondant ainsi un nouveau quartier spontané, Manchet Nasser.

Première ville industrielle du pays, le Caire ne cesse d'augmenter ses capacités d'accueil et d'attirer de nouveaux migrants. En dépit des efforts notables de l'État dans le domaine de l'habitat, la ruée humaine qui a submergé la ville a débordé sur les cimetières. D'abord sur les îlots, qui deviennent de véritables morceaux de ville avec écoles, postes de police, marchés, commerces, activités artisanales³⁸. Par proximité, les tombes seront de plus en plus nombreuses à être habitées. L'État contribuera à cette situation en installant des bureaux de l'Union Socialiste Arabe, des écoles primaires

Plan du réseau d'eau potable dans la nécropole est. Source: organisme général d'eau potable du Grand Caire, Egypte, 1990, dessin G. El Kadi, fond de plan SFS/IGN, France, 1978, actualisé par les auteurs.

et préparatoires dans les tombes-palais saisies lors de la révolution de 52 et en permettant aux fonctionnaires du *waqf* d'occuper celles qui sont gérées par le ministère en question.

De 1966 à 1986

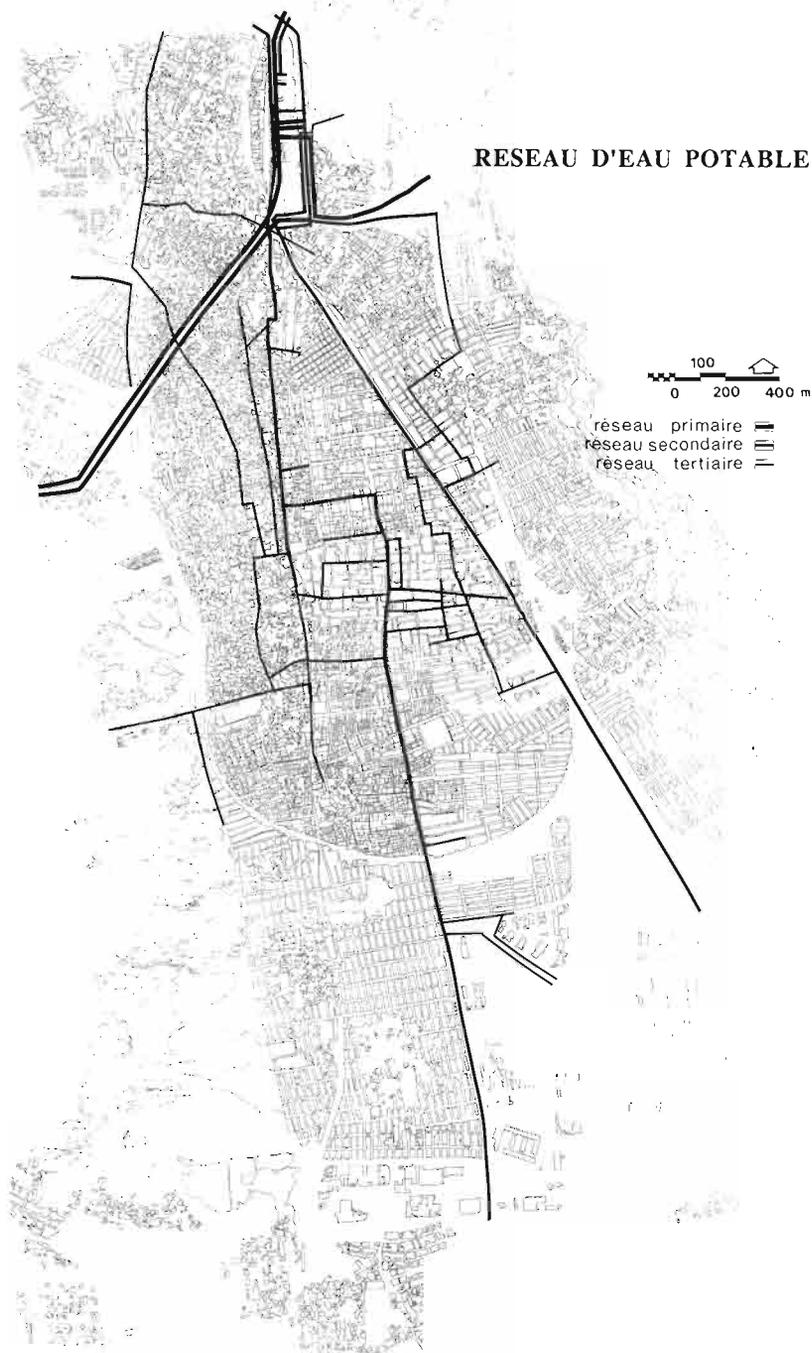
Ces deux décennies ont profondément bouleversé l'Égypte. Il y eut d'abord deux guerres, le changement de l'économie du pays, *infatih*, et un traité de paix vont relancer l'Égypte vers un «boom» économique. La récupération du Sinaï et de son pétrole, la réouverture du canal de Suez, l'aide internationale et l'importante émigration égyptienne vont faire affluer de considérables capitaux qui vont permettre de réaliser de grands projets pour la capitale, notamment un impressionnant réseau de circulation fait à partir de deux schémas directeurs.

Mais la spéculation foncière et immobilière bat son plein. On rase les villas et on les remplace par des tours, on surélève de plusieurs étages, les immeubles existants. Le changement d'échelle est spectaculaire, particulièrement en zones périurbaines où prolifèrent de véritables cités satellites spontanées.

Les cimetières s'intègrent toujours davantage à la ville, grâce d'abord au nouveau réseau de circulation rapide qui les enserre et les traverse, ensuite, aux extensions urbaines à l'est (Manchéyet Nasser), à l'ouest (plateau de Fostat), au sud (Bassatine), au nord-est (Madinet Nasr) et grâce enfin à la mise en service de nouvelles lignes d'autobus.

Toutes ces actions incitent les plus pauvres à venir occuper les tombes voisines des îlots d'habitation. Or, il en fut autrement. Certes, les candidats aux logements ne manquent pas, puisque le mouvement de tertiarisation du centre construit au XIX^e siècle, déjà amorcé au cours de la décennie 1966-1976, se poursuit, provoquant une diminution importante de la population des zones résidentielles centrales et même de celle de la première couronne. Le même phénomène est constaté dans la vieille ville où, de plus, les rénovations privées non planifiées, conjuguées avec les effondrements de vieux immeubles, entraînent des déplacements massifs de la population : les plus nantis se dirigent vers les nouveaux quartiers spon-





tanés, d'autres obtiennent une tente ou une baraque dans les cités d'urgences construites par l'État, les plus pauvres louent une tombe dans les cimetières où les croque-morts deviennent agents immobiliers. Les plus démunis squattent — avec la permission du ministère des *Waqfs* — les cours des mosquées et des *wakalas* du Moyen Âge. Mais, en 1980, ils sont délogés de ces édifices anciens que l'État entreprend de restaurer et sont contraints eux aussi de se reloger dans les tombeaux. Mais l'arrivée de ces nouveaux exclus de la ville des vivants dans la cité des morts se conjugue avec le déplacement d'une partie des anciens habitants des cimetières vers les quartiers spontanés environnants, notamment Manchéyet Nasser à l'est et Al-Bassatine au sud.

Ces deux mouvements de sens contraires et de forces inégales expliquent la croissance en nombre absolu des habitants des cimetières et la régression de la population de certaines *cheyakhats* et îlots d'habitation. Globalement, entre 1960 et 1976, la population des *cheyakhats* des cimetières passe de 124.914 à 154.637 habitants avec un taux de croissance annuel moyen de 2,4%, mais avec des variations d'une *cheyakhat* à l'autre (de -0,1% à el Qadréyah à -1,4% à Qaitbey et de 2,2% à Al-Emamein à 4,4% pour el Bassatine). Dans la décennie suivante, cette population atteint 179.057 habitants, avec un taux de croissance annuel moyen de 0,8% (contre 1,9% pour le Caire et 8,8% pour Manchéyet Nasser³⁹). Mais cette croissance absolue est en grande partie due à celle de la *Cheyakhat* d'Al-Bassatine⁴⁰ (54.384 habitants), largement urbanisée et englobant la partie la moins peuplée des cimetières où les tombes ne comptent que quelques dizaines d'habitants. Si donc on excluait celle-ci, on constaterait une décroissance du nombre absolu des habitants des cimetières (124.673 en 1986).

Comment peut-on expliquer cette régression? Où se dirige la population la plus démunie dans une ville où les bidonvilles sont quasiment inexistants? Nous nous baserons sur les résultats du dernier recensement de 1986, que nous mettrons en relation avec la situation générale du logement et avec nos observations empiriques sur le terrain.

Entre 1966-1976, les quartiers centraux et péri-centraux ont perdu 20.000 habitants, et 500.000 au cours de la période censitaire suivante. Ce «dépeuplement» du centre s'est bien évidemment reporté vers les quartiers spontanés périphériques qui ont maintenu des taux de croissance très élevés au cours des deux périodes inter-censitaires⁴¹. Cette dynamique s'est aussi accompagnée d'une nette amélioration des conditions de l'habitat, particulièrement entre 76 et 86 : baisse sensible du taux des logements d'une seule pièce (de 45% à 11% en moyenne), du taux d'occupation par pièce (de 2,3 à 1,6), amélioration des équipements d'infrastructure (les raccordements aux réseaux publics d'eau et d'électricité passent respectivement de 64% et 77% à 95% et 97,6% en moyenne pour l'ensemble des zones spontanées). Mais on est frappé par le taux important de logements vacants (14,2% à Imbaba, 21,4% à Boulaq al-Dakrou, 26,6% à Al-Ahram, 15% à Mataréyah, etc.) et une augmentation des densités au km² ⁴². La mise en relation de ces dernières données révèle deux tendances : d'une part, la saturation des immeubles achevés, d'autre part, l'inaccessibilité des logements vacants, souvent inachevés, aux faibles bourses, du fait de l'inflation continue des prix du foncier et des coûts de la construction, et des exigences de plus en plus élevées des propriétaires pour le financement du second œuvre (menuiserie, plomberie, peinture, revêtement de sol, etc.).

En visitant les quartiers spontanés, on est frappé par le spectacle des constructions abandonnées à différentes étapes de réalisation. On ne peut expliquer cette situation seulement par les mesures sévères prises par l'État contre le mitage des terres agricoles, ni par les mesures financières prises en faveur des petits paysans, non plus par les fermetures d'usines productrices de briques d'argile. Les logements vacants se comptent par milliers en Égypte : 1.800.000 dont 523.000 au Caire! Si donc le déficit, imaginaire ou réel⁴³, des années précédentes s'est transformé en excédent, la demande des plus pauvres demeure toujours insatisfaite, à en juger par l'augmentation du nombre des habitations précaires (huttes, tentes, kiosques, etc.), qui est passé de 40.000 en 1976 à 144.444 en

1986 (de 6.000 à 20.000 au Caire). Ainsi, beaucoup considèrent aujourd'hui qu'il n'y a plus de problème de logements en Égypte, mais une inadéquation entre l'offre et la demande et une mauvaise répartition du parc existant. Le problème est bien celui de l'inégalité sociale engendrant l'exclusion et non celui de la pénurie de logements. Exclusion qui va jusqu'à rejeter les trop pauvres des cimetières, car accéder à une tombe échappe de plus en plus aux faibles bourses. Et si les loyers des *hawch-s* demeurent acceptables (entre 5 et 20 LE par mois), les droits d'entrée exigés par les croque-morts, gestionnaires des lieux (entre 100 et 1.200 LE) opèrent une sélection dans les rangs des candidats. C'est ainsi que l'on assista, au cours des quatre dernières années, à la renaissance des *échechs* dans la cité des morts. Des huttes en tôle sont venues s'intercaler entre les tombes en bois du cimetière de Bab el-Nasr, d'autres se sont installées sur les toits des vastes tombes du cimetière de Sayéda Nafissa. Mais plus frappant encore est le bidonville qui s'est formé en bordure de la nécropole des mamelouks et qui s'étend sur 2 ha.

A cette extension des bidonvilles, qui demeure somme toute relativement discrète, correspond un développement plus important de l'habitat spontané sur les terres désertiques. Jusqu'en 1980-1982, en dehors des cimetières, l'exemple le plus spectaculaire d'appropriation des domaines de l'État était le lotissement spontané de Manchéyet Nasser (130.240 habitants en 1986). Deux nouveaux lotissements se sont développés depuis : l'un, Ezbet al Haganah, sur la route de Suez (180 ha, 20.000 habitants), l'autre à l'ouest de la nécropole de l'Imam al-Chafé'i, sur les décombres de Fostat (150 ha). Ce dernier, voisin des cimetières, a probablement attiré une partie des anciens habitants des *hawch-s*. Car, même si l'on est mieux logé dans une tombe, cela demeure toujours inacceptable.

Les habitants des cimetières

«Le monde des cimetières est plein de singularités. Il est dominé par un grand nombre de croque-morts : 1.200 *torabi* (fossoyeur), 2.400 *mosai'd* (adjoint) et 8.000 *mégawrines*⁴⁴. Lorsqu'une famille arrive dans le cimetière, elle pose le reste de ses meubles ruinés et tout ce qu'elle possède dans une des ruelles des cimetières. Puis part ensuite à la recherche d'un des gardiens des tombes, le gardien étant le vrai propriétaire des lieux. Il discute, négocie et loue. Le vrai concessionnaire est le dernier à savoir.»⁴⁵

a) Portraits des habitants des hawch-s

Mohamed Hassanein est vendeur des déchets des abattoirs. Il logeait à Sayéda Zeinab dans une vieille maison qui fut évacuée pour cause d'insalubrité en 1971. Il n'a trouvé d'autre solution que de venir habiter dans le *hawch* de la famille avec sa femme et ses cinq enfants. Ibrahim est chauffeur de taxi. Il habite dans cette tombe pour les mêmes raisons. C'est ici qu'il a fêté le mariage de son fils il y a trois ans. Nadia est veuve. Elle loge avec ses sept enfants dans une tombe en bois à Bab el-Nasr depuis 27 ans, après l'effondrement de sa maison. Mostafa est chauffeur aux PTT. Il occupe avec sa femme et ses quatre enfants une seule pièce pour laquelle il paie 5 LE par mois. Auparavant, il habitait avec les parents de sa femme à Abbasséyah, mais c'était trop insupportable, «plutôt vivre dans une tombe». Abd El Moneim était tailleur. Ayant fait faillite, il est venu habiter dans les cimetières et exerce actuellement le métier de croque-mort. Ses trois fils, qui continuent à habiter avec lui, sont respectivement enseignant dans un lycée, maître assistant à la faculté de lettres et comptable dans le secteur public. Om Tareq est gardienne d'une tombe à Mégawrine depuis 50 ans. Elle occupe avec sa famille un appartement annexe de trois pièces. Lorsque sa fille s'est mariée, elle l'installa dans un appartement contigu dans la même enceinte avec l'accord des concessionnaires. Ali Mahmoud est croque-mort. Il habite dans une tombe qu'il a surélevée d'un étage et estime qu'il faut habiter à proximité de son lieu de travail! Mahdi A. est fonctionnaire au ministère des *Waqfs*. Il occupe une

somptueuse tombe à l'Imam al-Chafe'i qui fait 1.200 m², il a le téléphone, la salle de bains et tous les équipements nécessaires, en plus d'un vaste jardin planté qu'il entretient avec beaucoup de soins.

Les habitants des *hawch-s* des nécropoles du Caire ne constituent pas une classe sociale homogène. 31% sont des artisans, 20,1% des fonctionnaires⁴⁶, 12,8% des travailleurs journaliers, 8,1% croque-morts et fossoyeurs, les 29,5% restant se ventilent entre les gardiens des tombes et d'autres activités non définies. La mini-société des *hawch-s* enregistre un taux d'activité assez élevé : 73% de la population de plus de 15 ans est occupée, contre 44,8% en ville, les sans emplois étant en majorité des femmes au foyer, des retraités et des infirmes. 10% des personnes enquêtées travaillent dans les cimetières.

L'étude des mobiles de l'exode vers les cimetières illustre son étroite relation avec la crise du logement : 13% des personnes interrogées sont nées sur place et 87% viennent des différents secteurs de la vieille ville où leurs logements se sont effondrés. Parmi eux, 45% sont des migrants ruraux. Le taux d'illettrés de l'ensemble est de 64%, celui de diplômés de l'Université de 0,6%. Cette relation avec la crise du logement devient évidente lorsqu'on suit la chronologie du peuplement des *hawch-s* : – Ceux qui habitent les cimetières depuis plus de 50 ans ne dépassent pas 1,1%, mais ils sont 20,3% pour la période 1935-1945, 18% pour 1955-1964, 28% pour 1965-1974 et 32,6% entre 1975 et 1985. Ces données montrent que l'évolution du peuplement des *hawch-s* a suivi l'exacerbation de la crise du logement.

La structure sociale des habitants se présente en quatre catégories distinctes. Au sommet se placent les croque-morts et les fonctionnaires des *waqfs*. Ils occupent en général les vastes demeures funéraires de l'ancienne aristocratie et possèdent toutes les commodités, il ne leur manque que les salles de bains ! Cette catégorie sociale s'est constituée en tirant des profits des cimetières : location de tombes dont les propriétaires et leurs descendants se sont éteints (49% des enquêtés ont été logés par les croque-morts, dont 61% dans des *hawch-s waqfs*), vente de terrains vacants et même trafic de

drogue⁴⁷. Les profits tirés de ces opérations ont permis à cette couche sociale de se lancer dans des activités commerciales ou dans le domaine du bâtiment en ville.

La deuxième catégorie sociale se compose d'artisans, de petits commerçants, de propriétaires de petits ateliers et de grands fossoyeurs. Les fonctionnaires, les employés de bureau des secteurs publics et privés, les journaliers et les petits fossoyeurs représentent la troisième catégorie.

Au bas de l'échelle sociale, on trouve les retraités, les personnes âgées, les infirmes, les marchands ambulants et les chômeurs. L'hétérogénéité de la structure sociale des habitants des *hawch-s* illustre l'ampleur du phénomène d'exclusion, qui ne touche pas les seuls déshérités mais frappe aussi une fraction des classes moyennes dont la déchéance amorcée semble irréversible. Le fait que certaines familles aient été réduites à venir cohabiter avec leurs propres morts à la suite de l'effondrement de leur logement dans la cité des vivants en est une illustration.

Combien sont-ils à loger dans les tombes-maisons ? Selon notre enquête de terrain, ils seraient 12.870 (sans les habitants du cimetière juif), dont :

- 7.020 représentant 1.404 ménages à l'Imam al-Chafe'i et Sayéda Nafissa (*quism* Al-Khalifah) (54,5% de l'ensemble des habitants des nécropoles);
- 4.350 (870 ménages) dans la nécropole est (*quism* de Manchéyet Nasser);
- 1.500 (200 ménages) à Bab el-Nasr (Gamaléyah).

Ces estimations se recoupent avec celles de l'organisme officiel des statistiques (CAP-MAS) qui évalua les habitants des *hawch-s* en 1986 à 13.419 habitants dont :

- 6.430 habitants (1.663 ménages, 51,8% de l'ensemble et 0,12% des ménages de la ville du Caire) à Al-Khalifah qui regroupe la majorité des habitants des cimetières;
- 4.217 habitants dans la nécropole est représentant 953 ménages (30% de l'ensemble des ménages habitant dans les cimetières);
- 350 ménages à Bab el-Nasr (11% de l'ensemble). En plus de 166 et 26 ménages habitant respectivement dans les cimetières de Zein Al-

Abidine et de Amr que nous n'avons pas pris en considération⁴⁸.

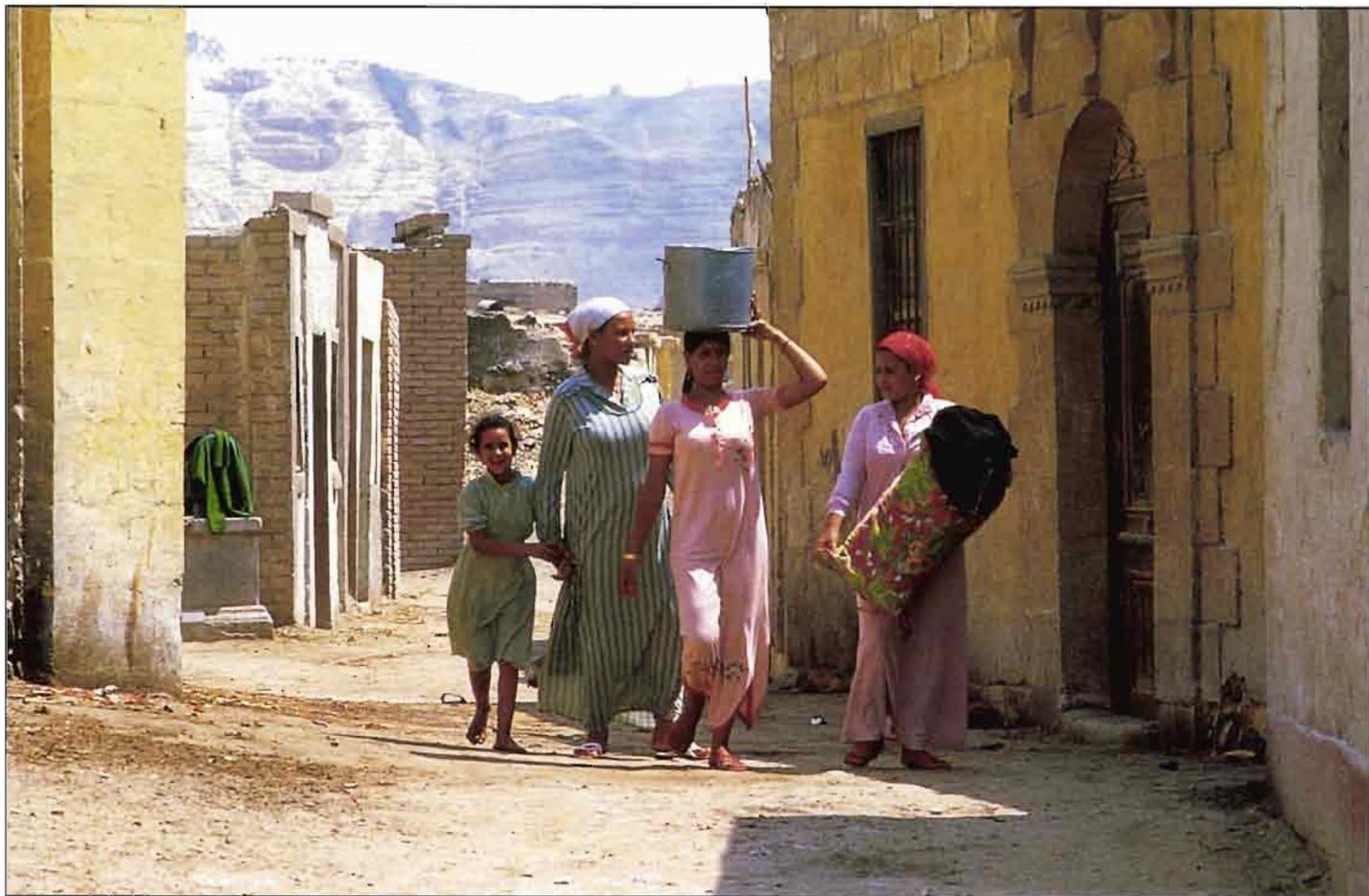
Hormis l'image socialement mal vécue d'habiter une tombe, on peut constater que les conditions de logement y sont souvent plus favorables que dans les quartiers pauvres du centre ou de la périphérie. Et si de nombreux ménages s'entassent quelquefois dans une ou deux chambres (le taux d'occupation par pièce — TOP — y est de 2,3 contre 1,46 pour le Caire), ils disposent néanmoins d'un vaste espace privé, planté et clos, bénéficient de l'existence de rues larges, calmes, bordées par des trottoirs et portant des noms, détails importants, souvent inexistant dans de nombreux secteurs de la ville des vivants.

Ces lieux sont cependant fortement carencés en équipements et en services. Sans recourir au porteur d'eau, il faut souvent faire des centaines de mètres pour avoir l'eau, faire des kilomètres pour aller à l'école ou travailler. Seuls 38% des enquêtés ont l'eau et l'électricité, et 3,8% le tout-à-l'égout. Les autres utilisent des batteries de voitures et installent des latrines sur fosses sèches, vidangées périodiquement comme dans les zones d'habitat spontané.

Malgré ces insuffisances, on est frappé par l'existence d'équipements électroménagers; 25,5% de l'ensemble des ménages ont un réfrigérateur, 12% ont la télévision en couleur et 35% en noir et blanc⁴⁹. Les groupes de femmes autour des machines à laver le linge en plein air dans les rues latérales est un spectacle très courant dans les cimetières.

b) Les habitants des îlots

Dans les îlots des cimetières, les activités exercées par les habitants étaient déjà, en 1927, identiques à celles des habitants de la ville. Plus tard, en plus de leur fonction de cités-dortoirs, ces îlots devinrent également des lieux de production lorsqu'ils accueillirent, au cours des années 40, le trop plein des activités artisanales et des petites industries qui débordait de la vieille ville⁵⁰, les effectifs des industries de transformation atteignant 32,5% à Qaitbey, 31,8% à Mégawrine et Al-Gharib, 26% à el Tonsi, contre 21,6% du Caire. En revanche, les effectifs des secteurs des carrières et du bâtiment dépassent de très loin ceux du reste de la



ville (8,3%). Ils représentent 21,5% à Qaitbey et 13,6% à Ezbet al-Barqouqi. En 1976 et 1986, s'il n'y a pas eu de changements notables dans la structure professionnelle des habitants des îlots, les effectifs des industries de transformation ont cependant enregistré une augmentation sensible³¹. Contrairement aux secteurs exclusivement réservés à l'inhumation, les îlots urbains des cimetières ressemblent en tous points de vue aux secteurs moyens-pauvres de la ville.

L'hétérogénéité sociale qui caractérise l'ensemble des habitants des cimetières, en partie due à l'ancienneté du peuplement de ces lieux, bloque toute action revendicative vis-à-

vis des autorités publiques d'une part, et des croque-morts de l'autre. Ceci accentue la précarité de la situation d'une grande majorité des habitants des *hawch-s*, lesquels se trouvent, aussi, systématiquement menacés d'expulsion par les concessionnaires des tombes qui obtiennent gain de cause en recourant à la justice.

L'État, la société, et le problème des habitants des cimetières

«Les habitants de cimetières constituent, avec d'autres couches de la société, un terrain propice au développement de la haine sociale et de la délinquance. Ils représentent un danger pour la paix sociale.»³²

Ce discours du pouvoir sert à masquer l'incapacité de l'État face à un problème qu'il ne sait résoudre et qu'il essaie de minorer.

Mais cette représentation des habitants des cimetières a très longtemps trouvé un écho dans la population, qui les perçoit comme des marginaux.

Ce n'est que très récemment que cette image a été nuancée grâce aux enquêtes de presse et aux films³³ qui ont montré que cette population n'était pas plus «dangereuse» que les classes «laborieuses» habitant ailleurs.

Dans le film télévisé «Ana la Akzeb wa la kini Atagamal» (Je ne mens pas, mais j'embellis mon image), le héros, un étudiant brillant,

Tombe transformée en dépôt de meubles antiques, Bab al-Wazir. Mohamed Saleh, 1940.

apprécié par ses collègues et ses professeurs, est fils de croque-mort. Pour cacher le lieu de sa résidence, on le voit user de mille ruses et sauter d'un micro-bus à un taxi pour semer ses poursuivants fantasmagoriques, refusant systématiquement de se faire accompagner par un de ses pairs. Lorsqu'il tombe amoureux d'une de ses collègues à qui il confie son secret, elle l'admet et entre en conflit avec sa famille et avec la société. Mais quand elle découvre graduellement ce que c'est d'habiter une tombe, de consommer la nourriture offerte par les visiteurs (offrandes) et surtout lorsqu'elle assiste à une scène d'enterrement où son fiancé

aide son père à ensevelir un mort, elle se rend compte que l'homme qu'elle a choisi fait partie d'un autre monde, qu'il est issu d'un milieu qui lui fait peur.

Cette histoire douloureuse montre avec justesse la ségrégation qui touche les habitants des cimetières.

Répondant à un réquisitoire d'un député de l'opposition en 1987, le ministre de l'habitat a exposé son plan quinquennal pour la suppression définitive en cinq ans de toutes les formes d'habitat «indécent» (tentes, huttes, habitat insalubres) en Égypte. Ce but n'est toujours pas atteint. A la suite du tremblement de terre qui a

frappé l'Égypte en 1993, les vieux habitants des *échechs* et des cimetières furent oubliés. Une priorité au relogement fut accordée aux milliers des nouveaux sans abri produits par le *zelzal*⁵⁴.

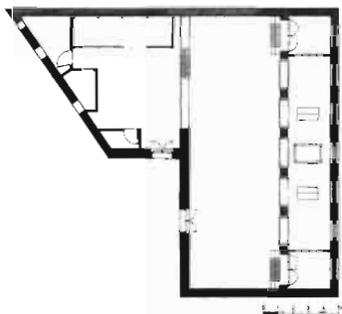
Au sommet de l'État, à propos des cimetières, deux tendances cohabitent :

L'une, radicale, prône l'évacuation des cimetières vers le désert. Cette solution irréaliste ne mesure pas les coûts sociaux, financiers et culturels que représente une telle opération. L'autre, plus pragmatique, part du fait que ces énormes nécropoles, avec leurs 250.000 tombes-maisons, représentent un stock de loge-



ments pouvant servir aux sans-abris⁵⁵. On a d'ailleurs assisté à des relogements dans des tombes, sur décret du gouvernorat, de populations dont les logements s'étaient effondrés. L'ambiguïté de l'attitude de l'État se manifeste par la poursuite de l'équipement des nécropoles de réseaux divers, comme le souligne Y. al-Qa'id :

«Dans une seule rue des cimetières, douze tombes ont le téléphone, installés bien évidemment par un organisme officiel. Le même cimetière dispose de réseaux d'eau et d'électricité, il est équipé de six écoles, de deux voitures de pompiers, d'une pharmacie et d'une ligne de transport en commun. Chaque secteur est gardé par deux policiers. Quatre bornes fontaines installées en 1975 permettent



la distribution de l'eau aux habitants des *hawch-s* situés dans des zones privées de réseau d'eau potable...»⁵⁶

Sans grande crainte d'erreur, on peut penser à un avenir pour les cimetières allant dans ce sens. Mitage progressif par de l'habitat de différentes qualités, mais plus certainement du bidonville, activités de plus en plus envahissantes, notamment celles liées au «traitement» des ordures.

On peut donc prévoir le pire : la transformation des cimetières en une ville de 4^e ou 5^e catégorie.



Notes

¹ Jus de réglisse. Les marchands de cette boisson interpellent les consommateurs par le bruit des castagnettes.

² Mélange d'ail et de coriandre sèche revenu dans du beurre rance.

³ Jusqu'en 1987, on ne disposait que de deux évaluations contradictoires du nombre des habitants des cimetières, variant entre 275.000 (cf. M. Gad, «Al tadakhum al-hadari wa sukna al-maqabir fi madinat al-Qahira» [L'hyperurbanisation et l'habitat des cimetières au Caire], thèse de magistère, multigr., faculté des Lettres, Université du Caire, 1984) et 900.000 habitants (cf. *Annales de la sociologie*, n° 64, avril 1984). La presse a ensuite exagérément grossi le phénomène en parlant de 1 à 2 millions d'habitants. Ces estimations hasardeuses furent reprises par les députés de l'opposition, ce qui a entretenu la confusion pendant longtemps.

⁴ Nous avons pris en compte les Cheykhats qui faisaient historiquement partie de la Qarafah mais qui sont actuellement en partie urbanisées.

⁵ Estimation issue d'une enquête exhaustive de terrain, menée par l'ORSTOM et le GOHBPR entre 1985 et 1989.

⁶ Youssef al-Qa'id, *Nom al-aghnyaa* (Le sommeil des riches), *Arq al-foukaraa* (L'insomnie des pauvres) et *El-Mazad* (La vente aux enchères), Le Caire, Edit. Dar al-Mostaqbal al-'Arabi, 1983.

⁷ Youssef al-Qa'id, *Nom al-aghnyaa* (Le sommeil des riches, *op. cit.*, p. 231 à 235, traduit de l'arabe par G. El Kadi.

⁸ *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, *op. cit.*, p. 166.

⁹ Cela commençait dès le lendemain de l'enterrement. Le premier jour *sobha*, les proches se réunissaient pour réciter le Coran et demander la miséricorde. Ils recommençaient le troisième jour, et cela se prolongeait pendant tout le mois et se terminait par un grand rassemblement religieux. C'est également pendant tout le mois de prière qu'on faisait des offrandes. Cf. Maqrizi, *It'az al-honafa bi akhbar al-a'ema al-fatimiyyin al-kholafa*, t. I et II, Le Caire, Dar al-Fikr al-'Arabi, t. I, p. 289, et t. II, p. 57 et p. 67-69.

¹⁰ Les gardiens des riches sépultures, les veuves, les divorcées, les orphelins logés dans les hospices et les étudiants qui suivent des cours dans les mosquées. A côté de cette population logeant par nécessité dans la Qarafah, on trouve aussi ceux qui ont pour profession de construire, de restaurer et d'entretenir les tombes et dont la présence prit un caractère quasi permanent.

¹¹ M. Abd al-Satar, *Le fonctionnement des institutions religieuses mamelouks dans la ville du Caire*, thèse de Magistère, multigr., faculté de Lettres, Université d'Assiout, 1976, ainsi que I. Chahata, *Le Caire*, collect. Al Alif Kétab, Dar el-Hilal, n° 184, 1959, et A. Fakhri, *Masajid wa madaris Masr*, t. II, Le Caire, édit. Dar al-Ma'aréf, 1969.

¹² Maqrizi, «Sélouk», *op. cit.*, t. II, p. 296.

¹³ A. Rhoné, *L'Égypte à petites journées*, Paris, 1882.

¹⁴ M. Amin, *Les Waqfs...*, *op. cit.*, p. 142-143.

¹⁵ *Ibid.*, p. 144-148.

¹⁶ Maqrizi, *op. cit.*, note 10.

¹⁷ Certains voyageurs ont comparé la population de la Qarafah al-Kobra à celle d'Alexandrie, à celle de Homs pour la Qarafah al-Soghra. Cf. S. 'Achour, «Al-mogtama' al-masri fi 'asr al-salatine al-mamaliq» (La société égyptienne à l'époque des Sultans Mameloukes), Le Caire, 1962, p. 57-58.

¹⁸ Des voyageurs tels que Ibn Jubair et Ibn 'Saïd al-Maghribi ont passé plusieurs nuits dans la Qarafah au cours de leur séjour au Caire. Cf. M. Hamza, *op. cit.*, p. 49. Quant au chroniqueur Ibn Iyas, il écrit que «les

gens préfèrent habiter dans la Qarafah que d'habiter dans la ville des vivants». Ibn Iyas, «'Agayeb...», *op. cit.*, t. I, p.468.

¹⁹ M. Hamza, *Qarafet al-Qahira fi 'asr el-salatine el-mamalik*, *op. cit.*

²⁰ Ibn Taghri Bardi, *Al Nogoum*, *op. cit.* Cet historien nous apprend qu'en 1429, 3.000 Soudanais et Maliens qui habitaient dans la Qarafah ont été décimés. *Ibid.*, t. 14, p. 342.

²¹ C. Neibhur, *Voyage en Égypte et en Nubie*, 1761-1762.

²² A. Zayed, «Zahirat sokna el-maquabir fi madinat al-Kahira, bayna nazarayat el-tadakhom el-hadari wa el-tahlil el-tarikhi el-bénai» (Le phénomène de l'habitat dans les cimetières, entre la théorie de l'hyperurbanisation et l'analyse structurelle historique, in *Annales de la sociologie*, 24, octobre 1982, p. 101- 138). Cet article représente la base théorique d'une recherche menée sur les habitants des cimetières par le département de sociologie de la faculté des Lettres de l'Université du Caire dont un sommaire des résultats fut publié dans les annales de la sociologie, 64, avril 1984, *op. cit.*

²³ M. Gad, *op. cit.*, et F. Moselhi, «Al nomoy al 'omrani lil Qahira al-Qobra fi al-quarn al 'échrine» (La croissance urbaine du Caire au xx^e siècle), Thèse de doctorat, multigr., faculté de Lettres, université du Caire, 1979, et G. El Kadi, «La cité des morts au Caire, un abri pour les sans abris», in *Maghreb Machreq*, Paris, n° 127, janvier-février-mars 1990, p. 134-153.

²⁴ Y. al- Qa'id, *Nom al-aghnyaa* (Le sommeil des riches, *op. cit.*, p. 234, traduit de l'arabe par G. El Kadi).

²⁵ *Ibid.*

²⁶ R. Ilbert, «Égypte - 1900 - Habitat populaire, société coloniale», dans *État, villes et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen Orient*, K. Brown édit., Paris, 1989, p. 266-282.

²⁷ Pour ne citer qu'un exemple, le percement des deux avenues de Mohamed 'Ali et de Clot Bey dans l'ancien tissu ont impliqué la démolition de 750 bâtiments.

²⁸ R. Ilbert, «Égypte - 1900...», *op. cit.*

²⁹ Recensement général de la population du Royaume de l'Égypte, 1897, t. 1, vol. 1. Un examen plus fin des données du recensement fait apparaître l'arrivée dans les cimetières d'une nouvelle catégorie socioprofessionnelle exerçant une activité liée aux grands travaux d'urbanisme que connaît la ville depuis un demi siècle, les carriers et les marbriers.

³⁰ La crise du logement touche plus particulièrement la classe ouvrière naissante. Il y avait au Caire, en 1907, 88.270 ouvriers, auxquels il faut ajouter 2.646 ouvrières, travaillant dans les secteurs du transport, des chemins de fer, des usines du tabac et de la construction. Cf. J. Vallet, *Contribution à l'étude de la condition des ouvriers de la grande industrie au Caire*, Le Caire, 1907.

³¹ Propos recueillis sur le terrain auprès de la population et des services municipaux. A la même époque, les pauvres furent exclus des zones d'habitat insalubres telles que Ma'rouf, situé dans le centre moderne, et hawch al-Charqawi dans l'ancien quartier de Darb al- Ahmar. Cf. M. Clerget, *Le Caire*, Le Caire, 1930, t. 1, p. 241.

³² A. Raymond, *Le Caire*, in *L'Égypte d'aujourd'hui, permanence et changements, 1805-1976*, Paris, édit. du CNRS, 1977, p. 213-242.

³³ Fathi Hafez El Hadidi, *Dirassat fi madinat al-Qahira*, *op. cit.*, Le Caire, 1982, p. 163.

³⁴ Le développement de Dokki, Agouza, de Guizah (Front du Nil), du quartier des pyramides et surtout de Madinet al-Mohandessine, devenus les quartiers résidentiels de la nouvelle bourgeoisie, s'est opéré au cours de cette époque.

³⁵ Au nord, Choubrah al-Khéima, à l'est, Helmeyét al-Zaitoun, et, au sud, Helwan, plus d'autres quartiers ouvriers de moindre importance.

³⁶ Il s'agit de Madinat Nasr et de la cité du Moqattam, toutes deux prévues dans le Schéma Directeur de 1956. La première, confiée à une société concessionnaire publique, fut une grande réussite, tandis que la seconde, confiée à une société privée, a démarré très tardivement et eut un très lent développement. Actuellement, il s'agit de deux quartiers de la Capitale et non de cités satellites.

³⁷ Cet ensemble prit place au nord de l'ancien bidonville de Abagéyah et à la place d'un ancien dépôt de munitions des forces britanniques.

³⁸ A l'époque, 12.000 unités d'habitations devenaient hors d'usage tous les ans. En 1965, il fallait construire 70.000 logements pour remplacer les logements vétustes. Cf. A. Raymond, «Le Caire», *op. cit.*, p. 234.

³⁹ Manchéyet Nasser compte encore 55% de logements d'une seule pièce, ce qui le place parmi les secteurs encore accessibles aux faibles bourses.

⁴⁰ Bassatine est devenu le premier quism de la capitale en 1986, avec 450.143 habitants (7,2% de la population du Caire, Chéyakhat Al Bassatine al-Garbéyah comptait à elle seule 54.383 habitants.

⁴¹ De l'ordre de 4,7% et 10,3% respectivement pour Imbaba, Boulaq al-Dakrour entre 1976 et 1986 à titre d'exemple.

⁴² Elles ont presque doublé à Helwan, à Mataréyah, à Boulaq al Dakrour, Al-Ahram et à Imbaba.

⁴³ Un des grands spécialistes du problème du logement en Egypte a montré que les rapports gouvernementaux et ceux des experts étrangers ont délibérément surévalué les besoins en logements pour servir les besoins des entreprises du bâtiment, locales et étrangères. Cf. Milad Hanna, *Al-iskan wal massyada* (Le logement et le traquenard), Dar al-Mostaqbal al-'Arabi, Le Caire, 1987.

⁴⁴ De l'origine Giwar qui signifie littéralement proximité, les mégawrines sont des étudiants pauvres d'Al-Azhar qui vivent à proximité des hommes saints enterrés dans la Qarafah.

⁴⁵ Y. Al-Qa'id, *Nom al-aghnyaa* (Le sommeil des riches), *op. cit.*, p. 232, traduit de l'arabe par G. El Kadi.

⁴⁶ Il s'agit des petits fonctionnaires du secteur public exerçant des fonctions subalternes. D'une façon générale, les fonctionnaires représentent actuellement une des catégories sociales des plus défavorisées.

⁴⁷ Le trafic de drogue pour les croque-morts a été mis en évidence par de nombreuses enquêtes de la presse, puis confirmé par la recherche menée

par le département de sociologie de l'Université du Caire. Cf. *Annales de la sociologie*, 64, avril 1984, *op. cit.*

⁴⁸ W. 'Amer, «L'écologie urbaine de la ville arabe», Thèse de Doctorat soutenue à la faculté polytechnique de l'Université du Caire, Le Caire, décembre 1990, multigr., et aussi M. Al-Wali, «Sokan el-'échech wal 'achwaéyat, al-kharita al-iskanéya lil mohafazat» (Les habitants des huttes et les spontanités, géographie de l'habitat dans les gouvernorats), Le Caire, Syndicat des ingénieurs, 1993.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Il s'agit surtout des métiers de tissage, des ateliers industriels (soudure, limage, découpage, cuir, bois, etc.).

⁵¹ 40,3% à Qaitbey, 34,5% à 'Ezbet al-Barqouqi, 33,4% à Al-Imamein, contre 27% pour le Caire.

⁵² Appréciation tirée d'un rapport du Sénat sur le problème du logement. *Al Ahali*, 18 avril 1984.

⁵³ Trois films, deux pour le petit écran et un pour le grand, ont traité le problème de l'habitat dans les tombes au cours des années 90. Les cimetières représentent actuellement dans les films égyptiens le lieu d'habitat des pauvres. Ils se sont ainsi substitués à la vieille ville.

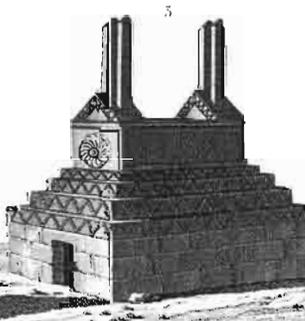
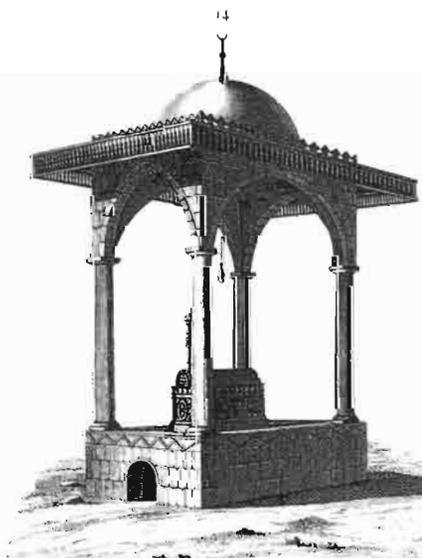
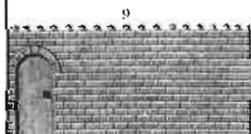
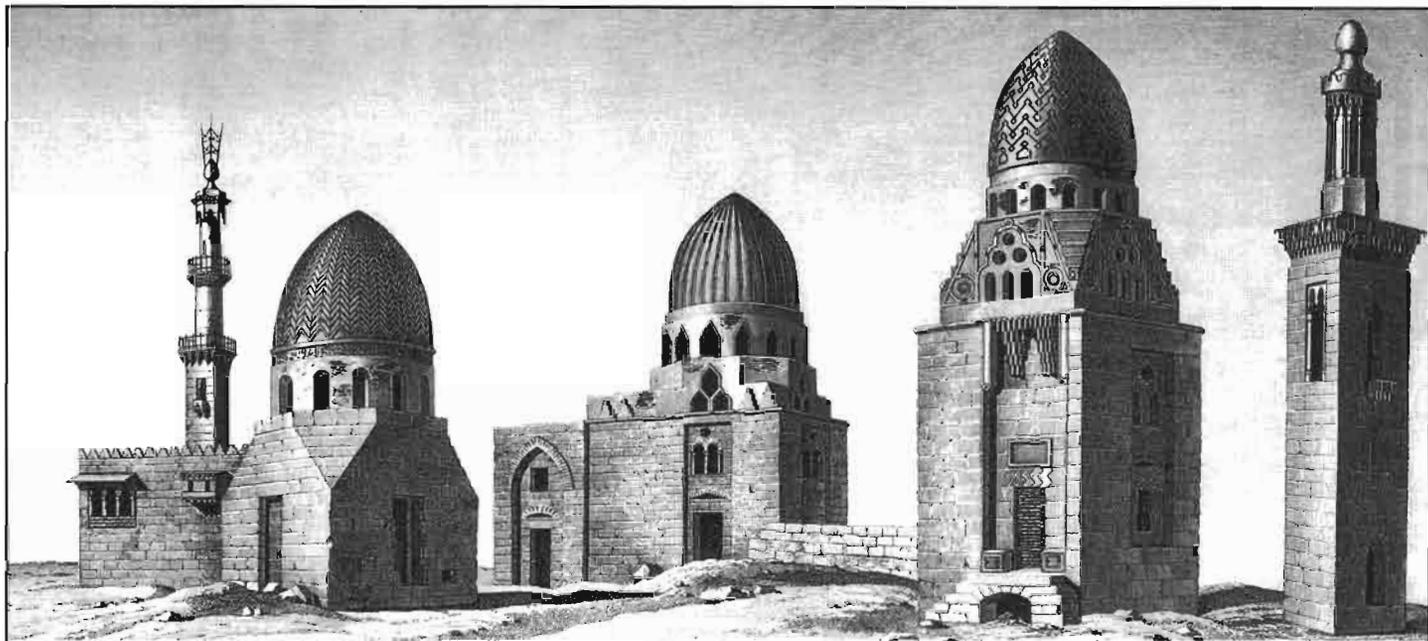
⁵⁴ Le tremblement de terre a causé l'effondrement de 5.000 immeubles, 11.500 bâtiments furent déclarés hors d'usage, 2.748 écoles présentaient des fissures plus ou moins importantes et 187 monuments furent sérieusement endommagés. Dans le gouvernorat du Caire, près de 26.000 ménages se sont trouvés sans abris. Une partie d'entre eux fut relogée. Cf. G. El Kadi, «Le tremblement de terre en Egypte», Le Caire, *Egypte/Monde Arabe*, CEDEJ, n° 14, 2^e trimestre 1993, p. 163-195.

⁵⁵ Le rejet par le conseil d'Etat en 1986 d'une proposition visant à l'application des lois de limitation des loyers aux hawchs constitue une reconnaissance implicite de ce type d'occupation. Le paradoxe est que ce rejet fut justifié par le fait que «la loi interdit aux citoyens de passer la nuit dans les cimetières et par conséquent l'acte d'y habiter devient un défi qui ne peut être justifié par la crise de logements...» (Al Ahram, quot., 14/11/1986).

⁵⁶ Y. al-Qa'id, *Nom al-aghnyaa* (Le sommeil des riches), *op. cit.*, p. 235, traduit de l'arabe par G. El Kadi.

Le site primitif de la nécropole sud (photo Lehnert & Landrock, début du XX^e siècle)





On sait combien les peuples d'Égypte ont consacré, depuis le début de leur histoire, d'énergie à ce qui pourrait se passer après la vie'. Dans cet effort constant, d'énormes richesses ont été produites qui, de générations en générations, de destructions en pillages, de commerce en réemploi, nous sont parvenues, pour les plus anciennes sous forme de vestiges, lesquels ne sont plus guère l'objet d'enjeux si ce n'est pour les «égyptologues» et les muséographes. Le passage aux religions monothéistes n'a pas modifié le comportement humain, les productions funéraires ont suscité les mêmes intérêts, mais aussi les mêmes affronts. On est seulement passé de la quête de l'or et des pierres précieuses au pillage de la pierre. Aujourd'hui, la chasse au trésor n'est plus que très marginale. L'enjeu s'est déplacé sur la seule valeur du terrain occupé par les cimetières. Mais, étant donné la superficie de ceux-ci, leur proximité avec la ville et l'importance du nombre des monuments historiques qu'ils renferment, l'enjeu en est devenu considérable. Se posent donc les questions de la sauvegarde du patrimoine architectural tant collectif que familial, face aux impératifs de l'aménagement urbain, aux intérêts des promoteurs immobiliers, aux pratiques de spéculation foncière et à la dégradation causée par les habitants. Ces questions s'inscrivent dans un débat plus large sur les centres historiques et les nécessités de leur protection et de leur mise en valeur, tant en Égypte que dans l'ensemble des pays du Maghreb et du Machreq. Mais si, dans la majorité de ces pays, les cimetières ne font pas encore partie des catégories des tissus anciens, des sites ou des espaces à sauvegarder, en Égypte, c'est le cas. En effet, les grands complexes funéraires, les coupoles et les *sabils* isolés des mamlouks, les mausolées fatimides, les espaces sanctifiés contenant des reliques des premiers conquérants musulmans ont fait l'objet, depuis la fin du siècle dernier, d'inventaires et de classement sur la liste des monuments de l'art arabe. Cette liste s'est étendue pour inclure les sépultures royales construites au *xx*^e siècle. Mais il ne suffit pas

d'inventorier, de classer, d'édicter de lois de protection pour que se développe et s'enracine un sentiment collectif de la nécessité de préserver la mémoire, de tout ce qui donne sens à l'histoire d'une nation. Que cela soit dans la cité des morts ou celle des vivants, les vertus opératoires des dispositifs réglementaires et des politiques de sauvegarde sont souvent quasi nulles. La protection du patrimoine reste quelque peu extérieure aux réalités sociales de l'Égypte. La notion du patrimoine, dans son acception moderne, demeure toujours ambiguë. Mais si elle n'a émergé que depuis une vingtaine d'années, les pratiques systématiques d'entretien et de restauration du cadre bâti sont millénaires. Elles ont pris l'allure, à certaines époques, d'une véritable démarche patrimoniale visant à transmettre aux générations futures des monuments, c'est-à-dire des témoignages d'histoire, des repères pour connaître la vie des générations disparues. Nous relaterons les étapes principales de cette démarche et de ses avatars à travers l'analyse du comportement des hommes vis-à-vis d'objets privilégiés à certaines époques, abandonnées à leur sort à d'autres.

Aux origines des pratiques de sauvegarde des monuments

Maqrizi nous apprend qu'à l'époque fatimide, trois jours avant le ramadan, «les cadis de Misr commençaient leur tournée d'inspection par la mosquée d'al-Maqs, à l'extérieur du Caire. Ils faisaient ensuite le tour des mosquées de la capitale fatimide (Al-Azhar, Al-Aqmar et Al-Hakem) puis celui des sanctuaires de pèlerinage contenant les nobles restes des gens de la famille. De là, ils se rendaient dans la nécropole d'al Qarafah, puis à Misr (Fostat), où ils visitaient en premier lieu la mosquée de 'Amr et celle d'Ibn Touloun et terminaient leur ronde par le mausolée abritant la tête de Zayd ben Zayn al-Abidine (petit fils d'Al-Hussayn). Dans ces différents monuments, ils examinaient l'état des nattes, des lampes, de la construction afin de procéder aux travaux de réfection»². La chute des fatimides et le passage de l'Égypte au sunnisme sous les

ayoubides ne provoqua aucun acte de vandalisme ou d'iconoclasme de la part des fidèles, qui continuèrent à vouer le même culte aux sanctuaires alides. Si les nouveaux gouverneurs ont radicalement transformé le centre de la fondation fatimide en remplaçant les palais et les tombes de la dynastie déchue par de nouveaux édifices culturels et d'enseignement³, ils ont néanmoins conservé les monuments religieux⁴. Les ayoubides instauraient consciemment ou inconsciemment le patrimoine architectural de la ville, qui suscitera désormais un attachement jaloux, dépassant le sentiment religieux pour offrir à la communauté un sentiment de son identité⁵. Les pratiques de conservation et d'embellissement vont se poursuivre sous les mamlouks et les ottomans, qui ont enrichi ce patrimoine hérité par des ouvrages fastueux devenus des agents d'embellissement et de magnificence dans la ville. Les soins qui leur étaient alloués ne peuvent pas être considérés seulement comme des œuvres pies, mais comme une manifestation de fierté et de prestige tant pour leurs initiateurs que pour leur ville⁶. Celle-ci provoquait l'admiration de tous les voyageurs par ses constructions qui «enchantaient le regard». Quoi de plus révélateur de la sensibilité esthétique de l'élite mamlouke que la reconstruction des minarets des monuments longeant l'axe principal de la fondation fatimide, endommagés par le tremblement de terre survenu en 1304⁷? Est-ce par souci de préserver la silhouette de cette artère fortement marquée par les minarets et les coupoles des édifices remarquables la jalonnant que l'on agit ainsi? A-t-on cherché tout simplement par cet acte de rappeler les hommes à Dieu? L'éclat artistique qu'a connu le Caire des mamlouks nous autorise à penser que le sentiment du beau, du sublime était le moteur de cette initiative plus que le sentiment religieux.

De la fondation de Qahira en 969 à la création du comité de conservation des monuments de l'art arabe en 1881, la préservation des monuments ne tenait pas seulement à des sentiments affectifs et spirituels ou à des

causes aléatoires. Elle était, soulignons-le, institutionnalisée, avec une juridiction de protection qui ne se limitait pas aux œuvres monumentales, mais concernait l'ensemble des biens immobiliers *waqfs*⁸. Les modalités de fonctionnement de cette institution juridique furent codifiées en Égypte, à l'époque fatimide, par la création d'une administration spécifique, *Diwan el ahbas*, responsable de la gestion et de l'affectation des ressources financières conformément aux stipulations des donateurs. Un juge, siégeant à la tête de cette administration, était assisté par des fonctionnaires, *nazirs*, chargés de l'application des actes des *waqféyas* en fonction de lois et réglementations très complexes⁹. Rappelons-en les principes majeurs. Il s'agit de l'immobilisation d'un fonds de sorte qu'il ne soit ni donné ni vendu, et que ses revenus reviennent à l'aumône. Le bien désigné doit être consacré à une œuvre pieuse ou à une fondation d'intérêt général sans limitation de durée. Les documents des *waqféyas* mentionnent la nécessité d'affecter une partie des revenus d'un bien à «la construction de mosquées, de mausolées, d'hospices, de *khanqahs*, de *rab'*, au paiement des salaires des serviteurs, des eunuques, des *muqriis* et aux offrandes pour les pauvres et les nécessiteux»¹⁰. De nouvelles interprétations des écoles juridiques musulmanes ont admis que le donateur puisse garder le droit d'attribuer l'usage (ou seulement l'usufruit) d'un bien aux personnes de son choix, et éventuellement à soi-même. Si l'institution vise initialement à constituer des dotations qui permettent de secourir les pauvres et d'aider écoles et mosquées, nombres de personnes y recourent dans la mesure où elle garantit les biens privés ainsi établis contre toute confiscation — les biens sont ainsi confiés à Dieu — et leur permet d'échapper aux lois successorales. Avec cette possibilité de disposer de tels biens, exemptés d'impôts, en attendant qu'ils passent à l'œuvre pieuse ou de bienfaisance qui en a la propriété, le *waqf* a connu une extension typologique remarquable. Il a pu inclure, à l'époque ottomane, en plus des ressources économiques telles

que les terres agricoles et les vergers en milieu rural, les richesses immobilières : toutes sortes d'édifices, d'établissements commerciaux et de production (*wakalas*, boutiques, maisons de cafés, usines de plâtres, ateliers de textiles), de services (*hamams*, réservoirs d'eau, laveries, pigeonniers) et même les bateaux, les esclaves et la monnaie¹¹. Ainsi a-t-on pu constater qu'à l'époque ottomane, où ce système a connu son apogée, près de la moitié des terres agricoles de l'Égypte était constituée en *waqf* et presque autant en milieu urbain¹². De nombreuses études ont analysé les avantages sociaux et les implications économiques de ce système dans les pays musulmans. Nous nous limiterons ici à l'analyse de ses incidences sur les pratiques d'entretien du cadre bâti. Le principe de sauvegarde d'un bien *waqf* est donc une condition *sine qua non* de la pérennité de l'œuvre pieuse. Pour que celle-ci se perpétue, l'objet immobilisé ne doit pas périr, d'où la nécessité de sa conservation et de son entretien systématique. Ainsi, tout donateur devait préciser dans l'acte de fondation d'une *waqféya* les modalités de sauvegarde de l'objet, connus sous le nom de 'Amaret el Awqaf : la restauration (*tarmim*), l'entretien (*syana*) et la réparation (*islah*) aussi bien que les sommes qui devaient leur être allouées (de l'ordre de 30% du produit total)¹³. A défaut d'une telle stipulation, l'acte devenait invalide. Dans de nombreuses *waqféyas*, le donateur allait au-delà de ces modalités générales en édictant des exigences tatillonnes. Le document *waqf* de l'émir Qorqomas prévoit qu'une somme de quarante dirham, par mois lunaire, tirée du dépôt *Waqf*, soit réservée à l'achat de basilic frais à mettre sur la tombe du donateur et celles de ses enfants, et qu'une somme de soixante dirhams par mois soit dévolue à l'achat d'huile parfumée pour le même usage¹⁴. On retrouve des recommandations similaires dans le document du sultan Hassan qui, de plus, souligne la nécessité d'engager dix serviteurs honnêtes devant habiter dans son mausolée afin de le protéger contre les voleurs et les agresseurs, fixe leur traitement mensuel (de l'ordre de 100

dirhams par mois) et spécifie leur statut «d'anciens esclaves devant être affranchis par lui-même ou par ses enfants»¹⁵. Pour assurer la continuité du fonctionnement des institutions d'enseignement religieux fondées à l'époque Ayoubide dans la Qarafah et dans la ville, Salah al Dine a mis en habous le quartier d'al-Sagha (des bijoutiers) et un village au profit de l'école Nassréya, trente-deux boutiques situées dans différentes haras du Caire au bénéfice de l'école Séyouféya, l'ensemble de l'île el Fil, des boutiques, un *hamam* et une boulangerie en faveur de l'école adjointe au mausolée de l'imam el Chafe'i¹⁶. Dans ce cas de figure, la nécessité d'entretien est requise tant pour l'objet immobilisé producteur d'un revenu (*hamam*, boutique, boulangerie) que pour l'œuvre d'intérêt général (*madrassa*). Là, il importe de faire la distinction entre ces deux catégories d'objets dont le sort ne se rejoignent pas. Les premiers, qui constituent en quelque sorte le capital fixe de l'État, ne sont investis d'aucune valeur historique mais seulement utilitaire. Le ressort de leur sauvegarde n'est pas culturel, il est strictement économique. L'augmentation exponentielle de ces biens *waqfs* a amené l'administration à se décharger d'une partie des tâches de gestion et d'entretien en faveur de locataires à qui elle cédait le droit d'exploitation à durée déterminée moyennant un loyer dont le montant était fixé d'avance. Plus tard, des concessions de longue durée (90 ans) furent également codifiées. La multiplication du nombre des usufruitiers, des ayant droits, des bénéficiaires des revenus des *waqfs* allaient se conjuguer avec nombre d'abus divers et affecter le fonctionnement de l'ensemble du système. Les uns ne payaient pas régulièrement les loyers, les autres les accaparaient totalement, d'autres encore s'approprièrent de facto les biens concédés. L'abaissement général des revenus des *waqfs* conséquent de ces pratiques était accentué par des prélèvements frauduleux opérés par les *nazirs* ou des pillages sporadiques commis par les gouverneurs eux-mêmes. Ces pratiques s'amplifiaient au cours des époques de décadence, d'instabil-

ité politique, de crise économique, en entraînant la ruine et l'obsolescence des biens immobilisés par absence d'entretien. D'innombrables édifices furent ainsi perdus. Ceux qui nous sont parvenus ont échappé à la destruction fatale grâce à la bienveillance de certains gouverneurs, de leurs vizirs, de notables éclairés qui prenaient des initiatives d'embellissement et de remise en état des édifices désaffectés ou mal entretenus. C'est surtout la deuxième catégorie de biens *waqfs* qui bénéficiait le plus souvent de ces soins périodiques. Il s'agit des biens non producteurs de revenus (mosquées, *madrassas*, mausolées, *khanqah*, *zawyas*, *sabils-kuttab*, etc.) et dont l'entretien relevait directement de la responsabilité de l'administration des *habous*. Lorsqu'à la fin de l'époque mamelouk, les souverains s'approprièrent les revenus de cette institution, provoquant sa ruine¹⁷, les ottomans la régénèrent tout en soulignant l'importance de '*Amaret el Awqaf* dans le *qanoun nama* (nouvelle loi cadre d'administration des territoires annexés par l'empire ottoman). Des enquêtes sont menées au tout début de la conquête turque sur les causes de la détérioration de certains édifices, des inventaires sont établis et des mesures de restauration sont entreprises. Une grande partie des revenus des *waqfs* est de nouveau affectée à la remise en état de ce qui a été saccagé par les mamelouks¹⁸. Certes, l'alternance de période de déclin et de prospérité, de troubles et de stabilité politique ont provoqué une discontinuité de la démarche publique en faveur de la sauvegarde des monuments et entraîné la désaffectation et quelquefois la ruine des plus privilégiés d'entre eux. La mosquée d'Ibn Touloun fut habitée par des immigrants maghrébins au XII^e siècle, on y a même installé une boulangerie en 1263 et une usine de lainage au XVIII^e siècle¹⁹, celle d'Al-Hakem abritait une fabrique de verre à la même époque²⁰, la vénérable mosquée d'Al-Azhar a subi une excroissance spontanée par l'adjonction d'étables et de boutiques en 1194²¹. Quant à la mosquée *madrassa* du Sultan Hassan, sa position stratégique au pied de la citadelle a fait son malheur.

Servant souvent de fort de retranchement pour des milices dissidentes, elle était systématiquement bombardée par les forces gouvernementales à partir de la citadelle, au cours des batailles qui opposaient des pouvoirs rivaux. Ces batailles fréquentes ont causé de grands dommages à l'édifice²². Les exemples de négligence de l'entretien des monuments ou des dégâts perpétrés à leur égard, les menaçant de disparition, furent maintes fois soulignés, avec beaucoup de regret, par les chroniqueurs et les voyageurs. Ce souci révèle l'existence d'une conscience des valeurs matérielle, historique et esthétique d'ouvrages monumentaux que la communauté risquait de perdre. En visite au Caire en 1765, le voyageur maghrébin al-Warhilani avait remarqué des ouvriers travaillant au soulèvement les décombres d'un des murs de la mosquée *madrassa* du Sultan Hassan. Cette destruction aurait eu lieu au cours d'une bataille qui opposa des princes en 1736. Un an et demi plus tard, à son retour du pèlerinage, al Warhilani a constaté, avec un grand soulagement, que la restauration du mur était achevée. Mais ce n'est qu'en 1785 que les multiples dégâts consécutifs de cette bataille sont réparés, sur l'initiative du prince Salim Agha. Ainsi a-t-on dégagé le grand portail bloqué par les gravats pendant près d'un demi-siècle, remis en état l'entrée, et supprimé les boutiques qui s'étaient installées le long des murs²³. Les travaux de restauration, d'agrandissement et d'embellissement dont bénéficièrent les monuments principaux du Caire au cours des siècles ne procédaient pas toujours d'une démarche scientifique. Ils ont quelquefois fondamentalement transformés les édifices originaux, ne laissant que quelques éléments décoratifs de la construction originelle. Le cas de la mosquée de 'Amr, remaniée, reconstruite, agrandie vingt-cinq fois en treize siècles, est exemplaire à ce sujet. Celle d'Al-Azhar n'en subit pas moins d'ajouts et de modifications. Cependant, la conservation et les restaurations successives des éléments les plus anciens du mobilier, *minbars*, portes ou des inscriptions couvrant les frises et les coupes, ainsi que les décorations en bois

des plafonds, témoignent d'un souci de sauvegarder les éléments les plus anciens. Si tout ce qui précède certifie l'existence d'une démarche «patrimoniale» publique depuis le X^e siècle qui s'appliquait surtout à des édifices sélectionnés érigés au rang de «monuments historiques», ceci ne nous autorise cependant pas à parler d'une politique réflexive procédant d'une démarche cognitive et d'une vision globale de l'histoire et du patrimoine national. Il ne faut pas oublier que l'antiquité restera inconnue et enfouie jusqu'à l'arrivée de l'expédition de Bonaparte. Près d'un siècle plus tard s'inaugure l'inventaire moderne du patrimoine. Entre-temps, le manque d'intérêt, le laisser aller, l'abandon, les destructions volontaires nécessitées par les aménagements modernes, ont fait disparaître de nombreux édifices. Leur mémoire fut cependant conservée grâce aux *khittats* de Maqrizi, ouvrage remarquable du XV^e, décrivant minutieusement les lieux et les bâtiments, qui constitue à la fois un atlas urbain et une anticipation à l'inventaire de toutes les édifices mineurs et majeurs de la ville et de ses nécropoles. Il servira de base au volume consacré au Caire par les savants de la Description de l'Égypte pour dresser l'état des lieux au XVIII^e siècle.

Les cent ans d'abandon et de destructions

La fin de l'époque ottomane fut marquée par des crises successives d'ordre politique et économique, en plus des calamités qui s'enchaînent sur le pays, faisant perdre à la seule ville du Caire le tiers de sa population²⁴. L'état du cadre bâti en pâtit considérablement. Si les édifices religieux principaux, périodiquement visités et entretenus, échappèrent à la démolition, aucun ne fut à l'abri de la dégradation. L'encombrement des boutiques qui s'adossaient à leur murs en obstruaient quelquefois les accès, «étaient si étroites qu'on les croirait destinées à des animaux immondes»²⁵. Plus que la ville des vivants, celle des morts fut la plus touchée. Nous avons évoqué précédemment le peu d'intérêt accordé par les ottomans aux nécropoles du Caire. Au cours des deux siè-

cles et demi de ce règne, la Qarafah reçut peu de sépultures importantes, et seulement deux de ses monuments furent embellis (Omar Ibn Al-Fared et Sidi Oqba). Quant aux sanctuaires alides, l'extinction de leur culte les a livrés à l'abandon, certains d'entre eux ont complètement disparu. D'autres monuments mal ou peu entretenus tomberont en désuétude et leur pierre sera livrée au pillage. Al-Djabarti nous apprend dans ses chroniques que Soliman Agha El Séléhdar «le grand malin calamiteux, a jeté son dévolu sur les restes des mosquées, *madrassa* et *téquiya* du désert et s'est emparé de leurs pierres, les fit déplacer vers la ville en passant par Bab al-Barquyah. Il pilla également des pierres de Bab el-Nasr et les empila à proximité de la porte du même nom, il fit édifier ensuite vers le khan al-Khalili une *wakala*»²⁶. L'auteur du «Journal d'un notable du Caire durant l'expédition française» parle de «ce qui restait», car, en effet, elles subissaient ces pillages depuis fort longtemps. A l'abandon et au pillage se sont ajoutées les destructions volontaires opérées au cours de l'expédition de l'Égypte. On peut lire sous la plume de Djabarti ce récit titré «Encore des destructions» : «D'autres destructions : celles des mausolées et des tombes à Qarafah, en-dessous de la citadelle, par crainte que des combattants ne s'y retranchent. Ils firent sauter ainsi des bâtiments en y mettant des charges de poudre, comme pour les mines : la construction s'écroulait en entier par suite de l'explosion de la poudre emprisonnée dans le sol. On entendait alors un bruit très fort. Ils détruisirent de cette façon quantité de choses»²⁷. En dépit de ces destructions, c'est avec l'expédition d'Égypte que se pose un nouveau regard sur le patrimoine. Les archéologues fouillent et mettent à jour les trésors de l'antiquité, Champollion déchiffre les écritures de la pierre de Rosette, les artistes reproduisent sur leurs toiles tous les monuments et les antiquités que le temps semble leur donner encore, les historiens les consultent, les arts les étudient²⁸. Mais les retombées de cette démarche, qui dura trois ans, ne seront pas immédiates. Si les fouilles régulières conduites par des équipes

étrangères continuent, les indigènes ne manifestent aucun respect vis-à-vis des vestiges de l'art ancien, qu'ils continuent à considérer comme des carrières faciles à exploiter. L'utilisation intensive de ces carrières au profit des activités manufacturières au cours de l'époque de Mohamed 'Ali déconcerta les consuls étrangers et la société savante européenne. Champollion avait constaté la disparition totale de treize temples «d'un haut intérêt pour la science»²⁹. Le consul d'Autriche accusa ce souverain éclairé qui déploya des efforts méritoires à l'édification d'une Égypte moderne, dotée d'une armée et d'infrastructures de base permettant d'enclencher son développement industriel, d'avoir «plus détruit de monuments à lui seul que toute la domination turque, depuis Omar et son général Amr jusqu'à nos jours»³⁰. On a évité de justesse, grâce à Prisse d'Avennes, que les pylônes de Karnak ne partent pas dans les usines de salpêtre du Pacha, et que les pierres d'une des pyramides de Guizeh ne servent à la construction du barrage du Delta³¹. Les prédations commises contre les sites antiques étaient aussi le fait d'étrangers, sous couvert de fouilles scientifiques³². Malgré l'absence de soucis à l'égard de la préservation des antiquités au cours de cette époque, c'est sous le règne de Mohamed Ali que fut créé, en 1836, grâce aux conseils des consuls, un musée pour accueillir sa première collection d'antiquités, constituée de 188 pièces³³. C'est aussi le premier souverain qui entreprit de réformer l'administration des *waqfs* en la plaçant sous le contrôle de l'État et en nationalisant l'ensemble des biens fonciers immobilisés contre une maigre indemnisation des desservants et autres ayant droit. Dorénavant, c'est l'État qui devait assurer les travaux d'entretien nécessaires aux édifices religieux. La multiplication des réquisitoires et des rapports des consuls et des conseillers étrangers des successeurs de Mohamed Ali, appuyés par le soutien de la nouvelle élite locale formée à l'étranger, aboutiront à la création en ??? du service des antiquités, puis, en 1869, du *Mathaf el Fan el Islami* (musée de l'art islamique), et enfin du Comité de

Conservation des Monuments de l'Art Arabe (CCMAA), le 18 décembre 1881, au sein même de l'administration moyennéageuse des *waqfs*³⁴. La création d'organismes spécifiques chargés d'inventorier, de classer et de définir les méthodes de restauration de biens culturels se réalise en écho aux préoccupations européennes de préserver et d'enrichir le patrimoine de l'humanité. Le consul de France Mimaut n'a-t-il pas qualifié les pyramides comme le «plus vénérable monument de l'ancienne race humaine, la seule merveille du vieil âge qui reste encore debout... intéressante pour tous les peuples»³⁵, dans une lettre qu'il adressa au vice-roi d'Égypte lui demandant d'abandonner le projet de leur démolition. Mais les inquiétudes et récriminations des consuls européens ne s'expriment pas de la même façon face aux destructions aveugles et reconstructions qui ravageaient les morphologies des villes, en particulier au Caire. On constate même une certaine admiration des travaux de modernisation entrepris sous Mohamed Ali. Les éloges décernés par Xavier Marmier au fondateur de l'Égypte moderne en témoignent : «On ne saurait se faire une idée de tout ce que Mohamed Ali a, depuis une dizaine d'années, déblayé, démoli et reconstruit. Il semble qu'il ne soit content que lorsqu'il entend de son palais le bruit des charrettes qui enlèvent des décombres, des scies qui crépissent les murs... Du règne de Mohamed Ali date pour le Caire une ère de grandeur et d'embellissement que cette ville n'avait point connue dans les âges antérieurs»³⁶. Le palais mentionné ci-dessus est celui de la citadelle que le Pacha a fait construire après avoir rasé le plateau supérieur de ce mont en faisant disparaître le monumental Divan d'el Nasser Ibn Qalawoun, illustré par les planches de l'expédition de l'Égypte³⁷. Les successeurs de Mohamed Ali ne furent pas plus cléments pour l'architecture civile, l'inventaire des palais et demeures établi par le Comité des monuments de l'art arabe ne comportait que 42 constructions en relatif bon état, sur les 134 recensées par Jomard³⁸, en plus de vingt vestiges, façades, *maq'ad* ou *dorqa'a*, mutilés ou en ruine, n'offrant plus

d'intérêt que pour l'archéologue. La perte de ces magnifiques demeures aussi bien que de nombreux édifices publics est le résultat de la conjonction de trois facteurs principaux. C'est d'abord le changement des goûts qui provoque d'une part, l'abandon par les notables urbains des anciens styles architecturaux au profit d'une nouvelle esthétique de style baroque adoptée dans les nouvelles demeures qu'ils se font construire, et, d'autre part, la désertion de la ville ottomane vers les nouveaux quartiers conçus selon les principes de l'urbanisme moderne. C'est ensuite les travaux d'aménagement, de structuration et d'embellissement qui prirent une tournure hausmanienne, sous Ismaïl, impliquant la destructions d'îlots entiers ainsi que l'abattage d'édifices publics. C'est enfin la désaffectation de nombreux établissements de commerce, de services et d'institutions d'enseignement due à la perte de leur usage ou à la négligence de leur entretien par l'administration des biens *waqf*⁹⁹. Les multiples abus commis par les *nazirs* amèneront le renforcement de leur contrôle par le biais d'un organisme dépendant du Khédive, créé par Abbas I^{er} en 1851. Plus tard, en 1913, un ministère est créé dans l'objectif de rationaliser la gestion des biens *habous* et de mettre fin aux «scandales d'une administration qui exerce une influence si néfaste dans ce pays», selon les termes de Lord Cromer. Ainsi, à l'orée du xx^e siècle, le patrimoine hérité de la cité millénaire des fatimides se trouvait-il sérieusement menacé. Dans un contexte où la conscience de ce patrimoine bâti était quasi inexistante chez une nouvelle élite fascinée par la modernité, la démarche conservatoire du comité s'avérait d'une difficulté extrême. La reconnaissance même de ce patrimoine, qui incluait désormais monuments et monuments historiques, comme fondateur de l'identité de la cité, d'une identité nationale, ne pouvait pas s'acquérir *ipso facto* avec l'établissement de la liste des objets à préserver. Voilà que les Egyptiens se trouvent confrontés à une situation où on vient de leur fabriquer un patrimoine constitué d'objets culturels divers pour lesquels ils éprouvent des sentiments confus ou un total

désintérêt. La coupure chronologique avec leur passé millénaire, qui a duré quinze siècles, doublée par la deuxième rupture avec leur passé proche qui a eu lieu au milieu du xix^e siècle, ne permettaient pas une appropriation globale de l'ensemble de ces biens. Il fallait du temps pour découvrir, redécouvrir, s'initier, apprécier, prendre un recul historique suffisant vis-à-vis d'objets relativement récents, sélectionner certains biens pour se les approprier symboliquement, être assez mûr pour saisir la totalité sous un jour nouveau en tant qu'objets d'art, de culture et d'histoire. Ces phases successives vont mettre un siècle pour se réaliser, elles n'en finissent pas d'aboutir. Les vicissitudes des démarches patrimoniales, liées en partie aux tribulations de la recherche identitaire et à l'instabilité politique et sociale, à la croissance démographique et celle de l'ignorance, n'ont pas encore créé les conditions favorables ni à l'épanouissement de l'idée du patrimoine dans sa nouvelle acception, ni à la mise en œuvre d'une conduite patrimoniale réflexive, évolutive et continue. Nous allons en retracer la genèse en suivant l'intervention du CCMA dans la cité des morts.

Le CCMA et les monuments historiques de la Qarafah

Dans les nécropoles, on voit apparaître vers la fin du xx^e siècle d'autres pratiques de dégradation, notamment dans la périphérie des monuments historiques. Celles-ci sont perpétrées par des croque-morts qui accaparent les parcelles vacantes pour y élever des constructions sans permis. Les *nazirs* des *waqfs* chargés de l'entretien des monuments sont évidemment partie prenante dans ce genre d'affaires. Mais que dire des autorités qui laissent faire ces pratiques? Les procès verbaux qui nous sont parvenus de cette époque montrent la vigilance de ce comité, mais surtout l'implication de l'administration des *waqfs* dans ce processus de spéculation foncière et immobilière. Lors des premières visites du Comité destinées à établir un inventaire et envisager des restaurations, le bilan s'avère désolant. Les complexes du sultan Inal et de l'émir Kébir avaient servis

de dépôt pour les poudres du ministère de la guerre. «... Les minarets ont perdu leurs galeries supérieures, les gros murs sont fendus, les linteaux s'écroulent; les mosaïques, les dallages, les plaques de revêtement des soubassements antérieurs, tout a disparu»⁴⁰. En 1895, M. Grand Bey a signalé à la deuxième commission que des tombeaux ont été pillés dans l'enceinte occupées par le monument du sultan Inal. S'étant rendue sur place, la dite commission a été «indignée des actes de vandalisme dont ce beau monument a été l'objet; le tombeau du sultan ainsi que de nombreux autres sont détruits, les caveaux ouverts; partout, on voit des ossements entremêlés de lambeaux de linceuls, fraîchement extraits des sépultures...». Après ce constat, la commission met directement en cause le *Nazir* du *waqf* «auquel incombe en premier lieu la responsabilité pour le méfait accompli sur un des plus jolis monuments arabes, par suite de l'abandon dans lequel il a laissé ce monument»⁴¹. En 1897, la commission apprend par le *waqf* que le fossoyeur A.K. Sobh s'est permis d'élever une construction contre la coupole du cheikh Abdallah Al-Dakrouri, administrée par les *waqfs*. La deuxième commission propose, après examen, de classer la coupole en question parmi les monuments à conserver et d'inviter les *waqfs* à empêcher toute construction à une distance de moins de 3 mètres des murs de cette coupole⁴². Cette prescription ne fut jamais appliquée. L'année suivante, en 1898, M. Herz Bey fait part à la section technique qu'il a vu construire tout près de la coupole Al-Zomor, une grande bâtisse, en contradiction totale avec les prescriptions du comité. Une circulaire est transmise à tous les gardiens les invitant à ce qu'aucune construction ne soit élevée dans le voisinage des monuments confiés à leur surveillance⁴³. Le rapport ajoute que c'est le fossoyeur qui fait la construction auprès du tombeau pour le compte d'un certain Abdou Bey El-Ratli. Ce fossoyeur, qui s'est engagé à empêcher le public d'élever des constructions près des tombeaux monumentaux d'Al-Zomor et de Khwand Tolbay, a répondu avoir trouvé les

traces d'un ancien *hawch* et que la coupole Al-Zomor n'empêchait pas la construction d'une bâtisse contiguë et que cette coupole n'est pas un monument. Le fossoyeur en question continue la construction... La section technique déplore, demande la démolition, s'indigne... Déjà, en 1890, la commission recommande de placer des grilles en fer à l'entrée des monuments d'Al-Achraf Khalil, de Qaitbey, de l'Emir Kébir et de tous les monuments du désert des mamelouks pour mieux les garder contre les voleurs tentés cette fois-ci par le bois. Elle essaie, en 1897, de fixer à 5 mètres le périmètre de conservation autour de chaque monument et envoie à ce sujet une lettre au ministère des travaux publics⁴⁴. En 1910, le ministère des travaux publics informe le comité (lettre du 8 février courant) que bonne note a été prise de ses observations. Il ajoute cependant que l'espace à laisser libre autour des monuments devrait être au minimum de 20 mètres de chaque côté. Par conséquent, de nombreuses tombes devraient, par ce fait, être transférées. A ce sujet, le ministère a cru devoir consulter le Moufti d'Égypte, qui a émis un *fatwa* déclarant qu'il est contraire à la *Chari'a* de fouiller ou de transférer les tombes des morts. La section technique remarque que, dans aucune de ses propositions, il n'a été question d'enlever les tombeaux existants, le but de la zone à laisser libre autour des monuments est uniquement d'interdire à l'avenir la construction de nouveaux tombeaux dans l'espace ainsi réservé⁴⁵.

Répondant à la lettre précédente, le ministère communique au comité une nouvelle *fatwa* aux termes de laquelle «il n'est pas non plus permis d'empêcher l'enterrement des morts dans une partie quelconque d'un terrain affecté comme cimetière»⁴⁶. La section technique constate que ces avis résultent d'un malentendu sur les véritables intentions du comité. «Il s'agit de réserver à l'avenir une étroite zone libre autour des monuments religieux anciens, pour en assurer la conservation.»⁴⁷ Dans ces circonstances, il a été proposé de recourir à l'appui éclairé de Ibrahim Naguib Pacha, Gouverneur du

Caire, pour rechercher le moyen pratique de mettre un terme aux agissements abusifs des fossoyeurs et des particuliers aux abords des monuments des cimetières...

De 1897 à 1930, les infractions continuent, ainsi que le travail du comité. Celui-ci rejette toutes les demandes de construction de tombes ou les poursuites de travaux dans le voisinage des monuments. Même les demandes d'entretien, de ravalement ou de substitution de la brique au bois sont rejetées. Il va jusqu'à protester contre le stationnement de véhicules et de camions en face des monuments. Son refus d'octroyer des permis pour la restauration vise, à long terme, la suppression définitive des éléments bâtis aux alentours des monuments historiques. Les fossoyeurs s'organisent et, le 10 mars 1924, déposent une plainte au ministère des travaux publics, demandant le droit d'effectuer des travaux dans les caveaux sans obligation de permis de construire ou de restaurer — demande rejetée par le gouverneur du Caire et le président de *Edarat al-Gabanat* (administration des cimetières). On leur répond que la procédure d'octroi des permis est très rapide et se fait en une journée, ce qui devrait leur enlever tout prétexte d'infraction aux règlements. Si la longueur de la procédure de restauration fut écourtée, celle concernant la construction d'une nouvelle tombe demeurerait toujours fastidieuse. Le requérant devait déposer une demande au gouvernorat du Caire, demande soumise par la suite au ministère des *waqfs* et au comité des *gabanats*. Elle devait être munie d'une attestation prouvant que le requérant n'avait pas d'autres concessions dans un autre cimetière ou ailleurs en Égypte. Une enquête était aussitôt entreprise à ce sujet. Le gouvernorat envoyait ensuite une lettre au service du *Tanzim* pour s'assurer que le site de la concession demandée ne se trouvait pas dans une zone où étaient prévus des travaux d'utilité publique et était en conformité avec les règlements d'alignement. Dans le cas où le site se trouvait dans le voisinage de monuments historiques, le comité de Conservation devait être saisi pour donner son avis. La complexité de cette

démarche révèle le souci des autorités de faire respecter un certain ordre. Mais ce nouvel ordre imposé par l'élite édilitaire devait se heurter bien évidemment à la résistance de nombreux agents peu soucieux de la rationalité urbaine ou des valeurs esthétiques, mais seulement mus par un esprit de spéculation. La rapide croissance urbaine que connaîtra Le Caire à partir de la première guerre mondiale va rendre encore plus difficile le contrôle de l'urbanisation. La rigueur du CCMAA va s'amenuiser au fil des décennies, tandis que l'autorité des croque-morts se renforcera davantage. Ils trouveront des appuis au sein des différentes administrations et finiront par marginaliser le comité et par régner en maîtres absolus sur l'espace de la mort.

De 1930 à 1970 : la dégradation de la situation

Au cours de ces quatre décennies, la cité des morts connaîtra un tournant décisif. Si le comité couronne sa lutte acharnée par la légalisation de «zones de rotation (périmètres protégés) autour des monuments classés dans les cimetières»⁴⁸, son autorité ne s'en trouve pas renforcée pour cela, et c'est l'époque où de véritables quartiers urbains vont se développer dans le proche périmètre des monuments historiques. Les années 40 furent marquées par une succession de démolitions touchant les monuments historiques de la Qarafah. Ces actes de vandalisme sont signalés au sud-est de la nécropole, dans le voisinage de Sidi al-Chatby où «des citoyens rasent les monuments, terrassent le sol et élèvent des constructions de jour et de nuit»⁴⁹. Déjà l'année précédente, une partie de la coupole du mausolée de Qaitbey fut atteinte, la *sekiel* détruite et l'ensemble du complexe mis en vente par un nommé H. Abd el Hadi, qui prétendit être le descendant des stipulants du *waqf*⁵⁰. Plus alarmante encore est la destruction partielle du sanctuaire fatimide de Ikhwat Youssef et son remplacement par l'habitation d'un croque-mort⁵¹. La transformation en caveau du réservoir d'eau de la tombe de Ménoufi⁵² et le vol des fenêtres du monument funéraire de

Qausun⁵¹ apparaissent dérisoires à côté des destructions partielles ou totales dont font l'objet de monuments entiers. Les incursions dans les périmètres de conservation sont innombrables (38 procès verbaux). Elles vont de la construction de tombes sans permis (20 infractions) à l'élévation d'immeubles ou d'autres constructions (14 infractions, dont la construction d'un garage en face de Qaitbey), à l'installation d'activités dans les monuments comme le four à pain dans la mosquée de Chatby. Dans les autres procès verbaux, le comité demande le renforcement de la surveillance ou émet des refus aux demandes d'adduction d'eau. Nous avons relevé deux affaires significatives de la situation de l'époque. Le 22 juillet 1948, l'administration du *Tanzim* a autorisé la construction d'un *hawch* dans le périmètre de Ménoufi sans consulter le Comité. Le 4 Octobre 1957, des tombes sont élevées sur 700 m² au voisinage de Ménoufi. Moins d'un an après, le 12 mai 1958, les contrevenants s'enhardissent, ils élèvent des *hawchs* à 6 mètres du monument. Le directeur du comité, devenu *Maslahat al-Athar al-Arabiya* (organisme des monuments de l'art arabe), adresse une lettre au directeur du *Tanzim* lui demandant d'intervenir pour mettre fin aux infractions systématiques opérées dans le périmètre de conservation de ce monument «unique dans son genre». Il exige que soient démolies toutes les constructions dont certaines étaient collées à la Qobba⁵⁴. En 1960, trois nouveaux *hawch-s* font leur apparition à proximité de Ménoufi. Autour de Omar Ibn al-Fared, à partir de 1954, les tombes se multiplient. On raconte également que des tombes historiques furent pillées, pour des linceuls en soie et des pièces d'argent⁵⁵, puis leur souvenir effacé par la construction de nouvelles tombes. Dans l'ensemble des procès verbaux, des lettres de protestation adressées par les fonctionnaires de *Hayat al-Athar* au commissariat de Khalifath ou de Darb al-Ahmar, on constate que les citoyens contrevenants n'ont pu opérer sans la complicité des *ghafirs* (gardiens) et de leurs chefs, de policiers de grades élevés mais aussi des fonctionnaires municipi-

paux. Voyons encore un témoignage de l'époque à travers la lettre adressée le 2 octobre 1952 par le directeur des monuments de l'art arabes au directeur de la municipalité du Caire :

«... En venant de Abbasséyah (au nord), on constate que l'espace vacant compris entre la Khanqah de Barqouq et les mosquées d'Émir Kébir et de Inal s'est transformé en un dépôt de décombres et de débris de constructions, ce qui entrave l'accès au complexe de Barqouq. La situation est aggravée par la présence d'eaux stagnantes qui représentent un danger pour la santé publique et portent atteinte à l'image de marque de l'Égypte. En venant par l'ouest, de Darassa, un autre tableau s'offre au visiteur, celui des bidonvilles et de leurs habitants pauvres et dangereux. Si jamais on réussit à traverser ce bidonville, il est impossible d'atteindre le complexe de Qaitbey, car alors on se heurte au labyrinthe de rues étroites et tortueuses d'une enclave d'habitations en dur qui occupe l'espace entre les complexes de Qaitbey et de Barqouq. Ce quartier très peuplé de vivants ne dépend bien évidemment pas de Edaret al-Gabanat, il ne dépend pas non plus du *Tanzim!*»⁵⁶ La multiplication des protestations contre la dégradation de l'environnement des monuments des mamelouks vont enfin trouver un écho chez les responsables de la planification⁵⁷. Mais il a fallu l'intervention d'un personnage charismatique comme Creswell⁵⁸ pour que soit planifié un rond-point devant la *khanqah* de Barqouq. Ce projet reçut l'appui de l'aristocratie, un soutien cependant intéressé : la princesse Khadiga Halim exigea qu'on élève une sépulture pour sa mère au milieu du rond-point. Demande qui fut acceptée pour sauver ce qui pouvait l'être.

Le secteur de l'Imam el Chafe'i

Le 21 Décembre 1937, la section technique de l'organisme des monuments de l'art arabe a décidé de classer quelques zones archéologiques dans la Qarafah, dont le site de Tonsi, qui va de l'Imam al-Chafe'i à l'ouest au Moqattam à l'est. Ce site renferme les ruines de l'iwani de 'Agami, un soufi du

xiv^e siècle, les restes d'une Mossalla en terre (trois *mihrabs*) et la turbé, reconstruite au xiv^e siècle, d'Abdou el Fath el Tonsi, mort au xiv^e siècle. Si ces vestiges ne présentent que peu d'intérêt architectural, ils possèdent néanmoins une valeur historique en tant que points de repères de la limite entre la Qarafah al-Soghra et la Qarafah al-Kobra. Les fouilles entreprises par les archéologues ont dégagé des cippes remontant à l'époque ayoubide, qui furent déposés au musée de l'art islamique : cippes de l'Émir Lo'Lo', mort en 1202, de Chaykhoun al-Déméchky, mort en 1206, et du *fikih* Aboul Abbas. Étant donné la taille de cet espace de conservation délimité par le comité, et sa position relativement isolée, il fut le théâtre de nombreuses infractions aux règlements, tant de la part des particuliers que des autorités.

Certains exploitent les pierres des ruines⁵⁹ et élèvent des habitations, d'autres s'approprient des parcelles et les entourent de barbelés en vue de les vendre, la *Edaret al-Gabanat* amputa un terrain de 16.000 m² et l'affecta à la construction de *hawch-s*, le ministère de l'éducation se met de la partie en construisant deux écoles après avis favorable du comité de conservation! Face à cette situation, le comité a révisé l'ancien plan établi en 1937 et admit de réduire le périmètre protecteur à 16 mètres autour de chaque monument en 1961. Sept ans après, la *Hayat al-Athar* émet un mémorandum daté du 3 avril 1968 faisant le point sur la situation dans la zone de Tonsi. La *Hayâ* met en cause *Edaret al-Gabanat* qui permit aux citoyens d'effectuer des constructions dans ce site sans prendre son avis et sans l'avertir. L'administration des cimetières a rejeté la responsabilité de l'affaire sur la direction de l'urbanisme et de la construction, qui établit le plan de lotissement en y spécifiant les espaces réservés aux tombes et ceux réservés à l'habitat. La *Hayâ* a enfin demandé que lui soient soumis ces plans pour avis, afin de lui permettre de vérifier le respect des périmètres de conservation. Elle prie l'administration des cimetières de mettre fin aux travaux en cours le temps d'étudier le projet d'urbanisme et, pour finir,

s'indigne de ce laisser faire. «... Nous constatons que *Edaret al-Gabanat* ignore la valeur et l'importance des monuments de ce secteur, alors qu'ils constituent des points de repères-clés, cités dans tous les guides de visite des cimetières... Ce qui nous inquiète au plus haut point, c'est que M. le gouverneur du Caire en personne ait approuvé ce lotissement, ce qui nous semble fort regrettable, car il s'agit d'un défi et une menace explicites. Nous déplorons enfin que plusieurs monuments aient été endommagés par les constructions qui se multiplient dans leur voisinage». L'affaire el Tonsi montre bien le processus qui s'engage ici autour de la «richesse foncière» des nécropoles et les connivences qui s'exercent à tous les échelons de la société. Il n'est pas étonnant, dès lors, que les croque-morts demeurés toujours impunis osent menacer de mort M. Abd El-Tawab, surveillant de la *maslahat*⁶⁰.

L'époque où *Hayet El Athar* pouvait compter sur «l'appui éclairé du gouverneur du Caire qui collaborait avec le plus grand zèle à l'œuvre du Comité... et faisait tout ce qui est en son pouvoir pour répondre aux vues du Comité» était bien révolue⁶¹.

Le patrimoine entre la monarchie et la république

Les problèmes rencontrés par le Service des Antiquités dans l'exercice de son métier ne nous étonnent pas. Au-delà des logiques spéculatives, auxquelles se heurtait la logique culturaliste du Comité, il y avait une incompréhension totale de l'intérêt de sa démarche. Les souvenirs qu'évoquaient les monuments de la Qarafa ne passionnaient presque personne. Les édifices eux-mêmes n'intéressaient que les intellectuels, les artistes et les savants. Les uns s'acharnaient à en faire l'histoire, les autres à la perpétuer par des éléments concrets. Pour la majorité, une tombe familiale valait mieux que la *qobba* d'un *cheikh* dont le culte s'est complètement éteint, ou même d'un grand complexe funéraire dont le constructeur n'a jamais vraiment compté dans la mémoire collective. Le législateur et la société savante allaient ainsi contre les mœurs et les pra-

tiques du plus grand nombre et contre les intérêts même de la bourgeoisie. L'importance du nombre des monuments et des sites à protéger dans les nécropoles impliquait une soustraction considérable de surfaces à l'usage des contemporains. Lorsqu'on ajoute à cette superficie celles affectées aux concessions privées de l'aristocratie, il n'eut plus resté qu'une surface insuffisante pour les autres. Enlever ainsi le droit à une dernière demeure, un coin de retranchement décent pour l'éternité de la mort aux héritiers des pharaons pouvait difficilement trouver un écho favorable. Ce qui explique la complicité de *Edaret al-Gabanat* avec les citoyens. Quant à l'État, représenté par le gouverneur du Caire, tantôt il intervenait, selon le contexte, en faveur du Comité, tantôt il tergiversait ou biaisait les problèmes et laissait pourrir la situation pour éviter des conflits sociaux.

C'est surtout après la chute de la monarchie que la nouvelle bourgeoisie d'état manifesta explicitement son indifférence vis-à-vis du patrimoine architectural. L'affaire de la zone de Tonsi l'a bien montré. Cette insouciance n'est cependant pas en totale rupture avec les conduites patrimoniales poursuivies sous le protectorat. Depuis un siècle et demi, l'illusion de la modernité avait marqué tous les aménagements, laissant peu de place à la mémoire. La domination anglaise avait, elle aussi, confirmé ce triomphe du neuf. Et si, dans l'entre-deux-guerres, l'éveil nationaliste à la recherche de symboles identitaires s'est tourné vers le passé, ce retour sporadique s'est limité à la reproduction d'édifices publics puisant leur modèle tantôt dans le répertoire pharaonique, tantôt dans le répertoire mamelouk ou ottoman. Le lien entre reproduction et préservation n'a jamais été établi, de même que l'influence du mouvement moderne était la plus dominante. Quand bien même la consécration d'une rubrique mensuelle aux monuments de l'art arabe dans la revue éditée par les architectes⁶² peut témoigner d'une volonté de sensibilisation de l'opinion, elle n'en demeurait pas moins une forme de résistance passive à l'oubli. Rien n'atteste, au cours de cette péri-

ode, d'une mobilisation des architectes aux côtés du Comité pour le soutenir dans son combat contre les actes de vandalisme commis à l'égard du patrimoine. Privé du soutien indispensable d'une élite savante, ne jouissant que d'un appui aléatoire de quelques personnalités charismatiques et ne disposant d'aucun pouvoir de dissuasion ou d'exécution, contesté par les aménageurs et l'administration de la voirie, le comité était de plus en plus isolé. Il va perdre son autonomie relative à partir de 1953 où il sera groupé, avec l'organisme des antiquités, le musée d'Égyptologie et le musée de l'Art Islamique, dans un seul organisme mis sous la tutelle du ministère de l'Éducation, puis confié au ministère de la Culture, en 1957. Durant la première décennie du règne des militaires, les questions de valorisation du patrimoine n'étaient guère à l'ordre du jour. Des sacrifices ont été consentis au nom de l'industrialisation, du développement national et de la lutte légitime, contre l'impérialisme et le sionisme. Le schéma directeur établi pour la capitale en 1953 n'accorde aucune attention à la ville médiévale et au patrimoine historique. Prolétarisée et disqualifiée, la vieille ville s'était transformée en un tas de ruines «susceptibles de secouer l'imagination, d'éveiller une certaine affection tout autant que de la pitié. Les conserver signifiait sacrifier la vie des hommes; combien serait-il plus digne de raser ces espaces pour assurer aux gens une vie saine et heureuse»⁶³. Ce souhait émis par le héros de Khan el-Khalili de Naguib Mahfouz fut exaucé par les militaires. Les barres de HLM et des bâtiments scolaires ont partout mordu sur le vieux tissu, écartant ou mutilant des édifices rares et défigurant complètement le paysage, un paysage qui avait perdu depuis longtemps sa référence culturelle et par conséquent sa justification. Même les objets-symboles clés, les grandes mosquées d'Al l'Azhar et d'Al Hussein, ont souffert d'une certaine négligence. Pour les agnostiques, ce n'était plus qu'un amas de pierres. Quant aux immeubles *waqfs* immobilisés pour l'éternité, plus du tout entretenus mais ne pouvant être rasés, on attendait leur chute pour profiter de la valeur du terrain.

Dans la Qarafah, l'héritage du passé était celui des autres — des morts — et on allait régler des comptes avec ces morts. C'est ainsi que la révolution égyptienne a entamé la confiscation à la Qarafa des meubles des chapelles-résidences privées dans les tombeaux des grandes familles⁶⁴. Dans le vaste tombeau de l'émir Hussein Kémal à Al-Ghafir, on installe des classes d'enseignement préparatoire et secondaire. La tombe du prince Halim Pacha à l'Imam el-Chafe'i devient l'école primaire d'Al-Emamein; celle de la famille Tahawi toute proche abrite un centre d'aide sociale, au moment où est transformée l'énorme sépulture qui lui faisait face en une polyclinique; au début des années 60, on songea même à raser une partie importante de la nécropole des mamelouks allant de Qaitbey à Khwand Tolbay. On alla même jusqu'à installer des bureaux du parti au pouvoir dans des tombes à deux étages. Les vivants, selon un vieux dicton, ont une priorité sur les morts. En 1966, un nouveau code des cimetières fut promulgué, près d'un siècle après le premier⁶⁵, un siècle au cours duquel un état de fait irréversible s'était instauré dans l'espace de la mort. Les monuments historiques étaient cernés par nombre de tombes construites souvent en toute illégalité, ainsi que par des habitations. Le pouvoir des municipalités est alors renforcé. Elles se chargent de l'affectation des sols, de la création des cimetières et de leur entretien, elles fixent les droits de jouissance qui ne doivent pas dépasser 500 millimètres au mètre carré (art. 7). Le conseil municipal est habilité à fixer la surface des *hawchs* à construire. Il a le droit de récupérer les terrains vacants au cas où ils ne sont pas occupés par des tombes, de les subdiviser et de les céder à de nombreux bénéficiaires (article II du règlement exécutif). Les croque-morts ne peuvent exercer leur métier qu'après l'approbation du conseil municipal qui leur donne un permis (article 21). Ils ont la charge d'empêcher les citoyens ne disposant pas de permis de construction d'élever une tombe ou d'effectuer des restaurations. De même, il leur est interdit de passer la nuit dans les cimetières ou d'u-

tiliser les lieux pour mener d'autres activités (article 36 et 39 du règlement exécutif). Dans l'article 3, le Président de la République peut autoriser la fondation de sépultures privées suite à une demande provenant du ministre des collectivités locales et après l'approbation du conseil du gouvernorat. Les conditions à remplir sont clairement précisées : «les concessions privées ne seront néanmoins accordées qu'à ceux qui offriront de faire des fondations ou des donations». Pour la première fois, on distingue entre trois types de sépultures : le caveau individuel, sans enclos, surmonté par une cippe; la tombe familiale enclose dans un *hawch* pouvant comporter une ou plusieurs pièces; la sépulture privée, chapelle-résidence, celle-ci devant être l'exception. Par cette nouvelle législation, l'Etat cherchait à rationaliser l'affectation du sol dans les cimetières, établir une certaine égalité après la vie et mettre un terme au désordre. Les résultats de ce nouvel ordre sont aujourd'hui visibles dans les lotissements réguliers au sud et à l'est de la Qarafah, au nord est de la nécropole des mamelouks et dans le cimetière de Sayéda Nafissa. Néanmoins, le contrôle de la cité des morts continuait à échapper aux autorités de planification et de gestion. Le pouvoir des croque-morts restait souverain⁶⁶. L'ambiguïté de l'attitude de l'Etat vis-à-vis du patrimoine hérité dans les nécropoles du Caire, sa collaboration au changement d'affectation des tombes-résidences de l'ancienne aristocratie, ont légitimé la poursuite du développement des îlots d'habitation et encouragé l'installation des sans abris dans les *hawch-s*. Concernant les monuments historiques, nombreux furent ceux qui ont été restaurés à partir du milieu des années 70. L'État, se rendant compte, après la défaite militaire de 1967, que l'on ne pouvait pas construire le présent et planifier l'avenir dans l'amnésie, va tenter de «concilier l'authenticité qui est l'histoire et le renouvellement qui est l'avenir»⁶⁷. Les étapes de cette *conciliation* sont : 1969, organisation d'un colloque international pour le millénaire du Caire; 1973, création de l'association des amis des monuments historiques; 1977, sont

mis à l'étude, avec le soutien financier de la Banque Mondiale, deux projets de rénovation des tissus médiévaux. Ils concernent le nord du Caire fatimide et la nécropole est. Simultanément, en réponse à une demande du gouvernement égyptien, des experts de l'Unesco effectuent une mission en Égypte et définissent six secteurs sauvegardés; 1979, l'Égypte signe la convention du patrimoine mondial et, au cours de la même année, le Caire médiéval est inscrit sur la liste du patrimoine de l'humanité. Trois raisons principales expliquent cet intérêt :

– économique, puisque la promotion du tourisme est devenue une des actions prioritaires de l'aménagement du territoire à partir de 1979;

– idéologique, car la valorisation du patrimoine devenait une revendication universelle;

– culturelle, la banalisation de l'environnement et la dégradation des centres anciens des villes suscitaient un besoin d'identification, de retour aux origines dans un monde en pleine mutation.

Toutes ces initiatives en faveur du patrimoine, qui se poursuivent encore de nos jours, se sont traduites par la restauration des monuments historiques importants. Mais leur environnement ne cesse de se détériorer, de se densifier. La substitution de la culture à la spéculation demeure toujours un vœu pieux. Les différents projets de réhabilitation des secteurs sauvegardés établis au tout début des années 80 n'ont pas encore eu un début de réalisation. Nous examinerons ceux qui ont concerné les nécropoles.

Notes

¹ Les nécropoles de l'Égypte antique bénéficiaient d'attentions particulières. Des institutions juridiques, économiques et religieuses garantissent les droits des défunts et placent une multitude à leur service. Pour bâtir ou restaurer les tombes, divers corps de métiers y sont toujours sur place. Les prêtres accomplissent les rites communs. Une administration permanente contrôle les activités des prêtres, la répartition des concessions et envoie des inspecteurs pour vérifier l'état des lieux. Cf. *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, op. cit., p. 185.

² Y. Ragib, *Les sanctuaires des gens de la famille...*, op. cit., p. 49.

³ A la place des deux palais centraux des fatimides démolis par les Ayoubides furent construits : la madrasa de Kamel Ayoub (1229), la madrasa et mausolée de Najm-al Dine Ayoub, les complexes et mausolées de Qalawoun et de Nasser Mohamad. Cf. Irène A. Bierman, «Urban memory and the preservation of monuments», in *The restoration and conservation of islamic monuments in Egypte*, Le Caire, The American University in Cairo Press, 1995, p. 4.

⁴ Au cours de l'époque ayoubide, la mosquée d'Al-Azhar a perdu sa fonction de centre d'enseignement Chi'ite. On n'y faisait plus la prière du vendredi, qui se tenait désormais à la mosquée Al-Hakem. H. Abd el-Wahab, «Tarikh al-masajid al-athariya» (Histoire des mosquées monumentales), édit. Al-Hayâ al-Masréya lil Kétab, Le Caire, 1994, p. 52, et aussi Maqrizi, op. cit., t. II, p. 275, Nozhat al-Anzar, p. 265-266. Cité dans H. Abd el Wahab, op. cit., p. 176.

⁵ J.P. Babelon et A. Chastel, *La notion du patrimoine*, Paris, Liana Levi, 1994, p. 24.

⁶ Chaque personne qui entreprenait la restauration ou l'agrandissement d'un édifice immortalisait son action par une plaque comémorative.

⁷ Irene A. Bierman, *Urban memory and...*, op. cit., p. 5.

⁸ Le régime des waqfs fut instauré dans l'ensemble des territoires conquis par l'islam du vivant même du Prophète.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ M. Amin, *Al Awqaf wal Hayat al Igtima'eya fi masr* (Les waqfs dans la vie sociale en Egypte), édit. Dar al-Nahda -al-'Arabiya, Le Caire, p. 290-291.

¹¹ Mohamad 'Afifi, «Assalib el-Intifa' al-iqtisadi bil awqaf fi masr fi al-'asr al-othmani», in *Annales islamologiques*, t. XXIV, Le Caire (IFAQ), 1988, p. 102.

¹² *Ibid.*, p. 108, et M. Risq Sélim, *Asr el salatin el Mamalik* (L'époque des sultans mamelouks), Le Caire, t. I, p. 63-64.

¹³ *Ibid.*, p. 109.

¹⁴ M. Amin, op. cit., p. 290.

¹⁵ *Ibid.*, p. 292.

¹⁶ Ibn Taghri Bardi, *Al-Nogoum al-Zahira*, op. cit., Le Caire, Dar al-Kotob al-Masréya, 1932, t. I, p. 296.

¹⁷ Maqrizi dit à ce propos : «Nous arrivâmes à l'état actuel des choses, certains juges ayant même aggravé la situation, les uns acceptant la vente des mosquées dont l'entourage s'est dégradé, prétextant que le propriétaire initial touchait le prix des matériaux de récupération, d'autres autorisant la vente des waqfs proprement dit au profit du propriétaire et sans obligation d'échange. Ces pratiques s'étendirent à un tel point qu'elles endommagèrent les deux nécropoles du Caire ainsi que les belles maisons de Qahira et de Fostat.» Cf. Maqrizi, *Khittat*, op. cit., t. II, p. 296.

¹⁸ Mohamad 'Afifi, op. cit., p. 109.

¹⁹ Maqrizi nous apprend qu'en 1263, Baibars a ordonné la distribution de cent ardeb de pain fabriqué à la mosquée d'Ibn Touloun aux pauvres dans les Zawyas. Maqrizi, Solouk, op. cit., t. I, sect. 2, p. 508, cité dans H. Abd el-Wahab, op. cit., p. 45.

²⁰ A. Moubaraq, *Khittat*, op. cit., t. IV, Les mosquées du Caire, p. 169.

²¹ H. Abd el Wahab, op. cit., p. 53, Maqrizi, Solouk, t. I, p. 121.

²² *Ibid.*

²³ En 1497, au cours de la bataille d'Aqbardi, la mosquée du sultan Hassan fut bombardée à partir de la citadelle. La riposte a touché une fenêtre. L'on pillait par la suite les tapis, le marbre et les lampadaires. Restaurée un an après par Toumanbay (1494) et par Al-Achraf Gan Balat (1500), elle subit d'autres destructions au cours d'une bataille où furent assassinés onze mamelouks dans la maison de Mohamed bey al-Daftardar. Ibn Iyas, t. II, p. 326, 341 et 381. Al-Jabarti, op. cit., t. I, p. 96, cités dans H. Abd el-Wahab, op. cit., p. 175-176.

²⁴ A. Raymond, «Il n'y a pas de décadence ottomane», in *L'Histoire*, spécial, n° 195, juillet/août, Paris, 1995, p. 86-91.

²⁵ A. Raymond, «Problèmes urbains et urbanisme au Caire aux XVII^e et XVIII^e siècles», dans *Colloque international sur l'histoire du Caire*, Le Caire, 1972, p. 366.

²⁶ Al-Djabarti, «Journal...», op. cit., p. 323.

²⁷ *Ibid.*, p. 323.

²⁸ J.P. Babelon et A. Chastel, op. cit.

²⁹ Gaston Wiet, *Mohamed Ali et les beaux arts*, Le Caire, Société royale d'études historiques, édit. Dar al-Ma'aréf, p. 22.

³⁰ *Ibid.*, p. 30.

³¹ En 1836, Le consul de Russie écrivait : «Pour les travaux du barrage, il avait été question de tirer les pierres d'une des pyramides de Guizeh, mais sur les représentations du consul de France, on aura recours aux carrières du Moqattam», *ibid.*, p. 30-31.

³² En 1820, des Européens, munis d'autorisations, partirent en Haute Égypte pour faire des fouilles dans les hypogées et dans les temples, afin d'en extraire les antiquités, les statues, peintures et sarcophages. Salt fait démolir une partie du temple de Karnak. On peut lire ce qui suit dans une ordonnance publiée au journal officiel le 15 Août 1835I : «Il arrive que des étrangers détruisent les édifices anciens, en retirent des pierres et autres objets travaillés, et les exportent dans les pays étrangers...», *ibid.*, p. 27-28.

³³ *Ibid.*, p. 29.

³⁴ Le comité avait comme missions d'établir un inventaire de tous les monuments de l'art arabe, de veiller à leur protection, d'œuvrer à les remettre en état et d'en rendre compte au ministère des waqfs, de dresser tous les relevés nécessaires, d'avertir le ministère de tutelle des reliques et des pièces à déposer au musée. Le conseil du comité regroupait en son sein une élite égyptienne et des experts étrangers associés, tous éminents spécialistes.

³⁵ Gaston Wiet, *ibid.*, p. 32.

³⁶ *Ibid.*, p. 80.

³⁷ Edmond Pauty, *Palais et les maisons d'époques musulmanes au Caire*. Mémoire publié par les membres de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire, sous la direction de Monsieur Pierre Jouguet, t. LXII, Le Caire, 1933, p. 63.

³⁸ *Ibid.*, liste des édifices classés du comité des monuments de l'art arabe, p. 75 à 90, et aussi index du plan du Caire dans Jomard, *Description du*

Caire et de la Citadelle, version arabe, traduite du français par A. Fouad Sayed, édition Maqtabet al-Makhzangui, Le Caire, 1988, p. 204-207.

³⁹ «L'ensemble des services traditionnels qui fonctionnaient, semble-t-il, bien au début du XIX^e siècle tend à périr. Les sabils, par exemple, se détériorent et leurs citernes se remplissent d'ordures.» Cf. R. Ilbert et H. Machhour, «La dislocation des rythmes, Le Caire divisé et modernisé», in *Les cahiers de la recherche architecturale*, 10/11, Marseille, 1982, p. 23, et A. Moubaraq, Khittat, *op. cit.*, t. IV, p. 10.

⁴⁰ Rapport du CCMAA, fascicule premier, 1982.

⁴¹ 178^e rapport de la 22^e commission, p. 94.

⁴² 215^e rapport, p. 64.

⁴³ Rapport 204, p. 102.

⁴⁴ 215^e rapport, p. 65.

⁴⁵ 414^e rapport, p. 27.

⁴⁶ 420^e rapport, p. 92.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Rapport 1936/1940, p. 107.

⁴⁹ Lettre envoyée par les habitants de la zone d'El Tonsi au Directeur du CCMAA le 11 Septembre 1949.

⁵⁰ Procès verbal du 5 février 1948.

⁵¹ Lettre envoyée par le Directeur du CCMAA au directeur du Tanzim le 4 juin 1948.

⁵² Procès verbal du 5 juillet 1949.

⁵³ Procès verbal du 14 août 1959.

⁵⁴ Lettre du 28 septembre 1959.

⁵⁵ Procès verbal du 5 septembre 1959.

⁵⁶ Texte traduit de l'arabe par G. el Kadi.

⁵⁷ Plusieurs lettres et procès verbaux datant respectivement des 21 décembre 1957, 25 mai et 22 juillet 1948, 5 mai et 11 juin 1952, le 10 janvier 1960, 10 janvier 1961 et le 31 Octobre 1962.

⁵⁸ Eminent spécialiste de l'Art Islamique, membre du Comité depuis sa création et auteur de nombreux ouvrages sur l'architecture islamique dans le monde musulman.

⁵⁹ Procès verbal du 2 Septembre 1961.

⁶⁰ Lettre du 5 mai 1962.

⁶¹ Cf. 420^e rapport, 1910, p. 9.

⁶² Il s'agit de la revue *Al 'Amara*, seule revue d'architecture dans le monde arabe. Elle fut créée en 1939.

⁶³ Naguib Mahfouz, Khan el-Khalili, Le Caire, Maktabat Masr, p. 26-51.

⁶⁴ L. Massignon, *op. cit.*, p. 32.

⁶⁵ Le premier code des cimetières fut promulgué en 1877. Il spécifiait les règlements de l'inhumation, l'instruction des permis de construire et le transfert des dépouilles. Le 29 janvier 1884 fut émis un décret Sultanien concernant les cimetières insalubres et les modalités de leur transfert à l'extérieur des zones urbaines. Ensuite, se multiplièrent les ordonnances relatives à l'organisation du métier des croque-morts et des fossoyeurs. En 1938, un décret royal rendit public l'adhésion de l'Égypte à l'accord international signé à Berlin relatif au transfert des dépouilles.

L'État moderne en Égypte s'est donc soucié assez tôt de la gestion des cimetières par la mise en place d'outils spécifiques : un cadre législatif et une administration spécifique chargée de son application et ayant un pouvoir souverain : le conseil municipal et son organe exécutif, la *Edaret al-Gabanat*, présidée par le Gouverneur.

⁶⁶ Selon *Edaret al-Gabanat*, sur les 2.000.000 de tombes construites jusqu'en 1990, seules 250.000 avaient été construites avec permis. Ceci sans compter les tombes surélevées et transformées en habitation permanente.

⁶⁷ Discours du président Abd el-Nasser au «Colloque international sur l'histoire du Caire», Le Caire, du 27 mars au 5 avril 1969, actes publiés par le Ministère de la culture de la République Arabe d'Égypte, Le Caire, 1972, p. 15-16.

«Je demandais un jour au gardien d'un des tombeaux, qui marchait entouré d'une immense famille, d'où lui venait l'ardeur prolifique dont je constatais les résultats.

«Que voulez-vous, me répondit-il, on s'ennuie tant ici». Un artiste ne s'y ennuerait jamais; il lui faudrait des années pour ramasser les débris exquis qui jonchent le sol, pour découvrir sous la rouille et sous la poussière des merveilles presque effacées, pour reconstituer dans sa pensée ces adorables monuments qui s'en vont chaque jour, emportés en morceaux par le vent du désert.»

G. Charmes, *Cinq mois au Caire*.

Il y a quelques années, le ministre de l'habitat déclarait que déplacer les nécropoles du Caire serait un «acte béni par le ciel». Si cette option n'est plus à l'ordre du jour, aucun projet alternatif ne fut mis à l'œuvre. Or, au début des années 80, la sauvegarde du patrimoine, devenue une nouvelle manière d'attirer les fonds des organismes internationaux, a suscité quelques projets de réhabilitation des tissus historiques.

Le projet de sauvegarde de l'UNESCO

En 1980, l'UNESCO, met en place une équipe de consultants et de spécialistes chargée d'étudier l'état du noyau historique de la ville du Caire afin de définir des périmètres à sauvegarder. L'équipe se rend au Caire en 1982 et décide d'inclure les nécropoles de l'imam al-Chafe'i et des mamelouks dans les zones précédemment établies qui comprennent : Fostat, le Caire fatimide et la citadelle¹. Onze zones englobant des groupes de monuments furent ainsi créées, dont neuf dans les deux nécropoles. Les objectifs de cette étude, tels qu'ils ont été définis dans le rapport de l'organisme international furent les suivants :

- la conservation de l'héritage islamique;
- l'identification de projets prioritaires pour les programmes d'investissement;
- l'amélioration des conditions de vie des population habitant dans ces zones;

– l'exploitation du potentiel de ces espaces afin d'attirer les touristes.

Cette première approche a permis de sélectionner six zones d'action prioritaire dont le secteur nord de la ville médiévale qui inclut le cimetière de Bab el-Nasr. L'arrêt de périmètres de sauvegarde a donné lieu à des études plus fines dans la fondation fatimide, inscrite sur la liste du patrimoine de l'humanité. Les projets de réhabilitation proposés ont tenté de tenir compte de la structure du tissu urbain, de son caractère homogène et de ses valeurs essentielles : la qualité des espaces publics, la silhouette, le réseau des rues, les prospects, les relations entre ses composantes, etc.

Tout cet ensemble d'études s'est traduit par la restauration des monuments de grande importance et présentant un intérêt touristique majeur.

Le schéma de structure

Notre schéma de structure pour les nécropoles du Caire a pris en considération le zonage établi par l'UNESCO tout en le dépassant. En se basant sur une masse de données plus exhaustives, sur une analyse de l'utilisation des sols et de l'état du bâti, ce schéma a permis de définir, en plus des périmètres de conservation, des zones à rénover. Quatre types d'espaces principaux furent identifiés :

- des espaces occupés exclusivement par les tombes, ne recelant pas de monuments funéraires importants, mais contenant des tombes-palais en assez bon état et architecturalement remarquables. C'est le cas de la partie centrale de la nécropole sud et du nord de la nécropole des mamelouks;
- des espaces occupés par des tombes en bois d'une certaine valeur architecturale et se trouvant à proximité ou aux alentours de monuments imposants : c'est le cas de Bab el-Nasr au nord de l'enceinte fatimide, de Bab al-Wazir aux pieds de la citadelle, et du secteur nord de Sayéda Nafissa au sud de la mosquée de Ibn Touloun. La rénovation de ces espaces

pourrait contribuer à mettre en valeur les secteurs historiques environnants;

– de secteurs urbains périphériques où l'habitat est dominant tels que : Al-Qadréya, Al-Abagéyah, Arab al-Yassar et Imam al-Chafe'i. Ces enclaves sont de deux sortes : celles qui renferment des monuments funéraires historiques et celles qui n'en contiennent pas. Al-Qadréya et Arab al-Yassar sont à classer dans la première catégorie. Elles recèlent également des espaces où s'enchevêtrent les tombes et les habitations;

– des enclaves d'habitation internes telles que : Imam al-Chafe'i, Imam al-Leithy, Sidi Okba, Al Sadate alWafaéyah, Omar Ibn al-Fared et Tonsi, dans la nécropole sud; Qaitbey et Barqouq dans la nécropole est. Ces enclaves renferment des monuments historiques d'une très grande valeur et sont cernées par les tombes.

A chaque type d'espace correspond un traitement spécifique qui prend en considération l'état du bâti dont l'analyse a permis de dégager trois types de zones :

1. des zones où l'état de détérioration est supérieur à 50%;
2. des zones où l'état de détérioration varie entre 20% et 50%;
3. des zones où l'état de détérioration est inférieur à 20%.

Le croisement des données relatives à l'utilisation du sol et à l'état du bâti nous a amené à en définir l'utilisation future dont les propositions sont contenues dans le schéma de structure ci-contre.

Trois grandes lignes dominent ce schéma :

- la conservation par la muséification de secteurs architecturalement remarquables;
- l'aération du tissu par l'aménagement de parcs urbains à la place des tombes ruinées, ce qui amènerait à établir un certain équilibre écologique;
- la rénovation des secteurs cernant les monuments historiques et la séparation des zones habitées des cimetières proprement dit.

Le projet de parc funéraire que nous avons conçu pour le cimetière de Bab el-Nasr a valeur d'exemple pour ce type d'espace où

le taux de détérioration est supérieur à 50%; mais les qualités du site, sa position géographique et la valeur esthétique des tombes en bois le placent parmi les zones à conserver par la muséification.

Le projet d'aménagement de Bab el-Nasr : le cimetière-musée

«Notre époque est, on le sait, muséale. Nous muséifions tout : les vieilles pierres, les vieilles villes et même les arts contemporains. Le cimetière, bien sûr, est devenu lui aussi musée.»²

Comme nous l'avons déjà souligné, Bab el-Nasr couvre une superficie de 32 ha et comprend des tombes en bois (60%) et des tombes en maçonnerie (40%). 55% des tombes en pierre et en brique et 89% de tombes en bois sont en état de ruine.

Détruire et restaurer, tel sera le point de départ du travail que nous envisageons d'entreprendre. La superficie des tombes à démolir représente 75.029 m², soit 62% du total de la superficie bâtie nette.

Le parti pris de la composition découle de la localisation des tombes à conserver et de la topographie du sol.

Différentes stratégies mettent en scène la végétation composée par des haies basses de cyprès : certaines épousent la topographie, d'autres forment des espaces quasi-clos autour des grappes de tombes, d'autres encore convergent vers les trois entrées principales projetées du parc funéraire en créant des itinéraires et des espaces variés alliant l'architecture et l'art du jardin. L'axe nord-sud est maintenu et accusé par la sauvegarde des vastes tombes en pierre qui le longent.

De hauts palmiers jalonnent l'espace et viennent cadencer le jeu de haies pour offrir des variations brusques en interrompant les lignes que l'oeil et l'esprit prolongent dans l'horizon. Cette composition permet de retrouver un rythme d'ensemble à défaut d'une parfaite harmonie, étant donné l'opposition des formes et des matériaux de construction.

La critique attribua aux auteurs de ce projet, jugé «séduisant», l'ambition de créer

une sorte de «Via Apia» aux portes du vieux Caire. Du coup, le pari paraissait peu jouable, car l'on estima qu'on était «loin de la campagne romaine».

En effet, l'environnement du cimetière n'est guère attrayant, et un remodelage d'ensemble s'impose. Pour être réaliste, la rénovation du cimetière de Bab el-Nasr devait s'inscrire dans un projet plus global de réhabilitation du nord du Caire fatimide. Ce projet fut mis à l'étude par l'IAURIF et le GOPP en 1989³. Dans ses grandes lignes, il prévoyait de :

- dégager les vieilles murailles des constructions hétéroclites qui s'y sont adossées au fil du siècle et en mener à bien la restauration soignée;

- améliorer les accès du quartier en créant, le long des remparts, un boulevard de ceinture qui reliera les rues Mansouréyah et El-Geych;

- supprimer la zone industrielle et organiser le transfert des entreprises à l'extérieur du Caire;

- construire des logements et des équipements pour reloger les habitants déguerpis et créer un front urbain de qualité autour du futur parc;

- développer le tourisme et l'accueil en construisant de nouveaux hôtels;

- remodeler les îlots bâtis dégradés situés derrière les remparts.

Toutes ces actions complémentaires et nécessaires à la modification de l'image du quartier visaient à en diversifier les fonctions et en faire une porte d'entrée digne des trésors d'architecture qu'abritent le nord de la fondation fatimide derrière les antiques portes de Bab el-Nasr et de Bab al-Foutouh. Le parc urbain de Bab el-Nasr en constituait la pièce maîtresse.

C'est ainsi qu'un concours national fut lancé pour son aménagement. Le programme proposé, tout en maintenant l'idée d'un espace récréatif, en affectait une partie aux équipements de loisir (complexe hôtelier), un ensemble de logements et une zone d'artisanat. Le lieu de mémoire paisible et pittoresque que nous proposons allait être dépecé.

Dix ans sont passées depuis l'émission de ces propositions. Seul le dégagement partiel des murs de l'enceinte fatimide fut exécuté en 1990. Le débat qu'a suscité la brutalité de cette intervention avait provoqué des revendications de la part des urbanistes qui réclamaient la mise en œuvre du projet du nord Gamaléya. Le tremblement de terre qui a frappé Le Caire en 1992 allait ensuite reléguer les programmes de réhabilitation au second plan des préoccupations des responsables. Tous les efforts se centrent actuellement sur la réparation des édifices endommagés. On est retourné par la force des choses à des actions minimalistes en adoptant une démarche redoutable qui consiste à parer au plus pressé sans urbanisme et sans aménagement. Or, ce tremblement de terre, malgré les dégâts qu'il a causés, offrait une chance, peut-être la dernière, de repenser les espaces sinistrés et de les organiser rationnellement.

Peut-être est-il superflu de formuler des ambitions qui semblent démesurées ou hors de la portée d'un pays en voie de développement, quand l'urgence des besoins en logements neufs et en équipements est pressante. Toutefois, il fallait amorcer le débat et contribuer modestement à une prise de conscience de la nécessité de préserver la mémoire et de la ménager avec douceur.

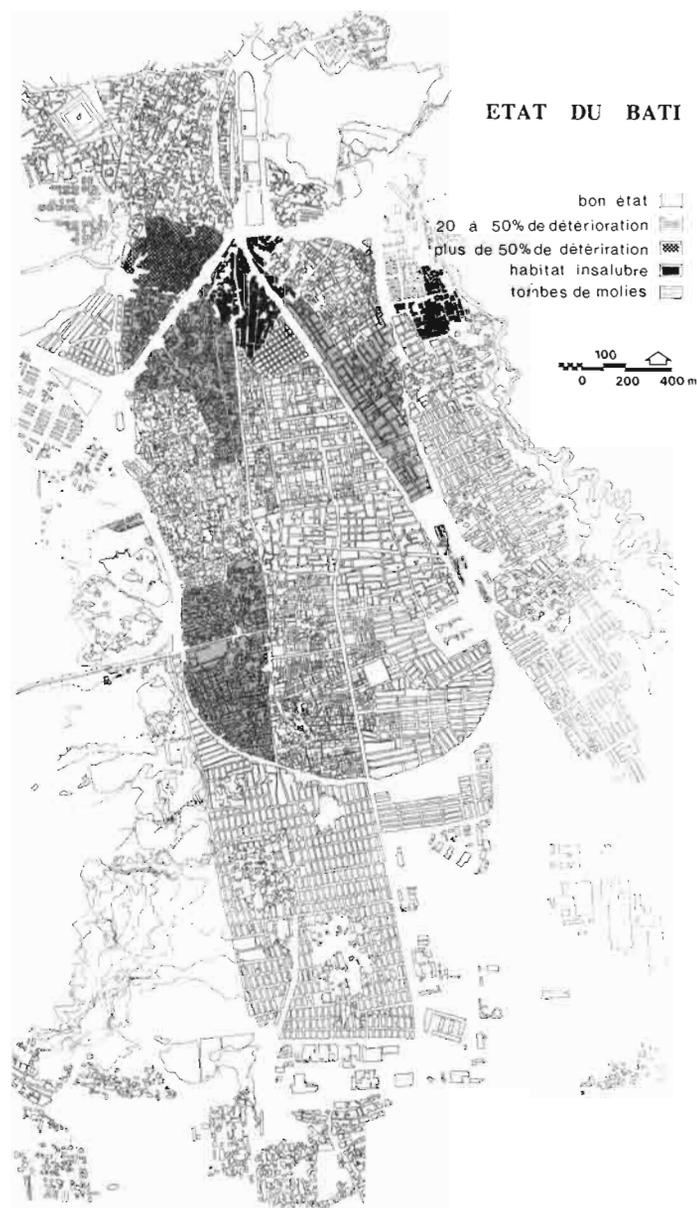
Notes

¹ Rapport de l'UNESCO, octobre 1982.

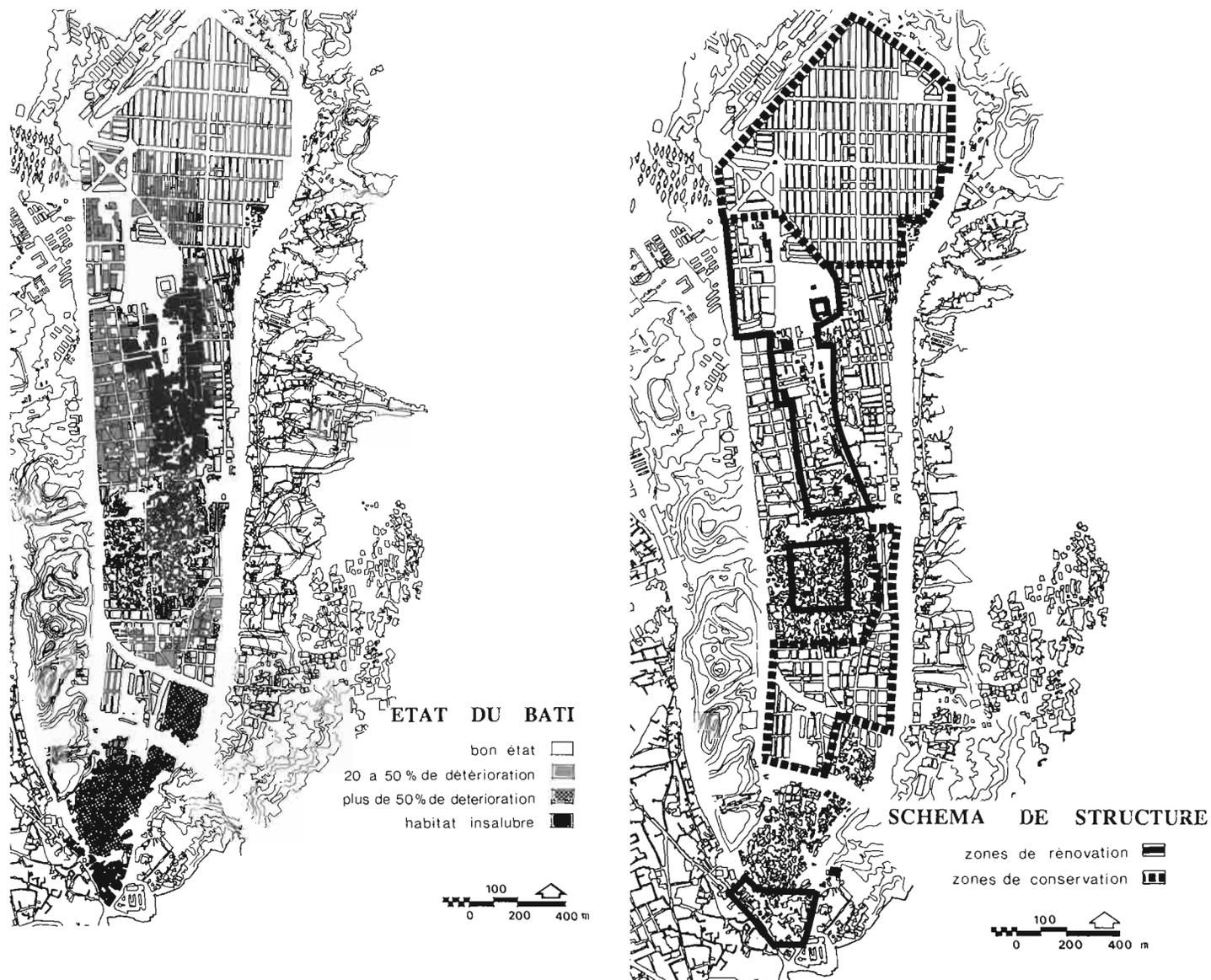
² M. Ragon, *L'espace de la mort*, op. cit.

³ IAURIF : Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'île de France.

GOPP : General organisation for physical planning. Organisme central d'aménagement du territoire et d'aménagement urbain mis sous tutelle du ministère de l'équipement.



Nécropole Est, état du bâti et schéma de structure.



Etat des lieux en 1990.

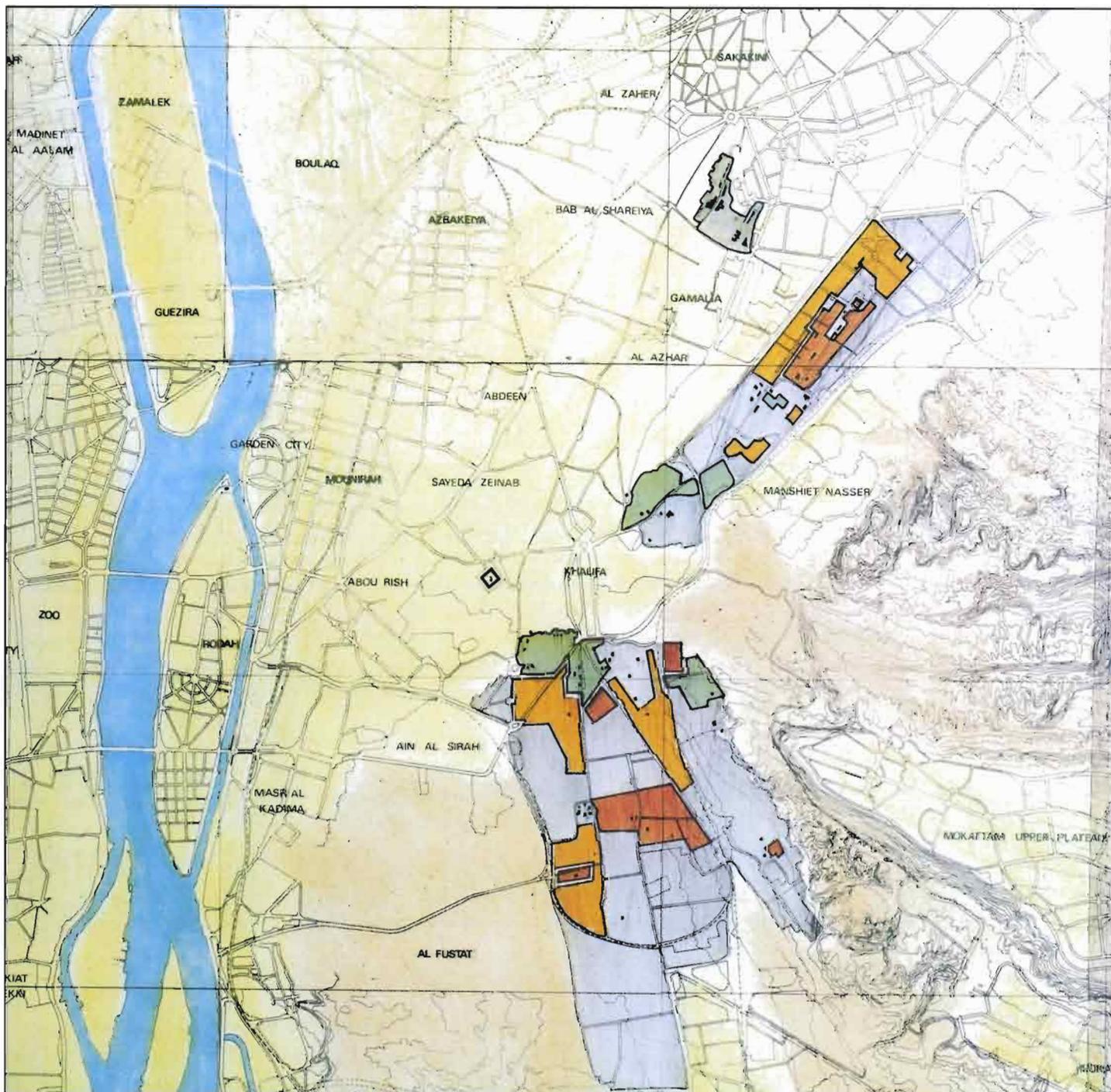
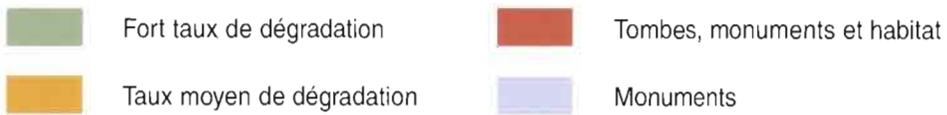
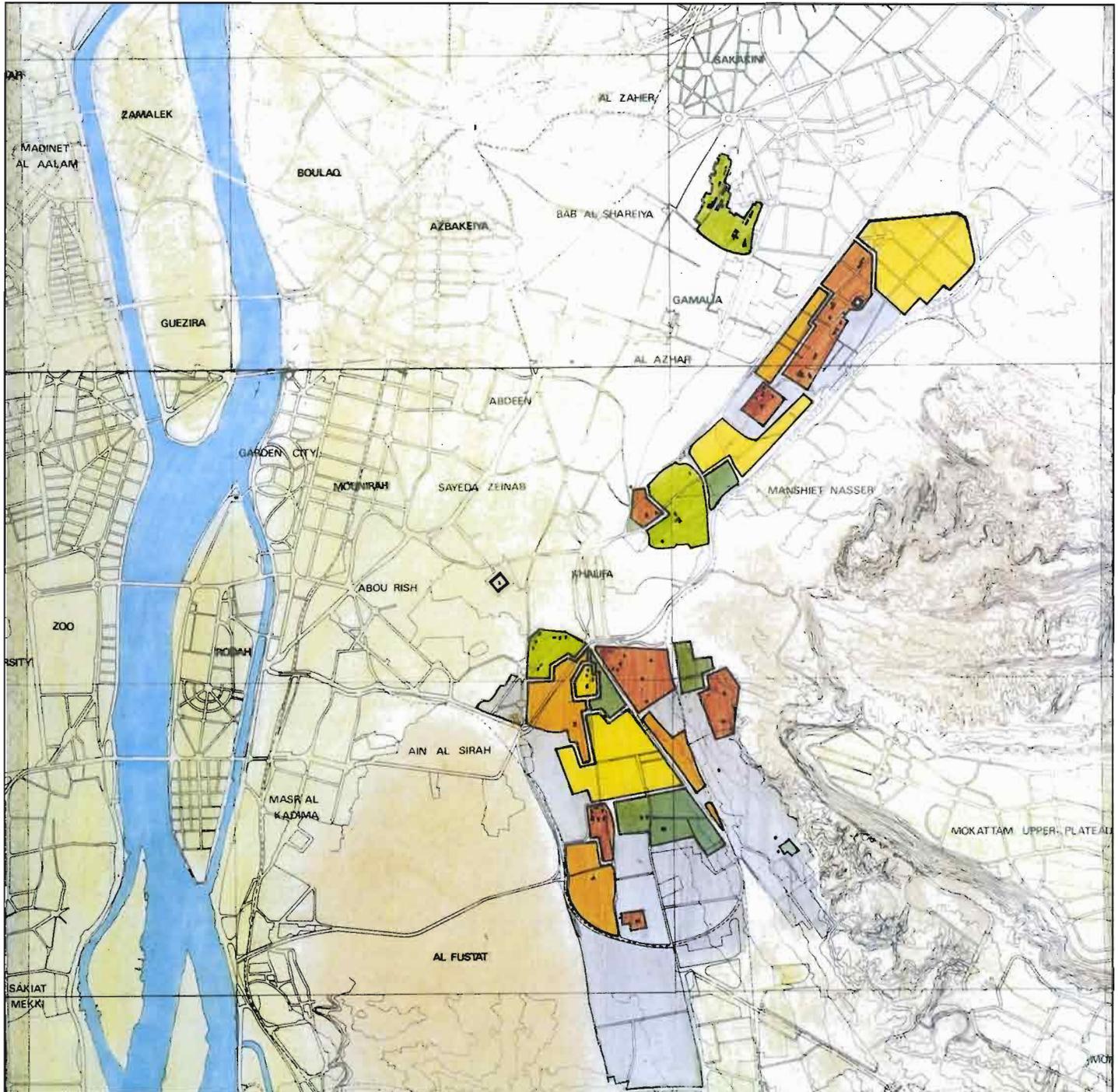
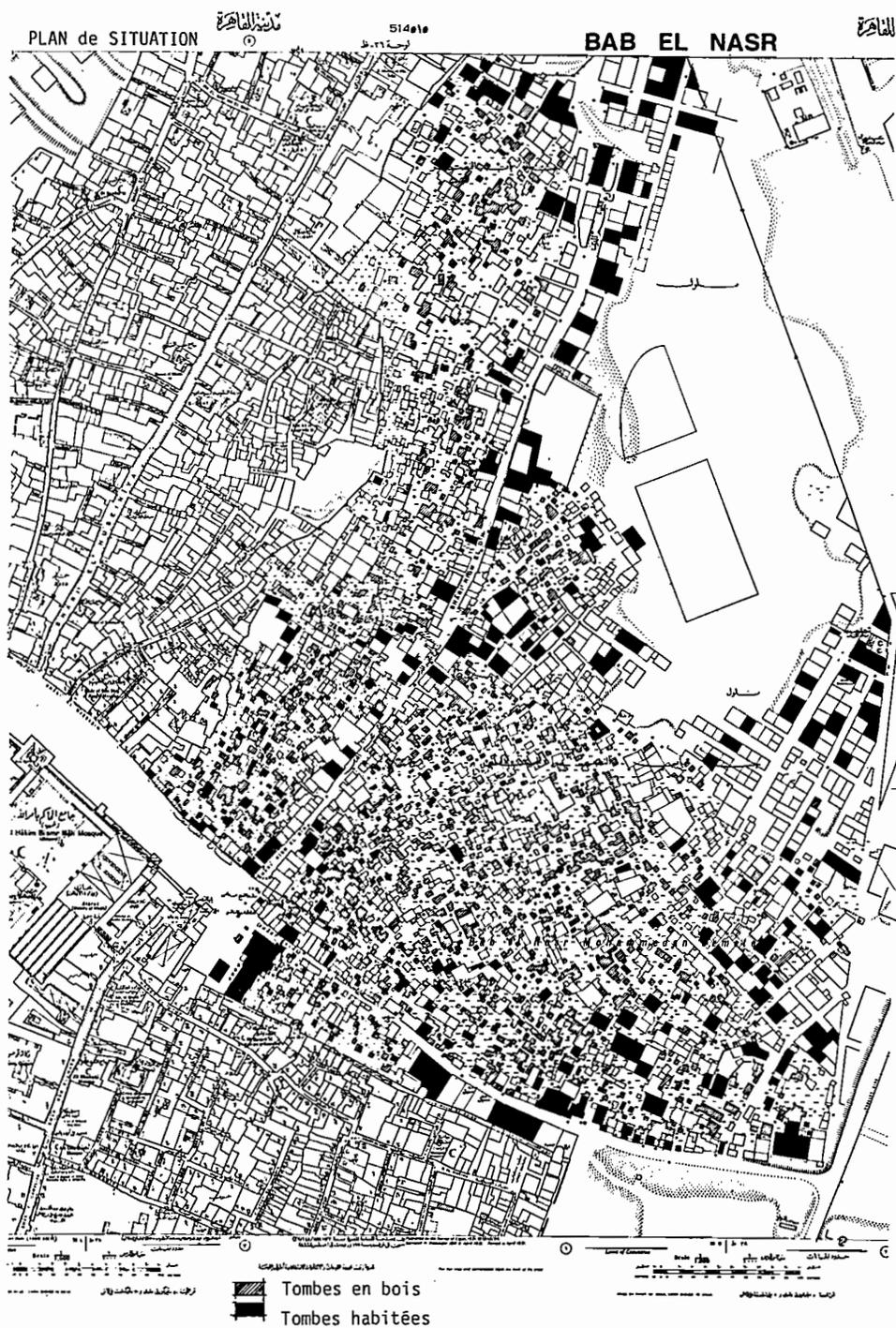


Schéma de structure.

- | | | | |
|---|-----------------------|---|--------------------------------------|
|  | Zones de conservation |  | Changement de l'utilisation des sols |
|  | Zones à réhabiliter |  | Parcs funéraires |
|  | Zones de rénovation | | |



Nécropole de Bab el Nasr. Plan de situation.



Bab el-Nasr, plan indiquant les tombes à conserver.



Tombes à conserver

Bab el-Nasr, projet de revitalisation. Alain Bonnamy, 1989.



Bibliographie

- 'ABD EL-NASSER (Gamal), «Discours inaugural», *Colloque international sur l'histoire du Caire*, Ministère de la culture de la République Arabe d'Égypte, Le Caire, 1972, p. 15-16.
- 'ABD EL-SATAR (M.), «Le fonctionnement des institutions religieuses mamelouks dans la ville du Caire», Thèse de Magistère, multigr., Faculté des lettres, université d'Assiout, 1976.
- 'ABD EL-WAHAB (Hassan), *Tarikh al-masajid al-athariya* (Histoire des mosquées monumentales), Al Hayâ al-Masriya al-'Amma lil Kétab, Le Caire, 1994.
- ABOU SEIF (Doris Behrens), *Islamic architecture in Cairo, an introduction*, The American University in Cairo Press, Le Caire, 1989.
- 'ACHOUR (Saïd), *Al-mogtama' al-masri fi 'asr al-salatine al-mamaliq* (La société égyptienne à l'époque des Sultans Mamelouks), Le Caire, 1962.
- 'AFIFI (Mohamad), «Assalib el Intifa' al-iqtisadi bil awqaf fi Masr fi al-'asr 'al-Othmani» (Les méthodes d'exploitation économiques des waqfs à l'époque ottomane), in *Annales islamologiques*, t. XXIV, Institut français d'Archéologie Orientale, Le Caire, 1988, p. 103-138.
- AHMAD (Y.), *Al-mahamal wal Hédj*, t. I, Le Caire, 1937.
- Al-Jabarti ('Abd al-Rahman), *Journal d'un notable du Caire durant l'expédition française 1798-1801*, trad. J. Cuoq, Paris, Albin Michel, 1979.
- Al-Jabarti ('Abd al-Rahman Al-), *'Agayeb al-athar fi al-taragin wal-akhbar*, Boulaq, Le Caire, 1879, t. III.
- AL-ANSARI (Nasser), *Hokam masr men al-fara'ena ila al-yom* (Les gouverneurs de l'Égypte, des pharaons à nos jours), Dar al-Chorouq, Le Caire, 1994.
- AL-KANDI (Omar ben Mohamed ben Youssef), *Fadaél Masr*, première édition révisée par Dr. Ibrahim Al-'Adawi, Le Caire, 1971.
- AL-QA'ID (Youssef), *Nom al-aghnyaa* (Le sommeil des riches), Dar al-Mostaqbal al-'Arabi, Le Caire, 1983.
- , *Arq al-Foukarara* (L'insomnie des pauvres), Dar al-Mostaqbal al-'Arabi, Le Caire, 1983.
- , *El-Mazad* (La vente aux enchères), Dar al-Mostaqbal al-'Arabi, Le Caire, 1983.
- AL-MAQRI (Ahmed ben Ali al-Fayoumi), *al-Misbah al-Mounir*, 3^e édition, Boulaq, Le Caire, 1898.
- AL-MAQRIZI (Taqi al-Din Ahmad), *It'az al-Honafa bi akhbar al-aéma al-fatimiyyin al-kfholafa*, t. I et II, Dar al-Fikr al-'Arabi, Le Caire.
- , *El-mawa'iz wal itibar bi Zikr al-Khittat wal athar*, t. I et II, Boulaq, Le Caire, 1853.
- , *Al-sélouk li mé'refat dowal el-molouk*, Boulaq, Le Caire, 1932, t. 2.
- AL-WALI (Mahmoud), *Sokan el élach wal 'achwaéyat, al-Kharita al-Iskanéya lil Mohafazat* (Les habitants des huttes et les spontanités, géographie de l'habitat dans les gouvernorats), Syndicat des ingénieurs, Le Caire, 1993.
- 'AMER (W.), «L'écologie urbaine de la ville arabes», Thèse de Doctorat, multigr., soutenue à la faculté polytechnique de l'université du Caire, Le Caire, décembre 1990.
- AMIN (Ahmad), *Qamus al-'adat wal taqalid wal ta'abir al-misriyya* (Dictionnaire des mœurs et des traditions égyptiennes), Le Caire, 1953.
- AMIN (Mohamad), *Al-awqaf wal-hayat al-Igtima'eya fi masr* (Les waqfs et la vie sociale en Égypte), Dar al-Nahda al-'Arabéya, Le Caire, 1980.
- AMIN (M.) et IBRAHIM (L.A.), *Architectural terms in mamluk documents (1250-1517)*, The American University in Cairo Press, Le Caire, 1990.
- Auzelle (Robert), *Dernières Demeures, conception, composition, réalisation du cimetière contemporain*, Paris, 1965, presse de l'Imprimerie Mazarine.
- BABELON (J.P.) et CHASTEL (A.), *La notion du patrimoine*, Liana Levi, Paris, 1994.
- BIERMAN (Irène A.), «Urban memory and the preservation of monuments», in *The restoration and conservation of islamic monuments in Egypt*, The American University in Cairo Press, Le Caire, 1995, p. 2-12.
- Butler (Alfred), *The Arab conquest of Egypt and the last thirty years of roman domination*, Oxford, The Clarendon Press, 1902.
- Casanova (Paul), *Essai de reconstitution topographique de la ville d'al-Foustat ou Misr*, IFAO, XLIII, Le Caire, 1919.
- CHABROL (Volvic de), «Essai sur les mœurs des habitants modernes de l'Égypte», dans *Description de l'Égypte : État moderne*, t. II-2, Paris, L'Imprimerie Royale, 1822, p. 361-578.
- CHAFE'I (Farid), *Al-'amara al-'arabéya fi Masr al-islaméya* (L'architecture arabe dans l'Égypte islamique), vol. I, Al-Hayâ al-'Amma lil Taalif wal-Nachr, Le Caire, 1970.
- CHARMES (Gabriel), *Cinq mois au Caire*, Paris, 1880.
- CHEHATA (I.), *Le Caire*, collection Al-alf Kétab, Dar al-Héfal, n° 184, Le Caire, 1959.
- CHEMAYEL (Marius), *Le Caire, sa vie, son histoire, son peuple*, Le Caire, Dar al-Ma'aréf, 1949.
- CLERGET (Marcel), *Le Caire, étude de géographie urbaine et d'histoire économique*, Le Caire, 1934, 2 vol.
- CRESWELL (K.A.C.), *A brief Chronology of mohammadan monuments of Egypt, A.D. to 1517*, Le Caire, 1919.
- , *The Muslim Architecture of Egypt, Ayyubids and early Bahrite Mamluks. 1171-1326*, Oxford, The Clarendon press, vol. II, 1959-1960.
- Comité de Conservation des Monuments de l'Art arabe*, Le Caire, 1882-1961, 40 vol.
- Dictionnaire de la Civilisation égyptienne*, par G. Posener, en collaboration avec S. Sauneron et J. Yoyotte. Editions Hazan, Paris, 1989.
- DEVONCHIRE (R.L.), *L'Égypte musulmane*, Livre de France, Le Caire, 1982.
- EL-HADIDI (Hafez. F), *Dirassat fi madinat al-Qahira* (Etude dans la ville du Caire), édit. de l'auteur, Le Caire, 1982.
- EL KADI (G.), «La cité des morts au Caire, un abri pour les sans-abris», dans *Maghreb Machreq*, n° 127, janvier-février-mars, Paris, 1990, p. 134-153.
- et Bonnamy (A.), «Un lotissement dans un cimetière», dans *Urbanisme*, n° 219, mai 1987, p. 152-157.
- , «Le tremblement de terre en Égypte», dans *Égypte/Monde arabe*, n° 14, 2^e trimestre, Le Caire, 1993, p. 163-195.
- 'EWEISS (Sayed), *Al-khouloud fi al-torath al-thakafi al-masri* (L'éternité dans la culture égyptienne), Dar al-Ma'aréf, Le Caire, 1966.
- , *Al-khouloud fi hayat al-Masriyyin al-mo'assirin* (L'éternité dans la vie des Égyptiens contemporains), édit. El Hayâ al-'Amma lil Kétab, Le Caire, 1972.
- FAKHRI (A.), *Masajid wa madaris masr* (Les mosquées et les madrasa de Masr), t. II, Dar al-Ma'aréf, Le Caire, 1969.
- FERNANDES (Leonor), «Three Sufi Foundations in a 15th century Waqfiyya», dans *Annales islamologiques*, t. XVII, Le Caire, 1981, p. 141-156.
- GAD (M.), «Al-tadakhum al-hadari wa sukna al-maqabir fi madinat al-Qahira» (L'hyper-urbanisation et l'habitat des cimetières au Caire), mémoire de Master, multigr., faculté des Lettres, université du Caire, 1984.
- GEORGES (S.) et WILLIAM (L.), *Voyages en Égypte des années 1611-1612*.
- HAUTECŒUR (L.) ET WIET (G.), *Les mosquées du Caire*, Paris, 1938, 2 vol.
- HAMZA (Abd el-Aziz), «Anmat al-madfan wal-darih fi al-Qahira al-othmanéya» (Typologies des tombeaux et des mausolées au Caire ottoman, 1715-1805), thèse de doctorat, multigr., faculté des Lettres de l'université d'Assiout, 1989.

- HAMZA (Mohamad), «Qarafet al-Qahira fi 'asr al-salatine al-mamalik» (Les cimetières du Caire à l'époque des sultans mamelouks), thèse de doctorat, multig., faculté d'archéologie, université du Caire, 1986.
- HERZ Bey (M.), «Monuments de l'Art Arabe», dans Benedite (G.) et Joanne, Paris, Hachette, 1920.
- IBN Jubair, *Al Rehla* (Voyage), édit. de Beyrouth, 1954.
- IBN Khalkhan, *Wafayat al-a'yan wa anbaa abnaa el-zaman*, Boulaq, 1878, t. 2.
- IBN MANZOUR, *Lissan al-'Arab* (La langue des Arabes), collect. Sélsélat Torathona, Boulaq, Le Caire, 1967, t. 7.
- IBN Saïd al-Maghrabi, *Al-Maghrab fi holay al-Maghrab*, Zaki Hassan et al., édit. Université du Caire, 1953, t. 1.
- IBN Taghri Bardi, *Al-Nogoum al -Zahéra*, Dar al-Kotob al-Masréya, Le Caire, 1932, t. I à XIV.
- ILBERT (R.) et MACHHOUR (H.), «La dislocation des rythmes, le Caire divisé et modernisé», dans *Les cahiers de la recherche architecturale*, 10/11, Marseille, 1982, p. 18-29.
- ILBERT (R.), «Egypte - 1900 - Habitat populaire, société coloniale», dans *État, villes et mouvements sociaux au Maghrab et au Moyen Orient*, K. Brown édit., Paris, 1989, p. 266-282.
- Index to Mohammedan Monuments*, Survey of Egypt, Le Caire, 1951.
- JOMARD (E.F.), *Description abrégée de la ville et de la Citadelle du Caire*, version arabe, trad. A. Fouad Sayed, Maqtabét al-Makhzangui, Le Caire, 1988.
- , «Description du Caire», dans *Description de l'Égypte*, État moderne, t. II-2, Paris, 1822.
- JOMIER (Jacques), «Kâhira», *Encyclopédie de l'Islam*, 2^e édit., IV.
- KUBIAK (Wladyslaw), *Al-Fustat, it's foundation and early urban development*, The American University in Cairo Press, Le Caire, 1987.
- Livre des morts des anciens Égyptiens*, par Kolpaktchy (Grégoire), 5^e édition, Mystiques et religions, Dervy-Livres, Paris, 1983.
- MAHER (Sou'ad), *Masajid masr wa awliyahâ al-saléhoun* (Les mosquées du Caire et leurs saints pieux), Al-Majlis al-A'la lel chéoun al-Islamiya, Le Caire, 1971, 5 tomes.
- MAHFOUZ (Naguib), *Khan el Khalili*, Maktabat Masr, Le Caire, 1964.
- MARLAUX (André), *Lazare*, Gallimard, Paris, 1974.
- MASSIGNON (Louis), *La cité des morts au Caire, Qarafat-Darb El-Ahmar*, Institut français d'archéologie orientale, Le Caire, 1958.
- MICHEL (Roland), *An Egyptian Calender (1900-1901)*, Londres, 1900.
- MOQADESSI (Chams el-Dine ben Abdallah), *Ahsan el-taqassim fi me'réfât al-aqalim*, Leiden, 1892.
- MONTET (Pierre), *L'Égypte éternelle, des origines à Alexandre le Grand*, Marabout, Histoire, Paris, 1970.
- MOSELHI (Fathi), «Al nomoy al-omrani lil Kahira al-Kobra Fi al-quarn al-'échrine» (La croissance urbaine du Caire au xx^e siècle), Thèse de doctorat, multig., faculté des Lettres, université du Caire, 1979.
- MOUBARAQ (Ali Pacha), *Al-Khittat al-Tawfiqéya al-Gadida*, Al Hayâ al-'Amma lil Kétab, Le Caire, 1969, 4 vol.
- NEIBHUR (C.), *Voyage d'Égypte et de Nubie, 1761-1762*, Paris, 1795.
- PAUTY (Edmond), *Palais et maisons d'époques musulmanes au Caire*, Mémoire publié par les membres de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire, sous la direction de Pierre Jouguet, t. LXII, Le Caire, 1933.
- Raaké (Herman Adolphe), *Masr wal hayat al-masréya fi al 'osour al qadima* (L'Égypte et la vie égyptienne aux temps anciens), en arabe, Le caire, Dar al-Nahda, 1952.
- RAGHIB (Y.), «Les sanctuaires des gens de la famille», in *Revista degli studi orientali*, Roma, 1977, p. 47-75.
- , «Sur un groupe de mausolées du cimetière du Caire», in *Revue des études islamiques*, XL/1, Paris, 1972, p. 189-195.
- , «Sur deux monuments funéraires du cimetière d'Al-Qarafa al-Kobra au Caire», in *Annales islamologiques*, t. XII, Le Caire, 1974, p. 68-83.
- , «Les mausolées fatimides du quartier d'El-Machahid», in *Annales Islamologiques*, t. XVII, IFAO, Le Caire, 1981, p. I-29.
- RAGON (Michel), *L'Espace de la Mort, essais sur l'architecture, la décoration et l'urbanisation funéraires*, Albin Michel, Paris, 1981.
- Ramadan (A.), *Chebh Guazirat Sinaa* (La presqu'île du Sinai), Le Caire, 1977.
- RAYMOND (A.), «Il n'y a pas de décadence ottomane», in *L'Histoire*, spécial, n° 195, juillet/août, Paris, 1995, p. 86-91.
- , «Problèmes urbains et urbanisme au Caire aux xvii^e et xviii^e siècles», *Colloque international sur l'histoire du Caire*, Ministère de la culture de la République Arabe d'Égypte, Le Caire, 1972, p. 353-372.
- , «Le Caire», dans *L'Égypte d'aujourd'hui*, édit. du CNRS, Paris, 1977.
- , *Le Caire*, Fayard, Paris, 1993.
- , «Le Caire des janssaires», collection *Patrimoine de la méditerranée*, CNRS éditions, Paris, 1995.
- RICARD (P.), SABIN (R.) et WILLIAME (C.), *Islamic monuments in Cairo*, The American University in Cairo Press, Le Caire, 1985.
- RHONE (Arthur), *L'Égypte à petites journées*, Paris, 1910.
- RISQ Sélim (M.), *'Asr al-salatine al-mamalik* (L'époque des sultans mamelouks), t. I, Le Caire.
- Russel (D.), *Medieval Cairo and the monastries of Wâdi Natrûn, a historical guide*, Le Caire, 1962.
- SALMON (Georges), *Etude sur la topographie du Caire. La kal'at al-kabch et la birkat al-Fil*, Mémoires de l'IFAO, t. 7, Le Caire, 1902.
- SOMMER (Jean), *Voyages en Égypte - des années 1589-1590-1591. Recensement général de la population du Royaume de l'Égypte*, 1897, t. 1, vol. 1.
- VALLET (Jean), *Contribution à l'étude de la condition des ouvriers de la grande industrie au Caire*, Le Caire, 1907.
- Van Bechrem, CIA, 316-317, cité in *Encyclopédie de l'Islam*.
- WIET (Gaston), *Mohamed Ali et les beaux arts*, édit. Dar al-Ma'aréf, Le Caire, 1950.
- ZAYED (A.), «Zahirat sokna el-Maquabir fi madinat el-Kahira, bayna nazaréyat al-tadakhom al-hadari wal tahlil al-tarikhî al-bénaï» (Le phénomène de l'habitat dans les cimetières, entre la théorie de l'hyperurbanisation et l'analyse structurelle historique), *Annales de la sociologie*, Dar al-Ma'aréf, n° 24, Le Caire, 1982, p. 101-138.

Glossaire

- A'la** : le plus haut
A'yan : notables
Achraf (superlatif de Charif) : descendant du prophète
'Aïd : fête
'Aïd el-sighir : fête de la fin du ramadan
Ahali : hebdomadaire cairote de l'opposition
Ahram : quotidien officiel
'Akka : Saint Jean d'Acre
'Achura : nouvel an iranien
Awliyaa : (pl. de Wali), homme saint
Awqaf : (pl. de waqf), fondation pieuse
'Aïn : source
Bab : porte
Bacha ou **pacha** : titre de noblesse
Banat (pl. de bent) : fille
Bey ou **bek** : dignitaire de l'Égypte ottomane
Birkat : lagune, étang
Chari' : rue
Cheikh ou **cheykh** : chef d'une communauté, personne âgée
Cheyakhat : subdivision administrative des quartiers urbains
Choleik : pain brioché fabriqué pour la visite des cimetières
Darb : allée
Diwan : conseil
Djami' ou **Gami'** : mosquée où se tient la prière du vendredi
Djebel ou **gabal** : montagne
Dorqa'a : terme utilisé dans les documents mamelouks pour désigner la partie centrale d'une demeure, d'une mosquée ou d'une madrasa à plan cruciforme comportant deux ou quatre Iwan. Dans ce cas, les Iwans sont surelevés par une marche par rapport à la dorqa'a
Edara : administration (edaret, administration de...)
Emir ou **Amir** : prince
'Erqsous : réglisse
'Ezba : petite agglomération rurale
Fatwa : consultation religieuse
Foqaha (sing. faqih) : docteur, jurisconsults
Gabanah (pl. *gabanat*) : désert, nom courant pour désigner les cimetières
Gamada : mois du calendrier musulman
Gawsaq (pl. gawasseq) : petit palais
Gazirat ou **Djasirat** : île
Giwar : proximité
Hadith : tradition musulmane dictée par le prophète
Haganah : force spéciale de la police
Hédj ou **hegg** : pèlerinage
Hamam : bain public
Hanbalite : adepte du rite d'Ibn Hanbal, un des quatre rites sunnites de l'islam
Hawch : enclos, cour
Hara : quartier ou ruelle
Hod : bassin
Imam : prédicateur
Infitah : libéralisation économique
Islah : réforme
Iwan : mot persan signifiant la salle du trône. En architecture, l'Iwan est un volume architectural complètement ouvert sur un côté, peu différent d'un portique quelque peu profond. Dès le XI^e siècle, il devient en Iran la forme spatiale fondamentale dans l'organisation des plans des édifices publics, en particulier les madrassas et les mosquées. Il va s'associer avec l'arc en carène conçu comme la forme d'ouverture de ce volume, l'ensemble va servir de module tridimensionnel aussi bien pour les façades intérieures que pour celles s'ouvrant sur les cours intérieures. L'Iwan s'impose en Égypte à partir de l'époque mamelouke dans l'architecture palatiale, religieuse et funéraire.
- Kahf** : grotte
Kétab (pl. kotob) : livre
Khalaa : le vide, ou zone non urbanisée
Khalife : gouverneur
Khan : caravansérail
Khanqa : couvent de soufis
Khilwa : petite pièce généralement sans ouverture servant de lieu de retraite aux soufis ou d'habitat aux étudiants des écoles adjointes aux mosquées ou à d'autres édifices religieux
Khitta : lotissement de terrains
Kobra : la plus grande
Kuttab : école élémentaire d'enseignement religieux
Ma'gam : dictionnaire
Machhad (pl. machahid) : sanctuaire
Madina : ville
Madfan (pl. *madafin*) : lieu d'inhumation, verbe *dafana*, cacher, inhumé
Madrasa : établissement d'enseignement
Mahmal : procession du pèlerinage
Majlis ou **maglis** : conseil
Malik : roi
Mamelouk (pl. mamalik) : celui qui est sous la possession de son maître
Mantéqat : zone
Manzil : demeure
Maq'ad : loggia, pièce de réception ouverte orientée souvent vers le nord
Maqbarah (pl. *maqaber*) : de de la racine *qabara*, mettre dans le tombeau
Maqsura : variante de la loge impériale byzantine
Masjid : mosquée
Maslahat : organisme
Masr ou **Misr** : nom sémite de l'Égypte
Mat'am : restaurant
Mathaf : musée
Mihrab : niche indiquant la direction de la prière vers la Mecque
Mohafazat : gouvernorat (département)
Moharram : mois du calendrier musulman
Mossa'id : assistant
Mossala : lieu de prière en plein air
Moufti : consultant religieux qui dicte les fatwas
Muqrii ou **qarii** : réciteur de coran
Muslim : musulman
Nazir : administrateur
Othmani : ottoman
Qasr (pl. qoussour) : palais
Qobba : coupole (qobbet : la coupole de)
Qa'a : salle noble, pouvant être située à l'étage ou au rez-de-chaussée d'une demeure. Elle sert principalement de salon de réception et se compose le plus souvent de deux Iwans séparés par une *dorqa'a*, surbaissée d'une marche par rapport à la qa'a et comportant un jet d'eau
Qadi : juge

Qal'a : citadelle

Qarafa : toponyme se référant au clan de Banou Qarafa ben Ghosn ben Wali de la tribu yéménite de Banou Ma'afir. Il désigna d'abord le lotissement urbain de cette tribu dans la ville de Fostat. Celui-ci se couvrit de tombes à la suite de la disette que connut l'Égypte entre 1066 et 1072. Mais le toponyme s'est étendu par la suite pour qualifier les cimetières musulmans en Égypte; il demeure toujours en usage

Rab' : immeuble collectif à destination locative

Ragab ou **Rajab** : mois du calendrier musulman

Ribat : fondation pieuse destinée à accueillir les soldats retraités, les nécessiteux les orphelins et les veuves, par ext. petit couvent de soufis

Riwaq : pièce de réception

Sa'ayda (sing, Sa'idi) : originaire du Sa'id, Haute Égypte

Sabil : fontaine

Sabil-kuttab : édifice remplissant une double fonction : offrir une instruction élémentaire aux enfants, fournir gratuitement de l'eau à boire aux passants et aux bétails. Dans ce type architectural spécifique à l'Égypte, le sabil occupe le rez-de-chaussée, le kuttab l'étage

Sahabi (sing, saheb) : compagnon

Salatine (sing. sultan) : souverain

Sighir : petit

Soghra : la plus petite

Sourat : verset du Coran

Sufi : mystique

Tabaka (pl. tibak) : dans l'architecture mamelouk, unité d'habitation indépendante

Tanzim : plan, administration de la voirie urbaine créée vers la fin du siècle dernier

Torba ou **turbé** (pl. torab) : poussière, terre, renvoyant au caveau. En architecture, le mot Torba désigne à la fois le caveau (*fasquéya*) et toutes les constructions apparentes qui comportent un ou plusieurs riwaqs, un Iwan, une qa'a, un sabil, un hawch, un réservoir d'eau, un maq'ad, une cuisine, des étables, des tibak et des pièces d'eau. C'est donc une combinaison des éléments de la maison et de la mosquée, rattachée le plus souvent à un mausolée ou à d'autres édifices religieux. La torba a existé à Damas dès l'époque ayoubide. L'exemple le plus représentatif est la bibliothèque de la torba Achraféyah qui comportait une bibliothèque

Torabi : croque-morts

Tékéya : bâtiment destiné à loger et à restaurer gratuitement des voyageurs et des personnes pauvres. C'est un bâtiment carré ou rectangulaire avec une cour intérieure, par ext. fondation monastique

'uléma (sing. 'alem) : savant, docteur de la loi

Waqféya : acte de waqf

waqf : fondation pieuse

Wakala : caravansérail

Wazir ou **visir** : ministre

Zawya : littéralement, angle ou coin isolé dans une mosquée où des étudiants en théologie s'isolent pour se consacrer à l'étude de la religion

Ziyara (pl. ziyarat) : visite

Date	Événement / Dynastie	Site du cimetière	Sépulture / Monuments
640 640-658	Conquête de l'Égypte par les Arabes Epoque des khalifes rachidines : six règnes, six walis en Égypte		
642	Fondation de Fostat par 'Amir ibn al-'As		
	Fondation de la Qarafah	A l'est de Fostat, bordée au nord par Gabal Yachkor, à l'est par Moqattam et au sud par birkat al-Habach	
661 661-749 665-667	Début du khalifat oméyade 25 walis dont 'Amr ibn al-'As Oqba ben 'Amer		Sépulture de Sidi-Oqba
749 749-868	Khalifat abasside 96 walis en Égypte		
750	Fondation d'el-'Askar, au nord-est de Fostat		
781			Sépulture du Qadi Mufadal Katababani
808-919			Sépultures de Nafissa et de Chafe'i
868-904 868 875	Dynastie Toulounide en Égypte, 9 règnes Fondation de Qatai'	Démolition des cimetières juifs et chrétiens	Sépulture de l'imam al-Leithy
876-879	Construction de la mosquée d'Ibn Touloun	Naissance du quartier el-Maragha (futur cimetière de Sayéda Nafissa)	Aqueduc d'Ibn Touloun, 3 kms de long
905-969	Règne des Ikhchides 6 walis		Mausolée de al-Tabataba (943)
969	Conquête de l'Égypte par les fatimides et fondation de Qahira	Cimetière de Fostat	
969-1174	Epoque fatimide 12 khalifes	Cimetière de Fostat devenu Qarafah al-Kobra Renaissance du quartier al-Maragha et développement du cimetière de Sayéda Nafissa Cimetière de Sayéda Nafissa Falaise du Moqattam Fondation du cimetière de Bab el-Nasr	Saba' Banat (1010) Djami' al-Qarafah (khadra al-Charifa) (X ^e -XI ^e siècle) Qassem Abou Tayeb (XI ^e siècle) Om Kalthum (1112) Mahamad al-Hasawati (XI ^e siècle) Atika et Gaofri (1120) Sayéda Rokaya (1133) Yahya al-Chabih (1150) Tombe de l'imam al-Shatbi (1190) Kahf al-Soudane (905) Géyauchi (1090) Ikhwat Youssef (1100) Mausolée dit du Cheikh Yaunes

1175-1250	Epoque ayoubide 12 souverains	Naissance de la Qarafah al-Soghra autour du mausolée de l'imam al-Chafe'i	Mausolée de Chafe'i (1211) Iwan Th'alba (1216)
1176-1192	Règne de Salah al-Dine al-Ayoubi Construction de la citadelle	Fusion de deux Qarafas et du cimetière de Sayéda Nafissa. Limites géographiques : de birkat al-Habach au sud, à Bab el-Qarafah au nord, du mur de Fostat à l'ouest au Moqattam à l'est	Mausolée des khalifes abassides (1242) Mausolée de Mufi al-Dine (XI ^e siècle) Mausolée de Chagaret al-Dorr (1250) Coupale de Sidi Okba
1240-1249 1250 (80 jours)	Règne du Malek al-Saleh Régence de Chagaret al-Dorr		
1250-1380 1258	Epoque des mamelouks bahrides : 27 règnes Chute du khalifat abasside à Baghdad	Qarafah Cimetière de Sayéda Nafisso	Mausolée de Mastopha Pacha (1267) Mausolée de Fatima Khatoun (1283) Qabbat al-Sowabi (1286) Mausolée d'al-Achraf Khalil (1288) Iwan Ménoufi (fin du XIII ^e siècle)
1260-1277 1279-1290	Règne de Baibars Règne de Qalawoun	Qarafah Consécration de la route de pèlerinage du Sinaï inaugurée par Chagaret al-Dorr Fondation du cimetière des mamelouks au sud de la citadelle	Madrasso et mausolée de Zein al-Dine Youssef (1299)
1290 1293-1340	Règne du sultan al-Nosser Mohamad	Fondation de la nécropole des mamelouks au nord de la citadelle Cimetière de Mégawrine : nécropole est	Mausolée de Ali Badr al-Dine al-Qarafi (1300) La Khanqah Nizaméya (1303) Tombe de Tachtunur (1334) Khanqah, mausolée et minaret de Qowsun (1335) Sébil Chaikhau (1349) Mausolée de Tankizbogha (1359) Mausolée nord de Tankizbogha (XIV ^e siècle) Kwand Toughay (1348) Mausolée al-Sultanéyah (1360) Mausolée de Kwond Tolbéya (1363) Mausolée de Taybogha al-Tawil (1363)
1382-1517	Epoque des mamelouks circassiens dits burjites 28 règnes		
1382-1398	Règne du sultan Barqouq Règne du sultan Farag Ibn Barqouq		Azdomor Mausolée de Anas (1382) Aytimish al-Bagasi (1383)
1399-1412	Règne du sultan Barsbey		Complexe de Farag Ibn Barqouq (1382) Mausolée de Guzal (1403) Mausolée de Ghorab (1406)
1422-1438			Khadiga om al-Achraf (1430) Tombe de Gani bek al-Achraf (1430) Complexe de Barsbey (1432) Tékéya de Ahmed Aou Seif (XV ^e siècle) Complexe funéraire d'Inal (1450)
1453-1460	Règne du sultan al-Achraf Inal		Tombes de Barsbey el Bagasi et de l'émir Souloyman (1456-1544)

1468-1496	Règne du sultan Qaitbey Règne du sultan Qounsou Abou Saïd	Complexe de Qaitbey (1472) Saba' Banat (milieu du xv ^e siècle) Mausolée de Gulchani (1474) Qobbet Qounsou Abou Saïd (1499) Mausolée de Sudun (1504) Tombe de l'émir Kébir (1507) Complexe de Qurqumas (1507) Tombe de Qurqumas (1511) Mo'bad el-Rifa'i (début du xvi ^e siècle) Torabay al-Charifi (1503) Qobbet al-Achrof Azromok (1505) Tombe de Azrumuk (1504) Coupole de Asfour (1506)
1501-1516 1516-1517	Règne du sultan al-Ghoury Règne du sultan Touman Bey	
1517	Conquête ottomane : 163 walis	Iwan Rihan (1534) Mosquée de Djahine el-Khalwati (1545)
1575-1580	Wilaya de Massih Pacha	Mosquée de Massih Pacha (1575)
1798	Expédition de l'Égypte	
1805-1849	Règne de Mohamad 'Ali	Sébil de Radwan bey al-Razzoz (1754) Othman Bey al-Qazdoughli (1767) Hoch al-Bacha (1773) Tombe de Tewfiq (1894) Hod et sabil de Abdel Rohman Khikhoda (xiii ^e siècle)
1863-1895	Règne du khédivé Ismaïl	
1882	Protectorat anglais	
1952	Révolution, instauration de la république	

Index des noms

- 'Adawi (Youssef al-'Agami al-), 67
'Adawi (Ibrahim al-), 124
'Adil (Loolo al-), 124
'Affi (Mohamad), 282
'Ali, 42, 44, 53
'Amer (al-), 31, 41
Al-Amer, 124
Amr, 28, 276
'Amr, 28, 41, 273, 275
'Amr Ibn al-'As, 48
'Asfour, 217
'Ashura, 19
'Atika, 124, 125
'Attéya (Naïm), 251
'Aziz (al-), 31
'Aziz (billah al-), 170
'Eweiss (S.), 19
'Id el-Kébir, 19
'Id el-Sighir, 19
'Oqba Ben 'Amer, 124
Abasside(s), 41
Abassides, 28
Abbas, 125, 199, 277
Abbas Helmi, 199, 255
Abd al-Aziz, 220
Abd al-Mon'eim, 199
Abd al-Satar (M.), 269
Abd al-Wahab (Hassan), 102, 181, 282
Abd Al-Wahab (Hassan), 123
Abdel Kader, 110
Abi 'Abdallah (Chéhab al-Dine), 123
Abou Hagag, 15
Abou Seif (Ahmad), 215
Abou Seif (D. Behrens), 124, 126, 251
Abul Farag (Muhil-al-Dine), 67
Achraf (al-), 211, 215
Achraf Azroumuk (al-), 183
Achraf Khalil (al-), 66, 278
Achrafi (Gani Bek al-), 217
Achrafiya, 49
Achraf-Khalil (al-), 124
Afdal Chahinchah (al-), 124
Affi, 199
Affi (Abd al-Wahab abi Youssef al-), 251
Ahl al-Raya, 28, 123
Akh, 13, 19
Akhnaton, 19
Akhou, 13
Aly bey, 35
Aménophis, 19
Amin (Ahmed), 15, 19
Amin (M.), 125
Amir Solayman, 217
Amon, 14, 17
Anas, 220
Ancien Empire, 17
Andaloussi (al-), 124
Anouk, 182
Ansari (Nasser al-), 124
Asmahan, 96
Atrach (Farid al-), 96
Auzelle (Robert), 11
Awliya (al-), 97
Ayoub (Kamel), 282
Ayoub (Najm-al Dine), 282
Ayoubide, 41, 53, 257, 282
Ayoubides, 31, 33, 282
Azdomor, 244
Azrumuk, 198
Ba, 13, 19
Babelon (J.P.), 282
Bagasi (Aytimish al-), 244
Bagasi (Barsbey al-), 43
Bahrides, 66, 101, 131, 177
Baibars, 41, 170, 175, 177
Bamba Kaden, 199
Banou Ma'afir, 123
Banou Qarafah, 123
Banque Mondiale, 281
Barqouq, 110, 178, 181, 217, 220, 222, 241, 251, 259, 284
Barsbey, 210, 215-217, 251
Bataïhi (Ma'moun al-), 41, 125
Bédouin, 177
Ben Torki (Ali Abdallah), 251
Benedite, 124
Bierman (Irène A.), 282
Bonaparte, 131
Burkhardt (Johan Ludwig), 133
Buttler, 123
Casanova (P.), 123
Cha'ban, 19
Chadliyas, 110
Chafe'i, 9, 15, 25, 28, 31, 33, 34, 38, 48, 51, 53, 61, 65, 66, 70, 82, 93, 125, 255, 261, 284
Chafe'i (Farid), 124
Chagaret al-Dorr, 44, 124, 175, 251
Champollion, 276
Charifi (Torabay al-), 242
Charmes (Gabriel), 251
Chastel (A.), 282
Chatbi (al-), 110
Chatbi (Ibn Firrah al-), 126
Chawer, 124
Chazléya, 126
Cheikhou, 241
Cheikhs, 177
Chemayel (M.), 124
Chérif, 77, 79
Cherquawi, 35
Chirkouh, 124
Clot Bey, 269
Comité de Conservation des Monuments de l'Art Arabe, 11
Creswel, 96, 97
Creswell (K.A.C.), 66, 67, 123, 125, 126, 170
Dakrouri (Abdallah al-), 277
Dawadar (Mahdi al-), 251
Dawadar (Yunus al-), 241
Dawlatlo Afendem, 84
Déméchky (Chaykhoun al-), 279
Désouqui (al-), 110
Dhul Nun, 49, 110
Diwan el ahbas, 274
Djabarti (al-), 276
Djahine (Bahaa), 255
Djamal-al Dawla, 170
Djamali (Badr al-), 31, 111, 124, 129, 133, 170
Djaqmaq, 222
Duchemin (Jean-Paul), 7
Durqu'a, 216
Edarat El Gabanat, 278
Eglise, 17, 18
Emir Kébir, 224, 277, 278
Ephise, 111
Eweis (Sayed), 11
Expédition Française, 35
Ezz al-Dine Aybaq, 124
Fabricius Bey, 199
Faradj, 177, 220
Farouq, 125
Farsi (Fakhr al-), 15, 48, 126
Fatimide (s), 11, 31, 33, 124, 170, 284
Fatimides, 17, 29, 31, 41, 125
Fatwa, 177
Fernandes (L.), 251
Fromentin, 36
Ga'fari, 44, 124, 125
Gad (M.), 125, 269
Gan Balat (al-Achraf), 282
Gawasseks, 31
Gawseq, 124
Georges (S.), 125
Ghafir (al-), 181
Ghourri (Qansou al-), 124
GOPP, 285
Gouyouchi, 97, 111
Guyuchi (al-), 97
Grabar, 124
Grand (M.), 277
Guilani (Abd al-Qader al-), 125
Gukmak, 123
Guzal, 198
Habous, 275
Hadidi (Fathi Hafez al), 36, 269, 251
Hafez (Abd el Halim), 96
Hafiz (al-), 42
Hagine (al-), 190
Hakem (al-), 31, 97, 124, 170, 217, 275, 282
Halim (Khadiga), 279
Halim Pacha, 281
Hallaj, 41, 111, 112
Hamam, 274
Hamawi (Yaqout al-), 123
Hamza (Abd al-Aziz), 125
Hamza (Abdel-Aziz), 251
Hamza (M.), 11, 123-125, 251
Hanna (Milad), 270
Hanum (Gémilé), 110
Hapi, 14
Harawi, 13
Hassan (Zaki), 124
Hassawati (Mohamed al-), 61
Hautec<180>ur (L.), 125, 170
Hawch, 216, 278, 279, 281
Hazan, 19
Herz Bey (M.), 99, 124, 126, 183, 251, 277
Hilali (Abu Zaid al-), 97
Hommos Akhdar, 198
Horus, 14
Hussein (al-), 53, 125, 275, 280
IAURIF, 285
Ibn Abd el-Hakkam, 126
Ibn al-Khattab (Omar), 177
Ibn Atta' Allah, 110
Ibn El-Qayem, 19
Ibn Hadj, 19
Ibn Hanbal, 49
Ibn Iyas, 124
Ibn Jubair, 31, 61, 269
Ibn Khaldoun, 133
Ibn Khalkan, 123, 124
Ibn Manzour, 123
Ibn Mohammed Ibn Hazm, 19
Ibn Saïd al-Maghrabi, 27
Ibn Taghri Bardi, 251, 269, 282
Ibn Tha'lab, 53
Ibn Touloun, 23, 28, 29, 36, 53, 96, 124, 125, 273, 275, 284
Ibn Toulun, 125
Ibrahim, 125
IFAQ, 19
Ikhchide, 96
Ikhwat Youssef, 278
Ikhwat Youssef al-Asbat, 111
Ilbert (R.), 269
Inal, 178, 222, 224, 277
Isis, 14
Islam, 49, 61, 110, 111
Ismail, 36, 125, 255, 258
Iwan, 53, 67, 182
Iwan Ménoufi, 101, 102
Iwan Rihan, 102
Iwans, 214, 216
Joanne, 124
Jomard, 35, 125, 276
Ka, 13, 17, 19
Ka'as, 177
Kadi (G. al-), 269
Kamel (al-Malik al-), 15, 31, 35
Kandi (al-), 124
Kasr kochak, 124
Katkhuda (Abd al-Rahman), 125
Kebhsennuf, 14
Kémal (Hussein), 111, 281
Khadra al-Charifa, 97
Khaleq Muhsin (al-), 65
Khalwati (Djahin al-), 111
Khan, 79
khanqah, 51, 101, 177, 182, 216, 217, 220, 275
Khanqah-al-Su'ada, 95
khanqahs, 79, 274
khans, 175
Khatoun (Zinab), 203
Khatoun (Fatima), 42, 124
khilwas, 216
Khittat, 124
Khotkhoda (Abd al-Rahman), 241
Khwand Tolbay, 281
Khwand Toughay, 182
Kolpaktchy (G.), 19
Koussours, 31
Kouz el Assal (Mohamed), 183
Kubiak (W.), 28, 31, 123, 126
Kuttab, 211, 244
Le Bris (Emile), 7
Leithi (al-), 74
Leithy (al-), 48, 65, 70, 77, 284
Lo'Lo', 279
Lord Cromer, 277
Lusignan (Janus de), 215
Ma'afér, 124
Maat, 14
Machahids (al-), 41
Machhad, 111
Madhar'i (A.B.), 41
Madrassa, 31, 49, 53, 66, 214, 216, 222, 224, 274
Madrassas, 42, 51, 53, 177, 275

- Magawri, 111
Maghrabi (al-), 126
Maghrabi (Ibn Saïd al-), 33, 97, 124, 269
Maher (S.), 125
Mahfouz (Naguib), 280, 282
Makan, 216
Maksoura, 133
Malek al-Saleh, 177
Mamelouk(s), 35, 41, 65, 101, 102, 124, 125, 175, 177, 199, 222, 224, 257
Mamelouks, 10, 25, 27, 33
Manzil al-'Izzi, 95
Maq'ad, 214
Maqasirs, 133
Maqram (Omar), 220
Maqri (al-), 123
Maqrizi, 23, 29, 31, 110, 124-126, 129, 133, 170, 177, 251, 269, 273, 275, 282
Maqsoura, 133
Marlaux (A.), 252
Marmier (Xavier), 276
Massignon (Louis), 11, 15, 17, 19, 65, 110, 112, 123, 125, 126
Massih pacha, 101, 125
Mathaf el Fan el Islami, 276
Maximy (René de), 7
Ménoufi, 102, 278, 279
Mihrebs, 44, 53, 111, 126, 216, 217
Mimaut (France), 276
Minbar, 133
Moayed (al-), 251
Mohamed Ali, 36, 65, 125, 199, 257, 269, 276, 282
Moharam (L.), 7
Mohsin, 65
Moïse, 28, 111
Monkir, 13, 19
Montet (Pierre), 11
Moqadessi, 123
Mossalah Khawlan, 123
Mostahfazan (Ibrahim Agha), 125
Mostanser Billah (al-), 41, 124, 123, 170
Mostapha pacha, 67, 125
Moubaraq ('Ali Pacha), 124, 170, 282
Moucharabieh, 84, 133
Moyen Empire, 17
Mu'tazilistes, 17
Mufi al-Dine, 41
Muharram, 19
Muqarnas, 61
Nabolsi (al-), 252
Naguib (Ibrahim Pacha), 278
Nakir, 13, 19
Naqib al-achraf, 220
Nasrallah, 183
Nasser Mohamed (al-), 101, 173, 175, 182, 251, 282
Nasser Qalawoun (al-), 170
Negm al-Dine (Saleh), 177
Neibhur (C.), 257, 269
Nephtys, 14
Nerval (Gérard de), 36, 125
Nizam el Dine, 241
Nour al-Dine, 101
Oda pacha, 125
Om Abbas, 199
Om Al-Achraf (Khadija), 215
Om Anouk, 182
Om Kalthoum, 53
Omeядes, 28
Organisme des Antiquités, 11
Osiris, 14
Ottomane, 44
Pauty (Edmond), 282
Pepieni, 17
Posener (Georges), 19
Prisse d'Avennes, 276
Prophète Mohamed, 13, 53
Ptah, 14
Qa'id (Youssef al-), 56, 255, 269
Qabaq (al-), 251
Qadi Mawaheb, 182
Qaitbey, 66, 111, 178, 181, 198, 210, 211, 215, 224, 251, 278, 281, 284
Qalaoun (al-Nasser), 33, 42, 66, 241, 276, 282, 224, 275
Qalqachandi (al-), 34, 125
Qarafi (Badr al-Dine al-), 102
Qarafi (Nour al-Dine al-), 125
Qarasunqur (Chams al-Dine), 251
Qarquabi, 110
Qassim al-Chabih (al-), 126
Qawsun, 101
Qazdoughli (Othman bey al-), 70, 125
Qitabani (Mufadal B.), 96
Qobba, 280
Qobet, 215
Qoraichite, 53
Qoraichites, 53
Qoraych, 28, 123
Qorqomas, 222, 224
Qurqumas, 217
Qounsou, 224
Qounsoua Abou Saïd, 224
Rab', 214
Raék (Herman), 11
Rageh (Abou Zeid), 7
Raghib (M.), 11
Raghib (Y.), 97, 123, 124, 125, 126
Ragon (Michel), 11, 18, 19, 252
Ramosé, 14, 19
Ramzi (M.), 123
Raymond (André), 7, 31, 124, 125, 251
Razaz (Radwan bey al-), 61
Rê, 14
Rhoné (Arthur), 177, 251, 269
Riad Pacha, 84
Ribat, 124
Ribats, 34, 124
Ricard (P.), 251
Rifa'i, 217
Riwak, 216
Riwaks, 214, 216
Rubil, 111
Saba' Banat, 97, 111, 217
Sabil, 84, 190, 203, 214, 220, 241
Sabil kuttab, 61
Sabil-kuttab, 61, 177, 214, 224, 275
Sabils, 51, 216
Sabin (R.), 251
Sadat el Bakréya, 65
Sadate (al-), 110
Sadate al-Chanahrah, 183
Sahabi, 126
Saïd pacha, 125
Saint-Louis, 44, 124
Sakhawi (al-), 124, 251
Salah al-Dine al-Ayoubi, 31, 49, 274
Salih Ayoub (al-), 124
Salihdar ('Ali Pacha al-), 125
Salihdar (Soliman Agha al-), 200, 203, 276
Salim Agha, 275
Salmon (G.), 123
Sandys (Georges), 35
Saqaly (Gawhar al-), 170
Sauneron (Serge), 15, 17, 19
Sayed el Badawi, 65
Sayéda Atika, 44
Sayéda Rokaya, 41, 42, 124
Sayéda Sakina, 44
Sayida Kulthum, 123
Sébils, 125
Sekiet, 278
Séouti (al-), 251
Sidi al-Chatby, 278
Sidi Karkar, 198
Sidi Oqba, 28, 31, 48, 49, 125, 276, 284
Sitti Kalthoum, 74, 126
Soltanéya (al-), 101
Sommer (Jean), 35, 125
Sudun, 102
Sukayna, 41, 124
Sultan Hassan, 34, 101, 274, 275
Tabaka, 216
Tabataba (al-), 96, 123
Tachtumur, 198
Taghrid, 31, 125
Tahawi, 125, 281
Takéyah, 44, 125, 215
Takruriens, 110, 257
Tankhizbogha, 102
Tanzim, 278, 279
Tewfiq, 199, 255, 258
Tha'alba, 53, 101
Thot, 14
Tibaks, 177, 216
Tolbéyah, 182
Toulounide, 41
Toumanbay, 224, 282
Touran Chah, 124
Tousson, 125
Tunsi (Mahmoud), 95
Turkomane, 177
Turque, 35
UNESCO, 11, 284, 281
Vallet (J.), 269
Van Berchem, 222
Viollet le Duc, 8
Volvic de Chabrol, 14, 19
Wafa ('Ali), 126
Wafa (Mohamed), 126
Wakféya, 216
Waqf (s), 17, 35, 125, 259, 265, 274
Waqféyas, 274
Warthilani (al-), 275
Wiet (Gaston), 125, 170, 282
William (L.), 125
Williame (C.), 251
Yakan, 74
Yahya al-Chabih, 53, 126
Youssef (Al Gamali), 222
Youssef (Zein al-Dine), 33, 67
Youssef (Zein-al-Dine), 66
Youssefi (Mandjaq al-), 239
Yoyotte (J.), 19
Zawya, 31, 49, 125
Zawya Adawiya, 33
Zawya Quadréya, 33
Zawyas, 34, 35, 51, 125, 275
Zayed (A.), 269
Zein al-'Abidin ('Ali), 33
Zayn al-Abidine (Zayd ben), 273
Zomor (al-), 277

Index des noms de lieux

- Abbasséyah, 129, 173, 220, 246, 264, 279
 'Abdine, 199
 'Akka, 41
 'Akka (Saint-Jean-d'Acre), 124
 'Askar (al-), 29
 'Ayn al-Sira, 123
 Aïn al-Sira, 23, 28
 'Izab, 175
 Abagéya, 109
 Abagéyah, 270
 Abd al-Wahab (Hassan), 178, 181
 Abou Sri' Salem, 91
 Afifi, 181, 198, 199, 210
 Agouza, 269
 Ahram (al-), 264, 270
 Alep, 177, 224
 Alexandrie, 211
 Amamein (al-), 260
 Imamein (al-), 270
 Arab al-Yasser, 255
 Arab Qoreich, 25
 Asie mineure, 241
 Ataba, 125
 Autriche, 276
 Azbakéya (al-), 125
 Azhar (al-), 177, 178, 181, 214, 251, 270, 275, 280

 Bab al-Barquéyah, 175, 181, 251, 276
 Bab al-Chorayeb, 173, 251
 Bab al-Foutouh, 129, 131
 Bab al-Hattaba, 239
 Bab al-Khalq, 125
 Bab el-Nasr, 10, 11, 31, 36, 124, 127, 129, 131, 133, 239, 170, 255, 264, 276, 284
 Bab al-Qarafah, 25, 29, 34, 51, 66, 123
 Bab al-Wada', 175, 181, 239
 Bab al-Wazir, 36, 173, 181, 239, 242, 244, 246, 252, 255
 Bab Zeweila, 35, 41
 Babylone, 123
 Bagdad, 49, 95, 112, 125
 Banque Misr, 259
 Barqouq, 9, 181, 259
 Barqua, 251
 Barquéya (al-), 173
 Bassatine, 23, 35, 260, 262, 263, 270
 Bassatine al-Garbéyah (al-), 255
 Bassatine al-Wazir, 25
 Bayn Misr wal Qahira, 41
 Belbeis, 124
 Berlin, 283

 Birkat al-Fil, 29
 Birkat al-Habach, 25, 28, 29, 34, 35, 123, 124
 Birkat al-Hédj, 251
 Boulaq, 19, 35, 123, 251
 Boulaq al-Dakrou, 264, 270
 Bubastis, 15

 Caire, 10, 11, 15, 19, 23, 25, 31, 35, 36, 83, 88, 99, 111, 123-126, 131, 170, 173, 181, 251, 252, 257, 259, 260, 275, 278, 284
 Canal de Suez, 199, 262
 Cap de Bonne Espérance, 35
 Caucase, 220
 Chapelle Saint-Denis, 36
 Chari' al-A'zam (al-), 41
 Choubrah, 259
 Choubrah al-Kheima, 259, 270
 Citadelle, 30, 35, 284
 Cordoue, 170

 Daher, 170
 Damas, 220, 252
 Damiette, 44
 Darassa, 279
 Darb al-Ahmar (al-), 239, 258, 259, 269, 279
 Darb al-Soltani, 177
 Darb al-Sultani, 175
 Darb al-Wada', 41, 44, 125
 Darb Gozayah, 255
 Delta, 124, 276
 Démerdache (hôpital), 129
 Djabal al-Ahmar, 131
 Djebel Yachkour, 28
 Dokki, 269
 Duat, 14

 Egypte, 15, 17, 18, 33, 35, 70, 123, 10, 11, 13, 28, 29, 31, 35, 44, 49, 83, 125, 211, 215, 217, 220, 255, 262, 264, 273, 279, 282
 Europe, 17, 18, 34
 Ezam (al-), 35
 Ezbet al Haganah, 264
 Ezbet al-Barqouqi, 266, 270
 Ezbet al-Sa'ayda, 259

 Fared (Omar Ibn al-), 25, 84, 109, 111, 284
 Fatimide, 11, 17, 33
 Fostat, 23, 28-31, 33, 35, 41, 48, 96, 97, 123, 262, 264, 273, 284

 Gabanah, 123
 Gabanat, 123
 Galal, 131
 Gamaléya, 36, 70

 Gamaléyah, 255, 258, 259
 Gami'i al-Ahmar, 36
 Gareh, 123
 Géych (al-), 131, 170, 285
 Ghafari (al-), 48
 Gharib (al-), 266
 Gorayeb (al-), 31, 36
 Grand Caire, 11
 Guizah, 19, 269, 276

 Haute-Egypte, 124
 Héliopolis, 11
 Helmeyét al-Zaitoun, 270
 Hélouan, 99, 270
 Herat, 101
 Hoch el bacha, 65
 Hussein (al-), 280
 Hussénéyah, 129, 131, 170

 Île el Fil, 274
 Imam al-Chafe'i, 9, 10, 25, 28, 31, 33, 34, 36, 38, 51, 65, 255, 258, 261, 265, 284
 Imbaba, 19, 270
 Ispahan; 242
 Istanbul, 110

 Jérusalem, 125

 Kahf al-Soudan, 110
 Kahira, 33
 Kairouan, 170
 Karnak, 276
 Khalifah (al-), 23, 41, 125, 255, 258, 259, 279
 Khan al-Khalili, 31, 124, 276, 280
 Khandaq (al-), 129
 Khanqa Nizaméya, 125
 Kharta-al Qadima (al-), 48, 82, 258
 Khwand Talhai, 181, 182, 198
 Kiptchak, 210
 Kordi (al-), 25, 48, 93, 95, 96, 260
 Kufa, 123

 Luxor, 15

 Ma'rouf, 269
 Machahids (al-), 53
 Machreq, 273
 Madafin, 123
 Madfan, 123
 Madinet Nasr, 11, 262, 270
 Madinet al-Mohandessine, 269
 Maghreb, 273
 Mamelouks, 10, 25, 27, 33, 269
 Manchet Nasser, 170, 183, 261, 262, 263, 264, 270
 Mansoura, 124

 Mansouréyah, 285
 Maqaber, 123
 Maqbarah, 123
 Maqs (al-), 273
 Maragah, 33, 126
 Masr al-Qadima, 96
 Mataréyah, 264, 270
 Maydan el Qabaq, 175
 Mecque, 129, 133, 175, 177, 211, 251, 257
 Mégawrine, 181, 251, 252, 260, 264, 266
 Mer Rouge, 35, 175, 251
 Misr, 273
 Moqattam, 23, 25, 28, 31, 34, 96, 109-111, 123, 126, 173, 261, 270, 279
 Mossalla al-'Id, 129
 Mowasla (al-), 28, 99

 Nasr (al-), 173
 Nassréya, 274
 Nécropole Est, 171
 Nécropole sud, 21, 33
 Négev, 251
 Nil, 13, 28

 Palais Royal, 15
 Palestine, 175, 211, 222
 Paris, 15, 19, 124, 170

 Qabr al-Tawil (al-), 27
 Qadréyah (al-), 25, 34, 48, 66, 125, 255, 263
 Qahira, 29, 124, 273
 Qaitbey, 9, 181, 263, 266
 Qarafah, 15, 21, 23, 29-31, 33-36, 38, 41, 66, 96, 97, 111, 112, 124, 177, 255, 257
 Qarafah al-Kobra, 31, 33, 53, 96, 97, 123, 125, 126, 269, 279
 Qarafah al-Soghra, 31, 41, 53, 123, 269, 279
 Qarafet al-Mamalik, 181
 Qased, 36, 125
 Qat' al-Mara, 175, 252
 Qata'i (al-), 29, 41
 Qoubbeh, 36
 Qous, 175

 Ramosé, 14
 Raydanéyah, 129, 246
 Réwé'i (al-), 125
 Rod al-Farag, 259
 Roma, 126
 Rosette, 211, 276

 Saba' Banat, 97
 Sadate al-Wafaéya, 109, 110, 125, 284
 Safa (al-), 125

 Sagha (al-), 274
 Saints Innocents, 15
 Salah al-Dine, 174, 239
 Salah Salem, 27, 38, 48, 66, 99, 101, 173, 178, 181, 222, 239, 244, 261
 Saliba, 199
 Samarkand, 101
 Sayéda Nafissa, 15, 23, 27, 31, 38, 41, 48, 51, 65, 125, 284
 Sayéda Zeinab, 27, 125
 Séyouféya, 274
 Sinaa, 251
 Sinaï, 175, 262
 Suez, 251, 264
 Sultan Ahmed, 181, 182, 183
 Syrie, 49, 66, 211, 220

 Tanta, 65
 Tebr, 25
 Tell al-Mara, 261
 Tenquizieh (al-), 173
 Thèbes, 255
 Tonsi (al-), 27, 48, 93, 255, 258, 259, 284
 Tor (al-), 51
 Torab al-Roueyy, 36
 Torbet al-Za'faran, 31
 Tourab al-Ezbekyeh, 36
 Tourab al-Imam, 35
 Tourab Al-Seyedeh Om Quasem, 35
 Tourab Qayed-bey, 36
 Tunisie, 251

 Volga, 182, 210

 Wada' (al-), 41
 Wadi Natrûn, 125
 Wayli (al-), 259

 Yachkour, 28

 Zein al-Abidin, 11, 266
 Zomor(al), 277

Table des matières

7	Avant-propos
9	Introduction
13	Chapitre 1 Évolution des croyances religieuses
21	Chapitre 2 Nécropole Sud, La Qarafah
127	Chapitre 3 Bab el-Nasr, la Nécropole de bois
171	Chapitre 4 La Nécropole Est, tombeaux des khalifes
253	Chapitre 5 La Cité des Morts, un abri pour les sans-abris
271	Chapitre 6 Enjeux et patrimoine
284	Chapitre 7 Que faire ?
294	Bibliographie
296	Glossaire
301	Index des noms
303	Index des noms de lieux

Par leur surface, leur richesse culturelle et leur passé millénaire, les nécropoles musulmanes du Caire constituent une composante importante de la cité. D'une superficie d'environ 1000 hectares, elles s'étendent sur 12 km du nord au sud. Depuis des siècles, l'émerveillement pour ces cimetières nous a été maintes fois rapporté; ils ne cessent de fasciner bon nombre de visiteurs. Ces lieux donnent à voir une grande diversité des espaces et des architectures. On pourra ici légitimement parler de ville et d'urbanisme sans être dans la métaphore. Les surfaces des parcelles des sépultures varient de quelques mètres carrés à plusieurs dizaines, voire des centaines de mètres carrés. Un « tissu » qui va de la trame régulière et orthogonale, née d'une volonté d'ordonnement et de rentabilité du sol, jusqu'à l'agencement des parcelles le plus libre, le plus complexe, né du hasard et de l'usage. Ces deux situations extrêmes peuvent se côtoyer chacune dans des espaces déterminés, mais aussi s'interpénétrer et présenter toutes sortes de variantes entre l'une et l'autre. La diversité des parcelles a engendré une variété des architectures. On ne construit évidemment pas le même volume sur deux, vingt ou deux cent mètres carrés. Ces tombes peuvent être de simples parallélépipèdes de pierre ornés de deux stèles, des mausolées à coupes véritables monuments d'orgueil trônant dans des parcs de verdure et ressemblant à des mosquées, des villas à plusieurs corps de bâtiments, de merveilleux « kiosques » en fines dentelles de bois...

À l'analyse minutieuse, on trouvera peut-être mille ans d'architecture, mais on y voit déjà des quantités de procédés de construction, d'influences, de réminiscences, de modes et surtout une permanence du désir de se représenter à travers la tombe, marquant l'importance culturelle que la sépulture représente dans la société égyptienne.

Galila El Kadi, architecte urbaniste, est chargée de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Elle est l'auteur de nombreux ouvrages, articles et études sur l'aménagement urbain et la sauvegarde du patrimoine en Égypte, et plus particulièrement au Caire.

Alain Bonnamy est architecte à Paris.

ISBN : 2-87009-772-7



9 782870 097724